

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

TENTH ORDINARY SESSION

DIXIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1964

Décembre 1964

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

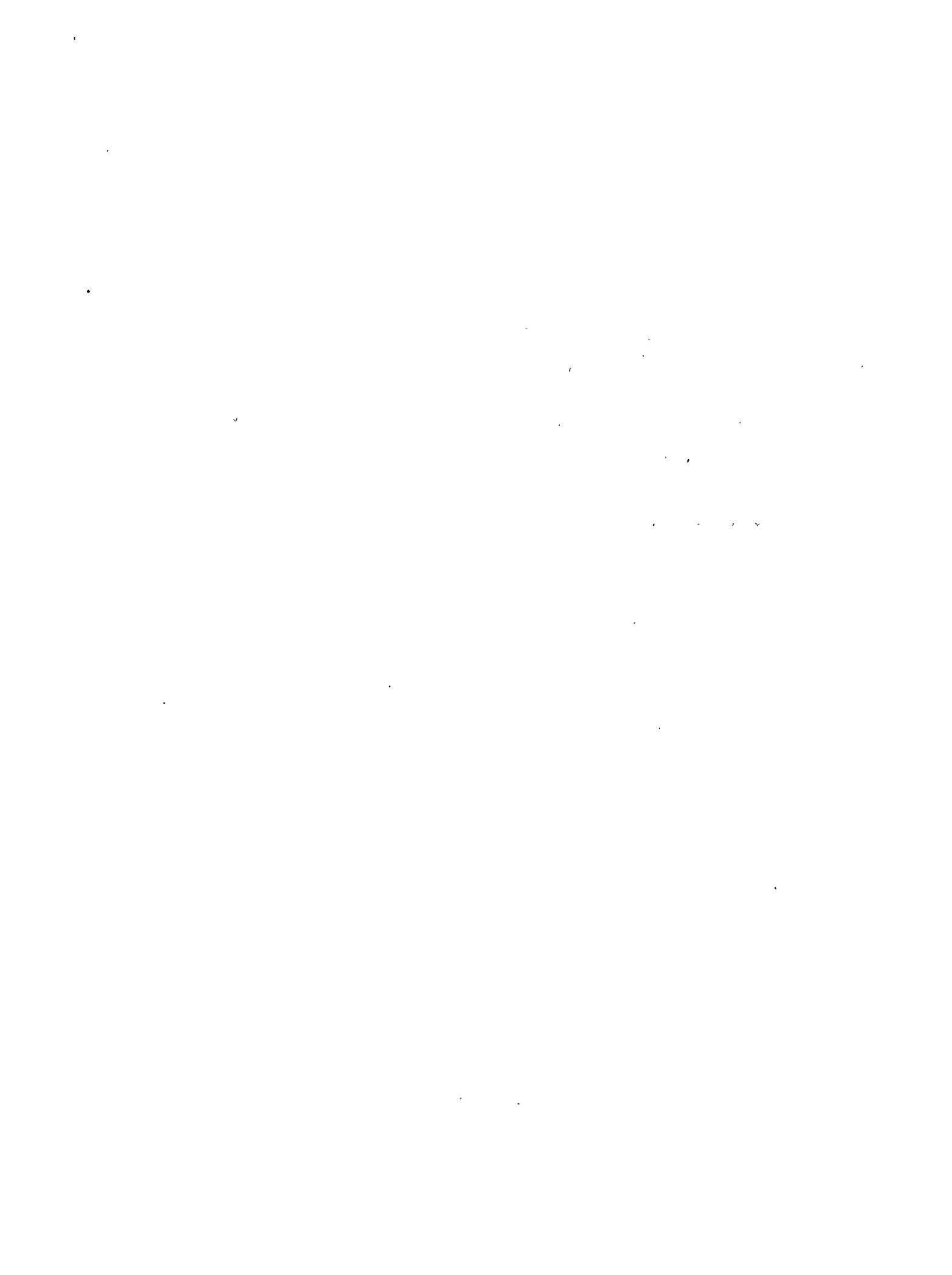
Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS



ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

TENTH ORDINARY SESSION

DIXIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1964

Décembre 1964

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the First Part of the Tenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Dixième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
 Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting	11
Eighth Sitting	15
Ninth Sitting	18
Text adopted	23
Tenth Sitting	24
Texts adopted	28
Eleventh Sitting	31
Twelfth Sitting	33
Texts adopted	41
Thirteenth Sitting	46
Texts adopted	49
 Official Report of Debates :	
Seventh Sitting	52
Eighth Sitting	75
Ninth Sitting	107
Tenth Sitting	126
Eleventh Sitting	154
Twelfth Sitting	175
Thirteenth Sitting	211
 Index	 234

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance	11
Huitième séance	15
Neuvième séance	18
Texte adopté	23
Dixième séance	24
Textes adoptés	28
Onzième séance	31
Douzième séance	33
Textes adoptés	41
Treizième séance	46
Textes adoptés	49
 Compte rendu officiel des débats :	
Septième séance	52
Huitième séance	75
Neuvième séance	107
Dixième séance	126
Onzième séance	154
Douzième séance	175
Treizième séance	211
 Index	 244

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. de GRAUW Joseph-Edmond	P. L. P.	
DEJARDIN Georges	Socialiste	
le HODEY Philippe	Soc. chr.	
MOLTER Adolf	Socialiste	
MOYERSON Ludovic	Soc. chr.	
PIERSON Marc-Antoine	Socialiste	
STRUYE Paul	Soc. chr.	

Substitutes — Suppléants

MM. DECONINCK Jules	Socialiste	
de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. chr.	
HOUSIAUX Georges	Socialiste	
LEYNEN Hubert	Soc. chr.	
MAGÉ Jozef	Socialiste	
MEYERS Paul	Soc. chr.	
VAN OFFELEN Jacques	P. L. P.	

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ALRIC Gustave	Indépendant	
BAUMEL Jacques	U. N. R.-U. D. T.	
BOURGEOIS Georges	U. N. R.-U. D. T.	
BOURGOIN Pierre	U. N. R.-U. D. T.	
DUTERNE Henri	U. N. R.-U. D. T.	
GAUTHIER André	Rass. démocrat.	
GROS Louis	Indépendant	
HAURET Robert	U. N. R.-U. D. T.	
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.-U. D. T.	
MOUTET Marius	S. F. I. O.	
NESSLER Edmond	U. N. R.-U. D. T.	
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.	
PIC Maurice	S. F. I. O.	
PINTON Auguste	Gauche démocrat.	
PRIVAT Charles	S. F. I. O.	
RADIUS René	U. N. R.-U. D. T.	
VOILQUIN Albert	Républ. indép.	
WACH Paul	M. R. P.	

Substitutes — Suppléants

MM. CLAPARÈDE Emile	Gauche démocrat.	
DARDEL Georges	S. F. I. O.	
DASSIÉ Albert	U. N. R.-U. D. T.	
DESCHIZEAUX Louis	S. F. I. O.	
EHM Albert	U. N. R.-U. D. T.	
ESCANDE Louis	S. F. I. O.	
de GRAILLY Michel	U. N. R.-U. D. T.	
JACQUET Michel	Centre démocrat.	

MM. LEMAIRE Marcel		Centre républicain
MICHAUD Louis		M. R. P.
de MONTESQUIOU Pierre		Rass. démocrat.
de PRÉAUMONT Jean		U. N. R.-U. D. T.
RABOURDIN Guy		U. N. R.-U. D. T.
RICHARDS Arthur		U. N. R.-U. D. T.
TINAUD Jean-Louis		Indépendant
VITTER Pierre		Républ. indép.
YVON Joseph		Centre démocrat.
ZUSSY Modeste		U. N. R.-U. D. T.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

M. BAUER Hannsheinz		S. P. D.
Fürst von BISMARCK Otto		C. D. U.
MM. BLACHSTEIN Peter		S. P. D.
BRAUER Max		S. P. D.
Mme FLITZ Hedi		F. D. P.
MM. FURLER Hans		C. D. U.
HELLIGE Walther		F. D. P.
Mme HUBERT Elinor		S. P. D.
MM. JAEGER Richard		C. S. U.
KOPF Hermann		C. D. U.
MEYER Ernst Wilhelm		S. P. D.
PAUL Ernst		S. P. D.
SCHMID Carlo		S. P. D.
Président de l'Assemblée		
SEIDL Franz		C. S. U.
SERRES Günther		C. D. U.
WAHL Eduard		C. D. U.
ZIMMER Alois		C. D. U.
N...		

Substitutes — Suppléants

MM. BERKHAN Karl-Wilhelm		S. P. D.
BESOLD Anton		C. S. U.
CORTERIER Fritz		S. P. D.
ERLER Fritz		S. P. D.
JACOBS Peter		S. P. D.
KAHN-ACKERMANN Georg		S. P. D.
KLIESING Georg		C. D. U.
LENZE Franz		C. D. U.
Mme MAXSEIN Agnes		C. D. U.
MM. MEMMEL Linus		C. S. U.
von MERKATZ Hans-Joachim		C. D. U.
von MÜHLEN Klaus		F. D. P.
Mme RENGER Annemarie		S. P. D.
MM. RUTSCHKE Wolfgang		F. D. P.
SEFFRIN Roland		C. D. U.
SÜSTERHENN Adolf		C. D. U.
WIENAND Karl		S. P. D.
N...		

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
AZARA Antonio	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto,	
Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MASSIMO LANCELLOTTI F.	Groupe mixte
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
RESTAGNO Pier Carlo	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. chr.
MM. COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Anton	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	
N...	

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. GALLION Jean	Parti ouv. social.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
SCHAUS Eugène	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. ABENS Victor	Parti ouv. social.
LUCIUS Joseph	Parti chrét. social
SCHAUS Emile	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BOS C. A.	Chr. hist.
DUYNSTEE A. E. M.	Pop. cath.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
SIEGMANN W. E.	Pop. cath.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J. M.	Libéral
MM. TJALMA J. T.	Antirévolution.
VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

M. GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. KRANENBURG H. C.	Chr. hist.
LAAN Th.	Pop. cath.
PATIJN C. L.	Travailleiste
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleiste

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Lord ALPORT	Conservative
Mr. Humphry BERKELEY	Conservative
Mr. Henry CLARK	Conservative
Lord CRATHORNE	Conservative
Sir Eric ERRINGTON	Conservative
Lord GRANTCHESTER	Liberal
Mr. Roger GRESHAM COOKE	Conservative
Mr. William HANNAN	Labour
Mr. Carol JOHNSON	Labour
Lord KENNET	Labour
Lord LISTOWEL	Labour
Lady Megan LLOYD GEORGE	Labour
Mr. W. John PEEL	Conservative
Mr. Nicholas RIDLEY	Conservative
Sir Ronald RUSSELL	Conservative
Mr. Thomas STEELE	Labour
Viscount STONEHAVEN	Conservative
Mr. Frank TOMNEY	Labour

Substitutes — Suppléants

Mr. Ronald BELL	Conservative
Mr. Peter EMERY	Conservative
Mr. Joseph PRICE	Labour
Baroness SUMMERSKILL	Labour
Mr. David WEBSTER	Conservative
Mr. Victor YATES	Labour

I

MINUTES OF PROCEEDINGS



PROCÈS-VERBAUX

SEVENTH SITTING

Tuesday, 1st December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Second Part of the Tenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Address by the President of the Assembly.
3. Examination of Credentials.
4. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 318).
5. Election of two Vice-Presidents of the Assembly.
6. Speech by Mr. Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, replacing Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs, Chairman-in-Office of the Council of WEU (*General Debate*, Doc. 323).
7. State of European security — aspects of western strategy (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 320).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The President announced the resumption of the Tenth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting of Wednesday, 24th June 1964, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tributes

The President paid tribute to the late Mr. Lerner, a Substitute member for the Federal Republic of Germany, to the late Mr. Kalb, a French Representative, and to the late Mr. Cliffe, a United Kingdom Representative.

He also paid tribute to the late Mr. von Brentano, formerly Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.

4. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

He then read a telegram from Dr. Erhard, Chancellor of the Federal Republic of Germany, received on the occasion of the Tenth Anniversary of Western European Union.

5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of the following Representatives and Substitutes:

Mr. Baumel, a French Representative (in place of Mr. Kalb, deceased);

Mrs. Flitz and Mr. Hellige, Representatives of the Federal Republic of Germany (in place of Mr. Stammberger and Mr. Achenbach);

MM. Gallion, Margue and Eugène Schaus, Representatives of Luxembourg;

Mr. Bos, a Representative for the Netherlands (in place of Miss Wttewaall van Stoetwegen);

Lord Alport, Mr. Clark, Lord Crathorne, Sir Eric Errington, Lord Grantchester, MM. Gresham Cooke, Hannan, Johnson, Lord Kennet, Lord Listowel, Lady Megan Lloyd George, MM. Peel, Ridley, Sir Ronald Russell, Mr. Steele, Viscount Stonehaven and Mr. Tomney, United Kingdom Representatives;

SEPTIÈME SÉANCE

Mardi 1^{er} décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la deuxième partie de la Dixième session ordinaire de l'Assemblée.
2. Allocution du Président de l'Assemblée.
3. Vérification de pouvoirs.
4. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 318).
5. Election de deux Vice-Présidents de l'Assemblée.
6. Discours de M. Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, remplaçant M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. (*Discussion générale*, Doc. 323).
7. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 320).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

Le Président déclare reprise la Dixième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la sixième séance du mercredi 24 juin 1964 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloges funèbres

Le Président prononce les éloges funèbres de M. Lermer, Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne ; de M. Kalb, Représentant de la France, et de M. Cliffe, Représentant du Royaume-Uni.

Il prononce ensuite l'éloge funèbre de M. von Brentano, Ancien ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.

4. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

Il donne ensuite lecture d'un télégramme du Dr. Erhard, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, reçu à l'occasion du dixième anniversaire de l'U.E.O.

5. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, conformément à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants suivants :

M. Baumel, Représentant de la France (à la place de M. Kalb, décédé) ;

Mme Flitz et M. Hellige, Représentants de la République Fédérale d'Allemagne (à la place de MM. Stammberger et Achenbach) ;

MM. Gallion, Margue et Eugène Schaus, Représentants du Luxembourg ;

M. Bos, Représentant des Pays-Bas (à la place de Mlle Wittewaall van Stoetwegen) ;

Lord Alport, M. Clark, Lord Crathorne, Sir Eric Errington, Lord Grantchester, MM. Gresham Cooke, Hannan, Johnson, Lord Kennet, Lord Listowel, Lady Megan Lloyd George, MM. Peel, Ridley, Sir Ronald Russell, M. Steele, Viscount Stonehaven et M. Tomney, Représentants du Royaume-Uni ;

Mr. Zussy, a French Substitute member (in place of Mr. Baumel) ;

MM. von Mühlen and Rutschke, Substitute members for the Federal Republic of Germany (in place of Mrs. Flitz and Mr. Hellige) ;

MM. Abens, Lucius and Emile Schaus, as Substitute members for Luxembourg ;

MM. Bell, Emery, Price, Baroness Summerskill, MM. Webster and Yates, as Substitute members for the United Kingdom.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of Mr. Besold, who had been nominated as a Substitute member for the Federal Republic of Germany in place of the late Mr. Lermer, and of Mr. Berkeley to fill a vacant seat as Representative of the United Kingdom, were unanimously approved by the Assembly subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly.

6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 318)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session, as proposed by the Bureau, with the following amendments :

1. On Tuesday, 1st December, morning Sitting, Mr. Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, would take the place of Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, Chairman-in-Office of the Council of Ministers of WEU.
2. Mr. George Ball, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United States, would not now address the Assembly as proposed for Thursday, 3rd December, at the morning Sitting.
3. Mr. Giscard d'Estaing, Finance Minister of the French Republic, and Mr. Willy Brandt, Mayor of Berlin, would not now address the Assembly as proposed for Friday, 4th December, at the afternoon Sitting.

7. Election of a Vice-President of the Assembly

The President informed the Assembly that two vacancies had arisen for the posts of Vice-President, in the places of MM. Bech (Luxem-

bourg) and Brown (United Kingdom), and that one candidate had been proposed, namely Lord Listowel, in place of Mr. Brown.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of the President, not to have a secret ballot, but to elect Lord Listowel Vice-President by acclamation.

Accordingly, Lord Listowel was declared elected.

The election to the remaining vacancy would be held later.

8. Speech by Mr. Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, Acting Chairman-in-Office of the Council of WEU

(General Debate, Doc. 323)

Mr. Dollinger addressed the Assembly.

The General Debate was opened.

Speakers : MM. Leynen, Michaud, Cadorna, Bourgoin, Dejardin, the President.

Mr. Dollinger replied to the speakers.

The General Debate was closed.

9. State of European security — aspects of western strategy

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 320)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Duynstee, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Emery, Matteotti, Tomney, Cadorna.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

10. Changes in the Composition of Committees

On the proposal of the Bureau, the Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

M. Zussy, Suppléant de la France (à la place de M. Baumel) ;

MM. von Mühlen et Rutschke, Suppléants de la République Fédérale d'Allemagne (à la place de Mme Flitz et de M. Hellige) ;

MM. Abens, Lucius et Emile Schaus, Suppléants du Luxembourg ;

MM. Bell, Emery, Price, Baroness Summerskill, MM. Webster et Yates, Suppléants du Royaume-Uni.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de M. Besold, désigné comme Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne à la place de M. Lermer, et de M. Berkeley, désigné comme Représentant du Royaume-Uni pour occuper un siège vacant.

6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 318)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier proposé par le Bureau pour la deuxième partie de la session, avec les modifications suivantes :

1. Le mardi 1^{er} décembre, matin, M. Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, remplacera M. Schroeder, Ministre fédéral des affaires étrangères, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.E.O.

2. Le jeudi 3 décembre, matin, l'intervention de M. George Ball, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement des États-Unis, n'aura pas lieu.

3. Le vendredi 4 décembre, après-midi, les interventions de M. Giscard d'Estaing, Ministre des finances de la République Française, et de M. Willy Brandt, Maire de Berlin, n'auront pas lieu.

7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée que deux sièges de Vice-Présidents sont vacants, ceux précédemment occupés par M. Bech (Luxem-

bourg) et par M. Brown (Royaume-Uni). Il n'a reçu qu'une seule candidature : celle de Lord Listowel, pour remplacer M. Brown.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire Lord Listowel Vice-Président par acclamation.

Lord Listowel est proclamé élu Vice-Président.

Le siège restant vacant sera pourvu ultérieurement.

8. Discours de M. Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

(Discussion générale, Doc. 323)

M. Dollinger prononce une allocution.

La discussion générale est ouverte.

Interviennent : MM. Leynen, Michaud, Cadorna, Bourgoïn, Dejardin, le Président.

M. Dollinger répond aux orateurs.

La discussion générale est close.

9. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 320)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Duynstee, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Emery, Matteotti, Tomeny, Cadorna.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

10. Modification dans la composition des commissions

Sur la proposition du Bureau, l'Assemblée adopte les propositions suivantes de modifications dans la composition des commissions :

*Committee on Defence Questions and Armaments
Luxembourg :*

Mr. Eugène Schaus as a full member in place of Mr. Bech ;

Mr. Lucius as an alternate in place of Mr. Margue.

United Kingdom :

Lord Listowel as a full member in place of Mr. Brown ;

Mr. Price as a full member in place of Mr. Healey.

General Affairs Committee

France :

Mr. de Grailly as a full member in place of Mr. Kalb, deceased ;

Mr. Zussy as an alternate in place of Mr. de Grailly.

Federal Republic of Germany :

Mr. von Mühlen as a full member in place of Mr. Achenbach ;

1 vacant seat (previously occupied by Mr. Zimmer).

Luxembourg :

Mr. Gallion as a full member in place of Mr. Cravatte ;

Mr. Abens as an alternate to fill a vacant seat.

Netherlands :

Mr. Bos as a full member in place of Miss Wttewaall van Stoetwegen.

United Kingdom :

Mr. Steele as a full member in place of Mr. Stonehouse ;

Mr. Yates as a full member to fill a vacant seat ;

Mr. Peel as a full member in place of Mrs. McLaughlin ;

Mr. Webster as a full member in place of Mr. Worsley ;

Lady Megan Lloyd George as an alternate in place of Mr. Irving.

*Committee on Budgetary Affairs
and Administration*

Federal Republic of Germany :

Mr. Rutschke as an alternate to fill a vacant seat.

Luxembourg :

Mr. Emile Schaus as a full member in place of Mr. Linden ;

Mr. Margue as an alternate in place of Mr. Prost.

Committee on Rules of Procedure and Privileges

Federal Republic of Germany :

Mr. Besold as an alternate in place of Mr. Lerner, deceased.

Luxembourg :

Mr. Lucius as a full member in place of Mr. Cravatte ;

Mr. Eugène Schaus as an alternate to fill a vacant seat.

Netherlands :

Mr. Bos as an alternate in place of Miss Wttewaall van Stoetwegen.

United Kingdom :

Lord Listowel as an alternate in place of Mr. Stonehouse ;

Mr. Yates as an alternate in place of Mr. Irving.

11. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.30 p.m.

*Commission des Questions de Défense
et des Armements*

Luxembourg :

M. Eugène Schaus, membre titulaire, à la place de M. Bech ;

M. Lucius, membre remplaçant, à la place de M. Margue.

Royaume-Uni :

Lord Listowel, membre titulaire, à la place de M. Brown ;

M. Price, membre titulaire, à la place de M. Healey.

Commission des Affaires Générales

France :

M. de Grailly, membre titulaire, à la place de M. Kalb, décédé ;

M. Zussy, membre remplaçant, à la place de M. de Grailly.

République Fédérale d'Allemagne :

M. von Mühlen, membre titulaire, à la place de M. Achenbach ;

1 siège vacant, précédemment occupé par M. Zimmer.

Luxembourg :

M. Gallion, membre titulaire, à la place de M. Cravatte ;

M. Abens, membre remplaçant, siège vacant.

Pays-Bas :

M. Bos, membre titulaire, à la place de Mlle Wttewaall van Stoetwegen.

Royaume-Uni :

M. Steele, membre titulaire, à la place de M. Stonehouse ;

M. Yates, membre titulaire, siège vacant ;

M. Peel, membre titulaire, à la place de Mme McLaughlin ;

M. Webster, membre titulaire, à la place de M. Worsley ;

Lady Megan Lloyd George, membre remplaçant, à la place de M. Irving.

*Commission des Affaires budgétaires
et de l'Administration*

République Fédérale d'Allemagne :

M. Rutschke, membre remplaçant, siège vacant.

Luxembourg :

M. Emile Schaus, membre titulaire, à la place de M. Linden ;

M. Margue, membre remplaçant, à la place de M. Prost.

Commission du Règlement et des Immunités

République Fédérale d'Allemagne :

M. Besold, membre remplaçant, à la place de M. Lermer, décédé.

Luxembourg :

M. Lucius, membre titulaire, à la place de M. Cravatte ;

M. Eugène Schaus, membre remplaçant, siège vacant.

Pays-Bas :

M. Bos, membre remplaçant, à la place de Mlle Wttewaall van Stoetwegen.

Royaume-Uni :

Lord Listowel, membre remplaçant, à la place de M. Stonehouse ;

M. Yates, membre remplaçant, à la place de M. Irving.

11. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Webster* (Lord Alport)
 Alric
Repossi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bettiol
 Fürst von Bismarck
 MM. *Erler* (Blachstein)
 Bos
Richards (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
 Clark
Matteotti (Conti)
 Lord Crathorne
 MM. Dardanelli
 de Grauw
 Dejardin
 Duterne
 Duynstee
Emery (Sir Eric Errington)
 Mme Flitz
 MM. *Caroli* (Foschini)
von Merkatz (Furler)
 Gallion

MM. Gauthier
Patiijn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 MM. Gresham Cooke
 Hannan
 Hauret
von Mühlen (Hellige)
 Mme Hubert
 MM. *Besold* (Jaeger)
Basile (Jannuzzi)
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. Kopf
 le Hodey
 Lord Listowel
 M. *Price* (Lady Megan Lloyd George)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Margue
Cottone (Massimo Lancellotti)
 Meyer
 Molter
 Montini
 Moutet
 Moyersoen
 Paul
 Peel

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Michaud* (Pfimlin)
 Pic
 Pierson
 Privat
 Radius
 Rapelli
Vallauri (Restagno)
 Ridley
 Eugène Schaus
Cortier (Schmid)
 Seidl
 Serres
Laan (Siegmann)
 Steele
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. Struye
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Wach
 Wahl
 Zimmer
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
 Berkeley
 Gonella

MM. Gros
 Malleville
 Nessler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Pinton
 Sir Ronald Russell
 M. Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

EIGHTH SITTING

Tuesday, 1st December 1964

ORDERS OF THE DAY

State of European security — aspects of western strategy
(Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO ;
Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander
Europe ; Resumed Debate on the Report of the Committee
on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft
Recommendation, Doc. 320 and Amendment).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Communication by the President

The President read a telegram from the Assembly of Captive European Nations.

4. Reference to Committee

(Doc. 329)

In accordance with Rule 51 of the Rules of Procedure, the Motion for a Resolution to amend Article III of the Charter and Rule 2 of the Rules of Procedure, tabled by Mr. Seidl and several of his colleagues (Doc. 329), was referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

5. State of European security — aspects of western strategy

(Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO ; Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe ; Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 320 and Amendment)

Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, addressed the Assembly.

General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe, addressed the Assembly.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

General Lemnitzer replied to questions by MM. Dassié, Erlér, Gresham Cooke, Kliesing, Bourgoïn, Tomney, Duterne, Gallion.

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Ridley.

Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, proposed that the vote on the draft Recommendation be postponed until the next Sitting.

The proposal was agreed to.

Speakers : MM. Struye, Baumel.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 1^{er} décembre 1964

ORDRE DU JOUR

Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (*Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.; Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe; Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 320 et amendement.*

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Communication du Président

Le Président donne lecture d'un télégramme adressé par l'Assemblée des nations européennes captives.

4. Renvoi en commission

(Doc. 329)

Conformément à l'article 51 du Règlement, la proposition de résolution présentée par M. Seidl et plusieurs de ses collègues sur la modification de l'article III de la Charte et de l'article 2 du Règlement (Doc. 329) est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

5. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale

(*Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.; Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe; Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 320 et amendement*)

M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., prononce une allocution.

Le général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe, prononce une allocution.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

Le général Lemnitzer répond aux questions posées par MM. Dassié, Erlar, Gresham Cooke, Kliesing, Bourgoïn, Tomney, Duterne, Gallion.

La discussion est reprise.

Intervient : M. Ridley.

M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, propose que le vote sur le projet de recommandation soit reporté à la prochaine séance.

Cette proposition est adoptée.

Interviennent : MM. Struye, Baumel.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

6. Changes in the Composition of a Committee

The Assembly agreed to the following changes in the membership of the General Affairs Committee :

Mr. Johnson as a full member in place of Mr. Yates ;

Mr. Yates as an alternate in place of Mr. Johnson.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 2nd December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.30 p.m.

**6. Modifications
dans la composition d'une commission**

L'Assemblée adopte les modifications suivantes dans la composition de la Commission des Affaires Générales :

M. Johnson, membre titulaire, à la place de M. Yates ;

M. Yates, membre remplaçant, à la place de M. Johnson.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 2 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Webster* (Lord Alport)
Repossi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Baumel
 Bettiol
Erler (Blachstein)
 Bos
Richards (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
Matteotti (Conti)
 Lord Crathorne
 MM. Dardanelli
 Dejardin
 Duterne
 Duynstee
 Mme Flitz
 MM. *Caroli* (Foschini)
 Gallion
 Gauthier

M. *Patiijn* (Goedhart)
 Lord Grantchester
 MM. Gresham Cooke
 Hannan
 Hauret
von Mühlen (Hellige)
 Mme Hubert
 MM. *Besold* (Jaeger)
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. Kopf
 le Hodey
 Lord Listowel
 M. *Price* (Lady Megan Lloyd George)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Grailly* (Malleville)
 Margue
Cottone (Massimo Lancellotti)
 Molter
 Montini
Leynen (Moyersoen)
Dassié (Nessler)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

Mme *Renger* (Paul)
 MM. Peel
Michaud (Pfimlin)
 Pierson
 Pinton
 Radius
 Rapelli
 Ridley
 Eugène Schaus
 Seidl
 Serres
 Steele
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. Struye
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
Süsterhenn (Zimmer)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Berkeley
 Fürst von Bismarck
 MM. Clark
 de Grauw
 Sir Eric Errington
 M. Furler

MM. Gonella
 Gros
 Jannuzzi
 Meyer
 Moutet
 Pic
 Privat

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Restagno
 Sir Ronald Russell
 MM. Siegmann
 Vos
 Wach
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

NINTH SITTING

Wednesday, 2nd December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. Election of a Vice-President of the Assembly.
2. State of European security — aspects of western strategy (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 320 and Amendment*).
3. Disarmament (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 321*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Election of a Vice-President of the Assembly

The President reminded the Assembly that one vacancy for a post of Vice-President remained to be filled, in place of Mr. Bech (Luxembourg), and informed the Assembly that one candidate had been proposed for the post, namely Mr. Eugène Schaus.

Speaker : Mr. Montini.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of the President, not to have a secret ballot, but to elect Mr. Eugène Schaus Vice-President by acclamation.

Accordingly, Mr. Eugène Schaus was declared elected.

4. State of European security — aspects of western strategy

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 320 and Amendment)

The Debate was resumed.

Speaker : MM. Erler, Gresham Cooke, Housiaux, Lord Kennet.

Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, and Mr. Duynstee, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

An Amendment to the draft Recommendation contained in Document 320 was tabled in the name of Lord Kennet :

1. In paragraph 3 of the substantive text of the draft Recommendation, delete the words "to support and participate in a multilateral nuclear force on the following basis:" and insert: "to support the principle of an Atlantic nuclear force on a multilateral basis, allowing for mixed-manned participation provided that it respects the following conditions:".

2. In paragraph 3(b) of the substantive text of the draft Recommendation, delete the words "the MLF" and insert: "this force".

3. Delete paragraph 4 of the substantive text of the draft Recommendation.

NEUVIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
2. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 320 et amendement*).
3. Le désarmement (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 321*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'un siège de Vice-Président est vacant, celui précédemment occupé par M. Bech (Luxembourg). Il n'a reçu qu'une seule candidature, celle de M. Eugène Schaus.

Intervient : M. Montini.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire M. Eugène Schaus Vice-Président par acclamation.

M. Eugène Schaus est proclamé élu Vice-Président.

4. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 320 et amendement*)

La discussion est reprise.

Interviennent : M^M. Erlar, Gresham Cooke, Housiaux, Lord Kennet.

M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et M. Duynstee, rapporteur, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

Un amendement au projet de recommandation contenu dans le Document 320 est déposé au nom de Lord Kennet :

1. Dans le paragraphe 3 du dispositif du projet de recommandation, remplacer : « à soutenir une force nucléaire multilatérale et à y participer sur les bases suivantes : » par les mots : « à soutenir le principe d'une force nucléaire atlantique sur une base multilatérale, permettant la participation d'effectifs mixtes, sous réserve du respect des conditions suivantes : ».
2. Dans le paragraphe 3 (b) du dispositif du projet de recommandation, remplacer les mots : « la M.L.F. » par les mots : « cette force ».
3. Supprimer le paragraphe 4 du dispositif du projet de recommandation.

A vote was held on the Amendment paragraph by paragraph.

The three paragraphs of the Amendment were agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

Speaker : Mr. Molter.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 37 votes to 9 with 15 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 110)¹.

5. Alteration to the Order of Business

The presentation of and debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on Disarmament and the vote on the draft Recommendation (Doc. 321) were postponed to the following Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.30 p.m.

1. See page 23.

Cet amendement est mis aux voix par division.

Les trois paragraphes de l'amendement sont successivement adoptés.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Intervient : M. Molter.

Le projet de recommandation ainsi amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 37 voix contre 9 et 15 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 110)¹.

5. Modification du calendrier

La présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le désarmement et le vote sur le projet de recommandation (Doc. 321) sont renvoyés à la prochaine séance.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 30.

1. Voir page 23.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Webster* (Lord Alport)
Repossi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Erler (Blachstein)
 Bos
Richards (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
 Lord Crathorne
 MM. *Housiaux* (de Grauw)
 Dejardin
 Duterne
 Duynstee
 Sir Eric Errington
 MM. *von Mühlen* (Mme Flitz)
Caroli (Foschini)
 Gallion
 Gauthier
Patiyn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 MM. Gresham Cooke
Dassié (Gros)

MM. Hannan
 Hauret
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Lord Kennet
 M. Kopf
 Lord Listowel
 M. *Price* (Lady Megan Lloyd George)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Montesquiou* (Malleville)
 Margue
Cottone (Massimo Lancellotti)
 Meyer
 Molter
 Montini
Jacquet (Moutet)
Meyers (Moyersoën)
Zussy (Nessler)
 Paul
 Peel
Michaud (Pflimlin)
 Pic

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Pierson
Escande (Pinton)
 Privat
 Radius
 Rapelli
Vallauri (Restagno)
 Ridley
 Eugène Schaus
Berkhan (Schmid)
 Serres
Laan (Siegmann)
 Steele
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. *Leynen* (Struye)
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
 Wach
 Wahl
Süsterhenn (Zimmer)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Baumel
 Berkeley
 Bettiol
 Fürst von Bismarck

MM. Clark
 Conti
 Dardanelli
 Furler
 Gonella

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Hellige
 le Hodey
 Sir Ronald Russell
 M. Seidl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 6 by roll-call on the amended draft
Recommendation on the state of European security
— aspects of western strategy (Doc. 320)¹:

Ayes 37
Noes 9
Abstentions 15

Ayes :

MM. *Repossi* (Amatucci)
Badini Confalonieri
Bauer
Erler (Blachstein)
Bos
Cadorna
Housiaux (de Grauw)
Duynstee
Gallion
Patijn (Goedhart)
Gresham Cooke
Hannan
Mme Hubert

M. Johnson
Lord Kennet
M. Kopf
Lord Listowel
MM. *Price* (Lady Megan Lloyd
George)
Margue
Cottone (Massimo Lancellotti)
Montini
Jacquet (Moutet)
Paul
Rapelli
Vallauri (Restagno)

Noes :

MM. *Richards* (Bourgeois)
Bourgoin
Duterne

MM. *Dassié* (Gros)
Hauret
Zussy (Nessler)

Abstentions :

Lord Crathorne
M. Dejardin
Sir Eric Errington
MM. *von Mühlen* (Mme Flitz)
Gauthier

Lord Grantchester
MM. *Memmel* (Jaeger)
Molter
Meyers (Moyersoén)
Peel

ANNEXE II

Vote n° 6 par appel nominal sur le projet de
recommandation amendé sur l'état de la sécurité
européenne — Aspects de la stratégie occidentale
(Doc. 320)¹:

Pour 37
Contre 9
Abstentions 15

Pour :

MM. Eugène Schaus
Berkhan (Schmid)
Serres
Laan (Siegmann)
Steele
Mme Stoffels-van Haaften
MM. Tjalma
Tomney
Valmarana
Wach
Sisterhenn (Zimmer)
Kliesing

Contre :

M. Radius
Lord Stonehaven
M. Voilquin

MM. *Michaud* (Pflimlin)
Pierson
Escande (Pinton)
Leynen (Struye)
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE NINTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA NEUVIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 110***on the state of European security***
Aspects of western strategy

The Assembly,

Reaffirming its conviction that the security of the people here represented will be best ensured through the conclusion of a treaty of general and complete disarmament or arms control, with adequate provision for inspection and enforcement ;

Believing that until such a treaty is concluded, a continuing effort must be made in both the conventional and nuclear fields to ensure the legitimate defence of the NATO countries, that in the nuclear age this defence is indivisible, and more effective on an integrated basis which should henceforth be applied within the framework of NATO, and that responsibility for it must be shared by all countries in the Alliance ;

Believing in particular that every effort must be made to institute a system of joint political control over nuclear forces assigned to the Alliance, and to secure the integration of these forces, with a view both to enhancing their effectiveness as a deterrent and instrument of peace, and to eliminating the dangers inherent in the further proliferation of independent nuclear forces ;

Considering the oft opposing views on military strategy being put forward in member countries to be harmful to the Alliance, and recalling the terms of Recommendation 98,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That member governments of WEU be urged to take the initiative in drawing up, together with the other European and North American members of NATO, a common defence policy ;
2. That member governments be urged to call for the adoption of a single strategic policy by the North Atlantic Council embodying the following principles :
 - (a) "That NATO defence planning ensure that within the limits of resources the forces available to meet any aggression shall provide the political authority with the widest possible choice of courses of action ;"
 - (b) "That continuing political decision and control govern any use of nuclear weapons, ensuring that these weapons shall not be used in the case of an attack by conventional forces when such attack can be repelled by NATO conventional forces ;" *
3. That it urge all member governments of WEU and NATO to support the principle of an Atlantic nuclear force on a multilateral basis, allowing for mixed-manned participation, provided that it respects the following conditions :
 - (a) strong political control of the force to be exercised by the participating countries ;
 - (b) the statute of this force to be compatible with the Resolution on the prevention of the wider dissemination of nuclear weapons adopted by the United Nations General Assembly on 4th December 1961.

* Paragraphs 1 and 2 of Recommendation 98.

RECOMMANDATION n° 110**sur l'état de la sécurité européenne
Aspects de la stratégie occidentale**

L'Assemblée,

Réaffirmant sa conviction que le meilleur moyen d'assurer la sécurité des peuples représentés en son sein est de conclure un traité de désarmement général et complet ou de contrôle des armements, prévoyant les modalités d'inspection et d'application appropriées ;

Estimant que tant qu'un traité de ce genre ne sera pas conclu, les efforts devront se poursuivre sans relâche, tant dans le domaine des armes conventionnelles que des armes nucléaires, pour assurer la légitime défense des pays de l'Alliance ; que cette défense est indivisible à l'âge nucléaire et plus efficace sur la base de l'intégration qui devrait dès lors être mise en œuvre dans le cadre de l'O.T.A.N., et que la responsabilité dans ce domaine doit être partagée entre tous les pays membres de l'Alliance ;

Estimant en particulier que tous les efforts doivent être déployés pour instituer un système de contrôle politique commun sur les forces nucléaires affectées à l'Alliance, et pour assurer l'intégration de ces forces, en vue d'accroître leur efficacité en tant que force de dissuasion et instrument de paix et d'éliminer les risques inhérents à toute nouvelle prolifération des forces nucléaires indépendantes ;

Considérant que les vues souvent divergentes en matière de stratégie militaire qui se manifestent dans les Etats membres sont préjudiciables à l'Alliance, et rappelant les termes de la Recommandation n° 98,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter instamment les gouvernements membres de l'U.E.O. à prendre l'initiative d'élaborer, de concert avec les autres membres européens et nord-américains de l'O.T.A.N., une politique de défense commune ;
2. D'inviter instamment les gouvernements membres à rechercher l'adoption par le Conseil de l'Atlantique Nord d'une politique stratégique unique incarnant les principes suivants :
 - (a) « Que les plans stratégiques de l'O.T.A.N. soient tels que, dans les limites des ressources, les forces disponibles pour faire face à toute agression offrent à l'autorité politique une gamme de solutions aussi étendue que possible ;
 - (b) Que toute utilisation d'armes nucléaires soit soumise à un contrôle et à une décision politiques continus en tenant compte de ce que ces armes ne seront pas utilisées en cas d'attaque menée par des moyens conventionnels, si pareille attaque peut être repoussée par les forces conventionnelles de l'O.T.A.N. » * ;
3. D'inviter instamment tous les gouvernements membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. à soutenir le principe d'une force nucléaire atlantique sur une base multilatérale, permettant la participation d'effectifs mixtes, sous réserve du respect des conditions suivantes :
 - (a) un fort contrôle politique de la force serait exercé par les pays participants ;
 - (b) le statut de cette force serait compatible avec la résolution sur la prévention d'une nouvelle prolifération des armes nucléaires adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 décembre 1961.

* Paragraphes 1 et 2 de la Recommandation n° 98.

TENTH SITTING

Wednesday, 2nd December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. Disarmament (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 321*).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 322*).
3. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1965 (Doc. 316 and Amendment); Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 —
4. The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Doc. 314 and Addendum); Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1964 (Doc. 315) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 316 and Amendment, 314 and Addendum and 315*).
4. Action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 328*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Disarmament

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 321)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Lord Kennet, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Voilquin.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 111)¹.

4. Progress in space technology and possible repercussions on strategy

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322)

The President announced that Mr. Johnson and several of his colleagues had requested that the Report be referred to the General Affairs Committee.

Speakers : Lord Crathorne, Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

The President said the matter could be decided at a later stage.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Bourgoïn, Rapporteur.

Mr. Tomney moved that the Report be referred to the General Affairs Committee.

1. See page 28.

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. Le désarmement (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 321*).
2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 322*).
3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 (Doc. 316 et amendement); Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 314 et addendum); Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964 (Doc. 315) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 316 et amendement, 314 et addendum, 315*).
4. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Doc. 328*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Le désarmement

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 321*)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par Lord Kennet, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Voilquin.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 111) ¹.

4. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322*)

Le Président annonce que M. Johnson et plusieurs de ses collègues demandent que le rapport soit renvoyé à la Commission des Affaires Générales.

Interviennent : Lord Crathorne, M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Le Président déclare que l'Assemblée sera appelée à se prononcer ultérieurement sur cette demande de renvoi.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Bourgoïn, rapporteur.

M. Tomney présente la demande de renvoi du rapport à la Commission des Affaires Générales.

1. Voir page 28.

Speakers (pursuant to Rule 32 of the Rules of Procedure) : Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, Sir Eric Errington.

The request that the Report be referred to the General Affairs Committee was negatived.

The Debate was opened.

Speakers : Sir Eric Errington, MM. Tomney, Johnson.

Mr. Bourgoïn, Rapporteur, and Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The vote on the draft Recommendation was deferred to the next Sitting.

5. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1965

(Doc. 316 and Amendment)

Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts

(Doc. 314 and Addendum)

Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1964

(Doc. 315)

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 316 and Amendment, 314 and Addendum and 315)

The Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration were presented by Mr. Molter, Chairman and Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Radius, Badini Confalonieri, Johnson, Duynstee, le Hodey.

Mr. Molter replied to the speakers.

The President addressed the Assembly.

The Debate was closed.

Mr. Molter proposed an Amendment to the draft budget contained in Document 316 :

Head III - Expenditure on premises and equipment

Sub-Head 5

Capital equipment

Reduce the estimate by 16,000 francs.

Consequently, the total budget for the financial year 1965 is reduced to 2,124,000 francs.

The Amendment was agreed to.

The amended draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965 contained in Document 316 was agreed to unanimously.

The Motion to approve the final accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 contained in Document 314 Addendum was agreed to unanimously.

The draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1964 contained in Document 315 was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 11)¹.

6. Action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly

(Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 323)

The Report of the Working Party was presented by Mr. Meyers, Rapporteur.

Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

The Debate was opened.

Speakers : Mrs. Hubert, MM. Dassié, Laan.

Mr. Meyers, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

1. See page 29.

Interviennent (en application de l'article 32 du Règlement) : M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Sir Eric Errington.

La demande de renvoi n'est pas adoptée.

La discussion est ouverte.

Interviennent : Sir Eric Errington, MM. Tomney, Johnson.

M. Bourgoïn, rapporteur, et M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

Le vote sur le projet de recommandation est reporté à la prochaine séance.

**5. Projet de budget
des dépenses administratives
de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965
(Doc. 316 et amendement)**

**Comptes relatifs aux dépenses administratives
de l'Assemblée pour l'exercice financier
1963 — Rapport du Commissaire aux comptes
et motion d'approbation des comptes définitifs
(Doc. 314 et addendum)**

**Projet d'avis sur le budget des organes ministériels
de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964
(Doc. 315)**

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 316 et amendement, 314 et addendum, 315)

Les rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sont présentés par M. Molter, président et rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Radius, Badini Confalonieri, Johnson, Duynstee, le Hodey.

M. Molter répond aux orateurs.

Le Président de l'Assemblée fait une communication.

La discussion est close.

M. Molter présente un amendement au projet de budget contenu dans le Document 316 :

*Chapitre III — Dépenses de locaux
et d'équipement*

Article 5

Dépenses d'équipement

Réduire le crédit prévu de 16.000 francs.

En conséquence, le montant total du budget pour l'exercice 1965 est ramené à 2.124.000 francs.

L'amendement est adopté.

Le projet amendé de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965, contenu dans le Document 316, est adopté à l'unanimité.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, contenue dans le Document 314 addendum, est adoptée à l'unanimité.

Le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964, contenu dans le Document 315, est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 11) ¹.

6. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Doc. 328)

Le rapport du Groupe de travail est présenté par M. Meyers, rapporteur.

M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

Interviennent : Mme Hubert, MM. Dassié, Laan.

M. Meyers, rapporteur, répond aux orateurs.

La discussion est close.

1. Voir page 29.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 24) ¹.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 3rd December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.10 p.m.

1. See page 30

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 24) ¹.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 3 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 10.

1. Voir page 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹ :

MM. Alric
Repossi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
Jacobs (Bauer)
Zussy (Baumel)
 Bettioli
Erlor (Blachstein)
 Bos
Richards (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
Matteotti (Conti)
 Lord Crathorne
 MM. *Cottone* (Dardanelli)
 Dejardin
 Duterne
 Duynstee
 Sir Eric Errington
 MM. *von Mühlen* (Mme Flitz)
Caroli (Foschini)

MM. Gallion
Patiyn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 MM. Hannan
 Hauret
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. Kopf
 le Hodey
Price (Lady Megan Lloyd George)
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. Margue
 Massimo Lancellotti
 Meyer
 Molter
 Montini
Meyers (Moyersoer)
Dassie (Nessler)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹ :

MM. *Cortier* (Paul)
 Peel
 Pic
Vitter (Pinton)
 Radius
 Rapelli
 Eugène Schaus
Berkhan (Schmid)
 Serres
Laan (Siegmann)
 Steele
 Mme Stoffels-van Haften
 Lord Stonehaven
 MM. *Leymen* (Struye)
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
 Wahl
Süsterhenn (Zimmer)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence :

Lord Alport
 M. Berkeley
 Fürst von Bismarck
 MM. Clark
 de Grauw
 Furler
 Gauthier
 Gonella

MM. Gresham Cooke
 Gros
 Hellige
 Lord Listowel
 MM. Malleville
 Moutet
 Pflimlin
 Pierson

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Privat
 Restagno
 Ridley
 Sir Ronald Russell
 MM. Seidl
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 111
on disarmament

The Assembly,

Hoping that the slight improvement noted during the past year in relations between Western and Eastern Europe will continue and even increase;

Forgetful neither of the long history which unites all Europe in a common heritage nor of that which has divided it in this generation;

Solicitous for recently achieved unity and friendship within Western Europe and between Western Europe and North America,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Call on member governments to make East-West arms control and the normalisation of relations between European powers the overriding aim of their foreign and defence policies;
2. Point out to member governments that this aim can only be achieved by shaping national and alliance strategies and policies in a way compatible with it;
3. Urge each member government to adopt the internal parliamentary and governmental dispositions which will best promote the achievement of East-West arms control and the normalisation of relations between European powers.

RECOMMANDATION n° 111
sur le désarmement

L'Assemblée,

Espérant que la légère amélioration enregistrée au cours de l'année écoulée dans les relations entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale pourra persister et même s'accroître ;

N'oubliant ni la longue histoire qui unit tous les peuples européens en un patrimoine commun, ni celle qui les a divisés au cours de la dernière génération ;

Ayant à cœur de maintenir les liens d'unité et d'amitié récemment créés en Europe occidentale d'une part, entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord d'autre part,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter les gouvernements membres à faire du contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest et de l'harmonisation des relations entre puissances européennes le principal objectif de leurs politiques étrangère et de défense ;
2. D'attirer l'attention des gouvernements membres sur le fait que cet objectif ne peut être atteint qu'en définissant pour nos pays et pour l'Alliance des stratégies et des politiques compatibles avec lui ;
3. D'inviter instamment les Etats membres à adopter, au sein de leur parlement et de leur gouvernement, les mesures qui permettront le mieux de réaliser le contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest et l'harmonisation des relations entre puissances européennes.

OPINION 11***on the budget of Western European Union for the financial year 1964***

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council have complied with the provisions of Article VIII (c) of the Charter ;

Having taken note of its contents ;

Has no comment to make at this stage on the figures communicated.

AVIS n° 11***sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1964***

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions du titre VIII (c) de la Charte,

En prend note,

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations sur les chiffres communiqués.

RESOLUTION 24***on the means to reinforce relations
between the Assembly of Western European Union
and national parliaments***

The Assembly,

Convinced that its action will be effective only if the opinions accepted by it are reflected in the national parliaments ;

Anxious to promote its European task within the national parliaments,

INVITES ITS REPRESENTATIVES

1. To study the possibility of holding an annual debate on the work of the Assembly, either separately, or at the same time as the debate on the foreign affairs or the national defence budget ;
2. To study how a national parliament could make use of texts and debates of the Assembly in support of its own debates ;
3. To make suggestions for strengthening relations between the Assembly and the national parliaments.

RÉSOLUTION n° 24
sur les moyens de renforcer les liens entre
l'Assemblée de l'U.E.O. et
les parlements nationaux

L'Assemblée,

Convaincue que son action se rendra efficace seulement quand les opinions admises par elle trouveront un plein écho dans les parlements nationaux ;

Soucieuse de promouvoir sa mission européenne au sein des parlements nationaux,

INVITE LES REPRÉSENTANTS

1. A étudier les possibilités d'instaurer un débat annuel sur les travaux de l'Assemblée, soit à part, soit au moment de la présentation du budget des affaires étrangères ou de celui de la défense ;
2. A étudier comment un parlement national pourrait faire usage des textes et débats déjà discutés à l'Assemblée, pour étayer un débat national futur ;
3. A formuler des suggestions en vue d'affermir les liens entre l'Assemblée et les parlements nationaux.

ELEVENTH SITTING

Thursday, 3rd December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (*Presentation of and Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (*Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322 and Amendments*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Alteration to the Order of Business

The Assembly agreed that the resumed debate on the Reports of the General Affairs Committee and the votes on the draft Recommendations (Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments) should be held at the next Sitting instead of the Thirteenth Sitting in the morning of Friday, 4th December.

The Assembly also agreed that the vote on the draft Recommendation of the Committee on Defence Questions and Armaments on progress in space technology and possible repercussions on strategy (Doc. 322 and Amendments) should be postponed until the end of the next Sitting.

4. Unity of action — political union and WEU

The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(Presentation of and Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments)

The Report of the General Affairs Committee on unity of action — political union and WEU was presented by Mr. von Merkat, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the political future of NATO was presented by Mr. de Grailly, Rapporteur.

Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

The Report of the General Affairs Committee on the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community was presented by Mr. Leynen, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers: Mr. de la Vallée Poussin, Lord Listowel, Mr. Meyer.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.30 p.m.

ONZIÈME SÉANCE

Judi 3 décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.; L'avenir politique de l'O.T.A.N.; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements*).

2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (*Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322 et amendements*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modification du calendrier

L'Assemblée décide de procéder, au cours de sa prochaine séance, à la suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales ainsi qu'aux votes sur les projets de recommandations prévus pour la séance du vendredi 4 décembre, matin (Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements).

Elle décide en outre de reporter à la même séance le vote sur le projet de recommandation présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements (Doc. 322 et amendements).

4. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. est présenté par M. von Merkatz, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'avenir politique de l'U.E.O. est présenté par M. de Grailly, rapporteur.

M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne est présenté par M. Leynen, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. de la Vallée Poussin, Lord Listowel, M. Meyer.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 30.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Webster* (Lord Alport)
Lemaire (Alic)
Reposi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Zussy (Baumel)
Süsterhenn (Fürst von Bismarck)
 Mme *Renger* (Blachstein)
 MM. Bos
Dassié (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
 Lord Crathorne
 MM. de Grauw
 Dejardin
Richards (Duterne)
 Dvynstee
 Sir Eric Errington
 M. *von Mühlen* (Mme Flitz)

MM. *Caroli* (Foschini)
 Furler
 Gallion
 Gauthier
Patijn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 M. Hannan
 Mme Hubert
 M. *Memmel* (Jaeger)
 Lord Kennet
 MM. Kopf
Meyers (le Hodey)
 Lord Listowel
 Lady Megan Lloyd George
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Grailly* (Malleville)
 Massimo Lancellotti
 Meyer
 Molter
 Montini
de la Vallée Poussin
 (Moyersoen)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Cortier* (Paul)
 Peel
 Pierson
 Radius
 Rapelli
 Restagno
 Eugène Schaus
Berkhan (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mlle *Kok* (Siegmann)
 M. Steele
 Mme Stoffels-van Haften
 MM. *Leynen* (Struye)
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Vos
Michaud (Wach)
 Wahl
von Merkatz (Zimmer)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Berkeley
 Bettiol
 Clark
 Conti
 Dardanelli
 Gonella
 Gresham Cooke
 Gros

MM. Hauret
 Hellige
 Jannuzzi
 Johnson
 Margue
 Moutet
 Nessler
 Pffimlin

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pic
 Pinton
 Privat
 Ridley
 Sir Ronald Russell
 Lord Stonehaven
 M. Voilquin

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TWELFTH SITTING

Thursday, 3rd December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO ; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (*Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (*Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322 and Amendments*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Unity of action — political union and WEU

The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Webster, Jannuzzi, Kopf, Bettiol.

The Debate was adjourned until later in the Sitting.

4. Changes in the Composition of a Committee

In application of Rule 39 (6) of the Rules of Procedure, the Assembly agreed to the following

changes in the membership of the General Affairs Committee :

Mr. von Merkatz as a full member in place of Mr. Zimmer ;

Mr. Besold as an alternate in place of Mr. von Merkatz.

5. Reference to Committee

(Doc. 330)

In accordance with Rule 16 (3) of the Rules of Procedure, the Motion for a Resolution relating to peaceful space questions (Doc. 330) tabled by Lord Crathorne and several of his colleagues was referred to the Presidential Committee.

6. Unity of action — political union and WEU

The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Patijn, Price.

Mr. de Grailly, Rapporteur of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 3 décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements*).
2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (*Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322 et amendements*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Unité d'action - L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Webster, Jannuzzi, Kopf, Bettioli.

La discussion est interrompue.

4. Modifications dans la composition d'une commission

En application de l'article 39 (6) du Règlement, l'Assemblée adopte les modifications sui-

vantes dans la composition de la Commission des Affaires Générales :

M. von Merkat, membre titulaire, à la place de M. Zimmer ;

M. Besold, membre remplaçant, à la place de M. von Merkat.

5. Renvoi en commission

(Doc. 330)

Conformément à l'article 16 (3) du Règlement, la proposition de résolution présentée par Lord Crathorne et plusieurs de ses collègues sur les questions relatives à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (Doc. 330) est renvoyée au Comité des Présidents.

6. Unité d'action - L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Patijn, Price.

M. de Grailly, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, répond aux orateurs.

Speaker : Mr. Michaud.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Tomney, de la Vallée Poussin.

Mr. von Merkat, Rapporteur of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation on unity of action — political union and WEU contained in Document 325.

An Amendment was tabled in the name of Mr. Webster :

In paragraph 1 of the Recommendation proper, leave out the words "even if initially limited to the signatory States of the Rome and Paris Treaties".

Speakers : MM. le Hodey, Montini, Lord Crathorne, MM. Badini Confalonieri, Radius, Johnson, von Merkat, Lord Crathorne, MM. Vos, von Merkat, Lord Crathorne, Mr. Montini, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

Speaker : Mr. Tjalma.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 49 votes to 2 with 7 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 112) ¹.

The Assembly considered the draft Recommendation on the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community contained in Document 327.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Vos :

In the text of the Recommendation proper, delete paragraphs 3 and 4 and insert :

"Take advantage of United Kingdom membership in WEU to apply appropriate procedures with a view to bringing the economic policies

and customs practices of the European Economic Community and the European Free Trade Association closer together, and to harmonise the position of the Six and the Seven for the Kennedy round negotiations ;".

Speakers : MM. Vos, de Grailly.

Mr. Leynen, Rapporteur of the General Affairs Committee, proposed an Amendment to paragraph 1 of the text of the draft Recommendation proper, to delete "resume" and insert "maintain".

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Leynen :

At the end of paragraph 3 of the operative text of the draft Recommendation, add the words :

"and, in particular, set up a special permanent body responsible for following the economic relations between the member States."

Speakers : MM. Leynen, Vos, Radius.

Amendment No. 2 tabled by Mr. Vos was agreed to as a new paragraph 3.

Speaker : Mr. Leynen.

Amendment No. 1 tabled by Mr. Leynen was amended, by leaving out the words "and in particular" and, as amended, agreed to as a new paragraph 4.

An Amendment (No. 3) was tabled in the name of Mr. Bourgoin :

At the end of the text of the draft Recommendation proper, add the following paragraphs :

"8. Study, in accordance with the Resolutions of the Messina Conference of 2nd June 1955, the possibility of making the supersonic aircraft Concord a European project in respect of its production, financing and use by European airlines ;

9. Consider sanctions against companies subsidised by member countries which select supersonic aircraft other than the Concord."

Speakers : MM. Bourgoin, Leynen, Bourgoin, Badini Confalonieri, Bourgoin.

1. See page 41.

Intervient : M. Michaud.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Tomney, de la Vallée Poussin.

M. von Merkat, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. contenu dans le Document 325.

Un amendement a été déposé par M. Webster :

Dans le paragraphe 1 de la recommandation elle-même, supprimer les mots « même si initialement celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris ».

Interviennent : MM. le Hodey, Montini, Lord Crathorne, MM. Badini Confalonieri, Radius, Johnson, von Merkat, Lord Crathorne, MM. Vos, von Merkat, Lord Crathorne, MM. Montini, Lucifero d'Aprigliano.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Intervient : M. Tjalma.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 49 voix contre 2 et 7 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 112) ¹.

L'Assemblée examine le projet de recommandation sur le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne contenu dans le Document 327.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Vos :

Dans le projet de recommandation, remplacer les paragraphes 3 et 4 de la recommandation elle-même par le paragraphe suivant :

« De profiter de la participation de la Grande-Bretagne à l'U.E.O. pour appliquer les procédures appropriées en vue de rapprocher les

1. Voir page 41.

politiques économiques et les pratiques douanières de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange, et pour harmoniser les positions des Six et des Sept en ce qui concerne les négociations du *Kennedy round* ; »

Interviennent : MM. Vos, de Grailly.

M. Leynen, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, propose un amendement tendant à remplacer, dans la première phrase de la recommandation proprement dite, le mot « reprendre » par le mot « maintenir ».

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Leynen :

Dans le projet de recommandation, ajouter à la fin du paragraphe 3 de la recommandation elle-même, les mots :

« , notamment, de mettre en place un organisme spécial permanent chargé de suivre les relations économiques entre les pays membres ; »

Interviennent : MM. Leynen, Vos, Radius.

L'amendement n° 2, déposé par M. Vos, est adopté et devient le nouveau paragraphe 3.

Intervient : M. Leynen.

L'amendement n° 1, déposé par M. Leynen, modifié par la suppression du mot « notamment », est adopté et devient le nouveau paragraphe 4.

Un amendement (n° 3) a été déposé par M. Bourgoïn :

Ajouter, à la fin de la recommandation elle-même, deux nouveaux paragraphes rédigés comme suit :

« 8. D'étudier, conformément aux résolutions de la conférence de Messine du 2 juin 1955, la possibilité de faire de l'avion supersonique Concorde un projet européen pour sa fabrication, son financement et son emploi par les sociétés de navigation aérienne européennes ;

9. D'envisager des sanctions envers les compagnies bénéficiant de subventions des pays membres qui choisiraient un autre appareil supersonique de préférence au Concorde. »

Interviennent : MM. Bourgoïn, Leynen, Bourgoïn, Badini Confalonieri, Bourgoïn.

The Amendment was referred to the General Affairs Committee.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 52 votes to 0 with 3 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 113) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation on the political future of NATO contained in Document 324.

Speakers : MM. Tjalma, Badini Confalonieri.

The draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix IV) by 43 votes to 1 with 10 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 114) ².

7. Progress in space technology and possible repercussions on strategy

(Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322 and Amendments)

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Lord Crathorne :

In the text of the Recommendation proper, delete the last paragraph and insert :

“That in accordance with Article 2, paragraph 2, of the ELDO Convention, that Organisation shall continue to concern itself

only with peaceful application of space vehicle launchers.”

The Amendment was withdrawn.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Bourgoïn :

Leave out the whole of the Recommendation proper, and insert :

“1. That the member governments be urged to call for a programme for the inter-European bodies which already exist, and which, with due regard for their statutes, will enable them to reach the most advanced level of development as soon as possible.

2. That for this purpose the technical co-operation of the Government of the United States be sought.”

Speakers : MM. Bourgoïn, Cadorna.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 115) ¹.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 4th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 7.20 p.m.

1. See page 42.

2. See page 44.

1. See page 45.

L'amendement est renvoyé à la Commission des Affaires Générales.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III) par 52 voix contre 0 et 3 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 113) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation sur l'avenir politique de l'O.T.A.N. contenu dans le Document 324.

Interviennent : MM. Tjalma, Badini Confalonieri.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe IV) par 43 voix contre 1 et 10 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 114) ².

7. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie

(Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322 et amendements)

Un amendement (n° 1) a été déposé par Lord Crathorne :

Dans le texte de la recommandation elle-même, remplacer le dernier paragraphe par le paragraphe suivant :

« De faire en sorte que, conformément à l'article 2, paragraphe 2, de la Convention du C.E.C.L.E.S., cette organisation continue de se

préoccuper uniquement de l'utilisation des lanceurs d'engins spatiaux à des fins pacifiques. »

L'amendement est retiré.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Bourgoïn :

Remplacer le texte de la recommandation elle-même par le texte suivant :

« 1. D'insister pour que les gouvernements des Etats membres demandent la définition, pour les organismes inter-européens existant déjà, et dans le respect de leurs statuts, d'un programme susceptible de les mener, dès que possible, à atteindre le niveau des réalisations les plus élevées ;

2. De rechercher, à cette fin, la coopération technique du gouvernement américain. »

Interviennent : MM. Bourgoïn, Cadorna.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 115) ¹.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 4 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 19 h. 20.

1. Voir page 42.

2. Voir page 44.

1. Voir page 45.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Webster* (Lord Alport)
Dassié (Alric)
Repossi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Baumel
 Bettiol
Süsterhenn (Fürst von Bismarck)
Erler (Blachstein)
 Bos
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
 Lord Crathorne
 MM. de Grauw
 Dejardin
 Duynstee
 Sir Eric Errington
 MM. *von Mühlen* (Mme Flitz)
Caroli (Foschini)
 Gallion
 Gauthier

MM. *Patiijn* (Goedhart)
 Gonella
 Lord Grantchester
 MM. *Lemaire* (Gros)
 Hannan
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Jannuzzi
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. Kopf
 le Hodey
 Lord Listowel
 Lady Megan Lloyd George
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Grailly* (Malleville)
Lucius (Margue)
 Massimo Lancellotti
 Meyer
 Molter
 Montini
de la Vallée Poussin
 (Moyersoën)
Cortier (Paul)

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Peel
 Pierson
Jacquet (Pinton)
 Radius
 Rapelli
 Eugène Schaus
Berkhan (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mlle *Kok* (Siegmann)
 M. *Price* (Steele)
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. *Leynen* (Struye)
 Tjalma
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
Michaud (Wach)
 Wahl
von Merkatz (Zimmer)
 Kliesing

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Berkeley
 Bourgeois
 Clark
 Conti
 Dardanelli
 Duterne
 Furler

MM. Gresham Cooke
 Hauret
 Hellige
 Moutet
 Nessler
 Pflimlin
 Pic

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Privat
 Restagno
 Ridley
 Sir Ronald Russell
 Lord Stonehaven

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 7 by roll-call on the amended draft Recommendation on unity of action — political union and WEU (Doc. 325)¹:

Ayes	49
Noes	2
Abstentions	7

Ayes :

MM. <i>Webster</i> (Lord Alport)	M. Gauthier
<i>Reposi</i> (Amatucci)	Lord Grantchester
<i>Picardi</i> (Azara)	M. Hannan
Badini Confalonieri	Mme Hubert
Bauer	M. Johnson
Bettiol	Lord Kennet
Bos	MM. Kopf
Brauer	le Hodey
Cadorna	Lord Listowel
Lord Crathorne	Lady Megan Lloyd George
MM. <i>Meyers</i> (de Grauw)	MM. Meyer
Dejardin	Molter
Duynstee	Montini
Sir Eric Errington	<i>Cortier</i> (Paul)
MM. <i>von Mühlen</i> (Mme Flitz)	Peel
<i>Caroli</i> (Foschini)	Pierson
Gallion	<i>Jacquet</i> (Pinton)

Noes :

M. *Mommel* (Jaeger)
Marchese Lucifero d'Aprigliano

Abstentions :

MM. *Dassié* (Alric)
Bourgoin
Patiijn (Goedhart)
de Grailly (Malleville)
de la Vallée Poussin
(Moyersoën)
Radius
Voilquin

ANNEXE II

Vote n° 7 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. (Doc. 325)¹:

Pour	49
Contre	2
Abstentions	7

Pour :

MM. Rapelli
Berkhan (Schmid)
Seidl
Serres
Mlle *Kok* (Siegmann)
M. *Price* (Steele)
Mme Stoffels-van Haaften
MM. *Leynen* (Struye)
Tjalma
Tomney
Valmarana
Vos
Michaud (Wach)
Wahl
von Merkatz (Zimmer)

Contre :

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX III

Vote No. 8 by roll-call on the amended draft Recommendation on the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (Doc. 327)¹:

Ayes	52
Noes	0
Abstentions	3

Ayes :

MM. *Webster* (Lord Alport)
Dassié (Alric)
Reposi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bettiol
 Bos
 Bourgoïn
 Brauer
 Cadorna
 Lord Crathorne
 MM. *Meyers* (de Grauw)
 Dejardin
 Duynstee
 Sir Eric Errington
 MM. *Caroli* (Foschini)
 Gallion

M. Gauthier
 Lord Grantchester
 M. Hannan
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Johnson
 Kopf
 le Hodey
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Grailly* (Malleville)
 Meyer
 Molter
 Montini
de la Vallée Poussin
 (Moyersoën)
Cortier (Paul)
 Peel
 Pierson

Abstentions :

M. *Patiijn* (Goedhart)
 Lord Listowel
 Lady Megan Lloyd George

ANNEXE III

Vote n° 8 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (Doc. 327)¹:

Pour	52
Contre	0
Abstentions	3

Pour :

MM. *Jacquet* (Pinton)
 Radius
 Rapelli
Berkhan (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mlle *Kok* (Siegmann)
 M. *Price* (Steele)
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. *Leymen* (Struye)
 Tjalma
 Tomney
 Voilquin
 Vos
Michaud (Wach)
 Wahl
von Merkatz (Zimmer)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX IV

Vote No. 9 by roll-call on the draft Recommendation on the political future of NATO (Doc. 324)¹:

Ayes 43
 Noes 1
 Abstentions 10

Ayes :

MM. *Dassié* (Alric)
Reposi (Amatucci)
Picardi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
 Bettiol
 Bos
 Bourgoin
 Brauer
 Cadorna
Meyers (de Grauw)
 Duynstee
Caroli (Foschini)
 Gallion
 Gauthier

Lord Grantchester
 Mme Hubert
 MM. *Memmel* (Jaeger)
 Johnson
 Kopf
 le Hodey
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *de Grailly* (Malleville)
 Meyer
 Molter
 Montini
de la Vallée Poussin
 (Moyersoen)
Cortier (Paul)
Jacquet (Pinton)

Noes :

M. Vos

Abstentions :

M. *Webster* (Lord Alport)
 Lord Crathorne
 M. Dejardin
 Sir Eric Errington

MM. *Patiijn* (Goedhart)
 Hannan
 Lord Listowel

ANNEXE IV

Vote n° 9 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'avenir politique de l'O.T.A.N. (Doc. 324)¹:

Pour 43
 Contre 1
 Abstentions 10

Pour :

MM. Radius
 Rapelli
Berkhan (Schmid)
 Seidl
 Serres
 Mlle *Kok* (Siegmann)
 M. *Price* (Steele)
 Mme Stoffels-van Haaften
 MM. *Leynen* (Struye)
 Tjalma
 Voilquin
Michaud (Wach)
 Wahl
von Merkatz (Zimmer)

Contre :

Lady Megan Lloyd George
 MM. Peel
 Pierson

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 112***on unity of action — political union and WEU***

The Assembly,

Anxious to see progress in the political unification of Europe through unity of action ;

Bearing in mind :

Its Recommendation 104, adopted in Rome on 23rd June 1964 ;

The ideas developed by Mr. Spaak on 9th September 1964 before the General Affairs Committee in the presence of the Chairmen of the Foreign Affairs Committees of the parliaments of the WEU member States ;

The European Parliament Resolution on the seventh general report on the activity of the EEC of 22nd October 1964, adopted on the report by Mr. André Rossi, and Recommendation 403 of 6th November 1964, adopted by the Consultative Assembly of the Council of Europe on the report by Mr. Finn Moe ;

The proposals transmitted by the Government of the Federal Republic of Germany to its EEC partners on 4th November 1964 ;

The position of the new British Government which, according to the statement by Mr. Gordon Walker at his first press conference on 22nd October 1964, does not wish to hamper in any way the progress of present negotiations and wishes to participate in them ;

And considering :

That the world situation makes it ever more urgent for Europe to speak with a single voice and to act in concert in matters concerning both foreign and defence policy ;

That closer co-operation in the cultural field will invigorate and strengthen the feeling of European solidarity ;

That unity of political action should form the keystone of the economic union sought on the basis of the Treaties of Rome and Paris ;

That this will strengthen the Atlantic Alliance on the basis of a genuine partnership between the United States and Europe and thus facilitate the necessary reform of its organisation ;

That it will be the basis of a rapprochement between the West and the East through a settlement taking account of their legitimate interests ;

That it will help to strengthen the effectiveness of co-operation in aiding non-committed countries in the process of development,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That it support the drawing up of unity of action in an international summit conference, which would define its fundamental aims and make the governments concerned responsible for applying this unity of action in a provisional institutional framework ; that this framework should comprise :

- a decision-making body,
- a body for preparing decisions which could identify and express common European interests,
- a parliamentary assembly to be founded from existing European assemblies ;

That it invite the member governments to commit themselves to drawing up a treaty of final political union open to the new accession of other European States on the basis of the experience derived from the experimental procedure.

RECOMMANDATION n° 112
sur l'unité d'action - L'union politique et l'U.E.O.

L'Assemblée,

Animée par le désir de voir progresser l'unification politique de l'Europe par une unité d'action ;

Vu :

Sa Recommandation n° 104, adoptée le 23 juin 1964, à Rome ;

Les idées que le Président Spaak a développées le 9 septembre 1964 devant sa Commission des Affaires Générales en présence des présidents des commissions des affaires étrangères des parlements des Etats membres de l'U.E.O. ;

La résolution sur le septième rapport général sur l'activité de la C.E.E. du 22 octobre 1964 du Parlement européen, votée sur la base du rapport de M. André Rossi, et la Recommandation n° 403 du 6 novembre 1964, adoptée par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe sur la base du rapport de M. Finn Moe ;

Les propositions que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a transmises le 4 novembre 1964 à ses partenaires de la C.E.E. ;

La position du nouveau gouvernement britannique qui, selon la déclaration de M. Gordon Walker pendant sa première conférence de presse du 22 octobre 1964, ne veut en rien entraver le progrès des négociations actuelles et désire y participer ;

Et considérant :

Que la situation mondiale rend toujours plus urgente la nécessité pour l'Europe de parler d'une seule voix et d'agir d'une manière concertée, également dans les domaines des politiques des affaires étrangères et de défense ;

Qu'une coopération plus étroite dans le domaine culturel ranime et renforce le sentiment de solidarité européenne ;

Que l'unité d'action politique doit constituer la clef de voûte de l'union économique poursuivie sur la base des Traités de Rome et de Paris ;

Que celle-ci renforcera notamment l'Alliance atlantique sur la base d'un véritable partenariat entre les Etats-Unis et l'Europe et qu'elle facilitera ainsi les réformes nécessaires à son organisation ;

Qu'elle sera l'élément de base d'un rapprochement entre l'Ouest et l'Est par un règlement tenant compte de leurs intérêts légitimes ;

Qu'elle contribuera à renforcer l'efficacité de la coopération dans le domaine de l'aide aux pays non engagés en voie de développement,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De soutenir l'élaboration d'une unité d'action au sein d'une conférence internationale au sommet qui en définirait les buts fondamentaux et chargerait les gouvernements concernés de mettre en œuvre cette unité d'action dans un cadre institutionnel provisoire ; que ce cadre devrait comporter :

- un organe de décision,
- un organe de préparation des décisions qui pourrait dégager et exprimer les intérêts européens communs,
- une assemblée parlementaire à former à partir des assemblées européennes existantes ;

D'inviter les gouvernements membres à conclure, aussitôt que les progrès de la coopération le permettront, un traité d'union politique définitive ouverte à l'adhésion nouvelle d'autres Etats européens sur la base de l'expérience fournie par la procédure expérimentale.

RECOMMENDATION 113***on the rôle of WEU in economic relations
between the United Kingdom and
the European Economic Community***

The Assembly,

Considering the chapters of the Ninth Annual Report of the Council dealing with political questions, and in particular Chapters I A, B (ii), C (i) and II A ;

Regretting that the rhythm of quarterly ministerial meetings provided for by the agreement of the 11th and 26th July 1963 has not been maintained since the last Session of the Assembly ;

Considering that to date these meetings have produced no tangible result in the fields of European institutions, economics and foreign policy of member States ;

Considering that the agenda of the Council of Ministers is becoming stereotyped and consequently ever more removed from the manifest rôle of Western European Union described in Recommendations 92, 94 and 95 ;

Considering, however, that the initiatives of certain Ministers have enabled the Council from time to time to act validly as a forum of political consultation ;

Glad to note that the Commission of the European Economic Community has brilliantly carried out the duties laid on it by the agreement of 11th and 26th July 1963 ;

Regretting that defence problems linked to European political problems have not been touched upon during the last six ministerial meetings ;

Holding that the progress of economic life shown by the development of trade between the member States must be accompanied by equivalent progress at the political level ;

Feeling that the latest measures taken by the United Kingdom, and which the Government claims to be temporary, may hamper inter-WEU trade ;

Expressing the hope that the international financial assistance granted to the United Kingdom will help to re-establish financial stability without delay,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Maintain conversations at ministerial level at the rate laid down in July 1963 and in accordance with the previously drawn up time-table ;
2. Give more importance to discussions of economic questions, especially those dealt with in the framework of the European Economic Community ;
3. Take advantage of United Kingdom membership in WEU to apply appropriate procedures with a view to bringing the economic policies and customs practices of the European Economic Community and the European Free Trade Association closer together, and to harmonise the position of the Six and the Seven for the Kennedy round negotiations ;

RECOMMANDATION n° 113**sur le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques
entre la Grande-Bretagne et
la Communauté Economique Européenne**

L'Assemblée,

Considérant les chapitres du Neuvième rapport annuel du Conseil consacrés aux questions politiques, et notamment les chapitres I A, B (ii), C (i) et II A ;

Regrettant que le rythme trimestriel des réunions ministérielles, prévu par l'accord des 11 et 26 juillet 1963, n'ait pas été maintenu depuis la dernière session de l'Assemblée ;

Considérant que ces réunions n'ont produit à cette date aucun résultat tangible dans les domaines des institutions européennes, de l'économie et de la politique étrangère des Etats membres ;

Considérant que l'ordre du jour du Conseil des Ministres devient stéréotypé, et s'éloigne en conséquence de plus en plus de la vocation manifeste de l'Union de l'Europe Occidentale, précisée dans les Recommandations n°s 92, 94 et 95 ;

Constatant, toutefois, que les initiatives de certains ministres ont permis au Conseil de remplir occasionnellement une véritable fonction de forum de consultation politique ;

Se félicitant de constater que la Commission de la Communauté Economique Européenne a excellemment rempli le mandat qui lui a été confié par l'accord des 11 et 26 juillet 1963 ;

Regrettant que les questions de défense, liées aux problèmes politiques européens, n'aient fait l'objet d'aucune confrontation au cours des six dernières réunions ministérielles ;

Notant que les progrès de la vie économique dont témoigne l'évolution des échanges entre les Etats membres doivent être accompagnés par des progrès équivalents sur le plan politique ;

Craignant que les dernières mesures prises par le Royaume-Uni, que le gouvernement britannique déclare temporaires, ne freinent les échanges commerciaux inter-U.E.O. ;

Se permettant d'espérer que l'aide financière internationale octroyée au Royaume-Uni contribuera à rétablir au plus tôt la stabilité monétaire,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De maintenir les conversations au niveau ministériel au rythme fixé en juillet 1963 et suivant un calendrier arrêté à l'avance ;
2. De donner plus d'importance aux échanges de vues concernant les questions économiques, spécialement à celles traitées dans le cadre de la Communauté Economique Européenne ;
3. De profiter de la participation de la Grande-Bretagne à l'U.E.O. pour appliquer les procédures appropriées en vue de rapprocher les politiques économiques et les pratiques douanières de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange, et pour harmoniser les positions des Six et des Sept en ce qui concerne les négociations du Kennedy round ;

4. Set up a special permanent body responsible for following the economic relations between the member States ;
5. Prepare for future world conferences on trade and development by arranging a joint position for the industrialised countries ;
6. Invite the governments of the EEC member States to inform regularly the Government of the United Kingdom at the ministerial meetings of the WEU Council of any progress achieved in the political and economic fields ;
7. Invite the British Government to friendly consultations in WEU on the recent British surchargd on imports, with a view to ensuring that these measures shall be exceptional and transitory and removed as soon as possible.

4. De mettre en place un organisme spécial permanent chargé de suivre les relations économiques entre les pays membres ;
5. De préparer, par une position commune des pays industrialisés, les futures conférences mondiales du commerce et du développement ;
6. D'inviter les gouvernements des Etats membres de la C.E.E. à informer régulièrement le gouvernement du Royaume-Uni, au cours des réunions ministérielles du Conseil des Ministres de l'U.E.O., des progrès qu'ils auraient pu réaliser dans les domaines politiques et économiques ;
7. D'inviter le gouvernement du Royaume-Uni à des consultations amicales au sein de l'U.E.O. sur la récente surtaxe britannique aux importations, en vue d'obtenir que ces mesures soient exceptionnelles et transitoires et qu'elles soient abrogées dès que possible.

RECOMMENDATION 114
on the political future of NATO

The Assembly,

Considering that the North Atlantic Treaty signed on 4th April 1949 is not outdated as a regional treaty of collective defence but that its scope must be made more general by the insertion of political provisions ;

Considering the proposals made by President Kennedy in his speech of 4th July 1962, calling for the establishment of a genuine partnership between Europe and the United States ;

Considering that this aim cannot be achieved without a political reform of the Treaty ;

Considering that the application of this programme supposes a prior realisation of their own solidarity by the European members of the Alliance,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Place on its Agenda the reform of the future structure of NATO ;
2. Give priority to the political reforms of the Alliance on which depend the strategic concepts which can be applied ;
3. Hold a discussion between the European members of the Alliance with a view to adopting a prior common attitude to the reforms considered ;
4. Study the possibility of extending the area of political application of the Treaty.

RECOMMANDATION n° 114
sur l'avenir politique de l'O.T.A.N.

L'Assemblée,

Considérant que le Traité de l'Atlantique Nord, signé le 4 avril 1949, n'est pas dépassé en tant que pacte régional de défense collective mais qu'il importe de lui donner une portée plus générale en y insérant des dispositions de caractère politique ;

Considérant les propositions du Président Kennedy contenues dans son discours du 4 juillet 1962 relatives à l'établissement d'un véritable partenariat entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique ;

Considérant que ce but ne saurait être réalisé sans une réforme politique du traité ;

Considérant que la mise en œuvre de ce programme suppose la prise de conscience préalable par les membres de l'Alliance de leur solidarité propre,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inscrire à son ordre du jour l'étude des structures futures de l'O.T.A.N. ;
2. De donner priorité aux réformes politiques de l'Alliance dont dépendent les concepts stratégiques qui peuvent être mis en œuvre ;
3. De procéder à un échange de vues entre membres européens de l'Alliance en vue d'arriver à une position commune préalable sur les réformes envisagées ;
4. D'étudier l'éventualité de l'extension du champ d'application politique de l'Alliance atlantique.

RECOMMENDATION 115
on progress in space technology
and possible repercussions on strategy

The Assembly,

Having observed that two powers are using space for military reconnaissance and at least one for military communications and navigation ;

Noting the slowness with which European space programmes are being developed ;

Considering that the security of Europe and the European countries requires a much greater effort in the field of space ;

Aware that the imminent completion of the first programme will require a new programme to be drawn up for the European Launcher Development Organisation,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That the member governments be urged to call for a programme for the inter-European bodies which already exist, and which, with due regard for their statutes, will enable them to reach the most advanced level of development as soon as possible ;
2. That for this purpose the technical co-operation of the Government of the United States be sought.

RECOMMANDATION n° 115
sur les progrès dans la connaissance de l'espace
et ses incidences possibles sur la stratégie

L'Assemblée,

Ayant constaté qu'actuellement deux puissances utilisent l'espace à des fins de reconnaissance militaire et qu'au moins une l'utilise à des fins de communications et de navigation militaires ;

Etant donné la lenteur qui préside à la mise au point des programmes spatiaux européens ;

Estimant que la sécurité de l'Europe et des pays européens exige un effort plus important en matière spatiale ;

Consciente du fait que l'achèvement imminent du programme initial amènera l'établissement à bref délai d'un nouveau programme pour l'Organisation européenne d'étude et de construction de lanceurs d'engins,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'insister pour que les gouvernements des Etats membres demandent la définition, pour les organismes inter-européens existant déjà, et dans le respect de leurs statuts, d'un programme susceptible de les mener, dès que possible, à atteindre le niveau des réalisations les plus élevées ;
2. De rechercher, à cette fin, la coopération technique du gouvernement américain.

THIRTEENTH SITTING

Friday, 4th December 1964

ORDERS OF THE DAY

1. The European position in the monetary field (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 319).
2. The situation in Berlin (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee; Speech by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany; Debate on the Report and Vote on the draft Resolution*, Doc. 326 and Amendment).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The name of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Reference to Committee

(Doc. 331)

In accordance with Rule 16 (3) of the Rules of Procedure, the Motion for a Resolution relating to the setting up of a special committee on space problems (Doc. 331) tabled by Sir Eric Errington and several of his colleagues was referred to the Presidential Committee.

4. Alteration to the Orders of the Day

The Assembly agreed to reverse the sequence of the two Orders of the Day.

5. The situation in Berlin

(Speech by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany; Speech by Mr. Albertz Deputy Mayor of Berlin; Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Resolution, Doc. 326 and Amendment)

Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany, addressed the Assembly.

Mr. Albertz, Deputy Mayor of Berlin, addressed the Assembly.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Molter, Rapporteur.

Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Radius, Bettiol.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, resumed the Chair.

The Debate was closed.

An Amendment to the draft Resolution was tabled in the name of Mr. Molter :

In the text of the draft Resolution, delete the last three paragraphs and add :

“Remembering that the planned visit by the former President of the Soviet Council, Nikita Khrushchev, would have provided an opportunity of examining possible solutions to the German problem ;

Considering that the pursuit of a lasting peace calls for constancy, tenacity, patience and a sense of reality,

HOPES

That the new Soviet Government will, on its own account, show its will to start serious negotiations on the German problem as a whole and that it may be encouraged in this by the western governments.”

TREIZIÈME SÉANCE

Vendredi 4 décembre 1964

ORDRE DU JOUR

1. La position européenne en matière monétaire (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 319*).
2. La situation à Berlin (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales ; Discours de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne ; Discussion du rapport et vote sur le projet de résolution, Doc. 326 et amendement*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Renvoi en commission

(Doc. 331)

Conformément à l'article 16 (3) du Règlement, la proposition de résolution présentée par Sir Eric Errington et plusieurs de ses collègues sur la création d'une commission spéciale des questions spatiales (Doc. 331) est renvoyée au Comité des Présidents.

4. Modification de l'ordre du jour

L'Assemblée décide d'intervertir l'ordre des deux discussions inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.

5. La situation à Berlin

(*Discours de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne ; Discours de M. Albertz, Maire-adjoint de Berlin ; Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution, Doc. 326 et amendement*)

M. Mende, Vice-Président de la République Fédérale d'Allemagne, prononce une allocution.

M. Albertz, Maire-adjoint de Berlin, prononce une allocution.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Molter, rapporteur.

M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Radius, Bettiol.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

La discussion est close.

Un amendement au projet de résolution a été déposé par M. Molter :

Dans le projet de résolution, remplacer les trois derniers alinéas par le texte suivant :

« Se souvenant que la visite projetée par l'ancien Président du Conseil soviétique, Nikita Khrouchtchev, aurait pu donner l'occasion d'examiner les solutions possibles de la question allemande ;

Estimant que la poursuite de l'établissement d'une paix durable recommande la constance, la ténacité, la patience et le sens du réel,

SOUHAITE

Que le nouveau gouvernement soviétique montre de son côté la volonté d'ouvrir des négociations sérieuses sur l'ensemble du problème allemand, et qu'il y soit encouragé par les gouvernements occidentaux. »

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Resolution.

The amended draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 25) ¹.

6. The European position in the monetary field

*(Presentation of the Report of the General Affairs
Committee and Vote on the draft Recommendation,
Doc. 319)*

The Report of the General Affairs Committee on the European position in the monetary field

was presented by Lord Grantchester, Rapporteur.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 319.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 116) ¹.

7. Close of the Session

The President addressed the Assembly and declared the Tenth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 12.30 p.m.

1. See page 49.

1. See page 50.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution ainsi amendé.

Le projet de résolution amendé est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 25) ¹.

6. La position européenne en matière monétaire

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 319)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur la position européenne en matière

monétaire est présenté par Lord Grantchester, rapporteur.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 319.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 116) ¹.

7. Clôture de la session

Le Président prononce une allocution et déclare close la Dixième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 12 h. 30.

1. Voir page 49.

1. Voir page 50.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. <i>Webster</i> (Alport)	M. Gonella
<i>Dassié</i> (Alric)	Lord Grantchester
<i>Reposi</i> (Amatucci)	MM. Hannan
<i>Picardi</i> (Azara)	<i>von Mühlen</i> (Hellige)
Badini Confalonieri	Mme Hubert
Bauer	MM. <i>Memmel</i> (Jaeger)
Bettiol	Jannuzzi
<i>Erler</i> (Blachstein)	Lord Kennet
Bos	MM. Kopf
Bourgoin	le Hodey
<i>Jacobs</i> (Brauer)	Lord Listowel
Cadorna	Lady Megan Lloyd George
Lord Crathorne	Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Dardanelli	MM. <i>de Montesquiou</i> (Malleville)
de Grauw	<i>Lucius</i> (Margue)
Dejardin	Massimo Lancellotti
Duynstee	Meyer
Mme Flitz	Molter
MM. Furler	Montini
Gallion	<i>de la Vallée Poussin</i>
Gauthier	(Moyersoën)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. <i>Cortier</i> (Paul)
Peel
Pierson
Radius
Rapelli
<i>Basile</i> (Restagno)
Eugène Schaus
Seidl
Serres
Mlle <i>Kok</i> (Siegmann)
M. Steele
Mme Stoffels-van Haaften
MM. <i>Leynen</i> (Struye)
Tjalma
Tomney
Valmarana
Voilquin
<i>Michaud</i> (Wach)
Wahl
<i>von Merkatz</i> (Zimmer)

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Baumel
Berkeley
Fürst von Bismarck
MM. Bourgeois
Clark
Conti
Duterne
Sir Eric Errington

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Foschini	MM. Pffimlin
Goedhart	Pic
Gresham Cooke	Pinton
Gros	Privat
Hauret	Ridley
Johnson	Sir Ronald Russell
Moutet	Lord Stonehaven
Nessler	M. Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE THIRTEENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA TREIZIÈME SÉANCE

RESOLUTION 25
on the situation in Berlin

The Assembly,

Recalling its previous Resolutions and Recommendations on the Berlin problem ;

Again strongly protesting against the existence of the Berlin wall ;

Paying tribute to the memory of the new victims of the "free man hunt", killed along the wall on the order of the so-called government of the Soviet zone of Germany ;

Welcoming, however, the fact that on two occasions an agreement has been concluded between the Berlin Senate and the administration of the Soviet zone of Germany allowing the populations of West and East Berlin to renew direct family contacts, although unfortunately only from West to East,

EXPRESSES THE WISH

That other agreements to make more humane the living conditions of the arbitrarily-divided Berlin families will emerge in the framework of a policy of East-West détente for the conclusion of a lasting peace in Europe and ensuring the right of self-determination of the German people ;

**
*

While recognising that the Soviet ultimatum of 1958 threatening the western countries with the conclusion of a separate peace treaty with the administration of the Soviet zone of Germany has not been followed up ;

Regretting, however, that meanwhile the USSR has concluded a "treaty of friendship" containing the germ of the intention to divide the German people for all time ;

Remembering that the planned visit by the former President of the Soviet Council, Nikita Khrushchev, would have provided an opportunity of examining possible solutions to the German problem ;

Considering that the pursuit of a lasting peace calls for constancy, tenacity, patience and a sense of reality,

HOPES

That the new Soviet Government will, on its own account, show its will to start serious negotiations on the German problem as a whole and that it may be encouraged in this by the western governments.

RÉSOLUTION n° 25
sur la situation à Berlin

L'Assemblée,

Rappelant ses résolutions et recommandations antérieures relatives au problème de Berlin ;

Elevant à nouveau, avec force, sa protestation contre l'existence du mur de Berlin ;

Rendant un hommage ému à la mémoire des nouvelles victimes de la « chasse à l'homme libre », tuées le long du mur, sur ordre du soi-disant gouvernement de la zone soviétique d'Allemagne ;

Se félicitant cependant qu'entre-temps, par deux fois, un accord ait été conclu entre le Sénat de Berlin et l'administration de la zone soviétique allemande, permettant aux populations de Berlin-Ouest et de Berlin-Est de renouer des relations familiales directes, malheureusement uniquement dans le sens Ouest-Est,

EXPRIME LE VŒU

Que d'autres accords humanisant les conditions de vie des familles berlinoises arbitrairement divisées voient le jour dans le cadre d'une politique de détente entre l'Est et l'Ouest en vue de la conclusion d'une paix durable en Europe et assurant au peuple allemand le droit à l'autodétermination ;

**

Tout en reconnaissant que l'ultimatum soviétique de 1958, menaçant les pays occidentaux de la conclusion d'un traité de paix séparé avec l'administration de la zone soviétique d'Allemagne, est resté sans suite ;

Regrettant, cependant, qu'entre-temps, l'U.R.S.S. ait conclu « un traité d'amitié » contenant en germe la volonté de diviser à tout jamais le peuple allemand ;

Se souvenant que la visite projetée par l'ancien Président du Conseil soviétique, Nikita Khrouchtchev, aurait pu donner l'occasion d'examiner les solutions possibles de la question allemande ;

Estimant que la poursuite de l'établissement d'une paix durable recommande la constance, la ténacité, la patience et le sens du réel,

SOUHAITE

Que le nouveau gouvernement soviétique montre de son côté la volonté d'ouvrir des négociations sérieuses sur l'ensemble du problème allemand, et qu'il y soit encouragé par les gouvernements occidentaux.

RECOMMENDATION 116***on the European position in the monetary field***

The Assembly,

Having regard to the preamble of the Treaty of Western European Union which states that the signatories are resolved "to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe";

Having regard to Article I of the Treaty of Western European Union: "Convinced of the close community of their interests and of the necessity of uniting in order to promote the economic recovery of Europe, the High Contracting Parties will so organise and co-ordinate their economic activities as to produce the best possible results, by the elimination of conflict in their economic policies, the co-ordination of production and the development of commercial exchanges";

Having regard to Article 104 of the Treaty of Rome which states that "each member State shall pursue the economic policy necessary to ensure the equilibrium of its overall balance of payments and to maintain confidence in its currency while ensuring a high level of employment and the stability of price levels";

Taking note of the studies carried out in the OECD on costs of production and prices;

Taking note of the report of the IMF and the statement by Ministers of the Group of Ten on the studies undertaken by their deputies;

Welcoming their recognition of the fact that the form in which national reserves are held is a matter of common concern, and their decision to give attention to this question;

Yet, disturbed by the dangers inherent in the continuous rise in prices (or the continuous fall in the purchasing power of European currencies) evidenced in the annexed report,

REQUESTS THE COUNCIL OF MINISTERS

As a matter of urgency to consider what steps could be taken by member governments in concert to halt the prevailing trend of rising prices in Europe and to ensure the value of the currencies for the issue of which they are responsible in their respective countries by the maintenance of monetary discipline;

And in particular:

To seek elucidation of the objectives which Ministers of the Group of Ten have in mind to eliminate the undesirable features of the present monetary system;

To ensure that the study to be entrusted to Working Party No. 3 of the OECD Economic Policy Committee is speedily concluded.

RECOMMANDATION n° 116
sur la position européenne en matière monétaire

L'Assemblée,

Eu égard au préambule du Traité de l'Union de l'Europe Occidentale déclarant que les signataires sont résolus à « prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe » ;

Eu égard à l'article 1^{er} du Traité de l'Union de l'Europe Occidentale : « Convaincues de l'étroite solidarité de leurs intérêts et de la nécessité de s'unir pour hâter le redressement économique de l'Europe, les Hautes Parties Contractantes organiseront et coordonneront leurs activités économiques en vue d'en porter au plus haut point le rendement par l'élimination de toute divergence dans leur politique économique, par l'harmonisation de leur production et par le développement de leurs échanges commerciaux » ;

Eu égard à l'article 104 du Traité de Rome déclarant que « chaque Etat membre pratique la politique économique nécessaire en vue d'assurer l'équilibre de sa balance des paiements et de maintenir la confiance dans sa monnaie, tout en veillant à assurer un haut degré d'emploi et de stabilité du niveau des prix » ;

Prenant note des études effectuées par l'O.C.D.E. sur l'évolution des coûts de production et des prix ;

Prenant note du rapport du F.M.I. et de la déclaration des ministres du Groupe des Dix concernant les études entreprises par leurs suppléants ;

Se félicitant qu'ils aient reconnu que la forme sous laquelle sont détenues les réserves nationales représente un problème d'intérêt commun auquel ils ont décidé de consacrer leur attention ;

Inquiète, cependant, des dangers inhérents à la hausse continue des prix (ou au fléchissement continu du pouvoir d'achat des monnaies européennes) mise en évidence dans le rapport y annexé,

INVITE LE CONSEIL DES MINISTRES

A examiner de toute urgence quelles mesures les gouvernements membres pourraient prendre de concert pour juguler la tendance actuelle à la hausse des prix en Europe et pour garantir la valeur des monnaies, dont l'émission leur incombe dans leurs pays respectifs, par le maintien de la discipline monétaire ;

Et, en particulier :

A rechercher une clarification des objectifs que se sont fixés les ministres du Groupe des Dix en vue d'éliminer les effets indésirables du système monétaire actuel ;

A faire en sorte que l'étude confiée au Groupe de travail n° 3 du Comité de politique économique de l'O.C.D.E. soit rapidement menée à bien.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

SEVENTH SITTING

Tuesday, 1st December 1964

SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Tributes.
4. Address by the President of the Assembly.
5. Examination of Credentials.
6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 318).
7. Election of a Vice-President of the Assembly.
8. Speech by Mr. Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, Acting Chairman-in-Office of the Council of WEU (*General Debate*, Doc. 323).
Speakers: The President, Mr. Dollinger (*Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, Acting Chairman-in-Office of the Council of WEU*), Mr. Leynen, Mr. Michaud, Mr. Cadorna, Mr. Bourgoïn, Mr. Dejardin, Mr. Dollinger.
9. State of European security — aspects of western strategy (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 320).
Speakers: The President, Mr. Duynstee (*Rapporteur*), Mr. Emery, Mr. Matteotti, Mr. Tomney, Mr. Cadorna.
10. Changes in the Composition of Committees.
11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

I declare resumed the Tenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union which was suspended on 24th June 1964 at the conclusion of the Sixth Sitting.

In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 14.

3. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen (*the Representatives rose*). The Assembly mourns the loss of three of its members since the Rome Session. Mr. Lermer, still a young man, died on 15th July. He had been a member of our Assembly since 1962 and we had all come to appreciate his shrewd common sense and serious approach to European affairs.

It has also been our misfortune to lose Mr. Paul-Jacques Kalb who had sat in this Assembly since 1959 and had given the General Affairs Committee the benefit of his experience, judgment and integrity.

Only a few days later, our colleague, Michael Cliffe died. He too had been a member of the General Affairs Committee and all who worked closely with him will remember him as a man of firm convictions and unremitting devotion, of which he had given proof in the early part of his life dedicated to the trade union movement.

On your behalf and that of the Assembly I would like to convey our sincere sympathy to their families.

SEPTIÈME SÉANCE

Mardi 1^{er} décembre 1964

SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| <p>1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.</p> <p>2. Présences.</p> <p>3. Eloges funèbres.</p> <p>4. Allocution du Président de l'Assemblée.</p> <p>5. Vérification de pouvoirs.</p> <p>6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 318).</p> <p>7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.</p> | <p>8. Discours de M. Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. (<i>Discussion générale</i>, Doc. 323).</p> <p><i>Interviennent</i> : le Président, M. Dollinger (<i>Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.</i>), M. Leynen, M. Michaud, M. Cadorna, M. Bourgoïn, M. Dejardin, M. Dollinger.</p> <p>9. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (<i>Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements</i>, Doc. 320).</p> <p><i>Interviennent</i> : le Président, M. Duynstee (<i>rapporteur</i>), M. Emery, M. Matteotti, M. Tornney, M. Cadorna.</p> <p>10. Modifications dans la composition de commissions.</p> <p>11. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.</p> |
|---|---|

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Dixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, interrompue le mercredi 24 juin 1964 à la fin de la sixième séance.

Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la sixième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la Présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 14.

3. Eloges funèbres

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*), depuis notre session de Rome trois deuils ont frappé l'Assemblée. Notre collègue M. Lermer, jeune encore, est décédé le 15 juillet. Membre de notre assemblée depuis 1962, nous avons tous apprécié sa fine sagesse et le sérieux qu'il apportait à l'œuvre européenne.

Nous avons également eu la douleur de perdre M. Paul-Jacques Kalb, qui, depuis 1959, siégeait sur les bancs de cette assemblée et qui avait apporté à la Commission des Affaires Générales le fruit de son expérience, de son jugement et de sa droiture.

Quelques jours à peine après la mort de M. Paul Kalb, notre collègue Michael Cliffe décédait à son tour. Il avait lui aussi travaillé au sein de notre Commission des Affaires Générales et tous ceux qui l'ont approché conserveront le souvenir d'un homme aux solides convictions et au dévouement incessant dont il avait donné la preuve dans la première partie de sa vie consacrée aux syndicats ouvriers.

J'exprime en votre nom et au nom de l'Assemblée mes condoléances émuës à leurs familles.

The President (continued)

I feel I should also pay tribute to the memory of Heinrich von Brentano, who died early this month after a very long illness. He was a familiar figure in this Assembly, in which he had spoken on occasion, and I know he had the welfare of our organisation at heart for, as Minister for Foreign Affairs, he had witnessed its first steps and followed its development. His loss is a heavy one for his party, for the Federal Republic of Germany and, I may add here, for Europe, one of whose leading artificers and advocates he had been. His ideals caused him to be vested with high responsibilities, and after leaving the Ministry for Foreign Affairs, he addressed his energies unceasingly to the building of Europe. May his example guide us, Ladies and Gentlemen, and his memory remain ever present in our hearts.

4. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, after a Sitting which was not only a family gathering, but which also enabled us to become more deeply alive to our dependence on each other and to the continuity of the Assembly's action during the past ten years, I want today to look forward and to assess more particularly our rôle at the present political juncture.

When we met in Rome last June, we devoted our attention to the reform of NATO and to the problems of political union. That these issues were highly important and their examination timely will be clear to everyone who considers the events of the past few months.

Our session opens in a period of tension, indeed of unprecedented crisis in NATO and in Europe, and this Assembly, thanks to its ambivalent Atlantic and European character, is, as I reminded you yesterday, the forum where this crisis assumes the most dramatic proportions. We all have in mind the European issue now at stake between the governments of our member countries and in the conference rooms of the European Economic Community in Brussels. The

European concept lies at the root of my own political action, deep-felt convictions and political ideals. I will not try to conceal from you, Ladies and Gentlemen, the far-reaching anxiety that is mine in these days when the whole European plan appears in jeopardy.

The Assembly is going to discuss political union and the political impact of the economic agreements, and in these fields, we have to speak clearly and unambiguously.

Now, in December 1964, we are faced with the need for taking another step forward towards political unification, failing which the whole plan for Europe may come to grief. After careful reflection, I think I can say that the Assembly is moving in the right direction. A start has to be made with some sort of common foreign and defence policy, first of all among the Six, and our British friends will understand that there is no question of excluding them from Europe or of shutting any door. But the move towards European unification started by the Six has to be taken into account, and it is no longer possible, whatever the consequences may be, to defer the task of political construction by waiting for Britain.

This is a matter of great importance for an organisation of which Britain is a member, and I believe it to be an additional reason for keeping this institution alive and for giving it greater political significance. In any case, that is exactly what we in this Assembly have every intention of doing. The Council of Ministers must increase the contacts between the Six and the United Kingdom — and we shall make certain that they do so as we have in the past — and give the British every opportunity of expressing their point of view and thereby of contributing to the growth of unification.

The Assembly realises the difficulties which beset the work of an intergovernmental body like the Council of Ministers, and will take its place if it fails. In fact, I would like to propose straightaway that, if necessary, we should consider meeting four times a year in order to step up our activities and to ensure that Britain is associated more permanently, as she must be,

M. le Président (suite)

Je me fais également un devoir de saluer la mémoire d'Heinrich von Brentano, décédé au début de ce mois après une très longue maladie. Heinrich von Brentano était connu de cette assemblée où il avait d'ailleurs eu l'occasion de prendre la parole, et je sais qu'il aimait notre institution dont il avait, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, vu les premiers pas et suivi le développement au cours des années. Perte lourde pour son parti et pour la République Fédérale d'Allemagne, la mort d'Heinrich von Brentano est, je puis le dire ici, une perte pour l'Europe qui avait en lui un de ses meilleurs artisans et un de ses meilleurs avocats. Venu par idéal aux responsabilités élevées qui lui avaient été confiées, il n'avait cessé, depuis qu'il avait quitté la charge de ministre des affaires étrangères, de consacrer son énergie à la construction de l'Europe. Que son exemple, Mesdames et Messieurs, nous guide, que sa mémoire demeure dans nos cœurs !

4. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, au lendemain d'une séance qui n'a pas été seulement une fête de famille, mais une prise de conscience vraiment profonde de la solidarité qui nous unit, ainsi que de la continuité de l'action de l'Assemblée au cours des dix années écoulées, je voudrais aujourd'hui tourner mes regards vers l'avenir et examiner plus spécialement notre rôle dans la conjoncture politique actuelle.

En juin dernier, lorsque nous nous sommes réunis à Rome, nous avons fait porter nos réflexions sur la réforme de l'O.T.A.N et sur les problèmes de l'union politique. Combien ces questions étaient importantes, combien leur étude était opportune, nul n'en doutera s'il veut bien prendre en considération les événements de ces derniers mois.

Notre session s'ouvre dans une période de tension et même de crise sans précédent au sein de l'Alliance et au sein de l'Europe, et l'Assemblée qui, comme je le rappelais hier, doit son caractère à son ambivalence atlantique et européenne est le forum où cette crise prend le caractère le plus dramatique. Nous avons tous à l'esprit l'importance de la partie européenne qui se joue à l'heure actuelle entre les gouvernements de nos Etats membres et dans les salles de confé-

rences de la Communauté Economique Européenne à Bruxelles. L'idée européenne est le fondement de mon action politique, c'est la base sur laquelle reposent mes convictions les plus profondes et mon idéal politique le plus élevé. Je ne vous cache pas, mes chers collègues, que j'éprouve une profonde angoisse dans ces journées où il semble que soit mis en péril le projet européen tout entier.

L'Assemblée va se préoccuper de l'union politique, elle va également se pencher sur les répercussions politiques des accords économiques. Et dans ces domaines, il faut parler nettement et clairement.

Nous nous trouvons, en décembre 1964, devant la nécessité de faire de nouveaux progrès en matière d'unification politique, faute de quoi l'ensemble du projet européen pourrait échouer. Je le dis après mûre réflexion, je crois que la voie dans laquelle s'est engagée l'Assemblée est bonne ; il faut que commence un embryon de politique étrangère et de politique de défense commune, en premier lieu entre les Six, et je dis à nos amis anglais qu'il n'est pas question de les exclure de l'Europe, il n'est pas question de fermer une porte, mais il est nécessaire de tenir compte du mouvement propre de l'unification européenne commencée à six, et il n'est plus possible, quelles qu'en soient d'ailleurs les responsabilités, de différer la construction politique pour attendre l'Angleterre.

C'est un événement de haute conséquence pour une institution dont l'Angleterre fait partie, et je m'empresse de dire que c'est une raison de plus, à mon avis, de garder vivante cette institution, de lui donner plus d'importance politique, et c'est en tout cas ce que nous-mêmes, à l'Assemblée, ne manquerons pas de faire. Le Conseil des Ministres devra, et nous continuerons comme par le passé à y veiller, multiplier les contacts entre les Six et le Royaume-Uni, donner aux Anglais toute possibilité d'exprimer leur manière de voir et d'apporter ainsi une contribution au développement de l'unification.

L'Assemblée, pour sa part, connaissant les difficultés de fonctionnement d'un organisme intergouvernemental tel que notre Conseil des Ministres, se substituera à lui en cas de défaillance. Et je voudrais proposer dès aujourd'hui que, si le besoin s'en faisait sentir, nous envisagions de nous réunir quatre fois par an pour donner un rythme plus nerveux et assurer un caractère de

The President (continued)

with the discussions on the building of Europe and with its progress. The Assembly would thus really become the bridge between Britain and the European Community which the situation requires.

The interest that public opinion in Europe takes in our Assembly makes us feel we ought to act as a guide to that public interest in the sense given to the term by the Encyclopaedists of the Eighteenth Century. We shall continue, as we always have done, to ensure that the Assembly's agenda is of interest to the public and the press, and we shall persist in our desire to meet, as a general rule, in Paris which undoubtedly provides us with the best platform for our political activities. No horse-trading can be allowed to deprive European policy of an effective platform.

So far as the problems of defence are concerned, which we are going to broach in a moment, plans for a multilateral force, the reorganisation of the Atlantic Alliance and the problem of disarmament all lend our debates great topical interest, and I am sure you are anxious to study, without further delay, the reports submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments.

But I must make brief mention of one of the fundamental difficulties facing our organisation, namely that these are all questions that the Council of Ministers is unable or unwilling to broach, which leaves our Assembly in a somewhat anomalous position as compared with the NATO Council, which debates concrete projects in a wider context.

Why does Western European Union as such not belong to NATO when it has such a clear-cut mission in the matter of defence? Why is the Council of Western European Union not represented as such on the NATO Council? How is it that our organisation has merely to accept decisions taken by another Council? Why, in short, does the institution as a whole not enjoy the same freedom of movement and expression as our Assembly? It would be a great asset for WEU if its Secretary-General could be *ipso facto*

a member of the NATO Council and if Western European Union as such belonged to NATO.

Ladies and Gentlemen, these are the thoughts and suggestions I wanted to put before you in my individual capacity before our debates begin. We have only four days in which to deal with perhaps the heaviest agenda we have ever had.

In our approach to our work we must be ever mindful of the gravity of the moment and of the importance of our decisions. The salvation of Europe and of the Atlantic Alliance are at stake. (*Applause*)

Ladies and Gentlemen, I have just had a telegram telling me that our Secretary-General is ill. He has our best wishes for a full and speedy recovery.

I have just received a telegram from Mr. Ludwig Erhard, Chancellor of the Federal Republic of Germany. I will read you the telegram :

Bonn, 30th November

“On this Tenth Anniversary of the founding of Western European Union, I send you cordial greetings from the German Government. In the past you have always striven to work together in mutual trust for closer union in Europe. Idealism and the will to work together must remain the determining factor in our Alliance. In that spirit I send my best wishes to all taking part in today's ceremony in their efforts to achieve a strong and united Europe. Ludwig Erhard, Chancellor of the Federal Republic of Germany.”

I am sure you would like me to thank Chancellor Erhard for his good wishes. (*Murmurs of assent*)

5. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials. During the inter-session, new Representatives and Substitutes have been nominated for the French, German and Dutch Delegations. The

M. le Président (suite)

plus grande permanence à la nécessaire association de l'Angleterre au débat et au progrès de la construction européenne. L'Assemblée serait alors véritablement le pont, entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne, que les événements exigent.

L'écho que notre assemblée rencontre auprès de l'opinion publique européenne lui fait un devoir de se considérer comme un guide de l'esprit public européen au sens que donnaient à cette expression les encyclopédistes du dix-huitième siècle. Nous continuerons comme par le passé à veiller à ce que notre assemblée ait un ordre du jour qui intéresse l'opinion et les journalistes, et nous maintiendrons notre volonté de nous réunir en règle générale à Paris où nous avons sans aucun doute la plate-forme la plus appropriée à notre activité politique. Il ne pourrait être question, pour je ne sais quel marchandage, que la politique européenne se voie privée d'une tribune efficace.

En ce qui concerne les problèmes de défense que nous allons aborder dans un instant, les projets de création d'une force multilatérale, la réorganisation de l'Alliance atlantique, le problème du désarmement confèrent une grande actualité à nos études et je ne doute pas un instant que vous ne souhaitiez passer sans plus attendre à l'examen des rapports qui vous sont proposés par la Commission des Questions de Défense et des Armements.

D'un mot je voudrais évoquer cependant une des difficultés fondamentales de notre institution : toutes les questions que nous avons évoquées sont des questions que le Conseil des Ministres n'a pas pu ou n'a pas voulu aborder, et, dès lors, nous nous trouvons comme une assemblée qui serait en l'air par rapport à des projets concrets discutés dans une enceinte plus large, celle du Conseil de l'O.T.A.N.

Pourquoi l'Union de l'Europe Occidentale, qui a une vocation précise en matière de défense, n'est-elle pas, en tant que telle, membre de l'O.T.A.N. ? Pourquoi le Conseil de l'U.E.O. n'est-il pas représenté, en tant que tel, au Conseil de l'O.T.A.N. ? Pourquoi faut-il que notre institution ne fasse que subir les décisions qui sont prises dans un autre conseil ? Pourquoi, en un mot, faut-il que l'institution tout entière ne jouisse pas de la même liberté de manœuvre et d'expression dont jouit notre assemblée ? Ce se-

rait un grand avantage pour l'institution si le Secrétaire général de l'U.E.O. pouvait être *ipso facto* membre du Conseil de l'O.T.A.N., si l'Union de l'Europe Occidentale, en tant que telle, devenait membre de l'Alliance.

Telles sont, mes chers collègues, les réflexions et les suggestions qu'en mon nom propre je voulais apporter avant l'ouverture de ces débats. Nous n'avons que quatre journées pour étudier un ordre du jour qui est peut-être le plus chargé que nous ayons jamais eu.

Qu'en abordant vos travaux, vous ne perdiez pas conscience de la gravité de l'heure et de l'importance de vos décisions : il y va du salut de l'Europe et de l'Alliance atlantique. (*Applaudissements*)

Mesdames, Messieurs, je viens d'apprendre par télégramme que notre Secrétaire général est souffrant. Je forme des vœux pour son prompt et complet rétablissement.

Je viens de recevoir un télégramme de M. Ludwig Erhard, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Je donne lecture de ce télégramme :

Bonn, le 30 novembre

« A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Union de l'Europe Occidentale, je transmets à l'Assemblée les chaleureuses félicitations du gouvernement allemand. Tous les participants se sont efforcés, dans le passé, de favoriser une coopération confiante et de resserrer les liens entre les pays d'Europe. L'idéalisme et la volonté de travailler en commun devront être à l'avenir encore le fondement de notre alliance. Aussi, j'adresse mes meilleurs vœux à tous ceux qui participent à la présente session pour la poursuite de leur action en faveur d'une Europe unie. Ludwig Erhard, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. »

Je crois que vous m'autorisez à remercier M. le Chancelier Erhard de ses vœux. (*Assentiment*)

5. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle des vérifications de pouvoirs. Pendant l'interruption de la session, de nouveaux Représentants et Suppléants ont été désignés dans la délégation française, dans la délégation allemande et dans

The President (continued)

Delegations of Luxembourg and the United Kingdom were changed after the general elections.

The names of the new members of the Assembly, whose credentials were ratified by the Consultative Assembly of the Council of Europe on 5th November have been published in Notice 7.

Their credentials have been formally attested in accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, by a communication from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Furthermore, Mr. Besold has just been nominated as a Substitute member of the Delegation of the Federal Republic of Germany to fill the seat left vacant by the death of Mr. Lermer.

Mr. Berkeley has been nominated as a Representative to fill a vacant seat on the United Kingdom Delegation.

Their credentials have not been ratified by the Consultative Assembly and our Assembly therefore has to ratify them in accordance with Rule 6, paragraph 2, of our Rules of Procedure.

The credentials of Mr. Besold and Mr. Berkeley are attested by the Governments of the Federal Republic of Germany and the United Kingdom respectively.

No objection has been made to me.

If the Assembly is unanimous, these credentials can be ratified without prior reference to a Credentials Committee.

Are there any objections to the ratification of the credentials of Mr. Besold and Mr. Berkeley?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

Consequently, Mr. Besold, as Substitute member for the Federal Republic of Germany, and Mr. Berkeley, as Representative for the United Kingdom, may take their seats in the Assembly of Western European Union.

I congratulate Mr. Berkeley, whose mandate has been renewed, and I cordially welcome our new colleague in the Assembly, Mr. Besold.

6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 318)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Tenth Ordinary Session of the Assembly, Document 318.

The Bureau has prepared a draft Order of Business for this part of the session which has been distributed to you as Document 318.

I have to give the Assembly some information on the speakers who will be addressing you. This morning, Mr. Werner Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, will be replacing Dr. Schroeder, Federal Minister for Foreign Affairs and Chairman-in-Office of the Council of Ministers of WEU. As indicated in Document 318, the Assembly will be addressed this afternoon by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, and General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe.

On Friday afternoon, 4th December, it will be addressed by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany.

The speech to have been given by Mr. George Ball, United States Under-Secretary of State for Foreign Affairs, on Thursday morning 3rd December, which was subject to confirmation, will not take place. Mr. Ball has informed us that he will be unable to attend this part of our Assembly's session. The same holds good for the speeches by Mr. Giscard d'Estaing and Mr. Willy Brandt, to have been given on Friday afternoon.

Are there any objections to the draft Order of Business contained in Document 318, as amended?...

The draft Order of Business for the Second Part of the Tenth Ordinary Session is adopted.

7. Election of a Vice-President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of two Vice-Presidents of the Assembly.

Two posts of Vice-President are vacant as the result of the resignations of Mr. Joseph Bech, Representative of Luxembourg, and Mr. George

M. le Président (suite)

la délégation néerlandaise. Les délégations du Luxembourg et du Royaume-Uni ont été renouvelées à la suite d'élections générales.

Les noms des nouveaux membres de l'Assemblée dont les pouvoirs ont déjà été validés, le 5 novembre dernier, par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, ont été publiés dans le Bulletin n° 7.

La validation de leurs pouvoirs est attestée par l'acte de vérification que m'a officiellement communiqué M. le Président de l'Assemblée consultative, conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement de notre assemblée.

D'autre part, M. Besold vient d'être désigné comme Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne, pour occuper le siège devenu vacant à la suite du décès de M. Lermer.

M. Berkeley vient également d'être désigné comme Représentant du Royaume-Uni pour occuper un siège devenu vacant.

Leurs pouvoirs n'ont pas été vérifiés par l'Assemblée consultative et il appartient à notre assemblée de procéder à cette vérification, en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 de notre Règlement.

Les pouvoirs de M. Besold et de M. Berkeley sont certifiés respectivement par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et par le gouvernement du Royaume-Uni.

Ils n'ont fait l'objet d'aucune contestation.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification de pouvoirs.

Il n'y a pas d'opposition à la validation des pouvoirs de M. Besold et de M. Berkeley ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale : M. Besold, en qualité de Suppléant de la République Fédérale d'Allemagne ; M. Berkeley, en qualité de Représentant du Royaume-Uni.

Je félicite M. Berkeley dont le mandat a été renouvelé et je souhaite à notre nouveau collègue, M. Besold, une cordiale bienvenue dans notre assemblée.

6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 318)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Dixième session ordinaire de l'Assemblée, Document 318.

Le Bureau a établi, pour cette partie de session, un projet de calendrier contenu dans le Document 318 qui vous a été distribué.

Je dois donner à l'Assemblée quelques précisions en ce qui concerne les personnalités qui prendront la parole. Ce matin, M. Werner Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, remplacera M. Schroeder, Ministre fédéral des affaires étrangères, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.E.O. Comme il est indiqué dans le Document 318, l'Assemblée entendra cet après-midi : le Secrétaire général de l'O.T.A.N., M. Manlio Brosio ; le Commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Lemnitzer.

Vendredi après-midi 4 décembre, elle entendra M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne.

Par contre, à la séance de jeudi matin 3 décembre, l'intervention de M. George Ball, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui avait été inscrite sous réserve de confirmation, n'aura pas lieu. M. George Ball a fait connaître qu'il ne lui était pas possible d'assister à cette partie de session de notre assemblée. Il en est de même des interventions de M. Giscard d'Estaing et de M. Willy Brandt prévues pour la séance de vendredi après-midi.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier contenu dans le Document 318 ainsi modifié ?...

Le projet de calendrier de la deuxième partie de la Dixième session ordinaire est adopté.

7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection de deux Vice-Présidents de l'Assemblée.

Deux sièges de Vice-Présidents de l'Assemblée sont devenus vacants à la suite des démissions de M. Joseph Bech, Représentant du Luxembourg,

The President (continued)

Brown, Representative of the United Kingdom. The oldest and youngest members of our Bureau are leaving us.

Now that Mr. Bech has decided not to seek re-election in his country, I would like to express our Assembly's gratitude, not only for his valuable co-operation as member of our Bureau, but also for the tremendous amount of work he has carried out in the cause of Europe during the many years that he was Minister for Foreign Affairs of the Grand Duchy and Chairman of the Luxembourg Delegation to the WEU Assembly. (*Applause*)

I think I can also speak for the Assembly in extending to Mr. George Brown, who has just been appointed First Secretary of State in the Government of the United Kingdom, our most sincere good wishes for his success in his new duties.

We must now, therefore, proceed to elect two Vice-Presidents to succeed our two former colleagues.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives. Representatives who are members of a national government are not eligible for nomination to the Bureau. Furthermore, Substitutes may not be elected to the Bureau of the Assembly.

I have received only one nomination for the seat left vacant through the departure of Mr. George Brown. This is the nomination of Lord Listowel, United Kingdom, properly sponsored in writing by three Representatives, to replace Mr. George Brown.

If the Assembly is unanimous, I propose it elect Lord Listowel by acclamation.

Are there any objections to this nomination ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

I therefore declare Lord Listowel elected Vice-President of the Assembly of Western European Union.

The seat left vacant by the resignation of Mr. Bech will be filled later. (*Applause*)

**8. Speech by Mr. Dollinger,
Minister of the Treasury of the Federal Republic
of Germany, Acting Chairman-in-Office
of the Council of WEU**

(*General Debate, Doc. 323*)

The PRESIDENT (Translation). — We shall now hear an address by Mr. Werner Dollinger, Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, who has been kind enough to replace Dr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs, Chairman-in-Office of the Council of Ministers of WEU.

I have pleasure in welcoming you, Mr. Dollinger, and invite you to come up to the rostrum.

I call Mr. Dollinger.

MR. DOLLINGER (*Minister of the Treasury of the Federal Republic of Germany, Acting Chairman-in-Office of the Council of WEU*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I feel it a great honour to be allowed to speak to you today on behalf of the Chairman-in-Office of the Council of Ministers and Federal Minister, Dr. Schroeder. I would repeat that he is very sorry indeed that he is unable to be here at your meeting. He has asked me to give you his very best wishes, and hopes that your four days of debate will run smoothly and be profitable for everyone concerned.

I would like now to deal with a few matters from the viewpoint of the Federal German Government. I wish, for a start, however, to pay tribute once again to a man who visited you and spoke to you quite often over the past ten years, a convinced European and advocate of European unity — the late German Foreign Minister, Heinrich von Brentano, who has been taken from us all too soon. He, along with many European statesmen, was an example to us all of what a European should be, an example which should encourage us to press on, in the same spirit as his, with the work of unification begun after the war.

As you all know, the cause of Franco-German understanding as the essential step towards success in this great European project was particularly close to his heart; never once did he falter in his European convictions. And we had impressive proof only recently, at the meeting of the

M. le Président (suite)

et de M. George Brown, Représentant du Royaume-Uni. Le plus âgé et le plus jeune des membres du Bureau nous quittent.

Au moment où M. Bech vient de décider de ne pas demander le renouvellement de ses mandats électifs dans son pays, je tiens à lui exprimer la gratitude de notre assemblée, non seulement pour le précieux concours qu'il lui a apporté comme membre du Bureau, mais aussi pour l'immense œuvre qu'il a accomplie en faveur de la cause européenne pendant les nombreuses années où il fut ministre des affaires étrangères du Grand-Duché, puis président de la délégation luxembourgeoise à l'Assemblée de l'U.E.O. (*Applaudissements*)

Je crois être également l'interprète de l'Assemblée en exprimant à M. George Brown, qui vient d'être nommé *First Secretary of State* dans le gouvernement du Royaume-Uni, nos vœux les plus sincères pour l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Nous allons donc procéder à l'élection des deux Vice-Présidents qui remplaceront nos deux anciens collègues.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau de l'Assemblée. D'autre part, les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau.

Je n'ai reçu qu'une candidature pour le siège laissé vacant par le départ de M. George Brown. Il s'agit de la candidature écrite de Lord Listowel (Royaume-Uni), régulièrement présentée par trois Représentants au moins, pour remplacer M. George Brown.

Si l'Assemblée est unanime, je propose d'élire Lord Listowel par acclamation.

Il n'y a pas d'opposition à cette candidature ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je proclame donc Lord Listowel Vice-Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Le siège laissé vacant par M. Bech sera pourvu ultérieurement. (*Applaudissements*)

**8. Discours de M. Dollinger,
Ministre du trésor de la République Fédérale
d'Allemagne, Président en exercice du Conseil
de l'U.E.O.**

(*Discussion générale, Doc. 323*)

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons entendre maintenant M. Werner Dollinger, Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, qui a bien voulu remplacer M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.E.O.

Vous êtes le bienvenu, M. le Ministre. Je vous invite à bien vouloir venir à la tribune des orateurs.

La parole est à M. le Ministre Dollinger.

M. DOLLINGER (*Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs. Je considère comme un grand honneur de pouvoir m'adresser à vous, aujourd'hui, comme représentant de M. Schroeder, Président en exercice du Conseil des Ministres et Ministre de la République fédérale. Mon collègue, M. Schroeder, je tiens à le répéter, regrette au plus haut point de ne pouvoir participer à cette session. Il m'a prié de vous transmettre son salut et les vœux qu'il forme pour la réussite, dans l'intérêt de tous les participants, de ces débats qui se prolongeront pendant quatre jours.

Je voudrais, maintenant, vous présenter quelques réflexions du gouvernement fédéral. Mais il sied, au début de cette allocution, de rendre hommage, une fois encore, à la mémoire d'un homme qui, au cours des dix années écoulées, a souvent été parmi vous et s'est à maintes reprises adressé à vous. Ancien ministre des affaires étrangères. M. Heinrich von Brentano nous a, hélas, quittés trop tôt. Européen convaincu, il n'avait cessé de lutter pour l'unification de l'Europe. Comme beaucoup d'autres hommes d'Etat européens, il a été pour nous tous un exemple qui doit nous inciter à poursuivre, dans l'esprit qui l'avait toujours animé, l'œuvre d'unification de l'Europe entreprise après la guerre.

Ce qui lui tenait particulièrement à cœur, vous le savez tous, c'était l'entente entre l'Allemagne et la France, condition indispensable à la réussite de cet unique et grand dessein européen. Rien n'a jamais pu ébranler sa conviction européenne. L'Assemblée européenne des pouvoirs locaux, qui

Mr. Dollinger (continued)

European Conference of Local Authorities in Rome from 15th to 18th October, that this spirit is still alive in our countries. This clear manifestation of the desire of many thousands of Europeans for unity was a striking demonstration that the European ideal is as vital a force as ever among our peoples. A number of those at the meetings in Rome showed much impatience — not to say dissatisfaction — with the governments of Europe that more progress had not been made towards the unification of our Continent.

Despite the obstacles which have recently seemed to stand in the way of this task of European integration, we must not allow ourselves to be turned aside from the road on which we have set foot ; at the same time we must make it plain to impatient elements at home that the road to European unity is an uphill and difficult one. Further sacrifices will constantly be demanded of all of us if the difficulties are to be overcome, but the results obtained far outweigh the cost of these sacrifices.

The statistics for the three Communities are eloquent in this respect. I shall only recall the increase of 31 % in the gross national product of the European Economic Community over the years 1958 to 1963, and the 132 % increase in trade between the EEC countries since the establishment of the Common Market.

However, trade between EEC and other countries has also developed favourably since the Community was set up; since the beginning of 1959, imports to the Community from Great Britain have increased by 75 % and exports to Britain have risen by 49 % since 1958, while overall imports and exports between EEC and third countries have gone up by 53 % and 36 % respectively. These figures are a convincing demonstration of the close economic ties which link the six Common Market countries with Britain. The same can be said of our trade relations with the other countries of EFTA.

It is to be expected that this economic trend, which favours all our countries, will suffer a setback from the British import restrictions. We all sincerely hope that the British Government will, as it has repeatedly assured us, make a start

on removing these restrictions as soon as possible in the interests of our mutual commercial relations and of the future development of world trade.

The frank and free-ranging discussions which took place in the WEU Council of Ministers in mid-November of this year on a number of political and economic subjects were found extremely useful by all concerned, and the four days of talks which are now beginning here will be just as valuable for all of us.

We are, indeed, at present concerned with a number of questions which are of major importance for the creation of a united Europe and for the whole western Alliance. The continuing talks between our governments and the parliamentarians of our countries will promote understanding of the problems of individual members of WEU and of our common objective, European unification, even though many conflicting opinions may be voiced in the course of these debates.

We should never forget that it is in the frankness of our discussions that our great strength lies. Individual freedom, of which this is an expression, and readiness to defend it are a strong force binding our peoples together. At the same time, they exert an irresistible attraction on those beyond the Iron Curtain.

We have, over the past few years, witnessed a certain degree of political decentralisation in Eastern Europe, a loosening of bonds within the Soviet bloc, which, to an admittedly as yet small but an unmistakable extent — is fostering a sense of individual national character and an awareness of shared historical and cultural links with the free countries of Europe. We hope that the change of leadership in the Soviet Union will not do anything to hamper these promising beginnings of more liberal relationships within the eastern bloc.

It would be fooling ourselves to think that the time is already ripe for initiating political talks with the countries of Eastern Europe on a multi-lateral basis. It would be wrong, too, to delay the building of an economically and politically united Europe until such time as the inclusion of these countries became a possibility. This does not, however, mean that we wish to shut the door to them or that we should feel — when the time comes — that they could not join us in a well-

M. Dollinger (suite)

s'est tenue à Rome du 15 au 18 octobre, a démontré une nouvelle fois, d'une façon éclatante, que cet esprit reste bien vivant dans nos pays. La volonté d'union si clairement manifestée par plusieurs milliers d'Européens est une preuve irréfutable de la permanence de l'idée européenne au cœur de nos peuples. Certains participants ont même exprimé à Rome leur vive impatience, voire leur mécontentement à l'égard des gouvernements européens, parce que l'unification de notre continent européen ne progressait pas assez rapidement.

Malgré les entraves qui semblent ces derniers temps s'opposer à l'unification européenne, nous ne devons pas nous laisser détourner de la voie dans laquelle nous nous sommes engagés, mais il importe de faire comprendre à ceux qui s'impatientent dans nos pays respectifs que cette voie, qui mène à l'Europe unie, est difficile à parcourir. Il nous faut à chaque pas faire de nouveaux efforts pour surmonter les obstacles, mais les résultats dépassent de loin le prix des sacrifices consentis.

A cet égard, les statistiques des trois communautés sont éloquentes. Je me bornerai à vous rappeler que l'augmentation du produit national brut de la Communauté Economique Européenne a été de 31 % environ pour les années 1958 à 1963, et l'expansion du commerce intérieur des pays de la C.E.E. de 132 % environ depuis l'instauration du Marché commun.

Mais le commerce de la C.E.E. avec les pays tiers s'est lui aussi développé favorablement depuis la création de cette communauté. C'est ainsi que, depuis le début de 1959, les importations de la Communauté en provenance de la Grande-Bretagne se sont accrues de quelque 75 % et les exportations vers la Grande-Bretagne de 49 % depuis 1958, tandis que les échanges entre la Communauté et les pays tiers ont, au total, augmenté respectivement de 53 % et de 36 %. Ces chiffres démontrent de façon convaincante l'interdépendance économique des Six et de la Grande-Bretagne. On pourrait en dire autant des relations commerciales entre la Communauté et les autres pays de l'A.E.L.E.

Il est à prévoir que cette évolution économique, favorable à tous nos pays, subira le contre-coup des mesures restrictives prises par la Grande-Bretagne. Nous espérons sincèrement que, dans l'intérêt de nos relations commerciales actuelles

et de l'expansion future du commerce mondial, le gouvernement britannique abolira ces mesures dès que possible, conformément aux assurances répétées qu'il a données.

L'échange d'idées large et franc, qui a eu lieu à la mi-novembre de cette année au Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, et qui portait sur une série de questions politiques et économiques, s'est révélé très fructueux pour tous les intéressés. Tout aussi profitables seront pour nous tous les débats qui s'ouvrent aujourd'hui et qui s'étendront sur quatre jours.

Or, en ce moment, nous sommes préoccupés par plusieurs questions qui revêtent une importance décisive pour la création d'une Europe unie et pour l'ensemble de l'Alliance occidentale. Le dialogue permanent entre nos gouvernements et les parlementaires de nos pays nous permettra de mieux comprendre les problèmes particuliers de chacun des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale et notre objectif commun, l'unification de l'Europe, malgré les divergences de vues qui peuvent se révéler au cours des discussions.

N'oublions jamais que notre grande force réside dans la franchise de nos débats. La liberté individuelle qui s'y manifeste et la volonté de la défendre sont un lien solide entre nos peuples. En même temps, ils exercent une attraction irrésistible sur les peuples qui vivent derrière le Rideau de fer.

Au cours de ces dernières années, nous avons assisté à une certaine décentralisation politique en Europe orientale, à un relâchement interne de ce bloc qui, dans une mesure encore limitée, mais certaine, fait réapparaître les caractères nationaux de ces pays tout en découvrant les liens historiques et culturels qui les unissent aux pays libres de l'Europe. Nous espérons que le changement intervenu en Union Soviétique ne sera pas de nature à freiner l'évolution si encourageante vers une libéralisation qui se dessine dans le bloc oriental.

Certes, ce serait une illusion de croire que l'on pourrait déjà engager des conversations politiques avec les pays de l'Est, sur une base multilatérale. Ce serait aussi une erreur de retarder l'édification d'une Europe économiquement et politiquement unie jusqu'au moment où il serait possible d'y inclure ces pays. Mais cela ne signifie pas que nous voulions leur fermer la porte ou que nous soyons convaincus qu'ils ne pourraient, le moment venu, s'unir à nous dans un ensemble

Mr. Dollinger (continued)

balanced unit. Much is already being done, by bilateral contacts, to bring relaxation to unduly rigid fronts and to forge new relationships. The German Government, in particular, hopes to be able to lessen tension by official contacts with the countries of Eastern Europe, and to foster, through human and cultural relations, a better understanding of our mutual problems. True, there is not much to be gained politically at the moment, but we feel that eventually, relations of this kind will bear political fruit for both sides. I have in mind, among other things, the positive effects which such direct contacts could have for our repeated claim to represent the whole of Germany as being the only freely-elected German Government.

This brings me to the problem of Germany. I shall, however, be brief on this subject, since it is something that my colleague, Dr. Mende, the Federal Minister for All-German Questions, will be covering in detail during his speech on 4th December.

There has, unfortunately, been no sign that the fall of Khrushchev has brought with it any readiness on the part of the Soviet Union to compromise. We are still faced today, as in the past, with Soviet attempts to win international recognition for the division of Germany by playing upon the general and quite understandable hopes of a détente. Moscow would persuade the free world that giving Germans the right to self-determination cannot be reconciled with a relaxation of international tension. Readiness to bring about a détente in general matters and intransigence on the question of Germany are the two main factors behind Moscow's present foreign policy. The new men in the Kremlin are in this respect merely following the traditional policy which denies to 17 million Germans in the Soviet zone of occupation their right to self-determination. The whole tenor of Soviet policy is maintenance of the *status quo* by consolidating the political and ideological positions achieved.

I want, above all, to lay stress here on one aspect which I believe to be extremely important. Only the closest co-operation with our allies will make it possible to ensure and extend the success

of our policy on Germany, and for this reason my government is grateful for the loyal support which our allies have invariably given to the principal desire of the people of Germany. Today, more than ever, there is need for a uniform and consistent attitude on the part of the whole western Alliance on this question of Germany, for Soviet policy does not stop at dividing Germany; it is systematically attempting to isolate the Federal Republic and, by doing so, to weaken the entire western Alliance. We can see from this that the determination to keep the western Alliance strong necessarily calls for a policy on Germany deliberately aimed at reuniting that country.

One last point: a resolute support of the right of Germany to national unity in freedom is one of the most effective levers available to the West for lessening East-West tensions. For we must all be quite clear on one thing: lasting peace in Europe is only possible if the just demands of all European nations — including Germany — for national unity in freedom are met. A real détente can only come through self-determination.

The more united we are in the West, the more successful we shall be in our dealings with the East European countries — particularly the Soviet Union; we must never lose sight of this. We must always bear in mind that, if there were a serious crisis in the western camp, the Communist régime would be the only one to gain. On the other hand, we should not view differences of opinion among ourselves too tragically; our experience since the war has been that when our countries and governments put their minds to it they have always managed to work out a common line of policy. And so even today, when problems seem to be piling up inside the western Alliance, we should not let ourselves be downhearted.

A promising start was made just a short while ago in Brussels, when agreement was reached within EEC on the drawing up of the list of exceptions for the Kennedy round. This was an essential preparatory step towards a goal we all share — success in the Kennedy round negotiations.

A smoothly-functioning Atlantic Alliance will continue to be the *sine qua non* of an Atlantic partnership.

M. Dollinger (suite)

cohérent. Déjà, l'on fait beaucoup pour assouplir, par des contacts bilatéraux, les fronts trop rigides et pour nouer de nouvelles relations. Le gouvernement allemand, en particulier, espère, par des contacts officiels avec les Etats de l'Europe orientale, arriver à détendre l'atmosphère et à promouvoir, grâce à des relations humaines et culturelles, une meilleure compréhension des problèmes qui préoccupent les uns et les autres. Certes, le bénéfice politique que l'on en retire est encore minime, mais nous croyons que des relations de ce genre finiront par être profitables, sur le plan politique, pour les deux parties en présence. A cet égard, je songe également aux conséquences positives que peuvent avoir pareilles conversations directes pour notre revendication, maintes fois exprimée, de représenter l'ensemble de l'Allemagne, en notre qualité de seul gouvernement issu d'élections libres.

Ceci m'amène à vous parler de la question allemande. Je puis, toutefois, me borner à quelques brèves observations, puisque mon collègue, M. Mende, Ministre fédéral chargé des questions intéressant l'ensemble de l'Allemagne, traitera en détail du problème allemand dans le discours qu'il prononcera le 4 décembre.

Nous n'avons malheureusement aucune indication sur l'existence en Union Soviétique, après la chute de Khrouchtchev, d'une quelconque volonté de compromis. Aujourd'hui comme hier, nous constatons que les Soviétiques s'efforcent, en profitant du désir universel et compréhensible de détente, d'obtenir la reconnaissance internationale de la division actuelle de l'Allemagne. Moscou essaye de persuader le monde libre que l'octroi de l'autodétermination au peuple allemand est inconciliable avec la détente internationale. Volonté de détente sur les problèmes généraux et intransigeance sur le problème particulier de l'Allemagne, voilà les deux pôles qui dominent actuellement la diplomatie soviétique. A cet égard, les nouveaux maîtres du Kremlin ne font que poursuivre la politique traditionnelle qui consiste à refuser l'autodétermination aux dix-sept millions d'Allemands de la zone d'occupation soviétique. Cette attitude soviétique vise à maintenir le statu quo en consolidant les positions politiques et idéologiques acquises.

Je voudrais, avant tout, relever un point qui me paraît extrêmement important. Le succès de notre politique allemande ne pourra être assuré et renforcé que grâce à une collaboration étroite

avec nos alliés. Aussi le gouvernement fédéral est-il reconnaissant à ses alliés pour le soutien loyal qu'ils ont, de tout temps, accordé à la revendication principale du peuple allemand. La solidarité et la fermeté de tous les membres de l'Alliance occidentale sur la question allemande sont plus nécessaires que jamais, car la politique soviétique ne se borne pas à la division de l'Allemagne : elle essaie méthodiquement d'isoler la République fédérale et d'affaiblir ainsi l'ensemble de l'Alliance occidentale. Dès lors, si l'on veut que celle-ci reste forte, il est indispensable de poursuivre, à l'égard de l'Allemagne, une politique délibérément axée sur la réunification de ce pays.

Une dernière observation encore : l'un des meilleurs moyens dont dispose l'Occident pour contribuer à la détente entre l'Est et l'Ouest consiste à défendre résolument le droit de l'Allemagne à l'unité nationale dans la liberté. Car s'il est une chose sur laquelle nous devrions tous être d'accord, c'est que l'on ne pourra établir une paix durable en Europe qu'en répondant au désir légitime de tous les peuples de ce continent, y compris le peuple allemand, de faire leur unité dans la liberté. Une détente réelle n'est possible que par l'autodétermination.

Dans ses rapports avec les pays de l'Est et, plus particulièrement, avec l'Union Soviétique, l'Occident remportera d'autant plus de succès qu'il se montrera uni, ne l'oublions jamais. Nous devons être conscients de ce qu'en cas de crise sérieuse au sein du monde libre, seul le régime communiste pourrait être le « tertius gaudens ». D'autre part, il importe de ne pas prendre trop au tragique les divergences qui se manifestent dans le camp occidental. L'expérience de l'après-guerre démontre qu'en faisant l'effort voulu, nos gouvernements ont toujours réussi à définir une ligne de conduite commune. Ne nous décourageons donc pas devant les problèmes qui semblent s'accumuler pour l'heure au sein de l'Alliance occidentale.

L'accord qui vient de se conclure à Bruxelles entre les pays membres de la Communauté économique sur les listes des exceptions établies dans le cadre du *Kennedy round* est un début prometteur. C'était la condition préalable à la réussite de ces négociations dont nous avons tous fait l'un de nos premiers objectifs.

L'instauration du *partnership* atlantique est essentiellement conditionnée par le maintien d'une Alliance atlantique fonctionnant efficacement.

Mr. Dollinger (continued)

We must not tire in our efforts to reach both these goals — a unified Europe and a close partnership between this unified Europe and the United States — and in these efforts Western European Union, as an institution of the western Alliance, will continue to play the same important rôle. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Dollinger, for taking the place of the Chairman-in-Office of the Council of Ministers and giving us a report on behalf of the Council as a supplement to their written report.

As I have already said on previous occasions, an Assembly such as ours requires a constant exchange of views with the Council of Ministers if it is to function properly. I regard this as an additional reason for satisfaction at the presence among us of Mr. Dollinger.

In accordance with Rule 27, paragraph 4, of the Rules of Procedure, the general debate on the report delivered on behalf of the Chairman-in-Office of the Council of Ministers is now open.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I would like to ask the representative of the Chairman of the Council of Ministers a question. In the first part of his statement, Mr. Dollinger dealt with the economic development of the Common Market, recent measures taken by the British Government, and the increase in international trade.

In view of all these events, does the Council not feel it would now be appropriate to set up a special permanent body to keep constant watch on the development of economic relations among the seven countries?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — In his address yesterday, Mr. Dollinger referred to Assembly Recommendation 104 adopted as a result of the report by Mr. von Merkatz.

We know that the Federal German Government used this Recommendation as the basis for

its proposals to its partners in the European Economic Community. The Italian Government and Mr. Spaak, in statements that found fairly wide support, also showed interest in that Recommendation. But the page in Document 323 which should contain the reply to Recommendation 104 is left blank.

Could he tell us why the Council has not replied to the Assembly on this point? Could he also let us know whether, at the last meeting of the Council in Bonn a few days ago, it considered this Recommendation and, if so, what conclusion it reached with regard to it?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Can the representative of the Chairman of the Council tell us whether the question of the establishment of a multilateral nuclear force was included in the agenda of the last two ministerial meetings?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, I merely want to know whether the question of the Concord aircraft has been put on the agenda of one of the forthcoming meetings of the Council of Ministers.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Dejardin.

Mr. DEJARDIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, we know that Britain's normal commitment is to keep 55,000 troops in Germany. Recently, the British Under-Secretary of State for Defence confirmed what we already knew, that the British forces stationed in the Federal Republic of Germany amounted only to 51,000 men. For some days now, we have been reading contradictory reports in the press. According to some, it is Britain's intention to cut down her forces in Germany even further, and according to others appearing today, the problem will be solved in another way.

M. Dollinger (suite)

Nous ne cesserons pas de lutter pour la réalisation de ces deux objectifs : une Europe unie et un *partnership* étroit entre l'Europe ainsi unifiée et les Etats-Unis. C'est dans le cadre de cette action que l'Union de l'Europe Occidentale, en tant qu'institution de l'Alliance atlantique, aura encore un rôle important à jouer. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. Dollinger, Président en exercice du Conseil des Ministres, de l'exposé oral qu'il a bien voulu faire au nom de ce conseil, en complément du rapport annuel.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire en de précédentes occasions, le fonctionnement d'une assemblée comme la nôtre requiert un dialogue entre elle et le Conseil des Ministres. J'y vois une raison supplémentaire de me réjouir de la présence parmi nous de M. le Ministre de la République fédérale, M. Dollinger.

J'ouvre maintenant la discussion générale sur l'exposé du Président en exercice du Conseil des Ministres, conformément à l'article 27, paragraphe 4, du Règlement.

La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je voudrais poser une question au Président du Conseil des Ministres. Dans la première partie de son exposé, l'honorable ministre de la République fédérale a traité du développement économique du Marché commun, des récentes mesures prises par le gouvernement britannique et de l'accroissement des échanges internationaux.

Je voudrais demander au Conseil si, tenant compte de tous ces événements, il n'estime pas le moment opportun de se doter d'un organisme spécial permanent chargé de suivre en permanence l'évolution des relations économiques entre les Sept.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président du Conseil, dans votre discours d'hier, vous avez fait allusion à la Recommandation n° 104 de l'Assemblée adoptée en conclusion du rapport de M. von Merkatz.

Nous savons que le gouvernement allemand a repris cette recommandation comme base de ses

propositions à ses partenaires de la Communauté Economique Européenne. D'autre part, le gouvernement italien, puis M. Spaak, à la faveur de déclarations qui ont eu un assez grand retentissement, ont également manifesté de l'intérêt pour cette recommandation. Or, je constate que, dans le Document 323 qui nous a été distribué, la page où devrait figurer la réponse à la Recommandation n° 104 est restée blanche.

Vous serait-il possible de nous faire connaître les raisons pour lesquelles le Conseil n'a pas fait parvenir sa réponse à l'Assemblée ? D'autre part, pouvez-vous nous faire savoir si, au cours de la dernière réunion du Conseil qui s'est tenue à Bonn il y a quelques jours, le Conseil a examiné cette recommandation et, dans l'affirmative, pouvez-vous nous faire connaître l'opinion du Conseil à cet égard ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*). — M. le Président du Conseil peut-il nous dire si la question de la création de la force nucléaire multilatérale a été portée à l'ordre du jour des deux dernières réunions ministérielles ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOIN (*France*). — M. le Président, je voudrais simplement savoir si la question de l'avion Concorde a été inscrite à l'ordre du jour d'une des prochaines réunions du Conseil des Ministres.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Dejardin.

M. DEJARDIN (*Belgique*). — M. le Président, nous savons que les engagements normaux de la Grande-Bretagne consistent à faire stationner en Allemagne 55.000 hommes. Récemment, le ministre adjoint de la défense de Grande-Bretagne a confirmé — ce que nous savions déjà — que les forces anglaises stationnées en Allemagne fédérale étaient de 51.000 hommes. Or, depuis quelques jours, nous lisons dans la presse des informations contradictoires. Suivant les unes, la Grande-Bretagne aurait l'intention de diminuer encore cet effectif ; suivant les autres, parues aujourd'hui même, ce problème serait réglé dans une autre direction.

Mr. Dejardin (continued)

I would like to know whether the Council has any information on Britain's intentions with regard to the strength of her forces in Germany.

The PRESIDENT (Translation). — No one else has asked to speak, so I will call Mr. Dollinger.

Mr. DOLLINGER (Translation). — I would like to reply as follows, Mr. President.

I think the idea of setting up a separate body is a good one, and I believe it would be useful to pass this on to the Council of Ministers in the form of an appropriate Resolution.

I cannot reply in detail here to the question about the MLF; as you know, there is at the moment much confusion about this even in the various countries concerned. What we have heard from Britain is not clear enough for anything definite to be said here.

The PRESIDENT (Translation). — I think the question was whether this problem was on the agenda of the Council of Ministers.

Mr. DOLLINGER (Translation). — No, it was not.

True, there were very contradictory reports in the press yesterday on the question of the British Army of the Rhine, and I think it might be a good thing if we could perhaps hear from one of the Representatives from Britain. The Council of Ministers has not so far heard anything about a proposed cut in the BAOR; on the contrary, it has been reported that the numbers of the Rhine Army are to be increased.

The PRESIDENT (Translation). — There was also a question whether the matter of the Concord is on the agenda of the Council of Ministers.

Mr. DOLLINGER (Translation). — No, it is not on the agenda.

The PRESIDENT (Translation). — Are you satisfied with these answers ?...

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

I would like to thank you, Mr. Dollinger, for the clarity and precision of your answers to the questions put to you.

9. State of European security — aspects of western strategy

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 320)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security — aspects of western strategy, Document 320.

I call Mr. Duynstee to present the report of the Committee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — Mr. President, my Lords, Ladies and Gentlemen, in the first place, I should like to thank the Committee on Defence Questions and Armaments for the honour of having appointed me its Rapporteur on the topic we are discussing today, namely, the state of European security — aspects of western strategy. This happens to be my fourth report on this question, having previously had the honour to introduce and submit to this Assembly Documents 251, 268 and 290. I nevertheless hope that the Assembly will bear with me.

In the second place, I want to thank all those who have given me so much of their time during the last few months in far-ranging discussions which I have had with them on the issue we are debating today. I will not mention them all by name, since most of them are listed on the inside of the cover page of Document 320. To this list, however, there should be added the name of General Norstad and of three of our ex-colleagues in this Assembly, Mr. Denis Healey, the Secretary of State for Defence of the United Kingdom, Mr. Fred Mulley, United Kingdom Minister for the Army, and Mr. Reynolds, Under-Secretary of State for Defence, whom I had the pleasure to meet recently and with whom I had most useful and constructive conversations in London on 26th November.

I should like to apologise for two things, firstly, that the report is so long. I hope, however, that the Assembly will excuse its Rapporteur, because

M. Dejardin (suite)

Je voudrais demander au Conseil s'il a des informations en ce qui concerne les intentions de la Grande-Bretagne quant au niveau de ses effectifs en Allemagne.

M. le PRÉSIDENT. — Plus personne ne demandant la parole dans la discussion générale, je donne la parole à M. le Ministre Dollinger.

M. DOLLINGER (Traduction). — M. le Président, voici ma réponse aux questions qui m'ont été posées.

L'idée de créer un organisme indépendant me paraît excellente. Je crois qu'il serait utile de la soumettre au Conseil des Ministres par la voie d'une recommandation que l'Assemblée pourrait adopter à cet effet.

Quant à la question relative à la M.L.F., il ne m'est pas possible d'y répondre ici en détail. Vous n'ignorez pas qu'à l'heure actuelle, les divers Etats eux-mêmes ne savent pas encore où ils en sont à cet égard. Et les déclarations qui ont été faites par les Britanniques ne sont pas suffisamment claires pour nous permettre d'en parler d'une manière valable.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La question posée était, je crois, de savoir si ce problème figure à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.

M. DOLLINGER (Traduction). — Non, elle n'y figure pas.

En ce qui concerne les effectifs britanniques sur le Rhin, il est exact qu'on a pu lire hier dans la presse des informations extrêmement contradictoires. Aussi me semblerait-il indiqué qu'un de nos collègues britanniques prenne position à ce sujet. Jusqu'ici, le Conseil des Ministres n'a pas connaissance d'un quelconque projet de réduction des effectifs de l'armée du Rhin. Il a reçu au contraire des informations selon lesquelles ces effectifs seraient complétés.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La question a été posée également de savoir si l'affaire du Concorde avait été inscrite à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.

M. DOLLINGER (Traduction). — Non, elle n'est pas à l'ordre du jour.

M. le PRÉSIDENT. — Ces réponses vous donnent-elles satisfaction ?...

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

M. le Ministre, je tiens à vous remercier de la clarté et de la précision des réponses que vous avez données aux questions qui vous ont été posées.

9. *Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale*

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 320)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et les aspects de la stratégie occidentale, Document 320.

La parole est à M. Duynstee, pour présenter le rapport de la commission.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'aimerais d'abord remercier la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'honneur qu'elle m'a fait en me nommant rapporteur sur le sujet dont nous avons à débattre, c'est-à-dire l'état de la sécurité européenne et les aspects de la stratégie occidentale. C'est là mon quatrième rapport sur la question : j'ai déjà eu l'honneur de présenter à cette assemblée les Documents 251, 268 et 290. J'espère qu'elle aura la patience de m'écouter cette fois encore.

Je tiens ensuite à remercier toutes les personnes qui m'ont accordé, au cours des derniers mois, une aussi grande partie de leur temps lors des entretiens approfondis que j'ai eus avec elles sur le problème que nous examinons aujourd'hui. Je ne citerai pas tous les noms, car la plupart sont mentionnés au verso de la page de couverture du Document 320. J'aimerais cependant y ajouter le nom du général Norstad et de trois de nos anciens collègues de cette assemblée, M. Denis Healey, Ministre de la défense du Royaume-Uni, M. Fred Mulley, Ministre des armées du Royaume-Uni, et M. Reynolds, Sous-secrétaire d'Etat pour la défense, avec qui j'ai eu des entretiens extrêmement utiles et constructifs au cours d'une récente entrevue, le 26 novembre, à Londres.

Je vous demanderai de m'excuser à deux égards, et d'abord de la longueur de ce rapport. J'espère que l'Assemblée voudra bien pardonner

Mr. Duynstee (continued)

the subject-matter with which I have to deal is vast and of necessity I think the report had to be lengthy.

Secondly, I wish to apologise, although the mistake is not mine, that the Representatives of the Assembly received the document at such a late date. They have received the printed version. Had they received it in its roneoed version, they might easily have had the document as early as 16th November.

There is a small but serious omission in paragraph 6.23. During the Committee's discussion in Bonn on 9th November, the suggestion was tendered by a member of the Committee and accepted by your Rapporteur and the Committee that to the United Kingdom nuclear-propelled and armed submarines as mentioned there, a number of United States existing or to be constructed nuclear-propelled and armed submarines should be added on the same principle, i.e. on the principle of mixed manning.

Moreover, there are two small mistakes in paragraph 4.34. The year 1975 should read 1969 to 1972; and the year 1962 should read 1959.

The report comprises clearly, and is divided into, two parts. Part One from page 3 to page 41 deals with the general aspect of strategy in the western Alliance and Part Two from page 41 to page 52 deals with the organisation of our western nuclear forces and hints at certain solutions to problems with which the NATO Alliance is faced in this domain.

The whole of the report is preceded by a draft Recommendation which your Committee on Defence Questions and Armaments accepted by 11 votes in favour, 4 against and 1 abstention. The draft Recommendation is the responsibility of your Committee. As Rapporteur, I am only its defender.

The supporting memorandum is entirely your Rapporteur's responsibility. There is, hence, a clear-cut distinction between the two. The supporting memorandum is germane to the issues dealt with in the draft Recommendation, but it does not conflict with the draft Recommendation and should be seen as a personal implementation of a given political data quantum at a given time with implied hints of a personal character for the solution of certain problems.

What I mean to say is that, by voting for the draft Recommendation, the Assembly does not implicitly vote in favour of the contentions or suggestions contained in the supporting memorandum. They are quite separate entities, and the interpretation of the Recommendation on the state of European security finally accepted by the Assembly after ample debate today and tomorrow will have to be based on the analysis of the debate that will have taken place and not on conclusions arrived at in the supporting memorandum in Document 320.

Having made this clear, I now want to deal with the report. In paragraphs 0.1 to 0.33 I indicate the reasoning which has led me to the conclusion that European defence is possible only in an Atlantic context. There are two reasons why the United States must be in favour of Atlantic unity: (a) military reasons and (b) strategic-economic reasons.

There is one reason why Western Europe must be in favour of Atlantic union; namely Western Europe's awkward strategic and tactical location as a narrow peninsula on the Eurasian mainland.

Europe's main reason for Atlantic union is hence military, as stated in paragraph 0.27. I quote:

"It is this very geographical location of Western Europe and its very limitations which makes vain any attempt to constitute a totally independent third force in Europe."

It was no less a person than Napoleon who said: "*La politique de toutes les puissances est dans leur géographie.*" Another way of phrasing the above — my personal phrasing — would be: "*La puissance d'une politique est dans la géographie*", to which one could perhaps usefully add "*le potentiel scientifique et industriel et le potentiel démographique.*"

In paragraphs 1.5 and following I discuss the threat of Communism and come to the conclusion that the threat still exists, but that the direct intensity and the nature of the threat has changed a little. In the political military sphere, there is some lessening of tension, but the political threat of Communism as an ideological or philosophical system has not lessened. In this respect, paragraph 1.16 states the case quite clearly — and I quote:

M. Duynstee (suite)

son rapporteur, car le sujet dont j'ai à traiter est vaste et doit nécessairement faire l'objet d'un rapport assez étoffé.

En second lieu, je prie les Représentants à l'Assemblée d'excuser le retard avec lequel ils ont reçu ce document, bien que je n'y sois pour rien. Le texte a en effet été imprimé. S'il avait été simplement ronéotypé, il leur serait probablement parvenu dès le 16 novembre.

Je signalerai une omission brève, mais importante, au paragraphe 6.23. Au cours des débats que la commission a tenus à Bonn, le 9 novembre, votre rapporteur et la commission avaient accepté, sur la suggestion d'un membre de la commission, qu'aux sous-marins Polaris à propulsion nucléaire du Royaume-Uni, mentionnés à ce paragraphe, soient ajoutés, toujours selon le principe des effectifs mixtes, un certain nombre de sous-marins américains de ce type, existants ou à construire.

De plus, le paragraphe 4.34 contient deux légères erreurs. Il convient de lire « de 1969 à 1972 » au lieu de 1975, et « 1959 » au lieu de 1962.

Le rapport se divise en deux parties bien distinctes. La première, qui va de la page 3 à la page 41, traite des aspects généraux de la stratégie dans l'alliance occidentale, la deuxième, qui va de la page 41 à la page 52, expose l'organisation de nos forces nucléaires occidentales et suggère certaines solutions aux problèmes qui confrontent l'Alliance atlantique dans ce domaine.

L'ensemble du rapport est précédé d'un projet de recommandation que votre Commission des Questions de Défense et des Armements a adopté par 11 voix contre 4 et 1 abstention. C'est votre commission qui est responsable du projet de recommandation. Je ne fais que le défendre en ma qualité de rapporteur.

Par contre, l'exposé des motifs engage la seule responsabilité de votre rapporteur. Il y a donc une nette distinction entre les deux. L'exposé des motifs touche aux questions évoquées dans le projet de recommandation, mais il n'est pas en contradiction avec celui-ci et doit être considéré comme l'interprétation que je donne d'un ensemble précis de données politiques à une époque déterminée, avec quelques suggestions personnelles quant à la façon de résoudre certains problèmes.

Je veux dire par là qu'en votant pour le projet de recommandation, l'Assemblée ne se prononcera pas nécessairement en faveur des affirmations ou des suggestions contenues dans l'exposé des motifs. Il s'agit de deux textes nettement distincts et l'interprétation de la recommandation sur l'état de la sécurité européenne qu'acceptera en définitive l'Assemblée après les débats approfondis d'aujourd'hui et de demain devra se fonder sur l'analyse de ces débats et non sur les conclusions de l'exposé des motifs annexé au Document 320.

Une fois ce point précisé, j'en viens au rapport. Dans les paragraphes 0.1 à 0.33, j'expose les raisons qui m'ont amené à conclure que la défense de l'Europe n'est possible que dans un cadre atlantique. Deux raisons prescrivent aux Etats-Unis l'unité atlantique : (a) des raisons militaires et (b) des raisons stratégique-économiques.

Pour l'Europe occidentale, il n'y en a qu'une seule, à savoir la mauvaise position stratégique et tactique de l'Europe occidentale qui constitue une étroite tête de pont sur le continent eurasiatique.

La principale raison pour laquelle l'Europe doit favoriser l'union atlantique est donc d'ordre militaire, ainsi qu'il est précisé au paragraphe 0.27. Je cite :

« C'est cette situation géographique même de l'Europe occidentale et ses limitations qui rendent vaine toute tentative de constituer en Europe une troisième force totalement indépendante. »

Napoléon ne disait-il pas : « La politique de toutes les puissances est dans leur géographie » ? Je dirai en guise de paraphrase : « La puissance d'une politique est dans la géographie », ce à quoi on pourrait utilement ajouter « le potentiel scientifique et industriel et le potentiel démographique ».

Aux paragraphes 1.5 et suivants, j'examine la menace du communisme et j'en viens à la conclusion que cette menace existe toujours, mais que son intensité directe et sa nature ont quelque peu changé. Dans le domaine politico-militaire, la tension s'est quelque peu relâchée, mais la menace politique du communisme en tant que système idéologique ou philosophique n'a pas diminué. A cet égard, le paragraphe 1.16 expose clairement la situation. Je cite :

Mr. Duynstee (continued)

“This does not mean that the political threat of Communism as such — as an ideological or as a philosophical system — has lessened. The case could even be argued that as several brands of Communism appear on the horizon, some of these brands might appeal and appear seductive to certain lesser-developed countries, whose main aversion to Communism in the past was its monolithic structure and the inherent danger employed in this monolithic structure to the newly-won independence of the lesser-developed States. This is why a more soundly-based, co-ordinated and executed policy of help to the lesser-developed States in either the context of the United Nations or the OECD, and in the GATT negotiations or in bilateral arrangements becomes so important. In these decades of interdependence of all human endeavours and actions even foreign policy and trade policy have assumed social and socio-political dimensions. Moreover, sound, well-balanced but progressive social policies in our own countries merit, for that same reason, the closest possible attention.”

Now, a word about the evaluation of the Russian military threat as expressed in figures and hardware, which will be found in paragraphs 1.21 to 1.33. It is clear that there is not a complete consensus of opinion between allied authorities on this subject. Estimates vary. To your Rapporteur it would appear that if the Alliance wants to evolve a common defence policy, a single strategy, a generally-accepted and agreed evaluation of the armed forces of Soviet Russia will have to come about.

Paragraphs 2.1 to 2.19 deal with defence questions in and outside the NATO area. Paragraph 2.19 formulates two questions, to wit :

“It would only appear possible to formulate a solution to the problem of defence outside the NATO area if the member countries were prepared to reply to the following two questions: is the North Atlantic Alliance the basis of a free world alliance? — then all problems would fall within the scope of the Alliance; is the defence of Western Europe the sole task of NATO? — then no

solution would be possible within the NATO framework.”

I hope that members of the Assembly will speak on these questions either in this debate or in the context of the debate on the report of our colleague, Mr. de Grailly, in order that one will be able to discern a little more clearly the attitude of politicians in Europe on this point.

Personally, I hold the view — and I have always held the view — that Europe should share, participate in and have an appropriate say in such policies as are evolved on a global scale to confront the global Communist challenge. This can only be done by European countries sharing in, participating in and having an appropriate say in a highly mobile strategic reserve earmarked for commitment on a global scale in confronting the Communist challenge.

Two years ago, when a group of members of our Committee on Defence Questions and Armaments went to Washington, I asked Mr. Dean Rusk if he thought European participation in the United States mobile strategic reserves a good idea. The reply was rather lukewarm, to put it mildly. During my visit to the United States a few months ago, I discussed the same topic with some other responsible people in the State Department, and thought I discerned a trend towards greater interest in and appreciation for the idea.

To all appearances, the main preoccupation in the Atlantic world at the moment is the issue of nuclear defence, the sharing and the control of the nuclear arsenal. This is a highly important matter and deserves our fullest attention, but I feel strongly that even if we settle this problem in some form and by some means we shall have solved only one aspect, admittedly a very important one, of western strategy. We shall have solved the nuclear aspect in part or in full, but will have left the non-nuclear aspect in abeyance. Overall strategy on a global scale will, in the event of any real contingency, involve the careful, integrated and selective use of all types of forces — nuclear, conventional and anti-subversive. Therefore, I conclude that participation in the say in the control of nuclear means is only a part of the solution of the whole strategic problem, and only a common strategy which is three-dimensional — that is, comprising the nuclear field, the conventional field and the anti-subversive field — will meet the issues of the present era.

M. Duynstee (suite)

« Cette évolution ne signifie pas que la menace politique du communisme en tant que tel — en tant que système idéologique et philosophique — ait diminué. On pourrait même prétendre qu'au fur et à mesure que les régimes communistes se diversifieront, certains d'entre eux pourront attirer et séduire des pays insuffisamment développés qui, dans le passé, reprochaient au communisme sa structure monolithique et le danger qu'elle représentait pour leur indépendance nouvellement acquise. C'est pourquoi il importe, en matière d'assistance aux pays insuffisamment développés, de mettre en œuvre, dans le cadre des Nations Unies ou de l'O.C.D.E., des négociations du G.A.T.T. ou d'accords bilatéraux, une politique fondée sur des bases plus saines, mieux coordonnée et mieux appliquée. A notre époque caractérisée par l'interdépendance de toutes les entreprises et initiatives humaines, même la politique étrangère et la politique commerciale ont pris des dimensions sociales et socio-politiques. C'est pourquoi il faut également apporter la plus grande attention à rechercher, dans nos propres pays, des politiques saines et équilibrées, mais progressives en matière sociale. »

Venons en, maintenant, à l'évaluation en chiffres et en matériel de la menace militaire soviétique, que l'on trouvera aux paragraphes 1.21 à 1.33. Il est évident qu'à ce sujet l'unanimité n'est pas totale parmi les autorités alliées. Les estimations varient. Il apparaît à votre rapporteur que si l'Alliance veut élaborer une politique de défense commune, une stratégie unique, il faudra qu'elle se mette en général d'accord sur une évaluation des forces armées de l'Union Soviétique.

Les paragraphes 2.1 à 2.19 traitent des questions de défense à l'intérieur et à l'extérieur de la zone O.T.A.N. Le paragraphe 2.19 pose deux questions, à savoir :

« Une solution au problème de la défense en dehors de la zone O.T.A.N. ne paraît possible que si les Etats membres sont prêts à répondre aux deux questions suivantes : l'Alliance de l'Atlantique Nord constitue-t-elle la base d'une alliance du monde libre ? Dans l'affirmative, tous les problèmes relèvent de sa compétence. La défense de l'Europe occidentale est-elle la seule tâche de l'O.T.A.N. ? Dans l'affirmative, aucune so-

lution ne peut être trouvée dans le cadre de l'O.T.A.N. »

J'espère que les membres de l'Assemblée aborderont ces questions, soit au cours du présent débat, soit dans le cadre du débat sur le rapport de notre collègue, M. de Grailly, afin de dégager une idée un peu plus nette de l'attitude des hommes politiques européens sur ce point.

Personnellement, j'ai toujours pensé et je pense encore que l'Europe devrait participer aux politiques conçues à l'échelle globale en vue de relever le défi communiste global, et avoir un droit de regard approprié. Ce ne sera possible que si les pays européens participent à la constitution et, dans la mesure voulue, au contrôle de cette force stratégique hautement mobile réservée à l'engagement à l'échelle globale contre la menace communiste.

Il y a deux ans, lorsqu'un groupe de membres de notre Commission des Questions de Défense et des Armements s'est rendu à Washington, j'ai demandé à M. Dean Rusk s'il pensait que la participation européenne aux réserves stratégiques mobiles des Etats-Unis était une bonne idée. Sa réponse fut pour le moins tiède. Lors du voyage que j'ai fait aux Etats-Unis il y a quelques mois, j'ai abordé la même question avec d'autres responsables du Département d'Etat et j'ai cru discerner un intérêt et une appréciation plus marqués à l'égard de cette idée.

Selon toute apparence, la principale préoccupation du monde atlantique est en ce moment le problème de la défense nucléaire, du partage et du contrôle de l'arsenal nucléaire. C'est une question extrêmement importante qui mérite toute notre attention, mais je suis persuadé que même si nous devons régler ce problème d'une manière ou d'une autre, nous n'aurions résolu qu'un aspect, certes très important, de la stratégie occidentale. Nous aurions résolu tout ou partie de l'aspect nucléaire, mais en laissant de côté l'aspect non nucléaire. Or, en cas de danger réel, une stratégie globale à l'échelle globale impliquerait l'utilisation judicieuse, intégrée et sélective de tous les types de forces : nucléaires, classiques et anti-subversives. J'en conclus donc que le droit de regard en matière de contrôle des moyens nucléaires ne représente qu'une solution partielle de l'ensemble du problème stratégique et que seule une stratégie commune à triple dimension, c'est-à-dire portant sur les questions nucléaire, classique et anti-subversive, répondra aux exigences des temps présents.

Mr. Duynstee (continued)

I would refer to the principle implied in paragraph 2.18 :

“It is your Rapporteur’s view that the western European countries should share and participate in, and have an appropriate say in, such a highly mobile strategic reserve earmarked for commitment on a global scale in confronting the Communist challenge. The composition by nationality of the mobile forces to be sent out to any particular theatre of operations could be attuned to meet the political exigencies of the circumstances prevailing at such a juncture.”

In my firm opinion, this is a most important paragraph. It is my hope that in the forthcoming discussions about the MLF, the NATO nuclear force or the Atlantic nuclear force, due attention will be given to the three dimensional aspect of strategy. The new United Kingdom Government could, I feel, very usefully employ its good offices here. Moreover, it would appear to me that the same idea of European participation in global strategy should appeal to the French Government in the light of its 1958 submissions on this subject.

In paragraphs 4.1 to 4.119, an outline is given of the various strategic documents and attitudes which prevail in the Atlantic world. It is apparent that views differ. Tempting as it is to go into a full exposition of the views held, I shall not do so because it would take too much time in an already long introductory statement.

However, it is my view that the enemy should be left completely in the dark and in the greatest uncertainty as to the means that one will employ in the event of an attack by him. I hope that members will express their views on the various doctrines indicated in the report. I feel sure, however, that members will agree with me that in the light of the situation described in those paragraphs they will be able to support the contentions of paragraphs 1 and 2 of the operative part of the draft Recommendation which calls for a common defence policy and a single strategic policy.

I now want to deal with Chapter VI, which deals with the organisation of western nuclear forces. I want to discuss the concept of the MLF, the NATO nuclear force or the Atlantic nuclear

force. For the moment, I want to leave aside the question of the choice of hardware, whether surface vessels, submarines, or long-distance missiles. That question is important in its own right, but it is secondary to the central issues involved.

In the debate in the House of Commons on 23rd November, Mr. Wilson, the United Kingdom Prime Minister, stated, rightly in my opinion : “A defence policy which does not contain within itself the seeds of further progress towards disarmament is one which in the present state of the world we can no longer regard as appropriate”. This is a theme which has been very much in my mind during the discussions on the MLF, and I dealt lengthily with this aspect when I introduced my first report to the Assembly in December 1962.

Given an appropriate weighting of votes in a board of governors or in a nuclear executive deciding on the control and employment of nuclear weapons, a force comprising more than one, hence two, and preferably three, existing nuclear nations in the western hemisphere, and given the advanced state of combination locks working on the basis of electronic digital computer language, it cannot be maintained — if, moreover, the mixed-manned principle is adhered to — that an MLF or an Atlantic nuclear force or a NATO nuclear force based on the foregoing principles would mean a proliferation of nuclear armaments upsetting the present nuclear balance. The whole concept of the MLF, the Atlantic nuclear force or the NATO nuclear force along the lines just indicated would be absolutely in keeping with the so-called Irish resolution of the United Nations on the non-dissemination of nuclear weapons.

Hence, in my opinion, it is extraordinary and illogical that from the military and arms control or disarmament angle the USSR and its satellites are opposed to the MLF. If they were really arms control minded, they should be in favour of the MLF, but apparently they are not arms control minded. Indeed, they attach more importance to the political argument against an MLF as viewed from their angle — namely, that an MLF means an inextricable tie between the United States and Western Europe, which they do not want to come about.

M. Duynstee (suite)

Permettez-moi de rappeler le principe implicitement contenu dans le paragraphe 2.18 :

« De l'avis de votre rapporteur, les pays de l'Europe occidentale devraient participer à la constitution, et, d'une manière appropriée, au contrôle, de cette force stratégique hautement mobile qui serait réservée pour engagement à une échelle globale en vue de relever le défi communiste. La composition par nationalité des forces mobiles qui seraient envoyées sur un théâtre d'opérations donné pourrait être étudiée de manière à répondre aux exigences politiques imposées par les circonstances prévalant dans une conjoncture de ce genre. »

Ce passage est extrêmement important, j'en suis convaincu. J'espère qu'au cours des discussions qui vont avoir lieu sur la force multilatérale, la force nucléaire de l'O.T.A.N. ou la force nucléaire atlantique, il sera dûment tenu compte de ces trois dimensions de la stratégie. J'estime que le nouveau gouvernement du Royaume-Uni pourrait exercer très utilement ses bons offices à cet égard. De plus, il me semble que cette idée d'une participation européenne à une stratégie globale devrait plaire au gouvernement français, dans l'optique de ses propositions de 1958 à ce sujet.

Les paragraphes 4.1 à 4.119 donnent un aperçu des diverses attitudes qui prévalent dans le monde atlantique en matière de stratégie. Il est évident que les points de vue diffèrent. Si tentant qu'il soit de les exposer à fond, je m'en abstiendrai pour ne pas surcharger une introduction déjà longue.

Je suis toutefois d'avis de laisser l'ennemi dans l'ignorance et l'incertitude la plus complète quant aux moyens qui seraient employés en cas d'attaque de sa part. J'espère que les membres de l'Assemblée feront connaître leur point de vue sur les diverses doctrines mentionnées dans le rapport. Je suis certain, en tout état de cause, qu'à la lumière de la situation décrite dans ces paragraphes, ils se sentiront en mesure de souscrire aux propositions des paragraphes 1 et 2 du dispositif du projet de recommandation qui préconisent une politique de défense commune et une politique stratégique unique.

J'en viens au chapitre VI qui traite de l'organisation des forces nucléaires occidentales. Je me propose d'examiner le principe de la force multilatérale, de la force nucléaire de l'O.T.A.N. ou

de la force nucléaire atlantique. Pour le moment, je laisserai de côté la question du choix des matériels, qu'il s'agisse de navires de surface, de sous-marins ou d'engins à longue portée. Si importante qu'elle soit par elle-même, cette question est en effet secondaire par rapport aux grands problèmes dont nous avons à traiter.

Au cours du débat qui s'est déroulé à la Chambre des Communes le 23 novembre dernier, M. Wilson, Premier ministre du Royaume-Uni, a eu raison, à mon sens, de déclarer que, dans la conjoncture mondiale actuelle, on ne peut plus considérer comme appropriée une politique de défense qui ne contiendrait pas les germes de nouveaux progrès vers le désarmement. C'est un thème que j'ai eu constamment à l'esprit au cours des discussions sur la force multilatérale et je l'avais longuement évoqué déjà en présentant mon premier rapport à l'Assemblée, en décembre 1962.

Si l'on institue un système de pondération des voix au sein d'un conseil collégial ou d'un exécutif nucléaire appelé à régir le contrôle et l'utilisation des armes nucléaires d'une force comprenant au moins deux et, de préférence, trois nations nucléaires de l'hémisphère occidental, si l'on tient compte de l'état de perfectionnement des verrous électroniques, et si l'on s'en tient, de surcroît, au principe des effectifs mixtes, on ne saurait prétendre qu'une force multilatérale, une force nucléaire atlantique ou une force nucléaire de l'O.T.A.N. fondée sur ces principes entraînerait une prolifération des armes nucléaires propre à détruire l'équilibre nucléaire actuel. Si notre conception de la M.L.F., de la force nucléaire atlantique ou de la force nucléaire de l'O.T.A.N. s'aligne, dans son ensemble, sur les critères que je viens d'exposer, elle respectera absolument l'esprit de la résolution dite « irlandaise » des Nations Unies sur la non-dissémination des armes nucléaires.

Je trouve donc extraordinaire et illogique que l'U.R.S.S. et ses satellites s'opposent à la force multilatérale, du point de vue militaire et de celui du contrôle des armements ou du désarmement. Si ces pays désiraient réellement un contrôle des armements, ils devraient être favorables à la force multilatérale, mais, apparemment, ils ne le souhaitent pas. En fait, ils attachent plus d'importance à leur argument politique contre une force multilatérale, à savoir qu'elle lierait inexorablement les États-Unis et l'Europe occidentale, ce qu'ils ne désirent nullement.

Mr. Duynstee (continued)

It is evident from their attitude towards the MLF that the pursuit of arms control and, hence, peace is not their first preoccupation, but that, on the contrary, in the back of their minds they are still bent on a policy to prevent Atlantic unity in the hope that some day this lack of unity will prove profitable to them and allow a continuation of their classical expansionist policy. After all, Communism was once rightly described by a writer as the third form of Russian national expansionism which had its origin in the district of Moscow a few centuries ago.

The Soviet opposition to the multilateral force concept is to me a clear indication that their interest in disarmament and arms control is rather faked and more of a pretence of interest than a real interest. Naturally, a treaty of controlled, general and complete disarmament and arms control is a better thing than the establishment of multilateral forces, but it is my firm conviction that the establishment of multilateral forces — about which I shall say something in a moment — would be one of various methods of achieving arms control and disarmament.

Let me explain why I spoke of multilateral forces in the plural. I would not be against the eastern European countries setting up a multilateral force provided that the structure of such a force was analogous to that of the kind of Atlantic multilateral force which I have indicated.

We are living in a nuclear age. All countries in the world need nuclear protection. Conventional defence on its own is not enough. You can only obtain nuclear protection by building your own nuclear umbrella or by sharing a nuclear umbrella with others — a nuclear umbrella over which you yourself have a certain control.

Clearly, national nuclear umbrellas mean a proliferation which we, and certainly the big powers, do not want. Moreover, the costs of nuclear armaments have to be taken into consideration, because such costs are decreasing considerably. In a pamphlet called "India News" of 31st October 1964 (front page) published by the Indian Embassy and distributed to various Members of Parliament in Western Europe, there are some very interesting figures based on an interview given by Dr. Bhaba, the Chairman of

the Atomic Energy Commission of India, who has called for tangible steps towards disarmament because the low cost of producing atomic weapons would tempt countries to possess nuclear weapons within the next five or ten years. During a talk given on the All-India Radio on 25th October, he stated that a 10 kiloton bomb equivalent to 10,000 tons of TNT — which is about the size of the Hiroshima bomb — would cost about 175,000 rupees. A 5 megaton bomb, equivalent to 2 million tons of TNT, would cost about 300,000 rupees. He pointed out that this was cheaper than the cost of 2 million tons of TNT, which apparently would cost 1,500 million rupees.

Referring to the delivery system of nuclear weapons, Dr. Bhaba said that it was not difficult to deliver atomic weapons against a country which did not possess a modern air force equipped with ground-to-air missiles.

As I look at the situation, I think there is a choice between two possibilities: that is to say, either national nuclear umbrellas for all States — which means proliferation to the greatest possible extent — or communal umbrellas comprising various sets of States or countries on the multilateral force principle and built around the existing nuclear power. It is my view that the establishment of communal nuclear umbrellas is easily the best solution. One could envisage an Atlantic nuclear umbrella, an Atlantic multilateral force or an Atlantic nuclear force. One could envisage an eastern European multilateral force, an eastern European nuclear umbrella. One could envisage a Pacific multilateral force or a Pacific nuclear force comprising the United States, Japan, New Zealand and Australia, and even the eventual establishment of a China plus x countries multilateral force or nuclear umbrella, and an India plus x countries nuclear umbrella or multilateral force. Such a pentagonian set-up — given the indivisibility of the world in the face of the threat of an atom bomb — would by force of circumstances necessitate a United Nations nuclear force and a United Nations nuclear umbrella to keep the peace of the world.

I wish that the Kremlin were rather less conservative and less rigid in their thinking along the lines of power politics and somewhat more

M. Duynstee (suite)

Il ressort de leur attitude à l'égard de la force multilatérale que leur principale préoccupation n'est pas de parvenir au contrôle des armements et, partant, de garantir la paix. Je crois au contraire qu'au fond de leur cœur, ils ont toujours pour politique d'empêcher l'unité atlantique dans l'espoir que sa disparition leur serait profitable en leur permettant de poursuivre leur politique traditionnelle d'expansion. Un auteur n'a-t-il pas fort justement défini le communisme comme une troisième forme de l'expansionnisme national russe, parti, il y a quelques siècles, du canton de Moscou ?

L'opposition des Soviétiques au principe de la force multilatérale montre clairement, à mon avis, que l'intérêt qu'ils prétendent porter au désarmement et au contrôle des armements n'est qu'une feinte. Un traité de désarmement général contrôlé et de contrôle des armements serait naturellement préférable à la constitution de forces multilatérales, mais je suis convaincu que la création de ces dernières — dont je dirai quelques mots dans un instant — est l'une des méthodes susceptibles de nous mener au contrôle des armements et au désarmement.

Mais voyons pourquoi j'ai parlé de forces multilatérales au pluriel. Je ne m'opposerais pas à la création d'une force multilatérale par les pays de l'Europe orientale, à condition que la structure en soit analogue à celle du type de force multilatérale atlantique que j'ai mentionné.

Nous vivons à l'âge nucléaire. Tous les pays du monde ont besoin d'une protection nucléaire car une défense nationale classique ne suffit plus. Or, nous ne pouvons obtenir une protection nucléaire qu'en construisant notre propre parapluie nucléaire ou en partageant avec d'autres un parapluie nucléaire commun sur lequel chacun exercera un certain contrôle.

Il est évident que des parapluies nucléaires nationaux entraîneraient une prolifération qui ne répondrait ni à nos désirs, ni évidemment à ceux des grandes puissances. De plus, il convient de tenir compte de la baisse de prix sensible des armes nucléaires. Dans une brochure intitulée *India News*, du 31 octobre 1964 (première page), publiée par l'Ambassade de l'Inde et communiquée à divers parlementaires d'Europe occidentale, on trouve des chiffres très intéressants tirés d'une interview accordée par M. Bhaba,

Président de la Commission de l'énergie atomique de l'Inde. Ce dernier réclame des mesures tangibles de désarmement, en faisant valoir que le faible prix de revient des armes atomiques pourrait inciter tous les pays à vouloir en posséder dans les cinq ou six années à venir. Au cours d'une conférence retransmise par *All-India Radio* le 25 octobre dernier, il a fait remarquer qu'une bombe de 10 kilotonnes équivalant à 10.000 tonnes de T.N.T. — c'est-à-dire la puissance approximative de la bombe d'Hiroshima — reviendrait à quelque 175.000 roupies. Une bombe de 5 mégatonnes, équivalant à 2 millions de tonnes de T.N.T. coûterait 300.000 roupies environ. Il a ajouté que le coût d'une telle bombe serait inférieur à celui de 2 millions de tonnes de T.N.T. qui coûteraient, selon lui, 1.500.000 roupies.

Evoquant la question des vecteurs, M. Bhaba a déclaré qu'il ne serait pas difficile de lancer des armes atomiques sur un pays qui n'aurait pas une aviation moderne dotée d'engins sol-air.

Telle que je vois la situation, je constate que l'on a le choix entre deux possibilités : des parapluies nucléaires nationaux pour tous les pays, c'est-à-dire la dissémination la plus grande possible, ou des parapluies communs à divers groupes d'Etats ou de pays selon le principe de la force multilatérale et édifiés autour de la puissance nucléaire existante. J'estime que la création de parapluies nucléaires communs est, de loin, la meilleure solution. On pourrait envisager un parapluie nucléaire atlantique, une force multilatérale atlantique ou une force nucléaire atlantique. On pourrait envisager une force multilatérale pour l'Europe orientale, un parapluie nucléaire pour l'Europe orientale. On pourrait envisager une force multilatérale pour le Pacifique ou une force nucléaire pour le Pacifique groupant les Etats-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, voire la création ultérieure d'une force multilatérale ou d'un parapluie nucléaire pour la Chine et un nombre x de pays, ainsi qu'un parapluie nucléaire ou une force multilatérale pour l'Inde et un nombre x de pays. Etant donné l'indivisibilité du monde face à la menace d'une bombe atomique, ce quintuple dispositif entraînerait, par la force des choses, la constitution d'une force nucléaire des Nations Unies et d'un parapluie nucléaire des Nations Unies pour maintenir la paix mondiale.

Je souhaiterais que le Kremlin soit un peu moins conservateur et un peu moins rigide dans la conception qu'il se fait de la politique de puis-

Mr. Duynstee (continued)

progressive. I know that this is difficult, but I should like them to bear in mind the words of Albert Einstein when he wrote: "The atom bomb has profoundly altered the nature of the world as we know it and the human race consequently finds itself in a new habitat in which it must adopt a new thinking."

Truly the leaders of the Soviet people and nation — a nation very well versed in the projection of deep philosophical thoughts and of mathematical analyses — must see the point as raised by Einstein. I hope they will not disappoint us after my valuation of their intellectual attributes.

Reverting to the proposal for an Atlantic nuclear force, in the report I have come out in favour of three modalities: that is to say the surface vessel, the Minuteman wing, about 150 missiles stationed on United States soil, and the submarine mode. Military experts have unanimously stated that the surface vessel mode would be a viable, militarily speaking, effective, and practical force. I ascertained during my last visit to the United States that the mixed-manning issue is no problem. This was clear from my visit to the vessel and from my conversations with the commanding officers. I was rather struck to see how well the crew got on together. After all, Turkish and Greek sailors are serving together. We know that those two countries have had some difficulty with regard to Cyprus. Nevertheless, within the context of their communal life on this vessel there was no strife between these sailors. One further fact impressed me very much. The crew looked in exceedingly good shape and felt very happy about their new way of life. I noted that they had time available in which to broaden their minds. This applies not only to the mixed-manned force on the USS Ricketts but also to the manning of the Minuteman sites in some parts of the United States. In this case, soldiers have plenty of time available for study and the United States personnel manning the site are able to complete their education in a four-year correspondence course to such an extent that after having been on duty for four years they leave their units with various Master of Arts or Master of Science degrees.

The project to incorporate a ring of Minutemen into the multilateral force is something which is very dear to my heart, having come forward with this suggestion in one of my previous reports. It pleases me very much to say that apparently this idea is gaining increasing momentum in various quarters where political decisions are being or will be taken in the coming months.

As I stated before, I visited one of these Minuteman sites and I must say that they are most suitable for mixed manning. The advantage of including the Minuteman site in the multilateral force and of taking over 150 of these missiles is that it would really tie together the defence on both sides of the Atlantic. That is hence the reason why I am so very much in favour of it.

I now want to talk about the piece of hardware which in my opinion most usefully, to use an understatement, could be incorporated into a multilateral force, namely, nuclear-propelled and nuclear-armed submarines. As you know, past proposals for a multilateral force or an Atlantic force have been based on the concept of the inclusion of submarines in such a force. During my visit to the United States, I ascertained that the mixed manning of submarines is more difficult than that of surface vessels, but quite feasible. I visited the John Adams, a huge vessel; I talked to the officers and the Commander and they all were unanimously of the opinion that mixed manning was possible. I spoke to an admiral in charge of all United States Atlantic submarines with respect to logistics, maintenance, supply and personnel and he also mentioned that mixed manning was quite feasible.

Nothing really prevents the mixed manning of nuclear submarines except some piece of American legislation. Undoubtedly, the incorporation of a number of mixed-manned nuclear submarines into an MLF or an Atlantic nuclear force would considerably strengthen the whole concept of an MLF. It would, moreover, greatly increase the political support for an MLF everywhere in our countries; this I feel most deeply. Therefore, I hope in the forthcoming discussions on an MLF or Atlantic nuclear force this week in London and next week in Washington between Mr. Johnson and Mr. Wilson, they will look seriously into the possibility of a waiver of the presently-prevailing United States legislation,

M. Duynstee (suite)

sance et qu'il se montre un peu plus progressiste. Je sais que cela est difficile, mais j'aimerais que les Soviétiques se rappellent les paroles d'Einstein qui affirmait que la bombe atomique a profondément modifié la nature du monde tel que nous le connaissons, et que l'espèce humaine a, de ce fait, un nouvel habitat où il lui faut adopter une nouvelle manière de voir.

Les dirigeants et le peuple de la Russie, nation très portée à l'élaboration des pensées philosophiques profondes et d'analyses mathématiques, comprennent assurément la pensée d'Einstein. J'espère qu'ils ne décevront pas cette appréciation flatteuse de leurs facultés intellectuelles.

Pour en revenir à la proposition d'une force nucléaire atlantique, je me suis prononcé dans le rapport en faveur de trois modalités, à savoir les navires de surface, les fusées Minuteman (quelque 150 engins basés sur le sol des Etats-Unis) et les sous-marins. Les experts militaires ont affirmé à l'unanimité que les navires de surface constitueraient une force valable du point de vue militaire, à la fois efficace et pratique. Je me suis rendu compte au cours de mon dernier voyage aux Etats-Unis que la question des équipages mixtes ne pose pas de problème. J'ai pu m'en convaincre lors de la visite du navire et de mes conversations avec les officiers qui le commandent. J'ai été frappé par la bonne entente de l'équipage. Après tout, des marins turcs et grecs y servent en même temps. Nous savons que ces deux pays ont eu des différends à propos de Chypre. Dans le cadre de leur vie commune sur le navire, aucun conflit n'a cependant éclaté entre marins des deux pays. Un autre fait m'a beaucoup impressionné. L'équipage semblait en excellente forme et son nouveau mode de vie lui plaisait beaucoup. J'ai remarqué que les hommes avaient suffisamment de temps pour élargir leurs connaissances. Cela s'applique non seulement aux effectifs mixtes du navire américain « Ricketts », mais également au personnel des bases de Minuteman dans certaines parties des Etats-Unis. Les militaires disposent de suffisamment de temps pour étudier et le personnel américain des bases a la possibilité de compléter son instruction en suivant des cours par correspondance échelonnés sur quatre ans, si bien que les hommes quittent leurs unités à l'expiration de quatre ans de service, avec divers diplômes universitaires de lettres ou de sciences.

Le projet d'incorporer une escadre d'engins Minuteman à la force multilatérale me tient fort à cœur et j'ai déjà formulé cette suggestion dans l'un de mes précédents rapports. Je suis très heureux de pouvoir dire que cette idée semble gagner du terrain dans divers secteurs où des décisions politiques sont ou seront prises dans les prochains mois.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai visité une base de Minuteman et je dois dire que ces engins peuvent fort bien être servis par un personnel mixte. Le fait d'incorporer les rampes de lancement de Minuteman à la force multilatérale et d'affecter à celle-ci 150 de ces engins présenterait l'avantage de lier réellement la défense d'un côté à l'autre de l'Atlantique. C'est pourquoi j'en suis tellement partisan.

Je vais parler à présent d'un matériel qui, pour m'exprimer par euphémisme, pourrait très utilement s'intégrer à une force multilatérale, à savoir le sous-marin à propulsion nucléaire doté d'armes nucléaires. Vous savez que les propositions de force multilatérale ou de force atlantique formulées dans le passé se fondaient sur le principe de l'inclusion de sous-marins dans une telle force. Pendant mon séjour aux Etats-Unis, j'ai pu constater qu'il est plus difficile de confier des sous-marins que des navires de surface à des équipages mixtes, mais que la chose est néanmoins possible. J'ai visité le « John Adams », un immense bâtiment ; les officiers et le commandant, avec qui j'ai conversé, estimaient tous que l'équipage mixte était réalisable. Je me suis entretenu avec l'amiral américain chargé des questions de logistique, d'entretien, d'approvisionnement et de personnel pour tous les sous-marins de l'Atlantique et j'ai constaté qu'il considérait, lui aussi, l'équipage mixte comme une possibilité.

Rien n'empêche, en fait, de doter les sous-marins nucléaires d'équipages mixtes, sinon une loi américaine. Il ne fait pas de doute que l'incorporation d'un certain nombre de sous-marins nucléaires à équipages mixtes à une force multilatérale ou à une force atlantique donnerait infiniment plus de poids à la conception d'ensemble de cette force. De plus, celle-ci bénéficierait d'un appui politique beaucoup plus important dans tous nos pays, j'en suis persuadé. C'est pourquoi j'espère qu'au cours des entretiens qui vont avoir lieu à ce sujet cette semaine à Londres, et la semaine prochaine entre M. Johnson et M. Wilson à Washington, la possibilité d'une dérogation aux dispositions actuellement en vigueur aux Etats-

Mr. Duynstee (continued)

namely, the Atomic Energy Act, 1954, Section 91 (c) and Section 144.

Such a waiver would clearly indicate beyond any shadow of doubt that the United States too is committed at heart to the principle of a system of collective security in NATO. On the other hand, the absence of such a waiver by the United States would render many things exceedingly difficult for accomplishment and in my humble opinion upset many of the favourable notions of her as held by many of America's best friends here in Europe. A multilateral force or an Atlantic force would, in my opinion, at least contain nuclear-propelled submarines, with nuclear arms; a wing of Minuteman stations on United States soil; land-based nuclear means stationed or placed on European soil; and a number of surface vessels — the minimum number according to military analysis would be approximately 15 — and the whole set-up preferably on a mixed-manned and joint ownership basis.

May I turn now to the so-called military superfluity argument of a multilateral force or Atlantic nuclear force. Russia has roughly a 4:1 superiority on the medium-range ballistic missile field — missiles aimed at western European targets. There is a need to counteract them in the medium-range ballistic missile field, so the military have told us — nobody less than General Norstad and General Lemnitzer. On the other hand, the United States has at least a 4:1 superiority in the intercontinental ballistic missile field and hence, the argument goes, why not employ these intercontinental missile means to counteract the Russian medium-range ballistic missile strength?

My counter-argument is that some of these intercontinental ballistic missiles are becoming out of date, the Titan missile, for instance. As a matter of fact, while in the United States I visited one of these Titan sites and I was told by the Commanding Officer that before very long these Titan missiles would be taken out of commission. The same applies to the bomber forces as such. An MLF or Atlantic nuclear force could be seen as a replacement of outgoing equipment — I just mentioned the Titan and the bombers. A net increase in the western nuclear

arsenal does not need to come about when you set up an MLF, or an Atlantic nuclear force. An MLF or Atlantic nuclear force could be seen as a multilateral, jointly-owned, jointly-controlled, jointly-manned replacement of outgoing redundant and outdated national nuclear equipment.

May I now say a word on the question of cost — after all, as parliamentarians, we do have to pay heed to that aspect as well. Paragraph 6.5 speaks of these methods. A multilateral force or an Atlantic nuclear force as envisaged would not be costly, roughly between 1% and 4% of our annual defence expenditure and between 0.05% and 0.3% of our combined gross national product. Economically, this is not of the slightest importance, in other words, it is rather trivial.

There is an old French saying "*l'histoire se répète*", and I feel that this saying is more than ever true in the context of our MLF discussions or Atlantic force discussions. A number of years ago, we discussed the EDC — the European Defence Community — project. Opposition to this project, East as well as West, came from exactly the same sources as today's opposition to the multilateral force concept. I think I am correct in stating that the overwhelming majority of public opinion in our countries holds the view today, when looking backwards, that it was a great pity and a great mistake that the EDC did not come about. Therefore, let us not make the same type of mistake a second time, but let us opt this time for a system of collective security with NATO.

I could go on for a long time discussing the MLF or the concept of an Atlantic nuclear force, but I feel I have dealt with the main items. An MLF or Atlantic nuclear force would, I think, first increase the credibility of the deterrent; second, it would set up a system of collective defence security in NATO; and third it would be a practical step towards Atlantic arms control. I hope it is in this spirit that the Assembly will discuss the draft Recommendation and the report which I have had the honour to place before you. We are not deciding on a choice of hardware; we are only deciding on the principle of the multilateralisation of strategic planning and nuclear control and arms control and on Europe's participation in the above. This is not superfluous; this is necessary, and something which I feel should benefit Europe very much. I hope we will have a lively and effective debate. (*Applause*)

M. Duynstee (suite)

Unis à ce sujet, c'est-à-dire aux articles 91 (c) et 144 de la loi sur l'énergie atomique de 1954, sera sérieusement examinée.

Une telle dérogation montrerait sans l'ombre d'un doute que les Etats-Unis, eux aussi, sont fidèles au principe d'un système de sécurité collective au sein de l'O.T.A.N. S'ils se refusaient, en revanche, à cette dérogation, ils aboutiraient à compliquer énormément bien des réalisations et, à mon humble avis, à ébranler l'idée favorable que se font des Etats-Unis un grand nombre de leurs meilleurs amis d'Europe. Selon moi, une force multilatérale ou une force atlantique devrait comprendre au moins des sous-marins à propulsion nucléaire dotés d'armes nucléaires, une escadre d'engins Minuteman stationnée sur le territoire des Etats-Unis, des armes nucléaires stationnées ou placées sur le territoire européen et des navires de surface dont le nombre, selon les analyses militaires, ne devrait pas être inférieur à quinze — l'ensemble étant placé, de préférence, sous un régime d'effectifs mixtes et de propriété commune.

J'aimerais examiner, à présent, l'argument selon lequel une force multilatérale ou une force nucléaire atlantique serait superflue. Dans le domaine des engins balistiques à moyenne portée braqués sur des objectifs d'Europe occidentale, le rapport des forces est approximativement de quatre contre un en faveur de l'Union Soviétique. Il faut donc la neutraliser dans ce domaine, nous ont dit les militaires, c'est-à-dire rien moins que les généraux Norstad et Lemnitzer. En revanche, les Etats-Unis ont une supériorité d'au moins quatre contre un dans le domaine des engins balistiques intercontinentaux. Dans ces conditions, prétend-on, pourquoi ne pas employer ces engins intercontinentaux pour faire contrepoids à la puissance soviétique dans la gamme des engins balistiques à moyenne portée ?

Je répondrai à cela que certains de ces engins balistiques intercontinentaux, comme le Titan, commencent à être périmés. Pendant mon séjour aux Etats-Unis, j'ai en effet visité une base de Titan, et son commandant m'a dit que ces engins seraient d'ici peu retirés du service. Il en va de même des bombardiers. Une force multilatérale ou atlantique pourrait être considérée comme un moyen de remplacer le matériel mis hors service comme je viens de le dire. Après la constitution d'une telle force, aucun accroissement net de l'arsenal nucléaire occidental ne serait à prévoir. On

pourrait la considérer comme un ensemble multilatéral appartenant à plusieurs pays sous un régime de contrôle en commun et d'effectifs mixtes venant se substituer à des matériels nucléaires nationaux en surplus ou périmés.

Puis-je dire un mot, maintenant, de la question du coût ; après tout, en tant que parlementaires, il nous faut prendre cet aspect-là aussi en considération. Le paragraphe 6.5 évoque ce problème. Une force multilatérale ou une force nucléaire atlantique du type envisagé ne coûterait pas cher, en gros de 1 à 4 % de nos dépenses annuelles de défense et de 0,05 à 0,3 % de notre produit national brut combiné. D'un point de vue économique, donc, ces pourcentages n'ont guère d'importance, ils sont assez insignifiants.

« L'histoire se répète », dit un vieil adage français, et je trouve qu'appliqué à nos discussions sur la force multilatérale ou la force atlantique, il se révèle plus vrai que jamais. Il y a quelques années, nous avons examiné le projet de la C.E.D., la Communauté Européenne de Défense. Ce sont encore ceux qui s'opposaient au projet, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, qui combattent aujourd'hui celui de la force multilatérale. Je ne crois pas me tromper en disant que, dans son écrasante majorité, l'opinion publique de nos pays considère aujourd'hui qu'il est très regrettable que la C.E.D. n'ait pas vu le jour et que ce fut une grave erreur. Ne retombons pas dans la même erreur et optons cette fois pour un système de sécurité collective au sein de l'O.T.A.N.

Je pourrais m'étendre longuement encore sur la force multilatérale ou la conception d'une force nucléaire atlantique, mais je crois avoir abordé le problème sous ses principaux aspects. Je crois qu'une force multilatérale ou atlantique augmenterait d'abord la crédibilité de la dissuasion ; deuxièmement, elle permettrait la constitution d'un système de sécurité collective en matière de défense au sein de l'O.T.A.N., et, troisièmement, elle représenterait une mesure pratique dans la voie d'un contrôle atlantique des armements. C'est dans cet esprit, je l'espère, que l'Assemblée examinera le projet de recommandation et le rapport que j'ai eu l'honneur de lui présenter. Nous ne prenons pas de décision sur le choix des matériels ; nous ne nous prononçons que sur le principe de la multilatéralisation de la planification stratégique, du contrôle nucléaire et du contrôle des armements, et sur la participation de l'Europe à ces mesures. Elles ne sont pas superflues ;

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur for a very instructive report.

In accordance with Rule 27 of the Rules of Procedure, the debate is open.

I call Mr. Emery.

Mr. EMERY (*United Kingdom*). — There is nobody in this room today who would not want to thank Mr. Duynstee for the immense amount of work that he has done, for his research and, indeed, for the background information which he has obtained in the compilation of the report of the Defence Committee. I know that I speak on behalf of all members of the Defence Committee when I say that we particularly are grateful to him for not only this work but the travelling that he has undertaken to get first-hand experience and knowledge before we drew up the resolutions which are the outcome of his work and his report.

If I may be forgiven, I do not intend to deal with the memorandum which Mr. Duynstee has submitted, because what really matters concerning WEU is the resolutions which stem from that memorandum. It is particularly to those resolutions that I wish shortly to turn your attention.

What those resolutions do seems to me to be to stress beyond any possible doubt the interdependence for NATO defence between Western Europe and North America. It is on that basically that the resolutions rely absolutely.

The memorandum argues in many different fields and in many different ways to ensure that we, as the WEU, can stress the policy of harmonisation of the varying and sometimes entirely different defence views taken by our different nations into an agreed strategic policy. After all, it is the strategic policy that must in the ultimate bear the brunt.

Surely, in these days when rumour and counter-rumour try to attack the entity of NATO, we should here at our meeting appeal with as near one voice as it is possible to get to

pass a resolution at WEU which goes to strengthen our present NATO position. It seems to me beyond any doubt that that is what the resolution of the Defence Committee sets out to do.

You will know that certain parts of the press of the world have attempted to debate the possible break-up of NATO, but can there be any nation represented here today who really wishes this? I am convinced that the answer to that question must be "No".

In the same way, we must attempt to decide — and the resolution goes some way towards the object — that the unity of defence objectives is indeed a unity of our strategic policy and our strategic objectives themselves.

I turn now shortly to paragraph 3 of the resolution, which deals specifically with WEU and NATO support and participation in a multi-lateral nuclear force. It is important that we should be certain in our minds what that means. Too frequently today, MLF is associated purely and utterly with the concept of a 25-merchant ship nuclear force. There is little doubt that in the minds of the Defence Committee this was not what we intended it to mean.

I believe that we saw the three letters MLF as meant to be extending beyond other possibilities. Indeed, whether one refers to this as a NATO nuclear force or an Atlantic nuclear force seems to me to comprehend the whole wish of the Defence Committee. It is important here to realise that in whatever way this should come about, the Defence Committee were at no time excluding mixed manning within this nuclear force.

On that matter, it is worth considering for a moment that some of the Jeremiahs throughout the world who thought that mixed manning could not possibly work are in the midst of being disproved by the experiment which is being carried out on the "Claud Ricketts". Certainly, there are some problems, but the more surprising thing as far as my information leads me to believe is that there is an immense amount of co-ordination and co-operation to a greater degree than might have been expected even by those who strongly advocated this policy.

In this matter, I would like also to refer the Council to a reference made by Mr. von Hassel in Paris in June 1963. He stressed that the Federal Republic furnished the second largest

M. Duynstee (suite)

elles sont nécessaires, et j'estime qu'elles seraient très profitables à l'Europe. J'espère donc que le débat qui va s'ouvrir sera vivant et constructif. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. le rapporteur de son rapport très instructif.

Conformément à l'article 27 du Règlement, la discussion générale est ouverte.

La parole est à M. Emery.

M. EMERY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne vois personne aujourd'hui dans cette salle qui ne veuille remercier M. Duynstee de l'immense travail qu'il a accompli, de ses recherches, voire des informations générales qu'il a rassemblées pour établir le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Je suis sûr d'exprimer l'opinion de tous les membres de la commission si je déclare que nous lui sommes particulièrement reconnaissants non seulement de ce travail, mais aussi des voyages qu'il a entrepris pour acquérir une expérience et une connaissance directes du problème avant que nous ne rédigeons la recommandation qui résulte de ses travaux et de son rapport.

Si vous le permettez, je n'examinerai pas ici l'exposé des motifs que M. Duynstee nous a présenté, car ce qui importe réellement pour l'U.E.O. c'est la recommandation qui en découle. C'est donc plus particulièrement de cette dernière que je vais brièvement vous entretenir.

Ce que cette recommandation me paraît indubitablement souligner, c'est l'interdépendance du dispositif de défense de l'O.T.A.N. entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. C'est en gros sur cette base que repose la recommandation dont je viens de parler.

Dans son exposé, le rapporteur s'efforce de prouver, dans de multiples domaines et de diverses façons, que nous pouvons, en tant qu'U.E.O., soutenir une politique d'harmonisation entre les idées divergentes et parfois entièrement différentes que nos pays se font de la défense, et en faire une politique stratégique concertée. Après tout, c'est la politique stratégique qui doit finalement subir le choc.

En ces jours où rumeurs et contre-rumeurs assaillent l'entité de l'O.T.A.N., nous devrions essayer d'adopter, d'une voix aussi unanime que possible, une recommandation de l'U.E.O. qui

renforce notre position actuelle au sein de cette organisation. C'est incontestablement à quoi semble viser la recommandation de la commission de défense.

Vous n'ignorez pas que certains organes de la presse mondiale ont évoqué une éventuelle dissolution de l'O.T.A.N. Mais y a-t-il un seul pays représenté ici qui le souhaite réellement ? Si l'on posait la question, je suis sûr que la réponse serait négative.

De même, nous devons nous efforcer de décider — et la recommandation est un pas dans ce sens — que l'unité des objectifs de défense est, en fait, l'unité de notre politique et de nos objectifs en matière de stratégie.

Disons maintenant quelques mots du paragraphe 3 de la recommandation qui traite spécifiquement du soutien et de la participation que l'U.E.O. et l'O.T.A.N. peuvent accorder à une force nucléaire multilatérale. Il importe de bien préciser ce que nous entendons par là. On associe, en effet, trop souvent la M.L.F. purement et simplement au concept d'une force nucléaire composée de vingt-cinq navires de surface. Il semble indubitable que la commission de défense ne l'entendait pas ainsi.

Je crois qu'à nos yeux, les trois lettres M.L.F. doivent s'étendre à d'autres possibilités. Mieux encore, quand on parle de force nucléaire de l'O.T.A.N. ou de force nucléaire atlantique, ces termes semblent correspondre entièrement au souhait de la commission de défense. Il importe ici de bien comprendre que, quel que soit le mode de réalisation, la commission n'a exclu à aucun moment les équipages mixtes de cette force nucléaire.

A cet égard, n'est-il pas curieux d'observer que certains esprits chagrins, dans le monde, prétendent que l'équipage mixte est irréalisable alors que l'expérience qui s'accomplit actuellement sur le « Ricketts » les contredit totalement. Il y a, certes, des problèmes à résoudre, mais le résultat le plus surprenant des informations que j'ai pu recueillir, c'est qu'il semble exister des possibilités de coordination et de coopération bien plus grandes que ne l'espéraient les plus ardents avocats de cette politique.

A ce propos, je voudrais également rappeler au Conseil une intervention faite par M. von Hassel à Paris, en juin 1963. Il a fait remarquer, en effet, que la République fédérale affectait, par

Mr. Emery (continued)

national contingent of conventional troops for the defence of the freedom of all NATO nations. The German Government, he stated, wanted to have a say in the use of these troops and weapons — indeed, a greater share in the responsibility for nuclear plans and for the preparation of nuclear operations. It seems to me that there is nothing whatsoever wrong in what Mr. von Hassel had to say. Indeed, why I am so interested that we should be able to take steps forward along the line of the resolution suggested by the Defence Committee is that it seems to me that this goes specifically in that direction to be able to ensure that, not merely the Germans, but all the nations of Europe, can take a greater part in the plans and preparations for nuclear operations. And yet we would realise absolutely that this does not transfer, however much some of us may wish, the ultimate responsibility at this moment from the American Government.

We, in Great Britain, realise that one of the most important problems facing NATO is that of bringing the non-nuclear members of the Alliance into the overall planning and policy of the western nuclear deterrent. In doing this, however, it is, I suggest, extremely important that we should be able to prevent the dissemination of nuclear weapons for nationalistic purposes. This is of the greatest importance.

Further consideration has to be given subsequently to extending the scope of the type of force incorporating the mixed-manned basis as time progresses. Whether this is, as Mr. Duynstee suggested, in Minuteman, the strategic missile units of the United States in Greenland, or whether it exists in other further tactical and strategic weapons does not seem to me to matter. What does matter is that we should set up a system whereby this can be brought about.

In bringing that about, however, the one point to which I must return is that in this co-ordination, in this strengthening of our nuclear position, we must try to ensure that there shall not be a nationalism in NATO which, without any doubt, would bring about a final division of the policy that we are attempting to pursue.

I believe that the one thing that the Communist nations must want more than anything else is to encourage any form they can find of

dividing the policies of NATO and the NATO defence strategy. Nothing would fall further into their hands than if we should do that. Therefore, in my view the Defence Committee resolution takes a step forward, perhaps not a very great one but a definite one, in attempting to obtain a re-orientation of thinking about our use and implementation of the Atlantic nuclear armoury. It seems to me, therefore, that it would be in the interests of all — that means, of every nation in this Assembly — to try to agree to the recommendations of the Defence Committee, which after all, are only a further agreement to the collective security plans within our western defence community. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Matteotti.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I should like first of all to express my appreciation of our colleague Mr. Duynstee's report which, if rather lengthy, gives us a complete picture of the present strategic and military situation. By means of unchallengeable figures he proves the need to strengthen NATO (for a Russian conquest of Europe would overturn the whole world situation) and illustrates with sound and unbiased arguments the differing positions adopted by the various European countries for logical and weighty geographical reasons. This very full report ends with a statement that contains nothing new: it stresses afresh the long-debated danger of the proliferation of atomic weapons, and emphasises in general the need for their more unified use and control. There is nothing new under the sun; and I think we can all easily agree on the points I have just raised.

The French position, which denotes the end of the era of great nuclear monopolies, for nothing resists the passage of time, is a realistic one and, as recent events have shown, is justified. The very distribution of atomic reactors for peaceful purposes points the same way. I would say that it is useless today for our Rapporteur to make calculations about the extent of a country's atomic forces, even in relation to those of other countries. These forces will go on multiplying both now and in the future, and there is nothing to be done about it: it is no good deceiving ourselves. And

M. Emery (suite)

ordre d'importance, le second contingent national de troupes conventionnelles à la défense de la liberté de toutes les nations de l'O.T.A.N. Le gouvernement allemand, ajoutait-il, désirait avoir un droit de regard sur l'utilisation de ces troupes et de ces armes, voire participer plus largement à la responsabilité des plans et préparatifs d'opérations nucléaires. Il me semble qu'il n'y a rien à reprendre à cette thèse. D'ailleurs, si je m'intéresse tant aux mesures prévues dans la recommandation soumise par la commission de défense, c'est qu'elles me paraissent précisément tendre à faire participer davantage, non seulement les Allemands, mais toutes les nations d'Europe, aux plans et préparatifs d'opérations nucléaires. Il faut cependant bien comprendre qu'il n'en résultera, si ardemment que certains d'entre nous le souhaitent, aucun transfert de l'ultime responsabilité qui incombe actuellement aux Etats-Unis.

En Grande-Bretagne, nous concevons que l'un des plus grands problèmes que rencontre l'O.T.A.N. consiste à faire participer les membres non nucléaires de l'Alliance à l'ensemble des plans et politiques en matière de force de dissuasion occidentale. Il importe essentiellement de remarquer que ce faisant, nous parvenons à empêcher la dissémination des armements nucléaires à des fins nationalistes. C'est là, j'y insiste, un point de la plus grande importance.

Par la suite, il faudra examiner la possibilité d'étendre progressivement le type de force à effectifs mixtes. Peu importe, à mon sens, qu'il s'agisse d'engins stratégiques Minuteman groupés par les Etats-Unis dans le Groenland, comme le suggère M. Duynstee, ou d'autres armes tactiques et stratégiques. Ce qui importe, c'est que nous mettions sur pied un système qui permette d'aboutir à ce but.

Il est, cependant, un point sur lequel je dois revenir. C'est que, dans le cadre de cette coordination, de ce renforcement de notre position nucléaire, nous devons nous efforcer d'éviter l'apparition, au sein de l'O.T.A.N., d'un nationalisme qui provoquerait indubitablement une scission définitive de la politique que nous nous efforçons de poursuivre.

Je crois que ce que les pays communistes désirent par-dessus tout, c'est découvrir et encourager tout ce qui peut diviser les politiques et

la défense stratégique de l'O.T.A.N. Rien ne sert aussi bien leurs intérêts, en effet, que nos divisions. A mon avis, par conséquent, la recommandation de la commission de défense constitue un progrès, pas très considérable peut-être, mais néanmoins effectif dans le sens d'une réorientation de nos conceptions sur l'utilisation et la mise en œuvre de l'arsenal nucléaire atlantique. Il me semble donc qu'il serait de l'intérêt général — c'est-à-dire de celui de toutes les nations représentées à cette assemblée — que nous nous efforcions d'adopter la recommandation de la commission qui ne représente, après tout, qu'un accord de plus sur les plans de sécurité collective de notre communauté de défense occidentale. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Matteotti.

M. MATTEOTTI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais dire tout d'abord combien j'ai apprécié le rapport de notre collègue M. Duynstee, un peu long peut-être, mais qui nous offre un tableau complet de la situation stratégique et militaire actuelle. Il démontre, à l'aide de chiffres irréfutables, la nécessité de renforcer l'O.T.A.N. (car la conquête de l'Europe par les Russes renverserait complètement la situation mondiale) et il explique, avec des arguments solides et objectifs, les positions différentes prises par les divers pays européens pour des raisons géographiques, logiques et sérieuses. Ce rapport très complet se termine par une déclaration qui n'apporte pas d'éléments nouveaux : le rapporteur souligne le danger de la prolifération des armes atomiques dont on parle depuis des années et insiste, de façon générale, sur la nécessité de parvenir à une plus grande unité d'action en ce qui concerne l'utilisation et le contrôle de ces armes. Il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil et je crois que, sur les questions que je viens d'évoquer, nous aboutirons facilement à un accord.

La position de la France qui marque la fin de l'époque des grands monopoles nucléaires — puisqu'aussi bien tout finit par disparaître avec le temps — correspond à la réalité, elle a sa raison d'être et les événements récents le prouvent. La dissémination même des réacteurs atomiques utilisés à des fins pacifiques constitue un argument en faveur de sa thèse. Je crois qu'il est inutile, aujourd'hui, que notre rapporteur calcule le pourcentage que représentent les forces atomiques de telle ou telle puissance, même par rapport aux forces d'autres pays. En effet, dans le présent

Mr. Matteotti (continued)

as to their development, Khrushchev was right when he said, while still in power, that there was no use in a country's increasing its atomic forces beyond a certain point: it was enough to have the capacity to destroy the enemy once, he could not be destroyed two or three times. This may well be so.

In this matter of the proliferation of atomic weapons I think attention should be drawn to the great responsibility of the powers who have persisted in maintaining a national monopoly. Their insistence over twenty years on being the only ones to have their finger on the trigger is one of the main causes of the proliferation of these weapons. And today — let us be clear about this — it happens, as often in history, that the various proposals for multilateral forces, viewed realistically, are simply attempts to keep pace with and control that situation. We cannot but welcome these efforts, but it is our duty to warn against the inevitable dangers they involve. If these efforts at a multilateral force should unhappily lead to the proliferation of atomic weapons, we should be no better off than before: for even with MLF there would be proliferation and all the dangers consequent thereon.

Historically speaking, the proposal is not a new one. There have been mixed-manned forces in the past; I believe Nelson's Victory had a mixed crew. So in my view it is our duty to speak our minds and not to play with words in our motion, for that would get us nowhere.

Everything suggests — and I think our Rapporteur has some wise words to say on this — that the new mixed force offers no great technical or military advantages. No military authority has claimed that this new force really represents a major technical advance. The position remains pretty much as it was; the only advantage it offers is a political one, providing a sense of greater unity, avoiding proliferation, and giving to the participating countries the right — for

it may be a question of their own destruction — to have some collective control over its use.

Two conditions seem to me essential to achieve this aim, which, as I said, is political and not technical or military. First, joint control must be a reality, not a fiction; the countries taking part in it must really feel that something has changed in the Alliance and that they can have an influence in this field. Secondly, all the world's atomic forces, which are capable of destroying mankind, must be subject to this control.

Unless these conditions are fulfilled the political justification for the multilateral force falls to the ground. In this context we should consider the remarkable example recently set by Britain. From what I am told, Britain has placed her V-bomber forces at the disposal of NATO, and I believe I have heard that she is also prepared later to make over the Polaris submarines to the Alliance. But if a large part of the atomic forces, those of the United States and France, stays outside the multilateral force because such forces are not international atomic forces, then we had better face the position and declare frankly that this multilateral force does not fulfil the purpose for which we claim to create it and that, since it represents no great technical advantage, it is in fact useless. Indeed, I would say that if brought about in these conditions, it would actually serve — it is no use deceiving ourselves about this — to create further discord, discord probably in the very heart of Europe, thus damaging the cause of European unification.

In my view, if we are to go on discussing this force in these terms, it would be a good thing in the interest of all to go slowly, putting forward tentative proposals and modifications and not rushing ahead, since otherwise the multilateral force would come to serve ends diametrically opposed to those for which its creation was proposed.

The American Indians, the Redskins, used to say of us, I think with some justification, that the white man with his laws and treaties often made

M. Matteotti (suite)

comme à l'avenir, ces forces ne peuvent que se multiplier ; rien ne pourra les en empêcher, il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard. Pour ce qui est de leur développement, Khrouchtchev avait raison quand il disait, alors qu'il était encore au pouvoir, qu'à partir d'un certain moment, nul pays n'a intérêt à augmenter le nombre de ses armes atomiques, car il lui suffit d'en avoir assez pour détruire l'adversaire une fois puisqu'il ne peut pas le faire deux ou trois fois. Cela est bien possible, en effet.

En ce qui concerne la prolifération des armes atomiques, il convient, à mon avis, de souligner la lourde responsabilité qui incombe, depuis vingt ans, aux puissances qui ont cherché obstinément à conserver leur monopole national. Une telle obstination de leur part à vouloir, pendant vingt ans, tenir seuls le doigt sur la gâchette, est une des causes principales de la prolifération de ces armes. Et aujourd'hui, il faut le dire franchement, on constate qu'une fois de plus dans l'histoire, les diverses propositions de création de forces multilatérales ne sont en fait — pour dire crûment la vérité — que des tentatives en vue de rattraper les événements pour les freiner. Nous ne pouvons qu'accueillir favorablement de tels efforts, mais nous avons le devoir de mettre chacun en garde contre les dangers qu'ils recèlent inévitablement. Et si, par malheur, ces tentatives de création de forces multilatérales devaient conduire à la prolifération des armes atomiques, la situation ne se trouverait nullement améliorée, car, avec la force multilatérale, nous aurions également à redouter une dissémination des armes nucléaires et tous les dangers qui en découlent.

La proposition présentée n'est pas nouvelle : on trouve déjà dans l'histoire des forces mixtes et je crois que le « Victory » de Nelson avait un équipage mixte. J'estime qu'il est de notre devoir d'exprimer très clairement notre avis sur cette question et de ne pas jouer avec les mots quand nous présentons des propositions, car cela ne servirait à rien.

Tout nous porte à croire — et il me semble que, là encore, notre rapporteur a dit des choses parfaitement justes — que cette nouvelle force mixte n'offrirait pas, tout d'abord, de grands avantages techniques ou militaires. Jamais les autorités militaires n'ont soutenu que sa création serait vraiment un grand progrès, sur le plan technique. A peu de chose près, la situation resterait la même. Le seul avantage de cette force serait d'ordre politique, en ce sens qu'elle donne-

rait le sentiment d'une plus grande unité, qu'elle éviterait la prolifération et conférerait aux pays participants le droit légitime — puisque leur existence même est en jeu — d'exercer, sous une forme quelconque, un contrôle collectif sur l'emploi des armes en question.

Pour atteindre cet objectif qui est, je le répète, d'ordre politique et non technique ou militaire, il faut, me semble-t-il, que deux conditions essentielles soient remplies. Il faut tout d'abord qu'il s'agisse d'un contrôle collectif réel et non d'un simulacre ; il faut que les pays participants aient vraiment l'impression qu'il y a dans l'Alliance quelque chose de changé et qu'ils peuvent exercer une influence dans ce domaine. En second lieu, il faut que toutes les forces atomiques qui sont capables, dans le monde, d'anéantir l'humanité soient soumises à ce contrôle.

En effet, si ces deux conditions ne sont pas remplies, la force multilatérale ne se justifie plus, sur le plan politique. Je crois que, dans ce domaine, il ne faut pas oublier le remarquable exemple que l'Angleterre a donné récemment. Si je suis bien informé, elle a affecté à l'O.T.A.N. sa force de bombardiers V, et je crois savoir également qu'elle est disposée à mettre demain ses sous-marins à la disposition de l'Alliance. Mais si, du fait qu'il ne s'agit pas de forces atomiques internationales, le gros des forces atomiques américaines et l'armement atomique de la France ne s'intègrent pas dans la force multilatérale, alors il vaut mieux que nous regardions la situation en face et que nous reconnaissons franchement que cette force multilatérale ne répond plus aux objectifs en vue desquels nous prétendons vouloir la créer et que, puisqu'elle ne représente pas un grand avantage technique, elle devient, en fait, inutile. Je dirai même que, créée dans ces conditions — mieux vaut ne pas nous leurrer — elle ne servirait qu'à intensifier les polémiques et cela, probablement, au cœur même de l'Europe, ralentissant ainsi le processus de l'unification européenne.

Il serait préférable, je crois, dans l'intérêt de tous, si le débat sur la force multilatérale devait se poursuivre dans cette voie, de procéder lentement, progressivement, en présentant des propositions et des amendements, sans précipitation, sinon la force multilatérale servira des fins exactement opposées à celles que l'on se proposait d'atteindre en la créant.

Les Indiens d'Amérique, les Peaux-Rouges, disaient — et, je crois, non sans quelque raison — que souvent l'homme blanc se tournait lui-même

Mr. Matteotti (continued)

a laughing-stock of himself, for he would then go and do the exact opposite. I think this is quite true, and that it would be extremely dangerous if such a thing were to happen in so fundamental and decisive a field as this.

I consider that our Assembly should in this respect make the voice of reason heard. Joint organisation and joint use of the nuclear force is the best that can be hoped for, and it should have been done 15 years ago, not now ; but it is a thing that needs to be done properly, and in such a way as to make all countries aware of their participation in it. It cannot be done by half-measures, because if it is done badly, in an attempt to cope with a situation that has arisen in recent years, it runs the risk of arriving at results the very opposite of those for which it was proposed and created.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Tomney.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — There are some decisions of destiny which we can take for ourselves. There are other decisions of destiny which are taken for us. The very involved and technical argument now going on throughout the world on the disposition of nuclear power will be a very long, negotiated matter.

Some recent decisions were taken within the context of a very small time-table. Let me refer to the decision taken in 1940, when Great Britain stood alone. That was a decision of some magnitude. The Brussels Treaty decision was likewise taken quickly within the concept of the time available. Marshall aid was also a very quickly negotiated and expanded programme for western recovery. The Berlin decision, with the necessity for quick action, was also another decision of urgent policy. The United States faced the Cuba decision alone ; it was faced by the young President of the United States with tremendous and characteristic courage. At that time Mr. Khrushchev had the good sense to recognise the appropriate danger signals ; and he went home. It is very important for us to realise now that there was no possibility of a nuclear confrontation

between the United States and the Soviet Union at that moment and period of time. The Soviet Union, faced with the possibility of a conventional naval action with United States forces, decided to do the wise thing and order its ships back to port.

Representatives here will understand the reason for the difficulty experienced by the British Delegation. The British Government, which was elected only five weeks ago on a very slender majority, has had to face in that short time some tremendous financial decisions. In addition, the disposition of nuclear power throughout the world — being the focal point of our policy — will be the subject of discussions to be held between our Prime Minister and President Johnson in the forthcoming few days. Whatever arises out of those discussions — whether it be an Atlantic nuclear force as such or an Atlantic multilateral nuclear force — will not be an easily- or quickly-negotiated settlement. The 1962 Nassau Agreement, itself the subject of negotiations, does involve tremendous responsibilities.

It is within the context of this philosophy of the western position that I want to deal again this morning with the responsibilities of nations, spheres of influence, the eventual pattern of western, middle and far eastern security and the total responsibilities of the nations comprising Western European Union. Great Britain's responsibility in this matter is heavier than anyone else's. We know from long and bitter experience what it is costing not only in money but in technical resources and manpower. Nevertheless, if you are to understand completely the philosophies posed to you, you must realise that a desired end can be achieved by means other than a frontal assault on Europe. This is why what is taking place in the Far East is just as important for the eventual stability of the world as what is taking place in Europe at the present time.

We cannot divorce aid and trade from our concept of military preparation. The Commonwealth necessities of Great Britain are political necessities at this time. Newly-independent governments with small budgets, now struggling to learn the democratic way of life and government — a way of life, on the British pattern, which is not easily exported even to people for whom our former colonial administration was responsible for a number of years — will not easily acquire it. In this concept the sharing of aid and trade is a vital matter for western Defence Ministers

M. Matteotti (suite)

en dérision avec ses lois et ses traités, en faisant exactement le contraire de ce qu'ils lui prescrivait. Je crois que cette remarque est parfaitement juste et qu'il serait extrêmement dangereux qu'elle se confirmât dans un domaine d'une importance aussi fondamentale et aussi décisive que celui de la force multilatérale.

J'estime donc que notre assemblée devrait faire entendre, dans ce sens, la voix de la raison. L'organisation en commun et l'utilisation collective de la force nucléaire sont ce que nous pouvons espérer de mieux, mais nous aurions dû nous en préoccuper il y a quinze ans, et non aujourd'hui. Toutefois, c'est une tâche que nous devons entreprendre avec le plus grand soin et de façon telle que tous les pays aient le sentiment d'y participer. Il ne saurait être question ici de prendre des demi-mesures ou de s'efforcer tant bien que mal de rattraper des événements que nous avons laissés nous dépasser depuis quelques années car nous risquerions alors d'obtenir des résultats contraires à ceux que nous espérons.

Merci, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Frank Tomney.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il existe des décisions que nous pouvons prendre nous-mêmes. Il en est d'autres que le destin prend pour nous. Le débat très complexe et très technique qui se déroule actuellement dans le monde entier quant au pouvoir de décision sur la puissance nucléaire débouchera sur une très longue négociation.

Certaines décisions récentes sont intervenues en un temps très court. Que l'on songe à celle qu'a prise la Grande-Bretagne en 1940 dans l'isolement ! L'enjeu était de taille. De même, la décision de conclure le Traité de Bruxelles a été prise rapidement, vu le peu de temps dont on disposait. Le Plan Marshall a été également très rapidement négocié et élargi en vue du relèvement des pays occidentaux. Le blocus de Berlin, qui exigeait une action rapide, est un autre exemple de politique d'urgence. Les Etats-Unis ont affronté seuls la décision à l'égard de Cuba et le jeune Président des Etats-Unis l'a fait avec l'immense courage qui le caractérisait. De son côté, Khrouchchev a eu le bon esprit d'apprécier le signal de danger et de rentrer sagement chez lui. Il est très important que nous reconnaissons maintenant qu'il n'y avait aucune possibilité d'affrontement nucléaire

entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique à ce moment et à cette époque. L'U.R.S.S., devant la possibilité d'avoir à engager des opérations navales classiques avec les forces des Etats-Unis, a pris le sage parti de ramener ses navires à leur base.

Vous comprendrez tous, ici, la raison des difficultés qu'éprouve la délégation britannique. Notre gouvernement, élu il y a cinq semaines seulement et à une très faible majorité, a dû prendre, pendant cette courte période, des décisions financières majeures. En outre, la disposition de la puissance nucléaire dans le monde, qui est le point central de notre politique, fera l'objet d'entretiens, ces prochains jours, entre notre Premier ministre et le Président Johnson. Quel qu'en soit le résultat — c'est-à-dire qu'il s'agisse d'une force nucléaire atlantique proprement dite ou d'une force nucléaire multilatérale dans le cadre atlantique — la négociation ne sera ni aisée, ni rapide. L'accord conclu en 1962 à Nassau, qui fait lui-même l'objet de négociations, comporte effectivement d'énormes responsabilités.

C'est dans le cadre de ce thème général de la position occidentale que je reviendrai ce matin sur les responsabilités des nations, les zones d'influence, la structure éventuelle de la sécurité en Occident, Moyen-Orient et Extrême-Orient, et des responsabilités totales des nations membres de l'Union de l'Europe Occidentale. La responsabilité de la Grande-Bretagne est plus lourde que celle de tout autre pays. Une longue et amère expérience nous a appris ce qu'elle coûte non seulement en argent, mais aussi en ressources techniques et en personnel. Néanmoins, si vous voulez saisir parfaitement le thème qui vous est présenté, il faut vous rendre compte que l'objectif adverse peut être atteint par d'autres moyens que l'attaque de front contre l'Europe. Ce qui se passe en Extrême-Orient a donc tout autant d'incidence sur la stabilité finale du monde que ce qui a lieu en Europe à l'heure actuelle.

Nous ne pouvons séparer entièrement l'aide et le commerce de notre conception de la préparation militaire. Les obligations de la Grande-Bretagne vis-à-vis du Commonwealth sont à notre époque des nécessités politiques. Les nouveaux gouvernements indépendants qui disposent de petits budgets et en sont à apprendre un mode démocratique de vie et de gouvernement ne vont pas l'acquiescer rapidement, car ce mode de vie, inspiré du système britannique, n'est pas facilement adaptable à des gens dont l'ancienne administration coloniale a été responsable pendant de nom-

Mr. Tomney (continued)

to consider. The global responsibilities inherent in these matters should I think be studied with the greatest care.

No country in times of full employment, self-sufficiency, and sometimes affluence, is able to control consumer demand at a point short of actual dictatorship. Within the context of a free society and a free economy it is consistently very difficult to keep control of such an economy: the more involved it gets, the more difficult it is. This is why the necessity to consider primary costs has become an issue for the British Government in the early stages of its life. We do not intend to shirk this issue. Similarly, we do not intend to shirk our responsibilities to Europe and for western defence. The strength of any nation is dependent in the main on the strength of its economic democracy. There can be no political democracy without a free, strong and independent economic society.

Our recent thinking about nuclear power shows us that this is indeed an expensive business in terms of scientific manpower, deployment of industries and drain on the nation's financial resources. But the possession of it does give one tremendous power at international conference tables.

This has been proved time and time again by the predominantly responsible position that the United States took upon itself and has managed with great respect for the freedom of every nation in the world. This is why, as far back as 1954, when some of the older democracies of the world thought the United States was not mature enough to understand all these problems, they instituted the McMahon Act to prohibit the sharing of nuclear secrets, with all its provisions and safeguards. The first and only relaxation was in 1958 when they contracted to give to Great Britain Skybolt on the consequential failure of Great Britain's Blue Streak. After the Blue Streak became obsolete, a fixed missile weapon, it became apparent that Great Britain would no longer have a delivery system capable of full independence, and from that time under successive gov-

ernments our position has been gradually shifting into integration.

We come, therefore, to some of the technical aspects of an Atlantic force or nuclear force or multilateral force, and in this context I should say that it is known in Great Britain primarily as a surface vessel force. I can understand the reason for this — the ease of naval communications which are understood by most people engaged in navies throughout the world; the easy access to a shorter line of command from the President downwards, and the non-proliferation of political decisions at a point in time which may lose you any advantage you may have in a moment of anxious decision.

We in Great Britain are not committed in any way to any particular form, but we are certainly not committed to surface fleet deployment in this matter, and I think this should be understood at the beginning. Conventional forces, the desire for recruitment, the improvement of pay and conditions in times of unemployment is a very difficult job in any society. It is a very difficult job in Great Britain. We have under the Brussels Treaty retained a Rhine Army of 54,000-60,000 men at very great cost to ourselves in external payments which has affected and is affecting our balance-of-payments costs. This has been referred to this morning by the Deputy Federal Minister of Germany who, I understand, asked for some kind of decision from British Delegates. This cannot be given by any of us this morning and I want to say that straightaway. It is a decision not yet arrived at, but discussed it will be and, no doubt, a decision arrived at in due course if a decision is thought necessary at all in this matter. Any integration of nuclear weapons, an Atlantic force or Polaris submarines, or other methods as far as Great Britain is concerned, must rest on the nuclear preponderance of the United States and on the retention of the United States' veto. We do this deliberately because our contribution, minute and minuscule as it is, to the development and extension of nuclear weapons rests also upon the preponderance and the "over kill" capacity of the United States nuclear establishments. These things I should state to give an idea of the philosophy which I feel is behind the whole concept.

We now come to the difficult arguments deployed constantly in Western European Union

M. Tomney (suite)

breuses années. Sous cet angle, le partage de l'aide et du commerce est une question vitale que les ministres de la défense des pays occidentaux devraient étudier. Les responsabilités globales inhérentes à ces problèmes devraient être examinées, à mon avis, avec le plus grand soin.

En période de plein emploi, d'indépendance économique et parfois d'abondance, aucun pays n'est en mesure de contrôler la demande de consommation, sinon en employant des moyens quasi dictatoriaux. Dans le cadre d'une société libre et d'une économie libre, il est toujours difficile de garder en main une telle économie : plus elle devient complexe et plus elle est difficile à maîtriser. C'est pourquoi la nécessité d'examiner les prix de revient préoccupe le gouvernement britannique dès les premiers stades de son existence. Nous n'avons certes pas l'intention d'éluider ce problème. Nous ne voulons pas, non plus, nous soustraire à nos responsabilités à l'égard de l'Europe et de la défense occidentale. La puissance d'une nation quelconque dépend surtout de la force de sa démocratie économique. Il ne peut y avoir aucune démocratie politique sans une société économique libre, forte et indépendante.

Nos récentes réflexions sur la puissance nucléaire nous ont montré qu'il s'agit là, en vérité, d'une affaire coûteuse du point de vue personnel scientifique, décentralisation des industries et ponction sur les ressources financières de la nation. Toutefois, une telle puissance donne à ceux qui la possèdent une énorme autorité à la table des conférences internationales.

Cela a été démontré à maintes reprises par la position prédominante que les Etats-Unis ont prise et utilisée dans le plus grand respect de la liberté de chaque nation du monde. C'est pourquoi, dès 1954, c'est-à-dire à une époque où certaines des plus vieilles démocraties du monde pensaient que les Etats-Unis n'avaient pas la maturité suffisante pour comprendre tous ces problèmes, ce pays a adopté la loi McMahon pour interdire la communication des secrets nucléaires, avec toutes ses dispositions et clauses de sauvegarde. Le premier et le seul assouplissement à cette loi date de 1958, époque où les Etats-Unis ont accordé par contrat, à la Grande-Bretagne, l'engin Skybolt, ce qui devait provoquer par la suite l'abandon de la fusée britannique Blue Streak. Lorsque cet engin balistique fixe fut périmé, il devint évident que la Grande-Bretagne

ne pouvait plus posséder un système de vecteurs totalement indépendant et, depuis cette époque, nos gouvernements successifs se sont orientés graduellement vers l'intégration.

Nous en arrivons donc à certains des aspects techniques d'une force atlantique, d'une force nucléaire ou encore d'une force multilatérale et, à ce propos, je voudrais préciser qu'elle est surtout connue en Grande-Bretagne sous l'aspect d'une flotte de surface. J'en comprends les raisons, qui sont la facilité des communications maritimes, comme le comprendront la plupart des gens qui naviguent dans le monde, la facilité d'accès à une chaîne de commandement plus courte allant du Président au simple exécutant et la non-prolifération des décisions politiques à une époque où l'on peut perdre l'avantage si l'on hésite sur la décision.

Les Britanniques ne sont nullement liés à une formule quelconque, et certainement pas à celle du déploiement d'une flotte de surface. Les forces conventionnelles de recrutement, l'amélioration de la solde et des conditions de service en période de chômage sont de gros soucis dans toute société, et c'est précisément le cas en Grande-Bretagne. En vertu du Traité de Bruxelles, nous maintenons sur le Rhin 54.000 à 60.000 hommes. Cette armée nous contraint à de fortes dépenses extérieures qui ont eu et ont encore une incidence défavorable sur l'équilibre de notre balance des paiements. Tout à l'heure, le ministre adjoint de la République Fédérale d'Allemagne a évoqué cette question et j'ai cru comprendre qu'il demande aux délégués britanniques de prendre une décision. Or, aucun d'entre nous n'est en mesure de le faire et je tiens à le déclarer sans ambages. La question n'est en effet pas tranchée, mais elle va être discutée et une décision sera indiscutablement prise en temps utile, pour autant qu'elle paraisse nécessaire. Qu'il s'agisse d'intégration d'armes nucléaires, de force atlantique, de sous-marins Polaris ou de toute autre méthode, tout doit, aux yeux de la Grande-Bretagne, reposer sur la prépondérance nucléaire des Etats-Unis et sur le maintien de leur droit de veto. Nous le disons de propos délibéré, car notre contribution, si faible et si minime soit-elle, à la mise au point et à l'extension des armes nucléaires repose également sur la prépondérance et la capacité de « surdestruction » des matériels nucléaires américains. Je me devais de le dire pour bien situer la philosophie qui est, je crois, à la base de toute cette conception.

J'aborde maintenant les arguments difficiles développés constamment à l'Union de l'Europe

Mr. Tomney (continued)

— I do not, I regret, speak often at this Assembly; I listen a lot — for political control, the various retentions of positions already held, the various fears of national governments as to what their positions would be, the necessity for endless political consultation and the realisation that all the time this is going on scientific development in new weapons is making obsolescent the existing weapons. It is this momentum of obsolescence which will cause us to be faced before very long with the heavy costs of replacement. That is why whatever we do in our deliberations for national and international safety in Western European Union at this time must be looked at in the broad concept of what it means in the deployment of engineering resources, technical resources and scientific resources which, with the ever-expanding competition in world markets, can be regarded as resources which would be better employed elsewhere. This position is a natural concomitant of any modern army today with a highly-developed scientific and engineering industry behind it ever ready and at its call. Therefore, the cost of the scientific development, the achievement and the resources would rule out many nations from active participation on a material basis in the self-manufacture and deployment of nuclear weapons.

I ask the Assembly this morning not to press British Representatives too far. We have tremendous difficulties on this. We cannot commit a government which has not yet finalised its researches in discussions with the United States Government. We are conscious of our responsibilities, and history demonstrates that in time of necessity anywhere throughout the world on call Great Britain has never been found wanting. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I wish, in the first place, to thank Mr. Duynstee once again for the tremendous goodwill he has shown in the past few years in dealing with such a delicate and difficult problem and his patience in the face of the innumerable objections and questions raised in the course of the discussion.

Next, I should like briefly to describe the position in which we find ourselves at present

and to see exactly how we stand. Mr. Duynstee has said that the defence of Europe is inconceivable otherwise than in the Atlantic framework, i.e. without the agreement and support of the United States. I think all of us accept this principle. He has also stated that an Atlantic defence strategy must be established. In my view, an Atlantic defence strategy already exists since there is a conventional force regarded today as adequate to bear the brunt of the initial attack, supported partly by a tactical nuclear force, now considered to be adequate, and partly by an enormous strategic force — 90 % of it American — which proved its worth during the Cuban crisis and can reasonably be expected to be equally effective in similar circumstances. Consequently, it would be untrue to say that the free world lacks a theory of defence or that there has been any neglect in preparing all the tools that are necessary (or are today deemed necessary). No, this is something else. As Europe, or rather the major continental States, emerged from the ruins left by the war, and Soviet policy became less rigid and moved towards coexistence, the links that had closely bound together the States of the Atlantic Alliance became looser. The great nations thought that nuclear strength was the yardstick by which their relative power in the world could be measured, and that the strategy adopted was not a bad one but was a United States strategy. Why was this so? Because the use of the nuclear force was entirely, or almost entirely, in American hands, even that of the tactical nuclear force, the relevant warheads being in the charge of United States troops.

This new development is the cause of the divergent views we are discussing and on which we have not yet been able to reach agreement. The first person, I think, to realise the dissatisfaction of the European countries, and their desire to take a part in the defence of the free world commensurate with their position, was General Norstad: he assessed the problem correctly and made the first proposals to solve it. How far these proposals were confined to European collaboration in planning attacks and reprisals with nuclear weapons, and how far these nuclear weapons were really to be used by the Europeans in conjunction with the United States, we have never been able to ascertain. The truth is that the United States, in President Kennedy's time,

M. Tomney (*suite*)

Occidentale. Je regrette de ne pas prendre plus souvent la parole à cette assemblée. Mais j'écoute beaucoup : on parle de contrôle politique, de la façon de conserver des positions acquises, de diverses craintes des gouvernements quant à leur position, de la nécessité de consultations politiques interminables, du fait, enfin, que pendant ce temps l'étude scientifique de nouvelles armes décline sans cesse les armes existantes. C'est cette accélération du déclassement qui va d'ici peu nous obliger à de lourds frais de remplacement. C'est pourquoi toutes les délibérations que nous consacrerons à la sécurité nationale et internationale au sein de l'Union de l'Europe Occidentale devront se dérouler sous l'angle général de ce qu'elle exige en ressources industrielles, techniques et scientifiques que l'on pourrait considérer, étant donné la concurrence croissante qui sévit sur les marchés mondiaux, comme susceptibles d'être employées plus utilement ailleurs. Cette thèse va de pair avec la conception de l'armée moderne, flanquée d'une industrie mécanique et scientifique ultra-moderne et prête à répondre à l'appel. Par conséquent, le coût des études scientifiques, les fabrications et les ressources excluraient bien des nations d'une participation matérielle par autofabrication et déploiement d'armes nucléaires.

Je demande donc à l'Assemblée de ne pas trop insister auprès des Représentants britanniques. Leur position est en effet extrêmement délicate. Ils ne sauraient engager un gouvernement qui n'a pas mis le point final à ses discussions avec le gouvernement des Etats-Unis. Mais nous sommes conscients de nos responsabilités, et l'histoire prouve qu'en cas de nécessité, dans une partie quelconque du monde, la Grande-Bretagne n'a jamais manqué à l'appel. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je tiens tout d'abord à remercier, une fois de plus, M. Duynstee pour l'immense bonne volonté avec laquelle il a traité, au cours de ces dernières années, un sujet aussi scabreux et aussi difficile, et pour la patience dont il a fait preuve devant les innombrables questions et objections qui ont été soulevées au cours du débat.

Je voudrais ensuite, très brièvement, faire le point et voir exactement dans quelle situation

nous nous trouvons. M. Duynstee a dit que l'on ne saurait concevoir la défense de l'Europe autrement que dans le cadre atlantique, c'est-à-dire autrement qu'avec l'accord et l'appui des Etats-Unis. Je crois que nul d'entre nous ne conteste ce principe. Il a, d'autre part, déclaré qu'il faut mettre au point une stratégie pour la défense atlantique. Il me semble que c'est déjà chose faite, puisque nous disposons d'une force conventionnelle, jugée aujourd'hui suffisante pour soutenir les premiers chocs, qui s'appuie, d'une part, sur une force nucléaire tactique considérée désormais comme suffisante, elle aussi, et, d'autre part, sur une force stratégique considérable (dont les Etats-Unis détiennent 90 %) qui a fait ses preuves lors de la crise de Cuba et qui se révélera vraisemblablement tout aussi efficace dans des circonstances analogues. On ne peut donc dire que le monde libre n'a pas sa théorie de la défense, ni qu'on a négligé de préparer les moyens nécessaires (ou considérés aujourd'hui comme tels) et suffisants. Il y a eu quelque chose d'autre. Au fur et à mesure que l'Europe ou, plus précisément, les grands Etats du continent se relevaient des ruines de la guerre et que la politique de l'Union Soviétique devenait moins rigide et tendait vers la coexistence, les liens qui, à l'origine, unissaient étroitement les pays de l'Alliance atlantique se relâchaient. Les grands Etats pensaient que la force nucléaire était l'étalon qui permettait de mesurer, dans le monde, leur puissance relative et que la stratégie adoptée n'était pas mauvaise mais que c'était une stratégie américaine. Pourquoi ? Parce que l'utilisation des forces atomiques dépendait exclusivement, ou presque, des Etats-Unis, même pour ce qui est de la force nucléaire tactique, puisque les ogives étaient placées sous la garde des troupes américaines.

Or, ce fait nouveau est à l'origine des divergences de vues dont nous discutons sans avoir pu encore aboutir à un accord. Le premier, je crois, qui ait compris le mécontentement des pays européens et leur désir de jouer dans la défense du monde libre le rôle correspondant à leur puissance actuelle, est le général Norstad : c'est lui, en effet, qui s'est rendu compte exactement de la situation et qui a formulé les premières propositions. Mais jusqu'à quel point ces propositions se limitaient-elles à une collaboration européenne dans le domaine de la planification des attaques et des représailles à l'aide d'armes nucléaires, et dans quelle mesure ces armes nucléaires devaient-elles effectivement être employées par les Européens en collaboration avec les Etats-Unis, c'est

Mr. Cadorna (continued)

rejected these proposals through Mr. McNamara and declared that nuclear forces, to be effective as reprisals, must be in the hands of a single nation with the ability to make use of them *en masse* as need arose. This concept is in obvious conflict with the wishes of the European countries ; thus, Britain has continued to develop her own nuclear fleet which she had started upon at the end of the war, while France, in turn, has begun the construction of the atomic and thermo-nuclear bomb and the requisite means of delivery — aircraft today, rockets tomorrow.

Thus, the situation has deteriorated. Now, if I have rightly understood the previous speaker, the United Kingdom, after the failure of the Blue Streak missile, has set out on the long road leading to integration, which would signify the beginning of the collaboration of her forces with the general defence forces of the Atlantic Alliance. France's attitude, on the other hand, as far as we can tell today, is completely negative. The French President stated recently that a French Government would never surrender the right to employ its own atomic forces.

This brings us to the point where a completely new doctrine is being elaborated, and the United States, meanwhile, is trying to evolve new methods, one of which is the subject under discussion, i.e. the MLF. What is the real value of the MLF? Can it make a truly positive contribution to defence, or is it just one more component of the existing organisation, which is already regarded as adequate for the defence of the Atlantic world?

I believe that the actual principle of the MLF may be worthy of acceptance if by its means we can succeed in restoring a minimum of harmony and unity of action among the NATO States. But for this purpose we must know whether, in addition to the integration of personnel and joint ownership of the equipment, the right of use will also be exercised jointly : in a word, whether the United States will agree to relinquish its right of veto.

If this can be achieved, we can only welcome the creation of the MLF in spite of the resulting

considerable addition to our financial burden. But if not, it would be better to stop talking about it, since it would only serve to disguise the real situation.

I hope the efforts of our Rapporteur and the discussion in this Assembly will bear fruit and not be just a voice crying in the wilderness.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — No other speakers have asked for the floor. The Assembly would doubtless now like to adjourn and resume the discussion at the afternoon Sitting.

Are there any objections ?...

That is agreed.

10. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — A number of proposed changes in the membership of Committees has been submitted to the Bureau. These proposals have been published as an Appendix to Notice 7.

In accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure, the candidatures are submitted to the Assembly.

Are there any objections ?...

The proposals are agreed to.

11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

State of European security — aspects of western strategy (Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO ; Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe ; Resumed Debate on the

M. Cadorna (suite)

ce que nous n'avons jamais pu comprendre. La vérité est que, du temps du Président Kennedy, les Etats-Unis ont repoussé ces propositions, par la voix de M. McNamara, en faisant valoir que, pour permettre d'exercer efficacement des représailles, les forces nucléaires doivent être entre les mains d'une seule puissance qui puisse, à bon escient, les employer en masse. Cette conception est, de toute évidence, en contradiction avec les aspirations des Etats européens. C'est ainsi que la Grande-Bretagne a développé la flotte nucléaire qu'elle avait commencé à constituer dès la fin de la guerre, et que la France a entrepris la construction de bombes atomiques et thermo-nucléaires et de porte-engins : avions aujourd'hui, vecteurs demain.

La situation s'est ainsi détériorée. Or, si j'ai bien compris l'orateur qui m'a précédé, l'Angleterre, après l'échec de la fusée Blue Streak, s'est engagée dans la longue voie de l'intégration, ce qui impliquerait, semble-t-il, l'amorce d'une collaboration de ses forces avec l'ensemble des forces de défense dont dispose l'Alliance atlantique. En revanche, d'après ce que nous savons aujourd'hui, la France a adopté une attitude totalement négative. Le Président de la République a déclaré récemment que jamais un gouvernement français ne renoncerait à son droit d'utiliser librement ses forces atomiques.

Nous arrivons donc au moment où s'élabore une doctrine entièrement nouvelle et, pendant ce temps, les Etats-Unis tentent d'élaborer des systèmes nouveaux, notamment la M.L.F. dont nous discutons actuellement. Or, quelle est la valeur exacte de la M.L.F. ? Peut-elle apporter une contribution vraiment positive à la défense ou n'est-elle qu'un élément de plus au sein de l'organisation actuelle, déjà considérée comme suffisante pour assurer la défense du monde atlantique ?

Je crois que le principe même de la M.L.F. est acceptable si, par ce moyen, il est possible de rétablir quelque peu, parmi les Etats de l'Alliance atlantique, la concorde et l'unité d'action. A cette fin, il faudrait savoir si, outre l'intégration des effectifs et la mise en commun du matériel, on envisage également d'exercer de façon collective le droit d'utilisation de ce matériel ; en un mot, si les Etats-Unis accepteraient de renoncer à leur droit de veto.

S'il en était ainsi, nous ne pourrions qu'accueillir avec faveur la création de la M.L.F.,

malgré l'augmentation notable des charges financières qui en résulterait. Dans le cas contraire, il vaudrait mieux ne plus en parler car elle ne servirait alors qu'à dissimuler la véritable situation.

J'espère que les efforts de notre rapporteur et le débat qui se déroule actuellement au sein de cette assemblée porteront leurs fruits et que nous n'aurons pas été seulement une voix clamant dans le désert.

Merci, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je n'ai plus d'orateur inscrit. L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre à la séance de cet après-midi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

10. Modifications dans la composition de commissions

M. le PRESIDENT. — Plusieurs propositions de modifications dans la composition de commissions ont été adressées au Bureau. Ces propositions ont été publiées dans l'annexe du Bulletin n° 7.

Elles sont soumises à l'Assemblée en application de l'article 39, paragraphe 6, du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Ces propositions sont adoptées.

11. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N. ; Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en

The President (continued)

Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 320 and Amendment).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.30 p.m.)

M. le Président (suite)

Europe ; Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Document 320 et amendement).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 30)

EIGHTH SITTING

Tuesday, 1st December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Communication by the President.
4. Reference to Committee (Doc. 329).
5. State of European security — aspects of western strategy (Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO; Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe; Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 320 and Amendment).

Speakers: The President, Mr. Manlio Brosio (Secretary-General of NATO), the President, General Lemnitzer (Supreme Allied Commander Europe).

Replies by General Lemnitzer to questions put by: Mr. Dassié, Mr. Erler, Mr. Gresham Cooke, Mr. Kliensing, Mr. Bourgoïn, Mr. Tomney, Mr. Duterne, Mr. Gallion.

Speakers: Mr. Ridley, Mr. Kliensing (Chairman of the Committee), Mr. Struye, Mr. Baumel.

6. Changes in the Composition of a Committee.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Communication by the President

The PRESIDENT (Translation). — I have received a telegram from the Assembly of Captive European Nations, which I will read to the Assembly.

1. See page 17.

“Assembly Captive European Nations wholeheartedly joins in observance of tenth anniversary of Western European Union. The most fitting wish we can offer is that WEU as well as our own Assembly come soon to a natural end by the achievement of their underlying purpose, a Europe truly united within its traditional confines. It is the hope of our Assembly that in reviewing its great services to security of free part of Europe, Assembly of Western European Union will guard free men everywhere against over-optimism, complacency and disunity which might transform into new dangers, the opportunities opened by developments in Communist orbit. These developments consist overwhelmingly of changes deliberately, if often reluctantly, effected to overcome festering shortcomings of the system. They are designed to make Communist system work; to make it domestically more acceptable and internationally at once attractive and respectable. In these conditions people most concerned, the one hundred million Europeans robbed of right to shape freely their destiny and run their affairs, would wish us to warn their friends in Western Europe against actions enabling Communist régimes to persist in their erroneous ways and maintain their indifference to public welfare. They would wish us to say that they expect West to demand self-determination and human rights in return for credits

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 1^{er} décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Communication du Président.
4. Renvoi en commission (Doc. 329).
5. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (*Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.*; *Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe*; *Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 320 et amendement*).
6. Modifications dans la composition d'une commission.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

Interviennent : le Président, M. Manlio Brosio (*Secrétaire général de l'O.T.A.N.*), le Président, Général Lemnitzer (*Commandant suprême des forces alliées en Europe*).

Réponses du général Lemnitzer aux questions posées par : M. Dassié, M. Erler, M. Gresham Cooke, M. Kliesing, M. Bourgoïn, M. Tomney, M. Duterne, M. Gallion.

Intervient : M. Ridley, M. Kliesing (*président de la commission*), M. Struye, M. Baumel.

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Communication du Président

M. le PRÉSIDENT. — J'ai reçu de l'Assemblée des nations européennes captives un télégramme dont je vais donner lecture à l'Assemblée.

« L'Assemblée des nations européennes captives s'associe pleinement à la célébration du dixième anniversaire de l'Union de l'Europe Occidentale. Le souhait le plus approprié que nous puissions formuler est que la mission de l'U.E.O., comme celle de notre propre assemblée, prennent fin naturellement par la réalisation de leur objectif fondamental d'une Europe véritablement unifiée à l'intérieur de ses frontières traditionnelles. Notre assemblée exprime l'espoir que, passant en revue les services considérables qu'elle a rendus à la cause de la sécurité de l'Europe libre, l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale mette en garde les hommes libres du monde entier contre un trop grand optimisme et contre la désunion qui risqueraient de faire, des possibilités offertes par les événements intervenus au sein du monde communiste, de nouveaux dangers. Il s'agit avant tout de changements apportés délibérément, encore que souvent avec réticence, pour remédier aux inconvénients nocifs du système ; cette évolution vise à faire fonctionner le système communiste de manière à le rendre plus acceptable à l'intérieur et, sur le plan international, à la fois plus attrayant et plus respectable. Dans ces conditions, les peuples les plus directement intéressés, les cent millions d'Européens dépouillés du droit de façonner librement leur destin et de diriger librement leurs affaires, souhaitent que nous prévenions leurs amis d'Europe occidentale

1. Voir page 17.

The President (continued)

and economic aid satellite régimes are desperately seeking. Captive peoples would lastly wish us remind European Assembly concerned primarily with defence problems that their rejection of Communism and Soviet overlordship is by its deterrent effect an element of western security which will only be preserved if resignation is not permitted to replace hope. Respectfully,

Vasil Germanji, Chairman
Brutus Coste, Secretary-General''

4. Reference to Committee*(Doc. 329)*

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Seidl and several of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution to amend Article III of the Charter and Rule 2 of the Rules of Procedure, Document 329.

In accordance with Rule 51 of the Rules of Procedure, this Motion is referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

5. State of European security — aspects of western strategy

(Speech by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO; Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe; Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 320 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO.

Mr. Manlio BROSIO (*Secretary-General of NATO*) (Translation). — It was with quite special pleasure that I accepted the honour of addressing you today at this meeting which reflects the exceptional brilliance of yesterday's ceremony celebrating the tenth anniversary of the founding of your Assembly. With your permission, I would also like to refer to a very

personal memory. In my capacity as Ambassador in London, I had the good luck to take part in the conference of October 1954 at which Western European Union was founded. I attended this meeting with my very good friend, Gaetano Martino, who had just been appointed Italy's Minister for Foreign Affairs. The most eminent political leaders of Europe, Chancellor Adenauer, Sir Anthony Eden, Mr. Mendès-France, Mr. Spaak, Mr. Bech, Mr. Beyen, and North Americans like Mr. Foster Dulles and Mr. Lester Pearson, and many others had been convened in haste to find ways of mitigating the effects of the recent failure of the plan for the European Defence Community, to preserve the necessary ties between the United Kingdom and Europe and lastly, after settling certain issues relating to the rearmament of the Federal Republic of Germany, to define the basis of the latter's participation in the Atlantic Alliance.

This conference which, as you will remember, was held in a positively feverish atmosphere, brilliantly attained all its goals. The creation of WEU by means of a skilful but surprising adaptation of the Brussels Treaty, which had already been the true starting-point of the Atlantic Alliance, gave a troubled Europe new grounds for hope. Since then, NATO and WEU which, as you will agree, meet the same demands of a common defence system and answer comparable needs for political interdependence, have maintained a very close relationship.

If, therefore, I feel bound to your organisation by this memory of my erstwhile diplomatic activity, the bond between us is unquestionably even stronger today owing to my recent appointment to the post of NATO Secretary-General, for we are fundamentally concerned with the same problems. Although you approach them, of course, from your own point of view, which is that of the most powerful group of European States, while we in NATO must see them against a wider background, our day-to-day tasks and our permanent preoccupations are very similar.

I even believe that certain advantages can be derived from this dual approach. I refer, in this connection, to one of the questions put by your Defence Committee to your Council, to which I would be inclined, but of course in a purely

M. le Président (suite)

contre toute initiative mettant les régimes communistes en mesure de persister dans leurs erreurs et de continuer à se montrer indifférents à l'égard du bien-être public. Ils souhaitent que nous proclamions qu'ils attendent de l'Occident qu'il réclame le droit à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme en échange des crédits et de l'assistance économique que les pays satellites recherchent désespérément. Enfin, les peuples captifs souhaitent que nous rappelions à l'assemblée européenne qui s'occupe avant tout des problèmes de défense que leur rejet de la tyrannie communiste et soviétique constitue, de par son effet dissuasif, un facteur de la sécurité occidentale qui ne sera préservée que si l'on ne permet pas à l'espoir de faire place à la résignation. Respectueusement,

Vasil Germenji, Président
Brutus Coste, Secrétaire général ».

4. Renvoi en commission

(Doc. 329)

M. le PRÉSIDENT. — M. Seidl et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution tendant à modifier l'article III de la Charte et l'article 2 du Règlement, Document 329.

Conformément à l'article 51 du Règlement, cette proposition de résolution est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

**5. Etat de la sécurité européenne —
Les aspects de la stratégie occidentale**

(Discours de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.; Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe; Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 320 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N.

M. Manlio BROSIO (Secrétaire général de l'O.T.A.N.). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, c'est avec une satisfaction toute particulière que j'ai accepté l'honneur qui m'est fait de m'adresser à vous aujourd'hui, satisfaction toute particulière car cette session du Dixième anniversaire a été marquée d'un éclat exceptionnel

par la cérémonie que vous avez célébrée hier. Permettez-moi d'y ajouter un souvenir personnel. J'ai en effet eu la chance de participer, en ma qualité d'ambassadeur à Londres, à la conférence d'octobre 1954 au cours de laquelle l'Union de l'Europe Occidentale a été fondée. J'y ai assisté aux côtés de mon excellent ami Gaetano Martino, tout fraîchement nommé ministre des affaires étrangères d'Italie. Les plus hautes personnalités politiques européennes — le Chancelier Adenauer, Sir Anthony Eden, M. Mendès-France, M. Spaak, M. Bech, M. Beyen — et nord-américaines, comme M. Foster Dulles et M. Lester Pearson, et combien d'autres encore, s'étaient réunies en hâte afin de mettre au point les moyens de remédier à l'échec tout récent du projet de Communauté Européenne de Défense, de sauvegarder les liens nécessaires entre la Grande-Bretagne et l'Europe, et, enfin, après avoir réglé certaines questions relatives au réarmement de la République Fédérale d'Allemagne, de définir la base de la participation de celle-ci à l'Alliance atlantique.

Cette conférence, qui se tenait, vous vous en souvenez, dans une atmosphère véritablement fiévreuse, a brillamment atteint tous ses objectifs. La naissance de l'U.E.O., par une habile mais étonnante transformation du Traité de Bruxelles, qui avait été déjà lui-même le véritable point de départ de l'Alliance atlantique, a redonné quelque espoir à une Europe désespérée. Depuis cette époque, l'O.T.A.N. et l'U.E.O., qui répondent aux mêmes exigences d'une défense solidaire et à des besoins comparables de solidarité politique, sont demeurées de très proches parentes.

Si je me sens donc lié à votre organisation par ce souvenir de mon activité diplomatique d'antan, j'y suis lié sans aucun doute plus étroitement encore aujourd'hui en ma nouvelle et récente qualité de Secrétaire général de l'O.T.A.N., car ce sont, au fond, les mêmes problèmes qui nous préoccupent. Si vous les envisagez, évidemment, de votre point de vue, c'est-à-dire de celui du groupe le plus puissant des Etats européens, alors que nous devons les considérer à l'O.T.A.N. en fonction d'une perspective élargie, nos tâches quotidiennes et nos soucis permanents n'en sont pas moins très voisins.

Je crois même que cette dualité d'approche offre certains avantages. Je me réfère à cet égard à l'une des questions posées par votre commission de défense à votre Conseil et à laquelle je serais enclin, mais à titre tout à fait personnel,

Mr. Manlio Brosio (continued)

personal capacity, to give a fairly liberal reply. By this I mean that I myself would have no major objection if the member countries of WEU discussed directly among themselves some of the problems of the Alliance and endeavoured, by reconciling their points of view, to thrash out a common attitude. This is the kind of result which the debates of your Assembly are intended to produce.

It is no doubt natural that the governments of the member countries of WEU should take into account the opinions of their other allies in the North Atlantic Organisation, whether these opinions are known, or are merely reputed to be held by them. This does not mean that consultation between the WEU partners alone is not perfectly legitimate. On the other hand, it would be dangerous and, to my mind, undesirable, to allow the *de facto* formation within the Atlantic Alliance of blocs or groups of countries bent on pursuing a common and inflexible policy, ignoring the views of their other allies. If such groups included very important member countries, would there not be some risk of splitting the Alliance? It would be quite a different matter, of course, if such a group of NATO allies formed a true political unit, recognised by their other partners. Meanwhile, occasional discussions of certain questions with a view to the preliminary harmonisation of opinions and attitudes can only, in my opinion, facilitate the proceedings of the North Atlantic Council and its decisions.

I have felt entitled to express my personal views on this important issue because you yourselves have raised it, and rightly so in my opinion, for a discussion on this subject should throw light on the method and conditions of collaboration between WEU and NATO. Our two organisations, which have sprung from the same need to unite for defence purposes, answer the same requirements and have set themselves the same goals. If I may risk the metaphor, WEU and NATO are two wheels which, although of different sizes, are turning in the same direction and are both contributing to the task of driving the same machinery.

This first comment, of an entirely general nature, leads me quite naturally to speak to you about some of my impressions of your work, whose progress I have always followed with the

closest attention, and more particularly those I have formed from reading the reports and recommendations tabled for your consideration at the present session. I am referring especially to the report submitted to your General Affairs Committee by Mr. von Merkat, followed by a Recommendation on European unity which this Committee unanimously approved on 23rd November, and to the report by Mr. de Grailly followed by a Recommendation on NATO's political future, also unanimously adopted on the same day by the same Committee.

I would like to make it clear that this Recommendation on unity of action, political union and WEU is of the utmost interest to NATO. However, such problems do not fall directly within its specific field of competence. NATO came into being before there was any question of European unity and has developed over the last fifteen years in the absence of European unity. Would it not be logical to infer that NATO could continue to exist indefinitely under the same conditions? Although Europe, after the devastation and disasters of the second world war, has succeeded in rising from the ruins and regaining control over her own destiny, primarily owing to the generosity and magnanimity of the people and Government of the United States — I feel that this reminder is necessary in the interests of truth — the fact still remains that the achievement of European unity is a great undertaking for which the European countries must now assume undivided responsibility. It is for them to decide when, how, by means of what institutions and with what resources this united Europe can be built. As for us, from the standpoint of NATO, we cannot do more for the time being than watch with interest and sympathy a process which seems neither easy nor fast-moving. We can only wait for its completion before we can examine its consequences and repercussions, but we are firmly convinced that the links forged between all the partners of the Atlantic Alliance by both a common civilisation and strong mutual interests, will continue, whatever the circumstances, to justify the continuation of this closely-knit Alliance.

Of course, those countries which are simultaneously members of WEU and of the Atlantic Alliance inevitably take a keen interest in European developments, whether in the economic or in the political field, and are stirred on their account by mixed emotions and hopes which are sometimes difficult to reconcile. These feelings are legitimate ones but it is our duty as repre-

M. Manlio Brosio (suite)

bien entendu, à donner une réponse assez libérale. Je veux dire par là que je ne verrais pour ma part aucun inconvénient majeur à ce que les pays membres de l'U.E.O. discutent directement entre eux de certains des problèmes de l'Alliance, et tentent, en rapprochant leurs points de vue, de définir une attitude commune. C'est en somme un résultat de cette nature que vous cherchez à obtenir par les débats de votre assemblée.

Sans doute est-il naturel que les gouvernements des pays membres de l'U.E.O. tiennent compte des opinions de leurs autres alliés de l'Organisation atlantique, qu'il s'agisse de celles qui sont connues ou de celles qui leur sont prêtées. Il n'en résulte pas pour autant qu'une consultation entre les seuls partenaires de l'U.E.O. ne soit pas parfaitement légitime. Ce qui serait dangereux, par contre, et qui ne m'apparaît pas souhaitable, ce serait la constitution de fait au sein de l'Alliance atlantique de blocs ou de groupes de pays attachés à poursuivre constamment en commun une politique rigide, sans égard aux vues de leurs autres alliés. Si de tels groupes comprenaient des pays membres très importants, n'en découlerait-il pas un certain risque de division de l'Alliance ? Ce serait tout autre chose, bien entendu, si un tel groupe d'alliés de l'O.T.A.N. constituait une véritable unité politique, reconnue par leurs autres partenaires. En attendant, la discussion occasionnelle de certaines questions pour rapprocher au préalable les opinions et les attitudes ne peut, me semble-t-il, que faciliter les travaux du Conseil atlantique et ses décisions.

Si j'ai cru pouvoir vous exposer mon opinion personnelle sur cet important problème, c'est qu'il a été soulevé par vous-mêmes, et, à juste titre à mon avis, parce qu'une discussion à ce sujet doit permettre de clarifier la méthode et les conditions de la collaboration entre l'U.E.O. et l'O.T.A.N. : nées de la même nécessité d'union pour la défense, nos deux organisations répondent aux mêmes exigences et travaillent aux mêmes buts. Si je peux me permettre cette image, l'U.E.O. et l'O.T.A.N. sont comme deux roues qui, bien que d'un diamètre différent, tournent dans le même sens en contribuant, l'une et l'autre, à entraîner le même mécanisme.

Cette première observation, d'ordre tout à fait général, me conduit tout naturellement à vous faire part des quelques impressions que j'ai retirées de vos travaux, dont j'ai toujours suivi le

déroulement avec la plus grande attention, et plus particulièrement de la lecture des rapports et des recommandations soumis à vos délibérations au cours de la présente session. Je pense avant tout au rapport présenté à votre Commission des Affaires Générales par M. von Merkatz, suivi d'une recommandation sur l'unité de l'Europe, que cette commission a approuvée à l'unanimité le 23 novembre, et au rapport de M. de Grailly, suivi d'une recommandation sur l'avenir politique de l'O.T.A.N., adoptée aussi le même jour à l'unanimité par la même commission.

Je voudrais souligner combien cette recommandation sur l'unité d'action, l'union politique et l'U.E.O., intéresse l'O.T.A.N. au plus haut point. De tels problèmes pourtant ne relèvent pas directement de sa compétence propre. L'O.T.A.N. est née avant qu'il soit question de l'unité européenne et s'est développée sans cette unité depuis quinze ans. Ne pourrait-on logiquement penser qu'elle pourrait donc continuer pour un temps indéfini dans les mêmes conditions ? Si l'Europe, après les ruines et les désastres de la seconde guerre mondiale, a pu se redresser et redevenir maîtresse de sa destinée grâce avant tout à la générosité et à la largeur de vues du peuple des Etats-Unis et de son gouvernement — je tiens par souci de vérité à le rappeler — il n'en demeure pas moins que réaliser l'unité européenne est une grande entreprise dont la responsabilité appartient aujourd'hui aux seuls pays européens. C'est à eux de décider quand, comment, par quelles institutions et avec quels moyens cette Europe unie pourra être constituée. Nous, du point de vue de l'O.T.A.N., nous ne pouvons pour le moment que suivre avec intérêt et sympathie le déroulement d'un processus qui ne paraît ni facile, ni rapide. Nous ne pouvons qu'attendre qu'il soit achevé pour en examiner les conséquences et les répercussions, mais notre ferme conviction est que les liens qu'ont tissés, entre tous les pays partenaires de l'Alliance atlantique, une civilisation commune comme de puissants intérêts collectifs, continueront à justifier en tout état de cause le maintien étroit de cette alliance.

Bien naturellement, ceux des pays qui sont membres à la fois de l'U.E.O. et de l'Alliance atlantique ne peuvent suivre sans un intérêt passionné les développements européens, qu'ils soient d'ordre économique ou d'ordre politique, ni sans éprouver à leur égard des sentiments divers et des espoirs parfois difficilement conciliables. Ces réactions sont légitimes, mais notre

Mr. Manlio Brosio (continued)

representatives of NATO to act in such a way that, whatever vicissitudes are encountered in building a united Europe, the unity of the Alliance is preserved, and to ensure that the divergencies over the unification of Europe do not in any way affect the solidarity, the unity, and consequently, the strength of NATO.

It is with these thoughts in mind that I have read, with the greatest interest, the Recommendation concerning a united Europe which you are to debate the day after tomorrow. This Recommendation emphasises that with world affairs as they are, it is more urgent and necessary than ever before that Europe should be able to speak with a single voice and act in concert, both in the field of foreign affairs and in that of defence. I note that, according to this Recommendation, political unity of action by Europe will strengthen the Atlantic Alliance and make it possible to create a true partnership between the United States — and here I would of course add Canada too — and a united Europe. Such views do not seem to run counter in any way to the continuation of a closely knit Alliance which will remain indispensable for a long time to come. There is no denying, however, that they give rise to many conflicting opinions and to many an objection.

It is as a fervent supporter of an Atlantic community and as a convinced European that I would emphasise my conviction that action counts for more than the right principles and the right arrangements in the ultimate construction of a united Europe. Whether a confederation or a federation is chosen, a whole range of systems may be contemplated. I would venture however to maintain that the best arrangement is always the one which permits the speediest form of action and which, without in any way prejudging the future, prepares for it by launching a political movement which can become as irreversible and irrevocable as the present movement towards economic union.

Nevertheless, as compared with the unquestionable need for the Atlantic Alliance, only experience will make it possible to assess the value of a united Europe. The proof of the movement lies in the movement itself. Until such proof becomes available, the Atlantic Alliance can only continue along the path which it has taken and rely on the indispensable solidarity of all its allies, regardless of whether the Euro-

peans are united or not. In saying this, I am far from forgetting the Recommendation concerning the political future of NATO which is submitted for your consideration and which is closely linked with the one on a united Europe. It presents the political reform of the Washington Treaty as a further means of forging this true partnership between Europe and America which was proposed by President Kennedy in his famous speech on 4th July 1962, a speech which in itself would have sufficed to class him as one of those statesmen whose memory will live long in the minds of men.

You intend to debate this political reform of the Atlantic Alliance in the light of the views of the European members of the Alliance, and Mr. de Grailly's report pinpoints the fundamental choice to be made: the creation of a vast political unit in the form of an Atlantic federation or the establishment of an Alliance on a bipolar, or even multipolar basis.

Your Rapporteur believes that the federal Atlantic solution would be contrary to world trends over the past fifteen years. According to Mr. de Grailly, the new tendencies towards diversification in the Communist world make for attractiveness and consequently for strength. By henceforward showing at least three faces — that of a Soviet Russia whose level of industrialisation is already sufficiently high to permit a gradual rise in the standard of living, that of the People's Republic of China whose economic poverty enables it to act as spokesman for the claims of the proletarian States and finally that of Yugoslavia, the symbol of uncommitted socialism — Communism has increased its influence. To endeavour, therefore, to erect the future political structures of the Alliance on a diversified basis, rather than on a monolithic foundation, would be not only in the interests of Europe but also to the advantage of the whole free world.

These are new ideas which are both very interesting and worthy of consideration, even though there is, and should be, no hiding of the fact that they are the subject of doubt and discussion in European circles. It is therefore only right and proper that WEU should examine them as the occasion arises during its debates. But, so long as these ideas remain theoretical and so long as a political Europe has not actually been created as a living body, misunderstandings, doubts and even suspicions will continue. Only when a united Europe has passed the project-for-discussion stage and become a reality, will all

M. Manlio Brosio (suite)

devoir en tant que représentants de l'O.T.A.N. est de faire en sorte que, quelles que puissent être les vicissitudes de l'union européenne, l'unité de l'Alliance soit sauvegardée, et d'empêcher que des divergences, quant à l'unification de l'Europe, n'entament en quoi que ce soit la solidité, l'unité et par conséquent la force de l'O.T.A.N.

C'est dans cet esprit que j'ai lu avec le plus grand intérêt la recommandation dont vous devez débattre après-demain sur l'Europe unie. Celle-ci souligne que la situation mondiale rend plus urgent et nécessaire que jamais que l'Europe puisse parler d'une seule voix et agir d'une manière concertée, tout à la fois dans le domaine des affaires étrangères et dans celui de la défense. J'ai noté que, selon cette recommandation, l'unité d'action politique de l'Europe doit renforcer l'Alliance atlantique et permettre d'établir un véritable *partnership* entre les Etats-Unis — je voudrais ajouter ici, bien entendu, le Canada — et l'Europe unie. De telles vues ne paraissent nullement s'opposer à la continuation d'une alliance étroitement solidaire et qui demeurera indispensable pendant très longtemps, mais il faut reconnaître qu'elles donnent lieu à bien des opinions différentes et à bien des objections.

Ce qu'en tant qu'Atlantique fervent et Européen convaincu je voudrais souligner avec force, c'est ma conviction que, pour bâtir plus ou moins vite l'Europe unie, les actions comptent plus que de bons principes ou de bonnes formules. Que ce soit sur une base de confédération ou de fédération, toute une gamme de systèmes, certes, peut être envisagée. J'oserai cependant soutenir que la meilleure de toutes les formules est toujours celle qui permet d'agir le plus rapidement et qui, sans en rien préjuger l'avenir, le prépare en mettant en marche un mouvement politique susceptible de prendre un caractère aussi irréversible et irrévocable que l'est maintenant le mouvement vers l'unité économique.

Mais, au regard de la nécessité indiscutable de l'Alliance atlantique, seule l'expérience permettra de mesurer la valeur d'une Europe unie. La preuve du mouvement réside dans le mouvement même. En attendant cette preuve, l'Alliance atlantique ne peut que poursuivre dans la direction où elle s'est engagée en comptant sur l'indispensable solidarité de tous ses alliés, que les Européens soient unifiés ou non. Ce disant, je n'ai

garde d'oublier la recommandation concernant l'avenir politique de l'O.T.A.N. qui est proposée à vos réflexions et qui est étroitement liée à celle sur l'Europe unie. En effet, la réforme politique du Traité de Washington y est présentée comme un moyen aussi de réaliser ce véritable *partnership* entre l'Europe et l'Amérique proposé par le Président Kennedy dans son fameux discours du 4 juillet 1962, discours qui, à lui seul, aurait suffi à en faire un des hommes d'Etat dont le souvenir ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire des hommes.

Cette réforme politique de l'Alliance atlantique, vous entendez en débattre, en fonction des vues des membres européens de l'Alliance, et le rapport de M. de Grailly met en lumière l'option fondamentale qui s'offre au choix : l'édification d'une vaste unité politique sous la forme d'une fédération atlantique ou l'établissement de l'Alliance sur une base bipolaire, voire multipolaire.

Votre rapporteur pense que la solution fédérale atlantique serait contraire à l'évolution du monde depuis quinze ans. Selon M. de Grailly, les tendances nouvelles à la diversification du monde communiste constitueraient en fait un facteur d'attraction, donc de force. En offrant désormais au moins trois visages : celui de la Russie soviétique, dont le niveau d'industrialisation est déjà assez avancé pour que le niveau de vie commence lentement à s'élever ; celui de la Chine populaire, dont l'état de détresse économique lui permet de se poser en chef de file des revendications des Etats prolétaires, et, enfin, celui de la Yougoslavie, symbole du socialisme non engagé, le communisme aurait gagné en influence. En cherchant donc à bâtir les structures politiques futures de l'Alliance sur une base diversifiée, de préférence à une base monolithique, c'est non seulement l'intérêt de l'Europe, mais celui du monde libre tout entier qui y gagnerait.

Voilà des idées originales très intéressantes et dignes de réflexion, bien qu'on ne puisse et qu'on ne doive pas cacher qu'elles aussi soulèvent bien des doutes et des discussions dans les milieux européens eux-mêmes. Il est donc tout à fait légitime que l'U.E.O. les examine à l'occasion de ses débats. Mais tant que ces idées resteront théoriques et qu'une Europe politique n'aura pas été réellement constituée en un organisme vivant, il subsistera toujours des malentendus, des doutes, ou même des soupçons. Ce n'est que le jour où l'Europe unie sera passée du domaine des projets dont on discute à celui des réalités que pour-

Mr. Manlio Brosio (continued)

difficulties and prejudices fade as a nightmare fades on waking.

Until that time, the protection and, if possible the strengthening of the Alliance as we know it is an essential task which all its members should, I feel, pursue with conviction.

There is one point which is beyond dispute and it is undoubtedly as obvious to you, if not more so, as it is to me: this point is that a reorganisation of the Atlantic Alliance would only be desirable if it met the real needs of the present-day world. Among these I would mention: from the *political viewpoint*, first, the growing influence which Europe is acquiring, through its progress in all fields and its striving for unity, and second, the ever-closer relationship between events wherever they occur and the necessity of lending the Alliance world stature; from the *viewpoint of defence*, the problems posed by nuclear weapons. Any structural changes which do not make it possible to satisfy these needs which, in my view, are essential, would be wide of the mark. The debates on which you are about to embark will not, I feel sure, fail to show that your Assembly has an undistorted overall view of the highly complex problems which it is invited to consider.

As Secretary-General of NATO I find it perfectly natural to say a few words to you now about military problems, on which Mr. Duynstee has submitted a remarkable report on the basis of which the Committee on Defence Questions and Armaments has approved an important Recommendation which is now before you. Studying this report there came to my mind the saying: "In strategy everything is simple, nothing is easy". It is not my intention to comment on the various positions adopted by your member countries, which have been so clearly presented by your Rapporteur. I will, therefore, confine myself to a few completely general observations.

The first is that it is important not to succumb to the impression that there exists between the NATO allies a fundamental difference of opinion on the strategy to adopt, from which it is too easy to draw the conclusion that the Alliance has no agreed strategy. In fact, the contrary is the case. This strategy does exist and in the words of the saying I have just quoted, it is

indeed quite simple. It is an essentially defensive strategy, the strategy of forward defence which can be described as follows: should the deterrent fail, any attack against any one of the members of NATO would be met with all the means necessary to defend the integrity of the countries of the Alliance, including, if need be, recourse to nuclear weapons. So far as I know, not a single member of our Alliance has ever contested this absolutely fundamental principle that the complete integrity of each NATO country must be protected by all.

Differences of opinion do, I admit, occur when it comes to applying this principle in practice, I mean by this, assessing and building up the forces required for its implementation, selecting the types of weapons with which these forces must be equipped, whether they be conventional or nuclear weapons, and determining the exact moment when their use might prove necessary. Such differences have arisen at this very moment over the current study on the setting up of a multilateral force.

From man's earliest recorded time on earth, adversaries have consistently used the most powerful weapons available at the time without giving any thought to the problem of whether or not they should be used. Whether these were elephants or horses, arrows and cannon-balls, shells, followed by machine guns and tanks, it was simply a matter of throwing them into the battle in the largest possible quantities. The timing was no more than a simple tactical problem to be settled by the military commanders on the field when the time came. The credibility of the use of these weapons simply did not enter into it. The main preoccupation was rather to conceal from the enemy as completely as possible what formidable weapons were held, with the object of taking him by surprise. No one thought of trying to convince him that he should fear their use.

What a reversal in the situation today! The truth is, the existence of terrifying nuclear weapons has created a veritable, a profound revolution, the consequences of which have only just started to be felt, not only on military art or science — I shall not take sides as the debate is still going on — but also in relation to politics and diplomacy. One hesitates to use a nuclear weapon, one fears its force and not without reason, one dreads escalation to the point of no

M. Manlio Brosio (suite)

ront se dissiper toutes les difficultés et les préventions, comme au réveil disparaît le cauchemar.

En attendant ce jour, sauvegarder l'Alliance telle qu'elle est et, si possible, la renforcer, demeure un impératif auquel tous ses membres devraient, il me semble, s'attacher avec ferveur.

Un point me paraît indiscutable et vous vous en rendrez compte certainement aussi bien et même mieux que moi : c'est qu'une réorganisation de l'Alliance atlantique ne serait souhaitable que si elle répondait aux exigences réelles du monde d'aujourd'hui. Parmi celles-ci, je citerai : *sur le plan politique*, en premier lieu, le poids croissant de l'Europe grâce à ses progrès dans tous les domaines et à ses efforts vers l'unité ; en deuxième lieu, le lien toujours plus étroit entre les événements du monde entier, et la nécessité d'adapter l'Alliance à la mesure mondiale ; *sur le plan de la défense*, les problèmes que pose l'arme nucléaire. Tout remaniement de structure qui ne permettrait pas de faire face à ces exigences, essentielles à mon jugement, manquerait son but. Vos prochains débats ne manqueront pas, j'en suis assuré, de démontrer que votre assemblée a une juste vision d'ensemble des problèmes si complexes qu'elle est invitée à considérer.

En tant que Secrétaire général de l'O.T.A.N., il me semble tout naturel de vous dire maintenant quelques mots des problèmes militaires, à propos desquels M. Duynstee vous a présenté un remarquable rapport à la suite duquel votre Commission des Questions de Défense et des Armements a approuvé une importante recommandation qui est soumise à vos délibérations. En étudiant ce rapport, je me suis souvenu de cet adage : « En stratégie, tout est simple, rien n'est facile ». Je me garderai bien de tout commentaire sur les positions différentes adoptées par vos pays membres et que votre rapporteur a exposées avec une si grande clarté. Je me bornerai par conséquent à quelques observations tout à fait générales.

La première est qu'il ne faudrait pas trop s'abandonner à l'impression qu'il existe entre les alliés de l'O.T.A.N. une différence fondamentale sur la stratégie à adopter, d'où l'on tire trop aisément la conclusion qu'il n'y a pas de stratégie agréée de l'Alliance. Bien au contraire, cette stratégie existe, et comme le dit cet adage que je viens de citer, elle est en fait tout à fait simple.

C'est une stratégie essentiellement défensive, la stratégie de la défense avancée, qui s'exprime comme suit : si la dissuasion devait échouer, toute agression contre l'un quelconque des membres de l'O.T.A.N. serait alors combattue avec tous les moyens nécessaires pour défendre l'intégrité des pays de l'Alliance, y compris, au besoin, le recours aux armes nucléaires. Il n'y a pas, que je sache, un seul membre de notre alliance qui ait jamais contesté ce principe absolument fondamental en vertu duquel c'est l'intégrité totale de chacun des pays de l'O.T.A.N. qui doit être protégée par tous.

Des différences de vues se manifestent cependant, je dois le reconnaître, lorsqu'il s'agit d'appliquer ce principe dans la pratique, c'est-à-dire de calculer puis de bâtir les forces nécessaires à sa mise en œuvre, de choisir les types d'armes dont ces forces doivent être dotées, qu'il s'agisse d'armes classiques ou d'armes nucléaires, et de déterminer avec précision le moment où l'emploi de ces dernières pourra se révéler nécessaire. De telles différences apparaissent en ce moment même à propos de l'étude, encore en cours, de la création d'une force multilatérale.

Depuis le plus lointain passé de l'histoire de l'homme sur la terre, ce sont toujours les moyens les plus puissants de l'époque qu'ont employés les adversaires, sans qu'aucun problème se soit jamais posé quant à la possibilité de leur utilisation. Que ce fussent des éléphants ou des chevaux, des flèches et des boulets, des obus, puis des mitrailleuses, des chars, il s'est toujours agi de les jeter dans la bataille en quantités aussi massives que possible. Le choix du moment n'était qu'un problème de simple tactique à régler sur place et sur l'heure par les chefs militaires. La crédibilité de l'emploi de ces moyens était absolument hors de question. Le souci était bien plutôt de dissimuler à l'ennemi autant que possible quelles armes redoutables on possédait de manière à le saisir par surprise. Nul ne songeait à le convaincre qu'il devait en craindre l'utilisation.

De nos jours, quel renversement de la situation ! En vérité, l'existence de la terrifiante arme nucléaire a créé une véritable et profonde révolution qui est loin d'avoir développé toutes ses conséquences, non seulement d'ailleurs dans l'art ou la science militaire — je ne me prononcerai pas dans ce débat toujours ouvert — mais aussi dans ses relations avec la politique et la diplomatie. On hésite à employer l'arme nucléaire, on craint sa propre force et, non sans raison, on

Mr. Manlio Brosio (continued)

return which would involve the total destruction of oneself and of friend and foe alike. So very careful calculations are done and an attempt is made to gauge exactly when and how far these weapons can be used, not for the sake of achieving maximum effectiveness, but on the contrary so as to limit their effects as much as possible. Our American friends have invented for this purpose a terminology which is perfectly legitimate today but which, for any of our great military commanders of the past returning to earth, would constitute an untenable paradox, the "constraint policy".

I would first like to remind you of something that is central to any discussion on nuclear weapons and that is that the question of their use for aggressive purposes by any member of NATO does not arise and never has arisen. Article 1 of the Treaty commits all members of the Alliance to "refrain in their international relations from the use of force in any manner inconsistent with the purposes of the United Nations". The Alliance has always been an association for defence and will remain so. It is, therefore, in a completely different context that controversy has arisen over the use of a nuclear weapon for defensive purposes. There are those who consider that a constraint policy requires the use of nuclear weapons to be delayed until the conventional battle can no longer be continued without risking defeat. Others are convinced that our nuclear defences must be deployed behind a screen of forces equipped with conventional weapons whose prime mission is to ascertain the extent and actual strength of the enemy attack. Then there are those who would halt it by relying on field nuclear weapons alone in the conviction that the danger of escalation would thereby be limited. There are those, too, who are persuaded that in order to prevent war, the enemy must be convinced of our intention to use atomic bombs immediately and on a large scale.

All these shades of opinion — and there are many more — are, in fact, less concerned with differences in strategic concepts than with divergencies of opinion about the method which might have to be applied in using nuclear weapons.

The need to apply a common doctrine for the possible use of nuclear weapons is accepted by all the governments and military leaders of the Alliance, and is recognised in the Recommenda-

tion approved by your Committee on Defence Questions and Armaments. The latter recommends in the first place, and rightly so, that the forces at the disposal of the Alliance should provide it with the largest possible choice of courses of action within a wide range of possibilities. May I emphasise in this connection that the NATO forces already possess, and to a remarkable degree, just such a range of possibilities. They are composed of a wide variety of forces equipped with conventional weapons and also with a large number of nuclear weapons of the most varied kinds, ranging from the interdiction mine, and the small mortar shell of a few kilotons to the largest multimegaton bomb.

In the second place, the Committee urges that the use of nuclear weapons should be subject to permanent political control, and that the decision to use them should be taken by the political authorities alone. Here again, this is exactly the system prevailing within the Alliance. It does not appear to be the intention of anybody to change the procedure, despite the fears sometimes expressed by certain military leaders that authority to use even the smallest battlefield nuclear weapons might reach them too late.

By stressing in this way the extent to which the anxieties expressed by your Committee are shared by ourselves, I do not in any circumstances desire to give the impression that the current status of forces and planning within the Alliance corresponds exactly to the hopes and wishes of WEU, and that no changes are required. Quite the contrary. As you are aware, lengthy and important work is being carried out in NATO for the purpose of establishing the NATO 1970 force goals by means of multilateral discussions between the civil and military authorities. The most urgent task is to modernise our forces, to improve their quality by increasing their mobility, thus rendering them less vulnerable, to bring into service even more powerful weapons, even faster aircraft, and even more effective and accurate missiles than those we already possess. Such modernisation is doubtless an expensive process since conventional weapons too are extremely costly today, and much more so than is sometimes believed.

In carrying out our work, we have to try to reconcile the missions entrusted to our forces

M. Manlio Brosio (suite)

redoute l'escalade vers le plus haut niveau qui entraînerait la destruction totale et mutuelle des amis et de soi-même comme de l'ennemi. Aussi calcule-t-on minutieusement et cherche-t-on à doser le moment et le degré de l'emploi de ces armes, non pour en obtenir l'efficacité maximum, mais bien au contraire pour en limiter les effets dans la mesure du possible. Nos amis américains recourent à cet égard à une terminologie qui est parfaitement légitime aujourd'hui, mais qui constituerait certainement pour nos grands chefs militaires d'autrefois, s'ils revenaient sur terre, un paradoxe insoutenable : la *constraint policy*.

Dominant tout débat sur l'arme nucléaire, j'entends rappeler tout d'abord que la question du recours par un des membres de l'O.T.A.N. à cette arme nucléaire à des fins agressives ne se pose pas et ne s'est jamais posée. L'article 1^{er} du traité engage tous les membres de l'Alliance à « s'abstenir dans leurs relations internationales de recourir à... l'emploi de la force, de toute manière incompatible avec les buts des Nations Unies ». Notre alliance a toujours été un groupement défensif et entend le rester. C'est donc dans un tout autre contexte que se développent les controverses sur l'emploi à des fins défensives de l'arme nucléaire. Selon les uns, une politique de retenue ou de prudence veut que l'emploi de l'arme nucléaire soit retardé jusqu'au moment où la bataille conventionnelle ne peut plus être soutenue sans risque de défaite. D'autres sont convaincus que nos défenses nucléaires doivent être placées derrière un voile de forces disposant de moyens classiques et destinées avant tout à vérifier la portée et la puissance véritable de l'attaque ennemie. D'autres, pour arrêter celle-ci, voudraient faire confiance aux seules armes nucléaires du champ de bataille, convaincus que le risque d'escalade serait ainsi limité. D'autres enfin demeurent persuadés que, pour prévenir toute guerre, l'ennemi doit être convaincu de l'emploi immédiat et massif par nous de la bombe atomique.

Toutes ces nuances — et il y en a encore bien d'autres — portent moins au fond sur des différences de concepts stratégiques que sur des divergences d'opinions quant à la méthode selon laquelle pourraient avoir à être employées les armes nucléaires.

Cette nécessité d'appliquer une doctrine commune pour l'emploi éventuel des armes nucléaires est reconnue par tous les gouvernements de l'Alliance comme par les chefs militaires de celle-

ci, et la recommandation approuvée par votre Commission des Questions de Défense et des Armements l'a bien admise. Elle propose, comme première étape et à juste titre, que les forces dont dispose l'Alliance puissent assurer à celle-ci le plus large choix possible de possibilités d'action à l'intérieur d'une gamme étendue de celles-ci. Puis-je souligner à cet égard que les forces de l'O.T.A.N. possèdent déjà et dans une mesure très remarquable un tel éventail de possibilités. Elles comprennent en effet une grande variété de forces, dotées d'armements du type classique, et aussi d'un grand nombre d'armements nucléaires des types les plus divers, depuis la mine d'interdiction et le petit obus de mortier de quelques kilotonnes jusqu'à la bombe la plus grosse de plusieurs mégatonnes.

En second lieu, la commission insiste pour que l'emploi des armes nucléaires soit soumis en permanence à un contrôle politique, et que la décision d'emploi ne soit prise que par les autorités politiques. Ici encore, c'est le système qui est précisément en vigueur dans l'Alliance. Il n'entre pas, semble-t-il, dans les intentions de qui que ce soit de les modifier, en dépit des craintes exprimées parfois par certains chefs militaires que ne leur parvienne trop tard l'autorisation de recourir même aux plus petites des armes nucléaires du champ de bataille.

En soulignant ainsi cette communauté évidente des préoccupations qu'a exprimées votre commission compétente, et de celles qui sont nôtres, je ne saurais laisser entendre à aucun titre que l'état actuel des forces et des plans de l'Alliance correspond entièrement aux souhaits et aux vœux de l'U.E.O., ni qu'aucun changement ne pourrait leur être apporté. Bien au contraire. Comme vous le savez, de longs et importants travaux sont en cours à l'O.T.A.N. qui tendent à l'établissement, par une discussion multilatérale des autorités civiles et militaires, des objectifs de forces dont l'O.T.A.N. devra disposer en 1970. Il s'agit surtout de moderniser nos forces, d'en améliorer la qualité en les rendant plus mobiles, donc moins vulnérables, de mettre en service des armements encore plus puissants, des avions encore plus rapides, et des engins encore plus efficaces et plus sûrs que ceux que nous possédons. Une telle modernisation coûte très cher sans nul doute car les armes classiques ou conventionnelles sont aujourd'hui extrêmement coûteuses, elles aussi, et bien plus qu'on ne le pense parfois.

Dans les travaux que nous poursuivons, nous devons chercher à concilier les missions confiées

Mr. Manlio Brosio (continued)

with the resources available to our member countries for the build-up and modernisation of these forces. At the same time, we are bound to compare the requirements of defence, an unavoidable necessity, with the means capable of ensuring that by using both conventional and nuclear weapons we shall obtain the best possible defence with the least possible risk and sacrifice. In the course of this long and arduous task, which is being pursued within the general framework of the forward strategy we have adopted, it is possible that we may have occasion to revise or to clarify the different methods of using or controlling the use of nuclear weapons. It is obviously impossible for me to indicate the direction this will take, since we are still far from knowing what will be the conclusions of our work, and because, in the process we must assess as accurately as possible the extent to which the credibility of our possible nuclear response is liable to be strengthened, or on the contrary compromised, in the enemy's eyes, by the uncertainty in which he must be kept. We are therefore obliged to determine, in our own interests, just how much he should or should not know.

It is my conviction — which I wish to put on record — that by discussing the question fully, reasonably and with all due calm — we are not fortunately at the moment under any direct threat — solutions must and will be found to the problem of securing the right balance between conventional forces and advanced weapons, and between the unlimited, selective, general or local use of the various nuclear weapons, whether they be of a strategic or tactical nature, or are limited to the requirements of the battlefield. Not only will this balance have to be achieved but it will also be necessary to reach agreement on the conditions governing the use of the various weapons. This convergence of views and this agreement over aims are essential if the defence effort is to be fully effective at the least possible cost, or to use the fashionable expression, if the most favourable level of cost effectiveness is to be obtained. The maximum return on the money to be spent can be secured only if the conditions governing the use of the weapons are clearly and plainly defined.

To sum up on this point, it seems to me, in the last analysis, that the lines along which you are thinking are very close to, if not completely identical with, those of the Atlantic Alliance. As

Europeans within WEU and Atlantic partners within NATO, we are all working in the same direction. Your discussions, which have always had a great influence on the debates and deliberations of the NATO Parliamentarians' Conference, are therefore very helpful to us, and you may rest assured that their results will be taken fully into account.

At this point in my speech I cannot avoid referring again to this famous, and perhaps too famous multilateral force to which I was only able to make a passing reference just now. Your Committee on Defence Questions has discussed this highly topical question at length, and the Recommendation resulting from its work struck me as being couched in general and cautious terms, a proof, if any were needed, of its wisdom, which I do not doubt will be matched by that of your Assembly. Briefly, the desire is expressed that this force be subject to political control, that its creation and its status should in no way be incompatible with the resolution adopted by the United Nations on 4th December 1961 concerning the non-dissemination of nuclear weapons, and finally that those members of the Alliance who, for reasons of their own, do not wish to participate should nevertheless not oppose the efforts of those who wish to set up the force within the NATO framework.

As you are aware, NATO has not yet had the occasion to give the MLF project its official consideration. I myself had occasion, however, a few days ago, to make certain comments of a general nature in this connection, while at the same time I stressed, with I hope the utmost objectivity, that I did not wish to and could not express any substantive opinion on a problem which is still the subject of so much discussion. Many of the details have not yet been settled and, both as regards substance and procedure, many problems remain.

Accordingly, I do not want to repeat myself today, and even less to contradict myself. It seems to me above all that a final decision regarding this new force it is desired to create and assign to NATO will depend very much on the extent to which it will be regarded as being likely to exercise an influence on the political and administrative structure of NATO today, and to change — for the better naturally — the defence posture of the Alliance.

M. Manlio Brosio (suite)

à nos forces et les ressources dont nos pays membres disposeront pour bâtir et moderniser ces forces. Il s'agit en même temps de comparer les nécessités de la défense, impératif inéluctable, et les moyens capables de nous garantir qu'en utilisant tant les armes conventionnelles que les armes nucléaires nous obtiendrons la meilleure défense avec le minimum de risques et de sacrifices. A l'occasion de ce travail long et ardu, qui est mené dans le cadre de la stratégie générale de défense avancée qui est la nôtre, il est possible que nous soyons amenés à réviser ou à préciser les différentes méthodes d'emploi ou de contrôle de l'emploi des armes nucléaires. Il ne m'est certes pas possible de vous dire dans quelle direction, parce que nous sommes encore loin de voir à quelles conclusions nos travaux aboutiront et parce que, ce faisant, il nous faut calculer aussi exactement que possible dans quelle mesure la crédibilité pour l'adversaire de notre riposte nucléaire éventuelle risque d'être renforcée ou au contraire compromise par l'incertitude dans laquelle il doit être tenu, et qu'il nous faut déterminer ce que, dans notre propre intérêt, il devrait savoir ou au contraire ignorer.

Ma conviction — et il me faut vous en faire part — c'est qu'en discutant à fond raisonnablement et avec le calme nécessaire — nous ne sommes heureusement pas au moment présent sous la menace d'un danger imminent — des solutions devront être trouvées et seront trouvées pour assurer l'équilibre désirable entre les forces classiques et les armes nouvelles, et entre l'emploi illimité, sélectif, général ou local des différentes armes nucléaires, qu'elles soient d'ordre stratégique, d'ordre tactique ou limitées aux nécessités du champ de bataille. Non seulement cet équilibre devra être obtenu, mais il sera nécessaire aussi qu'un accord s'établisse sur les conditions d'utilisation de ces différentes armes. Cette convergence des vues, et cet accord sur les objectifs sont indispensables pour que l'effort de défense soit pleinement efficace pour un coût minimum ou pour que, selon la formule à la mode, soit obtenu le niveau le plus avantageux de *cost effectiveness*. Le rendement maximum de l'argent à dépenser ne peut être assuré que si les conditions d'emploi des armements sont clairement et nettement définies.

Pour conclure sur ce point, il me semble, en définitive, que vos lignes de pensée et celles de l'Alliance atlantique sont très voisines, pour ne pas dire tout à fait semblables. Européens au sein

de l'U.E.O. et partenaires atlantiques au sein de l'O.T.A.N., nous travaillons tous dans la même direction. Vos discussions, dont l'influence a toujours été grande sur les discussions et les délibérations de la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N., nous sont donc très utiles, et vous pouvez être assurés que nous tiendrons le plus grand compte de leurs résultats.

Je ne puis, à ce point de mon exposé, me dispenser de revenir sur cette si fameuse et peut-être déjà trop fameuse force multilatérale, à laquelle j'ai eu tout à l'heure l'occasion de ne faire qu'une simple allusion. Votre Commission des Questions de Défense et des Armements a longuement débattu de ce sujet d'une si grande actualité, et la recommandation par laquelle se sont achevés ses travaux m'a paru rédigée en termes généraux et prudents, preuve, s'il en était besoin, de sa sagesse, à laquelle répondra, je n'en doute pas, celle de votre assemblée. En bref, le vœu est exprimé que soit assuré le contrôle politique de cette force, que sa création et son statut ne soient en aucune manière incompatibles avec la résolution adoptée par les Nations Unies le 4 décembre 1961 sur la non-dissémination des armes nucléaires, et enfin que les alliés qui, pour des raisons qui leur sont propres, ne désireront pas y participer, ne s'opposent pas néanmoins aux efforts de ceux qui veulent la constituer dans le cadre de l'O.T.A.N.

Comme vous le savez, l'O.T.A.N. n'a pas encore eu l'occasion d'examiner officiellement ce projet de force multilatérale. J'ai déjà eu, pourtant, l'occasion, il y a quelques jours, de formuler quelques observations de caractère général à son sujet, en soulignant avec le maximum possible d'objectivité, je l'espère, que je ne voulais ni ne pouvais exprimer aucun jugement quant au fond sur un problème qui fait encore l'objet de tant de discussions. Beaucoup de détails ne sont pas encore résolus, et, qu'il s'agisse du fond ou de la procédure, de nombreux problèmes restent posés.

Aussi je ne voudrais pas me répéter aujourd'hui, et encore moins me contredire. Il me semble avant tout qu'une décision définitive quant à cette nouvelle force qu'on veut créer et qu'on pense affecter à l'O.T.A.N. dépendra beaucoup de la mesure dans laquelle elle sera considérée comme susceptible d'exercer une influence sur les structures politique et administrative de l'O.T.A.N. au moment présent, et de modifier — dans le sens bien entendu d'une amélioration — l'efficacité de l'Alliance dans le domaine de la défense.

Mr. Manlio Brosio (continued)

I want here to express my most sincere wish that the MLF project should continue to be examined by all concerned with the greatest composure, that they calmly assess its merits and defects, if any, and the actual consequences which its entry into service would be likely to entail. I am bound to recognise, unfortunately, that even before its birth this MLF has already given rise to controversy — sometimes very lively — both at the political and military levels.

Perhaps, after all, the significance of the multilateral force, its implications and its consequences are being over-dramatised. To allow certain European countries to participate in the nuclear defence policy of the Alliance without such participation being based at the outset on a national nuclear contribution, and thereby to prevent any tendency towards the spread of nuclear weapons, might be considered a real advantage. This does not suggest, however, that the MLF is the only means of achieving this end. Neither is there any certainty that it is an essential and absolutely decisive condition for securing the future defence of the Alliance. Perhaps the dangers of division within the Alliance and also within Europe, which at the same time aspires to unity — dangers which some feel to be inherent in a project which has nevertheless not yet been worked out in detail or discussed by all concerned — perhaps these dangers will be seen to be somewhat exaggerated when the question can be examined more thoroughly and more dispassionately. Perhaps, too, appropriate ways can be found through frank and honest discussion to avoid any such dangers, should these appear to be real or merely potential.

As I mentioned in my recent address to the NATO Parliamentarians' Conference, it is my belief that a frank discussion, providing each with an opportunity to state his case fully, might perhaps dispel doubts, overcome objections and lastly facilitate the examination of any counter-proposals which may be put forward. My reasoned and confident optimism even leads me to omit my last "perhaps" and to assert that a discussion among allies, held objectively and without undue haste, will in due course become necessary and cannot but be beneficial.

I would not like these comments of mine to be interpreted as being biased by my official

position or prompted by an optimism which I am bound by that position to display. I am and I remain firmly convinced of the fundamental unity of our strategy although I believe more specific agreement on advanced weapons, and in particular on the use of nuclear weapons, to be essential and I consider the current discussion on our plans for the future to be of exceptional significance. But I am also convinced that the unity of the Alliance is of paramount importance, exceeding that of all other considerations, and that it is a *sine qua non* for the future creation of a united Europe.

Accordingly, I cannot but endorse wholeheartedly the apt statement of your Rapporteur, Mr. Duynstee: "The NATO shield is the bulwark behind which the unification of Europe must be achieved".

I would say once again — and these will be my last words — the interests which it is the responsibility of Western European Union and NATO to safeguard are closely interwoven in this field as well. The efforts to reach a reasonable solution to the question of the multilateral force must, in my view, be pursued with moderation and calm, both in your organisation, in which the specifically European attitudes are more clearly defined, and in NATO, in which the common strategy of the Alliance must take account of the multiplicity and diversity of views of the partners, both European and North American, of our great Alliance, which is today more necessary than ever before.

Thank you for listening to what I had to say.
(*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — On behalf of the Assembly, Mr. Brosio, I thank you not only for your presence here today, because the Assembly has thought a very great deal of you for a long time already, but also for your outstanding address which illustrates the great interest taken by NATO in the efforts and activities of the Assembly of Western European Union, whose co-operation it knows to be essential in organising the defence of the free world.

You have been kind enough to agree to answer any questions that may be put to you.

Does anyone wish to speak ?...

Once again, Mr. Brosio, thank you.

I now have pleasure in welcoming General Lemnitzer, whom the Assembly has already had

M. Manlio Brosio (suite)

Je veux exprimer ici mon souhait le plus sincère que le projet de création de la M.L.F. continue d'être examiné par tous les intéressés avec le plus grand sang-froid, en évaluant calmement ses mérites ou ses défauts, s'il y en a, et quelles conséquences réelles sa mise en service pourrait entraîner. Il me faut reconnaître, malheureusement, qu'avant même sa naissance, cette M.L.F. a déjà soulevé des polémiques — et certaines parfois très vives — sur le plan politique comme sur le plan militaire.

Peut-être, après tout, dramatise-t-on à l'excès la signification de la force multilatérale, sa portée et ses effets. Admettre certains pays européens à participer à la politique de défense nucléaire de l'Alliance sans que cette participation se fonde au préalable sur une contribution nucléaire nationale, et par là même éviter toute tendance à la dissémination des armes nucléaires, pourrait être considéré comme un avantage sérieux. Il n'est pas pour autant démontré que la M.L.F. soit le seul moyen d'atteindre ce but. Il n'est pas non plus reconnu, pour tous, qu'elle soit un élément indispensable et absolument décisif pour mieux assurer demain la défense de l'Alliance. Peut-être les dangers de division au sein de l'Alliance, et aussi de division au sein de l'Europe dont en même temps on souhaite l'union, dangers qui, selon certains, seraient implicites et découleraient d'un projet qui, pourtant, n'a pas encore été définitivement mis au point ni discuté par tous les intéressés, apparaîtront-ils quelque peu exagérés lorsqu'un examen plus approfondi et plus serein pourra être fait. Peut-être aussi des clauses appropriées pourront-elles être trouvées à la suite d'une discussion franche et loyale pour éviter de tels dangers s'ils apparaissent comme réels, ou même seulement comme vraisemblables.

Comme je l'ai indiqué lors de ma récente intervention devant la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N., il me semble qu'une discussion ouverte, qui permettrait de s'expliquer à fond, pourrait peut-être dissiper les doutes, écarter les objections, faciliter enfin l'examen des contre-propositions qui peuvent être présentées. Mon optimisme raisonné et confiant me pousse même jusqu'à éliminer mon dernier « peut-être » et à affirmer qu'une discussion entre alliés, intervenant sans hâte inutile, et en abandonnant tous les préjugés, deviendra à un moment donné nécessaire, et qu'elle sera bienfaisante.

Je ne voudrais pas que ces quelques réflexions puissent être interprétées comme le résultat d'une

déformation professionnelle et d'un optimisme que mes fonctions m'obligeraient à pratiquer. Je suis et je demeure profondément convaincu que l'unité fondamentale de notre stratégie existe déjà, mais qu'un accord plus précis sur les armements modernes, et en particulier sur l'emploi des armes nucléaires, est indispensable, de même que la discussion en cours de nos plans pour l'avenir est d'une importance exceptionnelle. Mais je suis convaincu aussi que, plus importante que toutes les autres considérations, l'unité de l'Alliance est absolument essentielle, et qu'elle est une condition préalable sine qua non pour que puisse naître un jour une Europe unie.

Je ne puis donc qu'approuver entièrement cette formule si frappante de votre rapporteur M. Duynstee : « Le bouclier de l'O.T.A.N. est le rempart indispensable à l'abri duquel doit intervenir le processus d'unification de l'Europe ».

Encore une fois — et ce seront mes derniers mots — les intérêts dont l'Union de l'Europe Occidentale et l'O.T.A.N. ont la responsabilité sont, ici aussi, étroitement imbriqués. Les efforts destinés à aboutir à une solution raisonnable de la question de la force multilatérale doivent, à mon sentiment, être poursuivis avec modération et calme, tant dans votre enceinte, où sont mieux précisés les points de vue proprement européens, que dans celle de l'O.T.A.N., où la stratégie commune doit tenir compte de la multiplicité et de la diversité des vues des partenaires, européens, d'une part, et nord-américains, d'autre part, de notre grande Alliance, aujourd'hui plus indispensable que jamais.

Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Secrétaire général, l'Assemblée vous remercie non seulement pour votre présence en son sein, car elle connaît depuis longtemps votre haute personnalité, mais aussi pour votre remarquable discours qui montre tout l'intérêt que l'O.T.A.N. porte aux efforts et aux travaux de l'assemblée européenne dont elle reconnaît la nécessaire collaboration dans l'organisation de la défense du monde libre.

Vous avez bien voulu accepter de répondre aux questions qui vous seraient posées.

Personne ne demande la parole ? ...

Encore une fois, merci, M. le Secrétaire général.

J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui le général Lemnitzer, que l'Assemblée a déjà eu plu-

The President (continued)

the honour of listening to on several occasions. He holds a very important military command, he enjoys our trust, he commands an army in which European and American soldiers are firmly united, but most of all he symbolises the friendship of the United States of America and their alliance with us.

In welcoming a General with international responsibilities, we wish also to honour a great soldier representing our ally, the United States of America.

I will now ask General Lemnitzer to come up to the rostrum.

I call General Lemnitzer.

General LEMNITZER (*Supreme Allied Commander Europe*). — Mr. President, the subject now before this distinguished Assembly, the state of European security — aspects of western strategy, is extremely important to all of us. Since my command — Allied Command Europe — is assigned major responsibilities for European defence, I welcome the opportunity to address you this afternoon.

I know that you recognise the difficulties a military commander faces in publicly discussing his command's activities, most of which are highly classified. Beyond this, our activities in Allied Command Europe involve few profound, dramatic changes during a period of, say, one year. Hence, public addresses by a commander must dwell on much the same subjects. Also, in this particular case, I note that a number of you were also present when I addressed the NATO Parliamentarians' Conference just three weeks ago yesterday. Unavoidably, my remarks today will include some of the topics I discussed then.

At the same time, certain points regarding Europe's defence cannot be repeated too often. Among these I would include the persistence of Soviet bloc military capabilities and the consequent requirement for NATO to maintain forces manifestly able to meet and defeat those capabilities.

To sustain the level of effort needed, there must be continuing recognition of the very real

urgency of the requirement facing us. Naturally, political negotiations to reduce East-West tensions must be unceasing. The prospects for the success of our negotiations, however, rest to an important degree on our military strength. Any apparent signs that the Soviet bloc might be softening its attitude would be encouraging. But there can be no grounds for relaxing our military effort — which is clearly and exclusively aimed at our collective defence — so long as the Soviet bloc nations continue to maintain what all national intelligence agencies and NATO intelligence staffs agree to be very substantial, well trained and powerfully armed and equipped military forces.

At this point there is a question which I should like to clear up. Various public statements by informed and responsible officials concerning Soviet bloc military forces have appeared to be mutually incompatible. Understandably, this has given rise to the impression that major differences exist within NATO regarding assessments of Soviet military strength. In our military planning for defence of Allied Command Europe we are not directly concerned with the total Soviet bloc strength. For example, Soviet forces in the Far East do not represent a direct threat to NATO. At the same time, however, we cannot concern ourselves exclusively with the forces currently deployed immediately facing us; rather, we must consider not only those forces, but also the forces which, by a rapid mobilisation or through the redeployment which the Soviet bloc's interior lines of communications readily permit, could reasonably be brought to bear against us. The public confusion and natural misgivings which have occurred stemmed from statements confined to one or another aspect of Soviet bloc force strength rather than from a comprehensive assessment directly related to the capabilities which I have just outlined — the approach which is employed within NATO — and in that sense let me repeat there is no major difference of opinion between any of the NATO intelligence staffs and the national intelligence agencies of the NATO allies.

Military planning has only one valid basis: the capabilities which the potential enemy is known to possess. It cannot rely on what it is assumed that the opponent intends to do.

On this basis, certainly the substantial strength of Allied Command Europe in land, sea and air power, with the capability to fight

M. le Président (suite)

sieurs fois l'honneur d'entendre. Il assume de très hautes fonctions militaires, il est chargé de notre confiance, il commande une armée qui retrouve unis dans une même solidarité soldats européens et américains, mais il symbolise beaucoup plus l'amitié et l'alliance des Etats-Unis d'Amérique.

En accueillant un général aux fonctions internationales, nous voulons aussi honorer un grand soldat de notre alliée, la République des Etats-Unis d'Amérique.

J'invite le général Lemnitzer à bien vouloir venir à la tribune des orateurs.

La parole est au général Lemnitzer.

Général LEMNITZER (*Commandant suprême des forces alliées en Europe*) (Traduction). — M. le Président, le sujet dont débat actuellement votre éminente assemblée, sous le titre « Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale » est pour nous tous d'une importance capitale. Comme le commandement allié en Europe, dont j'ai la charge, a de hautes responsabilités en ce qui concerne la défense de l'Europe, je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant vous.

Vous n'ignorez pas, je le sais, combien il est difficile pour un commandant militaire de traiter en public des activités de son commandement, qui sont pour la plupart ultra-secrètes. Cela dit, peu de modifications profondes ou spectaculaires sont intervenues depuis un an dans les activités du commandement allié en Europe, et vous comprendrez que les discours en public du commandant roulent toujours à peu près sur les mêmes sujets. Dans ce cas précis, je remarque que certains d'entre vous étaient dans la salle lorsque j'ai pris la parole, il y a eu hier trois semaines, devant la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N. Mes propos d'aujourd'hui porteront inévitablement sur certains des sujets que j'avais traités ce jour-là.

En revanche, il est certains points de la défense de l'Europe sur lesquels on ne saurait revenir trop souvent, notamment le fait que le potentiel militaire du bloc soviétique n'a pas changé, ce qui impose à l'O.T.A.N. l'obligation de conserver des forces qui soient manifestement capables d'affronter et de vaincre ce potentiel.

Si nous voulons réaliser l'effort nécessaire, nous ne devons jamais perdre de vue l'urgence très

réelle des impératifs de l'heure. Certes, les négociations politiques qui tendent à atténuer la tension entre l'Est et l'Ouest doivent se poursuivre, mais leurs chances de succès sont, dans une grande mesure, fonction de notre puissance militaire. Tout signe d'assouplissement de l'attitude du bloc soviétique serait encourageant, mais nous n'avons aucune raison de relâcher notre effort militaire — exclusivement destiné, de toute évidence, à assurer notre défense collective — tant que les nations du bloc soviétique continueront d'entretenir une force armée que les services de renseignements nationaux et ceux de l'O.T.A.N. s'accordent à considérer comme très nombreuse, bien entraînée, puissamment armée et bien équipée.

A ce propos, je voudrais donner une précision. Diverses déclarations publiques, faites par des fonctionnaires bien informés et responsables, à propos des forces militaires du bloc soviétique ont pu paraître incompatibles les unes avec les autres, ce qui a naturellement fait naître l'impression que l'on n'est pas d'accord à l'O.T.A.N. sur l'évaluation de la puissance militaire soviétique. Or, lorsque nous dressons nos plans militaires de défense au commandement allié en Europe, nous ne nous inquiétons pas, en fait, de la puissance totale du bloc soviétique. Les forces soviétiques stationnées en Extrême-Orient, par exemple, ne représentent pas, pour l'O.T.A.N., une menace directe. Pourtant, nous ne saurions nous préoccuper exclusivement des forces déployées devant nous à un moment donné, et il nous faut tenir compte aussi des renforts qu'une mobilisation rapide ou un redéploiement — que le réseau de communications intérieures du bloc soviétique permettrait aisément — pourrait raisonnablement amener en face de nous. La confusion et les malentendus naturels qui se sont produits s'expliquent du fait que ces déclarations portaient sur l'un ou l'autre aspect de la force militaire du bloc soviétique et non sur une évaluation globale de cette force militaire en fonction directe du potentiel que je viens d'esquisser ; or, c'est de cette façon globale que l'O.T.A.N. aborde le problème et, sur ce point, je tiens à le redire, les avis des agents de renseignements de l'O.T.A.N. et ceux des services de renseignements des pays membres de l'organisation ne diffèrent guère.

Les plans militaires n'ont qu'une seule base solide, le potentiel reconnu de l'ennemi éventuel. Ils ne sauraient se fonder sur les intentions supposées de l'ennemi.

Sur cette base, il est sans conteste indispensable que le commandement allié en Europe soit doté d'une forte puissance de combat groupant

General Lemnitzer (continued)

effectively in either nuclear or non-nuclear operations, continues to be essential. There are some areas in which improvement is desirable — indeed, in some cases, it is imperative. Recognition of our strength must not blind us to the deficiencies which require correction. But by the same token, the identification of deficiencies should not overshadow the very important capabilities we possess.

Just how much has been achieved through NATO becomes strikingly apparent by comparing our existing, functioning arrangements with anything that has been available in any previous peacetime period.

We have a command structure in full operation, manned on an international basis by what I consider to be the finest military talent in all the nations of the Alliance. In the national forces which would come under NATO command in time of crisis, we have very substantial military strength. We have highly developed plans for the effective employment of those forces against a variety of possible threats occurring anywhere from the north of Norway to the eastern boundary of Turkey. We have a command and control system and — of vital importance — functioning communications networks and extensive infrastructure systems. In combination, these enable us to put our plans into effect and to direct and support the resultant operations. And, over the years, we have built up an extremely valuable reservoir of experience in international military operations.

Through all this, we combine the capabilities of the various allies, differing as they do in size and type, into a concerted effort. Collectively, this provides a balanced defensive capability over a wide range of possible military threats. In the past, all of these achievements — which are essential for success in any allied military undertaking — depended on improvised arrangements that were possible only after war began.

The security each ally gains does not result solely from the obvious fact that the sum of the strength of fifteen nations is greater than the strength of any one of them. The effectiveness of the allies acting in concert is clearly much

greater than would be the case if, even though pursuing the same goals, each were doing so on an independent basis.

As I mentioned, the strength of Allied Command Europe in terms of actual combat units consists primarily of the forces which the member nations would place under NATO command when a crisis arises. It is often overlooked that in peacetime Allied Command Europe has no combat units under its actual command except, chiefly, for air defence. One of the most important functions of the international staffs which make up Allied Command Europe on a continuous basis, however, is to determine, through the process called military requirements planning, the types and strengths of forces needed to cope with the threat and to recommend establishment of these forces by the allied nations.

Among the factors controlling the military requirements planning process, three of the most important and basic are the threat posed by the potential enemy, which only he controls; the mission of the military command, which is assigned by the political authorities; and the strategy developed to carry out the mission most effectively. Military requirements planning, fundamentally, is the determination of the types and numbers of forces necessary to carry out the strategy which best guarantees the accomplishment of the assigned mission in the light of the existing threat. This determination is not reached arbitrarily. On the contrary, it results from exhaustive analysis. For each sector of the command, all conditions influencing military operations — climate, terrain, technological capabilities, and a host of others — are carefully weighed on the scales of professional judgment and experience. In sharp contrast to the frequent popular assumption that military authorities tend to inflate their estimates of force requirements, I can assure you that the contrary is true. The final determination represents the totals which we regard both as reasonably attainable and as the most austere minimum to meet the requirements of the threat, the assigned mission and the strategy.

The final decision as to what forces will actually be provided rests, of course, with the authorities of the NATO nations. If the force goals they approve fall below what the military analysis shows to be necessary, the military authorities are duty bound to point out the consequent risks. Reduction of forces certainly jeopardises the prospects for successful execution

Général Lemnitzer (suite)

des forces des trois armes — terre, air et mer — qui soient capables de mener efficacement les opérations nucléaires ou non nucléaires. Dans certains domaines une amélioration est souhaitable, elle est parfois même impérieuse. La conscience que nous avons de notre force ne doit pas nous masquer les faiblesses auxquelles nous devons remédier, mais inversement, la reconnaissance de ces faiblesses ne doit pas nous faire sous-estimer nos très grandes capacités.

Ce que nous avons pu réaliser grâce à l'O.T.A.N., il n'est pour le constater que de comparer les mécanismes qui existent et fonctionnent actuellement à tout ce qui a pu exister autrefois en temps de paix.

Nous avons un commandement en plein fonctionnement, doté d'effectifs internationaux qui représentent, à mon sens, l'élite militaire de tous les pays de l'Alliance. Les forces nationales qui seraient, en période de crise, placées sous son commandement représentent une notable puissance militaire. Nous avons des plans très détaillés concernant l'emploi efficace de ces forces contre tout un éventail de menaces possibles sur tout le front du nord de la Norvège à la frontière orientale de la Turquie. Nous disposons d'un système de commandement et de contrôle, mais aussi, — ce qui est d'une importance vitale — de réseaux de transmission en service et de vastes systèmes d'infrastructure. Tous ces éléments combinés nous permettent d'exécuter nos plans et d'assurer la direction et le soutien des opérations qu'ils prévoient. D'année en année, nous avons en outre accumulé une masse d'expérience très précieuse en matière d'opérations militaires internationales.

Tout cela nous permet d'unir les potentiels des divers pays alliés, si différents qu'ils soient en volume et en type, en un effort concerté et qui nous donne collectivement une capacité de défense équilibrée face à un large éventail de menaces militaires possibles. Autrefois, toutes ces réalisations — indispensables au succès de toute entreprise militaire collective — dépendaient d'arrangements improvisés qui ne pouvaient intervenir qu'une fois la guerre déclarée.

La sécurité dont jouit chaque allié ne découle pas uniquement du fait que la somme des forces de quinze nations est évidemment supérieure à celle de n'importe laquelle d'entre elles. L'efficacité d'une action concertée est évidemment bien

supérieure à ce qu'elle serait si, tout en poursuivant le même but, chaque nation agissait en pleine indépendance.

En termes d'unités de combat réelles, la puissance du commandement allié en Europe se compose surtout, je l'ai déjà dit, des forces que les pays membres placeraient en cas de crise sous le commandement de l'O.T.A.N. ; on oublie souvent qu'en temps de paix, le commandement allié en Europe n'a pas d'unités de combat sous son commandement effectif, sauf essentiellement pour la défense aérienne. Mais l'une des principales fonctions de l'état-major international permanent du commandement allié en Europe consiste à déterminer, par le processus dit de « planification des besoins militaires », les types et les effectifs des forces nécessaires pour contrer une menace et à en recommander la mise sur pied aux alliés.

Les trois critères les plus importants, les trois critères fondamentaux de la planification des besoins militaires sont : la menace exercée par l'ennemi éventuel, qui ne dépend que de lui ; la mission assignée au commandement militaire par les autorités politiques, et la stratégie mise au point pour remplir au mieux cette mission. La planification des besoins militaires consiste essentiellement à déterminer les types de forces et les effectifs nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie qui garantit au mieux l'accomplissement de la mission assignée, compte tenu de la menace exercée. Cette détermination n'est pas arbitraire mais résulte au contraire d'une analyse approfondie. Pour chaque secteur du commandement, tous les éléments susceptibles d'influer sur le déroulement des opérations — climat, conditions du terrain, possibilités technologiques et bien d'autres — sont soigneusement analysés en fonction du jugement et de l'expérience professionnelle. On affirme couramment que les autorités militaires ont tendance à gonfler leurs estimations des besoins en forces. Je puis vous assurer qu'il n'en est rien. Nos chiffres définitifs traduisent le minimum le plus strict que l'on puisse raisonnablement mettre en œuvre en réponse à la menace, la mission assignée et la stratégie adoptée.

Quant à savoir quelles forces seront effectivement fournies, c'est évidemment aux autorités nationales des pays membres qu'il appartiendra d'en décider. Si les objectifs qu'ils approuvent sont inférieurs au minimum exigé par l'analyse militaire, les autorités militaires ont le devoir de souligner les risques qui en résultent. Il est certain qu'une réduction des forces compromet les

General Lemnitzer (continued)

of the strategy, which represents the consensus regarding the most feasible means of successfully performing our assigned mission. Since the mission is the expression of what the military effort must accomplish in order for the objectives of the Alliance to be achieved, alteration of the strategy to fit lowered force goals would have certain unavoidable implications. If the mission remains unchanged, the prospects of its successful performance are reduced. If the mission is modified to be compatible with a more limited strategy, the price is clearly some degree of sacrifice of the basic objectives which the Alliance seeks to attain.

I fully recognise that, unless the requirements planning process has been followed through each of its stages, the force goals recommended by military authorities to deal with the threat facing us may seem to be excessive in economic or political terms. This is especially possible in an atmosphere in which many people may tend to take for granted the security provided by NATO's military strength.

One solution is to promote closer collaboration between the military and political authorities during the formative stages of requirements planning. To accomplish this, the NATO Foreign and Defence Ministers' Conference in Ottawa, in May 1963, directed an approach to NATO force goal planning which had certain new features. The conference communiqué stated that the Ministers "...directed the Council in permanent session to undertake, with the advice of the NATO military authorities, further studies of the interrelated questions of strategy, force requirements and the resources available to meet them". This meant that, instead of the NATO military authorities developing force goals to be considered by the political authorities and then referred to the national authorities, the military and civilian authorities of the Alliance would collaborate from relatively early stages of the requirements planning process.

This programme is still under way. As regards Allied Command Europe, we have arrived at certain recommendations which are being discussed with the Defence Planning Working Group. This is the civilian operating agency established for this purpose and functioning under the NATO Defence Planning Committee,

which is made up of representatives of the Permanent Council in Paris.

The new procedure has the particular advantage of enabling the allied nations and the major NATO commanders to work out, jointly, our force goals for future years. It is hoped that the final result will be an adoption of goals providing forces of the types and numbers considered necessary by the military authorities and which are also acceptable as politically and economically feasible by the national political authorities.

Because of the lead-time necessary for orderly development of national programmes and budgets, force goal planning must look several years into the future. Equally important, however, is the strength available to us now.

A key measurement of effectiveness of the units now in being is the extent to which they possess their full complement of personnel. Unfortunately, the manning levels of some of the forces in Allied Command Europe are not high enough to permit them to achieve what should be their reasonable potential. An important factor in this connection is the term of service prescribed for conscripts. Among the NATO nations which do not rely exclusively upon volunteers, this term varies considerably.

Long experience has proved that it is militarily unsound to reduce periods of service below a certain minimum. Considering the increased sophistication of the bulk of the weapons and equipment of modern armed forces, I believe that approximately twelve months are required simply to qualify an individual to function as a fully-effective member of a combat-ready organisation — and even then, only in a non-specialised capacity. In effect, a conscript is actually contributing to the strength of Allied Command Europe only after his first twelve months of service. If that period of usable service is brief, turnover of personnel in the military units is necessarily frequent, obviously detracting from unit effectiveness.

Understandably, many countries desire to keep military service as brief as possible so as to minimise its drain on the manpower available for economic production. At the same time, shorter service terms are themselves uneconomical and, indeed, extravagant. By increasing the requirement for replacements, they impose much heavier expenses for training. In any case,

Général Lemnitzer (suite)

chances de réussite de la stratégie qui a été reconvenue comme le mieux adaptée à l'accomplissement d'une mission donnée. Puisque cette mission traduit, en fait, ce que l'action militaire doit accomplir pour que les objectifs de l'Alliance soient atteints, tout aménagement de la stratégie pour tenir compte d'un niveau inférieur des forces entraîne un certain nombre de conséquences inévitables. Si la mission reste inchangée, les perspectives de succès sont moins grandes. Si on la modifie en vue d'une stratégie plus limitée, ce ne peut être qu'au prix d'un certain sacrifice des objectifs fondamentaux de l'Alliance.

J'admets parfaitement que, pour quiconque n'a pas suivi les étapes de la planification des besoins, les niveaux de forces recommandés par les autorités militaires pour faire face à la menace adverse risquent de paraître excessifs d'un point de vue économique ou politique, surtout dans un climat où bien des gens ont tendance à tenir pour acquise la sécurité que leur garantit la puissance militaire de l'O.T.A.N.

Il existe une solution : elle consiste à obtenir une collaboration plus étroite entre autorités militaires et autorités politiques dès les premiers stades de la planification des besoins. A cette fin, la conférence des ministres des affaires étrangères et de la défense des pays de l'O.T.A.N., qui s'est tenue à Ottawa en mai 1963, a introduit quelques caractéristiques nouvelles dans cette planification. Dans le communiqué publié à l'issue de la conférence, les ministres « ... ont invité le Conseil permanent à poursuivre, avec le concours des autorités militaires de l'O.T.A.N., l'étude des problèmes interdépendants de la stratégie, des besoins en forces et des ressources disponibles pour les satisfaire ». Cela signifie qu'au lieu que les autorités militaires de l'O.T.A.N. définissent les besoins en forces pour les soumettre aux autorités politiques de l'organisation, puis aux autorités nationales, les autorités militaires et civiles de l'Alliance collaboreront entre elles à un stade relativement initial du processus de planification des besoins.

Ce programme est encore en cours de réalisation. En ce qui concerne le commandement allié en Europe, nous avons formulé un certain nombre de recommandations qui se discutent actuellement avec le Groupe de travail des plans de défense, organisme civil spécialement créé à cet effet et qui dépend du Comité des plans de

défense de l'O.T.A.N., lui-même composé de représentants du Conseil permanent à Paris.

La nouvelle procédure a l'avantage de permettre aux alliés et aux principaux commandants de l'O.T.A.N. de dégager en commun les besoins en forces pour les années à venir. On espère qu'elle aboutira en définitive à l'adoption d'objectifs qui, tout en permettant de disposer du type et du volume de forces jugés nécessaires par les autorités militaires, paraîtront en même temps acceptables sur le plan politique et économique aux autorités politiques nationales.

Etant donné les délais nécessaires à une élaboration méthodique des programmes et des budgets nationaux, la planification des besoins en forces doit se faire à plusieurs années d'échéance, mais la puissance dont nous disposons dans l'immediat n'a pas moins d'importance.

L'un des critères qui permettent d'évaluer au mieux l'efficacité des unités existantes, c'est la mesure dans laquelle elles sont dotées de leur effectif complet. Certaines forces du commandement allié en Europe disposent malheureusement d'effectifs trop faibles pour être en mesure d'atteindre un potentiel raisonnable. La durée du service militaire obligatoire joue ici un rôle important. Dans les pays de l'O.T.A.N. où ce service existe, sa durée varie considérablement.

Une longue expérience prouve qu'il est irrationnel, d'un strict point de vue militaire, de ramener la durée du service au-dessous d'un certain minimum. Compte tenu de la complexité croissante de la plupart des armes et du matériel des forces modernes, j'estime qu'il faut environ douze mois avant qu'un conscrit puisse être simplement considéré comme un élément efficace d'une unité sur le pied de guerre, et encore, à condition que son emploi ne soit pas spécialisé. De fait, les recrues ne contribuent aujourd'hui à la puissance du commandement allié en Europe qu'au bout de douze mois de service. Lorsque la période de « service utile » est courte, la rotation du personnel dans les unités est nécessairement rapide, ce qui ne peut que nuire à leur efficacité.

Bien des pays souhaitent, et c'est compréhensible, que le service militaire soit aussi court que possible, de façon à minimiser la ponction exercée sur la main-d'œuvre qui assure la vie économique du pays. En même temps, les services militaires de courte durée sont dispendieux jusqu'à l'extravagance. Ils accélèrent en effet la rotation et font monter en flèche les frais d'entraînement.

General Lemnitzer (continued)

considering the military factors I have mentioned, indications of what may be a trend toward reduced military service obligations in some nations of the Alliance are disturbing.

Apart from individual training standards, another important criterion of effectiveness is the level of unit training. A factor complicating unit training in the central region of Allied Command Europe is the limited availability of land for training areas. The problem is further compounded because, for one thing, forces must be trained for both nuclear and non-nuclear situations, and nuclear operations are characterised by extensive dispersion; and for another, the highly desirable progress in mechanisation of units brings a requirement for the larger training areas suitable to the more extended operations involving mechanised forces.

Training and training facilities are, of course, a national responsibility. None of the allies with forces in the central region possesses fully adequate unit training areas, and some are seriously deficient in this respect. Allied Command Europe has only extremely limited training facilities at its disposal; primarily, we can only offer suggestions and recommend possible solutions to the individual nations concerned. A practical approach which would help ease the situation would be increased use of available training areas on a co-operative basis. This is a matter for bilateral arrangements between the nations which own training areas and those which do not. For my part, I hope that those of you representing nations in a position to help in this regard would look favourably upon such proposals as may be made by other allies to arrange to share the use of these facilities. NATO is, after all, a collective security effort. Consequently, the Alliance as a whole benefits by any action which enhances the training and hence the overall effectiveness of the forces of any of its members.

One area in which allied co-operation has made gratifying progress in Allied Command Europe is the increased allied participation in nuclear activities. My Deputy for Nuclear Affairs, Lieutenant-General van Rollegem, of the Belgian Air Force, is providing the focal point for staff supervision of nuclear activities throughout

the Command. My Liaison Group with the American Joint Strategic Target Planning Staff in Omaha, in the United States, where all United States and NATO nuclear targeting is co-ordinated, has been internationalised, currently including officers from France, the Federal Republic of Germany, Italy and the United Kingdom. Throughout Allied Command Europe, the international character of nuclear planning and the operation of nuclear delivery capabilities not only continue on a broad scale, but have, in fact, been even further extended.

The infrastructure programme is another illustration of important allied co-operation. Great strides have been taken since SHAPE was established in 1951. At that time, there were only 20 airfields in Western Europe able to accommodate modern aircraft; today, through the infrastructure programme, there are more than 200. Whereas there was no fuel pipeline system in existence at all, our system now stretches more than 5,200 miles. We now have a fully-integrated early warning system against air attack, operating 24 hours a day, seven days a week, in contrast to the incomplete and unco-ordinated arrangements which were all that were available in 1951. There was no alliance-wide military communications system at all. Today we can communicate instantly throughout NATO, and by any of several systems. NATO's land lines alone total twice the circumference of the earth.

I could mention other valuable examples, but these illustrate the great progress which has been achieved.

Still another field, equally vital in determining our effectiveness, is our ability to provide the forces with the weapons, equipment and supplies they require for operations, and to do so in a timely and efficient manner under whatever conditions prevail.

As is well known, fulfilling this requirement is vastly complicated in operations of allied forces by differences between the weapons and equipment of the various national forces. Everyone agrees that standardising matériel, supplies and spare parts would greatly reduce costs and increase military efficiency. But the issue is by no means clear-cut. Many NATO countries have armaments industries which play important rôles in their national economies. As a practical mat-

Général Lemnitzer (suite)

En tout état de cause et compte tenu des considérations militaires que j'ai évoquées, les signes avant-coureurs d'une tendance à la réduction du service militaire dans certains pays de l'Alliance ne laissent pas d'être inquiétants.

Outre le degré d'instruction individuelle, un autre grand critère d'efficacité, c'est le niveau d'entraînement des unités. Dans la région centrale du commandement allié en Europe, cet entraînement n'est pas facile à assurer faute de terrains de manœuvre suffisamment vastes. Le problème se complique encore à deux égards car, d'une part, il faut habituer les troupes à la fois à des opérations non nucléaires et nucléaires, ces dernières exigeant une extrême dispersion des forces et, de l'autre, la mécanisation de plus en plus poussée et très souhaitable des unités demande des champs de manœuvre beaucoup plus vastes.

L'instruction des troupes et les moyens d'entraînement relèvent, bien entendu, des pays eux-mêmes. Aucun des alliés qui ont des forces dans la région centrale ne possède de terrains d'entraînement appropriés pour ses unités, et certains sont même sérieusement handicapés à cet égard. Les moyens dont dispose le commandement allié en Europe dans ce domaine sont très limités ; tout ce qu'il peut pratiquement faire c'est de formuler des suggestions et de recommander des solutions à chacun des pays intéressés. Dans la pratique, on pourrait améliorer la situation en favorisant l'utilisation collective des terrains d'entraînement disponibles par voie d'arrangements bilatéraux entre les pays qui ont des terrains de manœuvre et ceux qui n'en ont pas. J'espère, pour ma part, que ceux d'entre vous qui représentent ici des pays en mesure de nous aider dans ce domaine voudront bien accueillir favorablement toutes les propositions qui pourraient leur être faites par d'autres alliés en vue du partage de ces moyens. L'O.T.A.N. n'est-il pas un effort de défense collectif et chaque initiative qui facilite l'instruction et, par là même, l'efficacité des forces de l'un quelconque de ses membres ne profite-t-elle pas en définitive à l'Alliance tout entière ?

Il est un domaine où la coopération entre alliés a fait des progrès satisfaisants au sein du commandement allié en Europe : c'est la participation croissante aux activités nucléaires. Mon adjoint pour les affaires nucléaires, le lieutenant-général van Rollegem, de l'armée de l'air belge, centralise à l'état-major le contrôle des activités

nucléaires pour l'ensemble du commandement. Mon groupe de liaison avec le *Joint Strategic Target Planning Staff* américain, situé à Omaha, aux Etats-Unis, et où sont coordonnés tous les objectifs nucléaires des Etats-Unis et de l'O.T.A.N., est devenu international et comprend maintenant des officiers français, allemands, italiens et britanniques. Dans l'ensemble du commandement allié en Europe, le caractère international de la planification nucléaire et le service des moyens de lancement sont, non seulement largement maintenus, mais renforcés.

Notre programme d'infrastructure, à son tour, illustre la coopération poussée entre alliés. De grands progrès ont été réalisés depuis que le S.H.A.P.E. a été créé en 1951. A l'époque, vingt aérodromes seulement en Europe occidentale étaient en mesure d'accueillir les avions modernes ; grâce au programme d'infrastructure, il y en a aujourd'hui plus de deux cents. Notre réseau de pipe-lines à carburants couvre aujourd'hui plus de 8.320 kilomètres alors qu'il n'existait rien à l'époque. Nous disposons actuellement d'un réseau de pré-détection des attaques aériennes, pleinement intégré et fonctionnant 24 heures par jour, sept jours par semaine, alors qu'en 1951, il n'y avait en tout et pour tout qu'un dispositif incomplet sans aucune coordination. Il n'existait aucun réseau de transmissions militaires à l'échelle de l'Alliance. Or, nous pouvons aujourd'hui communiquer instantanément avec n'importe quel point de la zone O.T.A.N. et nous avons pour cela le choix entre plusieurs réseaux. Mises bout à bout, les lignes terrestres de l'O.T.A.N. feraient deux fois le tour de la terre.

Je pourrais citer bien d'autres exemples intéressants, mais ceux-ci suffisent à montrer le chemin parcouru.

Un autre critère essentiel de notre efficacité, c'est la capacité de fournir des troupes dotées des armes, de l'équipement et des approvisionnements dont elles ont besoin en opération, et de le faire avec la rapidité et l'efficacité voulues en quelque circonstance que ce soit.

Ce problème est particulièrement compliqué en cas d'opérations de forces alliées, parce que les armes et l'équipement diffèrent d'une force nationale à l'autre. Une normalisation du matériel, des munitions et des pièces de rechange permettrait sans conteste d'abaisser très notablement les frais et d'augmenter l'efficacité des forces. Mais l'affaire est délicate. De nombreux pays de l'O.T.A.N. ont des industries d'armements qui jouent dans leur économie nationale un rôle important, si bien

General Lemnitzer (continued)

ter, therefore, standardisation is difficult to achieve despite its obvious and admitted advantages.

Although I appreciate the problems involved, I must stress the need for substantial improvement in standardisation. On a realistic basis, I believe that such improvement is attainable in a number of important ways. My belief is strengthened by several encouraging steps which have been taken and some very useful programmes which have already been put into operation.

Of these, one of the most conspicuously valuable is the NATO Maintenance and Supply Organisation, which we refer to as NAMSOS. Among the many services provided from its depot facility at Châteauroux in France are the spare parts and services for the Nike air defence missile system and the Honest John rockets with which so many of our nations are equipped. The nations participating in the policy direction of this programme, and using its services when appropriate, include all NATO nations except Iceland, which has no armed forces, and Canada. Plans are under way whereby NAMSOS will soon take on the additional responsibilities of logistic procurement for spare parts for the F-104G Starfighter aircraft and full logistic support for the Sidewinder — an air-to-air missile which is one of the prime weapons with which the F-104G is armed.

Both the F-104G Starfighter and the Sidewinder themselves provide conspicuous examples of co-operative armaments production. In the case of the F-104G, a consortium made up of Belgium, the Federal Republic of Germany, Italy and the Netherlands has been engaged in producing this aircraft for use by the forces of the participating nations. As for the Sidewinder, its production by a consortium in which nine NATO nations are taking part — Belgium, Denmark, the Federal Republic of Germany, the Netherlands, Greece, Norway, Portugal, Turkey and the United States — began in 1959.

Another example is the air-to-surface missile called the Bullpup, which is also used by the F-104G and other NATO aircraft. This weapon system is being manufactured by Denmark, Norway, Turkey and the United Kingdom.

As a final example of co-operative armaments production, there is the Hawk air defence missile

system. Under a programme initiated in 1958, the Hawk is being manufactured by a consortium of Belgian, French, German, Italian and Netherlands companies.

All these programmes are extremely useful, both in reducing cost to the nations and the Alliance, and in promoting military effectiveness. A co-operative effort of a somewhat different type but also promising valuable economies is the development of the NATO Missile Firing Installation, or NAMFI, which is now in the latter stages of development. This effort, in which Belgium, Denmark, the Federal Republic of Germany, France, Greece, the Netherlands, Norway and the United States are participating, was undertaken in 1959. Its completion will eliminate the requirement for missile units of the NATO nations taking part to go to the United States to conduct their annual service practices. At the location which was selected — near Souda Bay, in north-western Crete — construction of the range facilities, housing, maintenance shops and so forth, is scheduled for completion in about six months. Contracts for manufacturing the target drone system and the network of tracking radars and communications necessary for the operation of a missile range system remain to be awarded, so considerable work remains before NAMFI can be put into use. However, progress has been made, and completion of the project will certainly permit valuable reductions both in costs for essential service practice and travel time for air defence units of Allied Command Europe.

I should like to close my remarks by pointing to some of the major conclusions I believe to be justified by the status of Allied Command Europe, today.

First, I believe it is undeniable that the substantial military strength provided by Allied Command Europe is a key factor in the military stability which NATO enjoys *vis-à-vis* the Soviet bloc. I consider that this is not only true for the achievement of that stability, but is equally true for maintaining stability now and in the future.

It would be the height of irony if Allied Command Europe's past success in deterring war were to bring about a sense of complacency regarding the continuing threat posed by the Soviet bloc to the NATO allies. It would be the height of folly if such complacency were to lead to a relaxation of the allied military effort while the

Général Lemnitzer (suite)

qu'en dépit de ses avantages évidents et reconnus, la normalisation est pratiquement difficile à réaliser.

Sans nier pour autant l'importance des problèmes en cause, je me dois d'insister sur la nécessité de renforcer considérablement la normalisation. Sur le plan pratique, je suis convaincu qu'il existe plusieurs façons d'y arriver, et ma conviction se trouve renforcée par différentes mesures encourageantes qui ont été prises et par des programmes extrêmement utiles qui sont déjà en cours d'application.

Au nombre de ces réalisations, il en est une dont l'utilité est particulièrement évidente, c'est l'agence O.T.A.N. d'approvisionnement et de réparations que nous appelons la N.A.M.S.O. A partir de son dépôt de Châteauroux, elle assure la fourniture de pièces de rechange et l'entretien du système d'engins de défense aérienne Nike et des fusées Honest John dont sont dotés tant de nos pays. Tous les pays de l'O.T.A.N. — à l'exception de l'Islande, qui n'a pas d'armée, et du Canada — participent à l'administration politique de cette agence et y ont recours en cas de besoin. On prévoit que la N.A.M.S.O. va bientôt se charger, en outre, de la mise en place logistique des pièces de rechange pour l'avion Starfighter F-104 G et du soutien logistique complet du Sidewinder, l'engin air-air qui est l'une des principales armes dont cet avion est équipé.

Le Starfighter F-104 G et le Sidewinder illustrent eux-mêmes de façon frappante la coopération dans la production d'armements. Le F-104 G est fabriqué à l'usage des forces des pays participants par un consortium constitué par la Belgique, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. La fabrication du Sidewinder a été entamée en 1959 par un consortium auquel participent neuf pays de l'O.T.A.N. — la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Grèce, la Norvège, le Portugal, la Turquie et les Etats-Unis.

Un autre exemple, c'est l'engin air-sol appelé Bullpup, qui est également utilisé par le F-104 G et d'autres appareils de l'O.T.A.N. Cet engin est fabriqué par la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas.

Un dernier exemple, en matière de production en commun d'armements, est le système d'engins

anti-aérien Hawk. Dans le cadre d'un programme lancé en 1958, le Hawk est fabriqué par un consortium auquel participent des sociétés belge, française, allemande, italienne et néerlandaise.

Toutes ces entreprises sont extrêmement utiles car elles réduisent les dépenses de l'Alliance et de ses membres tout en favorisant l'efficacité militaire. Un effort de coopération d'un genre quelque peu différent, mais qui présage également des économies notables, c'est la création de l'installation O.T.A.N. de tir d'engins, la N.A.M.F.I., dont l'achèvement est proche. Cette activité à laquelle participent la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, la France, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège et les Etats-Unis a été entamée en 1959. Son achèvement permettra d'éviter aux unités d'engins des pays de l'O.T.A.N. d'avoir à se rendre aux Etats-Unis pour procéder à leurs exercices annuels. Sur l'emplacement choisi — près de la baie de Souda, au nord-ouest de la Crète — la construction du polygone de tir, des logements, des ateliers d'entretien, etc., devrait être terminée d'ici six mois environ. Il reste à passer les contrats pour la fabrication du système d'avions-cibles et l'installation des réseaux de radar de poursuite et de transmissions nécessaires au fonctionnement du polygone. Il y a donc encore beaucoup à faire avant que la N.A.M.F.I. puisse être effectivement utilisée. Mais des progrès ont été réalisés et l'achèvement du projet permettra certainement de réduire sensiblement à la fois le coût de l'entraînement pratique essentiel et la durée de voyage des unités de défense aérienne du commandement allié en Europe.

J'aimerais énumérer, pour terminer cet exposé, quelques-unes des principales conclusions que l'on peut, à mon sens, tirer de la situation actuelle du commandement allié en Europe.

Il me paraît indéniable, tout d'abord, que la force militaire qu'il constitue est un élément stratégique de la stabilité militaire dont l'O.T.A.N. bénéficie vis-à-vis du bloc soviétique, et non seulement de l'acquisition de cette stabilité, mais également de son maintien, aujourd'hui et demain.

Ce serait vraiment le comble de l'ironie si le succès remporté par le commandement allié en Europe dans son effort pour éviter la guerre faisait naître un sentiment de fausse sécurité au regard de la menace permanente que le bloc soviétique fait peser sur les pays de l'O.T.A.N. Ce serait le comble de la folie si cette suffisance nous

General Lemnitzer (continued)

military capability underlying and giving force to that threat persists.

As I have said, the capability of Allied Command Europe is substantial. However, its maintenance requires continuing effort, and in some areas it requires improvements. As members of your national parliaments, you can render valuable service to the collective security — and consequently, to the security of your own nations — with regard to several of the more important of these areas.

Finally, I want to mention again the success which Allied Command Europe has achieved in combining the efforts of the wide variety of specialised talents, resources, and doctrines of the respective allied forces into an integrated, harmonious, and highly effective co-ordinate effort. This effort stands today as a major guarantor of the continued peace and security of NATO Europe.

Mr. President, those of us with official responsibilities in NATO appreciate the interest of Western European Union in our activities. We value your support, and we are anxious to contribute to your understanding — which is, naturally, an essential prerequisite for that support. For those reasons, as well as for my personal gratification at being here, it has indeed been a privilege to address this Assembly today. *(Applause)*

(Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, General Lemnitzer, for your very factual report and the valuable ideas it contained. The Assembly is proud to have a unique part to play among the European organisations in the control and discussion of western defence. We need co-operation like yours, Sir, to help us in forming our judgments and making our recommendations. This is simply another way of telling you how much we appreciate your presence here today.

General Lemnitzer has kindly agreed to answer questions from members of the Assembly. Before

he does so, I would like to ask the members of the Assembly if they think this exchange of questions and answers can take place in public or whether they would prefer a closed session.

Does anyone ask for a closed session ?...

As no one does, there will not be a closed session.

I shall now call the members of the Assembly who have questions to put to General Lemnitzer, beginning with Mr. Dassié.

Mr. DASSIE (*France*) (Translation). — I would like to ask General Lemnitzer what he thinks would be the effect on NATO of the creation of a multilateral force among the countries of Eastern Europe ?

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer to answer the question put to him.

General LEMNITZER. — I could give a much more definitive answer if I knew the nature and character of the so-called proposed force. I know of no force in existence, and I know of none being proposed by the eastern bloc. We have a formidable capability at the present time. However, I am quite unable to give a precise answer to the present question because I know neither the size nor the nature of the force which might be adopted. There are many different opinions as to how the nuclear weapons problem is handled east of the Iron Curtain ; but this would constitute another one if this particular proposal were adopted.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Erler to put his question.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I would like to know whether General Lemnitzer is convinced that the existing deployment of troops in Central Europe is adequate for ensuring the forward strategy which has been agreed within the Alliance — that is to say, a strategy which is not prepared to cede any territory in the event of an attack.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer to answer Mr. Erler's question.

Général Lemnitzer (suite)

amenait à relâcher l'effort militaire allié, alors que le potentiel militaire qui est à la base de cette menace et qui l'alimente reste en place.

Le potentiel du commandement allié en Europe est important, je vous l'ai dit ; son maintien nécessite cependant un effort permanent et des améliorations dans certains domaines. Vous pouvez, en tant que membres de vos parlements nationaux, rendre de précieux services à la cause de la sécurité collective — et par conséquent, de la sécurité de votre propre pays — dans certains des plus importants de ces domaines.

Je tiens pour finir à insister une fois encore sur le succès avec lequel le commandement allié en Europe a réussi à faire de l'extrême variété de talents spécialisés, de ressources et de doctrines qu'il trouvait dans les forces alliées, un effort intégré, harmonieux et extrêmement efficace. Cet ensemble est aujourd'hui le meilleur garant du maintien de la paix et de la sécurité de l'Europe.

M. le Président, au nom de tous ceux d'entre nous qui ont à l'O.T.A.N. une responsabilité officielle, je vous remercie de l'intérêt que l'Union de l'Europe Occidentale manifeste pour nos activités. Nous apprécions votre appui et nous sommes désireux de vous aider à mieux comprendre nos problèmes car c'est la condition sine qua non de cet appui. C'est pour toutes ces raisons, et aussi parce que c'est un grand honneur pour moi, que je vous remercie de m'avoir accordé aujourd'hui le privilège de prendre la parole devant vous. *(Applaudissements)*

(M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — Au nom de l'Assemblée, je remercie le général Lemnitzer pour son exposé plein de données, de faits, d'informations et de réflexions précieuses. L'Assemblée s'honore d'un rôle unique parmi les institutions européennes en matière de contrôle et d'examen de la défense occidentale. Elle a besoin du concours d'interventions comme la vôtre, mon général, pour émettre ses jugements et formuler ses recommandations. C'est vous dire combien nous avons apprécié votre présence parmi nous aujourd'hui.

Le général Lemnitzer a bien voulu accepter de répondre aux questions des membres de notre

assemblée. Je voudrais auparavant demander à l'Assemblée si elle estime que l'échange de questions et de réponses peut avoir lieu en séance publique ou si elle préfère que le huis clos soit ordonné.

Quelqu'un demande-t-il le huis clos ?...

Puisque personne ne le demande, le huis clos n'est pas ordonné.

Je vais donc donner la parole aux membres de notre assemblée qui désirent poser une question au général Lemnitzer et, d'abord, à M. Dassie.

M. DASSIE (*France*). — Mon général, quels seraient, à votre avis, les effets et les conséquences pour l'O.T.A.N. de la création d'une force multilatérale entre les pays de l'Est ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au général Lemnitzer, pour répondre à la question qui vient d'être posée.

Général LEMNITZER (*Traduction*). — Je pourrais répondre d'une manière beaucoup plus précise si je connaissais la nature et le caractère de la force qui fait l'objet d'un tel projet. Je ne sache pas qu'il existe une force de ce genre et je n'ai pas entendu dire que le bloc oriental se propose d'en créer une. Nous disposons à l'heure actuelle d'une capacité nucléaire énorme. Mais je ne suis absolument pas en mesure de répondre avec précision à la question qui vient d'être posée, faute de connaître l'ampleur et la nature de la force susceptible d'être constituée. Les avis sont nombreux et variés sur la manière dont le problème des armes nucléaires est traité à l'est du Rideau de fer, et celui que je pourrais avoir si ce projet était adopté en constituerait un de plus.

M. le PRÉSIDENT. — M. Erlar a la parole pour poser une question.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (*Traduction*). — Ne pensez-vous pas que le déploiement actuel des troupes dans le secteur Centre-Europe est suffisant pour assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'avant adoptée par l'Alliance pour empêcher tout abandon de terrain en cas d'agression de l'adversaire ?

M. le PRÉSIDENT. — Le général Lemnitzer a la parole, pour répondre à la question de M. Erlar.

General LEMNITZER. — Certainly a considerable number of forces in the central part of Europe are not in their optimum positions to enable them to reach their battle positions as quickly as we would like. However, there are some extremely practical, complex and expensive problems involved. I mean that troops are housed where facilities exist. Such facilities were positioned in the past and not on the basis of where we would like to have them now. I know of only one place in the world where forces actually live in their battle positions, and that is in the Republic of Korea. I was Commander-in-Chief of the United Nations Command from 1955 until 1957. I know that many of those forces are actually living in the positions at which they would be called to fight.

On 1st September 1963, the principle of a more optimised forward defence was adopted, and we do now have an Allied Command in Europe and what I refer to as a master plan. Thus, when adjustments in troop housing are made, we now have a blue print which we can work on to better the positions of our forces.

I would not want you to interpret my remarks here as meaning that all of our forces are mal-deployed, because they are not. Most of our forces can reach their plotted positions fairly quickly. Some of those that would normally start in reserve take longer, but we are working on this problem which involves vast amounts of construction, and it will take a considerable period of time. We would like to have them more nearly located on the positions in which they were going to fight initially, but regretfully all of them cannot do that. Every move of forces today is made with the view to improving our present deployment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Gresham Cooke.

Mr. GRESHAM COOKE (*United Kingdom*). — I do not think you mentioned today a subject in which I believe you have been interested in the past, that is, the mobile transportable force, or the force that is transported by air from one part of the NATO territory to another. In particular, are you satisfied with the financial arrangements for the headquarters and so on? I think you have a British battalion in there, to take an example. Could you say something on those matters?

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer to reply to Mr. Gresham Cooke.

General LEMNITZER. — I should be very happy to discuss the Allied Command or ACE mobile force, because we regard it as a most important development in recent years. One of the possibilities that are frequently considered is that there might be an attack on one of our flanks in which the enemy would be confronted by the forces of a single NATO nation or at most two on our flanks. This is especially true of Norway in the north and Greece and Turkey on the south-eastern flank. In order that there be no doubt that the Alliance is a workable, viable Alliance, it was conceived that, to ensure both that our own allies were assured of NATO support and the enemy was assured of confrontation by NATO forces if he attacked in the remote areas of the flanks, a mobile force should be developed. It is made up of battalions, or battalion groups, of various nations — as you indicated, the United Kingdom provides one — and a number of strike squadrons to support those forces if and when they are employed. This force, to be usable and to be effective, must necessarily be transported by air, so air transport is an important factor. As a matter of fact, it is a vital factor. We therefore have to rely on the capabilities of several of the allies that have air transport systems of the size required to move these substantial forces and this requires money.

One of our problems to date has been in the field of international financing of the transportation of those forces rather than having the individual nations arrange for the transport of their own squadrons. These are complicated problems, I admit, but we hope we can get a better arrangement which will ensure more promptly the ability to employ our forces successfully. At the present time, these forces are made up of battalions that are not committed to NATO under present arrangements. By that I mean that air squadrons and battalion groups exist in many of the NATO nations, but not all, that are not now committed to NATO. In the case of the Federal Republic — I use this as an example — all of our forces, land, sea and air, are committed to NATO; hence the German paratroop battalion, which is a part of the Allied Command Europe mobile force, naturally must come from committed forces, but those of the other allies do not.

Général LEMNITZER (Traduction). — Il est certain que de très nombreuses forces, dans la région du Centre-Europe, ne se trouvent pas en position idéale pour atteindre leurs positions de combat aussi rapidement que nous le souhaiterions, car il se pose un certain nombre de problèmes pratiques extrêmement complexes et coûteux à résoudre. Les troupes sont logées là où il existe des locaux. Or, l'emplacement de ces derniers a été choisi il y a longtemps et ne correspond plus aux besoins actuels. Je ne connais qu'un seul endroit au monde où les forces vivent effectivement sur leurs positions de combat : la République de Corée. J'ai été commandant en chef des forces des Nations Unies de 1955 à 1957 et je sais qu'un grand nombre de ces forces vivent effectivement sur les positions où elles seraient appelées à se battre.

Le 1^{er} septembre 1963, on a adopté le principe d'un système de défense plus avancée, et nous avons maintenant un commandement allié en Europe et un plan. Lorsque nous changeons les troupes de quartier, nous pouvons à présent utiliser ce plan pour améliorer leurs positions.

Je ne voudrais pas que vous interprétiez mal mes remarques et que vous pensiez que toutes nos forces sont actuellement mal déployées, car cela n'est pas le cas. La plupart peuvent atteindre assez rapidement les positions prévues. Certaines troupes, qui partiraient normalement de la réserve, mettraient plus longtemps, mais nous nous penchons sur ce problème qui implique de vastes travaux de construction et sera long à résoudre. Nous aimerions que les troupes soient stationnées plus près de leur premier emplacement de combat, mais cela n'est malheureusement pas possible pour toutes. Actuellement, chaque mouvement de troupes est destiné à en améliorer le déploiement actuel.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Gresham Cooke.

M. GRESHAM COOKE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne pense pas que vous ayez mentionné aujourd'hui un sujet auquel vous vous intéressiez autrefois, ce me semble, à savoir les forces mobiles transportables par avion d'une partie à l'autre du territoire de l'O.T.A.N. Etes-vous satisfait, en particulier, des arrangements financiers relatifs au quartier général, etc. ? Je crois, incidemment, que vous disposez d'un bataillon britannique. Pouvez-vous nous éclairer sur ces points ?

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Lemnitzer, pour répondre à M. Gresham Cooke.

Général LEMNITZER (Traduction). — Je serais très heureux de discuter de la question de la force mobile du commandement allié en Europe, que nous considérons comme une des réalisations les plus importantes de ces dernières années. Une des possibilités souvent envisagées est celle d'une attaque sur l'un de nos flancs, au cours de laquelle l'ennemi se trouverait en présence des forces d'une seule nation de l'O.T.A.N. ou de deux au maximum. Ceci vaut particulièrement pour le nord de la Norvège, la Grèce et la Turquie sur le flanc sud-est. Afin qu'il ne subsiste aucun doute sur le fait que l'Alliance est efficace et viable, on a décidé de créer une force mobile pour que nos propres alliés soient assurés du soutien de l'O.T.A.N. et que l'ennemi soit assuré de se heurter aux forces de l'O.T.A.N. s'il attaque loin sur le flanc. Cette force se compose de bataillons ou de groupes de bataillon de diverses nations — ainsi que vous l'avez indiqué, le Royaume-Uni en fournit un — ainsi que d'un certain nombre d'escadrons d'intervention destinés à appuyer ces forces à l'endroit où elles seraient utilisées. Pour être utilisable et efficace, cette force doit nécessairement être aéroportée. Le transport par air est donc un facteur important, un facteur vital même. Nous devons par conséquent compter sur les possibilités de ceux des alliés qui possèdent des moyens de transport aérien de la capacité voulue pour transporter des forces aussi importantes, ce qui coûte cher.

Un des problèmes que nous essayons de résoudre en ce moment porte sur le financement international du transport de ces forces que nous jugeons préférable à des dispositions individuelles prises par les diverses nations pour transporter leurs propres escadrons. Je reconnais que ces problèmes sont complexes, mais nous espérons parvenir à un arrangement plus satisfaisant qui permette d'engager plus rapidement nos forces avec succès. Aux termes des arrangements actuels, ces forces sont formées de bataillons non affectés à l'O.T.A.N. Je veux dire par là qu'il existe dans beaucoup de nations de l'O.T.A.N., mais non dans toutes, des escadrons aériens et des groupes de bataillon qui ne sont pas affectés à l'O.T.A.N. en ce moment. Dans la République Fédérale d'Allemagne, par exemple, toutes nos forces terrestres, navales et aériennes sont affectées à l'O.T.A.N. ; c'est pourquoi le bataillon allemand de parachutistes, qui fait partie de la force

General Lemnitzer (continued)

The principle here is that if you do have an emergency, you do not want to weaken the centre by taking out the mobile force to transport it elsewhere. Therefore, we hope that we can get additional contributions for this force, and we are doing our best to encourage nations to provide them. The latest addition to the land component of our mobile force was a Canadian battalion which was recently placed at our disposal. Another development of the mobile force is the fact that previously the commander had this duty as an additional duty to his normal duties; in other words, he had several assignments. However, during the past year we have considered the mobile force sufficiently important to provide a full-time international commander and staff: he is presently Major-General Fitzalan Howard of the British army.

I should like to reiterate the principle upon which this force has been conceived and how it would be employed. We believe that the nations on the flank in exposed positions are entitled to the assurance that they will receive the support of the Alliance as a whole. We think it is important to the mission of the deterrence which we have to make unmistakably clear to the enemy that in attacking on the flanks he does not attack any single nation, but will be promptly confronted by a truly NATO force. We conduct exercises each year with this force, the last one being conducted in Norway in June — a very successful exercise. We try to conduct several exercises every year, and this is the area where we hope the financial arrangements can be more easily accomplished for these exercises than has been possible in the past and a great amount of effort is being devoted to them by the various agencies in the Alliance.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing to put his question.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Can General Lemnitzer tell us whether NATO will, over the next few years, invariably be in a position to maintain forward defence, or whether there is a possibility of NATO having to abandon this forward defence for political or military reasons.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer to reply to Mr. Kliesing.

General LEMNITZER. — I see no reason why an alliance of this character, made up of the powerful nations which have pooled their resources to provide for the collective defence of the NATO area, cannot adopt and maintain a strong forward defence. In fact, under the NATO Treaty no other strategy is acceptable.

In previous years, it has been a fact that, due to the inadequacy of our forces, it was not feasible to remove the initial defence positions as far forward as my predecessors would like to have had them moved forward, and certainly not as far forward as the nations who are up against the Iron Curtain would like to see that forward defence. It would be a tragedy for us to have to abandon the forward defence. One of the major objectives for which NATO was established — and I take great pride in having had a hand in drafting the NATO Treaty in 1948-49 — would be destroyed if we had to give up the forward defence.

In past years, we were not able to put our initial defensive positions as far forward as we would like because of the inadequacy of forces. We believe that today we have a viable defence. We have moved it just about as far forward as it is possible militarily to move it. It strengthens our military position by providing contact with the enemy upon crossing the frontier. It gives us better intelligence as to his possible objectives, the strength of his attacks and things of that kind. Most important of all, we do not tempt the enemy by giving up large areas in the forward parts of NATO territory without a fight. In my opinion, that would invite attack and it is contrary to the spirit of deterrence. I hope therefore, Dr. Kliesing, that NATO will never find itself in a position where it has to abandon forward defence.

If I may expand for a moment, many people who visit SHAPE say that the NATO area is too large, that the enemy is too strong and that it is an area too large to be defended successfully. I do not subscribe to that view. I submit that the collective power of the NATO nations in every respect — in manpower, industrial capability,

Général Lemnitzer (suite)

mobile du Commandement allié en Europe, provient naturellement de forces affectées, mais ce n'est pas le cas chez les autres alliés.

Le principe qui joue ici c'est qu'en cas de danger, il ne faut pas affaiblir le centre en y prélevant la force mobile pour la transporter ailleurs. Aussi, espérons-nous pouvoir obtenir des contributions supplémentaires à cette force, et nous faisons notre possible pour encourager les nations à les fournir. Le dernier apport à la composante terrestre de notre force mobile a été un bataillon canadien récemment mis à notre disposition. D'autre part, le commandant l'avait jusqu'ici en charge en plus de ses fonctions normales ; en d'autres termes, il assumait plusieurs fonctions. L'année dernière, nous avons estimé que la force mobile était devenue suffisamment importante pour être dotée d'un commandant et d'un personnel international de plein exercice. Le commandement en est actuellement confié au général de division Fitzalan Howard de l'armée britannique.

J'aimerais rappeler le principe qui gouverne la conception de cette force et son utilisation. Nous pensons que les nations qui occupent des positions exposées sur le flanc sont en droit de compter sur le soutien de l'ensemble de l'Alliance. Nous estimons que pour la mission de dissuasion dont nous sommes chargés, il importe de montrer à l'ennemi sans aucun doute possible qu'en nous attaquant de flanc, il n'attaquerait pas une seule nation, mais se heurterait rapidement à une véritable force de l'O.T.A.N. Nous faisons chaque année des exercices avec cette force ; le dernier a eu lieu au mois de juin en Norvège et il a été très réussi. Nous essayons d'organiser plusieurs exercices chaque année et nous voulons précisément espérer que leur financement sera plus facile que par le passé, et les divers organes de l'Alliance leur accordent actuellement une grande somme d'efforts.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing, pour poser une question.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le général Lemnitzer, l'O.T.A.N. sera-t-elle en mesure, au cours des prochaines années, de maintenir en toutes circonstances la défense avancée, ou existe-t-il des raisons politiques ou militaires qui pourraient l'amener à y renoncer ?

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Lemnitzer, pour répondre à M. Kliesing.

Général LEMNITZER (Traduction). — Je ne vois pas pourquoi une alliance comme la nôtre, composée de nations puissantes, qui ont mis leurs ressources en commun pour assurer la défense collective de leurs territoires, ne pourrait pas constituer et entretenir un système efficace de défense avancée. Aux termes du Traité de l'O.T.A.N., cette stratégie est d'ailleurs la seule acceptable.

Il y a quelques années, certes, l'insuffisance de nos forces ne nous permettait pas de porter nos positions de défense initiales aussi loin vers l'avant que mes prédécesseurs l'auraient désiré, et certainement pas aussi loin que les pays qui jouxtent le Rideau de fer auraient souhaité le voir. L'abandon de la stratégie de l'avant serait tragique pour nous. Il équivaudrait à renier l'un des principaux objectifs en vue desquels l'O.T.A.N. a été créée et je m'enorgueillis d'avoir participé à la rédaction du Traité de l'O.T.A.N. en 1948-1949.

Si, dans le passé, nous n'avons pas pu avancer nos positions de défense autant que nous l'aurions souhaité, c'est que nos forces étaient insuffisantes. Nous croyons posséder aujourd'hui un système de défense viable, que nous avons porté sur une ligne aussi avancée qu'il était militairement possible de le faire. Ce système renforce notre position militaire en assurant le contact avec l'ennemi dès la frontière franchie. Il nous permet de mieux connaître les objectifs possibles de l'ennemi, la force de son attaque et autres éléments de ce genre. Et surtout, il nous évite de tenter l'ennemi en abandonnant sans coup férir de vastes territoires des régions avancées de l'Alliance. A mon avis, en effet, ce serait l'inciter à l'attaque, à l'inverse du principe de la dissuasion. Pour toutes ces raisons, j'espère, M. Kliesing, que l'O.T.A.N. ne se trouvera jamais obligée de renoncer à la stratégie de l'avant.

Un mot encore : bien des gens qui nous rendent visite au S.H.A.P.E. affirment que le territoire de l'O.T.A.N. est trop étendu et que l'ennemi est trop puissant pour que la défense de ce territoire soit possible ; ce n'est pas mon avis. J'estime, pour ma part, que la puissance collective des pays de l'O.T.A.N. est à tous égards et dans tous

General Lemnitzer (continued)

agriculture, technological development, and so on — is superior to that of the Soviet bloc, and I think that there is enough wisdom, talent and leadership within NATO to ensure that those resources can be properly applied and attain the objectives for which this Alliance was originally established.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn who has a question to ask General Lemnitzer.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I wonder whether General Lemnitzer could give us briefly the comparison between the NATO air forces on the eastern front, any likely reinforcements included, and the Russian forces which would be opposed to them, and tell us whether, in his view, the air cover for the NATO forces is adequate.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer.

General LEMNITZER. — The air forces on the eastern front under the control of the Soviet bloc are very powerful. I am not able to discuss this question publicly here this afternoon in anything but general terms. The tactical air forces which have faced Allied Command Europe have been constantly improved in quality by up-to-date modern aircraft being provided, not only in the Soviet's own forces in Eastern Europe, but in the satellite forces as well.

Fortunately, as I indicated in my address, we, within Allied Command Europe, are today substantially improving our tactical air force capabilities by the constant receipt now of the new Starfighter, the F-104G.

As to relative balance, I would say that it is slightly in favour of the enemy. He operates on interior lines, he has the opportunity to shift his air forces, he has the advantage of the initiative, he can select the time and place, and I would say that his ability to concentrate forces and employ them in the case of a surprise attack, he being the aggressor and NATO being a defensive alliance, give him many advantages in this regard. That is about as far as I can go in open discussion of this subject.

The PRESIDENT (Translation). — Before taking the next question, may I ask all who have questions to put to General Lemnitzer to indicate the fact, so that I can draw up my list.

At the moment, I have the names of Mr. Tomney and Mr. Duterne.

Mr. GALLION (*Luxembourg*) (Translation). — I would like to put my name down.

The PRESIDENT (Translation). — I am including Mr. Gallion, and that closes the list.

General Lemnitzer, you are entitled to give any answer you think fit, as we have decided not to hold a closed session, so if you find some question too embarrassing, you are at liberty not to reply. The Assembly cannot hold it against you.

I call Mr. Tomney to put his question.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — Although operational prototypes are not yet available, is General Lemnitzer's command making a study of the potentialities of the P-1154 and the TSR-2 low-level strategic bomber?

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer.

General LEMNITZER. — We in SHAPE keep in the closest possible touch with developments in these two important fields. We are generally aware of the characteristics which are being sought in these two very important aircraft so that when they become available in the United Kingdom and such other forces as may employ them we have plans made for their employment.

There is a VSTOL type of aircraft, the number of which I forget, but perhaps I might say a word about this subject. We regard the development of VSTOL aircraft as exceedingly important in this day of missiles which can easily destroy a large number of aircraft on our existing large aerodromes. We are somewhat disappointed by the lack of progress which has been made in past years in this important field, and I hope that increased effort will be devoted to solving the problems, which I know are considerable, because this would give us a great amount of flexibility and security which we do not possess by having aircraft in rather too high concentrations on given aerodromes today.

Général Lemnitzer (suite)

les domaines — main-d'œuvre, capacité industrielle, agriculture, développement technologique, etc. — supérieure à celle du bloc soviétique, et je pense que l'Alliance groupe assez de sagesse, de talent et d'esprit de décision pour que ces ressources soient utilisées au mieux et permettent d'atteindre les objectifs en vue desquels notre alliance a été à l'origine constituée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn, pour poser une question au général Lemnitzer.

M. BOURGOÏN (*France*). — Mon général, pouvez-vous nous faire brièvement une comparaison entre les forces aériennes de l'O.T.A.N. sur le front de l'Est, y compris les renforts qu'elles pourraient recevoir, et les forces russes qui leur sont opposées, et nous dire si la couverture aérienne de notre armée de l'O.T.A.N. vous semble suffisante ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au général Lemnitzer.

Général LEMNITZER (Traduction). — Les forces aériennes sous contrôle soviétique du front de l'Est sont extrêmement puissantes. Il m'est impossible de parler ici publiquement de ce problème autrement qu'en termes généraux. La qualité des forces aériennes tactiques qui se trouvent face au commandement allié en Europe n'a cessé de s'améliorer ; non seulement les forces soviétiques proprement dites, mais celles des pays satellites, ont été dotées d'appareils ultra-modernes.

Fort heureusement, comme je l'ai dit dans mon exposé, nous sommes en train d'améliorer notablement notre potentiel de forces aériennes tactiques grâce au nouveau Starfighter, le F-104 G, que nous recevons maintenant de façon régulière.

Pour ce qui est de l'équilibre relatif des forces, je pense qu'il penche légèrement en faveur de l'adversaire. Celui-ci opère sur son propre territoire, il a la possibilité de faire passer ses forces aériennes d'un endroit à un autre, il bénéficie de l'initiative, il peut choisir l'heure et le lieu, et j'estime que la possibilité qu'il a de concentrer des forces en vue d'une attaque-surprise par exemple, puisqu'il serait l'agresseur et que l'O.T.A.N. est une alliance défensive, lui confère, en ce domaine, bien des avantages. Voici pratiquement tout ce que je peux dire en public à ce sujet.

M. le PRÉSIDENT. — Avant de passer à la question suivante, je demande à ceux de nos collègues qui voudraient interroger le général Lemnitzer de vouloir bien se manifester afin que je puisse arrêter la liste.

Sont inscrits, pour le moment, MM. Tomney et Duterne.

M. GALLION (*Luxembourg*). — Je vous prie de m'inscrire.

M. le PRÉSIDENT. — J'inscris M. Gallion et ainsi la liste est close.

Général Lemnitzer, vous avez le droit de répondre comme vous l'entendez puisque nous n'avons pas prononcé le huis clos. Si donc une question devait être trop embarrassante, vous aurez la possibilité de ne pas répondre du tout. L'Assemblée ne pourra pas vous en vouloir.

La parole est à M. Tomney, pour poser une question.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Bien que l'on ne dispose encore pas de prototypes opérationnels, le commandement suprême a-t-il déjà commencé à étudier les possibilités offertes par le P-1154 et le bombardier stratégique à faible altitude TSR-2 ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au général Lemnitzer.

Général LEMNITZER (Traduction). — Au S.H.A.P.E., nous suivons d'aussi près que possible l'évolution de la situation dans ces deux importants domaines. Nous connaissons d'une façon générale les caractéristiques que l'on recherche dans ces deux appareils, de telle sorte que lorsque les forces britanniques et autres forces susceptibles de s'en servir en seront dotées, nos plans seront prêts pour leur emploi.

Il existe un type d'appareils à décollage vertical, dont j'ai oublié le numéro, mais sur lequel j'aimerais dire quelques mots. Nous pensons qu'un appareil à décollage et atterrissage vertical est d'une importance capitale, aujourd'hui que des engins peuvent facilement détruire au sol un grand nombre d'appareils sur nos vastes aérodromes. Nous sommes assez déçus du peu de progrès réalisé ces dernières années dans ce domaine et j'espère que l'on fera davantage d'efforts pour résoudre les problèmes qui se posent, et qui sont considérables, je le sais. Ce type d'appareils nous permettrait en effet une grande souplesse d'utilisation et nous assurerait une sécurité dont nous prive actuellement la trop forte

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duterne.

Mr. DUTERNE (*France*) (Translation). — When the Committee on Defence Questions and Armaments visited Norway, one of those in charge of defence informed us that the best possible shield was Swedish neutrality. To my way of thinking, such defence would be inadequate. I would like to have General Lemnitzer's views on this.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer.

General LEMNITZER. — Since Sweden is not within my area of command, I do not believe it would be appropriate for me as Supreme Allied Commander in Europe to comment on this matter.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Gallion, the last speaker on the list.

Mr. GALLION (*Luxembourg*) (Translation). — What is General Lemnitzer's opinion of the Luxembourg battalion? Its guns have a range of 12 kilometres and I am rather afraid our soldiers would be dead before they had ever been able to take aim. (*Laughter on all sides*)

The PRESIDENT (Translation). — I call General Lemnitzer.

General LEMNITZER. — We have a very high regard for the Luxembourg battalion. It trained with an American division. It is closely integrated in the Allied Command Europe conventional capabilities. It may aim with conventional weapons, but I should like to emphasise that the armament with which the battalion is equipped at the present time is extremely important in our overall defence capabilities. Within NATO we have what is frequently referred to as nuclear or non-nuclear or nuclear and conventional armaments. Many of our units are what I refer to as "dual capable". The equipment, the aircraft and the artillery can employ

either conventional or nuclear weapons. But the Luxembourg battalion equipped with non-nuclear weapons is an extremely important element, and conventional weapons are an extremely important part of our overall capability.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, once again I want to thank General Lemnitzer for his inspiring speech and for his kindness in answering the questions put to him. (*Loud applause*)

I will now call the remaining speakers in the debate on Mr. Duynstee's report.

I call Mr. Ridley, the first speaker on the list.

Mr. RIDLEY (*United Kingdom*). — I would add my thanks to Mr. Brosio and General Lemnitzer for their most interesting discourses and for the fascinating avenues of thought which they have opened up as to the future of NATO both on the political side and on the military side.

I should also like to congratulate and thank Mr. Duynstee for his excellent and comprehensive report. Indeed, it is so comprehensive that I must confess I have not had time to read every word of it. I hope that if Mr. Duynstee continues writing such long and such good reports he will give us a little longer to read them before we are asked to debate them. However, I think that if I confine myself to the Recommendation, he will forgive me for that.

It is, indeed, rather a bleak time for those of us who believe in the unity of Europe and who are interested in its future defence. We seem in a way to be playing a sort of charade, to be putting up ideas and shooting them down. It all seems to be a travesty in a way of the real facts of defence life. It is as if we were behaving as a *corps de ballet*. Although we have an excellent conductor in General Lemnitzer and an excellent choreographer in Mr. Brosio, somehow the dancing is very heavy and we seem to be out of step and out of tune throughout the whole performance. There is no real agreement, no purpose and no progress. In fact, quite the reverse.

As General Lemnitzer said, the standardisation of armaments has made very little progress. On the future of NATO, there is discord and disunity. On the multilateral force, each country

Général Lemnitzer (suite)

concentration de nos appareils sur certains aérodromes.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duterne.

M. DUTERNE (*France*). — Mon général, lors d'une visite en Norvège de la Commission des Questions de Défense et des Armements, l'un des responsables de la défense nous a déclaré qu'il estimait que le meilleur bouclier de celle-ci était la neutralité de la Suède. Pour ma part, je suis d'avis que cette défense serait insuffisante. Qu'en pensez-vous ?

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Lemnitzer.

Général LEMNITZER (Traduction). — La Suède ne relève pas de mon commandement ; je ne pense donc pas qu'il m'appartienne, en tant que Commandant suprême des forces alliées en Europe, de commenter cette remarque.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Gallion, dernier orateur inscrit, pour poser une question.

M. GALLION (*Luxembourg*). — Mon général, que pensez-vous du bataillon luxembourgeois ? Ce bataillon dispose de canons qui tirent à une distance de douze kilomètres. J'ai bien peur que nos soldats ne soient déjà morts, le matin, avant même d'avoir réglé leur tir. (*Rires sur tous les bancs*)

M. le PRESIDENT. — La parole est au général Lemnitzer.

Général LEMNITZER (Traduction). — J'ai pour le bataillon du Luxembourg la plus haute estime. Il a été entraîné avec une division américaine et il fait partie intégrante des forces classiques du commandement allié en Europe. Certes, ce bataillon est doté d'armes classiques, mais je tiens à souligner que cet armement a une grande importance pour notre potentiel de défense global. Nous disposons à l'O.T.A.N. d'armes que l'on divise souvent en « nucléaires et non nucléaires » ou « nucléaires et conventionnelles ». Beaucoup de nos unités sont ce que j'appellerais « ambivalentes ». La marine, l'aviation et l'artillerie peuvent recourir aux unes ou aux autres.

Mais le bataillon luxembourgeois, avec son équipement non nucléaire, est un élément important de nos forces, tout comme les armes classiques sont un élément important de notre puissance militaire globale.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, je renouvelle mes remerciements au général Lemnitzer, et pour son excellent exposé, et pour l'amabilité avec laquelle il a répondu aux questions qui viennent de lui être posées. (*Vifs applaudissements*)

Je vais donner maintenant la parole aux orateurs encore inscrits dans la discussion du rapport de M. Duynstee.

La parole est à M. Ridley, premier orateur inscrit.

M. RIDLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à remercier à mon tour M. Brosio et le général Lemnitzer de leurs discours si intéressants et des fascinantes idées qu'ils ont développées devant nous sur l'avenir politique et militaire de l'O.T.A.N.

J'aimerais aussi féliciter et remercier M. Duynstee de son rapport aussi excellent que complet. Il est même si complet que je n'ai pas eu, je dois l'avouer, le temps de le lire mot par mot. J'espère que si M. Duynstee doit continuer de rédiger des rapports aussi longs et intéressants, il nous donnera un peu plus de temps pour les lire avant que nous soyons appelés à les discuter. Je pense néanmoins qu'il ne m'en voudra pas de limiter mes observations à la recommandation.

L'époque actuelle est plutôt sombre pour ceux d'entre nous qui croient à l'unité de l'Europe et se préoccupent de sa défense future. Nous semblons jouer à quelque charade, lancer des idées en l'air pour les abattre aussitôt. Tout cela ressemble à une parodie des faits réels de la défense. Nous avons l'air d'agir comme quelque corps de ballet. Bien que nous disposions de l'excellent chef d'orchestre qu'est le général Lemnitzer, et de l'excellent chorégraphe qu'est M. Brosio, nous dansons lourdement sans respecter ni la mesure, ni l'harmonie tout au long de la représentation. Il n'y a ni accord, ni but, ni progrès réels. En fait, c'est tout le contraire.

Comme l'a dit le général Lemnitzer, la normalisation des armements n'a guère progressé. La discorde et la désunion pèsent sur l'avenir de l'O.T.A.N. Quant à la force multilatérale, chaque

Mr. Ridley (continued)

seems to have a different view on what it can do and what it should be.

It is interesting that the Six, the Common Market countries, have succeeded in sinking their economic nationalism, in bringing together their economies, whereas at the same time their defensive, military nationalism seems to have been growing. Great Britain seems to have succeeded in sinking its military nationalism and increasing its military co-operation at a time when its economic nationalism has been growing. I think that the recent economic crisis in the United Kingdom shows how impossible it is for any one of these seven nations to act on its own even in the economic field, let alone in the military field, and this crisis surely brings home to us how necessary it is to have greater unity and to act much more together. Indeed, if there was a crisis in the defence field I rather hesitate to know how we would meet it.

I want to say something about the multilateral force. I have always from the beginning been prepared to accept the multilateral force if it was an essential and necessary step in the way to creating full economic unity. I have always had grave doubts about its feasibility. I am certain that the original conception of surface ships armed with Polaris missiles was probably not heeded in the military sense. It was an extra luxury. It was an over-supply of nuclear weapons. Indeed, the surface fleet must be a more vulnerable conception than the submarine fleet which was the original American conception, but even in that conception there remains this central trouble about who controls the use of the deterrent, who has a vote and who has a veto. There are seven or maybe ten or maybe more countries which will be concerned in this new force. Which of them can cause it to be fired? Which of them can stop it being fired? These are the central kernel of problems which I do not believe we have yet solved.

Mr. Duynstee tells us that the United States veto may well be relinquished if we could once get the enterprise under way. But on what evidence, on what grounds, does he tell us this? How do we know that the United States will ever relinquish its veto? I would say that it is of little use to some European countries unless the United States does relinquish the veto, but

it is hard to see why it ever should, and it is my view that the United States would never relinquish its veto on its use.

The trouble is that the solution of this problem begs the real question behind all this, which is that one cannot take the power — in 1964 power means nuclear power — without sharing the responsibility, and nations which carry this great responsibility must continue to carry the power and cannot divest themselves of that. Unless we have in Europe a political unity which gives us the political will and purpose to exercise a similar power and a similar responsibility, I do not believe we shall ever succeed in taking it from the Americans for the asking.

But I believe we should be discussing now the new proposal, the expanded multilateral force, the force which will have national contingents put to it from the various nuclear countries. Britain will put its V-bombers, and its Polaris submarines, when they are delivered. France, we hope, will put its *force de frappe*. The Americans will put various contingents at the disposal of this new Atlantic multilateral force.

These proposals were ones which my own Government considered and developed this year, and they have now been endorsed, I am very glad to see, by the new Labour Government, and put forward in a strengthened form. Exactly what the proposals consist of, exactly the details, whether the Americans will accept them — these things we cannot know until Mr. Wilson has had his talks with President Johnson and has returned from America.

But, really, the question will remain the same. It will remain that of political control of this new force, because just by giving these national contingents we do not solve the problem of political control which I mentioned.

The real crux of the matter will be: Are these national contingents given irrevocably to some body such that they can never be withdrawn for national use, or are they, so to speak, lent for use of NATO although the nation from which they came retains the ultimate control over them?

If the French, the British, the Americans and others were to put forward their contingents irre-

M. Ridley (suite)

pays semble avoir une idée différente de ce qu'elle peut faire ou devrait être.

Il est curieux que les Six, les pays du Marché commun, aient réussi à oublier leur nationalisme économique, et à lier leurs économies, tandis que dans le même temps, leur nationalisme défensif et militaire semble gagner du terrain. La Grande-Bretagne paraît avoir au contraire mis son nationalisme militaire en veilleuse et développé sa coopération militaire, tandis que son nationalisme économique s'accroissait en revanche. Je crois que la crise économique que vient de traverser le Royaume-Uni démontre l'impossibilité totale pour l'une quelconque de ces sept nations d'agir isolément, même dans le domaine économique, et à plus forte raison dans le domaine militaire. Cette crise nous démontre assurément la nécessité d'une plus grande unité et d'une meilleure entente. S'il en survenait une dans le domaine de la défense, je me demande vraiment comment nous réussirions à la surmonter.

Je veux dire quelques mots de la force multilatérale. Dès l'origine, j'ai été prêt à accepter le principe de la force multilatérale si celle-ci devait constituer une étape importante et nécessaire sur la voie de la création d'une unité économique totale. J'ai toujours eu de profonds doutes sur la possibilité de la réaliser. Je suis certain que le projet initial de navires de surface armés d'engins Polaris n'était probablement pas nécessaire du point de vue militaire. Il représentait un luxe, une surabondance d'armes nucléaires. En effet, la flotte de surface doit être plus vulnérable que la flotte de sous-marins d'abord prévue par les Américains et présente, elle aussi, cette difficulté majeure de savoir qui doit contrôler le recours à la force de dissuasion, qui aura le droit de vote et qui disposera du veto. Cette nouvelle force intéressera sept, dix pays ou peut-être davantage. Lesquels pourront décider la mise à feu ? Lesquels pourront l'empêcher ? Tel est le fond du problème que nous n'avons pas encore, à mon sens, résolu.

M. Duynstee nous dit que les Etats-Unis pourraient renoncer au droit de veto, une fois l'entreprise en route. Mais sur la foi de quelles preuves, de quelles raisons nous le dit-il ? Comment savons-nous que les Etats-Unis renonceront jamais à leur veto ? A mon avis, cette force sera peu utile à certains pays européens si les Etats-Unis ne renoncent pas à leur droit de veto sur son

utilisation, mais on voit mal pourquoi ils le feraient, et, selon moi, ils ne le feront jamais.

L'ennui, c'est que la solution du problème est subordonnée à ce fait majeur qu'il est impossible de détenir le pouvoir — et en 1964 le mot pouvoir signifie la puissance nucléaire — sans en partager la responsabilité. Les nations qui assument cette grande responsabilité doivent continuer à exercer le pouvoir et ne peuvent s'en défaire. Faute de réaliser en Europe une unité politique qui nous donne la volonté et la détermination politiques d'assumer un pouvoir et une responsabilité analogues, je ne pense pas que nous réussissions jamais à les obtenir des Américains sur simple demande.

Je crois, au contraire, que nous devrions examiner maintenant la nouvelle formule, celle de la force multilatérale élargie, c'est-à-dire où seraient intégrés des contingents nationaux de divers pays nucléaires. La Grande-Bretagne lui apporterait ses bombardiers V et ses sous-marins Polaris, lorsqu'elle les aura reçus. La France apporterait, nous l'espérons, sa force de frappe. Les Américains mettraient divers contingents à la disposition de cette nouvelle force multilatérale atlantique.

Mon propre gouvernement a étudié et mis au point ces propositions, cette année, et je suis heureux de constater que le nouveau gouvernement travailliste les a reprises et présentées sous une forme plus cohérente. Le contenu exact de ces propositions, les détails précis, l'accueil que leur réserveront les Américains, tout cela nous ne le saurons que lorsque M. Wilson sera revenu d'Amérique après ses entretiens avec le Président Johnson.

En fait, la même question continuera de se poser. Elle continuera à porter sur le contrôle politique de cette nouvelle force, car il ne nous suffira pas de fournir ces contingents nationaux pour résoudre le problème du contrôle politique que j'ai mentionné.

Le vrai nœud du problème sera le suivant : tous ces contingents nationaux seront-ils affectés de façon irrévocable à un organisme quelconque et ne pourront-ils jamais être retirés en vue d'un usage national, ou seront-ils, en quelque sorte, prêtés à l'O.T.A.N., la nation dont ils proviennent conservant en dernier ressort le contrôle de leur utilisation ?

Si les Français, les Britanniques, les Américains et d'autres devaient mettre irrévocablement

Mr. Ridley (continued)

vocably, who would then have the vote or the veto? Would the Americans, so to speak, take over the responsibility for using these forces? This seems to me to be a profitless avenue to follow because it really means that the American nuclear monopoly would continue. Alternatively, would the nations retain their own veto over the use of these forces? Is there to be some new body which is going to decide whether or not the forces are going to be used? I think it would be quite wrong to give these forces irrevocably because we have not yet built up in Europe the body which could give the answer when the crisis arose. There is no body in existence which could decide whether the weapons should be fired or not. Europe could not be defended in the case of a withdrawal by the United States, if these forces had been assigned, if a United States veto on their use was in existence. I am sure that the very existence of European nuclear arms guarantees a far greater degree of European security at any such stage in future, should it be reached — which I pray and believe will not happen. The trouble will always be that we have too many fingers on the safety catch — not that we have too many fingers on the trigger. We must ensure that in any new body which is set up there is still the possibility that the deterrent can be fired and that the enemy believes that such action is a credible possibility. Mr. Duynstee's Recommendation does not really solve this problem. In paragraph 3 (a) he talks about "strong political control". But he does not describe where this is to come from or how it is to be set up. I am quite certain that that is the crux of the problem.

Consider the position of my country. Although, of course, it is very much in a state of flux due to the reappraisal by the new government, if the decision were irrevocable, if we committed our forces so that they could never be used again on our own behalf, then it seems to me that we would fail to guarantee the defence of our own island and that we would fail to guarantee the defence of Europe in the event of a United States withdrawal from interest in this Continent.

It is twenty years since we were standing alone and were asked to fight a major world war entirely on our own. We cannot be expected to forget lightly that experience and to throw away

any chance that we have of defending this Continent against a surprise attack.

On the other hand, if we give our arms revocably, so that we can use them in our national interest, that in effect means no change in the present situation. It means that the Labour Government's pledge to sacrifice British nuclear independent weapons is not redeemed. That is why I say that the whole business is like a charade or ballet because all this goes round in circles and we make no progress towards the ultimate defence of Europe.

My friend Lord Kennet has moved an amendment, the wording of which I think is preferable. I can concur with it in many senses, but it still begs the question — the ultimate political control of weapons which are going to defend us in the future.

What should we do? I think that we should perhaps consider starting with smaller things. Why could we not, parallel with our discussions about the multilateral force, set up a mixed-manned conventional force? Why could we not try to bring into being the nucleus of political control which could be experimented with and developed to provide the sort of political control which I believe we are lacking? Perhaps even a few thousand men, a European army on that scale, would force us to take the decisions to set up the machinery for political control in a united Europe.

Mr. Duynstee has spoken of experiments in consultation and decision-making among the leaders of the European countries. Here indeed would be his opportunity to solve the problems of control, voting and vetoing which we have not attempted to solve. Surely we would be wiser to start in this small way, to try to walk before we set out to run. We would find many uses indeed for such a small conventional force. On occasion we could put it at the disposal of the United Nations. On occasion we could put it at the disposal of Europe to deal with the small bush fires and flare-ups which happen even in the NATO area. I am certain that Mr. Duynstee was right when he recommended that we should look again at the question of the area of responsibility of NATO. So much of the cold war as well as of the warmer war takes place beyond the confines of NATO and throughout the whole world, but I am certain it is right that we should look to a wider field and take note of these other areas.

M. Ridley (suite)

leurs contingents à la disposition de la force, qui aurait le droit de vote ou de veto ? Les Américains assumeront-ils seuls, pour ainsi dire, la responsabilité de l'utilisation de ces contingents ? Il me semble que l'on s'engagerait là dans une voie stérile qui équivaldrait à maintenir le monopole nucléaire américain. Les nations conserveraient-elles, au contraire, leur propre droit de veto sur l'utilisation de ces contingents ? Créerait-on quelque nouvel organe qui se prononcerait sur leur utilisation ? Je crois que ce serait une grosse erreur que de prévoir leur affectation irrévocable, car nous n'avons pas encore constitué, en Europe, l'organe capable de prendre une décision en cas de crise. Il n'existe aucun organe qui puisse décider s'il convient ou non de déclencher le tir. En cas de retrait des Etats-Unis, la défense de l'Europe deviendrait impossible si l'affectation de ces contingents était irréversible, si les Etats-Unis avaient le droit de veto sur leur utilisation. Je suis sûr que l'existence même d'armes nucléaires en Europe garantirait beaucoup mieux la sécurité européenne si une telle situation devait se produire un jour, ce qui, je le souhaite et le crois, n'arrivera jamais. Les difficultés proviendront toujours de la surabondance de doigts sur le cran de sûreté, et non pas sur la gâchette. Nous devons nous assurer que tout nouvel organisme susceptible d'être créé laissera subsister la possibilité d'un déclenchement du dispositif de dissuasion et que l'ennemi considérera ce geste comme plausible. La recommandation de M. Duynstee ne résout pas réellement ce problème. Au paragraphe 3 (a), il mentionne « un fort contrôle politique », mais il n'explique pas d'où il doit émaner ni comment il doit être institué. C'est là, j'en suis tout à fait certain, que gît le problème.

Examinons la situation de mon pays. Bien que des modifications y soient naturellement en cours, du fait de l'optique différente du nouveau gouvernement, il me semble que si nous prenions une décision irrévocable, si nous engageons nos forces de manière à ne plus jamais pouvoir les utiliser pour notre propre compte, nous ne pourrions plus garantir la défense de notre propre île, ni celle de l'Europe si les Etats-Unis cessaient de s'intéresser à ce continent.

Vingt ans se sont écoulés depuis le jour où nous nous sommes trouvés isolés et contraints de livrer à nous seuls une grande guerre mondiale. Nous ne sommes pas près d'oublier cette expé-

rience et nous ne saurions rejeter aucune chance de défendre ce continent contre une attaque par surprise.

D'un autre côté, si nous ne donnons nos armés qu'à titre révocable, de manière à pouvoir les utiliser dans notre intérêt national, la situation actuelle ne sera en rien modifiée et le gouvernement travailliste n'aura pas tenu sa promesse de sacrifier les armes nucléaires britanniques indépendantes. Voilà pourquoi je dis que toute l'affaire ressemble à une charade ou à un ballet, car nous tournons en rond sans guère progresser vers l'ultime défense de l'Europe.

Mon ami Lord Kennet a déposé un amendement dont le libellé me paraît préférable. Cependant, ce texte, que j'approuve à bien des égards, ne nous dit toujours pas qui exercera en dernier ressort le contrôle politique sur les armes.

Que faire alors ? Je crois que nous pourrions peut-être envisager, pour commencer, des réalisations plus modestes. Ne pourrions-nous pas, parallèlement à nos discussions sur la force multilatérale, mettre sur pied une force classique à effectifs mixtes ? Ne pourrions-nous pas essayer d'instituer un noyau de contrôle politique qui pourrait être expérimenté et développé jusqu'à assurer le contrôle politique qui nous fait, à mon avis, défaut ? Une armée européenne de quelques milliers d'hommes nous forcerait peut-être à prendre la décision d'établir un mécanisme de contrôle politique dans une Europe unie.

M. Duynstee a mentionné des expériences de consultation et de prise de décisions entre dirigeants de pays européens. C'est sur ce plan, en fait, qu'il aurait la possibilité de s'attaquer aux problèmes du contrôle, du vote et du veto que nous n'avons pas pu aborder. Il serait certainement plus sage de commencer d'une manière modeste et d'essayer de marcher avant que de courir. Une petite force conventionnelle de ce genre aurait de multiples emplois. A l'occasion, nous pourrions la mettre à la disposition des Nations Unies. Nous pourrions aussi la mettre à la disposition de l'Europe pour faire face aux feux de brousse et aux escarmouches qui surviennent même dans la zone O.T.A.N. Je suis certain que M. Duynstee a raison de nous recommander de réexaminer la question de la zone de responsabilité de l'O.T.A.N. De nombreux épisodes de la guerre froide et de celle qui l'est moins se déroulent hors des limites de l'O.T.A.N. et d'un bout à l'autre du monde, et je suis sûr

Mr. Ridley (continued)

When we debated this matter at the June Assembly in Rome, there was not, I might say, an overwhelming enthusiasm for the project; but I do sincerely believe that members of this Assembly are coming round more and more to accepting the need for NATO to look to a wider horizon. That is why I think that this is an instance where we could try a practical experiment in co-operation, in political decision-making, without entering into this enormous step of setting up a multilateral force.

We have no machinery, no high command, no political councils where a multilateral force could be controlled. How should it be done? Here I should like to offer one final suggestion before I sit down. In the search for a European policy the six Common Market countries hit upon the idea of setting up the European Economic Community to represent the spirit of Europe and to give always the European solution to the Ministers of the six nations. This body, which is said to speak for Europe, carries out one half of the dialogue between the Council of Ministers and the Commission of the EEC. This idea has now been taken up by Mr. von Merkatz when he refers, in his report to be discussed the day after tomorrow, to the political future of Europe. He says that three wise men should come into the picture who could talk always for the political spirit of Europe to the various national governments concerned. I am sure that there is very much to be said for this type of approach because, although it postulates a great step forward, it never actually destroys the ultimate sovereignty of the nations concerned. That is why I think the sovereign nations are prepared to accept this type of federation, if you like, or this type of authority over them. They are prepared to accept 99 % of the decisions but they still retain the possibility of opting out of some them. Surely this might be a solution in the defence sphere. It has been tried in the economic world. It has been suggested for the political world. Why not suggest it also for the defence or military world? Could we not have three wise military men — or whatever NATO might call them? Whatever the nations of WEU might do independently they would always be prepared to say out loud and in public what should be the Alliance solution to any problem,

be it political or military, which confronts them. In this way, putting forward the European or Alliance viewpoint, I think we might be able to achieve a greater degree of unanimity in our approaches to this problem. Thus I hesitate to offer solutions; I merely offer lines of thought.

However, I believe that those two ideas might take the Assembly some way in its search for a means of solving these dilemmas. I should like to say that despite my many misgivings about the multilateral force, I feel that nothing we do in this Assembly should make it harder for Europe to draw together.

I personally do not intend to vote against Mr. Duynstee's report. Quite the reverse. With the qualifications I have given, and without commitment, I would be unwilling to do anything which jeopardised the chance of making the defence of Europe more centrally controlled and more effective in the future. Therefore, for those reasons, I intend to support this report. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Before calling the next speaker, I would like to consult the Assembly on how we should organise our debate. After the general debate, do you want to take the amendments and then vote? If so, we are likely to have a late Sitting. Or would you prefer to complete the general debate and adjourn the Sitting at 6.30 p.m. in view of our other commitments, resuming the discussion tomorrow morning when there is less on the Orders of the Day?

How does the Assembly feel about this?

I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I suggest that we listen now to the speakers who have put their names down, and then end the debate and vote tomorrow morning. I suggest this firstly for the reasons that you yourself have given, and, secondly, because I feel that this Recommendation is so important that it would be desirable for as many members as possible to be able to take part in the vote.

M. Ridley (suite)

que nous ferions bien de chercher à étendre notre zone d'action pour y faire entrer ces autres régions.

Lorsque nous avons discuté de cette question à Rome, lors de la session de juin de l'Assemblée, le projet n'a pas rencontré, si je puis dire, un enthousiasme débordant, mais je crois sincèrement que les membres de l'Assemblée acceptent de plus en plus l'idée d'un nécessaire élargissement des horizons de l'O.T.A.N. Je pense donc qu'en la circonstance, nous pourrions tenter une expérience pratique de coopération et de prise de décisions politiques, sans nous attaquer d'emblée à la tâche immense que représente la mise sur pied d'une force multilatérale.

Nous n'avons ni mécanisme, ni haut commandement, ni conseils politiques capables de contrôler une force multilatérale. Comment ce contrôle pourrait-il être assuré ? Avant de me rasseoir, j'aimerais formuler une suggestion à ce sujet. Cherchant à élaborer une politique européenne, les six pays du Marché commun ont eu l'idée de créer la Communauté Economique Européenne, destinée à représenter l'esprit de l'Europe et à indiquer en toutes circonstances la solution européenne aux ministres des six nations. Cet organisme, qui est censé parler au nom de l'Europe, mène la moitié du dialogue entre le Conseil des Ministres et la Commission de la C.E.E. Dans son rapport qui doit être examiné après-demain, M. von Merkatz reprend cette idée à propos de l'avenir politique de l'Europe. Il propose la désignation de trois sages qui deviendraient les porte-parole politiques de l'Europe auprès des gouvernements nationaux intéressés. Je suis certain qu'une telle initiative présenterait de nombreux avantages car, tout en représentant un grand pas en avant, elle ne porterait en fait aucune atteinte, en dernier ressort, à la souveraineté des nations intéressées. C'est pourquoi je pense que les nations souveraines seraient prêtes à accepter ce type de fédération, si vous voulez, ou à se soumettre à ce type d'autorité. Elles sont prêtes à accepter 99 % des décisions, mais en retenant la possibilité d'en écarter certaines. Cette solution est assurément possible dans le domaine de la défense également. Expérimentée dans le monde économique, elle a été suggérée pour le monde politique. Pourquoi ne pas la suggérer également pour le monde de la défense, le monde militaire ? Ne pourrions-nous avoir trois « sages » militaires (l'O.T.A.N. les appellera comme elle voudra) ? Quoique les na-

tions de l'U.E.O. puissent faire à titre individuel, elles devraient toujours être prêtes à dire à voix haute et en public quelle doit être la solution de l'Alliance à tout problème politique ou militaire qui se poserait à elles. Je crois que de cette manière, en formulant le point de vue de l'Europe ou de l'Alliance, nous pourrions parvenir à une plus grande unanimité sur la manière d'aborder les problèmes. Comme vous le voyez, j'hésite à proposer des solutions : je ne fais qu'avancer des idées.

Cependant, je crois que ces deux thèmes pourraient faire progresser l'Assemblée dans sa recherche d'une solution de ces dilemmes. J'aimerais dire qu'en dépit de mes nombreuses appréhensions au sujet de la force multilatérale, j'estime que cette assemblée ne devrait rien faire qui puisse rendre l'unification de l'Europe plus difficile.

Personnellement, je n'ai pas l'intention de voter contre le rapport de M. Duynstee. Bien au contraire. Sous réserve des restrictions que j'ai formulées, et sans prendre d'engagement, je refuserais de rien faire qui puisse compromettre les chances que nous avons de centraliser et de rendre plus efficace la défense de l'Europe. C'est pourquoi j'ai l'intention d'appuyer le rapport. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais consulter l'Assemblée sur la façon dont nous allons continuer nos débats. Désirez-vous, après la discussion générale, que nous examinions les amendements et procédions au vote ? Cela risque de nous mener assez tard dans la soirée. Désirez-vous, au contraire, que nous épuisions complètement la discussion générale, que nous levions la séance à 18 h. 30, en raison de certaines obligations, et que soit repris le débat demain matin, puisque l'ordre du jour n'est pas chargé ?

Quel est l'avis de l'Assemblée ?

La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je proposerais que nous nous bornions à écouter les orateurs inscrits et que nous remettons la fin de nos débats et le vote à demain, ceci tout d'abord pour les raisons que vous avez déjà exposées et, ensuite, parce qu'étant donné l'importance du projet de recommandation qui nous est soumis, j'estime souhaitable que le plus grand nombre possible de nos collègues soient en mesure de prendre part au vote.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Assembly share Mr. Kliesing's view?... (*Murmurs of assent*)

I think it does.

We will therefore adjourn the Sitting at about 6.30 p.m. I ask those who are down to speak, Mr. Struye, Mr. Baumel, and Mr. Erlor, to keep to the time they asked for so that we can close the debate about 6.30 p.m.

Are there any objections?...

That is agreed.

I call Mr. Struye.

Mr. STRUYE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like first to express my warm appreciation of Mr. Duynstee's report. It deserves praise for its abundant vigour and wealth of subject matter, its very full documentation, its clarity of exposition, and the objectivity which we always expect from him. I do not think I am exaggerating if I say that this report could serve as a model for many parliamentary assemblies, national, European, and international. These are not just empty compliments, I assure you, but I would like all the same to express some reservations on certain of his conclusions, especially about the particularly burning subject of the multilateral nuclear force.

I am not entitled to speak here on behalf of the Belgian Government, but, as you know, our Foreign Minister, Mr. Spaak, has stated on a number of occasions that our consistent loyalty to Europe and the Atlantic Alliance is beyond question, while at the same time our Defence Minister has often reiterated the view that Belgium should not participate in this multilateral force. His fundamental reason for this view, a view certainly shared by the major part of Belgian public opinion, is that even an indirect participation in nuclear armament is beyond both the scope and the means of a small country like Belgium.

It is important to know whether this attitude on Belgium's part applies also to the whole prin-

ciple of an international nuclear force in which other countries may agree to participate. The Belgian Government has not, so far as I know, stated its position on this aspect of the question. But I think, and it would in any case seem likely, that a certain reserve will be felt by countries which have decided not to participate in the nuclear force. It would seem, in fact, neither tactful nor prudent to be fanatically enthusiastic for or against a force in which a country does not itself intend to participate. *Sic vos non vobis*. When you decide not to join a club, it behoves you to be careful about discussing its rules.

With this reservation, I would like to make some personal observations which I think are shared by a good many of my compatriots.

About this multilateral force, I have always asked myself one particular question to which I have not yet found an answer — namely, whether it really corresponds to political or military needs. Paradoxically enough, I find that many military leaders regard its importance as mainly political. I read recently that an enquiry conducted by an American periodical or daily newspaper among American military leaders came to this conclusion. Most of the higher officers questioned had said that from the military standpoint it did not seem vital, but that it was important politically. On the other hand, many politicians think and say the exact opposite: they say it has military advantages, but that from the political point of view it would not make much difference.

This was, for example, the case at Strasbourg a few weeks ago, when a distinguished member of the American Congress said in reply to a question from our colleague, Mr. de la Vallée Poussin, "There are certainly military advantages, but from the political standpoint I attach no great importance to it."

I do not know, Ladies and Gentlemen, whether I am too sceptical or too reserved, but I feel suspicious when I see that there is no real agreement about the reason or justification for this proposal.

Military advantages? I hesitate to venture on to this ground. In the first world war, I confess,

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée partage-t-elle l'opinion émise par M. Kliesing ?... (*Nom-breuses marques d'approbation*)

Il me semble que son assentiment peut-être enregistré.

Nous lèverons donc la séance aux environs de 18 h. 30. J'invite les orateurs inscrits, MM. Struye, Baumel et Erler, à respecter leur temps de parole afin que nous puissions clore la discussion générale vers 18 h. 30.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Paul Struye.

M. STRUYE (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord rendre un vif hommage au rapport de M. Duynstee. Je crois qu'il faut le louer pour la richesse de sève et de substance, l'ampleur de la documentation, la clarté de l'exposé et l'objectivité dont il n'a cessé de faire preuve. Je crois ne pas exagérer en disant que ce rapport peut servir de modèle à de nombreuses assemblées parlementaires, nationales, européennes ou internationales. Ce ne sont pas là des précautions oratoires, croyez-le bien. Je me permettrai néanmoins de formuler quelques réserves sur certaines de ses conclusions, spécialement en ce qui concerne le sujet, évidemment le plus brûlant, de la force nucléaire multilatérale.

Je n'ai pas qualité pour parler ici au nom du gouvernement belge. Vous savez cependant qu'à différentes reprises, M. Spaak, Ministre des affaires étrangères, a dit que notre fidélité soutenue à l'Europe et à l'Alliance atlantique ne saurait être mise en question, de même que notre ministre de la défense nationale a exprimé et répété, à diverses reprises, le sentiment que la Belgique ne devait pas participer à cette force multilatérale pour des raisons qui tiennent essentiellement, je crois, à ce qu'il considère — et c'est certainement le sentiment de la majeure partie de l'opinion publique en Belgique — que cette participation, même indirecte, à l'armement nucléaire n'est ni dans le rôle ni dans les moyens de petits pays comme la Belgique.

Il s'agit de savoir si cette prise de position de la Belgique implique une prise de position quant

au principe même d'une force nucléaire internationale à laquelle d'autres Etats accepteraient de participer. Le gouvernement belge n'a pas, pour autant que je sache, pris position sur cet aspect du problème. Mais je crois, et cela paraîtrait en tout cas bien indiqué, que certaines réserves s'imposent aux pays qui sont décidés à ne pas participer à la force nucléaire. Ce ne serait en effet pas faire preuve de beaucoup de tact ni de discrétion que de prendre des positions enthousiastes ou fanatiques pour ou contre une force à laquelle on ne va pas participer soi-même. *Sic vos, non vobis*. Lorsqu'on est décidé à ne pas se faire inscrire à un club, il faut être prudent avant de discuter du règlement dudit club.

Sous cette réserve, je voudrais, M. le Président, Mesdames, Messieurs, vous faire part de quelques observations personnelles qui, je pense, sont partagées par bon nombre de mes compatriotes.

A propos de cette force multilatérale, je me suis toujours posé la question — que je n'ai toujours pas résolue — de savoir si elle répond à des préoccupations politiques ou militaires. De manière assez paradoxale, je constate que de nombreux grands chefs militaires y voient surtout un intérêt politique. J'ai lu dernièrement qu'une enquête menée par un grand magazine ou quotidien américain auprès des grands chefs militaires de l'armée des États-Unis avait abouti à cette conclusion que la plupart des officiers supérieurs interrogés disaient que, du point de vue militaire, cela ne paraissait pas décisif, mais que c'était important du point de vue politique. Par contre, beaucoup d'hommes politiques tiennent un raisonnement ou une affirmation exactement contraires : il y a des avantages militaires, disent-ils, mais au point de vue politique cela ne changera pas grand-chose.

Cela fut notamment le cas à Strasbourg, il y a quelques semaines, lorsque, répondant à une question de notre collègue, M. de la Vallée Poussin, un membre distingué du Congrès américain disait : « Il y a certainement des avantages militaires mais, du point de vue politique, je n'y attache pas une très grande importance ».

Je ne sais pas, Messieurs, si je suis trop sceptique ou réticent, mais cela me rend méfiant de voir que l'on n'arrive pas à se mettre vraiment d'accord sur ce qui inspire le projet et peut le justifier.

Avantages militaires ? Je me sens très modeste en m'aventurant sur ce terrain. Je vous avoue

Mr. Struye (continued)

I never got beyond the rank of sergeant, which is obviously an inadequate qualification for offering an opinion on important questions of European or world strategy.

But there are two points I would like to put to you. The first is a question I have often asked myself: as things are today, do we really feel insecure? If the proposed multilateral force were to come into being, would we suddenly feel ourselves transported into a much safer world? I even had the wicked idea just now — but I repressed it — of putting this question to General Lemnitzer when he was answering all our questions so easily and competently. I told myself that a rather direct and brutal question like that might not be in the best of taste. But I put it to you now.

My second point from the military angle — and I want to stress that aspect — is the following: the potential of this multilateral force, according to all the information I have — I have read the whole of Mr. Duynstee's report; I do not think the actual figure is there, but he will not contradict me — the potential, as I said, is not more than 3% or 4%, certainly not as much as 5% of the total nuclear armament of the West. I confess that this seems to me to bear some weight, for, in the long run, can one really attach a capital and fundamental importance to this relatively minute element of the West's nuclear power?

What are the advantages from the political point of view? Mr. Duynstee has enumerated them. He spoke first of the closer cohesion of the Atlantic Alliance. Good Heavens! That is some hope. I certainly hope that if the multilateral force is created Atlantic cohesion will be strengthened, but I do not think I am distorting the facts when I say that, so far, merely bringing this proposal up for discussion, far from providing an impetus towards that desirable cohesion, has introduced the most effective source of discord in the whole history of the Alliance.

The second advantage claimed for the proposal is that it would encourage the non-dissemination

of nuclear weapons. There is no need to say that this is something we all want. We have affirmed it in innumerable resolutions here, at Strasbourg, possibly in the European Parliament, and indeed everywhere. It goes without saying that dissemination is a bad thing.

But how far would the creation of a multilateral force such as is being suggested help to prevent dissemination? Communist China has not, so far as I know, waited for permission from us. Mr. Duynstee has always told us quite rightly that in the future it would be relatively easy, even with limited financial means, to procure nuclear weapons.

If one day other countries — Egypt, for example — were prepared to pay for the luxury of having nuclear weapons, do you really think the existence of our multilateral force would suffice to prevent or dissuade them? The answer is obvious.

Only within our own Alliance would we succeed in preventing dissemination to some extent. But even there, the attitude of France can leave us in no doubt: whether we like it or not, France has firmly decided to keep her own national strike force.

That would seem to leave, first and last, only Britain who was prepared to give up her own force. Now really — I am not saying this just to flatter our British colleagues and friends — is there a single one of you who believes that peace would be better assured because Britain did not have a nuclear force? Has anyone ever feared the use she might make of it?

The third advantage claimed is political control. Mr. Duynstee, who is always very precise, has had to recognise that this is an awkward question, and in the text of his Recommendation he confines himself to speaking of the need for "strong political control". What exactly is "strong political control"? Mr. Ridley told you just now how vague this idea was and how difficult it would be to put it into practice. Again, what way is there of giving real powers to the European countries that agree to take part in this multilateral force? Of course, they will have the right to provide crews and even to take part in financing the operation. But from the point of view of what Mr. Duynstee very rightly called "the critical decision to pull the trigger", it must be confessed that we are hardly any further on.

M. Struye (suite)

qu'au cours de la première guerre mondiale, je n'ai jamais dépassé le grade de sergent, ce qui me paraît évidemment peu indiqué pour justifier une prise de position sur les grands problèmes de la stratégie européenne ou mondiale.

Je voudrais cependant me permettre de vous faire une double réflexion. La première, c'est une question que je me suis souvent posée à moi-même et qui est celle-ci : dans la situation actuelle, nous sentons-nous vraiment en état d'insécurité ? Le jour où la force multilatérale qu'on projette serait créée, nous sentirions-nous tout à coup transplantés dans un monde beaucoup plus sûr ? J'ai même eu tout à l'heure la mauvaise pensée, que j'ai réprimée, de poser la question au général Lemnitzer, qui se prêtait si facilement et avec tant de compétence au questionnaire auquel nous l'avons soumis. Je me suis dit que cette question un peu directe, un peu brutale, n'aurait peut-être pas été jugée de très bon goût. Je me permets néanmoins de vous la poser à vous-mêmes.

Ma seconde réflexion, au point de vue militaire — sur celle-là je me permets d'insister — est la suivante : le potentiel de cette force multilatérale, d'après toutes les informations que je possède — j'ai lu tout le rapport de M. Duynstee ; je ne crois pas que le chiffre y figure, mais il ne me démentira pas — ne dépasserait pas 3 % ou 4 % et n'atteindrait certainement pas 5 % du potentiel total de l'armement atomique dont dispose l'Occident. Je vous avoue que c'est une réflexion qui me paraît avoir quelque poids. Car enfin, peut-on attacher une importance capitale et fondamentale à cet élément minuscule, toutes proportions gardées, de l'armement atomique dont l'Occident doit évidemment disposer ?

Au point de vue politique, quels sont les avantages ? M. Duynstee les a énumérés. Il a parlé d'abord d'une cohésion plus forte de l'Alliance atlantique. Mon Dieu ! C'est un vœu. Je souhaite que, si la force multilatérale se réalise, la cohésion atlantique s'en trouve renforcée ; mais enfin, je ne crois pas travestir les faits en constatant que, jusqu'à présent, le seul fait que ce projet ait été lancé dans la discussion a été le plus beau brandon de discorde que l'Alliance ait connu, je crois, depuis sa création, et non un atout en faveur de sa cohésion en soi souhaitable.

Le second avantage, c'est qu'on favoriserait la non-dissémination des armes nucléaires. Faut-il le

dire, Mesdames, Messieurs ? C'est là un objectif qui nous est cher à tous. Nous l'avons affirmé dans de multiples résolutions ici, à Strasbourg, peut-être au Parlement européen, et dans tous les milieux. Il va de soi que la dissémination n'est pas en soi une bonne chose.

Je vous pose cependant la question de savoir dans quelle mesure la création d'une force multilatérale comme celle qu'on nous propose serait de nature à éviter cette dissémination. La Chine de Pékin n'a pas, que je sache, attendu notre autorisation. M. Duynstee nous disait, toujours très justement, qu'à l'avenir il serait relativement facile, avec des moyens financiers limités, de se procurer un armement atomique.

Si, un jour, d'autres pays — l'Égypte pour n'en citer qu'un — voulaient se payer le luxe de cet armement atomique, croyez-vous vraiment que l'existence de notre force multilatérale serait de nature à les en empêcher ou à les en dissuader ? La négative me paraît évidente.

C'est seulement au sein de notre alliance qu'on arriverait à éviter une certaine dissémination. Cependant, l'attitude de la France ne nous laisse, je crois, aucune espèce de doute : qu'on l'approuve ou non, la France est bien décidée à garder sa force nationale de frappe.

Il resterait alors en tout et pour tout l'Angleterre pour abandonner la sienne. Vraiment — ce n'est pas pour flatter ici nos collègues et amis britanniques — en est-il un d'entre vous qui considère que la paix serait mieux assurée parce que l'Angleterre ne disposerait pas d'une force atomique ? A-t-on jamais redouté l'usage que la Grande-Bretagne aurait pu en faire ?

Troisième avantage : le contrôle politique. L'honorable M. Duynstee, toujours si précis, a dû reconnaître que la question était sur ce point difficile et, dans le texte de la recommandation qu'il nous propose, il se borne à parler de la nécessité d'un « fort contrôle politique ». Qu'est-ce qu'un fort contrôle politique ? M. Ridley, tout à l'heure, vous a dit combien cette notion était floue et difficile à mettre en pratique. D'autre part, comment arriver à donner aux États européens qui accepteraient de participer à cette force multilatérale des pouvoirs véritables ? Certes, ils auront le droit d'envoyer des équipages et même le droit de participer au financement de l'opération. Cependant, au point de vue de ce que M. Duynstee appelait très justement « la décision cruciale de déclencher le tir », il faut bien avouer que nous ne sommes guère plus avancés.

Mr. Struye (continued)

As the British speaker before me rightly showed, it is not easy to see, despite Mr. Duynstee's efforts to discover some way of solving the problem, how this control can be ensured at the one really crucial moment. Whether we are to contribute a hundred or a thousand sailors or experts is not vitally important. The important point is to know whether, when the moment arrives to use the force, the countries will have the power to make the decision or to veto it or to share in making it. That is what matters.

There is some talk of a qualified majority. I would like to ask you, Ladies and Gentlemen, to use your imaginations and think what would happen in a dangerous situation where the possibility of using the nuclear force might arise. The critical decision of which Mr. Duynstee speaks would have to be taken by a qualified majority. Then what? Would there be telephone calls from one capital to another? Would one government say it would contribute its 16%, while another declared it would withdraw its 18%? Then, presumably, laborious calculations would be made to see whether the necessary 50% or 60% or 75% had been secured. Do you honestly believe that, in what are bound to be dramatic and supremely urgent circumstances, there would be time for calculating the majority?

You are more optimistic than I on this point, but it seems to me totally unrealistic.

In the subject of political control, I come back to what I was saying just now about the military advantages. This multilateral force, I repeat, would represent only 3% or 4% of the whole nuclear power of the Atlantic Alliance, which would therefore, by definition, remain outside such political control. What advantage can it be, therefore, for Europe or the countries participating in this multilateral force to be able to exercise some check on the utilisation of this 3% or 4% if they have no shadow of a possibility of checking the use of the remaining 90% or 95%?

This is not just a flight of fancy. It is simple logic, and I have a feeling that, with the best intentions in the world, those who attach vital importance to the possibility of an inevitably very limited political control over this multilateral force are rather in the position of people who

think they are doing something important in building a pleasure-steamer or a minesweeper and in planning its future use, while a magnificent fleet of cruisers, battleships and submarines is lying alongside which could go into action and pound away at full blast without the permission of the pleasure-steamer's owners!

I ask you to think about that. It is, in any case, much the same thing as Mr. Matteotti told you this morning. His remarks were the height of common sense and his speech much impressed me. He told you that if political control was not exercised over the whole nuclear potential, it would be sheer farce. That was his own word. I will not express myself in quite the same way, because in Belgium it would be considered unparliamentary. All the same, it does rather give the idea. What I am really leading up to is that I do not see any very great advantages — or definite advantages — in this multilateral force. On the contrary, I see a great many disadvantages. The Secretary-General of NATO pointed them out just now in all objectivity.

The first disadvantage is the vagueness of the formula. I will not use Mr. Ridley's rather vivid expression of playing at charades or performing a ballet. Parlour games or not, the fact remains that some absolutely vital problems have not yet been tackled. When he asked if there was a possibility that the forces assigned to this international nuclear force might be withdrawn at a crucial moment, as had already happened with French and British conventional forces, he was putting a question which has not been dealt with in the documents submitted to us.

Would it not be better, in these circumstances, to begin on a smaller, more practical scale by trying out a multilateral force as part, for instance, of conventional naval units? I was much struck by what the British speaker who preceded me had to say. The disadvantages would undoubtedly be reduced if, by lowering our aim and starting more modestly, we could conduct an experiment which would not have disastrous drawbacks.

The present formula lacks precision, and that is why, with apologies to Mr. Duynstee, I cannot, with the best will in the world, vote for his text, accepting as it does without reservation this mul-

M. Struye (suite)

L'orateur britannique qui m'a précédé l'a très justement démontré : on ne voit pas très bien, malgré les efforts de M. Duynstee pour arriver à dégager quelques éléments de solution possibles, comment on pourra arriver à réaliser ce contrôle au seul moment vraiment intéressant. Savoir si l'on enverra cent, mille matelots ou spécialistes n'a pas une importance capitale. Il s'agit de savoir si, au moment où la force devra être employée, les Etats auront le pouvoir de le décider ou d'y opposer leur veto ou de participer à la décision. C'est là qu'est la question capitale.

On parle de possibilités de majorité qualifiée. Je me permets, Mesdames, Messieurs, de vous demander de faire un effort d'imagination et de penser à ce qui se passerait au moment où, un danger existant, une possibilité de se servir de la force nucléaire serait ouverte. La décision cruciale dont parle M. Duynstee serait donc prise par une majorité qualifiée. Dès lors, que va-t-on faire ? On va se téléphoner de capitale à capitale ? L'une dira : j'apporte mes 16 %, tandis que l'autre déclarera : je retire mes 18 %. Ainsi, on fera laborieusement des calculs pour savoir si les 50 % ou les 60 % ou les 75 % sont obtenus ou non. Vous croyez vraiment que, dans les circonstances qui, par définition, seraient dramatiques et d'une urgence exceptionnelle, on pourrait se livrer à ces calculs de majorité ?

Vous êtes, sur ce point, plus optimistes que moi, mais cela me paraît résulter de l'irréel.

D'autre part, Mesdames, Messieurs, en ce qui concerne ce contrôle politique, je reviens à ce que je vous disais tout à l'heure à propos des avantages militaires. Je répète que cette force multilatérale ne comprendrait que 3 % ou 4 % de l'ensemble du potentiel atomique de l'Alliance atlantique qui donc, par définition, demeurerait étranger à ce contrôle politique. Dès lors, quel est l'intérêt pour l'Europe ou pour les pays qui feraient partie de cette force multilatérale de pouvoir exercer un certain rôle de frein sur l'utilisation de ces 3 % ou 4 % tandis qu'ils ne disposeraient d'aucune espèce de possibilité de freiner l'utilisation des 90 % ou 95 % restants ?

Je ne crois pas que ce soit de la littérature. Cela me paraît de la simple logique et j'ai l'impression qu'avec les meilleures intentions du monde, ceux qui attachent une importance capitale aux possibilités, notamment, d'un contrôle politique de cette force multilatérale, nécessairement

très limité, sont un peu dans la situation de ceux qui attacheraient une importance à la construction d'un bateau-mouche ou d'un dragueur de mines et de son emploi éventuel alors qu'à côté de lui, il y aurait une magnifique flotte de croiseurs, de cuirassés et de sous-marins qui pourrait se mettre en branle et tirer de tous ses feux sans l'autorisation des co-propriétaires du bateau-mouche !

Je vous demande d'y réfléchir. C'est d'ailleurs ce que vous disait ce matin, peut-être en d'autres termes, M. Matteotti. Il vous a dit — c'était le bon sens même et son intervention m'a frappé — que, si le contrôle politique ne s'attachait pas à l'ensemble du potentiel atomique, ce ne serait plus qu'une farce. C'est le mot qu'il a employé. Je ne le reprendrai pas parce que l'on estimerait en Belgique qu'il n'est pas parlementaire, mais c'est tout de même un peu l'idée. Tout ceci pour vous dire que je ne vois pas les très grands avantages — en tout cas les avantages certains — de cette force multilatérale. J'y vois, en revanche, beaucoup d'inconvénients. Ils ont été reconnus tout à l'heure, et très objectivement, par M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N.

Le premier inconvénient est tout d'abord l'imprécision de la formule. Je ne reprendrai pas à ce propos le mot pittoresque de M. Ridley qui parlait de « charade » ou de « ballet » ; charade ou pas, le fait est que des questions absolument vitales n'ont pas encore été abordées. Quand il vous disait : sera-t-il possible ou non que des forces mises à la disposition de cette force nucléaire internationale soient retirées dans des moments tragiques comme ce fut le cas déjà pour les forces conventionnelles de la France et de l'Angleterre ? Voilà une question qui est restée en dehors des textes qui nous sont présentés.

Ne serait-il pas plus utile dans ces conditions de commencer plus modestement, plus pratiquement, par un essai de force multilatérale qui ne s'appliquerait qu'à des unités navales conventionnelles par exemple ? J'ai été frappé par ce qu'a dit à cette tribune l'orateur britannique qui m'a précédé. Les inconvénients seraient certainement moindres car, partant de moins loin, visant moins haut, on pourrait tout au moins faire une expérience qui n'aurait pas de désavantages catastrophiques.

La formule actuelle est donc imprécise. C'est pourquoi, mon cher M. Duynstee, avec la meilleure volonté du monde, je ne pourrai pas voter ce texte qui se déclare partisan sans réserve de

Mr. Struye (continued)

tilateral force which still seems to be shrouded in the mists of imprecision.

The second disadvantage is the questionable usefulness of this force. It follows on what I was saying earlier when I questioned its advantages. In the first place, the cost is very high. I think Mr. Duynstee mentioned a sum of \$150,000 million, which he thought would be a drop in the ocean. I know, of course, that it is quite easy today to amass millions of dollars. I must say, all the same, that unless there is an obvious, absolute and overwhelming necessity for this force, I remain sceptical. For one thing, greater and more fruitful use could be made of these resources, particularly in the field of technical assistance.

Another disadvantage is the attitude of the Soviet Union and the eastern bloc. You all know that Russia considers the creation of this force as an act of provocation. I must say at once that there is no question of acknowledging the right of the leaders in Moscow or elsewhere to decide how we organise our own defence. That is obvious. Let me add that it takes a certain amount of courage for a Belgian to recall today the need for peaceful coexistence at a time when Belgian action, inspired solely by humanitarian motives, has been the subject of horribly unjust criticism in the Soviet world.

Incidentally, I would like to thank the members of WEU who supported Belgium, thus demonstrating that one of the main factors in the making of Europe — going beyond traditional or institutional legal formulae — is solidarity in the face of ordeals suffered by one member.

That said, there is no doubt — as was very fully and objectively stated in the report — that peaceful coexistence, to which President Kennedy, of imperishable memory, devoted so much effort, is still a constant preoccupation of the West.

I do ask myself, however, whether from the point of view of western defence it is absolutely necessary to set up this force to which the Soviet bloc is opposed. Is it really needed, is this addition to our difficulties sensible and worth-while?

Lastly, the final disadvantage to which I wish to draw your attention concerns the unity of Europe, which brings me to the very heart of the admirable work done by this Assembly in the last ten years.

Many people who are either unduly pessimistic or discouraged keep on saying that Europe is in a state of crisis, that it is on the brink of disaster, that anything can happen. I myself am much more optimistic because I believe that in spite of disagreements which are as unavoidable in European matters as on internal policy, there is every ground for hope. We must build bridges rather than walls. These are not my words, but they are truer than ever since the tragic Berlin wall was built.

In the very important speech he made in Strasbourg a week ago, General de Gaulle was, I believe, building a bridge. While no one is obliged to agree with everything he said then or previously, I fully believe that a European and Atlantic bridge was built by this speech, because it rested on at least three vital points: the need for the Atlantic Alliance, the need for an alliance with the United States — which General de Gaulle has consistently advocated — and the need to achieve a more autonomous, or, as he puts it, a more independent Europe.

People who consider him too optimistic or that he goes too far in his belief in the possibilities open to us, agree nevertheless — and have always agreed — on one point which is that American leadership should be replaced by an Atlantic partnership in which Europe's responsibilities would be more clearly defined.

My third and last point concerns this call to build Europe at political and defence level. The idea is obviously still vague and indefinite, and we cannot expect a detailed programme at present. But, in the three points mentioned, can you not discern the first arch of the bridge or the first beginnings of an arch which we could complete and which, in any case, presents us with a very wide basis for negotiation between those who talk respectively of an Atlantic Alliance or Atlantic integration, of the building of Europe or of the United States of Europe, of European autonomy with regard to America or of independence from America? I will not go so far as to say this is merely a matter of termin-

M. Struye (suite)

cette force multilatérale qui apparaît encore dans les limbes de l'imprécision.

Le second inconvénient est l'utilité discutable de cette force. Elle résulte de ce que j'ai dit tout à l'heure quand je contestais ses avantages. Il y a tout d'abord les frais élevés. Je crois que M. Duynstee a cité le chiffre de 150 milliards de dollars qui lui paraissait « une paille ». Je sais bien qu'actuellement on accumule les millions et les dollars avec une très grande facilité. Je ne puis tout de même m'empêcher de dire que s'il n'y a pas une nécessité absolue, évidente et primordiale plaidant en faveur de cette force, je reste sceptique, car il y aurait, notamment dans le domaine de l'assistance technique, d'autres emplois plus généreux et plus féconds.

L'attitude de l'Union Soviétique et du bloc de l'Est constitue également un inconvénient. Vous savez que l'U.R.S.S. considère la création de cette force comme une sorte de provocation. Je vous dis immédiatement qu'il n'est pas question de reconnaître aux dirigeants de Moscou et d'ailleurs le droit de décider comment nous organiserons notre défense entre adhérents. Cela va de soi. J'ajoute qu'il faut peut-être un certain courage à un Belge pour rappeler actuellement les nécessités de la coexistence pacifique au moment où, dans le monde soviétique, une initiative belge inspirée uniquement par des soucis humanitaires a fait l'objet de critiques aussi odieusement injustes.

J'ouvre ici une parenthèse pour remercier les pays membres de notre union qui ont affirmé leur solidarité avec la Belgique, montrant par là qu'au-delà des textes légaux conventionnels ou institutionnels, un des premiers éléments pour faire l'Europe c'est la solidarité agissante dans les épreuves qui s'abattent sur l'un de ses membres.

Cela dit, il n'en reste pas moins — le rapport le dit aussi très objectivement et très complètement — que la coexistence pacifique à laquelle l'inoubliable Président Kennedy a consacré tant de grands efforts reste une préoccupation essentielle pour l'Occident.

Je me pose tout de même la question de savoir s'il y a, du point de vue de la défense de l'Occident, une nécessité absolue de réaliser cette force à laquelle s'oppose le bloc soviétique. Est-il vraiment indiqué, est-il sage et raisonnable de créer cette difficulté supplémentaire ?

Enfin, le dernier inconvénient sur lequel je me permets d'attirer votre attention — ici, je suis vraiment au cœur même de l'activité si méritoire de votre assemblée depuis dix ans — c'est l'unité de l'Europe.

Pas mal d'esprits exagérément pessimistes et découragés répètent que l'Europe est en état de crise, à deux doigts de la catastrophe, que tout pourrait éclater. Je suis, quant à moi, beaucoup plus optimiste et je crois qu'à travers ces conflits, inévitables en matière européenne comme ils le sont en matière de politique intérieure, de très larges espoirs subsistent. Il faut s'attacher à construire des ponts plutôt que des murs. Ce n'est pas moi qui ai trouvé la formule. Elle reste plus vraie que jamais depuis l'érection du triste mur de Berlin.

Mesdames, Messieurs, j'ai l'impression qu'il y a huit jours, à Strasbourg, le Général de Gaulle, dans un grand discours, a jeté un pont ; bien que personne ne soit obligé d'approuver d'alpha à oméga tout ce qu'il a dit à ce moment ou antérieurement, je crois profondément qu'un pont est lancé sur le plan européen et atlantique, car ce discours contient au moins trois éléments capitaux : la nécessité de l'Alliance atlantique, la nécessité de l'alliance avec les Etats-Unis d'Amérique — il l'a dit et répété et n'a jamais changé d'avis sur ce point — et la nécessité d'arriver à une plus grande autonomie, à une plus grande indépendance, disait-il, de l'Europe.

Ceux-là même qui estiment qu'il va trop loin dans cette aspiration ou dans les possibilités qu'il croit ouvertes sont cependant d'accord — nous l'avons d'ailleurs toujours été — pour dire qu'au *leadership* américain devrait se substituer un *partnership* atlantique plus équilibré où l'Europe assumerait des responsabilités plus nettement établies.

Enfin, le troisième élément, c'était cet appel à la construction de l'Europe sur le plan politique et sur le plan de la défense. L'allusion est évidemment encore vague et imprécise, mais il ne faut pas demander en ce moment un programme détaillé. Dans ces trois éléments, cependant, ne trouvez-vous pas la première arche ou les premiers éléments d'une arche qui pourrait être complétée et qui, en tout cas, offre de très larges bases de négociations entre ceux qui parlent d'Alliance atlantique ou d'intégration, ceux qui parlent de construction européenne ou des Etats-Unis d'Europe, qui parlent d'autonomie de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique ou d'indépendance ? Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il n'y a là qu'une

Mr. Struye (continued)

ology or shade of meaning. But I believe, nevertheless, that, unlike those who always look on the black side, I can say that the differences are not so completely insuperable as might appear at first glance.

My conclusion, therefore, is that if the way has been cleared, if the first foundations have been laid, our duty is to help in building the bridge. But would you not agree that adding to the problem by hasty decisions about the multilateral nuclear force is likely to disrupt European unity or make its early development more difficult? Would you not agree that our first duty today is to support anything that can hasten that development and to avoid anything that might jeopardise it or place obstacles in its way?

That is why I believe we should not now declare war on the multilateral force, because we cannot predict the future. Some solution may some day be found with which everyone will agree. In international, as in national politics — the humourists would add, and in love — the words “always” and “never” should never be used. So, though we should not declare war on the multilateral force, neither should we at the moment give it our unqualified blessing.

That seems to be premature.

I think previous speakers have already made this clear by using the same arguments as I have used myself and by some which I have not. The Secretary-General of NATO gave us the same advice in a careful, methodical, sincere, and wisely moderate speech. That is the conclusion to which this debate must lead. In today's scale of values, urgent priority must be given to uniting Europe progressively by the most suitable means and using all the openings at our disposal. We must avoid most carefully anything which could, even with the best of intentions, endanger or delay it.

I therefore beg you, Ladies and Gentlemen, to be prompted in your discussions rather by what unites us than by what could divide us, because I

believe we shall thus better serve the cause of Europe and of peace. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, just as it was ten years ago, defence is one of the dominant problems of Europe today. Therefore, a debate on the problems of security and strategy is very welcome during the present session.

I have read with close attention the report submitted by Mr. Duynstee which is an enormous catalogue listing a number of European defence problems. Following on the excellent speech delivered by our eminent colleague, Mr. Struye, I would like to make a few remarks on the report in general and on the draft Recommendation it includes in particular.

I will not go into details, however, as that would take me well beyond my allotted time. I merely wish to say that this imposing report appears to be based on the concept that the nations of Europe have now become too small, too weak and too poor to guarantee their own security and that they must rely on the most powerful member of our free world to carry out a large number, if not all, of their responsibilities.

This report is based on a number of points that are considered by experts to be of very questionable validity and to which I want to refer briefly.

In the first place, the report quotes that part of Professor Rostow's speech which asserts that a State with a population of 60 million cannot be an effective unit. It is true that, at a time when massive armies were thrown into battle against one another, States with a population of between 30 and 60 million could have neither the big battalions nor the heavy industry to enable them to play a vital military part either in Europe or in the world. However — and this is the significance of the atomic revolution — the contrary is now the case, precisely because of the power of the atom. Heavy industry and large populations are no longer relevant.

Any attempt to base a specific strategic concept on such out-of-date ideas as large populations or extensive military potential belongs to

M. Struye (suite)

question de terminologie ou de nuance. Je crois pouvoir affirmer, contrairement à ce que disent trop de broyeurs de noir, que les oppositions ne sont pas aussi fondamentalement irréductibles qu'on pourrait le croire à une première audition.

Je conclus donc que, si ce pont est ouvert, si les premiers éléments en ont été jetés, notre devoir est de contribuer à sa construction. Or, jeter dans le débat des décisions précipitées en matière de force multilatérale atomique est de nature, ne le croyez-vous pas, à rompre l'union européenne ou à rendre ses progrès plus difficiles dans un avenir prochain. Ne croyez-vous pas que le premier devoir aujourd'hui soit de favoriser tout ce qui peut les améliorer et d'éviter tout ce qui peut les compromettre ou les rendre plus difficiles ?

C'est pourquoi ma conclusion est qu'il ne faut pas faire aujourd'hui une déclaration de guerre à la force multilatérale car nous ne pouvons pas prédire l'avenir. Il est possible qu'un jour vienne où ces choses pourront trouver des réalisations auxquelles chacun souscrira. En politique internationale comme en politique intérieure — les humoristes ajoutent même comme en amour — il ne faut jamais prononcer les mots « toujours » ou « jamais ». Il ne faut donc pas déclarer la guerre à la force multilatérale, mais il ne faut pas non plus, au moment présent, prendre une position fondamentale en sa faveur.

Pareille attitude me paraît prématurée.

Les orateurs qui m'ont précédé, par les arguments que je viens de répéter et par d'autres que je n'ai pas repris, l'ont, je crois, déjà démontré. M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N., dans un langage si ordonné, si méthodique et si sincère, inspiré d'une sage modération, nous a donné lui aussi ce conseil. C'est la conclusion qu'il faudrait donner à ce débat : il y a un ordre d'urgence et une hiérarchie des valeurs. Aujourd'hui, l'ordre d'urgence et la hiérarchie des valeurs situent, au tout premier plan, l'unité de l'Europe par les moyens les plus appropriés, d'une manière progressive, en tenant compte de toutes les possibilités. Il faut se garder soigneusement de ce qui, avec les meilleures intentions du monde, pourrait la compromettre ou la retarder.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, dans vos délibérations, et je pense que c'est là servir la cause de l'Europe et de la paix, de vous

inspirer davantage de ce qui nous unit que de ce qui pourrait nous diviser. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Jacques Baumel.

M. **BAUMEL** (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, aujourd'hui, comme il y a dix ans, l'un des problèmes qui dominent notre continent européen est celui de sa défense. Il est donc bienvenu qu'un débat se soit instauré à l'occasion de la présente session sur les problèmes de la sécurité et de la stratégie.

J'ai lu très attentivement le rapport qui nous est présenté par M. Duynstee, rapport qui est un vaste catalogue et un annuaire d'un certain nombre de questions relatives à la défense européenne. Et je voudrais à la tribune, en quelques mots, après l'excellent discours de notre éminent collègue M. Struye, vous faire part de quelques observations sur ce rapport et surtout sur la recommandation qui nous est présentée.

Je n'interviendrai cependant pas dans le détail, car nous irions bien au-delà de l'heure qui m'est impartie. Je voudrais simplement préciser qu'à la lecture de cet imposant rapport, il semble se dégager une philosophie, celle que les peuples d'Europe sont désormais trop petits, trop faibles, trop pauvres, pour assurer leur sécurité et qu'ils doivent s'en remettre, pour une large part de leurs responsabilités, sinon pour toutes leurs responsabilités, à l'allié essentiel de notre monde libre.

Ce rapport s'appuie sur un certain nombre d'éléments, fort contestables aux yeux des techniciens d'ailleurs, et dont je vais me permettre de rappeler quelques rapides citations.

Tout d'abord, on cite la partie du discours de M. Rostow d'après laquelle un Etat de 60 millions d'habitants ne peut constituer une entité efficace. Hier, un Etat de 30 à 60 millions d'habitants ne pouvait certes pas, à l'époque des grandes masses humaines lancées les unes contre les autres, avoir ni les gros bataillons, ni l'industrie lourde lui permettant de jouer un rôle militaire essentiel en Europe ou dans le monde. Mais justement — et c'est là la révolution technologique de l'atome — grâce à la puissance de l'atome, c'est l'inverse qui se produit. L'industrie lourde et la puissance démographique ne sont plus de mise.

Fonder une certaine conception stratégique sur ces notions dépassées de grandes masses humaines ou de grandes possibilités militaires consiste à

Mr. Baumel (continued)

the pre-atomic era. Indeed, while I do not want to stress the paradoxical fact that the atom is the poor man's weapon, as a number of brilliant experts have pointed out, the last few years have shown the undeniable truth of the statement that the atom has made it possible for small powers such as Sweden and Switzerland, with only limited military atomic facilities, to be strong enough to deter any distant neighbour from attempting aggression.

Furthermore, those who argue that Western Europe today is threatened because it is pathetically small and that, for strategic reasons, it must rely on or become more or less merged with America, are basing themselves on a concept that belongs to the time of Napoleon or Clausewitz.

In this period of atoms and ballistic missiles, the strategic situation of Western Europe is neither good nor bad. Indeed, I believe that it is to some extent even better than that of our American partners, since the deterrents it requires can be far less powerful and therefore much cheaper than those needed for the defence of the American air space in the New World.

For example, in the nuclear age, there is a gain of half-an-hour for an atomic missile leaving any point in Europe for Moscow, the Urals, or Siberia. The old idea of large armies and of strategy based on the crossing of rivers, vast plains and mountain passes, is completely out of date. Nowadays, strategy is based on altogether different requirements.

Furthermore, there is no need to rely on an ally possessing several thousand atomic bombs. The vital point is not the possession of 20,000 atomic bombs stored in underground arsenals, but the possibility of having a few bombs available for use at the right moment, and without having to wait for any external decision. I personally prefer a revolver on my bedside table to knowing that I can count on a whole battalion armed with cannons or machine-guns.

A great many of the arguments contained in this report are not in line objectively with modern strategic realities, especially as the concept of European air space on which the Rapporteur bases his arguments is out of date as compared with the new concept of nuclear submarines. As soon as Britain and France have at their disposal one or more nuclear submarines equipped with Polaris missiles, they will be covering the same strategic space as the USSR or the United States and, through this fact, the vast area covered by the world's oceans and seas, in other words, four-fifths of the earth's surface will be within easy reach of Britain and France. When that happens, French or British defence units will be able to intervene from any point of the globe just as easily as American or Soviet units.

The report also refers to the idea of graduated retaliation which was and still is the official American argument. In practice, this concept to some extent undermines the effect of the deterrent by making it possible for any likely aggressor to retain certain illusions. Furthermore, it applies more particularly to the European allies, as it is not considered as one of the series of possible solutions for the defence of the American Continent.

Still in connection with the report, I cannot accept the assertion that there is hardly any justification for national strike forces, as President Kennedy's special adviser claimed in Copenhagen on 28th September 1962, and I would like to ask the Rapporteur whether he can mention a single existing nuclear force which is not national.

What is the American nuclear force if not the most powerful of national forces? And the Soviet or British, or French, or the embryonic Chinese force? At this moment the only nuclear forces are national ones, and so far as the apparent Atlantic nuclear force is concerned, we have to realise that the vital part of the American strategic force still remains under national command. As for the three famous submarines assigned to missions to which the Rapporteur refers — and I would like to draw his attention to the opinion of the experts — they remain under the strict control of the American navy and are not therefore at the disposal of any authority other than the national authority of the United States.

M. Baumel (suite)

rester à l'ère préatomique. En fait — et c'est là la révélation de ces dernières années — sans essayer d'adopter le paradoxe mis en avant par certains techniciens brillants, à savoir que l'atome est l'arme du pauvre, il est indiscutable que, grâce à l'atome, certaines petites puissances, comme la Suède et la Suisse, avec quelques éléments atomiques restreints, auraient suffisamment de pouvoir de dissuasion pour retenir de quelque tentative d'agression tel ou tel de leurs lointains voisins.

D'autre part, quand on évoque le problème de la situation stratégique de l'Europe et qu'on signale qu'aujourd'hui, l'Europe occidentale est, dans sa tragique petitesse, menacée et qu'elle doit s'appuyer, se confondre et même se diluer plus ou moins dans un ensemble américain, on en reste à une conception purement napoléonienne ou clausewitzienne.

La situation stratégique de l'Europe occidentale n'est ni bonne, ni mauvaise à l'âge de l'atome et des fusées balistiques. Je crois même que dans une certaine mesure, elle est meilleure que celle de nos partenaires américains, car les instruments dissuasifs peuvent avoir des performances très inférieures et donc être très peu coûteux par rapport à ce qu'exige l'espace américain du nouveau monde.

Par exemple, à l'ère atomique, une fusée qui part d'un point quelconque de l'Europe pour atteindre Moscou, l'Oural ou la Sibérie, permet de réaliser un gain de temps d'une demi-heure. La vieille notion des masses militaires, de la stratégie fondée sur la traversée des fleuves, des grandes plaines et le passage des cols, tout cela est complètement démodé. Aujourd'hui, nous nous trouvons à une époque où les considérations stratégiques s'appuient sur de tout autres impératifs.

D'ailleurs, je dirai qu'il n'est nul besoin de s'appuyer sur un allié qui dispose de plusieurs milliers de bombes atomiques, car l'essentiel n'est pas d'avoir 20.000 charges atomiques dans ses silos souterrains ou ses arsenaux, mais bien de pouvoir compter sur ses quelques bombes quand on peut les utiliser au moment opportun, sans attendre la décision d'un élément extérieur. Je préfère, quant à moi, avoir dans ma table de nuit un simple pistolet que de savoir que je puis compter sur un bataillon entier disposant de mitrailleuses et de canons.

Une grande partie de l'argumentation contenue dans ce rapport ne correspond pas objectivement à la réalité stratégique d'aujourd'hui, d'autant plus que la notion de l'espace européen sur laquelle s'appuie le rapporteur se trouve dépassée par rapport à la notion nouvelle du sous-marin atomique. A partir du moment où la Grande-Bretagne, et demain la France, disposeront d'un ou de plusieurs sous-marins atomiques armés de fusées Polaris, la Grande-Bretagne et la France récupéreront immédiatement le même espace stratégique que l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis d'Amérique car, de ce fait, s'ouvrira devant la Grande-Bretagne et la France l'immense superficie des océans et des mers du monde, c'est-à-dire quatre cinquièmes de la surface de notre planète. Dans ce cas, d'un point quelconque du globe, des unités de défense françaises ou anglaises peuvent intervenir au même titre que les unités américaines ou soviétiques.

J'ajoute enfin que, dans ce rapport, il y a une présentation de la riposte graduée qui a été et est encore la thèse officielle américaine. D'une part elle aboutit pratiquement, dans une certaine mesure, à affaiblir la dissuasion en laissant certaines illusions éventuelles dans l'esprit de l'agresseur possible et, d'autre part, on l'applique essentiellement aux alliés européens, car elle n'est pas envisagée pour la défense du sanctuaire américain comme une gamme de solutions possibles.

Enfin, toujours en parlant de ce rapport, je ne saurais accepter l'affirmation selon laquelle toute force de frappe à l'échelon national ne peut guère se justifier, comme l'a déclaré M. le Conseiller spécial du Président Kennedy à Copenhague, le 28 septembre 1962. A ce sujet, j'aimerais poser ici une question au rapporteur. Peut-il m'indiquer aujourd'hui une force nucléaire existante qui ne serait pas nationale ?

Qu'est la force nucléaire américaine si ce n'est la plus puissante des forces nationales ? Et la force soviétique ? Et la force anglaise ? Et la force chinoise naissante ? Et la force française ? Il n'y a, pour l'instant, que des forces nucléaires nationales et, quant à l'apparence d'une force nucléaire atlantique, sachons que, pour aujourd'hui, l'essentiel de la force stratégique américaine demeure sous commandement national. Et les trois fameux sous-marins affectés aux missions dont parle le rapporteur — que je prie de se référer à des techniciens — demeurent sous le strict contrôle de la marine américaine et ne sont pas de ce fait à la disposition d'une autre autorité que l'autorité nationale américaine.

Mr. Baumel (continued)

This report does not take sufficient account, either, of the fact that the European States have identical problems affecting their common defence which may in certain respects differ from those facing the United States.

Consequently, I am compelled to make a number of reservations on the report, especially in the light of Mr. Duynstee's statement this morning, when he said that a multilateral or Atlantic force would set up a system of collective defence security in NATO, increase the credibility of the western deterrent, strengthen Atlantic solidarity and represent the first practical step towards the control of armaments, and that strategy would become multilateral and Europe would be associated with it.

So many assertions, so many obvious falsehoods.

"The MLF would set up a system of collective defence security in NATO." Everyone knows perfectly well that the adoption of a system of this kind would certainly upset the prevailing détente and might endanger the effects of collective security.

"The establishment of an MLF would increase the credibility of the western deterrent." That is certainly not the view even of the military experts principally concerned.

"The MLF would strengthen Atlantic solidarity." I only have to remind you of what Mr. Struye has just said to point out in all sincerity that this vital project in no way contributes towards soothing the uneasiness now existing in the Atlantic Alliance. It is an additional apple of discord that we can very well do without.

With regard to his assertion that strategic planning would become multilateral and Europe would be associated with it, I think the Rapporteur, with that sense of anticipation which is characteristic of him, is thinking of quite a different project from the one submitted to us.

It is for this reason that the draft Recommendation to be discussed tomorrow morning

contains a number of points that will prevent us — in any event, some of my friends and myself — from voting in its favour. It includes a number of points on various aspects which are contradictory. For example, there are contradictions between certain references to the priority use of conventional weapons in case of armed conflict in Europe and the statement that not an inch of the territory of the fifteen member States of the Alliance shall fall into Communist hands. I would like to know how this assertion can be reconciled with the American concept of graduated retaliation and conventional retaliation to a conventional attack.

In addition, paragraph 1, which recommends member governments of WEU to take the initiative in drawing up a common defence policy with the other members of NATO, is not easy to reconcile with the need for the seven members of WEU to be able to intervene in a matter coming within the sphere of the Atlantic Council. WEU has its own sphere of competence, and the Atlantic Council and NATO have a different one. In these circumstances, I find it difficult to see how one of these bodies can intervene or try to intervene in the work of the others. In any event, the preparation of such a common defence policy has been going on since the meeting of Ministers at Ottawa, after the "training exercise" had been dropped.

But obviously our rather hesitant attitude to this Recommendation is due mainly to its formal and precise call for the establishment of a multilateral force.

Because of the time, I do not want to say a great deal about the well-known problem of this multilateral force. Everyone is well aware of the conditions in which this project was formulated at Nassau, originally in the form of a multinational force in which the partners could, in case of emergency — in cases where supreme national interests might be involved — withdraw their participation in a multinational force built around nuclear submarines. We also know that afterwards, mainly as a result of the reaction of some American military circles, this multinational force was changed into a multilateral force of 25 surface vessels each equipped with eight Polaris missiles, manned by mixed crews and financed by very large contributions on the part of the European members.

M. Baumel (suite)

Enfin, ce que ne met pas suffisamment en valeur ce rapport, c'est que les États européens ont certes entre eux des problèmes identiques de défense commune, mais que ces problèmes peuvent différer à certains égards de ceux des États-Unis.

C'est pourquoi nous sommes amenés à présenter sur ce rapport un certain nombre de réserves que la déclaration de M. Duynstee, ce matin, accentue encore. Je vous la cite : « La création d'une force multilatérale ou atlantique asseoirait l'O.T.A.N. sur un principe de sécurité collective, accroîtrait le pouvoir de dissuasion des forces nucléaires occidentales, renforcerait la solidarité atlantique et constituerait la première mesure pratique pour le contrôle des armements. La stratégie deviendrait multilatérale et l'Europe y serait associée ».¹

Autant de déclarations, autant de contre-vérités évidentes.

« La création d'une force multilatérale asseoirait l'O.T.A.N. sur un principe de sécurité collective. » Tout le monde se rend bien compte que l'adoption d'un système de force multilatérale serait certainement une atteinte à la détente actuelle et risquerait de compromettre les effets de la sécurité collective.

« La force multilatérale accroîtrait le pouvoir de dissuasion des forces nucléaires occidentales. » Ce n'est certainement pas l'avis même des principaux intéressés militaires.

« Elle renforcerait la solidarité atlantique ». Je ne veux m'en tenir qu'à ce que vient de dire à la tribune notre respecté président M. Struye, pour indiquer — sans vouloir y mettre la moindre ironie — que l'élément essentiel de ce projet est, pour l'instant, bien loin d'apaiser les problèmes du malaise atlantique. Il est une pomme de discorde supplémentaire dont on peut très facilement se dispenser.

Quand, enfin, il dit que la stratégie deviendrait multilatérale et que l'Europe y serait associée, je pense que M. le rapporteur, avec un sens de la prospective qui le caractérise, pense à un tout autre projet que celui qui nous est présenté.

C'est la raison pour laquelle le projet de recommandation qui va être finalement soumis à

1. Citation tirée du compte rendu analytique français (A/JUEO (10) CR 7).

notre débat demain matin comporte certains éléments qui ne nous permettront pas — en tout cas, à un certain nombre de mes amis et à moi-même — de nous associer à ce vote. Il comporte un certain nombre d'éléments, sur différents points notamment, qui présentent des contradictions, par exemple, entre tel ou tel passage sur l'utilisation par priorité de moyens conventionnels en cas de conflits en Europe et l'affirmation que pas un pouce du territoire des quinze États membres de l'Alliance ne tombera aux mains des communistes. Je me demande comment il est possible de concilier cette affirmation avec la notion d'origine américaine de la riposte graduée et la réponse conventionnelle à une attaque conventionnelle.

Enfin, le paragraphe 1, qui invite les gouvernements de l'U.E.O. à prendre l'initiative d'élaborer avec les autres membres de l'O.T.A.N. une politique de défense commune, s'accorde mal avec la possibilité, pour les sept membres de l'U.E.O., d'intervenir dans un domaine qui est avant tout celui du Conseil atlantique. L'U.E.O. a son domaine, le Conseil atlantique et l'O.T.A.N. en ont un autre. Je vois mal, dans ces conditions, comment on pourrait essayer d'intervenir de l'un sur l'autre. De toute façon, cette élaboration est en cours depuis la session ministérielle d'Ottawa, avec le défunt *training exercise*.

Mais, évidemment, la position très réticente que nous avons vis-à-vis de cette recommandation tient essentiellement à la demande précise et formelle d'engagement en faveur de la force multilatérale.

Sur ce problème aujourd'hui très connu de la force multilatérale, je ne voudrais pas insister abondamment en raison de l'heure. D'ailleurs, tout le monde sait très bien dans quelles conditions ce projet a vu le jour à Nassau, sous la forme primitive d'une force multinationale dans laquelle les partenaires pouvaient, en cas d'urgence — dans le cas où des intérêts nationaux suprêmes seraient en cause — retirer leur participation à une force multinationale fondée sur des sous-marins atomiques ; nous savons comment, par la suite, en raison particulièrement de la réaction de certains milieux militaires américains, cette force multinationale s'est transformée en une force multilatérale de vingt-cinq cargos chargés chacun de huit fusées Polaris, montés par des équipages mixtes cosmopolites et payés par une contribution financière fort importante demandée aux partenaires européens.

Mr. Baumel (continued)

In this way, the project has evolved considerably already and I have the impression that a number of changes will still be made to it as it now stands, if I am to believe certain information coming mainly from our British neighbours.

I do not want to over-emphasise the fact that the project seems to be totally ineffective in the military sense, that it contributes nothing of importance towards reinforcing the military equipment of the Alliance and that it is far more a political factor intended to prolong a system of American monopoly while apparently granting concessions to the European allies who, quite naturally, have for some years been trying to extend their own areas of responsibility in the Atlantic organisation.

All in all, we may well ask why so much importance is being attributed to the rapid establishment of a multilateral nuclear force in such conditions. Is there a real need to do so as part of the European share of responsibility in the Atlantic Alliance, a need related to the German problem? Is the aim to prevent the excessive proliferation of nuclear weapons throughout the world? These are questions that may very well be asked and to which an attempt might be made to find answers.

If the idea is to try to plan a system that will enable European governments to take a greater share both in drawing up plans and in the top-level decisions of the Alliance, it must be acknowledged that this desire is not ideally reflected in the present system.

Indeed, why does the present system make no positive provision for the participation of the members of the multilateral force in its command and power of decision? In actual fact, it will remain under the majority command of the largest country, namely the United States, and the participation of the European allies is not really guaranteed. I am well aware that, with regard to this problem, which is certainly most difficult to solve, the system of a double European veto is being considered. I think this is a most praiseworthy proposal although it cannot come to anything, because such a European veto, as Mr. Struye said a short while ago much better than I can, would seem to be impossible to apply in the conditions and within the limited time required for such decisions. I do not see how the agreement of a number of European allies could be obtained within the space of the few

minutes available. As to the European veto, it would be counterbalanced — which is quite normal from one point of view, although we do not share it — by an American veto, which would involve the risk of halting or putting a brake on any decision to use the multilateral force. Consequently, the problem of “whose finger on the trigger” remains insoluble for the moment.

If the purpose is to prevent the wider proliferation of nuclear weapons, I find it rather strange that it should be applied basically among allies, for it cannot be applied to any other country. The fact that even China now has the atomic bomb provides more than ample proof of the fact that no country in the world can prevent any of its neighbours, satellites or enemies from making their own decision to manufacture their own atomic weapons whenever they can. There is nothing to prevent any country in the East or any of the developing countries from obtaining atomic weapons whenever their governments want them and are able to get them.

Consequently, the effort to prevent the proliferation of nuclear weapons is being made only within a small circle, namely among the European allies.

But the question of how to settle the German problem still remains. This, in my opinion, is the most serious and perhaps the most dangerous for the future of the Alliance and for the collective security of the world. Indeed, some of the reasons which, in the opinion of certain people, justify the establishment of this multilateral force are designed to combat the permanent obsession of the German nation with regard to the Russians, the German fear of isolation, and the desire to give additional guarantees to the Bonn Government.

In this matter, I am afraid there is still some misunderstanding among the principal allies, the Americans, the Germans, the British, and others. Moreover, I wonder, when all is said and done, whether our German and American friends are not going to create a situation which will in practice be very difficult to unravel after a certain time, because we want to enable the Germans to participate in an improved and fundamentally nuclear system of defence, first because we wish to give them additional guarantees, and then because we do not want them to possess their own weapons — as is, in fact, laid down in the treaty — and at the same time we

M. Baumel (suite)

Ainsi, ce projet a déjà beaucoup évolué, et j'ai l'impression que, dans sa forme actuelle, il va encore connaître un certain nombre de transformations, si l'on en croit certaines informations venant en particulier de nos voisins britanniques.

Je ne veux pas insister lourdement sur le fait que ce projet paraît d'une inefficacité militaire indiscutable, qu'il n'apporte rien d'important au renforcement de l'armement de l'Alliance et qu'il représente beaucoup plus un élément politique chargé de prolonger un certain système de monopole américain, tout en donnant en apparence certaines concessions aux alliés de l'Europe, qui, bien naturellement, cherchent depuis quelques années à augmenter leurs responsabilités dans le problème de l'organisation atlantique.

On peut se demander, en fin de compte, pourquoi on attache un tel prix à la mise sur pied, aussi rapide que possible, d'une force nucléaire multilatérale dans ces conditions. Y a-t-il une nécessité sur le plan de la participation européenne aux responsabilités de l'Alliance atlantique, une nécessité concernant le problème allemand ? Veut-on éviter une dissémination excessive des armes nucléaires à travers le monde ? Ce sont des questions que l'on peut se poser et auxquelles on peut essayer d'apporter des réponses.

S'il s'agit d'essayer d'envisager un système permettant aux gouvernements européens de mieux participer, non seulement à l'élaboration des plans, mais aux décisions suprêmes de l'Alliance, il faut reconnaître que cette volonté ne se manifeste pas de façon parfaite dans le système actuel.

En effet, comment et pourquoi dans le système actuel ne prévoit-on pas une participation réelle des membres de la force multilatérale au commandement et à la décision ? En fait, cette force multilatérale reste essentiellement sous commandement majoritaire du pays le plus important, c'est-à-dire l'Amérique, et la participation des Européens n'est pas réellement assurée. Je sais bien qu'on envisage actuellement, devant le problème qui est certainement très difficile à régler, un système de double veto européen. Je crois qu'il y a là une volonté à laquelle il faut certes rendre hommage, mais qui ne peut se traduire par des résultats concrets, car ce veto européen, comme l'a dit beaucoup mieux que moi tout à l'heure M. Struye, me paraît impossible à réaliser dans les conditions et avec le temps limité qu'imposent de pareilles décisions. Je ne vois pas comment, puisqu'il s'agira de se concerter entre un certain nombre

d'alliés européens dans les quelques minutes qui s'imposent, nous pourrions obtenir finalement un accord. Quant au veto européen, il sera contrebalancé — ce qui est d'ailleurs normal d'un point de vue qui n'est pas le nôtre — par un veto américain qui risque de stopper ou de freiner toute décision d'emploi de cette force multilatérale. Ainsi reste entier, et pour l'instant insoluble, le problème du doigt sur la détente.

S'il s'agit de lutter contre la dissémination des armes nucléaires, on peut faire remarquer qu'il paraît assez curieux que ce souci s'exerce essentiellement à l'égard de ses alliés, car il ne peut s'exercer à l'égard de tout autre pays. Le fait que la Chine elle-même se soit dotée d'une bombe atomique démontre surabondamment qu'aucun pays au monde ne peut empêcher tel ou tel de ses voisins, de ses satellites ou de ses adversaires, de disposer, quand il le peut, d'un moyen atomique décidé par lui-même et forgé par lui-même. Rien ne s'opposera demain à ce que tel ou tel pays de l'Est ou du tiers-monde, quand un gouvernement le voudra et quand il le pourra, se donne des armes atomiques.

Finalement, la lutte contre la dissémination des engins atomiques ne s'exerce qu'à l'intérieur d'un cercle étroit qui est justement celui des alliés européens.

D'autre part, il reste le problème d'une tentative de règlement de l'affaire allemande. C'est là, je crois, le problème le plus grave et peut-être le plus dangereux pour l'avenir de l'Alliance et pour la sécurité collective du monde. En effet, une partie des raisons qui justifient aux yeux de certains la mise sur pied de cette force multilatérale, c'est le souci de lutter contre cette obsession permanente de la nation allemande face aux Russes, contre cette peur allemande de l'isolement, afin de donner des garanties supplémentaires au gouvernement de Bonn.

Je crains que, dans cette affaire, quelque malentendu ne subsiste entre les principaux partenaires : je veux dire entre les Américains, les Allemands, les Britanniques et tel ou tel autre peuple. Je me demande d'ailleurs si, en fin de compte, nos amis allemands et nos amis américains ne vont pas se plonger dans une situation qui sera pratiquement très difficile à dénouer au bout d'un certain temps, car, d'une part, on souhaite faire participer les Allemands à un système de défense plus perfectionné, essentiellement atomique, d'abord parce qu'on veut leur donner des garanties supplémentaires, ensuite parce qu'on ne veut pas, ou qu'on ne souhaite pas, conformément d'ailleurs à

Mr. Baumel (continued)

are trying to prove that this multilateral force, by preventing any risk of European rearmament, does not endanger peaceful coexistence and that it is better to accept this system than to look for another.

There is a double meaning in this which changes according to the person to whom it is addressed, and it may very well lead to a policy diametrically opposed to what was hoped for at the outset.

I naturally appreciate the defence problems with which the Federal German Government is faced, its need for guarantees and its duty to ensure that it is genuinely protected by an alliance. We in France entirely agree that Germany should be able to share as fully as possible in the security of Europe and the Atlantic Community. But we are wondering whether the system decided on is really the right one for Germany, for the United States and, in the end, for the Atlantic Alliance.

We may perhaps have some doubts about this, more especially because there is a possibility that it may result in halting or slowing down the movement which exists in a number of eastern European countries towards freeing themselves from a certain yoke and turning increasingly towards the West, for this policy might force them back into satellite status, which would obviously be regrettable. Why must we have a policy designed to intensify the satellite status of Germany within a German-American system, parallel with a policy of reinforcing the satellite status of the countries of Eastern Europe just when there have been signs entitling us to hope that a European defence system might engender a greater degree of independence in Eastern Europe? After all, since everyone must shoulder his own responsibilities, we leave it to our friends, our partners and our allies to shoulder theirs while we look after our own.

I want to conclude — and I apologise for making such a long speech — by considering a working hypothesis. If, by chance and as a result of amending the existing text — for in my view there is little chance of its being accepted in its present form — a plan for a multilateral nuclear

force is adopted, I shall ask myself frankly what its place is to be in the Atlantic organisation. I say deliberately in the Atlantic military organisation and not in the Alliance, which is a totally different concept.

One of two things must, in fact, happen. The multilateral force might take its place within the present military structure of the Alliance but, as Mr. Brosio, Secretary-General of NATO, has so rightly observed, this would require the unanimous consent of the members of the Alliance. I would like just to tell you what he said :

“We have no power to extend the structure of NATO or to change its character in any fundamental way, which would make it more closely or completely integrated, without the unanimous consent of all its members. Such changes could take place only after free discussion and agreement freely reached.”

Mr. Brosio is quite right. As matters now stand, I do not think anyone either here or elsewhere will be surprised if I say that the achievement of such unanimity is still a long way off. I may even say, with some degree of certainty, in the case of any question put to the Council, that such unanimity on the present or any future plan for a multilateral force will never be achieved.

If, in these circumstances, the multilateral nuclear force occupied a place outside the normal structure of the Alliance, what would its position be? If this nuclear force, which would consist of the only multilateral nuclear units, were outside the NATO military structure, that would mean that the vital element in European defence, which is obviously the nuclear one, would have been withdrawn from the control of the Atlantic organisation. In other words, the latter would continue to exist for the purpose of controlling a number of conventional weapons, but the vital spearhead of our defence would be outside its competence.

This is a mere observation and I draw no conclusion from it, nor will I suggest what the consequences might be for any of its members. However, we must bear it in mind at this moment before taking any crucial decision.

I must add that, in addition to the numerous disadvantages of which we hear so much, one point may possibly have escaped those who have

M. Baumel (suite)

la déclaration, qu'ils puissent disposer eux-mêmes de ces mêmes armes atomiques, auprès desquelles on souhaite les faire asseoir. En même temps, on essaie de démontrer, par ailleurs, que cette force multilatérale, empêchant tout risque de réarmement en Europe, n'est pas un élément dangereux pour la coexistence et qu'il vaut mieux accepter ce système que d'envisager une autre formule.

Il y a là un double langage qui est tenu selon le partenaire et qui risque finalement d'arriver à une politique de « gribouille », comme on dit en France, c'est-à-dire d'arriver exactement au contraire de ce que l'on souhaitait au départ.

Je comprends, certes, les problèmes que soulèvent pour le gouvernement allemand l'affaire de sa défense, la nécessité de ses garanties, l'obligation d'être véritablement couvert par une alliance. Nous, Français, nous sommes tout à fait d'accord pour que l'Allemagne puisse participer d'une façon aussi étroite que possible au problème de la sécurité en Europe et dans le monde atlantique. Nous nous demandons seulement si, finalement, la formule qui a été retenue est bonne pour l'Allemagne, pour les États-Unis et, en fin de compte, pour l'Alliance atlantique.

Nous avons peut-être quelque doute à ce sujet, d'autant plus qu'il est possible que ceci ait comme conséquence de freiner ou d'arrêter ce mouvement d'un certain nombre de nations de l'Est européen qui semblent vouloir se dégager d'un certain carcan, qui tournent de plus en plus leurs regards vers l'Occident et qui, du fait de cette politique, risquent de se re-satelliser dans des conditions qui sont évidemment regrettables. Pourquoi une politique de satellisation plus grande de l'Allemagne dans un système germano-américain, avec en face une politique de re-satellisation de l'Europe de l'Est, au moment même où certains indices pouvaient nous permettre d'espérer, au contraire, un système de défense européen rendant possible un dégagement plus grand du côté de l'Est ? Après tout, puisque chacun doit prendre ses responsabilités, nous laissons à nos amis, à nos partenaires, à nos alliés, le soin de prendre les leurs, en conservant pour ce qui nous concerne le souci de nos propres responsabilités.

Je voudrais terminer — mon intervention est très longue et vous m'en excuserez — simplement par l'étude d'une hypothèse de travail. Si, par hasard ou à la suite d'un certain nombre de transformations du projet actuel — car je crois que, sous sa forme d'aujourd'hui, il a fort peu de chan-

ces d'être adopté — un projet de force nucléaire multilatérale est adopté, je m'interrogerai à haute voix et me demanderai quelle serait sa place dans l'organisation atlantique. Je dis bien dans l'organisation militaire atlantique et non dans l'Alliance, qui est une notion totalement différente.

En effet, de deux choses l'une : sa place pourrait se situer à l'intérieur des structures militaires actuelles de l'Alliance, mais cela postule, comme l'a très justement fait remarquer M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., un consentement unanime des membres de l'Alliance. Je voudrais reprendre rapidement sa formule :

« Aussi bien, nous n'avons pas le pouvoir de développer la structure de l'O.T.A.N., ni d'y apporter des modifications susceptibles d'en altérer profondément la nature, dans le sens d'une intégration plus poussée, plus ou moins complète, sans le consentement pris à l'unanimité de tous ses membres. De telles modifications ne peuvent intervenir qu'après de libres débats et après un libre consentement. »

M. Brosio a tout à fait raison. Or, dans l'état actuel des choses, je crois que je ne surprendrai personne, ici ou ailleurs, en disant que cette unanimité est loin d'être acquise en cas de question posée au Conseil ; je puis même dire à peu près certainement que cette unanimité ne se réalisera pas sur le projet, actuel ou futur, de force multilatérale.

Dans ces conditions, quelle sera la place de cette formation atomique multilatérale en dehors des structures normales de l'Alliance ? Si cette formation atomique qui réunit les seules forces nucléaires multilatérales se situe hors des structures militaires de l'Organisation atlantique, cela voudra dire que l'essentiel de la défense, qui est évidemment atomique, de l'Europe, aura été retiré de l'Organisation atlantique, c'est-à-dire que cette dernière continuera à exister, à régenter un certain nombre de moyens conventionnels, mais que le fer de lance et l'élément capital de notre défense auront été situés en dehors.

C'est une constatation que je me permets de faire sans en tirer de conclusion, sans évoquer les conséquences que cela pourra avoir pour tel ou tel de ses membres, mais c'est un fait que nous devons avoir en tête à l'heure actuelle à la veille des décisions suprêmes.

J'ajoute qu'en plus de tous les inconvénients qui ont déjà été surabondamment cités, un élément a peut-être échappé à tel ou tel commenta-

Mr. Baumel (continued)

spoken on the plan for a multilateral force. This is the paradoxical fact that, indirectly and urged on by our American friends, we are going to contribute to the denuclearisation of Europe, in other words, we are going to persuade the Europeans themselves, at the request of the American Government, to accept a policy which in certain respects resembles the Rapacki Plan put forward by Poland. It certainly is rather paradoxical to think that the MLF, the main aim of which is to give a stronger look to European defence, would in fact be a step on the way towards the Rapacki Plan, in that it would withdraw from the peoples of Europe their responsibility for defence in a vital area and lead European public opinion and the European governments to accept the idea of neutralisation. For, as soon as it is felt by any government worthy of the name and by the public that everything is decided for them by an authority other than their own national sovereignty, there is no doubt, whether we like it or not, that whatever policy the governments may wish to pursue, neutralism and a feeling of no longer belonging to a community will make enormous headway among nations who feel they have been abandoned and stripped of their major responsibilities.

Another vital argument that should not be forgotten is that the plan for a multilateral force, to the extent that it withdrew certain opportunities for military action, and consequently for industrial and scientific activity, from the principal technically and industrially developed nations of Europe, would tend to dry up the springs of technological and scientific research and to slow down its progress, vital though this is to the future of Europe.

If Europe cannot provide adequate support for her leading industries and progress in electronics, nuclear power and space research, she will abandon her research and other activities in a vital sphere and concentrate on a more modest, but unfortunately less modern, area of secondary industrial activity. That is why, in our view, no country can agree to base its security on a system controlled entirely by a nation outside Europe, whose interests may differ from hers. So far as we are concerned, this is a sufficient argument for rejecting the MLF, for it would involve enormous financial investments that could only lead either to complete American domination — and

unfortunately this word expresses a very real possibility — in the sphere of defence or to certain military paralysis or ineffectiveness.

As our President is a prominent humanist, I will quote a saying that I learned at school: *errare humanum est, perseverare diabolicum*. We are living through a period when nothing definite has yet been decided, when the plan is under discussion and certain changes are being proposed, not by France but by some of our allies, more particularly Britain. We are at the stage of general discussion but not yet of final decision. I would urge all who undoubtedly want to make the Alliance more effective and to provide Europe with the best possible conditions for participating in top-level decisions so as to strengthen Atlantic solidarity, to think carefully and consider seriously, before the die is cast, whether their hopes and desires will in fact be realised if the decision is taken.

This plan will not really strengthen our military forces. It will, however, contribute to the maintenance and aggravation of discord within the Alliance until 1969, when the North Atlantic Treaty is due for renewal. What is much more serious is that it will help to destroy all hopes of building European political union and economic union as well as a European defence union. Today is a good day for Europe, for we have learned of the happy solution found for certain agricultural problems at Brussels. Since it appears that, in the end, common sense, wisdom, and the common interest of Europe can prevail over the individual interests, even legitimate ones, of any one partner, let us not forget that the problem of the MLF is merely part of the whole European problem, that Europe still has a long way to go before she achieves unity. We may differ as to the ways and means whereby Europe will be built, but every European who realises his responsibilities must want to ensure Europe's position in the future and to strengthen her place in the Alliance.

I listened with great interest and satisfaction yesterday to the statement made by another member of the French Delegation, our former President, my colleague and friend, Arthur Conte. He launched a strong appeal for a Europe that is

M. Baumel (suite)

teur du projet de force multilatérale. C'est que, indirectement et paradoxalement, poussés par nos amis américains, nous allons contribuer à dénucléariser l'Europe, c'est-à-dire à faire accepter par les Européens eux-mêmes, à la demande du gouvernement américain, une politique qui rejoindra par certains côtés le Plan Rapacki de nos voisins polonais. Il est tout de même assez paradoxal de voir que la M.L.F., qui a essentiellement pour but de renforcer en apparence la défense de l'Europe, aboutira en fait à faire un pas dans la direction du Plan Rapacki, c'est-à-dire à retirer aux peuples européens des responsabilités de défense sur un terrain essentiel, c'est-à-dire en fait à pousser à la neutralisation des opinions publiques et des gouvernements européens. En effet, à partir du moment où des gouvernements dignes de ce nom et où des opinions publiques ont le sentiment que tout est décidé en dehors d'eux par des autorités extérieures à leur propre souveraineté nationale, il est indiscutable, qu'on le veuille ou non, que, quelle que soit la politique qu'on désire défendre, le neutralisme et le sentiment de ne plus appartenir à une communauté font de grands pas dans les peuples ainsi abandonnés en dehors de leurs responsabilités suprêmes.

D'autre part, un argument essentiel qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce projet de force multilatérale, dans la mesure où il retirera effectivement aux principales nations européennes, techniquement et industriellement développées, un certain nombre de possibilités d'actions militaires, par conséquent d'actions industrielles et scientifiques, contribuera à tarir la marche et le renforcement des possibilités de recherches technologiques et scientifiques qui sont pourtant la condition même du destin de l'Europe pour l'avenir.

En fait, si l'Europe n'est pas capable de soutenir ses industries de pointe, de pousser de plus en plus dans le sens de l'électronique, de l'atome et des possibilités spatiales, elle abandonnera ses recherches et ses activités sur un terrain essentiel et se cantonnera dans la zone plus modeste, mais hélas moins moderniste, d'activités industrielles de second plan. C'est pourquoi aucun pays à nos yeux ne peut admettre de fonder sa sécurité sur un système contrôlé totalement par une nation extérieure à l'Europe et pouvant éventuellement avoir des intérêts différents de ceux de l'Europe. Cela suffit, en ce qui nous concerne, à rejeter la M.L.F., car elle suppose d'énormes investissements

financiers pour aboutir soit — et le mot correspond hélas à une éventuelle réalité — à l'hégémonie américaine définitive dans le domaine de la défense, soit à une paralysie ou à une inefficacité militaire certaine.

Puisque notre président est un éminent humaniste, je citerai une formule que j'ai apprise à l'école : *errare humanum est, perseverare diabolicum*. Nous vivons à une époque où rien de définitif n'a encore été fait, au moment où le projet est discuté et où certaines possibilités de transformations sont présentées non pas par la France, mais par certains des alliés, et, en particulier, par nos amis britanniques. Nous sommes à une époque de grandes discussions qui n'est pas encore celle des décisions suprêmes. Je voudrais que tous ceux qui, je n'en doute pas, dans un souci d'améliorer le fonctionnement de l'Alliance, de faire participer dans de meilleures conditions les Européens aux décisions suprêmes, dans le souci de renforcer la cohésion atlantique, réfléchissent et qu'avant de jeter les dés sur le tapis, ils examinent sérieusement si leurs espérances et leur volonté seront traduites dans les faits une fois que la décision aura été prise.

En fait, ce projet ne renforcera pas réellement la force militaire. Ce que nous pouvons dire c'est qu'il contribuera à maintenir et à développer une discordance au sein de l'Alliance jusqu'en 1969, année du renouvellement du Traité de l'Atlantique Nord. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que ce projet contribuera à briser toute possibilité européenne dans le domaine de la défense comme dans celui de l'union politique et de l'économie. Aujourd'hui est un beau jour pour l'Europe, puisque nous avons appris l'heureuse solution à Bruxelles de certains problèmes agricoles. Puisqu'il semble qu'en fin de compte le bon sens, la sagesse, l'intérêt commun de l'Europe peuvent prévaloir sur certains intérêts même légitimes de tel ou tel partenaire, n'oublions pas que, par delà ce problème de la M.L.F., c'est tout le problème de l'Europe qui se trouve posé, d'une Europe qui doit encore parcourir un long chemin avant son unité, une Europe sur laquelle nous pouvons diverger quant aux méthodes et aux moyens et à laquelle tout Européen conscient de ses responsabilités doit vouloir assurer à la fois sa position dans l'avenir et son renforcement dans l'Alliance.

J'ai écouté hier avec un grand intérêt et une grande satisfaction la déclaration d'un autre membre de la délégation française qui a été notre président, mon collègue et ami Arthur Conte. Il a lancé un grand appel à une Europe possible. Es-

Mr. Baumel (continued)

possible. Let us all try together to find the formula for our future Europe, which can be neither a copy of another continent nor a continent more or less dependent on external forces, but a Europe which must sooner or later become an equal partner of the country that saved and liberated us, and which must now realise that, with the passing of time, the relationship between us must change.

An alliance based on two pillars can thus be built. This is vital both for a proper balance in the North Atlantic Treaty and for maintaining the Atlantic spirit in the western countries. It alone will enable us in the future as in the past, to stand up to the danger that still threatens us. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has decided to close the Sitting at 6.30 p.m. The debate will therefore be continued tomorrow.

6. Changes in the Composition of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — The British Delegation proposes that the following change be made in the membership of the General Affairs Committee: Mr. Johnson to replace Mr. Yates as titular member and Mr. Yates to replace Mr. Johnson as an alternate member.

This proposal is submitted to the Assembly for approval in accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure.

Are there any objections ?...

The proposal is agreed to.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 2nd December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Election of a Vice-President of the Assembly.
2. State of European security — aspects of western strategy (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 320 and Amendment).
3. Disarmament (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 321).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.30 p.m.)

M. Baumel (suite)

sayons tous ensemble de trouver des formules pour cette Europe de demain, qui ne peut être ni la réplique d'un autre continent ni un continent lui-même plus ou moins sous la dépendance de forces extérieures, une Europe qui doit être le partenaire égal, tôt ou tard, de celui qui nous a sauvés, qui nous a libérés et qui doit comprendre qu'aujourd'hui, avec l'évolution du temps, une transformation doit se faire dans ses rapports avec nous.

Ainsi sera construite une alliance à deux piliers qui est essentielle à la fois à l'équilibre réel du Traité de l'Atlantique Nord et au maintien de l'esprit atlantique dans les pays occidentaux, et qui, seule, nous permettra d'envisager pour l'avenir de faire face, demain comme hier, au péril qui nous menace encore. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée a décidé d'arrêter la séance à 16 h. 30. La suite du débat est donc reportée à demain.

6. Modifications dans la composition d'une commission

M. le **PRESIDENT**. — La délégation britannique propose la modification suivante dans la composition de la Commission des Affaires Générales : titulaire, M. Johnson, à la place de M. Yates ; remplaçant, M. Yates, à la place de M. Johnson.

Cette proposition est soumise à l'Assemblée en application de l'article 39 du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Elle est adoptée.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 2 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
2. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Document 320 et amendement).
3. Le désarmement (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Document 321).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 18 h. 30*)

NINTH SITTING

Wednesday, 2nd December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
 2. Attendance Register.
 3. Election of a Vice President of the Assembly.
Speakers: The President, Mr. Montini.
 4. State of European security — aspects of western strategy
(*Resumed Debate on the Report of the Committee on*
- Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 320 and Amendment).*
- Speakers*: Mr. Erler, Mr. Gresham Cooke, Mr. Housiaux, Lord Kennet, Mr. Kliensing (*Chairman of the Committee*), Mr. Duynstee (*Rapporteur*), the President, Mr. Radius, Mr. Molter.
5. Alteration to the Order of Business.
 6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Election of a Vice-President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of a Vice-President to fill the seat left vacant by the resignation of Mr. Bech, Luxembourg.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been spon-

sored in writing by three or more Representatives. No Representative who is a member of a national government may be elected to the Bureau, and Rule 7, paragraph 2, further provides that no Substitutes may be elected to the Bureau of the Assembly.

I have received only one nomination, that of Mr. Eugène Schaus of Luxembourg.

This nomination is in order according to the Rules of Procedure.

If the Assembly is unanimous, I propose that Mr. Eugène Schaus be elected by acclamation.

Are there any objections to Mr. Schaus's nomination? ...

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, on behalf of the Christian Democrat Group which I have the honour to represent today, in the absence of its Chairman, Mr. le Hodey, it is my privilege to support the candidature of Mr. Schaus for the post which Mr. Bech of Luxembourg held with such distinction.

We all know that Mr. Bech's place could not be better filled. We also know how assiduously Mr. Schaus has taken part in all our labours. I, personally, cannot forget that I

1. See page 20.

NEUVIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.

Interviennent : le Président, M. Montini.

4. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale (*Suite de la discussion du rapport*

de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 320 et amendement).

Interviennent : M. Erler, M. Gresham Cooke, M. Housiaux, Lord Kennet, M. Kliesing (*président de la commission*), M. Duynstee (*rapporteur*), le Président, M. Radius, M. Molter.

5. Modification du calendrier.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection d'un Vice-Président de l'Assemblée. Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le départ de M. Bech, Luxembourg.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Re-

présentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau de l'Assemblée. D'autre part, conformément à l'article 7, les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau.

Je n'ai reçu qu'une seule candidature: celle de M. Eugène Schaus, Luxembourg.

Cette candidature a été régulièrement présentée, dans les formes prescrites par le Règlement.

Si l'Assemblée est unanime, je lui propose d'élire M. Eugène Schaus par acclamation.

Il n'y a pas d'opposition à la candidature de M. Eugène Schaus ? ...

M. MONTINI (*Italie*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, au nom du groupe démocrate-chrétien que je représente aujourd'hui en l'absence de son président, M. le Hodey, j'ai l'honneur d'appuyer la candidature de M. Schaus au poste que le Président Bech, du Luxembourg, a occupé de façon si éminente.

Nous sommes tous convaincus que le siège laissé vacant par M. Bech ne pourrait être mieux pourvu. Nous savons également avec quelle assiduité M. Schaus a participé à nos travaux. Person-

1. Voir page 20.

Mr. Montini (continued)

have worked beside him ever since the days of the Assembly which was to prepare the constitution for the EDC. Mr. Schaus, moreover, as his country's Minister for Foreign Affairs, has presided over the Council of Ministers of WEU. He subsequently took part in all our work. There could be no better evidence of his experience of European questions and his devotion to the cause of Europe. I am therefore very happy to support his candidature.

On behalf of my Group, I must, however, make one small reservation. Because a representative of Luxembourg will again occupy this office, my Group will lose a representation which, to preserve the balance between parties, it should rightfully hold. I would make the proviso that when offices are renewed at the beginning of the next session my Group may put forward another name. For the time being, I confirm our full support for Mr. Schaus's candidature. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections to Mr. Schaus's nomination? ...

Are there any abstentions? ...

I note that the Assembly is unanimous.

I therefore declare Mr. Eugène Schaus elected Vice-President of the Assembly. I congratulate him on his election and the Assembly on its good fortune.

4. State of European security — aspects of western strategy

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 320 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the resumption of the debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security — aspects of western strategy and the vote on the draft Recommendation, Document 320 and Amendment.

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and

Gentlemen, following yesterday's debate on the document before us, I should like — for myself and for my political colleagues — to explain why we shall vote in favour of the Recommendation contained in Document 320, taking into account Amendment No. 1. This amendment has been proposed by Lord Kennet on behalf of the Socialist Group of the Assembly, and has also won support in other political groups and in other countries.

Having said this, I must admit that I cannot concur with all the points made in Mr. Duynstee's report. He has, however, himself pointed out that he has drawn up the report solely on his personal responsibility. The text on which we shall have to vote is that of the Recommendation. I must, moreover, congratulate our colleague, Mr. Duynstee, on the very penetrating analysis made in his report, which is a useful aid to making our decisions and forming our opinions.

The overriding consideration for all of us must surely be the search for peace. This is made clear by the Recommendation. It is for this reason that it gives very high priority to sincere attempts at disarmament, but it then goes on to note that so long as no tangible success has been obtained in this field it is our duty to safeguard the defence of our countries in a world which has not disarmed. Even so, it should be organised in such a manner as to make the world a little less dangerous than it is today.

To reduce somewhat the threats to which the world is exposed is the whole point of this Recommendation — which is why I give it my wholehearted approval.

There are two ways of going about this: on the one hand, concerted action by the world powers to ease tensions — and such efforts have been going on for years — and on the other, the elimination from our defence machinery of possible additional sources of danger.

When speaking of world powers, we cannot but observe that these do not include any of the Western European Union member States. However, this must not be taken to mean that we accept to remain outside the discussions between the great world powers. The Europeans must

M. Montini (suite)

nellement, je ne puis oublier que j'ai travaillé à ses côtés depuis l'époque où siégeait l'Assemblée qui devait préparer l'acte constitutif de la C.E.D. En outre, en tant que ministre des affaires étrangères du Luxembourg, M. Schaus a présidé le Conseil des Ministres de l'U.E.O. et il a pris part ensuite à toutes nos délibérations. On ne saurait trouver meilleure preuve de son expérience des questions européennes et de son dévouement à la cause de l'Europe. C'est pour cette raison que je suis très heureux d'appuyer sa candidature.

Toutefois, je dois formuler, au nom de mon groupe, une légère réserve. Du fait qu'un représentant du Luxembourg occupera à nouveau ce poste, mon groupe perdra un siège qui aurait dû lui revenir pour que soit maintenu l'équilibre entre les partis. Je réserve donc pour mon groupe la possibilité de présenter éventuellement une candidature lorsqu'il sera procédé au renouvellement du Bureau à l'ouverture de la prochaine session. Pour le moment, je confirme notre plein appui à la candidature de M. Schaus. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Il n'y a pas d'opposition à la nomination de M. Schaus ? ...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je proclame M. Eugène Schaus Vice-Président de l'Assemblée, en le félicitant et en nous félicitant.

4. Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 320 et amendement)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et les aspects de la stratégie occidentale, et le vote sur le projet de recommandation, Document 320 et amendement.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames,

Messieurs, à la suite des débats que nous avons consacrés hier au document qui nous est soumis, je voudrais aujourd'hui, en mon nom comme en celui de mes amis politiques, exposer les raisons pour lesquelles nous voterons la recommandation qui fait l'objet du Document 320, compte tenu des modifications résultant de l'amendement n° 1. Cet amendement a été proposé par Lord Kennet au nom du groupe socialiste de l'Assemblée et a recueilli d'ailleurs des appuis dans d'autres groupes politiques et dans d'autres pays.

Ceci dit, je dois vous avouer que je ne puis me rallier, sur chacun de ses points, au rapport de notre collègue M. Duynstee. Mais il a lui-même précisé qu'il l'avait rédigé sous sa responsabilité personnelle. Le texte sur lequel nous aurons à voter, c'est celui de la recommandation. Je tiens du reste à féliciter notre collègue M. Duynstee pour l'analyse très pénétrante que nous offre son rapport et qui nous aide utilement à nous faire une opinion et à nous prononcer.

Ce qui doit nous préoccuper avant tout, c'est la recherche de la paix. Ce souci ressort clairement de notre recommandation. C'est pourquoi elle place très haut les efforts loyalement tentés en vue du désarmement, mais elle constate ensuite que, tant que des résultats tangibles n'auront pas été atteints dans ce domaine, nous avons le devoir d'assurer notre sécurité en organisant la défense de nos pays dans un monde qui n'a pas désarmé. Mais encore faudra-t-il l'organiser de telle sorte que le monde devienne un peu moins dangereux qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

Réduire quelque peu les dangers qui menacent le monde, voilà donc l'objet de la recommandation et c'est pourquoi je l'approuve sans réserves.

Il y a deux façons de le faire: d'abord, par une action concertée des puissances mondiales en vue de favoriser la détente — et elle est entreprise depuis des années; ensuite, en éliminant dans notre dispositif de défense les sources possibles de dangers supplémentaires.

Lorsque nous parlons de puissances mondiales, il nous faut constater qu'aucun des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale n'en fait partie. Ceci, du reste, ne veut pas dire que nous acceptons de rester à l'écart de ce dialogue entre les grands de la terre. Il faut que les

Mr. Erler (continued)

manage to exert some influence on events. I am sure that as the world is constituted today, the best means of doing so is to help our major ally, the United States of America, to take account, in its political action, of our European troubles, problems and worries, at least insofar as they affect relations with the other great world power.

Europe's voice in these talks with the United States is bound to be stronger if it is expressed as that of a single community rather than in the form of the frequently discordant voices of the separate European States.

There was mention yesterday, in this connection, of the renewal of NATO in 1969. I must correct this idea forthwith for the term is erroneous. The NATO Treaty does not end automatically. On the contrary, it definitely remains in force. However, any State intending to leave it will be able to do so. This is quite different from having to consider whether we shall, in 1969, have to construct something entirely new. The existing structure will remain standing, unless of course, one or other of the partners feels he must leave the organisation. It would be well, if one of us is considering such a withdrawal, for him to make this known to his friends clearly enough to enable them to gain some idea of the changes that State would wish made to the treaty. So long as such wishes have not been submitted to us in black and white it will, of course, be difficult to discuss them.

When speaking of the relationship between the European partners and the United States, for some years past the word "interdependence" has been used. This is not wishful thinking; it is a fact. That is why I am particularly grateful to Mr. Duynstee for bringing out so clearly in his report the extent of the dependence of the Europeans and the Americans on each other. Not only is it true that we need the United States for our security, but it is equally true that if the United States is to preserve her own freedom, Europe too, must remain free. We live therefore in a state of interdependence already; it is both a fact and a necessity. All we need to know is what conclusions to draw from this mutual dependence, which bears no resemblance

to that — which only works in one direction — of a satellite country.

My own conclusion is this: just as there can be no European community without Franco-German friendship and without our taking action to strengthen and reinforce it because it constitutes an essential basis, so too there can be no European security without the participation of the United States.

It is largely a question of geography. Free Europe is no more than a very narrow strip of land fringing the Eurasian Continent. Against modern long-range weapons, Europe cannot be defended unless it is possible to use for support the Atlantic Ocean — which has become an inland sea under the western defence arrangements — and the strength of its partner on the other side of that ocean. Geography, technology, the highly-developed defence techniques in the United States and the costs involved, which far exceed the capacity of any single country, together make it essential for us to go further in the field of defence than in other fields, and to achieve the closest possible co-operation in defence between Europe and the United States. This co-operation must take the form of a rational division of tasks, for otherwise we should squander precious human, economic and financial resources by the endless repetition of the same efforts in each of our countries.

I would put forward the principle that, in the organising of our joint defence, each country should not have to manufacture and keep at its disposal the whole range of modern defensive weapons, but on the contrary, that it is the Alliance as a whole which should possess the complete range, under arrangements which would ensure that all the defence resources of the Alliance would, beyond all doubt be applied to the protection of any individual member country which was attacked. It is therefore not necessary for each of them to have everything, but rather for everything to serve to protect each of them. This would be the rational division of tasks.

Naturally, such a logical way of sharing responsibilities is only possible on the basis of mutual trust. It is distressing to hear and read, time and time again, that confidence in one

M. Erler (suite)

Européens réussissent à exercer une certaine influence sur les événements. Je suis convaincu que, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, le meilleur moyen d'y arriver, c'est d'aider notre plus grand allié, les Etats-Unis d'Amérique, à tenir compte, dans son action politique, de nos soucis, de nos problèmes et de nos misères d'Européens, dans la mesure du moins où il s'agit de relations avec l'autre grande puissance mondiale.

La voix de l'Europe, dans ce dialogue avec les Etats-Unis, sera certainement plus forte si elle s'exprime par l'organe d'une communauté plutôt que par ceux des divers Etats européens, souvent discordants par surcroît.

* A ce propos, il a été question hier du renouvellement de l'O.T.A.N. en 1969. Laissez-moi rectifier tout de suite, car ce terme n'est pas exact. Le traité de l'O.T.A.N. ne prendra pas fin automatiquement. Au contraire, il restera en vigueur. Mais tout Etat qui aurait l'intention de quitter l'organisation le pourra. C'est là tout autre chose que d'avoir à nous demander s'il nous faudra construire en 1969 un édifice absolument nouveau. L'édifice restera debout, à moins évidemment que l'un ou l'autre des partenaires n'estime devoir en sortir. Il serait bon, au cas où l'un d'entre nous envisagerait l'éventualité d'un tel retrait, qu'il en fasse part à ses amis d'une manière assez précise pour leur permettre de se faire une idée des modifications qu'il souhaiterait voir apporter au traité. Aussi longtemps que ces vœux ne nous ont pas été soumis, noir sur blanc, il est naturellement très difficile d'en discuter.

Quand on parle des rapports des alliés européens avec les Etats-Unis, on emploie depuis quelques années le terme d'interdépendance. M. le Président, il ne s'agit pas ici d'un désir, il s'agit d'un fait. Et c'est pourquoi je suis sur ce point particulièrement reconnaissant à notre collègue M. Duynstee d'avoir, dans son rapport, si bien mis en relief à quel point les Européens et les Américains dépendent les uns des autres. Il n'est pas seulement vrai que nous avons besoin des Etats-Unis pour assurer notre sécurité; il est tout aussi vrai qu'ils ont besoin, pour pouvoir conserver leur liberté, que l'Europe garde la sienne. Ainsi donc, nous vivons d'ores et déjà dans l'interdépendance; elle est à la fois un fait et une nécessité. Il

s'agit seulement de savoir quelles conclusions nous devons tirer de cette dépendance actuelle qui n'a rien de celle, à sens unique, d'un pays satellite.

J'en tire la conclusion suivante: de même qu'il ne peut exister de communauté européenne sans l'amitié franco-allemande et sans que nous nous employions à la fortifier et à la consolider comme une base indispensable, de même il ne peut exister de sécurité européenne sans la participation des Etats-Unis.

C'est en grande partie une question de géographie. L'Europe libre ne représente qu'une frange très étroite au bord du continent eurasiatique. Contre les armes modernes à longue portée, il est impossible de la défendre si elle ne peut s'appuyer sur l'Atlantique, devenu une mer intérieure de la défense occidentale et, au-delà, sur la force de son allié. La géographie donc, la technologie, le niveau élevé atteint aux Etats-Unis par la technique de la défense, et enfin le problème du coût qui dépasse les possibilités financières d'un Etat particulier, tout cela rend absolument indispensable que, dans le domaine de la défense, nous allions plus loin que dans tout autre, que nous y pratiquions aussi étroitement que possible la coopération entre l'Europe et les Etats-Unis. Cette coopération doit se traduire par une répartition rationnelle des tâches, sous peine d'un gaspillage inutile de nos précieuses ressources humaines, scientifiques et financières, par l'éternelle répétition des mêmes efforts, dans chacun de nos pays.

Je pose en principe que dans l'organisation de notre défense commune, il faut, non pas que chacun des Etats produise la totalité des moyens de défense modernes et en dispose lui-même, mais qu'au contraire, ce soit l'Alliance dans son ensemble qui les ait en main, la défense étant organisée de telle sorte qu'en cas d'attaque contre l'un des Etats membres, celui-ci soit assuré que tous les moyens de défense seront mis en œuvre pour sa protection. Il n'est donc pas nécessaire que chacun ait tout, mais en revanche, tout doit servir à protéger chacun. Telle serait la formule d'une répartition rationnelle des tâches.

Il va de soi qu'on ne pourrait la mettre en pratique que sur la base d'une confiance mutuelle. Il est attristant de devoir lire et entendre si souvent que la confiance en tel ou

Mr. Erler (continued)

member or another of the Alliance — or even, more generally, between all of them — has been seriously weakened for a large variety of reasons. And yet, what political capital the West could make out of the trend towards autonomy within the Soviet camp, if only it ceased to disperse its efforts and, instead, accepted to stand together and to achieve better integration of policy where vital questions of world politics are concerned! There is a lack of confidence here, and it grieves me. I believe that the distrust felt in certain countries, towards the United States in particular, is wholly unjustified.

In the circumstances, what also weighs heavily in the balance is that the Soviet Union is, thank heavens, still firmly convinced that the United States can be relied upon to defend our freedom. We should take care not to undermine this belief, for, if we did, Berlin would at once be in mortal danger. To my mind, we should not overlook the fact that the United States did, after all, make great sacrifices in men and materials in two world wars to help keep Europe free.

What is of concern to us, therefore, is the credibility of our deterrent, and I freely admit that in this connection a new situation has arisen for us now that the soil of the United States has been brought within range of Soviet weapons of mass destruction. I would be the last to deny this. It is precisely this that has led to such substantial revision of the strategy of massive retaliation, which in the past was the only strategy the United States had. But the fact that America has become vulnerable to Soviet weapons does not mean that Europe has become invulnerable to them. We still remain within reach of these weapons. Undoubtedly, the threat of retaliation by the United States does not carry all the weight it did. The fact remains, however, that it is nevertheless more impressive than if it came from Europe alone. For, while America is risking heavy losses and destruction, Europe would be risking complete and early annihilation.

Bringing our efforts into line with those of the United States is therefore an essential part

of this strategy of deterrence, since our threats of retaliation will only be taken seriously if backed by the might of the United States. However, we must get it into our heads that the threat to commit suicide is, of itself, not sufficient of a deterrent. We must have a wider choice than between capitulation and suicide. To deter an enemy, by means of specific threats, from making an attack, means being both able and willing to carry out these threats when the time arrives. If this cannot and will not be done, the threat is nothing more than empty bluff. Deterrence is something that should play not on our own imagination, but rather on the mind of a potential aggressor.

What is above all needed, to make our resolute stance and determination to defend ourselves credible, is to convince an enemy that his every move will be countered, and that he courts the danger of a riposte which — depending on the nature of his attack — could also bring about his own destruction. A complete range of defensive capabilities able to cope with anything from the repulse of a local foray to a full-scale conflict if events went as far as that, provides a deterrent for every conceivable form of attack. If, on the other hand, entire reliance is placed in the terror inspired by nuclear weapons with the incapacity to resort to any other kind of defence, this might well lead the enemy to gamble on the other side giving in rather than committing suicide. He might of course be making a mistake, in which case he would be destroyed; but we would all die too. Such a miscalculation would be tragic for the enemy, but it would be fatal to our own peoples. None should lead him into temptation in the first place.

We therefore need, as Mr. Duynstee has said in his report, the widest possible range of defensive weapons. The peoples of Europe naturally have an overriding interest in war not breaking out at all. But if the fuses should blow, then their interests too, would lie in defence and, if the worst came to the worst, in survival.

These three things have to be borne in mind in planning our defence. We must also follow a rule, which even in the atomic age is a sound one, to the effect that the use of force must be restricted to what is absolutely necessary to enable an aggression to be repelled. The principle

M. Erlar (suite)

tel Etat membre de l'Alliance et même, d'une manière générale, entre tous, est gravement ébranlée pour les raisons les plus diverses. Et pourtant, face aux tendances autonomistes qui ne cessent de croître dans le bloc soviétique, quels succès politiques l'Occident ne pourrait-il pas remporter s'il renonçait à disperser ses efforts, s'il acceptait au contraire de maintenir sa cohésion et, sur toutes les questions décisives de la politique mondiale, de mieux harmoniser ses attitudes? Ce qui manque ici, c'est la confiance et je le regrette. Je considère que la méfiance qui se manifeste dans certains pays à l'égard des Etats-Unis est dénuée de tout fondement.

Ce qui, en l'occurrence, pèse également d'un poids énorme, c'est que, grâce au ciel, l'Union Soviétique est encore fermement convaincue que nous pouvons compter sur les Américains pour la défense de notre liberté. Prenons garde de ne pas détruire chez elle cette conviction. Sinon, demain, Berlin serait dans le plus grand danger. Il me semble que nous ne devons quand même pas oublier tout à fait qu'au cours de deux guerres mondiales, les Etats-Unis ont consenti d'immenses sacrifices en vies humaines, d'immenses sacrifices matériels aussi, pour aider l'Europe à défendre sa liberté.

Il s'agit donc ici de la crédibilité des armes de dissuasion, et, à ce propos, je suis bien forcé de reconnaître franchement que nous nous trouvons devant une situation nouvelle depuis que l'Union Soviétique peut atteindre le sol des Etats-Unis grâce aux moyens de destruction massive dont elle dispose maintenant elle aussi. Je suis le dernier à le nier. C'est justement la raison pour laquelle la riposte massive, autrefois la seule stratégie des Etats-Unis, a dû subir une révision profonde. Mais, que l'Amérique soit devenue vulnérable aux armes soviétiques n'a pas pour autant rendu l'Europe invulnérable. Nous sommes restés à la portée de ces armes. Une menace de riposte lancée par les Etats-Unis n'a certainement plus tout le poids qu'elle avait jadis. N'empêche qu'elle est quand même plus impressionnante que si elle émanait de l'Europe seule. Car l'Amérique risque de lourdes pertes et d'énormes destructions, mais l'Europe, elle, risque sa disparition complète dans le plus bref délai.

C'est pourquoi la stratégie de la dissuasion exige un rapprochement avec les Etats-Unis,

car nos menaces de riposte ne seront prises au sérieux que si nous sommes couverts par la puissance américaine. Quoi qu'il en soit, nous devons comprendre que la menace du suicide n'est pas à elle seule assez dissuasive. Il nous faut disposer d'autres alternatives que celle de la capitulation ou du suicide. Quiconque cherche par des menaces précises à dissuader son adversaire de l'attaquer doit être capable de les mettre à exécution à l'heure du danger et décidé à le faire. S'il ne le peut ni ne le veut, sa menace n'est qu'un bluff sans effet. La dissuasion ne doit pas jouer dans notre seule imagination, mais bien plutôt pénétrer dans l'esprit de l'adversaire éventuel.

C'est pourquoi il importe avant tout de rendre la résistance et la volonté de défense tout à fait vraisemblables : il faut convaincre l'adversaire que, quoiqu'il entreprenne, il se heurtera dans tous les cas à une résistance correspondant à la nature de son attaque, et susceptible de l'anéantir, lui aussi. Cette capacité de défense sans faille, permettant aussi bien de repousser une incursion locale que de faire face au plus grand conflit, s'il devait nous être imposé, constitue la vraie dissuasion à l'égard de toute force imaginable d'agression. Mais celui qui ne se fie qu'à la terreur inspirée par les armes nucléaires en se rendant incapable de résister dans les autres domaines, s'expose au risque de faire croire à son adversaire qu'en cas de conflit il capitulera plutôt que de se suicider. Bien sûr, l'adversaire peut se tromper et, en ce cas, il sera anéanti. Mais alors, nous serons morts aussi. Pour l'adversaire ce mauvais calcul aura été tragique, certes, mais pour nos peuples, il aura conduit à l'anéantissement. Et nul n'a le droit d'induire quelqu'un en pareille tentation.

C'est pourquoi il nous faut disposer de toute une gamme de moyens de défense, celle du reste que prévoit le rapport de M. Duynstee. Il va de soi que les peuples de l'Europe ont avant tout intérêt à ce que la guerre n'éclate pas. Mais au cas où les plombs sauteraient, ils ont intérêt à être défendus et, si le pire devait se produire, à survivre.

Ce sont là trois choses dont il nous faut tenir compte dans l'organisation de notre défense. Il nous faut aussi respecter une des règles qui, même à l'âge atomique, garde toute sa valeur et qui veut que l'emploi de la violence soit limité au minimum strictement indispensable pour

Mr. Erler (continued)

of making the punishment fit the crime is to be found in our penal codes, but is just as valid in a military context. It is unacceptable to provide in our plans for greater sacrifices in destruction and human lives than are absolutely essential for repelling an aggression. Here again we find ourselves faced with the need for an appropriate degree of moderation. This is one more reason for having available all the means of defence and not just nuclear weapons.

This brings me to the crux of the matter which occupied us for so long yesterday, i.e. how the countries of Western European Union can be given a bigger say in matters affecting the very survival of their own peoples than they have had in the past. Can Europe, in matters such as these, be merely the object of decisions by another power, however friendly that power may be? If not, what must Europe do to sway more strongly the decisions of that great power without whom the defence of Europe is impossible? Here is the real problem.

It has been somewhat exacerbated by the fact that Europe has now recovered from the ruin and damage of the war years; thanks largely to United States aid, as we should do well to remember. I feel sure that a community-type solution such as that proposed in the report, but which is left very vague in the Recommendation, since many of its aspects are still being discussed and no specific plan can be adopted at the present time when so many amendments are possible, would enable the Europeans to have more influence within the Alliance, at least where major matters of life and death are concerned, than if each country goes its own way. This community-type solution does not solve all problems, but it does solve some of them, and solves them in a reasonable way.

The real alternative — and I must thank our colleague Mr. Baumel for laying it before us yesterday — is between an honest attempt at reaching a reasonable community-type solution

and leaving each country of this world to fend for itself as regards its security, by providing itself with nuclear weapons. Mr. Baumel instanced his preference for sleeping with a revolver by his bedside. I am afraid the world would be a very uncomfortable place if everyone had to sleep with his own revolver — that is to say an H-bomb — by his bedside. This seems to me to be the way to international anarchy rather than to international order. For the choice lies only between anarchy and order; I would put it as bluntly as that. For my part, I should like us to give the preference to order over anarchy by following the civilised methods of the past, just as we try to avoid in our various countries the need for everyone to sleep with a revolver by his bedside: to that end, we take collective measures by creating a police force and legal machinery to provide for the safety of our citizens. Similarly, we should give preference to community-type solutions where the security of our peoples is concerned. This, as I said, is the real problem.

Two conflicting arguments have been used against such a community-type solution. The first is that it would hamper efforts made to relax tension as well as disarmament negotiations. The second argument — used in the same speech — is that it would endanger our security by encouraging schemes such as the Rapacki Plan. It will, I think, be acknowledged that both these consequences cannot occur simultaneously. In my opinion, the community-type solution, on the other hand, offers the means to curb, at least on one side, the general spread of nuclear weapons and the inclination for each country towards having them at its disposal, besides setting a good example to countries outside the Alliance. But since we are touching upon global disarmament, I can only repeat what I have so often told you before, namely that it would be better if the only continental WEU country for whom a chair is waiting at the international disarmament table did not leave it unoccupied and took part in the current talks for the sake of achieving progress.

A community-type solution would surely mean that all the partners, through the community's organs, would be able to participate in the

M. Erler (suite)

nous permettre de repousser une agression. Le principe selon lequel il faut adapter le moyen au but figure dans nos codes de police, mais il doit s'appliquer également aux choses militaires. Il est inadmissible de prévoir dans nos plans, et par là de provoquer, plus de sacrifices de vies humaines et plus de destructions que ne le commande impérieusement la nécessité de repousser une agression. Une fois encore, nous nous retrouvons devant l'obligation de procéder à un dosage exact. C'est une raison supplémentaire de disposer de tous les moyens de défense et de ne pas nous limiter exclusivement aux armes nucléaires.

Ces paroles, M. le Président, me font toucher au cœur même du problème qui hier nous a tant occupés : comment faire pour que les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale aient plus qu'autrefois leur mot à dire dans les questions où il y a de la vie ou de la mort de leurs peuples ? L'Europe doit-elle être simplement l'objet des décisions prises en cette matière par une puissance étrangère, si amicale soit-elle ? Sinon que doit-elle faire pour exercer une plus forte influence sur les décisions de cette grande puissance, sans laquelle nous ne pouvons pas nous défendre ? Tel est le vrai problème.

Ce qui a contribué à l'aiguiser, c'est que l'Europe, après les années de guerre, s'est remise des destructions qu'elle avait subies ; ce fut du reste beaucoup grâce à l'aide américaine, et il est bon de le rappeler. Mais j'estime qu'une solution communautaire comme celle qui est proposée dans le rapport et qui n'est indiquée dans la recommandation que sous les traits les plus vagues — du fait que beaucoup de points sont encore en discussion et qu'il est trop tôt pour se lier à un projet déterminé, susceptible de subir bien des modifications — une telle solution peut malgré tout permettre aux Européens d'exercer au sein de l'Alliance, du moins sur les grandes questions de vie ou de mort, une influence plus importante que si chacun des Etats membres suivait sa propre voie. La solution communautaire ne résout pas tous les problèmes, mais elle en résout quelques-uns et d'une manière judicieuse.

La véritable alternative — et je suis très reconnaissant à notre collègue M. Baumel de l'avoir définie hier devant nous — est celle-ci : ou bien adopter une solution communautaire

raisonnable, ou bien laisser à chacun des Etats de ce monde le soin d'assurer sa propre sécurité en se dotant d'un armement nucléaire. M. Baumel nous a dit qu'il préférerait avoir un revolver dans sa table de nuit. Je crains que le monde ne devienne bien peu rassurant si tous les peuples devaient avoir leur propre revolver, — c'est-à-dire une bombe à hydrogène — dans leur table de nuit. Je crois que ce serait, sur le plan international, ouvrir la voie à l'anarchie plutôt qu'à l'ordre. Car nous n'avons que le choix entre l'anarchie et l'ordre, et je n'ai pas peur d'user de termes aussi durs. Quant à moi, je voudrais que nous préférions l'ordre à l'anarchie en suivant les vieilles méthodes de la civilisation, tout comme nous essayons d'éviter, dans chacun de nos pays, que tout le monde ne soit obligé d'avoir un revolver dans sa table de nuit ; au lieu de cela, nous prenons des mesures collectives en créant une police et des organes judiciaires chargés de veiller sur la sécurité des citoyens. De même, pour assurer la sécurité de nos peuples, nous devrions donner la préférence à une solution communautaire. Car tel est le vrai problème.

Pour combattre une pareille solution communautaire, on avance, notamment, deux arguments contradictoires. Le premier est qu'elle générerait les efforts de détente et les négociations sur le désarmement. Selon l'autre argument — invoqué dans le même discours — elle mettrait en danger notre sécurité, en favorisant des projets comme celui de Rapacki. Avouons qu'il n'est guère possible que les deux conséquences se produisent en même temps. A mon avis, la solution communautaire offre, au contraire, une chance de mettre un frein, du moins d'un côté, à la prolifération générale des armes nucléaires et à la tendance de chacune des nations à vouloir en disposer, ce qui serait en outre un bon exemple pour de nombreux pays qui ne font pas partie de l'Alliance. Mais puisque nous effleurons ici la question des efforts tentés pour le désarmement sur le plan mondial, je ne puis m'empêcher de vous répéter ce que je vous ai dit souvent, à savoir qu'il serait bon que le seul pays continental, membre de l'U.E.O., qui dispose d'un fauteuil, là-bas, aux conférences internationales pour le désarmement, ne le laisse pas vide et prenne part aux conversations en cours, afin de les faire progresser.

Mesdames et Messieurs, appliquer une solution communautaire c'est bien donner, à tous les partenaires, par le truchement d'organismes

Mr. Erlser (continued)

joint formulation of a common strategy, in planning, in the distribution to the community of the available weapons and in their deployment on land and sea. I would like to say in passing that the idea of making certain weapons seaborne does not strike me as at all a bad one, since it would lessen the dangers of nuclear blackmail for many countries on whose territory these weapons would otherwise be based. It is an old principle that you do not put your heaviest artillery in the front-line trenches. I feel that the European countries along the edge of the Iron Curtain are not well placed for the stationing of medium-range missiles and that moving them back a little would be highly appropriate. Some people think that they would best be based underwater, but if that is so, those concerned with financial implications would do well to make a serious study of the cost. I must say quite frankly that I am in no hurry to see this project implemented. Let us accomplish something worth-while instead of scamping everything in our hurry. I do feel, however, that the basic idea of a community-type solution should not be dropped, especially at this stage.

There is also the question of manning, which is an element of integration. What is meant by integration? It is precisely in the field of nuclear armament that we must achieve an interlocking system such that it will not subsequently be possible for the various countries to take home their nuclear contingent, thus reverting to a multiplicity of national nuclear weapon systems. This is why integration from the outset — and probably mixed manning as well — is such a good idea.

The technological impact on a peacetime economy of research and development in armaments has rightly been raised. Here again, a division of responsibilities would prevent all claims to a monopoly, since every country would forego the right to do everything itself, although our American friends would have to be prepared, in a venture of this kind, to discuss future research and development on a common basis so that the technical information which we also need for our peacetime economy, may be exchanged more widely than at the moment.

Now for one last important point. All the foregoing — planning, strategy, division of responsibilities and manning — would account for 95% of the decisions to be taken in an emergency. This leaves us with only the outstanding 5%. I shall refrain at this stage from advocating a clumsy collective approach to the problem. Now and in the future, it would be better to do whatever appears, when the time comes, to be possible and necessary. We might, for example, give very serious consideration to Britain's announcement — a very important one to my mind — that she would be prepared to renounce her right of national control over her nuclear potential and to integrate it in a common pool. This makes it abundantly clear that there would be no dissemination of nuclear weapons, by making them available to the other States, but quite the opposite, since one of them would even be prepared to abandon the free use of its weapons by handing them over to the community.

I hope a real attempt will be made, by giving them all the details of our defence needs, to induce our French friends, too, to collaborate with us. I know this is going to be difficult. We have heard the speeches which were made yesterday. We should nevertheless make the attempt. One thing however seems certain: a community-type arrangement in which at least one of the two European nuclear powers did not, from the outset, take part, would not have the character of a genuine community-type solution. Needless to say, it would be better if both these powers came in.

It has also been asked what would happen if a united Europe became a reality. There is no doubt that the centre of gravity in relation to the United States would then shift somewhat. A unified Europe might also speak with a rather louder voice, in a community-type system, than our divided, broken up, Europe can do. This means that we have first to create this united Europe. But the fact that it will come into being in, say, ten or fifteen years, must not serve as a pretext for not doing forthwith whatever is immediately possible and necessary through Atlantic solidarity.

Moreover, if it is desired to see Europe fill a more effective rôle in the Alliance, one must be prepared to give Europe appropriate institutions for she will only be able to speak with

M. Erler (suite)

communautaires, le pouvoir d'intervenir dans l'élaboration commune de la stratégie, dans le planning, dans la répartition des diverses armes disponibles dans la communauté, dans leur distribution sur terre ou sur mer. A ce sujet, je dirai en passant que l'idée de baser certains engins sur les mers ne me paraît nullement mauvaise parce que les pays où ces engins auraient autrement leurs bases au sol seraient mieux protégés contre le risque d'un chantage nucléaire. Un vieux principe veut qu'on n'installe pas l'artillerie lourde dans les tranchées de première ligne. J'estime que les pays européens qui bordent le Rideau de fer ne sont pas les mieux situés pour y installer des fusées à moyenne portée, et il me semblerait fort utile de leur donner quelque recul. D'aucuns estiment qu'il vaudrait mieux les stationner sous l'eau, mais alors il faudra que ceux qui s'inquiètent des incidences financières s'occupent sérieusement d'en établir le coût. Je vous avouerai franchement que je ne suis nullement pressé de voir se réaliser ce projet. Faisons au mieux ce dont nous sommes capables au lieu de tout bâcler pour aller vite. Mais je trouve que l'idée maîtresse de la solution communautaire ne doit pas être abandonnée, surtout à l'heure actuelle.

Il y a aussi la question des équipages qui forment l'un des éléments de l'intégration. Qu'entend-on par intégration? Dans le domaine précisément des armes nucléaires, il faudra bien arriver à un engrenage tel que les divers Etats ne puissent ramener chez eux leur contingent nucléaire, revenant ainsi à la pluralité des armements nucléaires nationaux. C'est pourquoi il est très utile d'avoir prévu l'intégration dès le début et donc, probablement aussi, celle des équipages.

C'est à bon droit qu'on a parlé ici de l'effet provoqué, au point de vue technologique, par la recherche et la mise au point en matière d'armements sur les économies de paix. Ici encore, la répartition des tâches doit avoir pour conséquence que personne ne puisse prétendre à un monopole, que chacun des Etats renonce à tout faire lui-même, mais que nos amis américains soient prêts, dans une entreprise de ce genre, à s'entretenir avec nous de la mise au point et de la recherche futures, sur une base commune, pour que les informations techniques, dont nous avons besoin pour notre économie pacifique, puissent être échangées plus largement qu'à présent.

Ceci m'amène à relever un dernier point d'importance. Tout cela, planning, stratégie, répartition, équipages, interviendrait pour 95 % dans la décision à prendre en cas de crise. Il ne s'agit donc plus que des 5 % qui restent. Et là, je m'abstiendrai, pour l'instant, de préconiser le système des décisions collégiales, sujet à trop de lenteurs. Mieux vaut faire aujourd'hui et demain ce qui, à l'instant même, sera possible et nécessaire. Il me semble, par exemple, que nous devons prendre très au sérieux la déclaration faite par la Grande-Bretagne et que je trouve très importante, à savoir qu'elle serait prête à renoncer au droit de disposer seule de son potentiel nucléaire, pour intégrer celui-ci dans un système communautaire. Ceci démontre bien qu'il ne s'agit pas de disséminer les armes nucléaires en les mettant à la disposition des autres Etats, mais précisément du contraire, puisqu'il y en a même un qui renonce à la libre disposition de ses armes pour en faire apport à la communauté.

J'espère qu'on fera un effort raisonnable pour convaincre nos amis français de collaborer, eux aussi, avec nous, en leur exposant toutes les nécessités de notre défense. Je sais que ce sera difficile. Nous avons entendu les discours qui ont été prononcés hier. N'empêche que nous devons essayer quand même. Ce qui me paraît sûr, en tout cas, c'est qu'un arrangement communautaire auquel ne participerait pas l'une tout au moins des deux puissances nucléaires européennes n'aurait pas, dès le début, le caractère d'une véritable solution communautaire. Mieux vaudrait — est-il besoin de le dire? — obtenir la collaboration des deux.

On a demandé aussi ce qui arriverait dans l'hypothèse d'une Europe unie. Il est certain qu'à ce moment, le centre de gravité se déplacerait un peu par rapport aux Etats-Unis. Une Europe unifiée pourrait aussi, dans un système communautaire, se faire entendre avec plus de force que ne le peut aujourd'hui notre Europe morcelée et divisée. Pour cela, il faut avant tout la créer, cette Europe unie. Mais le fait qu'elle existera dans peut-être dix ou quinze ans ne doit pas nous fournir un prétexte pour ne pas faire aujourd'hui tout ce que la solidarité atlantique rend dès maintenant possible et nécessaire.

D'ailleurs, si l'on veut que cette Europe ait une position plus forte dans l'Alliance, il faut être prêt à la doter des institutions adéquates. Car l'Europe ne pourra parler comme un seul

Mr. Erler (continued)

one voice if the voice is that of an organised community. Otherwise we should have nothing more than an association of governments on the old, outmoded pattern of the alliances of the past.

This is all I have to say, Ladies and Gentlemen. I think that the text of the amended Recommendation makes it clear that although we welcome the idea of a community-type solution, we are leaving the way open for discussions on points which are still controversial and which are subject to changes intended to place this community-type solution on the widest possible basis and to obtain for it the largest possible majority, including the biggest of the European WEU member countries. Now, influence in the community can only be exerted in proportion to the services rendered to the community. Making demands on it while holding aloof from a movement is hardly the way to bring greater influence to bear on it. Only joint work gives the right to a share in its results. In the field of defence, joint work requires that we should not split up into separate groups but, on the contrary, that we should strengthen the community; and the ensuing results will be the safeguarding of our freedom and the maintenance of peace. In that way, we shall also create more favourable conditions for solving the political problems at the heart of Germany and of Europe with which we have struggled, so far in vain, for many years. We shall only reach this goal, too, if the Alliance holds together, both as regards the Europeans and Americans. We are, and shall continue to be, highly dependent on each other. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Gresham Cooke.

Mr. GRESHAM COOKE (*United Kingdom*). — At the end of this long, interesting and most important debate, I venture to speak for just five minutes, because, as a member of the Defence Committee, I felt I could not keep silent.

Of course, I recognise the most powerful arguments of Mr. Struye and of Mr. Baumel. I recognise that there are great difficulties over the question of political control of a mixed-manned

force or, even more so, a multilateral fleet. Perhaps it might be possible to get round that, as Mr. Ridley suggested, by some experiments in the political control of a conventional force in Europe leading on to full European control.

Both Mr. Struye and Mr. Baumel spoke of the discord that this idea had thrown into the pool of Europe and NATO. I am neither alarmed nor particularly impressed by that argument, because surely there will always be tension and discord in Europe and NATO when we discuss fundamental ideas of this kind; and, over the years, we have to face that fact.

Frankly, I was very alarmed at Mr. Baumel's idea that perhaps in the end every industrial nation will have to have its own missile, and that technological progress would be prevented unless nations had their own nuclear missiles. Of course, a great deal of technical progress can be achieved through the use of atomic energy for peaceful purposes. However, he did throw out numerous hints that this development might grow in the future and that nuclear missiles would be taken up by the different powers, even by Switzerland.

Our Recommendation from the Defence Committee today is intended solely to prevent dissemination of nuclear weapons and, in my view, that should still be our aim. If we can prevent the dissemination in Europe, at least we have gone one step towards preventing it in other parts of the world. That is why I support this Recommendation of the Defence Committee. I still think the spirit behind the Recommendation is good. It is an effort to get Europe and NATO to work as one unit in the firing and delivery of missiles with possible future European control. After all, it is only the extension of the present principle of NATO where all sorts of troops, including Germans, now take part in the manning and, indeed, possible firing of atomic missiles. The extension of that principle would lead on eventually to a united Europe.

Therefore, I want to say this: that I wish to see this Recommendation tested by a vote to see what support there is for the general principle

M. Erler (suite)

homme qu'en se présentant comme une communauté organisée. Sinon, ce ne sera qu'au nom d'une association de gouvernements, sur le modèle classique et démodé des alliances du passé.

Ceci, Mesdames et Messieurs, m'amène à conclure. Je crois que le texte de la recommandation amendée fait clairement ressortir que nous saluons l'idée d'une solution communautaire, mais qu'en même temps nous laissons la voie libre aux discussions sur les détails encore controversés et susceptibles d'être modifiés, de manière à donner à cette solution communautaire la base la plus large et à y rallier la plus forte majorité possible, comprenant surtout les plus importants d'entre les pays européens membres de l'Union de l'Europe Occidentale. Or, on ne peut exercer une influence dans la communauté qu'au prix des services qu'on lui a rendus. Elever des prétentions tout en nous tenant à l'écart d'un mouvement ne donne guère la possibilité d'y exercer une grande influence. Seul le travail en commun confère le droit d'en partager les fruits. Et le travail en commun exige que, dans le domaine de la défense, nous ne nous dispersions pas, mais qu'au contraire nous affermissions la communauté; et le fruit que nous en retirerons sera la protection de notre liberté et le maintien de la paix. De cette manière, nous arriverons aussi à créer des conditions plus favorables à la solution des questions politiques qui se posent au cœur de l'Europe, au cœur de l'Allemagne et qui nous préoccupent depuis tant d'années, hélas sans résultat. Nous n'atteindrons cet objectif, lui aussi, que si l'Alliance tient, tant pour les Européens que pour les Américains. Car nous sommes et nous restons profondément solidaires. (*Applaudissements*) .

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Gresham Cooke.

M. GRESHAM COOKE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — A la fin de ce long, intéressant et fort important débat, je me hasarde à prendre la parole pour cinq minutes, car j'estime qu'en ma qualité de membre de la commission de défense, je ne puis rester silencieux.

J'admets évidemment les arguments extrêmement puissants de M. Struye et de M. Baumel. Je reconnais que la question du contrôle politique d'une force à effectifs mixtes ou, à plus

forte raison, d'une flotte multilatérale, soulève de grandes difficultés. Peut-être serait-il possible de les contourner, comme l'a suggéré M. Ridley, par quelques expériences dans le domaine du contrôle politique d'une force européenne conventionnelle préluant à un contrôle européen complet.

M. Struye et M. Baumel ont tous deux mentionné la discorde que cette idée a fait naître au sein de l'Europe et de l'O.T.A.N. Je ne suis ni alarmé, ni particulièrement impressionné par cet argument, car il est évident que la discussion d'idées fondamentales de ce genre provoquera toujours de la tension et de la discorde en Europe et à l'O.T.A.N. A mesure que les années passent, nous pouvons nous en convaincre.

En revanche, j'ai été franchement alarmé par l'idée de M. Baumel que chaque nation industrielle finira peut-être par avoir sa propre arme nucléaire et qu'il n'y aura pas de progrès technique si chaque pays ne possède pas ses propres engins nucléaires. L'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques peut certes conduire à de grands progrès techniques. Mais M. Baumel a laissé entendre, à de nombreuses reprises, que cette évolution s'accentuerait à l'avenir et que les engins nucléaires seraient adoptés par les différentes puissances, et même par la Suisse.

La recommandation que présente aujourd'hui la commission de défense est uniquement destinée à empêcher la dissémination des armes nucléaires et, à mon avis, nous devons continuer à poursuivre cet objectif. Si nous réussissons à prévenir la dissémination de ces armes en Europe, nous aurons accompli au moins un pas dans la voie de leur non-dissémination dans d'autres parties du monde. C'est la raison pour laquelle j'appuie la recommandation de la commission de défense. Je continue de penser que l'esprit qui l'anime est bon. Elle tend à faire agir l'Europe et l'O.T.A.N. en bloc en ce qui concerne le déclenchement et le lancement des engins, avec l'éventualité d'un contrôle européen. Ce n'est, après tout, qu'un élargissement du principe actuel de l'O.T.A.N. où toutes sortes de troupes, y compris des troupes allemandes, font partie des effectifs et déclencherait, le cas échéant, le tir des engins atomiques. C'est l'élargissement de ce principe qui conduirait, en définitive, à l'Europe unie.

Je souhaite donc que cette recommandation soit mise aux voix afin de voir quelle adhésion suscite le principe dont elle s'inspire. J'aime

Mr. Gresham Cooke (continued)

behind the idea. I rather like the look of Lord Kennet's amendment, widening it more broadly towards an Atlantic nuclear force with the principle of mixed manning. If he moves that, I shall support that amendment. However, I felt I could not let this occasion go without saying to the Assembly what is the spirit behind this resolution, that is, the prevention of the dissemination of nuclear weapons to every European country.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Housiaux.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is not just to comply with tradition that I thank our Rapporteur for his excellent work. He has given us not only a report but important appendices to that report, and I personally am most grateful to him for enabling me to throw away two unwieldy files and replace them with a more complete text in which all the documents are to be found.

Although I am grateful for this valuable documentation, I must add that his report, as he himself must be aware, is bound to cause a great deal of discussion. The idea of a board of governors, composed of senior officials with power to take decisions and to consult their governments by telephone, and the idea of surface vessels, can be discussed and rejected. I do not believe they are the crux of the matter.

At a time when the most lively discussion is taking place on both sides of the Atlantic and among the European countries on a particularly important political issue, there must be no confusion between the difficult but essential task of discussing and deciding our future position in the world, and the impossibility of bringing about agreement between the States, which might well lead to a clash that nobody wants. I am grateful to the previous speaker, who is one of my fellow members on the Committee on Defence Questions and Armaments, for pointing this out. The two ideas are incompatible and I wish people would stop talking about them in their speeches.

In some quarters in France there is talk of the need for nuclear defence of European Europe. Of course ; but by what means ?

Up to now, we do not seem to have heard the same language used when it is a question of achieving the political integration of Europe on an equal footing — the sole means of determining what political authority will control the military power. If one fine day the Europeans found themselves on their own, that in itself would not settle whose finger was to be on the trigger. The problem would still be exactly the same. That, I repeat, is an argument that should be dropped.

I know well that I should not be talking about this to my German friends in this room. The same is true of our desire to gain possession of the A, B and C weapons which were denied to Germany under the WEU and subsequent treaties when, as has been pointed out already, we are faced with a factor or a request which is in direct conflict with peaceful coexistence.

The draft Recommendation, as submitted to the Committee at the start of its work, was not a good one. It needed a great deal of knocking into shape. I am still by no means convinced that it is the best that has ever been submitted to you.

The draft produced by the Committee is better because the omission of the last substantive paragraph enables everyone to vote. That final paragraph was dangerous. It would have enabled a multilateral force to be set up by a limited number of States. Its removal and the reaffirmation of the principle of the multilateral force by an amendment to paragraph 3 are obviously helpful and should enable us to vote for the Recommendation.

I need not attack here the anomaly of a reduced multilateral force in which neither France nor Britain would play a part, but in which Italy and the Federal Republic of Germany would participate, for adopting such a Recommendation would have done exactly what most of us wish to avoid — it would have provoked further dissemination of nuclear weapons.

M. Gresham Cooke (suite)

assez l'amendement de Lord Kennet qui étend le champ à une force nucléaire atlantique à effectifs mixtes. Si cet amendement est mis aux voix, je l'appuierai. En tout état de cause, je n'ai pas cru devoir laisser échapper cette occasion de préciser devant l'Assemblée que, dans l'esprit de la recommandation, il s'agit d'empêcher la dissémination des armes nucléaires parmi tous les pays européens.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Housiaux.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, ce n'est pas m'incliner devant une tradition que de remercier votre rapporteur pour son excellent travail. Il y a son rapport, mais il y a aussi l'importante annexe à son rapport, et je lui suis personnellement fort reconnaissant de pouvoir jeter deux gros dossiers et de pouvoir les remplacer par un texte plus complet où chaque document peut être retrouvé.

Si je le remercie de cette importante documentation qu'il met à notre disposition, son rapport, comme il a dû s'en rendre compte, prête à de nombreuses discussions. L'idée d'un conseil de gouverneurs, hauts fonctionnaires ayant pouvoir de décider et de consulter leurs gouvernements par téléphone, ainsi que l'idée de ces unités de surface peuvent être discutées et rejetées, quoique je ne croie pas qu'elles constituent l'essentiel.

A un moment où, dans une question politique particulièrement importante, de l'autre côté de l'Atlantique comme de ce côté-ci et entre les Etats européens, une très vive discussion est soulevée, il ne faut pas confondre — et je remercie l'orateur précédent, mon collègue de la commission des armements, de l'avoir souligné — cette nécessaire discussion, cette difficile élaboration de la position internationale de l'avenir avec l'impossibilité pour les Etats de s'entendre ou avec un affrontement qui n'est dans l'idée de personne. Il est, en effet, des idées incompatibles et j'aimerais les voir disparaître de certains discours.

Nous avons pu entendre développer certaines positions françaises soulignant la nécessité d'une défense nucléaire de l'Europe européenne. Bravo, Messieurs, mais par quels moyens?

Jusqu'à présent, nous ne pouvons nous empêcher de penser que le même langage n'est pas tenu lorsqu'il s'agit d'arriver à une intégration politique de l'Europe sur un pied d'égalité, seul moyen de déterminer quel sera le pouvoir politique qui disposera de la puissance militaire. Ce n'est pas parce que, brusquement, on se retrouvera entre Européens que le problème du seul doigt sur la détente sera résolu; il se reposerait exactement dans les mêmes termes. C'est là, je le répète, une contradiction que l'on ne devrait plus entendre aujourd'hui.

Je sais bien que je ne dois pas m'adresser, à ce propos, à mes collègues et amis allemands qui se trouvent dans cette salle. Il en est de même lorsqu'on se trouve en présence d'une certaine volonté de se nantir de ces armes A, B, C, qui sont refusées à l'Allemagne fédérale par le traité de l'U.E.O. et par les traités subséquents, alors qu'on se trouve — cela fut déjà souligné — devant un élément ou une demande qui est en conflit direct avec la coexistence pacifique.

Messieurs, le projet de recommandation tel qu'il a été présenté à votre commission, au début de ses travaux, n'était pas un bon projet. Il y fut beaucoup scié, beaucoup limé, beaucoup raboté. Je ne parviens pas à être persuadé, à l'instant où nous sommes, que ce soit la meilleure recommandation qui ait jamais été soumise à nos suffrages.

Le projet qui résulte des travaux de la commission est meilleur. Il a été amélioré d'une manière qui permettra le vote de chacun, par la suppression du dernier alinéa du dispositif. Ce dernier alinéa était dangereux. Il permettait la constitution d'une force multilatérale réduite à un certain nombre d'Etats. Sa disparition et la réaffirmation par un autre amendement, dans le cadre du projet n° 3, du principe de la force multilatérale sont évidemment déterminantes et doivent nous permettre de voter la recommandation.

Je ne vais pas m'en prendre devant vous à la contradiction que peut représenter une force multilatérale réduite à laquelle ne participeraient ni la France ni la Grande-Bretagne, mais à laquelle participeraient l'Italie et l'Allemagne fédérale, car l'adoption d'une pareille recommandation eût constitué ce que la plupart d'entre nous ne veulent pas faire, c'eût été créer une nouvelle dissémination des armes atomiques.

Mr. Housiaux (continued)

It is this dissemination of nuclear weapons that is the principal danger. In the present state of international political thought, the only suitable solution found to date is just this multi-lateral force.

The example just set by Britain in handing over all her armaments to NATO or, at all events, in proposing to do so, is a step in the right direction, for we all agree that a nuclear force is inconceivable unless it implies that whatever happens there can be no further nuclear dissemination. That seems to me to be the essential point on which we must insist at this moment.

I must admit that I did not understand what Mr. Struye was talking about when he asked what we had to fear from Britain, the only nuclear power that would be a member of the multilateral force. All told, there would be only one nuclear force, and the single member States of the North Atlantic Treaty Organisation would thus be forbidden to have a national nuclear force of their own.

I must really quote from the official report distributed this morning the best description I have seen of the exact position we have reached in the present discussion on international policy.

“Indeed”, said Mr. Baumel, speaking in this hall “while I do not want to stress the paradoxical fact that the atom is the poor man’s weapon, as a number of brilliant experts have pointed out, the last few years have shown the undeniable truth of the statement that the atom has made it possible for small powers such as Sweden and Switzerland, with only limited military atomic facilities, to be strong enough to deter any distant neighbour from attempting aggression.”

I am grateful to Mr. Baumel for what he said. But does not the very danger our generation has to avert reside in the multiplication of nuclear weapons, in the fact that every small power throughout the world can get possession of nuclear power and use it, if it feels itself in danger, thus unleashing Heaven knows what

kind of havoc in which mankind itself might be destroyed?

Time was when, for safety’s sake, a caveman slept with his bow and arrows and club beside him. Mr. Baumel sleeps with a revolver at his bedside. In 1964, we find it sufficient to take out a heavy insurance on the furniture. I prefer insurance to pop-guns because it is more efficacious and more in keeping with our degree of civilisation. (*Laughter*)

Apart from existing methods of preventing dissemination, I find nothing but unrealistic ideas. Cloud Cuckooland proposals for building a political or military Europe, no one knows how yet, and possibly a board of managers, perhaps at Atlantic level, the form of which remains vague. There are no other proposals before us. We are told that the multilateral force affects our allies alone and that it is only our allies that it can prevent from possessing nuclear weapons. This argument does not seem to me to hold water. Alliances have come to pieces before now in the course of history, as has been suggested elsewhere, and none of us would find any difficulty in quoting examples.

Our duty is to organise resistance to the greatest peril that ever threatened mankind where our resistance is likely to be most effective, that is to say, in our own part of the world with our own friends and allies, facing the same dangers as they do and fully determined to take whatever steps may be necessary to meet them, both on our own behalf and on theirs. We would do well from time to time to remember the proverb which tells us to practise what we preach.

Ladies and Gentlemen, it only remains for me to add that the amended Recommendation merely approves the principle of the multilateral force and that the explanatory memorandum specifies that it is to be considered as an instrument for preventing dissemination.

Obviously the proposal as it stands will not increase the nuclear capacity of the Atlantic Alliance. We are told that the United States has the capacity to destroy any potential enemy twice over — which is already quite a lot — and possibly three or even five times over. Thus the problem is not a military one; it

M. Housiaux (suite)

C'est bien là le danger majeur: la dissémination des armes atomiques. Au stade actuel de la pensée politique internationale, la seule réponse convenable qui ait été trouvée, c'est précisément la force multilatérale.

L'exemple que vient de donner l'Angleterre en abandonnant l'ensemble de son armement à l'O.T.A.N., ou tout au moins en le lui proposant, indique la bonne voie car, nous en sommes bien d'accord, une force multilatérale ne peut s'imaginer que si elle implique en tout état de cause qu'aucune nouvelle dissémination nucléaire ne puisse avoir lieu. Cela me paraît être la règle, l'élément essentiel sur lesquels nous devons insister pour le moment.

Je n'ai pas compris, je dois l'avouer, l'argument de mon très respecté président M. Struye au moment où il disait: «Qu'y a-t-il à craindre de la Grande-Bretagne, seule puissance nucléaire qui entrerait à l'intérieur de la force multilatérale?» Il n'y aura qu'une force nucléaire en tout et pour tout. Mais tous les autres Etats membres de l'Alliance de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se verraient ainsi interdire une force nucléaire nationale.

Je ne puis m'empêcher de reprendre, dans le compte rendu in extenso qui a été distribué ce matin, la meilleure démonstration de l'exactitude de la position qui est ainsi adoptée au stade où en est arrivée la discussion politique internationale.

«En fait», disait M. Baumel à cette tribune, «et c'est là la révélation de ces dernières années, sans essayer d'adopter le paradoxe mis en avant par certains techniciens brillants, à savoir que l'atome est l'arme du pauvre, il est indiscutable que, grâce à l'atome, certaines petites puissances, comme la Suède et la Suisse, avec quelques éléments atomiques restreints, auraient suffisamment de pouvoir de dissuasion pour retenir de quelque tentative d'agression tel ou tel de leurs lointains voisins.»

Merci encore à mon collègue qui le disait il y a un instant. Mais n'est-ce pas là le danger que notre génération a pour devoir de pallier, sinon cette multiplication des armes atomiques, sinon le fait que chaque petite puissance au travers du monde puisse être nantie de la puissance atomique et, lorsqu'elle se croira en danger,

puisse l'employer en déclenchant ainsi je ne sais quel drame où l'humanité elle-même pourrait disparaître?

Il fut un temps où l'homme, pour se défendre, couchait dans sa caverne avec, à côté de lui, son arc, ses flèches et sa massue. M. Baumel couche avec un pistolet dans sa table de nuit. En 1964, on se contente de bien assurer son mobilier. Je préfère l'assurance à la pétoire. Je crois que c'est plus efficace et que cela correspond mieux à notre degré de civilisation. (*Sourires*)

En dehors des moyens qui existent pour éviter la dissémination, je ne vois que des moyens irréalistes, des constructions dans l'espace d'une Europe politique ou militaire dont on ne sait encore comment elle va se constituer, un directoire éventuellement, même atlantique, dont nous ne voyons pas très bien la forme. Rien d'autre ne nous est proposé. On nous dit que la force multilatérale n'atteint que nos alliés et que ce sont nos alliés seuls qu'elle peut empêcher de posséder l'arme atomique. Je ne pense pas que l'argument soit bon. Le renversement des alliances, dont l'hypothèse fut présentée en d'autres endroits que celui-ci, s'est déjà produit de temps en temps dans l'histoire et nous pouvons nous interroger les uns les autres pour en avoir à l'instant des exemples.

Notre devoir est d'organiser la résistance au danger le plus grand qui ait menacé l'humanité à l'endroit où nous pouvons être efficaces, c'est-à-dire dans notre partie du monde avec nos amis et nos alliés, conscients du même danger et bien disposés, en ce qui nous concerne et en ce qui les concerne, à prendre la mesure qui convient. On doit de temps en temps se souvenir de ce proverbe selon lequel il faut montrer l'exemple avant de pouvoir requérir des autres une obligation que soi-même on n'applique point.

Mesdames, Messieurs, j'en aurai terminé après avoir dit que la recommandation amendée approuve le principe seul de la force multilatérale et que, dans l'exposé des motifs, il est précisé qu'il s'agit là d'un moyen et d'un instrument pour s'opposer à la dissémination.

Il est évident que le projet tel qu'il existe n'est pas de nature à augmenter la puissance nucléaire de l'Alliance atlantique. On nous affirme que les Etats-Unis ont la possibilité de détruire définitivement une fois, deux fois — ce qui est déjà fort bien — trois fois et même cinq fois tout ennemi éventuel. Le problème

Mr. Housiaux (continued)

merely consists in facing the outstanding peril I mentioned just now.

It is impossible today to do more than approve the principle because all the problems mentioned by General Cadorna yesterday would otherwise come up again. We would have to decide what instruments to propose and exactly what the weapon should be. Discussions are due to be held on all these points, and we all know that Mr. Wilson is going to meet President Johnson.

What we can say today is that we are in favour now, in 1964, of organising the Atlantic world to meet the nuclear threat. If we do that, I think we can feel we have done a good job. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — I shall be very brief in moving my amendment, because it is a sound rule that the wider the spectrum of political support which one has for an amendment the shorter speech one should make in moving it.

I should like, first, to point out that it is Amendment No. 1 revised which the Assembly is invited to consider. There is in circulation an incorrect text marked Amendment No. 1. I ask Representatives, therefore, to make sure that the amendment on which they vote is Amendment No. 1 revised.

The amendment consists of two points only. The amendment to paragraph 3 would remove the wording "multilateral nuclear force" and substitute "Atlantic nuclear force on a multilateral basis...". It has the following reasoning behind it.

In the body of Mr. Duynstee's report, most of the time it is clear that when he uses the words "multilateral nuclear force" he is not confining his attention to any one particular weapon system, but in Appendix II he gives an estimated costing of the multilateral nuclear force which he describes in brackets as 25 surface ships. It is a fact that in many countries, particularly Anglo-Saxon countries, if one says MLF one means 25 surface ships with 8 Polaris missiles. The purpose of the amendment is to

enlarge the possibilities so that we should be voting in favour of the principle of a force which might contain many different kinds of weapons systems. It would not necessarily exclude the proposal for 25 or some other number of new surface ships but would not be limited to such a proposal.

Point two of the amendment is a purely consequential linguistic one.

With regard to point three, the deletion of paragraph 4 is suggested mainly because it appeared to some of us tautologous. In paragraph 3 of the Recommendation we have already urged all WEU and NATO countries to support the principle of setting up such a force. It appeared to us unnecessary that in paragraph 4 we should urge them not to fail to support what we had already urged them to support. It seemed to be a double negative. We therefore propose this deletion.

I therefore move the amendment in the names of those who have signed it and of some others as well.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, we are now reaching the close of the debate on European security, a subject which has occupied this Assembly ever since it was set up and which will probably still continue to occupy it in the coming years. Security is one of those concepts which have a very special meaning and decisive importance for mankind in this age of ours.

We all had a dramatic and shattering demonstration no later than last week of the extent to which human life can be endangered, when we read the reports of the frightful and bestial murders of white men and black in the Congo. I would like, if I may, Mr. President, to leave the strict confines of our subject for a moment, I wish immediately to express the shock we all felt and the great sympathy we have for the victims of this beast-like horde. I feel impelled, too, to offer my sincere congratulations to the Belgian Government upon having had the courage and determination to act quickly and without long discussions prompted by considerations of expediency, upon having, by their firm

M. Housiaux (suite)

n'est donc pas militaire; il est seulement de faire face au danger éminent dont je vous parlais tout à l'heure.

Aller aujourd'hui au-delà de l'approbation du principe est impossible parce que toutes les questions que se posaient hier le général Cadorna se présenteraient à l'esprit; il s'agirait de déterminer quels seraient les instruments et quel serait l'armement exact. Dans chacune de ces matières, des discussions doivent avoir lieu et nous savons que M. Wilson doit rencontrer le Président Johnson.

Nous pouvons dire aujourd'hui que nous sommes partisans, en 1964, d'organiser le monde atlantique contre la menace atomique. Je pense que, ce faisant, nous aurons fait du bon travail. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne dirai que quelques mots de mon amendement, car on peut dire à bon droit que le discours doit être d'autant plus succinct que l'amendement rencontre un plus large appui politique.

J'aimerais d'abord préciser que c'est l'amendement n° 1 révisé que l'Assemblée est invitée à examiner car on a distribué un texte inexact sous la cote «Amendement n° 1». Au moment du vote, je prie par conséquent les représentants de s'assurer que c'est bien l'amendement n° 1 révisé qu'ils ont en main.

L'amendement ne porte que sur deux points. Au paragraphe 3, il convient de remplacer les mots «force nucléaire multilatérale» par les mots «force nucléaire atlantique sur une base multilatérale...» et ce, pour les raisons qui suivent.

Dans le corps du rapport de M. Duynstee, il est évident, la plupart du temps, que lorsqu'il utilise les mots «force nucléaire multilatérale», il ne veut pas désigner un système d'armes déterminé, tandis qu'à l'annexe II, il donne une estimation du prix de revient de la force multilatérale dont il précise, entre parenthèses, qu'elle consiste en vingt-cinq navires de surface. Le fait est que, dans beaucoup de pays, en particulier dans les pays anglo-saxons, on pense, quand on parle de la M.L.F., à vingt-cinq navires de sur-

face portant huit engins Polaris. Le but de l'amendement est d'élargir le vote en le faisant porter sur le principe d'une force susceptible d'être composée de divers systèmes d'armes. Il n'exclut pas nécessairement la proposition de vingt-cinq ou autre nombre de nouveaux navires de surface, mais ne s'y limite pas.

Le deuxième point de l'amendement est une pure conséquence rédactionnelle du premier.

Si le troisième point envisage la suppression du paragraphe 4, c'est surtout parce que, selon certains d'entre nous, il fait double emploi. Au paragraphe 3 de la recommandation, nous invitons déjà tous les membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. à soutenir le principe de la constitution d'une telle force. Aussi nous a-t-il semblé inutile de les inviter au paragraphe 4 à ne pas manquer d'appuyer ce que nous les avons déjà exhortés à soutenir. Il semble bien que ce soit une tautologie et nous en proposons donc la suppression.

Je dépose par conséquent l'amendement au nom de ses signataires et aussi de certains de nos autres collègues.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, nous voici arrivés au terme du débat consacré au problème de la sécurité européenne, un thème qui préoccupe notre assemblée depuis sa fondation et qui, probablement, l'occupera encore au cours des années à venir. La notion de sécurité appartient en effet à cette catégorie de concepts qui, pour les hommes de ce temps, ont une signification particulière et revêtent une importance décisive.

La semaine dernière encore, lorsque nous avons pris connaissance des informations concernant les meurtres, horribles et bestiaux, perpétrés sur des hommes à peau blanche et noire dans la région du Congo, nous avons tous ressenti, de façon bouleversante et dramatique, dans quelle mesure la sécurité de la vie humaine peut être mise en péril. Permettez-moi, M. le Président, d'abandonner un moment le thème qui fait, à proprement parler, l'objet de notre discussion. J'ai hâte d'exprimer à quel point nous avons été tous bouleversés, combien vive est notre compassion pour les victimes de cette horde bestiale. Je m'empresse en même temps, M. le Président, d'exprimer ici mes sincères félicitations au

Mr. Kiesing (continued)

handling of the situation, obtained the triumph of human rights and upon having been successful in saving a great number of lives.

The Soviet Union has protested so strongly about this that it seems to be an expression of sympathy with the murderers. This vigorous protest is for me a very interesting and significant manifestation of the moral concepts of the Soviet Government, which should, in particular, give food for thought to those in the West who believe that there has been a real change for the better in Communist thinking in these matters.

Now, to come back to our subject proper: as part of the problem of European security we have to consider the question of a common strategy, a need which has already been mentioned here many times and on which we are surely all agreed. We also have to consider the MLF. In view of the dramatic impact of this problem on public opinion in recent times, I should like to support the suggestion made by those who, like the NATO Secretary-General and other speakers, have asked that this problem and all the proposals connected with it should be examined with the necessary calm and objectivity. I share the opinion expressed here that we should not rush into things. It would be better to give ourselves time for thinking things over. For the moment, all that is called for is a decision of principle, not a decision on details.

In this connection I wish, on behalf of the Defence Committee, to thank our Rapporteur, Mr. Duynstee, for the remarkable work he has accomplished and which has established the basic need for a profitable debate. On behalf of the Defence Committee, I should also like to congratulate all who have taken part in the discussion for the moderation displayed. This is not a mere formula of politeness, for I must admit that recent events in international parliamentary circles had filled me with misgivings; happily, these were unfounded, and no opponent of the MLF in this Assembly has described the proposal as a form of American neo-colonialism.

Such stupid phrases should be abandoned, for they make serious political discussion impossible.

The sharpest criticism I heard here was that the adoption of an MLF would be a concession to the ideas of the Rapacki Plan. I must say that I was unable to grasp this argument. I would welcome an opportunity to discuss it with Mr. Baumel this morning. Unfortunately this is not possible, for discussion is made up of two things — talking and listening. We all know that our colleague Mr. Baumel has heavy political responsibilities which impose many obligations on him and make it impossible for him always to attend our meetings. That is probably why, as has occurred several times, after having the pleasure of hearing him he is, unfortunately, unable to listen to our replies. I should be most grateful to Mr. Baumel if in future he could, despite his many commitments, arrange to find time to hear what we have to say. This would provide an opportunity for really useful discussion.

I have to say, therefore, that I cannot follow his line of reasoning with regard to the Rapacki Plan. He has told us that under its provisions something would be withdrawn from the European nations. Now, according to the rules of logic, you can only withdraw something which a person already possesses. But there is no question, here, of removing something which already exists. For my part, I consider that if mention is made of the Rapacki Plan in connection with nuclear weapons, there can be no question of following a policy similar to the one provided for in the Rapacki Plan or Plans, as I understand them, if their adoption would deprive Europe of the protection of United States nuclear weapons. These weapons do, in fact, exist and, in strict logic, could be withdrawn, which cannot be done with weapons which do not yet exist.

Military as well as political criticisms are levelled at the idea of a nuclear multilateral force. Where military arguments are concerned, since I am a politician and not a general, I must admit that I can only judge these matters

M. Kliesing (suite)

gouvernement belge qui a eu le courage et la fermeté de passer à l'action sans s'embarrasser de longues considérations d'opportunité. Par son intervention décidée, il a fait triompher les droits de l'homme et a réussi à sauver de nombreuses vies humaines.

A cet égard, les protestations de l'Union Soviétique ont eu un caractère si massif qu'elles apparaissent comme une manifestation de sympathie pour les assassins. Je crois que ces protestations sont un indice très intéressant et très important des conceptions morales du gouvernement soviétique, et qui fera réfléchir surtout ceux qui, dans le monde occidental, croient que le communisme s'est, dans ce domaine, amendé d'une façon décisive.

Venons-en maintenant, si vous le permettez, au thème du débat proprement dit. Dans le cadre de la sécurité européenne, l'Assemblée doit examiner la question de la stratégie commune, question qui a été souvent soulevée ici et sur laquelle nous sommes, sans aucun doute, tous d'accord. Au surplus, nous avons à nous occuper de la M.L.F. Je voudrais, eu égard aux commentaires dramatiques que ce problème a suscités ces derniers temps dans l'opinion publique, m'associer à ceux qui, comme le Secrétaire général de l'O.T.A.N. et plusieurs autres intervenants, ont demandé que la question de la M.L.F. et toutes les propositions qui s'y rattachent, soient examinées avec la sérénité et l'objectivité qui s'imposent. Je partage l'opinion, exprimée ici, que les choses ne doivent pas être précipitées. Il faut plutôt s'accorder le temps de réfléchir. Il ne s'agit, en ce moment, que d'une décision de principe et non d'une décision sur des questions de détail.

A ce propos, je voudrais, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, remercier notre rapporteur, M. Duynstee, pour le travail impressionnant qu'il a accompli et par lequel il a jeté les bases indispensables à une discussion utile. Je voudrais, d'autre part, au nom de cette même commission, féliciter tous ceux qui ont participé à cette discussion pour la modération dont ils ont fait preuve. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une simple formule de politesse, car je ne vous cacherai pas que ce qui s'est passé ces derniers temps dans les milieux parlementaires internationaux m'avait quelque peu inquiété. Heureusement, mes craintes

se sont dissipées. Par bonheur, il ne s'est trouvé en cette assemblée aucun adversaire de la force nucléaire multilatérale pour dire que le projet est une forme de néo-colonialisme américain. Il faudrait renoncer à employer des formules aussi sottes, car elles rendent impossible toute discussion politique sérieuse.

La critique la plus sévère que j'aie entendue ici consistait à dire que l'adoption de la M.L.F. serait une concession aux idées du Plan Rapacki. J'avoue que je n'ai pas compris cette argumentation. Je serais très heureux d'avoir l'occasion d'en discuter ce matin avec notre collègue, M. Baumel. Mais, hélas, cela n'est pas possible. En effet, discuter veut dire que l'on fait deux choses: parler et écouter. Or, nous savons que notre honorable collègue, M. Baumel, a de lourdes responsabilités politiques qui lui imposent de nombreuses obligations et qui l'empêchent d'assister toujours à nos débats. C'est probablement à cause de cela, comme c'est arrivé à plusieurs reprises, qu'après avoir eu le plaisir de l'écouter, nous ne sommes pas en mesure de lui faire entendre nos réponses. Aussi, je serais très reconnaissant à notre collègue, M. Baumel, s'il pouvait s'arranger désormais pour disposer, malgré ses nombreuses obligations, du temps nécessaire pour nous écouter. Cela nous permettrait d'avoir une discussion fructueuse.

Je dois dire que je n'ai pas compris son argumentation concernant le Plan Rapacki. Il a dit, en effet, qu'on retirerait quelque chose aux pays européens. Or, suivant les règles de la logique, on ne peut retirer à quelqu'un que ce qu'il possède réellement. En l'occurrence, il ne s'agit nullement de retirer une chose qui existe déjà. Quant à moi, j'estime que si, à propos des armes nucléaires, on évoque le Plan Rapacki, il ne peut être question d'adopter une politique analogue à celle prévue par le ou les Plans Rapacki, telle que je la comprends, qu'à partir du moment où elle aboutirait à priver l'Europe de la protection des armes nucléaires américaines. En effet, ces armes existent réellement et peuvent, logiquement, être retirées, ce qui n'est pas le cas pour des armes qui n'existent pas encore.

On oppose à l'idée d'une force atomique multilatérale des arguments tant militaires que politiques. En ce qui concerne les arguments militaires, étant un homme politique et non un général, j'avoue que, dans ce domaine, je ne suis

Mr. Kliesing (continued)

as a layman. But because we still, in any case, have to make political decisions, I feel it my duty to listen to the military arguments. We all know that the NATO countries concerned have for many months past been discussing in military committees — that is to say between experts — the military value and effectiveness of an MLF, and that the result has been approved. I always admire, Mr. President, the courage of those politicians who dare to take a stand on such military matters while admitting — with a touch of humour — that their most recent military experience dates back to the first world war. These military ignoramuses with their World War I experience have the audacity to dismiss with a wave of the hand the conclusions reached by field officers only after many months of study. I acknowledge that I would not have the nerve to do so.

I myself am content to remark, for instance, that the military experts have reached interesting conclusions on the use of medium-range missiles. We all know that General Norstad, and after him General Lemnitzer, have told us as well as their government, that land-based rockets with the capabilities of medium-range missiles are needed to fill a gap in European defence. We know, too, that the United States Government is not willing to meet these wishes. In this connection, I would like to put one question which has already been touched upon by Mr. Erler. Let us assume for a moment that the United States Government actually had these rockets manufactured and offered them to us. Where should we put them? Surely not east of the Rhine — that would be ridiculous. Nor could we put them in underground concrete bunkers, as the Americans do with their Minuteman rockets, for the cost of this is so high that we in Europe could not afford it. Consequently, their emplacements have to be mobile, but where can they be installed? We know that the French Government — and for geographical reasons France would be the first choice for a base — has refused to have on her territory nuclear weapons which are not under her own control. Where, then, are these medium-range missiles to be sited? I wonder whether the military experts are not right when they say that, though seaborne MRMs cannot entirely take the place of land-

based ones, they are at least able to ease and partially solve this very serious defence problem.

Turning now to the political criticisms levelled at the MLF, I first of all wish to issue a warning against two assertions made in connection with the MLF discussion. I consider them to be not only unjustified but downright dangerous. The first of these refers to an alleged NATO crisis. Time and again, speaking of the MLF, we hear it said that NATO is in the throes of a crisis. I contest this. Is not the purpose of NATO defence of the freedom of the West against Communist aggression and the deterrence of Communism, and has NATO, over the fifteen years of its existence, not fulfilled this purpose one hundred per cent? Were those who heard its Secretary-General, Mr. Brosio, and General Lemnitzer yesterday, really able to deduce from what they said that NATO was traversing a crisis? In the recent past, the Berlin and the Cuba crises have shown, whenever there is a definite Communist threat, all fifteen NATO countries meet it with a united front. That is what counts. In the circumstances, therefore, there should be no talk of a NATO crisis, for it is very dangerous talk.

Mr. Erler has told us, quite rightly, that deterrence is something that works in the mind of an aggressor. Let us consider, for a moment, what goes on in the mind of our potential enemy. The men in power in Moscow have been brought up from early youth in the dogmas of Leninism; this means that they view everything that happens in the West through Lenin-tinted spectacles, more particularly the dogma that the internal contradictions of the western world are inevitable and irreconcilable.

If these people read day after day in our newspapers that we ourselves are convinced of the existence of a crisis in NATO, surely this will eventually lead to dangerous illusions on their part? Is it not bound to destroy the credibility of our deterrent in their minds? This is why I consider all this talk about a NATO crisis to be perilous as well as false.

M. Kliesing (suite)

qu'un profane. Mais puisque nous sommes obligés, en tout état de cause, de prendre des décisions politiques, je considère qu'il est de mon devoir d'écouter les arguments des militaires. Nous savons tous que les pays intéressés de l'O.T.A.N. ont discuté pendant des mois, dans les comités militaires, c'est-à-dire entre experts, de la valeur et de l'efficacité militaires de la M.L.F., et qu'ils ont abouti à un résultat positif. M. le Président, j'admire toujours le courage de ces hommes politiques qui osent prendre position sur ces problèmes militaires en avouant — avec une pointe d'humour — qu'ils sont des profanes et que leur expérience militaire remonte à la première guerre mondiale. Ils ont l'audace de balayer en quelques mots et en quelques minutes, eux, les profanes militaires avec leur expérience de la première guerre mondiale, les conclusions auxquelles des officiers supérieurs ne sont parvenus qu'après de longs mois d'études. Je reconnais que ce courage me fait défaut.

Personnellement, je me contente de constater, par exemple, que les experts militaires ont abouti à des conclusions intéressantes en ce qui concerne l'emploi de fusées à moyenne portée. On sait que le général Norstad et, après lui, le général Lemnitzer, nous ont dit, comme ils l'ont dit aussi à leur gouvernement que, pour combler une lacune dans le système de défense de l'Europe, il faudrait des fusées terrestres à moyenne portée. On sait aussi que le gouvernement américain n'est pas disposé à leur donner satisfaction. A cet égard, je voudrais poser une question à laquelle notre collègue M. Erler a déjà fait allusion. Supposons un instant que le gouvernement américain fasse réellement fabriquer ces fusées à moyenne portée et qu'il nous les offre. Où pourrions-nous les installer? A l'Est du Rhin? Ce serait insensé! Nous ne pourrions pas non plus les loger sous terre dans des silos en béton comme le font les Américains pour leurs fusées Minute-man, car le coût en serait si élevé que les Européens ne pourraient le payer. Dès lors, elles doivent être mobiles, mais où les installer? On sait que le gouvernement français — la situation géographique de la France la désigne en tout premier lieu comme base de stationnement — refuse de laisser installer sur son sol des armes nucléaires qui ne seraient pas placées sous son contrôle. Quel endroit choisir dès lors pour les fusées à moyenne portée? Je me demande s'il ne faut pas donner raison aux experts militaires

qui affirment que les fusées à moyenne portée installées sur des navires, si elles ne peuvent remplacer complètement les fusées terrestres, sont néanmoins de nature à rendre moins difficile ce très grave problème, et à le résoudre en partie.

J'examinerai maintenant les arguments politiques invoqués contre la M.L.F. et je voudrais, tout d'abord, vous mettre en garde contre deux affirmations émises en marge de la discussion sur la force multilatérale. Je les considère non seulement comme sans fondement, mais aussi comme fort dangereuses. La première porte sur une prétendue crise de l'O.T.A.N. A propos de la M.L.F. on entend, en effet, répéter que l'O.T.A.N. traverse une crise. Je crois que cela est faux. Le but de l'O.T.A.N. n'est-il pas de défendre la liberté de l'Occident contre les attaques communistes, de dissuader le communisme de nous attaquer? Cette mission, l'O.T.A.N. l'a parfaitement remplie au cours des quinze années de son existence. Ceux qui ont entendu hier les exposés du Secrétaire général, M. Brosio, et du général Lemnitzer, ont-ils vraiment pu en conclure que l'O.T.A.N. était en état de crise? Dans un passé récent, les crises de Berlin et de Cuba ont montré que, dès qu'une menace communiste concrète se profile, les quinze Etats membres de l'O.T.A.N. lui opposent un front commun et uni. C'est cela qui compte. Dès lors on ne devrait pas parler de crise de l'O.T.A.N., car cela est très dangereux.

Notre collègue, M. Erler, a eu raison de dire que la dissuasion est une chose qui se passe dans l'esprit de l'adversaire. Considérons donc un instant l'esprit de notre adversaire en puissance. Les hommes qui détiennent le pouvoir à Moscou ont été élevés, dès leur prime jeunesse, dans le dogmatisme léniniste. C'est dire qu'ils voient tous les événements qui se passent dans le monde occidental dans l'optique du léninisme, et notamment du dogme selon lequel les contradictions internes du monde occidental sont inévitables et inconciliables.

Or, si ces gens lisent jour après jour, dans la presse occidentale, que nous sommes convaincus de l'existence d'une crise au sein de l'O.T.A.N., ne finiront-ils pas par nourrir à ce sujet de dangereuses illusions? La dissuasion ne perdra-t-elle pas tout son pouvoir à leurs yeux? C'est pourquoi j'estime que tout ce qu'on dit d'une crise à l'O.T.A.N. est non seulement faux, mais dangereux.

Mr. Kliesing (continued)

The same applies to the second assertion which no later than yesterday was made several times to the effect that the MLF would divide Europe. We should be very chary about using such a term as "dividing Europe", because it runs counter to the whole nature and tradition of the European spirit. The European spirit stands for tolerance and respect for the opinions of others. Consequently, those who are in favour of the MLF must respect the line taken by those who would turn it down, and vice versa.

If we believe, in political matters, that lack of unanimity between the European countries on a specific question is liable to lead to the division of Europe, this line of thinking will indeed eventually bring about just such a split. It might then well occur, in a community of six or seven countries, that if five or six of them were to share the same opinion and the remaining one hold an opposite view, this odd man out would say: "If all of you maintain your attitude, you will divide Europe". This would mean that tolerance and the spirit of compromise had disappeared from the European way of thought, and had been replaced by the spirit of despotism and capitulation. We should therefore be very careful in the use of the term "division of Europe".

We are told that the MLF is worthless because the Americans would still keep their finger on the trigger, so that it would in fact be a national nuclear force; but are the other nuclear weapons not national, and whose finger is in this case on the trigger? Is the desire not merely to achieve a change of nationality, rather than of principle?

We are told that we should be independent, and build up an independent European nuclear force instead of an Atlantic one. Now, I myself always listen with great interest to the many military arguments in favour of this. I also willingly acknowledge that the military arguments, and especially the political ones, contain a great deal of good sense, and even carry great weight. Unfortunately, I never seem to see the financial and economic aspects being given the same importance in these discussions as the military and political ones. If it is right that politics is the art of achieving what is possible, then advantage should be taken of these discus-

sions to tackle at last financial problems which are serious and difficult to solve.

I now come to the argument about the pistol at the bedside. I should have liked to discuss it with Mr. Baumel. The picture is a descriptive one, so I shall retain it to ask what would happen if the intruder lobbed a hand-grenade through the bedroom window and blew the sleeper and his pistol to bits before he had a chance to take it from the bedside table? This, too, is worth considering. We should not forget one thing though: if we are able to talk freely and frankly about nuclear problems here and elsewhere, it is entirely due to the protection of powerful United States nuclear weapons. We must face the fact that those in the West who deal with nuclear policies can only — at least at the moment — do so thanks to the American nuclear strike force. Let us suppose, for the sake of argument, that the countries of Western European Union were to lose this protection. I am sure that in these circumstances the Soviet Union would allow the countries of Western Europe to concern themselves in nuclear matters only in the way that Finland is allowed to do so today. All these points should be considered.

Again, I think it would be a great mistake to look on the MLF as an isolated political problem. To my mind, it should, on the contrary, be viewed against the background of historical developments. These lead to the achievement of an Atlantic partnership. Obviously, such a partnership can only come about if both partners are of equal standing. Perpetuation of a claim to nuclear monopoly is irreconcilable with nuclear partnership, and a way must be found of solving this question and accomplishing nuclear integration. The process will involve a number of stages, and will take a long time. I myself look upon the MLF as a first step in this direction and, at the same time, as an encouragement to the political unification in Europe for significant progress will have to be made before further steps can be taken.

Finally, Mr. President, I should like to say a few words about the text of the Recommen-

M. Kliesing (suite)

Il en est de même de la deuxième affirmation, qui, hier encore, a été lancée à plusieurs reprises et selon laquelle la M.L.F. diviserait l'Europe. M. le Président, il faudrait donc user avec la plus grande prudence des mots «division de l'Europe», car ils s'opposent à la quintessence et aux traditions de l'esprit européen. En effet, l'esprit européen est synonyme de tolérance et de respect pour l'opinion des autres. Les partisans de la M.L.F. doivent respecter la position de ceux qui la rejettent, et réciproquement.

Si l'on se met à croire, sur le plan politique, que l'absence d'unanimité entre les Etats européens sur une question déterminée risque de provoquer la division de l'Europe, il est certain que cette façon de penser finira, à la longue, par la diviser réellement. Alors il pourra arriver que, dans une communauté groupant six ou sept Etats, si cinq ou six d'entre eux ont la même conception, seul le dernier étant d'un avis divergent, celui-ci dise: si vous insistez pour faire admettre votre point de vue, vous diviserez l'Europe. Cela signifierait que les notions de tolérance et de compromis auraient disparu de l'esprit européen pour faire place à celles de «diktat» et de capitulation. Aussi importe-t-il de manier prudemment les termes «division de l'Europe».

On nous dit que la M.L.F. ne vaut rien puisque les Américains garderaient le doigt sur la gâchette, puisque ce serait une force nucléaire nationale. Je vous demande: les autres armes nucléaires ne sont-elles pas nationales et qui, en ce cas, a le doigt sur la gâchette? Ne veut-on pas simplement obtenir un changement dans la nationalité plutôt que dans le principe?

On nous dit que nous devons être indépendants, que nous devons édifier une force nucléaire européenne indépendante en lieu et place de la force nucléaire atlantique. Personnellement, c'est toujours avec un vif intérêt que j'écoute les nombreux arguments militaires que l'on invoque à l'appui de cette thèse. D'ailleurs, j'admets volontiers que les arguments d'ordre militaire et surtout politique sont pleins de bon sens et même d'un grand poids. Mais je suis déçu de constater que dans la discussion de ces problèmes, les aspects financiers et économiques ne sont jamais examinés avec le même soin que les aspects militaires et politiques. Si la politique est l'art du

possible, il convient de profiter de ces discussions pour aborder enfin les problèmes financiers qui sont graves et difficiles à résoudre.

J'en viens maintenant à l'argument du pistolet dans la table de nuit. J'aurais aimé en discuter avec M. Baumel. L'image est fort suggestive, mais je voudrais, tout en la reprenant, poser une question: qu'arriverait-il si le maraudeur lançait une grenade dans la chambre à coucher et détruirait le dormeur et son pistolet avant qu'il n'ait eu l'occasion de tendre la main vers son arme? Cette hypothèse-là mériterait aussi d'être examinée. Il y a une chose que nous ne pouvons pas oublier: si, dans cette assemblée et ailleurs en Europe, nous pouvons discuter en toute liberté et franchise des problèmes nucléaires, nous le devons uniquement à la protection du puissant armement des Etats-Unis. Il faut reconnaître, en toute objectivité et sans équivoque, que ceux qui, dans le monde occidental, s'occupent de politique nucléaire, ne peuvent le faire — en ce moment, en tout cas — que grâce à la protection de la force de frappe américaine. Imaginons un instant que les Etats membres de l'U.E.O. soient privés de cette protection? Je suis convaincu que dans cette hypothèse, l'Union Soviétique ne laisserait les pays de l'Europe occidentale s'occuper des questions nucléaires que dans la mesure où elle le permet à la Finlande actuellement. Il faudrait, je crois, tenir compte de tous ces points de vue dans nos débats.

Enfin, M. le Président, j'estime que ce serait une grave erreur de considérer la M.L.F. comme une question politique isolée. Je crois au contraire qu'il faut l'envisager dans le cadre de l'évolution historique. Celle-ci aboutit à la réalisation d'un *partnership* atlantique. Il va de soi que pareil *partnership* n'est réalisable que si les deux partenaires se valent. Le maintien indéfini du monopole nucléaire et le *partnership* atlantique sont inconciliables. C'est pourquoi il faut trouver le moyen de résoudre cette question par la voie de l'intégration nucléaire. Il s'agit là d'un processus qui ne pourra se faire que par étapes et qui prendra beaucoup de temps. Pour ma part, je considère la question de la M.L.F. comme un premier pas dans cette voie et, en même temps, comme un encouragement à l'unification politique de l'Europe, car celle-ci devra faire des progrès importants avant que ce premier pas puisse être suivi d'autres.

M. le Président, je voudrais, pour terminer, dire quelques mots du texte de la recommanda-

Mr. Kliesing (continued)

dation before us, assuming in doing so the adoption of the proposed amendment, which has my warm support. The Recommendation does no more than lay down a principle. Its scope, however, should not be underrated. Those who will vote for this Recommendation will also be voting for the principle of an Atlantic nuclear force with a multilateral basis. I think it would be unrealistic to proceed further in a parliamentary recommendation at the present time and to take a definite stand on the question of submarines or surface vessels, or on the British proposals regarding the integration of tactical or strategic nuclear weapons of other types as well. As we know, governments are engaged in very difficult negotiations on these points. We cannot tell what new proposals may be put forward in the weeks or months ahead, so I think it wise, in adopting this Recommendation, to confine ourselves to a few basic principles: that of an Atlantic nuclear force on a multilateral basis, that of political control and that of non-dissemination.

Discussion of this question has now been going on for two years. I feel the time has come when every member of this Assembly should be able to make up his own mind and to take up a position.

On behalf of the Defence Committee, I beg the Assembly to adopt the draft Recommendation and the principles I have just enumerated. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee, Rapporteur.

After he has spoken, we shall proceed to take the vote.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — Mr. President, my Lords, Ladies and Gentlemen. I wish to thank all those who have taken part in the debate. Of the twelve speakers, only two really spoke against the concept of an Atlantic nuclear force. This clearly indicates the trend of our debate and the trend of thinking by the politicians in Europe who are Representatives at this Assembly. I should like to thank Mr. Emery for the support which he gave me, for his sup-

port for the Recommendation in the Committee and also here in the Assembly.

Mr. Matteotti asked whether a multilateral force or an Atlantic nuclear force would not slow down European unity. As a very convinced European, I have looked deeply into this matter and I feel sincerely that the particular structure of an executive body or board of governors would not in any way hamper European unity. In fact, I envisage a structure by which European unity would be helped forward a great deal. I have made suggestions in that respect in the report. I made other suggestions in that respect in an intervention which I made at the Conference of NATO Parliamentarians ten days ago here in Paris.

I thank Mr. Ridley for saying yesterday that he would vote in favour of the amended text of the original draft Recommendation. He asked, however, whether I had any evidence that the United States would rescind its present veto right on such an Atlantic nuclear force. In paragraphs 6.32, 6.35 and 6.29 of the report, I outline certain statements by the President of the United States, Mr. Johnson, when he spoke in Brussels in his capacity as Vice-President of the United States, which can be interpreted in such a way that eventually one could see the removal of the American veto. One finds utterances by Mr. Bundy to the same effect, and in my discussions in Washington, although nobody gave me a guarantee on this point, one began to see the beginning of thinking which might eventually lead to a restudying of this facet of the problem by the American authorities.

Mr. Ridley also spoke about having a national contingent added to an Atlantic nuclear force. I am not very much in favour of this. Perhaps it has to come about, but I hope to only a very limited extent. The whole concept of the multilateral force is to the contrary. Everybody chips in from his means to the greatest possible extent. The units existing within the force would be jointly-owned and jointly-manned.

Mr. Ridley spoke of the difficulty of the political control and the general control of the hardware as such. With regard to physical control of the hardware, I have looked into the matter seriously and I have discussed it with

M. Kliesing (suite)

tion. Il est entendu que j'appuie l'amendement qui a été déposé et je souhaite donc qu'il soit adopté. Cette recommandation se borne à énoncer un principe. Il ne faut pas en sous-estimer la portée. Ceux qui voteront pour la recommandation voteront en même temps pour le principe d'une force nucléaire atlantique sur une base multilatérale. Je crois qu'il serait peu réaliste d'aller au-delà, dès à présent, dans une recommandation parlementaire, et de se prononcer définitivement sur le choix entre navires de surface et sous-marins, sur les propositions anglaises, sur l'intégration d'armes nucléaires, tactiques et stratégiques, d'un autre type. Nous savons que les gouvernements sont engagés dans des conversations fort difficiles à ce sujet. Nous ignorons, d'ailleurs, si de nouvelles propositions ne seront pas faites dans les semaines ou les mois à venir. Aussi me paraît-il sage de se borner, en votant le projet de recommandation, à quelques principes essentiels : celui d'une force nucléaire atlantique établie sur une base multilatérale, celui du contrôle politique et celui de la non-dissémination.

Les discussions relatives à ce problème durent depuis deux ans déjà. Le moment est venu, je crois, pour chacun des membres de cette assemblée, de se faire une opinion et de se prononcer.

Au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, je vous invite instamment à adopter le projet de recommandation et les principes que je viens d'énumérer. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duynstee, rapporteur.

Après son intervention, nous procéderons au vote.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je tiens, tout d'abord, à remercier tous ceux qui ont pris part au débat. Sur les douze orateurs qui m'ont précédé, deux seulement se sont montrés réellement opposés à l'idée d'une force nucléaire atlantique, ce qui met bien en lumière l'orientation prise par nos débats et montre dans quel sens vont les idées des hommes politiques européens qui représentent leurs pays au sein de cette

assemblée. Je tiens également à remercier M. Emery du soutien qu'il m'a accordé et de la façon dont il a appuyé la recommandation, en commission comme en assemblée.

M. Matteotti a demandé si une force atomique multilatérale ou atlantique ne risquerait pas de freiner l'unification de l'Europe. Européen fervent, j'ai étudié ce problème à fond et je suis fermement convaincu que la structure particulière d'un organe exécutif ou d'un « Conseil des gouverneurs » ne gênerait en rien l'unification européenne. En fait, la structure à laquelle je songe pourrait même favoriser la réalisation de cette unité. J'ai formulé quelques suggestions sur ce point dans mon rapport, et j'en ai fait d'autres lorsque j'ai pris la parole il y a dix jours, à Paris, devant la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N.

Je tiens à remercier M. Ridley d'avoir déclaré hier qu'il voterait en faveur du texte amendé du projet de recommandation. M. Ridley a demandé si j'avais une raison quelconque de croire que les Etats-Unis renonceraient à leur droit de veto actuel à l'occasion d'une force nucléaire atlantique de ce genre. Aux paragraphes 6.32, 6.35 et 6.29 de mon rapport, je rappelle certaines déclarations que le Président des Etats-Unis, M. Johnson, alors Vice-Président, a prononcées à Bruxelles, et où l'on peut voir le signe d'une éventuelle disposition à renoncer au veto. Certaines paroles de M. Bundy vont dans le même sens, et, au cours des échanges de vues que j'ai eus à Washington, bien que personne ne m'ait donné d'assurance sur ce point, j'ai pu constater dans les esprits une évolution qui pourrait bien amener les autorités américaines à reconsidérer cet aspect du problème.

M. Ridley a parlé aussi d'un contingent national qui s'ajouterait à une force nucléaire atlantique. Je ne suis pas très partisan de cette solution. Peut-être faudra-t-il en venir là, mais j'espère que ce ne sera que dans une très faible mesure, car tout le principe de la force multilatérale tend dans le sens inverse. Chacun devrait y contribuer dans toute la mesure de ses moyens; les unités intégrées à la force seraient propriété commune et dotées d'un effectif international.

M. Ridley a parlé des difficultés que susciterait le contrôle politique et le contrôle d'ensemble du matériel. J'ai étudié à fond cette dernière question et j'en ai parlé à Washington avec des gens qui connaissent bien ces problèmes. Je ne

Mr. Duynstee (continued)

people in the know in these matters in Washington. I am not a scientist — although I was accompanied by a staff member who is a scientist — but I have come to the conclusion that by a system of electronic locks it is quite feasible to put a definite check upon the unlawful employment of nuclear means by somebody who at a given moment might, for example, go haywire and want to start the whole thing off on his own bat, or against a certain nation deciding to do this. Moreover, in the principle of mixed manning, the eventuality that one nation would withdraw its contingent and start firing would not be possible; it would not be possible to have a situation in which one party would withdraw its forces, not to start firing on its own, but to stay neutral. Hence there is a double advantage in having a mixed-manned component, which from the very beginning should be predominant in the structure which we set up of an Atlantic nuclear force.

As to ordinary political control, there are suggestions in the report about how this can be settled. It would not be as difficult as some people imagine, for the simple reason that if we are attacked by the enemy with nuclear means, we will straightaway automatically give a nuclear riposte or reply.

In the event of another type of attack building up, we shall have prior notice of it through the build-up of conventional forces or the aiming of nuclear forces by the enemy on our targets, and there will be ample time to come to a decision because of the modern means of communication available to us.

I was pleased that Mr. Ridley said that he was in favour of the mixed manning of conventional forces. I hope that he was setting his support for this notion in the context of my paragraph 2.18. I favour it. I am particularly pleased about his statement, because I look back ten to twelve years at the attitude of the United Kingdom to the European Defence Community when a certain amount of mixed manning was suggested. But now when a member of the Conservative Party publicly in a debate in an international assembly comes forward in support of the principle of the mixed manning of conventional forces, this represents a great

change from the general attitude of the United Kingdom Government of some years ago when the European Defence Community did not quite make the mark and was opposed by the then British Government.

I listened with great interest to the remarks by Mr. Struye, and appreciated the dignified style of his intervention. I do not agree entirely with the contents of his speech and I should like to reply to some of his points. He said that it was not possible for small countries like Belgium, Holland, Luxembourg, Norway or Denmark to take part in such a large venture as an Atlantic nuclear force because there are no financial means available. It is not only in Belgium that that view is held; one finds the same attitude in a number of other small European countries. This is very understandable. There is a difference between the larger European States and the smaller ones in the sense that the larger ones have been accustomed to think in strategic terms and assume responsibility for strategy while the smaller European States have never assumed any strategic responsibility and in the event of conflict have tried to stay neutral or have sided with one participant or the other — if attacked by country A they have received aid from country B, and if attacked by country B they have received aid from country A. Therefore, in the smaller European States we are not used to thinking about or participating in strategic planning. Consequently, as citizens of smaller European States we shall have to adjust our thinking.

Indeed, there are two changes that have to be made in the thinking of the smaller European States and the larger ones. The smaller ones will have to become accustomed to the fact that as part of a larger entity they will have to assume strategic responsibility. The larger ones will have to realise that they are not as completely sovereign now as they were in the past and that their pursuit of individual strategy will have to go and they will have to attune their strategy to a communal basis and tie their efforts together with those of other larger European States and smaller European States.

Mr. Struye also asked whether an Atlantic nuclear force was necessary from the military point of view or the political point of view. My reply is "yes" in both cases. From the military point of view an Atlantic nuclear force means the replacement of redundant matériel —

M. Duynstee (suite)

suis pas un scientifique — il y en avait cependant un dans l'équipe qui m'accompagnait — mais je suis parvenu à la conclusion qu'il serait parfaitement possible, grâce à un système de verrouillage électronique, d'écartier absolument tout risque de mise en œuvre illégale des moyens nucléaires, par exemple par quelqu'un qui perdrait la tête et déciderait de tout faire sauter, ou par un pays désireux de faire cavalier seul. La force étant dotée d'effectifs internationaux, aucun pays ne pourrait en retirer son contingent pour déclencher les opérations ; aucun pays ne pourrait retirer son contingent, non pas pour déclencher les opérations, mais pour se cantonner dans la neutralité. Il y a donc un double avantage à disposer d'un élément à effectifs mixtes, et à le faire, dès le début, prédominer dans la structure que nous donnerons à une force nucléaire atlantique.

Pour ce qui est du contrôle politique normal de la force, j'ai envisagé, dans mon rapport, un certain nombre de solutions possibles. Ce contrôle ne serait pas aussi difficile à assurer que d'autres le pensent, pour la raison très simple que si l'ennemi nous attaque avec des armes nucléaires, automatiquement notre réponse ou notre riposte sera, elle aussi, nucléaire.

Au cas où l'ennemi préparerait un autre type d'attaque, nous en serions prévenus d'avance par la mise sur pied de forces classiques ou le fait que l'ennemi braquerait ses armes atomiques en direction des objectifs situés sur notre territoire, et nous aurions amplement le temps, grâce aux moyens de transmission modernes dont nous disposons, de prendre une décision.

Je suis heureux que M. Ridley ait déclaré qu'il était partisan de doter les forces classiques d'effectifs mixtes; j'espère qu'il l'a fait parce qu'il était d'accord avec les idées exprimées au paragraphe 2.18 de mon rapport. Si sa déclaration m'a tant satisfait, c'est que je me souviens de l'attitude prise il y a dix ou douze ans par le Royaume-Uni à l'égard de la Communauté Européenne de Défense, à l'époque où l'on suggérait un certain mélange des nationalités. Lorsqu'aujourd'hui un membre du parti conservateur soutient publiquement, dans une assemblée internationale, la thèse des forces classiques à effectif international, cela représente un changement

énorme par rapport à l'attitude générale qu'adoptait le gouvernement du Royaume-Uni il y a quelques années, à l'époque où la C.E.D., combattue par le gouvernement britannique de l'heure, échouait de peu.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations de M. Struye et j'ai apprécié la haute tenue de son intervention. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui et j'aimerais répondre à certaines de ses affirmations. A son avis, les moyens financiers dont disposent de petits pays comme la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Norvège ou le Danemark ne leur permettent pas de participer à une entreprise aussi vaste qu'une force nucléaire atlantique. Il n'y a pas qu'en Belgique que l'on est de cet avis, et ce sentiment se retrouve, ce qui est bien compréhensible, dans d'autres petits pays d'Europe. L'une des différences entre grands et petits Etats d'Europe tient au fait que les premiers ont l'habitude de penser en termes de stratégie et d'assumer des responsabilités stratégiques, alors que les autres ne l'ont jamais fait et ont tenté, dans les cas de conflit, soit de rester neutres, soit de se ranger aux côtés de l'un ou l'autre des opposants: attaqués par un pays X, ils ont reçu une aide du pays Y; attaqués par Y, ils ont été secondés par X. Ils ne sont donc habitués ni à concevoir une planification stratégique, ni à y participer. En tant que citoyens de petits pays d'Europe, il nous va falloir réviser notre conception des choses.

Il est deux points sur lesquels grands et petits pays doivent modifier leur façon de voir. Les petits devront se faire à l'idée qu'en tant qu'éléments d'une vaste entité, ils doivent assumer une responsabilité stratégique. Les grands devront admettre qu'ils ne sont plus tout à fait aussi souverains que jadis, qu'il leur faut renoncer à pratiquer une stratégie isolée, harmoniser au contraire leur stratégie avec celle des autres et unir leurs efforts à ceux des autres pays d'Europe, grands et petits.

M. Struye a également demandé si une force nucléaire atlantique aurait une réelle utilité sur le plan militaire ou politique. Ma réponse est «oui», dans les deux cas. Du point de vue militaire, la constitution d'une force nucléaire atlantique signifie le remplacement du matériel en

Mr. Duynstee (continued)

Titans and bombers and so on — and later on the replacement of the existing equipment by third and fourth generation weapons systems. Politically, it is necessary to set up an Atlantic nuclear force because Europe has to participate and share in strategic planning on an Atlantic basis.

Mr. Struye said that the Atlantic nuclear force envisaged in the report would consist of 25 surface vessels. I have indicated more than that, not only 25 surface vessels but submarines and Minuteman sites as well. This subject is dear to my heart. Mr. Struye said that the whole project adds up to only 3% to 5% of the force. That is right. That means including the American bomber force and the existing Titan sites, which are on the way out. In that respect, if you add that up in a sort of Goldwater fashion you get to 3% to 5% of the total. But if you express it in missile form — I am referring to the 25 surface vessels armed with Polaris, and we are talking about expressing it as a percentage — in respect of the most modern means of nuclear armaments, which is missiles which are not redundant but are still in being and will be effective for some years to come, either land-based or on submarines, then you get to a different percentage. With a 25 surface vessel module for an Atlantic nuclear force, it would mean at the moment 17% of the actual number of missiles in existence.

But in any case 17% is not 100% yet. However, the whole idea of the Atlantic nuclear force is that it will be closely interwoven with the existing United States nuclear deterrent. It is my firm hope and expectation that in times to come a greater part of the United States nuclear arsenal will serve in such an Atlantic nuclear force, and I think this will be the case if we set up a system whereby the third and fourth generation weapons coming along in the future are incorporated in such a force after having been produced on a communal Atlantic basis. By that I mean both America and Europe constructing the third and fourth generation weapons together in order to replace the other weapons systems existing at the moment, which in five or ten years' time may have become redundant.

Mr. Struye also spoke of the issue of proliferation. He said that one cannot stop proliferation and that countries like Egypt, Israel, India, Sweden and Switzerland might continue to construct national forces. This is the centre of the problem. Yesterday, I expressed some views about this. I would point out that I was inspired by a book written by our former colleague, Mr. John Strachey, on the prevention of war. I feel, however, that by setting up a multilateral force, by having a pentagonal set-up of five multilateral nuclear forces in the world built around the existing nuclear forces, one could overcome the problem of the proliferation of nuclear weapons to other States.

Mr. Struye, like Mr. Ridley, queried the feasibility of setting up an effective system of political control. I think I replied to this question when replying to Mr. Ridley. However, in this context, I should like to say that this report possesses forefathers, so to speak, in the form of Reports 251, 268 and 290.

Mr. Struye referred to the unity of Europe. Let us consider the speech made by General de Gaulle. I think he has in mind a *Europe des alliances* and not a completely integrated Europe. I wonder whether a *Europe des alliances* is not an eighteenth century concept incapable of meeting the issue of the day. Of course, we are not deciding on the details; we are deciding on the principle of a common defence in the Atlantic context. Mr. Struye is very wise in not wanting to take decisions in a rush. I can well understand that. A lot of people have been discussing this problem for the last four years, although we in this Assembly started to discuss it only in 1962. But if you postpone the decision you should not postpone it for a similar period. My personal evaluation of the situation is that it is preferable that no definite decision be taken in this particular calendar year. However, I think that a decision should be made early in the New Year. I should like to underline the point that my private thought is that the policy-makers should come to a decision within the next three or four months.

M. Duynstee (suite)

excédent — Titans, bombardiers, etc. — et plus tard le remplacement de l'équipement actuel par des armes des troisième et quatrième générations. Politiquement, il est indispensable de créer une force nucléaire atlantique parce que l'Europe se doit de participer activement à la planification stratégique sur le plan atlantique.

M. Struye a affirmé que la force nucléaire atlantique envisagée se composerait de 25 navires de surface. J'ai indiqué dans mon rapport que ce ne serait pas tout et que la force comprendrait, en outre, des sous-marins et des bases d'engins Minuteman. C'est là un sujet cher à mon cœur. D'après M. Struye, l'ensemble du projet ne porterait que sur 3 à 5% de la force. C'est exact, compte tenu des bombardiers américains et des bases de Titan qui existent actuellement mais vont bientôt disparaître. Si vous faites la somme à la façon d'un Goldwater, vous obtenez 3 à 5% du total des forces. Mais si vous exprimez le total sous forme d'engins — je parle des 25 navires de surface équipés de fusées Polaris, et nous envisageons les choses en pourcentage — si vous tenez compte des armements nucléaires les plus modernes, c'est-à-dire des engins qui ne sont pas en excédent, mais dont l'efficacité est et sera encore pendant quelques années réelle, qu'il s'agisse d'engins terrestres ou embarqués à bord de sous-marins, vous obtenez un pourcentage assez différent. Un module de 25 navires de surface pour la force nucléaire atlantique représenterait à l'heure actuelle 17% de tous les engins existants.

De toute façon, il y a encore loin de 17 à 100%. Cependant, le principe même de la force nucléaire atlantique veut qu'elle soit étroitement liée à la force de dissuasion atomique dont les États-Unis disposent déjà. J'ai le ferme espoir et la conviction que, dans les années à venir, une fraction plus importante de l'arsenal nucléaire des États-Unis pourra être mise au service d'une force nucléaire atlantique comme celle que nous envisageons, et je pense qu'il en sera ainsi si nous instituons un mécanisme grâce auquel cette force pourra être dotée des armes des troisième et quatrième générations dont on disposera à l'avenir, une fois qu'elles auront été produites en commun par des pays de l'Alliance. J'entends par là que l'Amérique et l'Europe produiront de concert ces armes des troisième et quatrième générations afin de remplacer les autres systèmes

d'armements qui existent aujourd'hui et qui, d'ici cinq ou dix ans, seront probablement périmés.

M. Struye a également évoqué le problème de la dissémination. D'après lui, elle ne pourrait être stoppée, et des pays comme l'Égypte, Israël, l'Inde, la Suède, et la Suisse continueraient vraisemblablement à se constituer une force nationale. Nous touchons là au cœur même du problème. J'en ai déjà parlé hier et je tiens à souligner que je me suis inspiré d'un livre écrit par l'un de nos anciens collègues, M. John Strachey, sur la possibilité d'éviter un conflit armé. Je pense toutefois qu'il serait possible, en instituant une force multilatérale, en cristallisant certaines des forces nucléaires qui existent dans le monde en une sorte de pentagone autour du noyau des forces atomiques qui existent déjà, d'éviter la prolifération des armements nucléaires dans d'autres pays.

Comme M. Ridley, M. Struye doute qu'il soit possible d'établir un mécanisme de contrôle politique efficace. Je crois avoir répondu sur ce point à M. Ridley. J'aimerais cependant ajouter, à cet égard, que mon rapport a en quelque sorte des antécédents, sous la forme des rapports contenus dans les Documents 251, 268 et 290.

M. Struye a parlé de l'unification de l'Europe. Rappelons-nous le discours du Général de Gaulle. Celui-ci songe, me semble-t-il, à une Europe des alliances plutôt qu'à une Europe totalement intégrée. Je me demande si l'idée d'une Europe des alliances n'est pas une conception du XVIII^e siècle, inapplicable aux problèmes du jour. Nous ne sommes pas ici, bien entendu, pour prendre des décisions de détail mais pour nous mettre d'accord sur le principe d'une défense commune dans le cadre de l'Alliance atlantique. M. Struye a parfaitement raison de ne pas vouloir de décisions prises à la va-vite, je le comprends très bien. Même si nous, membres de cette assemblée, n'avons commencé qu'en 1962, une multitude de gens étudient ce problème depuis quatre ans. Mais si nous décidons de surseoir à toute décision, nous ne sommes pas obligés de la remettre d'autant. Il me semble en effet préférable de ne pas prendre de décision précise cette année, mais je pense qu'il faudra le faire dès le début de l'année prochaine. A mon avis, les personnalités chargées d'élaborer nos politiques devraient se décider dans les trois ou quatre mois qui viennent.

Mr. Duynstee (continued)

Mr. Baumel also spoke against our concept. He said I was wrong in my opinion that the size of Western Europe did not matter in this nuclear age. Ancient truths like ancient proverbs always remain valid. If you look into the problem deeply you will find in this nuclear age that space — that is to say, mere space — is a function of the deterrent capability. Perhaps Mr. Baumel has not seen the very interesting computer analyses which have been made with regard to this particular point. At this moment, the scientists reason that within the next year or so China will become the third nuclear power in the world, not because they have such a very large nuclear capability as such, but because they have such a vast amount of space available to them.

We should never forget, within the concept of the nuclear forces of small, medium or large European countries, that three to seven bombs of the heaviest type the USSR possesses will suffice to blot out completely nations such as France. The same applies to the United Kingdom. The nuclear force possessed by any relatively small-sized State has a rather limited validity, in the final analysis, as a deterrent force as such. In the atomic age, a force of twenty to forty missiles in a densely-populated Europe is as out-of-date as the army route marches of the first world war. The second strike requires a force forty times the strength of the envisaged French force. I should like to underline that fact. Thus, it is with a certain pity that I think of the unfortunate French taxpayer.

Mr. Baumel said that it was because they lacked a hinterland and sufficient space that they were thinking of building submarines. That is all very well, but one has to remember that if a nuclear-propelled submarine is to be an effective weapon, a satellite system for its accurate guidance is needed. One must rely on a soundly-constructed satellite system to ensure the accuracy of fire if one is deploying a submarine as the vehicle carrying nuclear missiles.

Mr. Baumel was right when he said that all the existing nuclear forces are national forces. At the same time, however, one has to say that, at least among the existing nuclear forces, the United States is trying to multilateralise her

own. It is my understanding that the present United Kingdom Government is trying to do exactly the same thing. In addition, France has ideas about multilateralising her own national force, although I have not heard exactly what the French ideas are. I think that France would be serving her own and Europe's interests greatly if she were to outline her ideas on this particular topic.

Mr. Baumel's fourth point was that a multi-lateral force would mean the continuation of the United States monopoly. I think I have already dealt with this point. I do not agree with him. I think one can eventually envisage the abolition of the United States veto within the context of a larger set-up.

His fifth point was that Europe had to look after its scientific development and that this could only be done within the context of the establishment of a European nuclear force. We must not only think within the context of present-day nuclear armaments but also within the context of third and fourth generation types of nuclear and other armaments. These are so very expensive that it is becoming really too costly for the United States or for Europe to construct them on their own. I hold the view, as expressed in my report, that it would be far better to have the whole project worked out on a communal Atlantic basis.

Finally, Mr. Baumel spoke about a two pole structure — that is a united Europe on one side and the United States on the other — and the building of an Atlantic structure. As far as I understand the French politicians, they have in mind a *Europe des alliances*, a *Europe des patries*, instead of a *Europe intégrée*. It is my contention that a *Europe des alliances* is really only a bundle of bamboo reeds which will come apart at the moment of crisis and that such a bundle of bamboo reeds as a *Europe des alliances* is not really a pillar upon which we can build a sound Atlantic structure. If you want to build a sound Atlantic structure on the partnership basis — and I always have been very much in favour of this concept — you can only do that when you have two sound pillars on both sides of the Atlantic, but that means a fully-integrated united Europe and not just a mere bundle of bamboo reeds held together. In conclusion, Mr. Erler said that what Mr. Baumel in fact proposed was nuclear anarchy — every nation having

M. Duynstee (suite)

M. Baumel lui aussi est opposé à notre thèse. D'après lui, mon opinion quant à l'influence de la dimension de l'Europe occidentale serait erronée. Comme les vieux proverbes, les vérités anciennes ne perdent jamais leur valeur. Si vous étudiez le problème avec soin, vous vous apercevrez qu'à notre époque atomique, l'espace — c'est-à-dire l'espace pur — est l'un des éléments du potentiel de dissuasion. Peut-être M. Baumel n'a-t-il pas eu connaissance des analyses extrêmement intéressantes qui ont été faites sur ce sujet précis au moyen de calculatrices électroniques. A l'heure actuelle, les scientifiques pensent que d'ici un an environ, la Chine sera la troisième puissance atomique du monde non pas tant parce qu'elle se dote d'un potentiel nucléaire très important en soi, mais parce qu'elle dispose d'un espace immense.

Nous ne devons jamais oublier, lorsque nous pensons aux forces nucléaires des petits, moyens ou grands pays d'Europe, qu'il suffirait de trois à sept des bombes les plus puissantes que possède l'U.R.S.S. pour effacer de la surface du globe un pays comme la France ou le Royaume-Uni. La force nucléaire que possède un pays de dimensions relativement restreintes n'a, en dernière analyse, qu'une valeur assez limitée en tant que force de dissuasion. A l'ère atomique, une force de vingt à quarante engins basés dans une Europe très peuplée est aussi démodée que les marches forcées de la première guerre mondiale. La seconde frappe exige une force environ quarante fois supérieure à la force française envisagée, je tiens à le souligner, et ce n'est pas sans une certaine commisération que je songe à l'infortuné contribuable français.

M. Baumel a déclaré que c'était à cause de sa superficie limitée que la France envisage de construire des sous-marins. C'est parfait, mais il ne faut pas oublier que si l'on veut qu'un sous-marin à propulsion atomique soit une arme efficace, il faut un satellite pour le guider. Pour utiliser un sous-marin comme véhicule porteur d'engins nucléaires, il faut disposer d'un réseau de satellites conçu de façon rationnelle et garantissant la précision du tir.

M. Baumel a eu raison de dire que toutes les forces nucléaires actuellement existantes sont des forces nationales. Il faut toutefois reconnaître qu'au nombre des puissances atomiques existantes, les Etats-Unis du moins s'efforcent de

donner à leur force un caractère multilatéral. Je crois comprendre que le nouveau gouvernement britannique s'efforce d'en faire autant. La France elle-même a des projets de multilatéralisation pour sa force nationale, bien que j'ignore encore exactement lesquels. Je pense que la France servirait puissamment ses propres intérêts et ceux de l'Europe si elle faisait connaître ses idées avec plus de précision.

La quatrième remarque de M. Baumel, c'est qu'une force multilatérale signifierait le maintien du monopole des Etats-Unis. Je crois avoir déjà traité ce point. Je ne suis pas de son avis. Je pense que l'on peut même envisager que les Etats-Unis renoncent à leur désir de veto dans le contexte d'une réalisation plus étendue.

M. Baumel a prétendu, en cinquième lieu, que l'Europe doit se préoccuper de son développement scientifique et qu'elle ne peut le faire que dans le contexte de la création d'une force nucléaire européenne. Or, nous ne devons pas nous placer uniquement dans le contexte des armements nucléaires dont nous disposons aujourd'hui, mais aussi dans celui de la troisième et de la quatrième générations d'armements, nucléaires ou non. Ces armements sont devenus tellement onéreux que ni les Etats-Unis ni l'Europe ne peuvent les construire seuls. Je pense, et je l'ai dit dans mon rapport, qu'il vaudrait beaucoup mieux réaliser l'ensemble du projet sur une base atlantique commune.

Enfin, M. Baumel a parlé d'une « alliance à deux piliers » — à un bout l'Europe unie, et à l'autre les Etats-Unis — et de la mise sur pied d'une structure atlantique. Si je comprends bien les politiciens français, ils envisagent au lieu d'une Europe intégrée, une Europe des alliances, une Europe des patries. Je tiens pour ma part qu'une Europe des alliances n'est en fait qu'un faisceau de bambous qui s'éparpillent en cas de crise et qui ne saurait servir de pilier à la structure atlantique que nous entendons fonder. Si nous voulons construire une structure atlantique rationnelle sur la base d'un *partnership* — et j'ai toujours été partisan de cette formule — nous ne pouvons le faire qu'à condition d'avoir deux piliers solides de part et d'autre de l'Atlantique, mais cela signifie de notre côté une Europe pleinement intégrée et non pas un faisceau de bambous. M. Erler a conclu que la proposition de M. Baumel aboutissait, en fait, à l'anarchie nucléaire, chaque pays étant doté de sa propre force atomique. J'approuve, sans res-

Mr. Duynstee (continued)

its own nuclear force. Allow me to say that I agree one hundred per cent with Mr. Erler's analysis of Mr. Baumel's statement. With regard to Mr. Erler's speech, may I say that I agree with everything he says, and I should like to thank him most heartily for the support he has given me.

Mr. Gresham Cooke spoke on the matter and very rightly — and I am very appreciative of this fact — said that the Atlantic nuclear force is a first step to the prevention of the dissemination of nuclear weapons. This is very true indeed, and I hope that those people who are considering abstaining in the vote on the final draft of our Recommendation will bear this very much in mind and, in the light of this, will not abstain but will vote in favour.

As regards Mr. Housiaux, I should like to thank my neighbour who lives very near to the city where I dwell for his kind words and the support he is going to give to the draft Recommendation.

Furthermore, I agree with the outline and the support as expressed by our distinguished Chairman, Mr. Kliesing, in his interesting intervention in our debate today.

This brings me to the end of my reply to this debate. Lord Kennet has, in the name of several of his colleagues, tendered Amendment No. 1 revised, dated 1st December. As Rapporteur, I should like it to be known to the Assembly that I support and am in agreement with the text as proposed by Lord Kennet and his colleagues.

Finally, I hope that this Assembly with a very large majority will vote in favour of the amended text of the draft Recommendation which I have the honour to submit to this Assembly. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Committee on Defence Questions and Armaments has submitted a draft Recommendation which you will find in Document 320.

Lord Kennet and others have tabled an amendment, Amendment No. 1 revised, which reads as follows:

1. In paragraph 3 of the substantive text of the draft Recommendation, delete the words: "to support and participate in a multilateral nuclear force on the following basis:" and insert: "To support the principle of an Atlantic nuclear force on a multilateral basis, allowing for mixed-manned participation provided that it respects the following conditions:".

2. In paragraph 3 (b) of the substantive text of the draft Recommendation, delete the words: "the MLF" and insert: "this force".

3. Delete paragraph 4 of the substantive text of the draft Recommendation.

Lord Kennet, do you wish to speak to this amendment again?

(Lord Kennet indicated that he did not wish to do so)

Does anyone wish to speak against the Amendment?...

Does the Committee wish to state its views?...

We shall vote on the separate paragraphs of the Amendment by sitting and standing.

I put paragraph 1 to the vote.

Paragraph 1 is adopted.

I put paragraph 2 to the vote.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I vote against.

The PRESIDENT (Translation). — *Paragraph 2 is adopted.*

I put paragraph 3 to the vote.

Paragraph 3 is adopted.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

M. Duynstee (suite)

triction, la façon dont M. Erler analyse le discours de M. Baumel; je suis d'accord avec tout ce qu'il a dit et je tiens à le remercier du soutien qu'il m'a accordé.

M. Gresham Cooke a dit très justement à ce propos que la force atlantique nucléaire est la première étape de la lutte contre la dissémination des armes nucléaires. C'est tout à fait exact et j'espère que ceux qui envisageaient de s'abstenir lors du vote du projet définitif de notre recommandation ne l'oublieront pas et voteront finalement en faveur de ce texte.

Je tiens enfin à remercier M. Housiaux, mon voisin, qui habite tout près de la ville où je vis, des aimables paroles qu'il a prononcées et du soutien qu'il s'appête à donner au projet de recommandation.

Enfin, j'approuve l'exposé fait par notre éminent président, M. Kliesing, et la façon dont il a soutenu le projet de recommandation.

J'en arrive à la fin de mon intervention. Lord Kennet a présenté, au nom de plusieurs de ses collègues, l'amendement n° 1 révisé en date du 1^{er} décembre. En ma qualité de rapporteur, je tiens à dire à l'Assemblée que je suis d'accord avec le texte proposé par Lord Kennet et ses collègues et le soutiendrai.

J'espère donc que cette assemblée votera à une très large majorité le texte amendé du projet de recommandation que j'ai eu l'honneur de lui soumettre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, la Commission des Questions de Défense et des Armements a présenté dans le Document 320 un projet de recommandation.

Lord Kennet et plusieurs de ses collègues ont déposé un amendement n° 1 révisé ainsi rédigé :

1. Dans le paragraphe 3 du dispositif du projet de recommandation, remplacer les mots: «à soutenir une force nucléaire multilatérale et à y participer sur les bases suivantes» par les mots: «à soutenir le principe d'une force nucléaire atlantique sur une base multilatérale, permettant la participation d'effectifs mixtes, sous réserve du respect des conditions suivantes : ».

2. Dans le paragraphe 3 (b) du dispositif du projet de recommandation, remplacer les mots: «la M.L.F.» par les mots: «cette force».

3. Supprimer le paragraphe 4 du dispositif du projet de recommandation.

Avez-vous l'intention, Lord Kennet, de reprendre la parole pour défendre cet amendement?

(*Lord Kennet fait un signe de dénégation*)

Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement?...

La commission désire-t-elle donner un avis?...

Nous allons voter l'amendement par division et par assis et levé.

Je mets aux voix le paragraphe 1.

Le paragraphe 1 est adopté.

Je mets aux voix le paragraphe 2.

M. RADIUS (*France*). — Je vote contre.

M. le PRÉSIDENT. — *Le paragraphe 2 est adopté.*

Je mets aux voix le paragraphe 3.

Le paragraphe 3 est adopté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

The President (continued)

I see that there are objections. We shall therefore proceed to vote by roll-call.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter to explain his vote.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — On behalf of the Socialist members of the Belgian Delegation, I have to inform the Assembly that we shall abstain from voting on Document 320. We do not believe we can decide our final attitude until we know the result of the present international negotiations.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to explain his vote?...

The Assembly will proceed to vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Bettiol.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	61
Ayes	37
Noes	9
Abstentions	15

The draft Recommendation is therefore adopted².

5. Alteration to the Order of Business

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the debate on Lord Kennet's report, Document 321. Lord Kennet, would you agree to the debate on this report being postponed to this afternoon's Sitting? (*Lord Kennet indicated agreement*)

That is agreed.

1. See page 21.

2. See page 23.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Disarmament (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 321).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 322).
3. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1965 (Document 316 and Amendment); Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 — The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Document 314 and Addendum); Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1964 (Document 315) (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Documents 316 and Amendment, 314 and Addendum and 315).
4. Action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Document 328).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.30 p.m.)

M. le Président (suite)

Je constate qu'il y a des oppositions. Nous allons donc procéder à un vote par appel nominal.

M. MOLTER (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Molter, pour une explication de vote.

M. MOLTER (*Belgique*). — Au nom des membres socialistes de la délégation belge, j'ai l'honneur de communiquer à l'Assemblée que nous nous abstenons sur le Document 320. Nous estimons que les pourparlers internationaux en cours ne nous permettent pas de prendre une position définitive avant que nous soyons informés du résultat final.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un désire-t-il encore prendre la parole pour une explication de vote?...

Nous procédons au vote par appel nominal.

Celui-ci commencera par le nom de M. Bettiol.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹:

Nombre de votants	61
Pour	37
Contre	9
Abstentions	15

Le projet de recommandation est adopté².

5. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appellerait maintenant la discussion du Document 321, mais Lord Kennet acceptera sans doute le renvoi à la séance de cet après-midi de la discussion de son rapport. (*Assentiment*)

Il en est ainsi décidé.

1. Voir page 21.
2. Voir page 23.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. Le désarmement (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 321).
2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 322).
3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965, Document 316 et amendement; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs, Document 314 et addendum; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964, Document 315 (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Documents 316 et amendement, 314 et addendum, 315).
4. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Document 328).

Il n'y a pas d'opposition?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 30)

TENTH SITTING

Wednesday, 2nd December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Disarmament (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 321).
Speakers: The President, Lord Kennet (*Rapporteur*), Mr. Voilquin.
4. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments*, Doc. 322).
Speakers: The President, Lord Crathorne, Mr. Tomney, Mr. Kliesing (*Chairman of the Committee*), Mr. Bourgoïn (*Rapporteur*), Mr. Tomney, Mr. Kliesing, Sir Eric Errington, Mr. Tomney, Mr. Bourgoïn, Mr. Johnson, Mr. Bourgoïn, Mr. Kliesing.
5. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1965 (Doc. 316 and Amendment); Accounts of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1963 —
The Auditor's Report and Motion to approve the Final Accounts (Doc. 314 and Addendum); Draft Opinion on the Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1964 (Doc. 315) (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 316 and Amendment, 314 and Addendum and 315).
Speakers: The President, Mr. Molter (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Radius, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Johnson, Mr. Duynstee, Mr. le Hodey, Mr. Molter, The President.
6. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution*, Doc. 328).
Speakers: The President, Mr. Meyers (*Rapporteur*), Mrs. Hubert (*Chairman of the Working Party*), Mr. Dassié, Mr. Laan, Mr. Meyers.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 27.

3. Disarmament

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 321)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments and the vote on the draft Recommendation, Document 321.

I call Lord Kennet, Rapporteur for the Committee.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — On behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, I am presenting the report on disarmament.

The disarmament situation has not changed very greatly within the last year. Last December, I made a rather full report to the Assembly on the basic issues on disarmament — issues of phasing, control and peace-keeping machinery. In my report this year, I hardly do more than touch on these once again merely to remind Representatives that if the issues have not changed neither

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Le désarmement (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 321).
Interviennent : le Président, Lord Kennet (*rapporteur*), M. Voilquin.
4. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 322).
Interviennent : le Président, Lord Crathorne, M. Tomney, M. Kliesing (*président de la commission*), M. Bourgoïn (*rapporteur*), M. Tomney, M. Kliesing, Sir Eric Errington, M. Tomney, M. Bourgoïn, M. Johnson, M. Bourgoïn, M. Kliesing.
5. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 (Doc. 316 et amendement); Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 314 et addendum); Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964 (Doc. 315) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes*, Docs. 316 et amendement, 314 et addendum, 315).
Interviennent : le Président, M. Molter (*président et rapporteur*), M. Radius, M. Badini Confalonieri, M. Johnson, M. Duynstee, M. le Hodey, M. Molter, le Président.
6. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution*, Doc. 328).
Interviennent : le Président, M. Meyers (*rapporteur*), Mme Hubert (*président du Groupe de travail*), M. Dassié, M. Laan, M. Meyers.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 27.

3. Le désarmement

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 321)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le désarmement et le vote sur le projet de recommandation, Document 321.

La parole est à Lord Kennet, rapporteur de la commission.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, je présente le rapport sur le désarmement.

Dans ce domaine, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée au cours de cette année. Au mois de décembre dernier, j'ai présenté à l'Assemblée un rapport assez complet sur les problèmes fondamentaux du désarmement : questions de phases, mécanismes de contrôle et de maintien de la paix. Dans mon rapport de cette année, je me bornerai à les mentionner en passant, dans le seul

Lord Kennet (continued)

have the positions of the great powers. This year, I have sought in my report to probe a little more beneath the surface into the arrangements adopted by the member countries of Western European Union for formulating their arms control policies.

In the third section of my report are set out, country by country, what each member State does at the parliamentary level, at the official level and at the academic and university level in order to study the realities of the arms control situation and to formulate their national policies in this field. I think it is fair for a Western European Union Rapporteur to delve into the domestic arrangements of member States ; when there is something we all agree ought to be done but which does not get done, it is in order to find out who is trying and how hard they are trying.

I would draw attention to the table on page 11 of my report (Document 321). It sets out various facts, including, in column B, the number of officials employed in the WEU member countries' home government machines on arms control questions. The number varies from one in Belgium to 225 in the United States. The other WEU countries come somewhere in between.

The number of officials is only one factor. There are many other factors to be taken into account, particularly the size of the population of each country. One would not expect a small country to have the same number of officials as, say, the United States. One must also take into account the amount of national wealth which each country devotes to military effort. I have tried to relate all those factors to each other and to produce a final index to give some idea of the relative effort devoted by each of our countries to arms control. My system is very rough and ready, I know. It can be faulted in many ways. However, I think the answers may still be of some interest, and they are to be found in column E of this table. The indices, in descending order of relative exertion of the western countries, are as follows : the United States has an index figure of 118, the Netherlands 75, Italy 56, Belgium 30, the United Kingdom 26, West Germany 17, and France 11.

On the succeeding pages of the report is a detailed account of the different machinery of study and decision in the member countries of WEU.

We have just finished a long and interesting debate on the control of nuclear weapons in the western Alliance. We have heard the wise men of military policy on the parliamentary level — on our own level. We have heard Mr. Duynstee, our Rapporteur, Mr. Erler, and Mr. Baumel. We have heard from the international executives directly responsible for the execution of these policies. We have heard from General Lemnitzer and the Secretary-General of NATO, Mr. Brosio. But we all know that the lines on which an agreement may be reached on this matter have not yet even begun to appear. I do not wish to be pessimistic. Realism is not pessimism.

We all know that the multilateral force as originally conceived, consisting of 25 new surface ships with eight Polaris missiles each, taken by itself as the only change in the situation, is not going to come about. I think that is now clear. It was devised by a handful of academic and bureaucratic planners in the United States, men of the very highest intelligence, but without military experience and without political experience of the kind which enters furthest into hard reality — I mean experience of elected legislatures.

It may be that an Atlantic nuclear force consisting mainly of existing weapon systems and of weapon systems already ordered will prove possible. I hope it will. This is why I presented this morning in the name of colleagues of widely differing political convictions and of many nationalities the amendment which was voted. But it is not enough that year after year we should water down the precisely conceived ideas of our excellent colleague, Mr. Duynstee, or, indeed, of anyone else. The fact that we do so does not in itself matter too much ; we are, after all, only a consultative assembly ; but broadly speaking we do reflect the opinions of our national governments and they reflect ours. When we pass a vague recommendation, they fail to reach agreement on any course of action ; when we water down the strong liquor which Mr. Duynstee brings us each year, they drink the weak brew of immobility.

Lord Kennet (suite)

dessein de rappeler aux Représentants que les problèmes n'ont pas changé, non plus que la position des grandes puissances. J'ai donc tenté d'étudier d'un peu plus près les dispositions prises par les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale pour élaborer leur politique de contrôle des armements.

Dans la troisième partie du rapport, j'expose ce qui est entrepris, dans chaque Etat membre, au niveau parlementaire, au niveau officiel et au niveau universitaire pour étudier la situation actuelle du contrôle des armements et formuler une politique nationale à cet égard. Il me semble qu'un rapporteur de l'Union de l'Europe Occidentale peut à bon droit sonder les dispositions intérieures des Etats membres ; lorsque nous convenons que quelque chose devrait être fait mais ne l'est pas, il y a lieu de déterminer ceux qui font des efforts et l'ampleur de ceux-ci.

Je vous signale le tableau de la page 11 de mon rapport, Document 321. Diverses précisions y sont données, notamment dans la colonne B, le nombre des fonctionnaires chargés des questions de contrôle des armements dans les services gouvernementaux des pays de l'U.E.O. Ce nombre varie entre 1 pour la Belgique et 225 pour les Etats-Unis. Pour les autres Etats membres de l'U.E.O., il se situe entre ces deux chiffres.

Le nombre des fonctionnaires ne constitue que l'un des éléments d'appréciation. Il faut tenir compte d'un grand nombre d'autres facteurs, en particulier de la population de chaque pays. On ne peut attendre d'un petit pays qu'il ait le même nombre de fonctionnaires que les Etats-Unis, par exemple. Il convient également de prendre en considération la part des ressources nationales que chaque pays consacre à l'effort militaire. J'ai essayé d'établir un rapport entre tous ces facteurs et de déterminer un indice final pour donner une idée de l'effort relatif consacré par chacun de nos pays au contrôle des armements. Mon système est très approximatif, je le sais. Il peut comporter bien des lacunes. Je crois néanmoins que les résultats obtenus présentent un certain intérêt ; ils figurent à la colonne E du tableau. Les indices sont les suivants, dans l'ordre décroissant de l'effort relatif des pays occidentaux : 118 pour les Etats-Unis, 75 pour les Pays-Bas, 56 pour l'Italie, 30 pour la Belgique, 26 pour le Royaume-Uni, 17 pour l'Allemagne de l'Ouest et 11 pour la France.

Les pages suivantes du rapport contiennent un exposé détaillé des divers mécanismes d'étude et de décision dans les Etats membres de l'U.E.O.

Nous venons d'avoir un long et intéressant débat sur le contrôle des armes nucléaires dans l'Alliance occidentale. Nous avons entendu les responsables de la politique militaire au niveau parlementaire — le nôtre. Nous avons entendu M. Duynstee, notre rapporteur, M. Erlor et M. Baume. Nous avons entendu les hommes qui sont directement responsables de l'exécution de ces programmes à l'échelon international. Nous avons entendu le général Lemnitzer et M. Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N. Mais nous savons tous que les lignes d'un accord réalisable dans ce domaine n'ont même pas commencé encore à s'ébaucher. Je ne veux pas être pessimiste, mais j'entends être réaliste, ce qui n'est pas la même chose.

Nous savons tous que, considérée comme unique changement de la situation et constituée telle qu'elle était conçue à l'origine, c'est-à-dire de vingt-cinq navires de surface neufs armés chacun de huit engins Polaris, la force multilatérale ne verra pas le jour. Je pense que c'est maintenant évident. Le projet avait été élaboré aux Etats-Unis par un groupe d'intellectuels et d'administrateurs, hommes d'une intelligence remarquable mais dépourvus aussi bien d'expérience militaire que du type d'expérience politique qui découle d'une confrontation brutale avec la réalité, c'est-à-dire d'expérience parlementaire.

Il se peut qu'une force nucléaire atlantique essentiellement composée d'armes existantes et de types d'armes déjà commandés se révèle possible. J'espère qu'il en sera ainsi. C'est la raison pour laquelle j'ai présenté ce matin, au nom de plusieurs collègues de nationalités diverses et de convictions politiques très différentes, l'amendement qui a été adopté. Mais il ne suffit pas d'édulcorer un peu plus chaque année les idées conçues avec précision par notre éminent collègue, M. Duynstee, ou tel autre orateur. Le fait en lui-même n'est pas très important, car nous ne sommes, après tout, qu'une assemblée consultative. D'une façon générale, cependant, nous reflétons l'opinion de nos gouvernements nationaux et eux reflètent les nôtres. Lorsque nous adoptons une recommandation vague, ils ne peuvent convenir d'une ligne de conduite ; lorsque nous atténuons la portée des vigoureuses déclarations que fait chaque année M. Duynstee, ils se réfugient dans l'immobilisme.

Lord Kennet (continued)

Let me say two things about this and first, a word on behalf of the new British Government. I know — we all know — that our German colleagues are anxious about British intentions. They find contradictions between what is said by one British Minister and what is said by another. They fear an Anglo-Polish flirtation, an Anglo-Russian flirtation, a unilateral collapse of will and purpose and duty — God knows what they do not fear from time to time — but this is not reasonable.

Think of the size of the change which has taken place in Britain. A Labour Government has taken office after 13 years in opposition. It took office only six weeks ago. There is a certain amount to consider, there really is. Concrete British proposals are shaping up. When they are ready they will not be unrealistic or insular or self-seeking, and when they are ready they will not be communicated either to Bonn or to any other allied capital through the pages of the British Sunday newspapers; they will be communicated through the establishment of private channels of diplomacy and of our alliance structures. Until then I hope very much that our German friends will not watch every passing smile or frown on British faces for signs of impending perfidy and disaster.

The other thing I have to say about all this is more general. Yesterday my compatriot, Mr. Ridley, said that the MLF discussion was like a sort of meaningless ballet. I agree; it is. We think only about each other in this among the NATO nations; we barely think of the world outside NATO, we barely pause to assess or reassess the gravity of the Soviet threat which stands ever against us. We are like the short-sighted old men in the story who peered some at the trunk of the elephant and some at its tail and some at its legs and quarrelled about what it was.

What is our problem on the alliance control of nuclear weapons? Is the main aspect of that precisely the inter-alliance business of who shall command what weapon systems, or is it the political problem of central Europe and German unity, or is it the wider problem of East-West arms control? In my view it is none of these separately. It is only when we take all three

aspects into consideration that, lo and behold, we shall be able to see that we have before us an animal which will no longer be so alarming or so confusing — we all know what an elephant is.

If we look all round the three aspects of this matter, we shall begin to see the solution. To move from our present impasse, we must recognise this. We shall only get alliance control of nuclear weapons if we can begin to remove the incentive to proliferation of national nuclear forces. That incentive is the vast superiority of the first two national nuclear forces in the world over all the others. Mr. Baumel explained it yesterday. We shall only get a reduction of either of these forces if we get a reduction of both, and that means East-West arms control. The argument here is set out in the report which I am now presenting.

We shall only get a beginning of East-West arms control when we begin to move towards a settlement of the German problem. Here, above all, we must rely on German initiative. The question of alliance control over nuclear weapons is one for all NATO countries. The question of East-West arms control is one primarily for the United States and the Soviet Union, but the question of Germany is one for Germany above all. Would it be fair — I would hate to be unfair — to express a shade of surprise that there is no German paper before us this week dealing with German reunification and the whole problem of the normalisation of Central Europe, because unless I am wrong, the whole purpose of NATO is to resist possible Soviet attack and the principal evidence of Soviet ill-intentions is the continuation of the Soviet puppet régime in East Germany? We, as well as they, have the right to make proposals — frequent, realistic and detailed proposals — for the alleviation of that injustice.

To conclude, these three things go together, alliance control of nuclear weapons, East-West arms control and a German settlement. If we take them together, they may move; if we take them singly, they will stick. We have just voted for an

Lord Kennet (suite)

J'aimerais faire deux observations à ce sujet. La première concerne le nouveau gouvernement britannique. Je sais — nous savons tous — que nos collègues allemands s'inquiètent des intentions britanniques. Ils relèvent des contradictions entre les déclarations de divers ministres britanniques. Ils craignent un flirt anglo-polonais, un flirt anglo-soviétique, un abandon unilatéral des objectifs et des obligations — Dieu sait ce qu'ils ne craignent pas — mais ce n'est pas raisonnable.

Songez à l'importance des changements qui ont eu lieu en Grande-Bretagne. Un gouvernement travailliste est au pouvoir après avoir été dans l'opposition pendant treize ans. Il a été formé il y a six semaines seulement et il lui faut, naturellement, se pencher sur de nombreux problèmes. Des propositions britanniques concrètes sont en train de prendre forme. Elles ne seront ni dépourvues de réalisme, ni insulaires, ni égoïstes et lorsqu'elles seront prêtes, elles seront communiquées à Bonn ou à toute autre capitale alliée, non pas par le truchement de la presse britannique du dimanche, mais par des échanges diplomatiques directs et par le truchement des organes de notre alliance. D'ici là, j'espère que nos amis allemands s'abstiendront d'interpréter chaque sourire ou chaque froncement de sourcils esquissé par un visage britannique comme le signe d'une perfidie ou d'un désastre imminent.

Ma deuxième remarque sera d'ordre plus général. Mon compatriote, M. Ridley, a dit hier que les discussions sur la M.L.F. ressemblent à une sorte de ballet dépourvu de sens. Il a raison. Dans ce ballet des membres de l'O.T.A.N., nous ne pensons qu'à nous-mêmes. Nous ne nous intéressons guère au monde extérieur et nous nous arrêtons à peine pour évaluer ou réévaluer la gravité de la menace soviétique qui ne cesse de planer sur nous. Nous ressemblons à ces vieillards myopes d'un conte populaire qui examinent la trompe d'un éléphant, sa queue ou ses pattes, puis se disputent pour savoir de quel animal il s'agit.

Où se situe, pour nous, le problème du contrôle des armes nucléaires par l'Alliance ? S'agit-il surtout de savoir qui, dans l'Alliance, doit choisir les systèmes d'armes à adopter et les contrôler ? Ou s'agit-il du problème politique de l'unification de l'Europe centrale et de l'Allemagne, ou de la question, plus vaste, du contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest ? A mon avis, il ne s'agit

d'aucune de ces questions prises séparément. C'est seulement en abordant ces trois aspects simultanément que nous nous rendrons compte que l'animal qui se trouve devant nous n'est pas aussi alarmant ni embarrassant que nous le pensions : nous savons tous, en effet, ce qu'est un éléphant.

C'est en examinant à fond les trois aspects du problème que nous commencerons à entrevoir la solution. Il faut le reconnaître si nous voulons sortir de l'impasse actuelle. Nous ne pourrons parvenir à un contrôle de l'Alliance sur les armes nucléaires que si nous réussissons à supprimer la cause essentielle de la prolifération des forces nucléaires nationales, qui est, comme l'a dit hier M. Baumel, l'immense supériorité des deux grandes forces nucléaires nationales du monde sur les autres. On ne saurait concevoir une réduction de ces forces que si elles se réduisent toutes deux, donc dans le cadre d'un accord entre l'Est et l'Ouest sur le contrôle des armements. C'est cette thèse que j'expose dans le rapport que je suis en train de présenter.

Nous n'obtiendrons un début de contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest que lorsque nous commencerons à progresser sur la voie d'un règlement du problème allemand. Pour cela il nous faut avant tout compter sur une initiative allemande. La question du contrôle de l'Alliance sur les armes nucléaires intéresse tous les pays membres de l'O.T.A.N. La question du contrôle des armements relève essentiellement des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, mais la question de l'Allemagne concerne avant tout l'Allemagne elle-même. Ne peut-on à bon droit — je m'en voudrais d'être injuste — s'étonner quelque peu de voir que nos collègues allemands ne nous ont saisis, cette semaine, d'aucun document sur la question de la réunification de l'Allemagne et l'ensemble du problème de la « normalisation » de l'Europe centrale alors que, si je ne m'abuse, le but même de l'O.T.A.N. est de résister à une attaque soviétique possible, et que la persistance de la main-mise soviétique sur l'Allemagne de l'Est constitue la meilleure preuve des mauvaises intentions des Soviétiques ? Nous avons tous le droit, d'ailleurs, de formuler des propositions fréquentes, réalistes et détaillées pour la réparation de cette injustice.

Pour conclure, donc, les trois thèmes — contrôle de l'Alliance sur les armes nucléaires, contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest et règlement du problème allemand — vont de pair. Si nous les attaquons en même temps, nous pour-

Lord Kennet (continued)

Atlantic nuclear force. My Recommendation is intended to fill in the second side of the triangle, East-West arms control. Perhaps at our next Assembly, if not tomorrow, we can touch on the third side, the German problem itself.

It is in this context that I lay before the Assembly, on behalf of the Defence Committee, the Recommendation contained in Document 321. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Kennet.

I call Mr. Voilquin to open the debate.

Mr. VOILQUIN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like, first of all, to congratulate Lord Kennet most warmly on the speedy and positive manner in which he has set out the disarmament issue.

After his most enlightening comments, I myself would like to say a few brief words.

France has always been in favour of genuine and controlled disarmament, and, as the President of the French Republic has frequently emphasised, priority should be given to nuclear disarmament without forgetting that disarmament must be complete and must therefore also cover conventional weapons.

Unfortunately there are considerable difficulties because it is practically impossible to gauge the stocks of bombs and fissile materials, which have greatly increased in quantity during the past few years.

That is why the French Government proposed getting rid of all nuclear weapon delivery systems because they are easier to detect. But in making this proposal, France merely regarded it as a stage on the way towards the ultimate goal which remains, in her view, the total destruction of armaments.

It was precisely because certain partial disarmament agreements — the Moscow agreement,

for example — would not really and effectively contribute towards this end that the French Government refused to accede to it.

When it comes to the most suitable procedure for conducting disarmament negotiations, France wants that to be effective too. She feels, as the President of the Republic recently pointed out in his reply to Mr. Chou En-lai's letter proposing a world disarmament conference, that the negotiations would have to be conducted between competent and responsible nuclear powers to have any chance of success. That is why our seat has remained empty at the Eighteen-Power Disarmament Conference, and we all know that, to date, its results have been very disappointing.

The Recommendation before us seems in no way incompatible with the French position as I have tried to outline it. But it must be pointed out that the wish expressed in the first paragraph of the substantive part of the Recommendation, on the normalisation of relations between European powers, seems hard to reconcile with plans for a multilateral nuclear force.

If this plan were adopted, it would jeopardise the efforts being made to achieve disarmament, and also that improvement in relations between the European powers which the Recommendation urges and we all desire. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation contained in Document 321.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

Lord Kennet (suite)

rons peut-être les ébranler ; si nous les abordons séparément, nous piétinerons. Nous venons de voter en faveur d'une force nucléaire atlantique. Ma recommandation est destinée à compléter le deuxième côté du triangle, c'est-à-dire le contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest. Peut-être pourrons-nous aborder à notre prochaine session, sinon demain, le troisième côté, qui est le problème allemand lui-même.

C'est dans cet esprit que je soumetts à l'Assemblée, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, la recommandation contenue dans le Document 321. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Merci, M. le rapporteur.

Dans la discussion, la parole est à M. Voilquin.

M. **VOILQUIN (France)**. — M. le Président, mes chers collègues, permettez-moi tout d'abord d'adresser nos plus vifs compliments à Lord Kennet pour la façon précise, en même temps que rapide, avec laquelle il a rapporté l'affaire concernant le désarmement.

Tout le monde a pu être éclairé d'une façon particulièrement intéressante, et je voudrais, moi aussi, présenter quelques rapides observations.

La France s'est toujours déclarée en faveur d'un désarmement à la fois véritable et contrôlé. D'autre part, comme le Président de la République Française l'a souligné à plusieurs reprises, il convient de donner la priorité au désarmement nucléaire sans perdre de vue que le désarmement doit être complet et donc inclure en même temps les armes conventionnelles.

Malheureusement, les difficultés sont considérables en raison du fait qu'il est pratiquement impossible d'appréhender les stocks de bombes et de matières fissiles, ceux-ci s'étant, au cours de ces dernières années, multipliés dans de très grandes proportions.

C'est pourquoi le gouvernement français avait proposé de procéder à l'élimination des véhicules porteurs de l'arme nucléaire, plus faciles à déceler. La France, en avançant cette proposition, n'y voyait d'ailleurs qu'une étape vers l'objectif final qui demeure, à ses yeux, la destruction totale des armements.

C'est précisément parce que certains accords partiels de désarmement — l'accord de Moscou

par exemple — n'ont pas pour effet de concourir véritablement et efficacement à ce résultat que le gouvernement français n'y a pas adhéré.

La France est inspirée du même souci d'efficacité en ce qui concerne la procédure à suivre pour conduire la négociation sur le désarmement. Elle estime — et le Président de la République de notre pays l'a rappelé tout récemment encore dans la réponse qu'il a adressée à la lettre de M. Chou En-Lai proposant la réunion d'une conférence mondiale sur le désarmement — que pour être fructueuse la négociation doit se dérouler entre puissances nucléaires compétentes et responsables. C'est pour cette raison que nous n'avons pas occupé le siège qui nous était offert à la Conférence des Dix-huit, dont d'ailleurs, comme on le sait, les résultats ont été jusqu'à maintenant extrêmement décevants.

La recommandation proposée ne nous paraît nullement incompatible avec la position française telle que j'ai essayé de la résumer succinctement. Il convient cependant de faire observer que le vœu exprimé au premier paragraphe du dispositif concernant la normalisation des relations entre pays européens semble difficilement compatible avec le projet de force nucléaire multilatérale.

Si ce dernier venait en effet à être adopté, il risquerait de compromettre les efforts déployés en vue du désarmement, ainsi que l'amélioration des relations entre puissances européennes, souhaitée dans la recommandation et que nous partageons. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Plus personne ne demande la parole ? ...

La discussion est close.

L'assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 321.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

The President (continued)

I note that the Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

**4. Progress in space technology
and possible repercussions on strategy**

**(Presentation of and Debate on the Report of the
Committee on Defence Questions and Armaments,
Doc. 322)**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on progress in space technology and its possible repercussions on strategy, and the vote on the draft Recommendation, Document 322.

Mr. Johnson, Lord Crathorne, Lord Listowel, Mr. Peel, Mr. Tomney and Mr. Webster have asked that the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, submitted by Colonel Bourgoin, Document 322, be referred to the General Affairs Committee.

In accordance with Rule 32 of the Rules of Procedure, on a procedural motion the following only may be heard; the proposer of the motion, one speaker against the motion, the Rapporteur and the Chairman of any Committee concerned. Under Rule 31, paragraph 7, of the Rules of Procedure, no Representative may speak for more than five minutes. Does the proposer of the motion, Mr. Johnson, wish to speak?

Mr. JOHNSON (*United Kingdom*) (Translation). — No, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — This has, perhaps, gone rather further than we expected, Mr. President. Our intention was not in any way to curtail debate on Colonel Bourgoin's report, but that at the end of our debate, in view of the fact that there is so much mixture between the civil and the military aspects of the space problem, it would be wise for the Assembly to refer it for further consideration to the General Affairs Committee.

Since we put down our proposal, we understand that it has to be taken first and that until it is disposed of there can be no debate on the report. That, however, is the last thing that the signatories of our proposal wished and, on their behalf, I am prepared to withdraw our proposal so that the matter can be debated and in the hope that the Assembly might later agree that it should be discussed by the General Affairs Committee.

If we have not correctly followed the Rules of Procedure, on behalf of myself and my colleagues, I should like to apologise to you, Mr. President, because the last thing we want to do is to curtail the debate.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections?...

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*) (Translation). — Yes.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing, Chairman of the Committee.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I wish to say on behalf of the Defence Committee that we are surprised at this request to refer the matter to the General Affairs Committee. The report and draft Recommendation put before us by Colonel Bourgoin have been very thoroughly discussed in the Defence Committee. No one at any time expressed a wish that it be laid before the General Affairs Committee. Since the working programme of the Committees was decided upon at the Presidential Committee last Summer, the General Affairs Committee had an opportunity to ask to be consulted. It did not do so. The Committee on Defence Questions and Armaments met again this afternoon, and again there was no mention of this matter. This explains our surprise. We are all the more surprised because this Assembly has already dealt with the problem before and has even handled questions in connection with ESRO and ELDO, voting on and adopting a Recommendation on the subject on 7th June 1962 and accepting a report from the Committee on Defence Questions and Armaments. On those occasions, too, there was no complaint about the procedure adopted.

1. See page 28.

M. le Président (suite)

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

4. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie et le vote sur le projet de recommandation, Document 322.

M. Johnson, Lord Crathorne, Lord Listowel, M. Peel, M. Tomney et M. Webster demandent que le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, présenté par le colonel Bourgoïn, Document 322, soit renvoyé à la Commission des Affaires Générales.

Conformément à l'article 32 du Règlement sur la motion de procédure, peuvent seuls être entendus l'auteur de la motion, un orateur contre, le rapporteur ou le président de la commission intéressée. Leur temps de parole est limité à cinq minutes, d'après l'article 31, paragraphe 7, du Règlement. L'auteur de la demande, M. Johnson, veut-il prendre la parole ? ...

M. JOHNSON (*Royaume-Uni*). — Non, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, nous avons, je le crains, été entraînés plus loin que nous ne l'avions prévu, car il n'entraînait nullement dans notre intention de couper court à l'examen du rapport du colonel Bourgoïn. Nous pensions simplement qu'à la fin de nos débats, et en raison des nombreux aspects civils autant que militaires que présente le problème de l'espace, il serait bon que l'Assemblée renvoie le rapport devant la Commission des Affaires Générales en vue d'un nouvel examen.

1. Voir page 28.

C'est dans cet esprit que nous avons formulé notre proposition, et nous croyons comprendre maintenant que la procédure veut qu'elle soit étudiée en premier lieu et que, tant qu'une décision n'a pas été prise à son sujet, la discussion du rapport ne pourra pas commencer. Les signataires de notre proposition étaient bien loin de le souhaiter, et je suis prêt, en leur nom, à la retirer afin que cette question, dont nous espérons que l'Assemblée conviendra ensuite qu'elle doit être soumise à la Commission des Affaires Générales, puisse venir en discussion.

Si nous ne nous sommes pas conformés au Règlement, je tiens, M. le Président, au nom de mes collègues comme en mon nom personnel, à vous prier de bien vouloir nous en excuser, car nous ne souhaitons en aucune manière faire obstruction au débat.

M. le PRÉSIDENT. — Y a-t-il une opposition ? ...

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*). — Je suis contre.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing, président de la commission.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, au nom de notre Commission des Questions de Défense et des Armements, je tiens à déclarer que cette demande de renvoi à la Commission des Affaires Générales nous étonne. A la Commission des Questions de Défense et des Armements, nous avons étudié très attentivement le rapport et le projet de recommandation que le colonel Bourgoïn va nous présenter. Personne, à aucun moment, n'a exprimé alors le vœu de saisir la Commission des Affaires Générales. Comme le programme des travaux des commissions a été arrêté au Comité des Présidents, l'été dernier, la Commission des Affaires Générales a eu l'occasion de demander d'être consultée. Elle ne l'a pas fait. Notre Commission des Questions de Défense et des Armements s'est réunie une nouvelle fois cet après-midi même. La question n'a pas été soulevée. C'est vous dire toute notre surprise. Ce qui la rend plus grande encore, c'est de constater que l'Assemblée a déjà, précédemment, examiné ce problème, et même ceux relatifs au C.E.R.S. et au C.E.C.L.E.S., qu'elle a, en sa séance du 7 juin 1962, discuté et adopté une recommandation et approuvé un rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le même sujet. A ce moment non plus aucune objection n'a été élevée contre cette procédure.

Mr. Kliesing (continued)

I therefore ask the Assembly to reject this motion.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I think in any case Colonel Bourgoïn should present his report.

After that, we can decide whether the Assembly should refer the matter to the General Affairs Committee. We will take a vote on this, and if the motion is defeated, we shall vote on Document 322.

I now ask Colonel Bourgoïn to present his report.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, twice before, at the Sixth and Eighth Sessions of the Assembly of Western European Union, the attention of the Assembly has been drawn to the military aspects of space research. Let me reassure Lord Crathorne and his colleagues immediately that I will make every effort in presenting this report to differentiate very carefully between civilian and military space research.

But, first of all, I would ask members of the Committee to correct two small errors in the text. The first is a typing error. It appears on page 8 of the French text, paragraph 22, which states that 11 countries are members of ELDO, when the proper figure is seven. Also, the translators do not appear to know that the organisation referred to as ELDO is called CECLES in French. Consequently, in the French text reference is made to ELDO when it should be CECLES. This is probably due to the fact that these names are quite different. In the case of OTAN and NATO, it is easy enough, but when it comes to ELDO and CECLES, it is much more difficult for a translator who is not completely in touch to know what the translation should be.

No one can now deny that the Committee on Defence Questions and Armaments was right, in 1959, when it decided to follow developments in space technology and research with a view to discovering their possible influence on strategy. Since then, great advances have been made by both the Americans and the Russians, and it can now be stated categorically that outer space is being used by both countries for military purposes.

Some of the American achievements are known, for no secret is made of them. It is unlikely, however, that everything is disclosed. This is obvious from President Johnson's recent reply to a tirade by Mr. Khrushchev, when he made it clear that the United States were in a position to defend themselves against any aggression from space. It is public knowledge that for purposes of observing, navigating and detecting, whole networks of satellites are already functioning, and that they have a primary rôle in strengthening the American defence potential.

U-2 observation aircraft have been replaced by Samos observation satellites. Transit navigation satellites enable nuclear submarines to fix their exact position quickly without having to take a sight on the stars, and by that means they can also, in any weather and at any time, immediately verify the accuracy of their aim. Midas observation satellites can detect the firing of a rocket at the moment it is launched and transmit the information immediately, which gives us time to take defence measures or start rapid reprisals. Other satellites no doubt exist of which we have never heard.

With the Russians, the rule is absolute secrecy and we can merely conjecture what influence their space technology may have on strategy. But it is quite clear that the funds devoted to space technology, when the standard of living of the population leaves so much to be desired, cannot be entirely for disinterested purposes. We cannot help being anxious when we think that their latest known exploit — sending three men into space in one satellite — may be the forerunner of a firing platform or at least an interception platform in space. This would make any attempt at negotiation useless.

I personally do not think this particular danger is either imminent or great, but I cannot help being worried, not only by the time-lag in the European space programme, but by the apathy of public opinion in Europe regarding the dangers this entails.

The Assembly of WEU seems to be the favourite place for discussing these questions, because its members are all under the same threat and

M. Kliesing (suite)

C'est pourquoi je demande à l'Assemblée de repousser la motion de renvoi.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois, Mesdames, Messieurs, que, de toute façon, notre collègue le colonel Bourgoïn devrait présenter son rapport.

Nous discuterons ensuite sur le point de savoir si l'Assemblée renvoie l'affaire à la Commission des Affaires Générales. Nous voterons sur ce point ; si la motion de renvoi n'est pas adoptée, nous voterons sur le Document 322.

Je prie le colonel Bourgoïn de bien vouloir prendre la parole.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, à deux reprises déjà, au cours des sixième et huitième sessions de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, l'attention de cette assemblée a été attirée sur les aspects militaires de la recherche spatiale. Je rassurerai tout de suite Lord Crathorne et ses amis et m'efforcerai, dans mon exposé, de faire très exactement la part qui revient à la recherche spatiale civile et à la recherche spatiale militaire.

Je voudrais tout d'abord demander aux membres de la commission de bien vouloir rectifier deux petites erreurs qui se sont glissées dans le texte. La première est une erreur de dactylographie : à la page 8 du document français, paragraphe 22, il est signalé que onze pays avaient adhéré à l'E.L.D.O. alors que le chiffre exact est sept. D'autre part, les traducteurs n'ont pas tenu compte du fait que l'organisation E.L.D.O. s'appelle C.E.C.L.E.S. en français. Par conséquent, dans le document français, on parle de l'E.L.D.O. alors qu'il conviendrait de dire C.E.C.L.E.S. Cela est dû à la différence de prononciation de ces termes ; quand on dit O.T.A.N. ou N.A.T.O., on fait immédiatement et facilement la transposition mais, bien entendu, quand il s'agit d'E.L.D.O. et de C.E.C.L.E.S., il est beaucoup plus difficile pour un traducteur qui n'est pas au courant de donner une bonne traduction.

Personne ne peut plus actuellement nier que la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'U.E.O. n'avait pas tort quand elle entreprit, en 1959, de suivre le développement de la connaissance et de l'exploration en matière spatiale pour dégager ce que celle-ci pourrait avoir d'influence sur le développement de la stratégie. En effet, depuis cette époque, des progrès importants ont été réalisés, tant par les Américains que par les Russes, et l'on peut affirmer maintenant,

d'une façon péremptoire, que l'espace extra-terrestre est d'ores et déjà utilisé, tant par l'un que par l'autre, à des fins militaires.

Certaines des réalisations américaines sont connues, car ceux-ci n'en font pas mystère ; mais il est très probable qu'ils ne disent pas tout ; et le Président Johnson, répondant à une rodomontade de Khrouchtchev, l'a bien laissé entendre quand il a dit récemment que les Etats-Unis étaient en état de se défendre contre toute agression venant de l'espace. Dans le domaine des choses connues, il est de notoriété publique qu'en ce qui concerne l'observation, la navigation et la détection, des réseaux entiers de satellites fonctionnent déjà et viennent renforcer, en y jouant un rôle primordial, le potentiel de la défense américaine.

Les avions d'observation U-2 ont été remplacés par les satellites d'observation Samos. Grâce aux satellites de guidage Transit, les sous-marins nucléaires peuvent faire très rapidement et avec la plus grande précision le point de leur position sans avoir à utiliser les astres, ce qui leur permet, par n'importe quel temps et à n'importe quelle heure, d'assurer minutieusement et très rapidement la précision de leur tir. Les satellites de surveillance Midas décèlent le départ d'une fusée à l'instant même de son lancement et transmettent immédiatement le renseignement, ce qui permet de tenter la parade ou de déclencher rapidement la représaille. Et il en existe certainement bien d'autres dont nous n'avons pas la moindre idée.

Du côté des Russes, la discrétion est la règle, et l'influence de leur connaissance de l'espace sur la stratégie reste dans le domaine de l'hypothèse. Mais il est bien certain que l'effort financier qu'ils consentent à ce chapitre, alors que le niveau de vie de leurs citoyens laisse tant à désirer, n'a pas que des buts désintéressés, et nous ne pouvons qu'être angoissés quand nous songeons que leur dernier exploit connu, le lancement de trois hommes dans l'espace à bord de la même capsule, n'est, peut-être, que la préfiguration d'une plate-forme spatiale de tir ou tout au moins d'interception, ce qui suffirait à rendre vaine toute tentative de discussion.

Votre rapporteur ne pense pas que, dans ce sens, le danger soit ni pressant ni immédiat, mais il ne laisse pas d'être inquiet, tant des retards pris par les Européens en matière spatiale que de l'apathie de l'opinion européenne concernant le danger que ce retard peut constituer.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale semble bien être le lieu de prédilection pour discuter de ces problèmes, car les pays qui compo-

Mr. Bourgoïn (continued)

this threat cannot be carried out against any one of them without endangering the security of the others. This danger is not only a military one. It is the common future of all of us that is jeopardised by our common lack of interest. For although we are completely interdependent from the security point of view, to the extent that nowadays we hardly ever talk of national, but almost always of western, security, our economy and prosperity are equally linked.

This time-lag also affects our technological achievements. For scientific, technical and economic reasons, it is extremely important that Europe should be able to take part in exploring and eventually exploiting outer space. Up to now, Europe has taken only a very small part, quite unworthy of her resources and her abilities, in space developments in navigation, telecommunications and weather forecasting. Because of this, Europe is now backward in modern techniques and has already become dependent on others in many fields, for space programmes require research and lead to discoveries which very soon affect current economic life and have an immediate impact on any number of different fields of activity.

Let me mention just a few of these : perfecting cells for trapping solar energy and transforming it into electricity ; developing still further the precision and miniaturisation of electronic devices to reduce the weight of missiles, which have become part of everyday life ; using one of the derivatives of hydrazine — rocket fuel — in the treatment of tuberculosis ; producing new high-resistance textile fibres for use in bringing space vehicles back into the atmosphere ; manufacturing new heat-resistant alloys able to withstand sudden and enormous changes in temperature ; and perfecting new sources of power.

All this has been achieved as part of programmes drawn up outside Europe for the conquest of space, and it is likely to lead to a rapid conquest of markets in which we shall be merely customers when, in fact, we have the resources to maintain our parity. There is no

doubt whatever that European technology is second to none. We need only provide our scientists with common equipment — which none of our countries singly can finance — for Europe to come very rapidly to the forefront.

It is common knowledge that the majority of discoveries which have led to the conquest of space were made by European scientists. But, like a metal-worker with no metal to work because none is supplied to him, our scientists get out of practice or go to work elsewhere. This is an irreparable loss of invaluable and expensively-trained members of the community, who are either given no work to do or who develop their potentialities in other countries, sometimes in those which are most dangerous to us. The results of their work often come back to us in the form of patents or equipment which we buy when we should be selling them unless, of course, one day they return to us in the form of missiles which will destroy us entirely or of threats based on such military strength that we shall be forced to submit.

The second thing that worries the Committee is the apathy of European public opinion regarding the dangers inherent in this time-lag in our space technology. Europeans not only appear to have no idea of the immediate damage they are suffering through the development of techniques which are rapidly adapted to industrial purposes, but allow themselves to be completely taken in by the myth that space technology is a sort of special game, a competition amongst giants, which the great powers play merely to increase their prestige and in a spirit of scientific disinterestedness. To Europeans, the whole subject is only part reality and the rest science fiction.

It must be admitted that the wool has been pulled over our eyes very cleverly. Since the very first satellite, Sputnik I, was launched on 4th January 1958, the two great space powers have constantly proclaimed the neutrality of outer space and the non-military nature of their earth satellites, when in fact they have been working uninterruptedly on space developments for defence and attack. The United Nations has usually acted as go-between in the formulation of these good intentions. It was the meeting between Hugh Driden of NASA and Anatoly Blagonravov of the Soviet Academy of Sciences in 1962 which led to some practical result, as it was

M. Bourgoïn (suite)

sent l'union sont indissolublement liés par la même menace qui ne pourra se réaliser sur l'un sans compromettre la sécurité de tous les autres. Le danger, d'ailleurs, n'est pas que militaire ; c'est notre avenir commun tout entier qui est compromis par notre carence commune, car, si notre sécurité est très intimement interdépendante, à un point tel qu'on ne parle presque plus jamais des sécurités nationales, mais beaucoup plus de la sécurité occidentale, notre économie et notre prospérité ne le sont pas moins.

C'est aussi de notre retard dans le domaine de la connaissance qu'il est question. Les Européens ont le plus grand intérêt, pour des raisons notamment scientifiques, techniques et économiques, à se donner les moyens de participer à l'exploration et éventuellement à l'exploitation de l'environnement terrestre. Dans l'exploitation déjà entreprise, qu'elle soit du domaine de la navigation, des télécommunications, de la prévision météorologique, l'Europe ne joue qu'un rôle minime absolument indigne de ses moyens et de son génie et, faute de participer aux réalisations, elle prend, sur le plan des techniques modernes, un retard qui déjà la rend tributaire des autres dans bien des domaines, car la mise en œuvre des programmes spatiaux oblige à des recherches et à des découvertes qui pénètrent rapidement dans la vie économique courante et exercent presque immédiatement une grosse influence dans les secteurs les plus divers des activités humaines.

Citons simplement la mise au point des cellules destinées à capter l'énergie solaire et à la transformer en énergie électrique, le développement considérable de la précision et de la miniaturisation des appareils électroniques, réalisé pour alléger les missiles et passé dans l'usage courant, l'utilisation d'un des dérivés de l'hydrazine — carburant pour fusées — dans le traitement de la tuberculose, l'élaboration de matières textiles nouvelles d'une très grande résistance étudiées pour la rentrée dans l'atmosphère des véhicules spatiaux, la réalisation de nouveaux alliages résistant à de fortes chaleurs ou à de brusques et importants changements de température, la mise au point de nouvelles sources d'énergie.

Tout cela, qui a été réalisé dans le cadre des plans établis hors d'Europe pour la conquête de l'espace, risque de se transformer rapidement en une conquête de marchés sur lesquels nous ne saurions plus qu'être clients, alors que nous disposons de tous les moyens d'y conserver la parité. Sur le

plan scientifique et technique, il est incontestable que les connaissances des pays européens ne le cèdent en rien aux autres et qu'il suffirait de fournir à nos savants un équipement collectif — puisque nos pays, pris un par un, n'en peuvent financer l'établissement — pour que l'Europe se hisse rapidement au premier plan.

En effet, c'est à des savants européens — la chose est bien connue — qu'on doit la plupart des découvertes qui permettent aujourd'hui la conquête de l'espace ; mais, faute d'avoir du métal à forger — puisque nous ne leur en fournissons guère — nos forgerons perdent la main ou vont forger ailleurs, ce qui représente la perte irrémédiable d'une substance de premier choix, formée à grands frais, qui reste inutilisée ou va s'épanouir chez les autres, quelquefois chez nos voisins les plus dangereux, et dont les fruits nous reviennent, le plus souvent, sous forme de brevets ou de matériaux que nous achetons alors que nous devrions les vendre, à moins qu'ils ne nous reviennent, un jour, sous la forme de projectiles qui nous anéantiront ou de menaces appuyées sur de tels moyens qu'elles nous asserviront.

La deuxième des préoccupations de votre commission est l'apathie de l'opinion européenne concernant le danger que notre retard en matière de connaissance spatiale peut constituer. Non seulement celle-ci ne paraît avoir aucune notion du préjudice immédiat qu'elle subit dans le développement des techniques qui sont rapidement utilisées dans l'industrie pratique, mais elle se laisse prendre complètement au mythe que la recherche spatiale est une espèce de jeu élevé, une compétition gigantesque à laquelle ne se consacrent les grandes puissances que pour accroître leur prestige dans un esprit scientifique désintéressé. Cela se situe, pour elle, à mi-chemin entre la réalité et la science-fiction.

Il faut dire que la mystification a été menée de main de maître. Depuis le lancement du tout premier satellite, Spoutnik I, le 4 janvier 1958, les deux grandes puissances spatiales n'ont cessé de multiplier les proclamations sur la neutralité de l'espace extra-terrestre, sur le non-engagement militaire des satellites de la terre alors qu'ils travaillaient en réalité d'arrache-pied à des réalisations spatiales de défense ou d'attaque. C'est généralement par le truchement de l'O.N.U. que se manifestent toutes ces bonnes intentions. C'est la rencontre de Hugh Driden, de la N.A.S.A., avec Anatoly Blagonravov, de l'Académie des sciences soviétiques, en 1962, qui, elle, cependant, aboutit

Mr. Bourgoïn (continued)

followed by a limited agreement to set up a joint network of weather and telecommunication satellites. President Kennedy in 1963 proposed a joint Russo-American expedition to the moon. The United Nations General Assembly adopted a resolution on 17th October 1963 banning the use of nuclear weapons in outer space, and it was Mr. Stevenson and Mr. Fedorenko who jointly and formally declared that their respective countries would respect it.

The methods used to bring about this vast hoax and the way it has been put across remind me strongly of the so-called efforts sponsored by the United Nations to reach nuclear disarmament. All these have led to is the farce now playing in Geneva. We fervently wish those taking part were sincere, but all they seem to do is to meet occasionally to say "No" to everything. If this hoax could be exposed, public opinion in Europe would be alive to the danger; it could take measures to deal with it and be fore-armed against it. Our first duty would really seem to be to rid ourselves of these myths about the peaceful use of space that the great powers have put about to reassure us, but which they are most careful not to believe in themselves. We must look at the facts as they are and not as we would like them to be.

The military use of space is a fact and we should act accordingly, at least until a genuine international disarmament agreement invalidates it.

European co-operation in space research has often been planned and carried out on limited projects. It has even been put into practice with certain joint programmes. The best known — ELDO and ESRO — have achieved results which are most comforting as proof of the ability of our research workers and the capacities of our industries. But these programmes are all drawn up for speculative research only — always the hoax and the fear of shocking public opinion. Their only purpose is seeking scientific knowledge which has to a large extent already been acquired elsewhere. At the same time national programmes are expanded, often duplicating their work, and further resources are expended for not very spectacular results. There is no

doubt that the duplication of national, bilateral and European programmes, often with the same or similar aims, wastes our human and financial resources and that we would achieve much more if they were grouped together.

What would western Europe's resources be if one day it decided to pool them? Mr. Duynstee, in the report he presented to us yesterday, quoted statistics from an official American report which stated that in 1970 Western Europe's share of the world's gross national product would be 31% compared with 31% for the whole of North America — that is the United States and Canada — and 15% for the USSR or 21% including all the Warsaw Pact countries. Western Europe is therefore level with America and considerably ahead of Russia. It seems quite clear which road we should follow.

According to the Rapporteur, there are at present no important agreements in Europe other than those I have just mentioned. Experiments carried out this year have been most satisfactory and the firing of the F-1 and F-2 at Woomera proved that Blue Streak was fully capable of carrying its enormous load. Let us hope that by the end of 1966 the scheduled programme will have been carried out and that the three launchings by the three-stage European vehicle will have been successful.

But who in fact will use the European rocket? So far, only the European Satellite Communications Conference and ESRO, with its projects for scientific satellites. This seems a very modest programme, surely, and how much are we really devoting to it? If we combine all the national efforts, the total for Europe is 210 million francs. European organisations spend 250 million francs, and 80 million is devoted to military research, which gives a total of 540 million for the entire European effort for 1963. For this same year, the American budget amounted to 28,000 million francs or fifty times as much as all the European budgets put together. Our effort is therefore laughable, and we should try to increase it.

Can this be done? Certainly, if we remember the figures quoted earlier, which show that our share of the world gross national product is the same as the American and much higher than the Russian. But on one essential condition; that we pool our resources and act together.

M. Bourgoïn (suite)

à un résultat concret puisqu'elle fut suivie d'un protocole d'accord limité à l'établissement commun d'un réseau de satellites météorologiques et de télécommunications. Ce sont les propositions du Président Kennedy de 1963 concernant une expédition combinée soviéto-américaine vers la lune. C'est la résolution adoptée le 17 octobre 1963 par l'Assemblée générale des Nations Unies proscrivant l'utilisation des armes atomiques dans l'espace extra-atmosphérique. C'est la proclamation conjointe et solennelle de MM. Stevenson et Fedorenko que leurs pays respectifs se soumettraient à cette interdiction.

Les instruments et le déroulement de cette gigantesque mystification rappellent étrangement ceux qui président à ces prétendus efforts pour un désarmement nucléaire, sous l'égide de cette même O.N.U., et qui ne se concrétisent que par la comédie de Genève, dont nous souhaiterions tellement qu'elle fût sincère, mais où l'on ne se réunit périodiquement que pour répondre « non » à tout. Démystifier l'opinion européenne serait déjà la rendre consciente du danger et la préparer à s'en préoccuper et à se prémunir contre lui. Car notre premier devoir semble bien être de nous affranchir de ces idées mythiques de l'utilisation pacifique de l'espace que les Grands préconisent pour nous rassurer, mais auxquelles ils ont bien garde de souscrire, et de regarder les choses telles qu'elles sont et non comme il est rassurant de penser qu'elles pourraient être.

L'utilisation de l'espace à des fins militaires est un fait et nous devons subordonner nos comportements à ce fait tant qu'un accord international réel de désarmement ne l'aura pas infirmé.

La collaboration européenne en matière spatiale a été souvent envisagée et réalisée sur des objets limités. Elle s'est même concrétisée sous la forme de programmes communs dont les plus connus, le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S., obtiennent des résultats très réconfortants parce qu'ils prouvent les capacités de nos chercheurs et de nos industries. Mais ces programmes — toujours la mystification et la crainte de choquer une opinion publique non informée — sont tous placés sous le symbole de la recherche spéculative et n'ont pour objectif que la recherche d'une connaissance scientifique déjà largement atteinte ailleurs. Parallèlement à eux se développent des programmes nationaux, souvent axés sur le même objet, qui absorbent encore les moyens pour des résultats peu concluants. Il ne

paraît pas contestable que la multiplicité des programmes nationaux, bilatéraux, européens, ayant souvent des buts analogues ou voisins, ne peut que disperser des moyens humains et financiers dont nous tirerions un bien meilleur parti si nous les groupions.

Or, de quoi disposerait l'Europe occidentale si un jour elle décidait de mettre en commun tous les moyens qui sont les siens ? J'ai relevé, dans le rapport que nous a présenté hier M. Duynstee, qui a tiré lui-même ces chiffres d'un rapport officiel américain, qu'en 1970, l'Europe occidentale disposerait de 31 % du produit national brut mondial, en regard de 31 % pour l'Amérique du Nord toute entière — Etats-Unis et Canada — et de 15 % pour l'U.R.S.S., 21 % si l'on prend l'ensemble des pays du Pacte de Varsovie. Nous serons donc à parité avec l'Amérique et très largement au-dessus de la Russie. Cela semble bien nous indiquer la voie à suivre.

Pour le moment, les Européens n'ont d'autres accords importants que ceux que je viens de citer. Les expériences réalisées cette année sont très satisfaisantes et les tirs F-1 et F-2 de la base de Woomera ont prouvé que la fusée Blue Streak avait toutes les qualités requises pour porter sa charge énorme à bon port. On peut espérer qu'à la fin de 1966, le programme fixé sera réalisé et que les trois tirs avec véhicule intereuropéen complet de trois étages seront un succès.

Mais quels sont les utilisateurs potentiels de la fusée européenne ? La Conférence européenne pour les télécommunications spatiales et le C.E.R.S. avec ses projets de satellites scientifiques. Cela ne semble-t-il pas bien modeste ? Que consacrons-nous à ces projets ? En additionnant tous les efforts nationaux, on arrive pour l'Europe entière à 210 millions de francs. Les organisations intereuropéennes disposent de 250 millions et les recherches à but militaire de 80 millions, ce qui fait au total 540 millions pour l'année 1963. Pour la même année, le budget américain s'élève à 28 milliards de francs, c'est-à-dire qu'il est cinquante fois plus élevé que tous les budgets européens réunis. Notre effort est donc dérisoire et il semble souhaitable que nous tentions de l'accroître.

Le pouvons-nous ? Oui, si l'on tient compte des chiffres indiqués tout à l'heure, puisque notre revenu égale le revenu américain et dépasse largement le revenu soviétique. Oui, mais à une condition, c'est que nous mettions tous nos moyens en commun et agissions ensemble.

Mr. Bourgoïn (continued)

In 1965, the members of ELDO will be meeting to draw up the future programme of the organisation. Could they not set themselves a more ambitious target than at present planned, especially by putting into orbit a space vehicle manned by a European? That would demonstrate our capabilities most conclusively. And we must really get it into our heads that NASA will cooperate fully with European organisations only if their programmes are of any real interest to it as well. At present, NASA limits its assistance to providing us with some rocket fuel that we are unable to manufacture ourselves, when it could help us avoid costly preliminary studies by giving us information we lack.

You must not think that in view of the title of its report, the Committee on Defence Questions and Armaments wants to turn ELDO into a military space research organisation. The aims of this organisation as defined in the Convention which created it are non-military, and must stay so. If they were changed, the indispensable cooperation of a number of members would certainly be lost and it would be impossible for some technically advanced countries, such as Switzerland and Sweden, to become members.

Yet, there is no doubt that by encouraging technical developments, by giving ELDO a more ambitious research programme, including putting a man into space, by circulating technical information acquired during research and work among member States, we would be able to raise the general technological level in many branches of European industry, some of which are vitally important to the countries concerned. At the same time, those countries which feel it necessary to continue military space research would avoid a lot of overlapping in research and experiment.

These few explanatory remarks are all I have to add to the report presented to you by the Committee on Defence Questions and Armaments. I ask you all to vote in favour of the Recommendation which the Committee has submitted. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Colonel Bourgoïn.

Ladies and Gentlemen, I think we could now debate the motion tabled by our British colleagues.

I call Mr. Tomney.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — I should like to move that the Recommendation be referred back to the General Affairs Committee.

I must apologise to the Chairman of the Defence Committee for not being present at the meeting after this morning's Sitting. We understood the announcement on the notice board to mean that the defence meeting would be convened at the end of the Sitting. According to British parliamentary terms we took this to mean the end of the day's Sitting and not at the end of the morning Sitting.

I move that Colonel Bourgoïn's Recommendation should be referred back to the General Affairs Committee in the light of the following considerations. We do not think that this matter should ever have been referred to or discussed by the Defence Committee. I have been assured by our own people in London and by the Secretariat here that the original terms of the ELDO Treaty referred to a project for an Anglo-French communications satellite for civilian purposes only. If this is so, it means in effect that this matter cannot appropriately be discussed by the Defence Committee, and therefore any attempt to further the uses of the Anglo-French project for military purposes would be quite out of order.

After a very hurried meeting with our delegation, and while appreciating the extent of the Recommendation submitted by Colonel Bourgoïn, we think that any extension at this time would mean the development of a separate European satellite military defence system. It is the view of my Government that this does not come within the terms of reference of the original ELDO project.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, we naturally respect the views of friendly governments; but I do not feel that the policies of governments should be the subject of our parliamentary proceedings.

Moreover, I should like to point out once more that we are not faced with a new situation, since

M. Bourgoïn (suite)

En 1965, les pays adhérant au C.E.C.L.E.S. doivent se réunir pour fixer le programme futur de l'organisation. Ne pourraient-ils lui définir un but plus ambitieux que celui qui semble prévu, et particulièrement la mise sur orbite d'un véhicule européen habité par un Européen, ce qui prouverait nos capacités d'une façon péremptoire ? Car il faut bien se pénétrer de l'idée que la N.A.S.A. ne collaborera pleinement avec les organisations européennes que lorsque celles-ci définiront des programmes qui présenteront un véritable intérêt pour elle aussi. Pour le moment, elle se borne à nous fournir quelques proergols que nous ne pouvons fabriquer alors qu'elle pourrait nous éviter, en nous communiquant des renseignements qui nous manquent, bien des études dispendieuses.

Il ne faudrait pas penser, étant donné le titre de son rapport, que la Commission des Questions de Défense et des Armements songe à transformer le C.E.C.L.E.S. en un organisme de recherches spatiales militaires. Les buts de cette organisation, tels qu'ils ont été définis par la convention qui l'a créée, sont exclusivement pacifiques et doivent le rester. Si l'on tentait de les dévier, on perdrait à coup sûr le concours de certains adhérents dont la collaboration lui est indispensable et l'on rendrait impossible l'adhésion souhaitée de certains pays dont le développement technique est appréciable, tels que la Suisse et la Suède.

Pourtant, il n'en reste pas moins qu'en promouvant les techniques de pointe, en donnant au C.E.C.L.E.S. un champ de recherches plus vaste et plus complet, y compris le placement d'un homme dans l'espace, on arriverait, en faisant circuler des informations techniques recueillies en cours d'étude et de réalisation parmi les Etats membres, à élever le niveau général de la technologie des industries européennes dans de nombreux secteurs dont certains sont d'intérêt vital pour les pays intéressés, et, du même coup, on éviterait bien des tâtonnements à ceux qui estiment nécessaire de poursuivre des études spatiales militaires.

Voilà les quelques explications que son rapporteur voulait ajouter au rapport écrit de la commission pour vous inviter à bien vouloir voter la recommandation que celle-ci vous présente. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je remercie le rapporteur.

Mesdames, Messieurs, je pense que le moment est venu de discuter la motion qui émane de nos collègues britanniques.

La parole est à M. Tomney.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je me permets de demander que la recommandation soit renvoyée devant la Commission des Affaires Générales.

Je dois m'excuser auprès du président de la Commission des Questions de Défense et des Armements de n'avoir pas assisté à la réunion qui a succédé à la séance de ce matin. Nous avons cru que l'annonce figurant au tableau d'affichage signifiait que la commission se réunirait en fin de séance. Habités aux usages parlementaires britanniques, nous avons compris qu'il s'agissait de la séance du jour entier et non de la séance du matin.

Si je propose que la recommandation du colonel Bourgoïn soit renvoyée devant la Commission des Affaires Générales, c'est parce que nous estimons que la Commission des Questions de Défense et des Armements n'aurait jamais dû être saisie de ce problème ni le discuter. Il m'a été assuré, tant par nos fonctionnaires à Londres que par le secrétariat, que le texte original de la convention du C.E.C.L.E.S. prévoit un satellite de télécommunications anglo-français exclusivement destiné à des fins civiles. S'il en est ainsi, cela montre bien que la commission de défense n'a aucune raison d'être saisie de cette question et que toute tentative en vue d'utiliser le projet anglo-français à des fins militaires serait tout à fait hors de propos.

Après une réunion très précipitée avec les membres de notre délégation, et bien que nous apprécions la portée de la recommandation présentée par le colonel Bourgoïn, nous pensons que toute extension, à l'heure actuelle, impliquerait la mise sur pied d'un système distinct de défense militaire par satellites européens. Le gouvernement du Royaume-Uni estime que cette question ne relève pas du mandat actuel du C.E.C.L.E.S.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, il est évident que nous respectons les conceptions des gouvernements amis. Mais je ne crois pas que la politique des gouvernements puisse faire l'objet de nos délibérations parlementaires.

Du reste, je voudrais vous faire remarquer, une fois encore, qu'il ne s'agit pas d'une innovation,

Mr. Kliesing (continued)

the Assembly has already in the past accepted reports from the Committee on Defence Questions and Armaments dealing with ELDO without any complaints being voiced from either side. The Assembly has also, by voting, indicated in previous years that it was quite in order to lay the matter before the Committee on Defence Questions and Armaments.

I would recall, too, that there were no objections in the Presidential Committee when the working programme for the Committee on Defence Questions and Armaments was submitted. Consequently, I see no reason for departing from the procedure followed hitherto.

I therefore once again ask the Assembly to reject the motion.

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — On a point of order. Under Rule 28, I understand that it is open to somebody to speak against this proposed motion, and I would ask if I may do so very shortly on sub-paragraph (2).

I should like to say that I believe this is not an impossible condition to be dealt with, but I do not like the idea of this motion stopping discussion on what is a very important matter. It is not necessary for it to be dealt with in the terms of the proposed amendment, but it can be dealt with very well by other methods. I would submit to you that in view of that fact the discussion should go on and at the end of the discussion it can be decided what should be done. It would be most unfortunate if this amendment sought to stop discussion now.

The PRESIDENT (Translation). — I do not quite understand the relevance of Rule 28 in the present instance.

I will now take a vote on the reference to Committee.

(The reference to Committee was rejected)

The debate on the substance of the matter will now continue.

I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — Mr. President, Colleagues, I think we ought to be very grateful to Colonel Bourgoïn for his interesting and informative paper, but there are features in it which want very careful discussion and those features are of an entirely different character.

The first obvious line on which Colonel Bourgoïn's paper proceeds is on the basis of "Having observed that two powers are using space for military reconnaissance and... one for military communications and navigation". It continues in a subsequent paragraph, "Considering that the security of Europe and the European countries requires a much greater effort in the field of space". That was not, it would be my submission, in fact the basis on which ELDO was formed. ELDO was a body which was formed from a strange, unusual collection of countries in that Australia and Spain were added to the European countries that are represented here. That, I emphasise, was something that was in the terms of Article 2 (2), "The Organisation shall concern itself only with peaceful applications of such launchers and equipment" and that is fundamental to ELDO and also, as I understand it, to ESRO.

The second matter with which Colonel Bourgoïn deals is a new programme for ELDO. As I understand the position, the ELDO programme will come up for consideration in the middle of 1965.

It is rather difficult to discover the exact chain of responsibility that controls the doings of ELDO, but there is no reason to think that it is falling behind on its schedule. It is undoubtedly spending a considerable amount of money. The United Kingdom is committed to a £70 million programme for the launching of the Europa, but it is doubtful whether that sum will be sufficient to finish even this modest programme.

Outside the archives in Washington is the quotation from Shakespeare's "The Tempest": "What is past is prologue". That was translated by the taxi man who was asked what it meant as "It means, Bud, that you ain't seen anything yet." That is very true in regard to space.

I am unhappy as to the fact that we do not know about space matters and we do not know the liability for expenditure. We hear that in

M. Kliesing (suite)

l'Assemblée ayant déjà admis des rapports qui émanaient de notre Commission des Questions de Défense et des Armements, et concernaient également le C.E.C.L.E.S., sans que se soit jamais élevée d'un côté ou de l'autre la moindre objection. Ainsi, l'Assemblée a, au cours des années écoulées, décidé par son vote qu'il est absolument normal que la Commission des Questions de Défense et des Armements soit saisie de la question.

Je vous rappelle en outre qu'au Comité des Présidents, personne n'a davantage élevé d'objections au moment où a été présenté le programme des travaux de la commission de défense. Par conséquent, je ne vois aucune raison de nous écarter de la procédure suivie jusqu'à ce jour.

Une fois de plus, je demande à l'Assemblée de repousser la motion de renvoi.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais soulever un point de procédure. L'article 28 du Règlement prévoit, il me semble, qu'un orateur a le droit de prendre la parole « contre » la motion proposée, et je demande la permission de le faire, très brièvement, à l'occasion de l'alinéa 2.

Je ne pense pas que cette restriction soit impossible à envisager, mais je n'aimerais pas que cette motion vienne bloquer la discussion d'une question que je juge très importante. Il n'est pas nécessaire d'en traiter comme le prévoit l'amendement proposé, et l'on pourrait fort bien recourir à d'autres méthodes. Je vous propose en conséquence de laisser le débat se poursuivre, pour décider ensuite ce qu'il convient de faire. Il serait très regrettable que cet amendement aboutisse à couper court au débat.

M. le PRÉSIDENT. — Je ne comprends pas très bien ce que l'article 28 vient faire en la circonstance.

Je mets aux voix le renvoi en commission.

(Le renvoi, mis aux voix, n'est pas ordonné)

La discussion continue donc sur le fond de l'affaire.

La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, il me semble que nous devons être reconnaissants au colonel Bourgoïn de son rapport, intéressant et bien documenté. J'y relève cependant des caractéristiques très particulières et qui méritent d'être soigneusement examinées.

Le premier argument très net du rapport du colonel Bourgoïn est ainsi rédigé : « Ayant constaté qu'actuellement deux puissances utilisent l'espace à des fins de reconnaissance militaire et... qu'une l'utilise à des fins de communication et de navigation militaires ». Au paragraphe suivant, on lit : « Estimant que la sécurité de l'Europe et des pays européens exige un effort plus important en matière spatiale... ». Or, je ne crois pas que ce soit pour cela que le C.E.C.L.E.S. a été créé. Le C.E.C.L.E.S. est une collection peu courante de pays où l'Australie et l'Espagne s'ajoutent aux pays européens représentés ici. La vocation du C.E.C.L.E.S. est, je le souligne, précisée dans les termes de l'article 2 (2) de sa convention qui stipule : « L'activité de l'Organisation ne portera que sur les utilisations pacifiques de ces lanceurs et de leur équipement. », principe fondamental, valable, je crois, pour le C.E.R.S. aussi bien que le C.E.C.L.E.S.

En second lieu, le colonel Bourgoïn parle d'un nouveau programme du C.E.C.L.E.S. Je crois savoir que le programme du C.E.C.L.E.S. sera examiné vers le milieu de 1965.

Il est assez difficile de dégager exactement la chaîne de responsabilités qui commande les activités du C.E.C.L.E.S., mais rien ne permet de penser que cet organisme soit en retard sur son programme. Il dépense en tout cas des sommes considérables. Le Royaume-Uni s'est engagé à concurrence de 70 millions de livres pour le lancement du satellite Europa et il est probable que cette somme ne suffira pas pour mener à bien ce programme, pourtant modeste.

Sur le mur des Archives, à Washington, on peut lire cette citation tirée de « La Tempête » de Shakespeare : « Le passé n'est qu'un prologue », ce que le chauffeur de taxi à qui l'on demandait ce que cela voulait dire avait ainsi traduit : « Ça veut dire, mon vieux, que vous n'avez encore rien vu ». C'est parfaitement exact pour ce qui est de l'espace.

Notre manque de connaissance des questions spatiales, ainsi que du prix de l'exploration me met assez mal à l'aise. On nous dit que pour met-

Sir Eric Errington (continued)

order to put the communications satellite into orbit something known as the Poguee motor will have to be evolved. Although that is a quite peaceful piece of organisation, the cost cannot easily be estimated.

The United States of America has decided to spend \$1,000 billion in a decade on the space programme. I do not know whether, in the suggestion which is made at the end of the Recommendation, we are likely to get a very viable partnership between that sort of expenditure and the expenditure that the whole of Europe can afford.

What I should like to do — and this is why I objected to the efforts made by those who come from the same country as I do to stop discussion of this matter — is to ensure in some way an opportunity for these problems to be discussed, and discussed in this organisation.

I do not know the formal procedure, but the problem of space trenches over a number of activities and committees. Forward looking as, I hope, we are in this organisation, it might well be that we might be justified in setting up a committee to look after these matters and, if I may use a colloquialism, to put a jerk into the organisations and to get them to produce results.

Everybody must admit that the Defence Committee must have an interest in these matters, but it may well be that by the use of Echo in the communications field the Post Office will produce money that would help to pay for these expensive programmes. A meteorological aspect of these programmes by Tiros with the valuable interchange of weather information is a valuable side to the question of space. The navigation satellites to which Colonel Bourgoin referred under what I might call the trade name of Transit are all potentially valuable.

Great doubts and difficulties arise from other angles. There is, for example, the legal position. When is a satellite or a vehicle in space peaceful? Is it peaceful when used as a reconnaissance vehicle, or is it peaceful only when it is not used for any purpose, even the purpose of manoeuvres or anything of that sort, even if it is not directed against anybody?

As to the financial implications, Colonel Bourgoin mentioned in his remarks that American expenditure in these matters was fifty times the expenditure of the whole of Europe. Even if that be so, if we are to go on as a European organisation, as I hope we will, we must study the elements of finance. We have got to see where we are going and how we will try to get there. Even in these days, money is not a commodity that we can afford not to worry about. We have got to worry about it. That is another side of the whole question of space which should be looked into.

I would not know the correct way of putting this matter, but I should like to suggest that there might be added somewhere in the draft Recommendation that the Assembly should consider the opportunity of appointing a committee or sub-committee to examine the various aspects of the space problem. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Tomney.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — In returning to the subject of this debate and to the difficulties which the proposal would create if it were accepted, I checked up the details of the original treaty between Great Britain and France setting up the ELDO project as a joint State communications satellite only for peaceful purposes, exploring and communications. In this treaty not only is there no reference to a military content, use or purpose, but such reference is definitely and completely excluded.

It was for this reason that my colleagues and I, appreciating the purport of the report had it been accepted *in toto* by Western European Union, were aware of the potential implications. We therefore hurriedly proposed a reference back, which we understood, on advice taken from the Secretariat, would amount to a motion preventing debate. Not wishing to prevent debate and wishing that Mr. Bourgoin should be allowed to present his case, we reserved action on that, and do so now, for the purpose of preparing an addendum to set before the Assembly at the conclusion of the debate.

In view of the progress so far in difficult negotiations across the Atlantic with all the governments concerned — the United States, the French, the German and the United Kingdom — over the very difficult question of armaments, nuclear and otherwise, we frankly think that to

Sir Eric Errington (suite)

tre sur orbite le satellite de télécommunications, il faut mettre au point ce qu'on appelle un moteur *Pogee*. Or, bien qu'il s'agisse là d'un élément parfaitement pacifique de l'organisation, il est difficile d'en estimer le coût.

Les Etats-Unis d'Amérique ont décidé de consacrer 1.000 milliards de dollars en dix ans au programme spatial. J'ignore si, aux termes de la suggestion formulée à la fin de la recommandation, nous pourrions réaliser une association très viable entre une dépense de cet ordre et celle que peut se permettre l'Europe prise dans son ensemble.

Ce que j'aimerais faire — et je me suis opposé à ceux de mes concitoyens qui s'efforçaient d'empêcher la discussion de cette question — c'est assurer de quelque façon la possibilité d'étudier ces problèmes et de les étudier ici même.

J'ignore quelle est la procédure officielle, mais le problème de l'espace recoupe un certain nombre d'activités et commissions. Soucieux de l'avenir — comme nous le sommes, j'espère, au sein de cette organisation — nous pourrions fort bien envisager la création d'un comité chargé de ces questions et, pour employer une expression familière, de « secouer » un peu les organisations pour leur faire rendre des résultats.

Ces questions sont, sans conteste, du ressort de la Commission des Questions de Défense et des Armements, encore qu'en utilisant le satellite Echo à des fins de télécommunications, l'administration postale puisse peut-être gagner de l'argent pour financer ces programmes coûteux. Le programme météorologique du satellite Tiros, qui permet un utile échange de renseignements sur les conditions atmosphériques, est un élément secondaire intéressant du problème spatial. Les satellites de navigation communément appelés Transit, et dont le colonel Bourgoïn a parlé, présentent tous un intérêt possible.

Bien des incertitudes et des difficultés subsistent à d'autres égards. Le problème juridique par exemple. Dans quels cas un satellite ou un véhicule lancé dans l'espace peut-il être considéré comme pacifique ? Un engin spatial est-il pacifique même s'il est utilisé à des fins de reconnaissance, ou ne l'est-il que s'il ne sert à rien, même pas à des manœuvres ni à d'autres exercices du même genre, même s'ils ne sont dirigés contre personne ?

Pour ce qui est du problème financier, le colonel Bourgoïn souligne que les dépenses américaines sont cinquante fois supérieures à celles de l'ensemble de l'Europe. Dans ce cas, nous devons, si nous voulons rester, comme je l'espère, une organisation européenne, étudier ces problèmes de financement. Nous devons voir où nous allons et comment nous essaierons d'y arriver. Même de nos jours, l'argent n'est pas une denrée dont nous puissions nous désintéresser. Nous sommes obligés de nous en soucier et c'est un autre aspect du problème spatial qu'il ne faut pas négliger.

Je ne sais pas trop comment présenter la question, mais je crois que l'on pourrait peut-être mentionner, à quelque endroit du projet de recommandation, que l'Assemblée devra envisager la possibilité d'instituer un comité ou un sous-comité chargé d'examiner les différents aspects du problème de l'espace. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Tomney.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Pour revenir sur le sujet de notre débat et les difficultés que la proposition susciterait si elle était acceptée, j'ai vérifié le détail de la convention initiale conclue, entre la Grande-Bretagne et la France, au sujet du projet C.E.C.L.E.S., c'est-à-dire d'un satellite de télécommunications commun, réservé à des fins pacifiques d'exploration et de communication. Or, non seulement ce texte ne fait pas mention d'une utilisation ou d'un but militaire possible, mais cette notion lui est totalement étrangère.

C'est pour cette raison que mes collègues et moi, conscients des implications que le rapport aurait pu avoir s'il avait été approuvé globalement par l'Union de l'Europe Occidentale, avons tenu compte de ses répercussions éventuelles. Nous avons donc proposé hâtivement le renvoi du rapport, ce qui, comme le secrétariat nous l'a indiqué, revenait à bloquer le débat, ce que nous ne souhaitons nullement. Désireux de permettre au colonel Bourgoïn d'exposer sa thèse, nous avons retiré notre motion pour préparer maintenant un addendum que nous présenterons à l'Assemblée à l'issue du débat.

Compte tenu de l'état actuel des négociations délicates que mènent, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, tous les gouvernements intéressés — Etats-Unis, France, Allemagne et Royaume-Uni — sur la question si délicate des armements nucléaires et autres, nous estimons, à vrai dire, que

Mr. Tomney (continued)

toss a proposal of this kind into a political arena of this kind, even a consultative assembly, is just so much irresponsible nonsense, and the United Kingdom Delegation is not prepared to have any part in it.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand him aright, Mr. Tomney feels that our Assembly is not entitled to discuss a subject until the various governments have reached agreement on it.

I do not agree.

The task of the Assembly is to discuss questions before the governments come to a decision. It is for us to decide our own point of view.

Does anyone else wish to speak ?...

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Mr. President, I would like to say a few words.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I want to reply briefly to the speakers who took part in the discussions. I would like first of all to thank Sir Eric Errington in particular for supporting us. I am afraid I upset the applecart by taking ELDO as the first example of what could be done for our European space efforts. I must have expressed myself badly, for I note that even those who support our plan are afraid of ELDO being involved in it. The only thing I had in mind was that our research system in Europe is very scattered. We waste the means at our disposal, which are extremely small, and we need to develop them for military purposes.

At present no agreement can be reached because we are still fumbling about with the question of whether or not we are to have a political organisation.

We must at all costs move forward. ELDO is within our reach and next year its programme will have to be fixed.

All I want is for ELDO's programme to be strengthened without changing its pacific nature

in any way. But I would also like ELDO to have the means of developing on a European basis, so that, later on, if some countries or some European military association need to draw on ELDO's research developments and the results it has attained, they can do so quite normally by using the results obtained by their own financial efforts.

That is all I wished to say. I never suggested that ELDO should be given a military aim nor that its original purpose should be changed. Indeed I mentioned the danger involved in such a course when I said that if ELDO had a military aim some of its member countries might withdraw from the organisation and others on the point of joining, such as Sweden and Switzerland, which are neutral, might be deterred from doing so.

This is a question we discussed in Committee and I thought I had made myself abundantly clear. So I fail to understand the storm I seem to have raised.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Johnson.

Mr. JOHNSON (*United Kingdom*). — I should like to ask the Rapporteur a question which seems to me an important one in this context and one which does not appear to have been dealt with satisfactorily so far. It is a technical question really. As I understand it, the report and the Recommendation consist of two separate parts — proposals for a military space programme for Europe and a new programme for ELDO. We do not dispute that the first one is obviously a right, proper and appropriate matter for the Committee to deal with, but once it starts talking about ELDO it cannot overcome the difficulty that it is written into Article 2 (2) of that Convention that that organisation shall concern itself only with peaceful applications of such launchers and equipment. It is obvious from that that the proposals to which we have listened envisage a complete change in the character and scope of ELDO as it now exists, and we are concerned only with that organisation as it exists at present.

Secondly, it is not a European organisation only. Its members include Australia, Belgium, Denmark, France, Germany, Italy, the Netherlands and Spain as well as Great Britain. I suggest that in those circumstances we are going

M. Tomney (suite)

présenter une proposition de ce genre, dans une enceinte politique comme la nôtre, et qui plus est, consultative, est une pure inconséquence à laquelle la délégation du Royaume-Uni ne veut à aucun égard participer.

M. le PRESIDENT. — Si j'ai bien compris, l'intervention de notre honorable collègue signifie que notre assemblée n'a pouvoir de discuter qu'après que les gouvernements se sont mis d'accord sur un point.

Ce n'est pas mon avis.

L'Assemblée a le noble devoir de discuter des questions avant que les gouvernements prennent une décision. C'est à elle qu'il appartient de fixer son point de vue.

Il n'y a plus d'orateur inscrit ?...

M. BOURGOIN (*France*). — Je souhaiterais faire une brève intervention, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — La parole est au colonel Bourgoïn.

M. BOURGOIN (*France*). — Je voudrais répondre brièvement aux orateurs inscrits dans la discussion. Je remercie surtout Sir Eric Errington d'avoir bien voulu adhérer à notre projet. Je crois avoir déchaîné la tempête en prenant le C.E.C.L.E.S. comme premier exemple de ce que nous pourrions faire pour le développement de notre effort spatial européen. Je me suis probablement très mal exprimé, puisque je m'aperçois que même les partisans de notre motion sont effrayés par le fait que le C.E.C.L.E.S. s'y trouve mêlé. Or, je n'ai voulu qu'une chose. Nous avons, en Europe, un système de recherches extrêmement dispersé. Nous galvaudons nos moyens, lesquels sont extrêmement modestes. Nous avons besoin de les développer, pour des fins militaires.

Actuellement, aucun accord ne peut se réaliser, puisque nous en sommes encore aux balbutiements, sur le point de savoir si nous aurons un jour une organisation politique.

Nous devons absolument nous développer. Le C.E.C.L.E.S. se trouve à notre portée et nous devons, l'an prochain, en fixer le programme.

Je demande donc simplement que le programme du C.E.C.L.E.S. soit renforcé, en lui conservant

tout son caractère pacifique, mais aussi que le C.E.C.L.E.S. européen ait les moyens de se développer pour que, dans la suite, si des pays ou une association européenne ayant des buts militaires avaient besoin de puiser dans le développement, dans les recherches, dans les résultats obtenus par le C.E.C.L.E.S., elles puissent le faire d'une façon normale en puisant dans les résultats obtenus par ses propres efforts financiers.

Voilà exactement tout ce que j'ai voulu dire. Il n'était pas question, dans mes propos, de donner au C.E.C.L.E.S. un but militaire, ni de le dévier de son but primitif. J'ai même exprimé le danger que cela présenterait, puisque des pays qui ont adhéré au C.E.C.L.E.S. pourraient s'en retirer et que ceux qui sont sur le point d'y adhérer ne le feraient pas si le C.E.C.L.E.S. avait un but militaire, comme c'est le cas pour la Suède et la Suisse qui sont neutres.

C'est une question que nous avons étudiée en commission et sur laquelle je crois m'être exprimé de façon complète, si bien que je ne comprends pas la tempête que j'ai soulevée.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Carol Johnson.

M. JOHNSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais poser ici au rapporteur une question qui me paraît importante et qui ne semble pas avoir été traitée jusqu'ici de façon satisfaisante. C'est en fait une question technique. Si je comprends bien, le rapport et la recommandation sont divisés en deux parties distinctes qui comprennent, l'une des propositions de programme spatial militaire pour l'Europe, et l'autre des propositions en vue d'un nouveau programme pour le C.E.C.L.E.S. La première question est incontestablement du ressort de la commission, mais lorsqu'on en vient à parler du C.E.C.L.E.S., on se heurte à la difficulté insurmontable de l'article 2 (2) de sa convention qui stipule que l'activité de cette organisation ne portera que sur les applications pacifiques des lanceurs et de leur équipement. Il apparaît donc à l'évidence que les propositions que nous venons d'entendre prévoient une métamorphose complète de la nature et de la portée du C.E.C.L.E.S. tel qu'il existe actuellement, alors que c'est uniquement le statut actuel de l'organisation qui nous intéresse.

Le C.E.C.L.E.S. n'est pas non plus une organisation exclusivement européenne. Il compte parmi ses membres l'Australie, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne aussi bien que la Grande-

Mr. Johnson (continued)

very much beyond our powers if we attempt to base any policy upon a change in the scope and nature of a Convention with which not only Europe is concerned.

It was because we regarded these reasons as so important that we sought to move the reference back of the Recommendation, and we still feel, despite what Mr. Bourgoïn has said, that the Committee will get into difficulties if it proceeds to consider the matter further. We thought that by referring it to the General Affairs Committee we could take cognisance of the fact that the ELDO Convention at the moment is for purely peaceful purposes. Once it is tainted, if I may use that word in this context, by association with the Committee on Defence Questions and Armaments, instead of helping to enlarge the scope and purpose of the Convention as Mr. Bourgoïn would wish, we think it would hamper its further development from the very start.

Therefore, I press Mr. Bourgoïn not to feel that he can override the objection which has been raised, which seems a very real and important one and one to which further consideration should be given.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I must begin by making a technical point. Mr. Johnson attributes too large an area to ELDO by including Spain and Denmark, whereas ELDO consists of seven countries, only one of which, Australia, does not belong to WEU. Australia is a member simply because she provides the testing ground at Woomera. I can only repeat that I have never advocated or dreamed of advocating any sort of change in ELDO's constitution and aims. I urged the member States of ELDO insofar as they were also members of Western European Union to propose that ELDO's field of activity be extended and that it be given the means to increase the scope of its studies to the benefit of all, its aims remaining pacific as they are today. I fail to understand what is behind these recriminations, qualms and anxieties, for no one has ever dreamed of giving ELDO military aims.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as Chairman of your Committee on Defence Questions and Armaments I shall merely remark that, unlike my distinguished British friend, I am unable to detect any call for a new military programme in the draft Resolution before us.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have just been informed that a member of the Assembly is drafting a somewhat complicated amendment. I think this amendment should be distributed and studied carefully by all members present and by those who will be attending tomorrow.

I therefore propose to adjourn until tomorrow the vote on the Recommendation from the Committee on Defence Questions and Armaments.

**5. Draft Budget of the
Administrative Expenditure of the Assembly
for the Financial Year 1965
(Doc. 316 and Amendment)**

**Accounts of the Administrative Expenditure
of the Assembly for the Financial Year 1963 —
The Auditor's Report and Motion
to approve the Final Accounts
(Doc. 314 and Addendum)**

**Draft Opinion on the Budget of the
Ministerial Organs of Western European Union
for the Financial Year 1964
(Doc. 315)**

**(Presentation of and Debate on the Reports of the
Committee on Budgetary Affairs and Administration
and Votes on the draft texts, Docs. 316 and
Amendment, 314 and Addendum and 315)**

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, consisting of the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965, Document 316 and Amendment; the accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 — the Auditor's Report and Motion to approve the final accounts,

M. Johnson (suite)

Bretagne. Je pense, dans ces conditions, que nous sortirions nettement de notre sphère si nous essayions de fonder une politique quelle qu'elle soit sur un changement de portée et de nature d'une convention à laquelle l'Europe n'est pas seule intéressée.

C'est à cause de l'importance que nous attachons à ces considérations que nous avons proposé le renvoi de la recommandation, et nous continuons de penser, en dépit des explications données par le colonel Bourgoïn, que la commission se heurtera à des difficultés si elle pousse plus avant l'étude de cette question. Nous pensions qu'en renvoyant cette recommandation devant la Commission des Affaires Générales nous pourrions prendre acte du fait que, par sa convention, le C.E.C.L.E.S. vise à l'heure actuelle des fins purement pacifiques. Si, en saisissant la Commission des Questions de Défense et des Armements, nous compromettons, si je puis dire, le C.E.C.L.E.S., loin de contribuer à étendre la portée et l'objet de la convention, comme le souhaite le colonel Bourgoïn, nous aurons plutôt entravé, croyons-nous, son expansion.

Je prie donc le colonel Bourgoïn de ne pas s'imaginer qu'il pourra renverser l'objection que nous avons soulevée. Elle semble en effet bien fondée et importante, et nous paraît mériter plus ample examen.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au colonel Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — La première précision technique que je donnerai est que M. Johnson étend beaucoup le territoire du C.E.C.L.E.S. : il lui accorde l'Espagne et le Danemark, alors que le C.E.C.L.E.S. se borne à associer sept pays, dont un seul ne fait pas partie de l'U.E.O., à savoir l'Australie. L'Australie n'est associée que parce qu'elle fournit sa base d'essai de Woomera. Je ne puis que répéter que je n'ai jamais préconisé, ni même jamais eu l'idée de préconiser, une modification quelconque des statuts et des buts du C.E.C.L.E.S. J'ai demandé que les pays membres du C.E.C.L.E.S., en tant que membres également de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, proposent au C.E.C.L.E.S. un champ d'action plus vaste et lui donnent le moyen de pousser des études plus loin afin que l'ensemble puisse en bénéficier, ces études restant toujours dans le domaine pacifique. Je ne comprends pas le sens de ces repro-

ches, de ces scrupules et de ces inquiétudes car personne n'a jamais pensé à donner au C.E.C.L.E.S. des buts militaires.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, en ma qualité de président de votre Commission des Questions de Défense et des Armements, je me bornerai à constater que, contrairement à mon honorable collègue britannique, je n'aperçois, dans le projet de recommandation, aucune demande tendant à établir un nouveau programme militaire.

M. le PRÉSIDENT. — On vient de m'annoncer, Mesdames, Messieurs, qu'un membre de l'Assemblée rédige actuellement un projet d'amendement assez compliqué. Je crois que cet amendement devrait être distribué et examiné attentivement par tous les membres ici présents et ceux qui voudront bien être présents demain.

En conséquence, j'ajourne à demain le vote sur la recommandation de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

5. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 (Doc. 316 et amendement)

**Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963—
Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 314 et addendum)**

Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964 (Doc. 315)

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 316 et amendement, 314 et addendum, 315)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sur le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965, Document 316 et amendement ; les comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes défini-

The President (continued)

Document 314 and Addendum; the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1964, Document 315, and the votes on the texts submitted by the Committee.

I call Mr. Molter, Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — I would like, first of all, if I may, Mr. President, to speak as the Belgian Representative in this Assembly, following the statement made this morning by Mr. Kliesing.

The Belgian Delegation was deeply touched this morning by the message of sympathy addressed to our country in connection with the humanitarian activities of some of our soldiers on behalf of white people stranded in a country where disorder is rife. We were really very touched, and I would like to thank Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, for his very kind thought. I would add that the humanitarian significance of this operation was borne out by the fact that when the soldiers involved returned yesterday afternoon after fulfilling their mission, they were received with acclamation by the people of Brussels.

Now, Mr. President, I want to deal with the different points on our agenda this afternoon concerning accounts and budgets.

I shall be very brief. So far as concerns approval of the final accounts of the Assembly for the financial year 1963, there is no comment to make since the accounts as submitted discharge the President of the Assembly of his financial responsibility in the matter.

With respect to the budget for 1964, we have to note that the Council have complied with the provisions of Article VIII of the Charter in communicating to us the budget of Western European Union as a whole. We take due note of this and have no comment to make at the present stage on the figures communicated.

So far as the budget for 1965 is concerned, the Chairman and Rapporteur of the Committee feel somewhat embarrassed, and indeed at a loss, for we had set up a working method which, in our

view, would have enabled the Assembly to reach agreement with the Council of Ministers after two successive examinations. This happy result has not been achieved unfortunately because the draft submitted by us has not met with the Council's approval.

I was unable to mention this in my report for the good reason that it was only this week that we received a letter from the Council in which we were informed that, in the Secretary-General's absence, the Council had requested the writer to advise the Committee that it could accept the draft budget with the exception of the proposals for regrading, on which it had not been possible to reach agreement.

I say I am embarrassed, Mr. President, because this letter leads me to put the following question: If the Council has reached no agreement, are we to take it that agreement could not be reached between it and the Assembly, or that it could not be reached within the Council itself?

You will appreciate now why I confess to feeling highly embarrassed. We have already held debates on matters of principle, in particular on the budgetary autonomy of the Assembly. We have claimed that we alone are in a position to judge the value of the staff at the Clerk's disposal. Finally, we felt that the promotions proposed by us should have been adopted straight away.

I will go still further. I have been greatly impressed by this commemoration of the tenth anniversary of our organisation, and the solemn statements we have heard convey the feeling that our Assembly has performed the tasks entrusted to it. Moreover, in spending the appropriations made available for the Assembly, we are constantly concerned to make sparing use of the public moneys allotted to us.

I would ask you to glance through the documents before you and to note that, all in all, we have 24 individuals on the staff for the work we undertake here in the Assembly. In other words, from the Clerk, his Deputy and the few senior officials who form our executive staff down to the messenger, our personnel is extremely limited.

M. le Président (suite)

tifs, Document 314 et addendum ; le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O., pour l'exercice financier 1964, Document 315, et le vote sur les textes présentés par la commission.

La parole est à M. Molter, président et rapporteur de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

M. MOLTER (*Belgique*). — Je demande à M. le Président la permission de me présenter tout d'abord comme le représentant belge à cette assemblée, à la suite de la déclaration faite ce matin par M. Kliesing.

M. le Président, mes chers collègues, la délégation belge a été particulièrement touchée ce matin par le message de sympathie qui a été adressé à son pays au sujet de l'opération humanitaire entreprise par quelques-uns de nos soldats en faveur des Blancs isolés dans un pays en désordre. Nous avons été particulièrement touchés et je tiens à remercier M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, de cette délicate attention. J'ajouterais que la signification humanitaire de cette opération a été confirmée par le fait qu'hier après-midi, tous les soldats étaient déjà rentrés après avoir accompli leur devoir et qu'ils ont reçu dans notre capitale les remerciements de la population.

M. le Président, permettez à votre rapporteur de parler des différents points de l'ordre du jour de cet après-midi concernant les comptes et les budgets.

Je serai particulièrement bref. En ce qui concerne l'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963, nous n'avons pas d'observations à faire, étant donné que les comptes présentés donnent au Président de l'Assemblée quitus de sa gestion.

En ce qui concerne le budget 1964, nous constatons que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'U.E.O., a mis en application les dispositions du titre VIII de la Charte. Nous en prenons acte et nous n'avons, à ce stade, aucune observation à formuler sur les chiffres communiqués.

En ce qui concerne le budget de 1965, le président de la commission et votre rapporteur se trouvent quelque peu dans l'embarras, presque gênés, car nous avons établi un mode de travail

qui permettrait, dans notre conception, d'arriver à une solution agréable : c'est qu'après deux examens successifs, notre assemblée serait tombée d'accord avec le Conseil des Ministres, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas, puisque le projet que nous avons présenté n'a pas été approuvé par le Conseil des Ministres.

Nous n'avons pas eu l'occasion de mentionner ce dernier élément dans notre rapport pour la bonne raison que c'est seulement dans le courant de cette semaine que nous avons reçu communication d'une lettre de la part du Conseil où l'on nous signale qu'en l'absence du Secrétaire général, le Conseil « m'a chargé de l'honneur de vous faire connaître qu'il est en mesure d'accepter le projet de budget en question, sauf pour ce qui est des propositions de reclassement sur lesquelles il n'a pas été possible d'arriver à un accord ».

Si je vous parle de mon embarras, M. le Président, c'est que cette lettre m'amène à poser la question suivante : si le Conseil n'est pas parvenu à un accord, cela veut-il dire que cet accord n'a pas pu s'établir entre lui et notre assemblée ou qu'il n'a pas pu s'établir au sein du Conseil même ?

Vous comprendrez dès lors pourquoi je vous avoue mon grand embarras. Nous avons déjà eu des débats sur les principes, notamment sur l'autonomie budgétaire de notre assemblée. Nous avons émis la prétention d'être les seuls à pouvoir juger de la valeur du personnel qui est au service du Greffe. Enfin, nous pensions que les propositions de promotion que nous faisons devraient être d'emblée retenues.

J'irai plus loin. J'ai été très impressionné par cette commémoration du dixième anniversaire de notre organisation, et nous avons retenu de la solennité des déclarations qui ont été faites que notre assemblée semble avoir rempli la tâche qu'on attendait d'elle. D'autre part, dans la gestion des crédits mis à la disposition de l'Assemblée, nous avons eu le souci constant de ménager les deniers publics qui nous étaient octroyés.

Je vous demande de parcourir les documents que vous avez par devers vous et de constater que, dans l'ensemble, pour les travaux que nous entreprenons ici au sein de l'Assemblée, nous disposons de vingt-quatre unités. Cela veut dire que, du Greffier, de son adjoint et des quelques personnalités qui forment le *staff* de notre administration jusqu'au messenger, nous disposons d'un personnel particulièrement réduit.

Mr. Molter (continued)

I feel entitled to ask those responsible to inform the Council that with this limited personnel, we do some very important work. You have only to look at our reports and the work done by the secretaries of our committees and to remember that all this is done in different languages and has to be translated and that we have to appeal to the devotion of our staff to ensure that everything is ready for our meetings.

I therefore deeply regret that I do not know who it is — for I cannot imagine that this would escape the members of the Council — that seems to be unaware that we do very useful, necessary, indeed almost exemplary work, given the conditions in which it is performed. After the praise lavished yesterday on what has been accomplished, the reward seems somewhat scanty.

That is all I want to say. We have discussed our fundamental position in the past and have met with great understanding and even promises from such Ministers as Mr. Luns and Mr. Butler and other members of the Council.

We thought this chapter of clashes with the Council was a thing of the past. It seems that we were mistaken.

I told you I felt embarrassed because I did not know with whom to remonstrate as the occasion demands. I am also very embarrassed because the sums involved form so small a part of the Assembly budget that I find it hard to understand how those who have busied themselves with this problem could feel they must oppose such logical expenditure, while recognising the value of those who work on the staff and ensure that our efforts shall promote the cause of peace and of understanding among the seven countries united in Western European Union.

I would therefore ask the Assembly to support the proposals before it, that is to say the items that we included in the budget. I do agree, however, that an amendment is necessary in the matter of expenditure on equipment. Indeed the Council has requested us to spread this expenditure over two years instead of one. I would recommend you to adopt this amendment. As we are to reduce by 16,000 francs the appropriation

provided for under Sub-Head 5, expenditure on premises and equipment, the total amount of the budget for the financial year 1965 will be reduced to 2,124,000 francs.

Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we shall doubtless shortly be approving, in all probability unanimously, the proposals just made to us by Mr. Molter, Chairman and Rapporteur of the Committee on Budgetary Affairs and Administration. But the document we are approving is very laconic, since the motion refers to the figures presented, and we are registering our approval of our President's stewardship.

As to the second document, we have nothing more to say about the figures communicated.

Mr. Molter has just made some comments, the value of which cannot be over-emphasised. If you will allow me, Mr. President, I will speak as a member both of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and of the Bureau.

The attitude of the Council in this matter of the budget for administrative expenditure obliges me to revert to explanations that have often been given over the years in this Assembly. At its inception, our Assembly gained possession of its own administrative autonomy, that is to say it has an autonomous Secretariat under the orders of a Clerk elected by it and responsible exclusively to it. It is therefore for the Clerk and the Assembly to judge of staff requirements and qualifications. In any case, the present staff, which gives us full satisfaction, is very small, consisting of only 25 people, a figure that compares favourably with the staff of other European assemblies, if not with that of other organisations.

It is therefore on the basis of the Clerk's estimate that the Assembly has to decide about staff requirements. It is clearly understood that the Clerk and the Bureau of the Assembly alone are competent to assess the merits of officials of the Assembly and to suggest promotions. Any other arrangement would be unsuitable since it would mean that promotions were decided by outside authorities who did not know the persons concerned.

M. Molter (suite)

Je pense avoir le droit d'attirer l'attention des responsables pour informer le Conseil que, avec ce personnel réduit, nous faisons un travail particulièrement important. Voyez nos rapports ; voyez l'attention que portent les secrétaires de nos commissions à nos travaux ; songez que tout cela se fait quand même dans différentes langues, que cela doit être traduit et que nous devons faire appel bien souvent à la grande diligence de nos collaborateurs pour que tout soit prêt au moment où nous allons nous réunir.

Je regrette donc infiniment, M. le Président, que je ne sais qui — car je ne peux pas m'imaginer que cela échapperait aux membres du Conseil — semble ignorer que nous faisons un travail très utile, nécessaire, je dirai presque exemplaire dans les conditions où il est fait. Après les louanges que nous a values hier le travail accompli, nous voilà fort mal récompensés.

Je n'en dirai pas davantage, M. le Président. Nous avons débattu autrefois de notre position de principe. Nous avons même rencontré de la part des membres du Conseil, de la part du Ministre Luns, de la part du Ministre Butler, beaucoup de compréhension et même des promesses.

Nous estimions que ce chapitre de nos démêlés avec le Conseil appartenait au passé. Il paraît que ce n'est pas le cas.

Je vous ait dit également que j'étais embarrassé parce que je ne savais pas très bien à qui faire les remontrances nécessaires. Je suis très gêné également parce qu'il s'agit de sommes tellement infimes dans un budget d'assemblée que j'ai peine à croire que ceux qui se sont préoccupés de ce problème aient pensé pouvoir s'opposer à des dépenses logiques, alors que, d'autre part, ils reconnaissent la valeur de ceux qui collaborent au sein de l'administration et font en sorte que notre travail soit utile à la cause de la paix et de l'entente entre les sept pays réunis dans l'Union de l'Europe Occidentale.

Je demande donc à l'Assemblée de maintenir les propositions qui lui sont faites, c'est-à-dire les inscriptions budgétaires que nous avons arrêtées. Je reconnais cependant qu'il est nécessaire de présenter un amendement en ce qui concerne les dépenses d'équipement. Le Conseil, en effet, nous a demandé d'étaler ces dépenses sur deux années au lieu d'une. Je peux vous recommander le vote de cet amendement. Comme nous allons réduire

de 16.000 francs le crédit prévu à l'article 5, dépenses d'équipement, le montant total du budget pour l'exercice 1965 sera ramené à 2.124.000 francs.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, dans un instant, nous approuverons sans doute, et probablement à l'unanimité, les propositions que vient de nous faire M. Molter, président et rapporteur de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration. Nous approuvons cependant là un document très laconique, puisque la motion d'approbation parle des comptes et que nous donnons à notre Président quitus de sa gestion.

Sur le deuxième document, nous ne formulons pas d'autres observations sur les chiffres communiqués.

M. Molter vient de faire quelques remarques sur lesquelles on ne saurait assez insister. Si vous me le permettez, M. le Président, je parlerai à la fois comme membre de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et comme membre du Bureau.

L'attitude du Conseil en cette matière du budget des dépenses administratives m'oblige à revenir sur des explications qui ont été faites à plusieurs reprises depuis quelques années à cette tribune. Notre assemblée a obtenu en effet, lors de sa création, son autonomie administrative, c'est-à-dire qu'elle dispose d'un secrétariat autonome sous les ordres d'un Greffier élu par elle et responsable exclusivement devant elle. C'est donc le Greffier et l'Assemblée qui sont juges des besoins en personnel et de la valeur de ce personnel. Au demeurant, ce personnel qui nous donne satisfaction est très restreint puisqu'il compte 25 personnes au total, et ce chiffre se compare favorablement, non pas à l'effectif d'autres organisations, mais à celui d'autres assemblées européennes.

C'est donc sur la base d'une estimation du Greffier que l'Assemblée se prononce sur les besoins en personnel. Il est bien entendu que le Greffier et le Bureau de l'Assemblée sont seuls compétents pour évaluer les mérites des fonctionnaires de l'Assemblée et proposer des promotions. Toute autre formule serait inconvenante, qui tiendrait à faire décider des promotions par des autorités extérieures qui ne connaîtraient pas les intéressés.

Mr. Radius (continued)

But this is not what happens in practice. The Assembly does not receive a lump sum which it can administer as it pleases. It does not even get a certain definite appropriation for various purposes which it can use as it thinks best. The Council in fact grants appropriations which are specifically allocated for some particular purpose. Consequently in practice, if not in law, it is the Council that adjudicates on the merits of the Assembly's officials.

This situation, which is contrary to all common sense and fairness, is further aggravated by the fact that it is not even the Council itself that takes the decision.

For example, in the case that concerns us at present, the Assembly in October 1962 asked for three officials to be promoted, and for the post of usher to be created. These requests were rejected in the supplementary budget. The Council maintained that it wanted to see its way clear and to know what were likely to be the Assembly's future needs in terms of staff and grades. In reply to this request the Clerk produced a table of establishment which was accepted by the relevant Committee of the Assembly and transmitted to the Council. This table reflected the overall needs of the Assembly and also envisaged the possibilities of promotion for the Clerk's staff. After innumerable meetings, discussions, and meetings with the Minister, the President of the Assembly, and the Bureau, the Council last Autumn agreed to about half the Assembly's requests. At the same time two Ministers promised that the remainder of the requests would be examined with the 1965 budget.

During 1964, the remaining requests had to be justified all over again, with fresh meetings and discussions of the different points of view. The Clerk defended the Assembly's standpoint before the Council's committee of budgetary experts who heard him *ad referendum*. They themselves, it seems, suggested as a compromise that a third of the remaining requests should be accepted. The Foreign Affairs Ministries consulted the Finance Ministries and even some other Ministries. In short, no one knows now where the decision was taken, but in some Ministry in some member State some official must have said "No" without knowing the needs of the Assembly, without knowing its personnel, indeed barely knowing anything about WEU, and the Council cannot get

round this veto, so the Assembly finds its overall plan for its staff turned down.

It is no longer a question of economy, it is simply a fixed desire to snub the Assembly, which, moreover, was only told about all this the day before it met. Obscure and nameless officials, in virtue of decrees against which there is no appeal, of rules that we know nothing about, of principles which are completely arbitrary, decide about the staff requirements of a great European Assembly and how that staff should be administered. This situation is intolerable, the more so because when we are called upon to vote the national contribution to the WEU budget as part of the foreign affairs budgets of our respective countries we do so trusting in the good administration of these funds, and not to satisfy what might well be a misguided desire for power.

Lastly, a word about the effect of all this on our staff. They depend on us. No doubt they understand that this veto does not come from us. But how can they fail to be discouraged when they see their hard work for the Assembly so little appreciated or rewarded? Our thanks and compliments cannot make up for the injustice and wrong done to them.

If the Assembly is not in full charge of its own staff, it will lose its independence.

We cannot express our views by means of a vote, but we would do well to declare that in approving the budget we wish very definitely and specifically to associate with that approval our dissatisfaction about the matter in question. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, as Mr. Radius said a few moments ago, the Council and Assembly have been talking at cross purposes for a number of years so far as budgetary matters are concerned.

The Assembly cannot operate without the assistance of a small team of European civil servants, all of them essential and highly qualified.

You will remember that, when the ECSC was set up, the first Chairman of the High Authority, Mr. Jean Monnet, expressed his determination to recruit a European staff small in number, but

M. Radius (suite)

Toutefois, il n'en est pas ainsi dans la pratique. L'Assemblée ne reçoit pas une somme globale qu'elle peut administrer à sa guise. Elle ne reçoit pas même un certain crédit affecté à divers postes dont elle peut user comme elle l'entend. En fait, le Conseil accorde des crédits pour des postes qui sont restrictivement affectés à une certaine activité. En fait, par conséquent, sinon en droit, c'est le Conseil qui juge des mérites des fonctionnaires de l'Assemblée.

Cette situation contraire au bon sens et à l'équité est aggravée par le fait que ce n'est pas même le Conseil qui prend cette décision.

Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, l'Assemblée a demandé, dès octobre 1962, trois promotions pour trois fonctionnaires, ainsi que la création d'un poste d'huissier. Ces demandes ont été refusées dans le budget supplémentaire. Le Conseil a prétendu vouloir voir clair et savoir quels étaient les besoins prévisibles de l'Assemblée en personnel et en grades. A cette demande, le Greffier a répondu en fournissant un organigramme du Greffe qui a été accepté par la commission compétente de l'Assemblée et transmis au Conseil. Cet organigramme reflétait les besoins globaux de l'Assemblée et envisageait aussi les possibilités de promotion des agents du Greffe. Après d'innombrables réunions, colloques, réunions en présence des ministres, du Président de l'Assemblée, du Bureau, le Conseil a accepté, à l'automne dernier, la moitié environ des demandes de l'Assemblée. Dans le même temps, deux ministres ont promis que le reliquat des demandes serait examiné avec le budget 1965.

Il a fallu de nouveau, au cours de l'année 1964, justifier une fois de plus les demandes restantes, organiser des réunions, confronter des points de vue. Le Greffier a défendu le point de vue de l'Assemblée devant le comité des experts budgétaires du Conseil qui l'ont écouté *ad referendum*. Eux-mêmes ont, semble-t-il, envisagé un compromis pour accepter le tiers des demandes restantes. Les ministères des affaires étrangères ont consulté les ministères des finances, et même d'autres ministères. Bref, on ne sait plus où la décision est prise, mais il se trouve, dans un ministère d'un Etat membre, un fonctionnaire qui dit « non » sans connaître les besoins de l'Assemblée, sans connaître son personnel — à peine connaît-il l'U.E.O. — et le Conseil ne peut

pas passer outre à ce veto et l'Assemblée se voit refuser l'ensemble de ses demandes en personnel.

Il ne s'agit plus d'économies ; il ne s'agit que de la volonté arrêtée de bafouer l'Assemblée que l'on n'avertit, au surplus, que la veille de sa réunion. D'obscurs et anonymes fonctionnaires, en vertu d'arrêts sans appel, de règles que nous ignorons, de principes arbitraires, décident en fait ce que doit être le personnel d'une grande assemblée européenne et comment doit être administré son personnel. Cette situation est intolérable, d'autant plus que si nous sommes appelés à voter, dans les budgets des affaires étrangères de nos Etats, la contribution nationale au budget de l'U.E.O., c'est confiants dans la bonne administration de ces fonds et non pour satisfaire ce qui pourrait bien être une volonté de puissance mal orientée.

Un mot enfin des répercussions sur notre personnel. Il dépend de nous. Sans doute comprend-il qu'il s'agit d'un veto qui ne vient pas de nous. Mais comment ne serait-il pas découragé de constater que le service si dur de l'Assemblée est si mal apprécié, si mal récompensé ? Les remerciements et les félicitations qu'on lui adresse ne peuvent compenser l'injustice et le tort qui lui est fait.

Si l'Assemblée ne peut contrôler son personnel, elle perdra son indépendance.

Nous ne pouvons pas exprimer notre sentiment dans un vote, mais nous aurions intérêt à proclamer que nous associons à notre approbation budgétaire très fermement et très précisément notre mécontentement à ce sujet. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. le Président, comme le disait tout à l'heure notre ami et collègue M. Radius, depuis plusieurs années, entre le Conseil et l'Assemblée, s'est instauré en matière budgétaire un dialogue que je pourrais appeler un dialogue de sourds.

L'Assemblée ne peut fonctionner sans l'assistance d'une équipe de fonctionnaires européens peu nombreux, tous indispensables et très qualifiés.

On se rappellera la mise en place des organes de la C.E.C.A. et la volonté exprimée par le premier Président de la Haute Autorité, M. Jean Monnet, de recruter un *staff* européen peu nom-

Mr. Badini Confalonieri (continued)

highly qualified and suitably paid to compensate them for the sacrifice they were being asked to make in their national careers.

The same attitude governed the establishment of the most recent of European institutions, our own Assembly.

However, it must be recognised that, while our Assembly Secretariat has been kept to a minimum and while the quality of its staff is acknowledged by all, the Council of Ministers, which holds the purse-strings, has consistently, year by year, and without explanation, postponed, rejected or raised captious objections to every request for budgetary provision for careers, I mean for any regrading or promotion of members of the Assembly Secretariat.

We may well ask whether our unfortunate colleagues are not in the process of paying for the lack of interest in the aims and future of WEU displayed by the Ministers who are members of the Council or those responsible for the budgets of the European organisations.

But, even if this is so, why should our colleagues be less well paid and their right to a career less recognised than that of their colleagues in other international organisations, the future of which is, after all, perhaps not more certain than that of WEU?

I would like to remind you once again how it was possible for this unfortunate state of affairs to come about and to continue to the detriment of our Assembly.

A study of the basic texts shows that nothing differentiates our organisation from the other existing European bodies. The foreign affairs budgets submitted to national parliaments contain an overall allocation for each of the international organisations, and members of national parliaments are never given the details of the expenditure for each individual organisation. Ignorant of those details, they can therefore only accept or reject the overall allocation requested, which represents their countries' quota contribution towards their collective expenditure, the amount of which is fixed by the organisation concerned. The budget is consequently prepared by the organisation itself and approved by its executive.

Because of this lack of control by the national parliaments, the executive recognises the principle of internal control. In doing so, however, it gives up the power of evaluating such expenditure to a body consisting of national financial civil servants who, in fact, possess the real controlling power.

This procedure can be illustrated by an example. When the Assembly tried to arrange for the appointment of the single usher it now employs no decision could be taken on this, either by the head of administration, the Clerk of the Assembly, or by the executive organs of the Assembly, or by the Assembly itself, nor could the decision be taken by the Ministers or Ambassadors on the Council. As Mr. Radius quite rightly said, the decision was in the last resort made by obscure civil servants in the Ministries of Finance of our member countries.

At the moment, the Assembly, which unanimously voted for the regrading of six officials in March 1963, is obstructed by the pure and simple veto of a member of the Council or of some anonymous civil servant belonging to the national administration of that member.

The Assembly will remember that the same questions were raised, at the same time last year, that a fairly lengthy discussion took place and that our President himself took the trouble to explain to the Council the principles that should govern the budgetary relations between a parliamentary assembly and the executive.

His effort was wasted and his words fell on deaf ears. This European Assembly can decide what it likes, but any minor official of a national administration has the right to say "No".

On 13th November 1963, indeed, the Chairman of the Council himself proposed that the regrading requested by the Assembly be re-examined in the 1965 budget, and Mr. Butler, the Council's spokesman, gave an assurance to that effect in March 1964. No matter, the minor official of the national administration says "No".

We may then well ask ourselves whether our executive, by showing so little concern for our Assembly's standing, is not debasing its own. If, in spite of all this, some of you are tempted to save at a time when public expenditure everywhere seems too heavy to bear, and thus to

M. Badini Confalonieri (suite)

breux, hautement qualifié et convenablement rémunéré en compensation des sacrifices de carrière nationale qui leur sont demandés.

Le même état d'esprit a présidé à la mise en place de la dernière née des institutions européennes, à savoir notre assemblée.

Mais il faut constater que si le personnel de notre assemblée a été maintenu dans ses effectifs les plus restreints, si la qualité de ses agents est reconnue par tout le monde, le Conseil permanent qui tient les cordons de la bourse a résolument, sans explication, d'année en année, ajourné ou rejeté, ergoté à propos de toute demande de crédits relatifs à la carrière, c'est-à-dire au reclassement ou à la promotion des agents du secrétariat de l'Assemblée.

On se demande si nos malheureux collaborateurs ne sont pas en train de payer le manque d'intérêt dont les ministres, membres du Conseil, ou les ministres qui ont les budgets des institutions européennes dans leurs attributions, font montre à l'égard des buts ou de l'avenir de notre institution.

Même s'il en était ainsi, pourquoi faut-il que nos collaborateurs soient moins bien traités, que leur droit à la carrière soit plus méconnu que celui de leurs homologues des autres organisations internationales, dont l'avenir, après tout, n'est peut-être pas tellement plus assuré que celui de l'U.E.O. ?

Je veux rappeler une fois encore comment ce lamentable état de choses a pu naître et a pu continuer d'exister au désavantage de notre assemblée.

Si on examine les textes, rien ne différencie notre institution des autres institutions européennes existantes. Dans les parlements nationaux, le budget des affaires étrangères contient un crédit global pour chacune des organisations internationales, et les parlementaires nationaux ne sont jamais confrontés avec le détail des dépenses de chaque organisation. Dans l'ignorance de ce détail, ils ne peuvent donc qu'accepter ou rejeter le crédit global demandé, qui représente la quote-part de leur pays dans les dépenses collectives dont le montant est fixé par l'organisation nationale concernée. Le budget est donc préparé par l'organisation elle-même et arrêté par l'exécutif de celle-ci.

A défaut de contrôle par les parlements nationaux, l'exécutif, en revanche, admet un contrôle interne. Mais ce faisant, il abandonne le pouvoir d'appréciation de ces dépenses à un organe composé de fonctionnaires nationaux des finances, qui détiennent, eux, la réalité du pouvoir de contrôle.

Un exemple peut illustrer cette façon de faire. Lorsqu'il s'est agi, pour l'Assemblée, d'obtenir la nomination du seul et unique huissier dont elle dispose actuellement, ce n'est pas le chef de service de l'administration, notre Greffier, ni les organes directeurs de l'Assemblée, ni l'Assemblée elle-même, qui a pu en décider. Ce ne sont pas les ministres ou les ambassadeurs du Conseil permanent. Ce sont des fonctionnaires obscurs — comme le disait très justement M. Radius — des ministères des finances des pays membres de l'institution qui ont décidé en dernier ressort.

Pour l'instant, l'Assemblée, qui a exprimé par un vote unanime sa volonté de voir six de ses agents reclassés, volonté exprimée depuis mars 1963, se heurte au veto pur et simple d'un membre du Conseil ou d'un fonctionnaire anonyme appartenant à l'administration nationale de ce membre.

L'Assemblée se souviendra que, l'année dernière, à la même époque, les mêmes problèmes se sont posés, qu'un débat assez long a eu lieu, que notre Président lui-même s'est donné la peine d'expliquer au Conseil les principes qui doivent présider aux relations d'ordre budgétaire entre une assemblée parlementaire et l'exécutif.

Ce fut peine perdue, ce furent des paroles prononcées dans le désert. L'Assemblée européenne peut bien se prononcer. Un fonctionnaire subordonné d'une administration nationale dit « non ».

Il faut savoir, en outre, que, le 13 novembre 1963, le Président du Conseil lui-même a proposé de reprendre en considération, dans le budget de 1965, les reclassements demandés par l'Assemblée et qu'en mars 1964, le porte-parole du Conseil, M. Butler, a pris le même engagement. Peu importe, le fonctionnaire subordonné de l'administration nationale dit « non ».

On peut se demander alors si notre exécutif, indifférent à la dignité de notre assemblée, ne porte pas atteinte à sa propre dignité. Si d'aucuns, malgré tout, par souci d'économie, dans un moment où les dépenses publiques semblent partout trop lourdes à supporter, étaient tentés

Mr. Badini Confalonieri (continued)

approve this deplorable shirking of its obligations by the executive, I would invite you to consider certain figures.

The cost of the regrading rejected by the Council represents a quota of 6,000 Belgian francs for Belgium, 1,260 French francs for France, 160,000 lire for Italy, 215 Luxembourg francs for Luxembourg, 460 florins for the Netherlands, 1,000 Deutschmarks for the Federal Republic of Germany, and £90 for the United Kingdom.

When you realise that the innumerable meetings of officials and ambassadors held to achieve this negative result have certainly cost as much as the proposed increase in the salaries of the six unfortunate officials of our Assembly, that Assembly should certainly decide whether it really wishes to accept the Council's position without protest.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Johnson.

Mr. JOHNSON (*United Kingdom*). — I regret that during this important week when there are so many vital matters to discuss, when considering our budget we should have to give time to a number of minor administrative matters, though, as previous speakers have pointed out, these raise a matter of principle which vitally affects the well-being of our staff and, therefore, the health of our organisation. I need not, I think, stress how unfortunate it is that we should have to embark on a renewed argument with the Council of Ministers in the very week in which we are celebrating the tenth anniversary of the Union when, as Mr. Molter has pointed out, there have been congratulations on all sides for the great development and success of the organisation, for which we all recognise we have our officials in the main to thank.

In that success story over the past ten years the Assembly and the Council of Ministers have had, I think, a fruitful and creative partnership, and it should be on the basis of partners discussing a common problem that we should pursue the matters with which Mr. Molter and previous speakers have dealt. But the attitude of the Council of Ministers sometimes seems to make these matters a dispute between two opposing parties.

In this connection it cannot be emphasised too often that it was the Council of Ministers itself

which invited the Clerk to prepare an establishment which, when agreed, it was thought, would avoid the kind of difficulties and arguments that had arisen in connection with earlier budgets. An agreed establishment is, therefore, of equal concern to the Council of Ministers as it is to this Assembly. Yet, despite this common and agreed objective, my colleagues on the Budget Committee will, I am sure, agree that it seems to be an almost endless task agreeing the details of that establishment.

All of us in this Assembly must resent the unfortunate position in which our Clerk continues to be put. Having been entrusted with the task and responsibility of preparing an establishment and having carefully and seriously considered what kind of establishment is really needed to carry out the task of this Assembly, the Clerk now finds himself in the invidious position of having his proposals pared here and there, and this despite the fact that he has always been ready and willing to justify his proposals.

The Clerk, I am sure, would be the last person to ask for personal support in any argument which arose with the Council of Ministers, but we must remember that he is our principal officer and is charged on our behalf with the management of our affairs. He has our trust and confidence, and in my view we must ensure that he is supported on staff matters which are his responsibility.

Moreover, as has been pointed out, it is not as though a great sum of money is involved. Seen against the background of our total budget, the sums involved are infinitesimal. Even looking at the disputed staff matters, so far as governments are concerned, as the last speaker clearly pointed out, the sums involved would in no case exceed more than about £90. Yet apparently for this trivial sum the Council is prepared to run the risk of undermining the morale of our staff, who have come to feel that their future may be adversely affected.

This brings me to another important point. It is not easy these days to recruit first-class people for a small organisation such as ours with a comparatively small number of officials involved and limited opportunities for advancement, and I suggest that when we get them we want to keep them. But if our officials once come to feel that their legitimate interests can no longer be protected by the Clerk as head of the establishment and should then decide to leave our service, is there anyone in this Assembly who believes that

M. Badini Confalonieri (suite)

d'approuver la déplorable carence de l'exécutif, je les invite à examiner avec moi quelques chiffres.

Le coût des reclassements refusés par le Conseil représente une quote-part pour la Belgique de 6.000 francs belges, pour la France de 1.260 francs français, pour l'Italie de 160.000 livres, pour le Luxembourg de 215 francs luxembourgeois, pour les Pays-Bas de 460 florins, pour la République Fédérale d'Allemagne de 1.000 deutschmarks, pour le Royaume-Uni de 90 livres sterling.

Quand vous aurez compris que les réunions innombrables de fonctionnaires et d'ambassadeurs, tenues pour arriver au résultat négatif que vous savez, auront sans doute coûté autant que l'augmentation des traitements des six malheureux agents de notre assemblée, cette dernière devra dire si vraiment elle accepte sans réagir la position du Conseil.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Johnson.

M. JOHNSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je regrette qu'au cours de cette importante semaine où nous avons tant de questions vitales à discuter, l'examen du budget nous contraigne à consacrer une partie de notre temps à un certain nombre de problèmes administratifs mineurs, encore qu'il s'agisse là, comme plusieurs orateurs l'ont rappelé, d'une question de principe qui intéresse au premier chef le bien-être de notre personnel, et donc la santé de notre organisation. Il est inutile, je crois, de souligner combien nous déplorons d'avoir à reprendre un débat avec le Conseil des Ministres dans la semaine où nous célébrons le dixième anniversaire de l'Union et où, comme l'a indiqué M. Molter, on félicite de tous côtés l'organisation de ses grands progrès et de sa réussite, dont nous sommes tous conscients d'être principalement redevables à notre personnel permanent.

Ces dix dernières années ont vu se dérouler une collaboration fructueuse et créatrice entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres et c'est à la façon d'associés étudiant un problème commun que nous devrions, à mon sens, poursuivre l'étude des questions évoquées par M. Molter et d'autres orateurs, alors que le Conseil des Ministres semble parfois prendre une position qui fait de ces questions un conflit entre parties adverses.

On ne saurait trop redire, à cet égard, que c'est le Conseil des Ministres lui-même qui a prié le

Greffier d'établir un tableau des effectifs dont l'approbation permettrait, pensait-on, d'éviter le genre de difficultés et de controverses que suscitaient les budgets précédents. L'adoption d'un tableau d'effectifs préoccupe donc autant le Conseil des Ministres que notre assemblée. Or, malgré l'existence de cet objectif commun et agréé, il semble, et mes collègues de la commission budgétaire seront, je l'espère, de cet avis, que l'élaboration de cet effectif dans le détail soit une tâche quasi infinie.

Nous sommes tous, ici, conscients de la situation difficile où se trouve notre greffier. Après s'être vu confier la tâche et la responsabilité d'établir un tableau des effectifs et après avoir examiné, avec soin et en conscience, le personnel dont il avait réellement besoin pour assurer le fonctionnement de cette assemblée, il se trouve maintenant dans une situation pénible où il voit ses propositions rognées çà et là, bien qu'il ait toujours été prêt à les justifier et désireux de le faire.

Notre greffier serait, j'en suis sûr, le dernier à demander qu'on le soutienne personnellement dans un désaccord avec le Conseil des Ministres, mais n'oublions pas qu'il est notre principal « commis » et que nous l'avons chargé de gérer en notre nom nos affaires. Il a toute notre confiance et nous devons, me semble-t-il, veiller à ce qu'il soit soutenu dans les problèmes de personnel, lesquels sont de son ressort.

Le débat ne roule d'ailleurs pas, comme on l'a déjà fait remarquer, sur une grosse somme d'argent. Par rapport à notre budget total, cette somme est infinitésimale et, si l'on se limite aux questions de personnel contestées, les montants ne représenteraient en aucun cas, comme l'orateur qui m'a précédé l'a clairement fait remarquer, plus de 90 livres environ pour les gouvernements. Il semble pourtant que le Conseil soit disposé à courir, pour une somme aussi minime, le risque de saper le moral de nos agents, qui en sont venus à craindre pour leur avenir.

Ceci m'amène à une autre remarque importante. Il n'est pas facile aujourd'hui de recruter des fonctionnaires de premier plan pour un petit organisme comme le nôtre, dont l'effectif est relativement faible et qui n'offre que des possibilités d'avancement limitées, et il me semble que lorsque nous en tenons, nous devons essayer de les garder. Or, si nos fonctionnaires en viennent un jour à avoir le sentiment que le Greffier, en tant que chef de personnel, n'est plus en mesure de protéger leurs intérêts légitimes et décident alors

Mr. Johnson (continued)

we should be able to recruit officers of equal ability and experience to fill their places, or, indeed, to cover the varied jobs for which many of them are as individuals responsible? In fact, I am sure that if the still disputed posts had to be filled in the future from outside we might well find that we had not only to pay larger salaries but actually to increase our staff.

This argument between us and the Council has been going on for three years, and in my view — I am sure it is the view of all members — that is much too long.

A year ago I had the opportunity with Mr. Molter of appearing as one of the representatives of the Budgetary Committee before the Council of Ministers, and after we had presented our case we were assured that our concern was appreciated and that the Council shared our wish to clear up these matters.

Like Mr. Molter, at that time I rather took it, though they would not reverse their earlier decisions, that when they came to deal with the 1965 budget they would prove co-operative in regard to the establishment. Despite that we are really back where we were; and it seems that we have to try again. However, for the reasons I have given, I think we have to persevere, and therefore I do hope that Mr. Molter, as our Chairman, will press for a further joint meeting with the Council of Ministers. I think that that meeting should take place as soon as practicable, if possible before the end of the year, so that justice can be done before we begin our new year and embark upon our new budget.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I would like, for a change, to address the Assembly in Dutch. This will also be good practice for me, for I have been absent from my national parliament for quite a long time in connection with the report I presented yesterday and this morning.

I am, Mr. President, in entire agreement with the draft budget as it has been put before us, and

I shall vote in favour of it. Nevertheless, I would like to make a few comments which, if the Assembly were to agree to them, might mean making a slight change in the budget next year.

My first point concerns the tardy distribution of our reports. As you know, I drew attention to this when introducing my own report two days ago on aspects of western strategy.

The aim of a Rapporteur's work is not that his report should be attractively printed — much as I appreciate this — but that it should be in the hands of his colleagues so that they can read it: and a Rapporteur's colleagues can only read his report if they get it in time.

Our documents are — for some historical reason or other, I gather — printed in Strasbourg, and this naturally involves certain difficulties. It is obvious that to meet here in Paris and have our printing done in Strasbourg, makes the work much more difficult. It seems to me that it would be better for the printing to be done in Paris, but apparently printing costs are somewhat higher here than in Strasbourg. As, however, I consider it essential that members should get documents on time, I believe that next year the budget should bear the extra cost of having them printed in Paris itself, for this would lead to more rapid distribution.

Secondly, Mr. President, I feel it would be useful if we could make a rule that — at the most four days after a meeting — its members should receive multigraphed documents incorporating any amendments made during the meeting. This would, of course, mean expense for paper, postage and so on, but I still feel that a document should be circulated as soon as it is ready. Documents would then be sent to journalists in time and they could comment on them two or three weeks before the opening of the session. This might lead to lively discussion in the press. We could have an even better debate in this Assembly in the light of what had been said in the papers (though naturally we should not allow this to influence us unduly).

My third point has nothing to do with costs. It concerns the organisation of our committee meetings. It seems to me desirable for committee meetings to be held rather longer before the session of the Assembly, so that the reports can be

M. Johnson (suite)

de nous quitter, quiconque ici croit-il que nous pourrions trouver pour les remplacer des gens aussi capables et aussi expérimentés, ou simplement susceptibles d'assumer des tâches aussi variées que celles dont nombre d'entre eux sont individuellement chargés ? Je suis d'ailleurs convaincu que s'il fallait pourvoir un jour, de l'extérieur, aux postes encore contestés, nous pourrions avoir non seulement à payer des traitements plus élevés, mais à accroître notre effectif.

Cette controverse qui nous oppose au Conseil se poursuit depuis trois ans, et je pense — comme vous tous assurément — qu'elle n'a que trop duré.

Il y a un an, M. Molter et moi avons eu l'occasion de paraître devant le Conseil en tant que représentants de la commission budgétaire et, après avoir exposé notre thèse, nous avons reçu l'assurance que le Conseil comprenait notre inquiétude et souhaitait comme nous que ces questions soient résolues.

A l'époque, j'ai cru comprendre, comme M. Molter d'ailleurs, que le Conseil n'était pas disposé à revenir sur ses décisions antérieures, mais que, lorsqu'il aborderait l'étude du budget de 1965, il envisagerait les questions de personnel dans un esprit de coopération. Néanmoins, nous nous retrouvons en fait à notre point de départ et contraints, semble-t-il, de tout recommencer. Je n'en pense pas moins, pour les raisons que j'ai exposées, qu'il nous faut persévérer et j'espère fermement que M. Molter, en sa qualité de président, insistera en faveur d'une nouvelle réunion commune avec le Conseil des Ministres. Je pense que cette réunion devrait intervenir rapidement, si possible avant la fin de l'année, de façon qu'une juste décision soit prise avant que nous abordions une année nouvelle et un nouveau budget.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, pour changer, je vais m'exprimer en néerlandais cette fois-ci. Ce sera d'ailleurs un excellent exercice pour moi, car l'élaboration du rapport que j'ai défendu hier et ce matin m'a obligé à m'absenter pendant une période assez longue de mon parlement national.

M. le Président, je suis entièrement d'accord avec le projet de budget qui nous est soumis

et je le voterai donc. Je voudrais néanmoins formuler quelques observations qui, si elles obtenaient l'agrément de l'Assemblée, pourraient l'an prochain entraîner une légère modification du budget.

Ma première remarque porte sur la distribution tardive des rapports. Comme vous le savez, j'en ai déjà parlé avant-hier en présentant mon rapport sur les aspects de la stratégie occidentale.

Le but du rapporteur n'est pas de voir son texte reproduit dans une publication soignée, encore que j'apprécie beaucoup les belles impressions, mais de le voir soumettre à ses collègues pour qu'ils puissent le lire. Et ceux-ci ne peuvent lire son rapport que s'ils le reçoivent à temps.

J'ai cru comprendre que c'est pour quelque raison historique que nos documents sont imprimés à Strasbourg. Cela entraîne évidemment certaines difficultés. Il va de soi que le fait d'être installés à Paris et de faire imprimer les documents à Strasbourg complique singulièrement nos travaux. Il serait plus indiqué, à mon avis, que l'impression se fasse à Paris, mais il paraît que les prix y sont un peu plus élevés qu'à Strasbourg. Or, puisqu'il est indispensable que les membres reçoivent les documents à temps, je crois qu'il faudrait, l'an prochain, inscrire au budget les frais supplémentaires qu'entraînerait leur impression à Paris même, ce qui permettrait une distribution plus rapide.

Le second point, M. le Président, est le suivant. Je crois qu'il serait bon de décider que quatre jours au plus tard après la réunion d'une commission, les documents ronéotypés, comprenant les modifications adoptées au cours de cette réunion, soient envoyés aux membres de ladite commission. Cela entraînerait évidemment des dépenses supplémentaires de papier, de frais d'expédition, etc..., mais j'estime qu'une fois le document adopté, cette transmission s'impose. Les documents seraient expédiés à temps aux journalistes qui pourraient alors les commenter quinze jours ou trois semaines avant l'ouverture de la session. Il est possible que des controverses naissent ainsi dans la presse. Les réactions des journalistes nous permettraient — sans évidemment nous influencer à cent pour cent — d'améliorer encore la qualité de nos débats.

Le troisième point n'a rien à voir avec les frais de fonctionnement. Il s'agit de l'organisation de nos réunions de commission. Il me paraît souhaitable de réunir les commissions plus longtemps avant l'époque prévue pour la session de l'Assem-

Mr. Duynstee (continued)

completed in time and distributed to members earlier.

Another subject I should like to broach is that of the travel and other expenses of Rapporteurs. A few months ago, I went to America at the invitation of the United States Government, in company with a very capable member of the Clerk's staff, in order to learn at first hand of certain plans and projects prepared in that country; this trip made it possible for me to present the Assembly with a sufficiently detailed report.

The costs of this trip were paid by the United States Government. I particularly appreciated the fact that I was given absolute freedom of movement, and I take this opportunity of thanking the United States Government once again for the hospitality they showed me and my companion and for the extremely frank and punctiliously correct way in which they treated us. We were given complete freedom, and it can be said of the United States Government that it acted in truly gentlemanly fashion.

Nonetheless it must be said that there is the risk that a Rapporteur's independence might be indirectly impaired by this way of doing things.

That is why in such cases, when a Rapporteur makes a journey of this kind in company with a competent member of the Clerk's staff — as is always desirable — the expenses involved should be borne by the budget of Western European Union so that his hosts do not have to pay for the journey as well.

This would seem to me to be a far more proper procedure than was the case with my recent trip to America.

The next point concerns our organisation's staff. To my mind, we have a very good staff — I would even say, an excellent team. Since 1948 I have attended meetings of international organisations and the various international parliaments; this means that I have some sixteen years' experience of international organisations and parliaments, and I should like to say that our small staff is far and away the best I know.

However, its small size leads to difficulties during the peak periods which are inevitable from

time to time; I consider, therefore, that it could well be increased a little.

Finally, Mr. President, I support wholeheartedly what previous speakers — Mr. Radius, Mr. Badini Confalonieri and Mr. Johnson — have said about promotion for certain members of the Clerk's staff.

The Council is aware of the proposals that have been made and now, on the tenth anniversary of our organisation, I feel in the light of my sixteen years of experience of the staffs of international organisations that the Council should give their assent to these proposals, so that the members of the staff for whom promotion has been suggested should get their due reward. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I would like to clear up a point raised by Mr. Duynstee. The Strasbourg printers do not work for us for historical reasons but for economic ones. We have not enough funds to employ a Paris printing firm.

I call Mr. le Hodey.

Mr. le HODEY (*Belgium*) (Translation). — I would like to tell Mr. Molter how much I appreciate the attitude he adopted a few moments ago. Like everyone else who has participated in this discussion, I am deeply shocked to see this Assembly, which is theoretically autonomous so far as its budget is concerned, once again compelled to devote many hours to a painful, irritating and humiliating discussion. In political life we are used to irritating and humiliating discussions, but it is even more serious — and this has been brought out very clearly indeed — to note that the attitude adopted by the Council of Ministers is not only harmful to the Assembly but unjust and anti-social towards its officials. We cannot accept this situation; we are morally responsible for the staff who work for us and our appreciation of their services has quite rightly been stressed. These discussions marking the Assembly's tenth anniversary must really be the last to be devoted to staff problems.

We are all the more justified in making this request to the Council of Ministers, in that it has proved to be a very active body. It is sometimes accused of being inert and of not taking decisions, but that is not true.

M. Duynstee (suite)

blée, afin que les rapports puissent être achevés dans les délais et distribués plus tôt aux membres.

Un autre sujet, que je voudrais encore aborder, est celui des frais de déplacement exposés par les rapporteurs. A l'invitation du gouvernement américain, je me suis rendu, il y a quelques mois, aux Etats-Unis, en compagnie d'un fonctionnaire très compétent du Greffe de l'Assemblée, afin de me documenter sur certains plans et projets établis dans ce pays. Ce voyage m'a permis de présenter à l'Assemblée un rapport très documenté.

Les frais de ce voyage ont été pris en charge par le gouvernement américain. J'ai particulièrement apprécié le fait qu'on m'ait laissé une complète liberté de mouvement. Je saisis l'occasion pour remercier, une fois encore, le gouvernement américain pour l'accueil hospitalier qu'il nous a réservé, à mon compagnon de voyage et à moi-même, et pour la franchise et la correction avec lesquelles nous avons été traités. Nous avons joui d'une liberté totale et l'on peut dire que le gouvernement américain s'est conduit en « vrai gentleman ».

Pourtant, il faut dire que cette procédure risque, dans une certaine mesure, de compromettre indirectement l'indépendance du rapporteur.

C'est pourquoi, lorsqu'un rapporteur entreprend un voyage de ce genre, en compagnie — ce qui est toujours souhaitable — d'un fonctionnaire qualifié du Greffe, les frais correspondants devraient être à la charge de l'Union de l'Europe Occidentale, afin d'éviter que l'hôte ne doive, en outre, payer le voyage de son visiteur.

Ce système me paraît, M. le Président, beaucoup plus correct que celui qui a été adopté, il y a quelques mois, pour mon voyage aux Etats-Unis.

Le point suivant concerne le personnel de notre organisation. A mon avis, nous disposons d'une très bonne, je dirais même, d'une excellente équipe. Depuis 1948, je fréquente les organisations internationales et les divers parlements internationaux. Mon expérience de ces organisations et de ces assemblées s'étend donc sur seize années environ, et je puis dire que l'effectif réduit dont nous disposons est de loin le meilleur que je connaisse.

Mais son insuffisance numérique fait naître des difficultés lorsqu'un coup de feu se produit,

ce qui est inévitable de temps en temps, et c'est pourquoi j'estime qu'une légère augmentation du personnel s'impose.

Enfin, je m'associe pleinement, M. le Président, à ce qu'ont dit les orateurs précédents, MM. Radius, Badini Confalonieri et Johnson, au sujet de la promotion à accorder à certains fonctionnaires du Greffe.

Le Conseil connaît les propositions qui ont été faites à cet égard et, fort d'une expérience de seize années acquise en matière de personnel des organisations internationales, j'estime qu'à l'occasion du Dixième anniversaire de notre organisation, il devrait les admettre, afin que les intéressés obtiennent enfin la promotion qu'ils méritent. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je me permets d'apporter une précision à un point soulevé par M. Duynstee. L'imprimerie de Strasbourg travaille pour nous, non pas pour des raisons historiques, mais pour des raisons d'économie. Nous n'avons pas suffisamment de crédits pour faire travailler une imprimerie de Paris.

La parole est à M. le Hodey.

M. le HODEY (*Belgique*). — Je voudrais dire à M. Molter combien j'apprécie la position qu'il a adoptée tout à l'heure. Comme tous mes collègues intervenus dans ce débat, je suis profondément choqué de voir que cette assemblée, théoriquement autonome dans son budget, est obligée une fois de plus de consacrer des heures à un débat pénible, vexant et humiliant. Nous sommes habitués dans la vie politique à connaître des débats vexants et humiliants, mais il est plus grave encore — et on l'a fait ressortir de façon excellente — de constater que la position du Conseil des Ministres n'est pas seulement blessante pour l'Assemblée, mais injuste et anti-sociale vis-à-vis des fonctionnaires de l'Assemblée. Or, cela, nous ne pouvons l'admettre. Nous avons la responsabilité morale du personnel qui travaille pour nous, et on a dit très justement tout le bien que nous pensions de lui. Il importe que ces débats du Dixième anniversaire de l'Assemblée soient les derniers consacrés au problème du personnel.

Nous pouvons d'autant mieux demander cela au Conseil des Ministres que ce dernier fait preuve d'une très grande activité. On lui reproche parfois de ne pas être actif et de ne pas prendre de décisions. C'est faux !

Mr. le Hodey (continued)

You may say that very little progress has been made with regard to armaments control. That is true. Nor has standardisation progressed to any extent ; that is also true. Nevertheless, the Council of Ministers has taken two vitally important decisions this year. In the first place, it has turned down the promotion our staff merits and, in the second, it has refused to give us the bar we need. So it cannot be alleged that the Council does no work. But there is no single Assembly in the world which does not possess, in addition to its meeting rooms, some place where members can get together, chat, exchange ideas and carry on that work behind the scenes which is very often far more important than the work done in public sittings. But what have we here? A cold and draughty passage. Yesterday afternoon, I wanted to discuss something with Mr. Montini, who had to drag me away from every sofa, saying: "There is a draught here !" Mr. Montini is a wise man. (*Laughter*)

Luckily, the press is fairly well housed and we were able to find a more or less quiet corner there. Fortunately, too, both of us are sober men, because if we had wanted a cup of coffee we would have had to go down to that ghastly basement which is reminiscent of something other than a place of refreshment. We were not even able to have a cup of coffee or any other kind of drink with those of our colleagues who were invited to celebrate our tenth anniversary with us — former members and Chairmen of the national Defence Committees of our parliaments. It is unreasonable for the Council of Ministers not to make available to an Assembly which meets twice yearly a place where parliamentarians can meet and exchange ideas.

This brings me to my third remark. The appropriations accorded in the Assembly's budget to the secretariats of the political groups must be reviewed. These groups are certainly not asking for permanent secretariats available all through the year. Some political groups, the Christian Democrats and Socialists, among others, have been able to reach agreement with the groups of the European Parliament who are far better cared for than we are. They have an excellent administrative organisation and have very kindly agreed to lend us the staff we require during sessions. Nonetheless, these groups expect us to be responsible for fares — from Luxembourg to Rome or from Luxembourg to Paris — and for

staff subsistence allowances. But the appropriations granted to us are insufficient even to cover staff travel and subsistence allowances. Our colleagues are therefore placed in a rather peculiar financial position. We hope we shall not be called to account by the secretariats of the groups of the European Parliament before we have been able to obtain the funds necessary to cover the debts we incur in bringing here those colleagues whose services are essential.

Yet, the life of a political assembly — and this is a political assembly — depends on the life of the political groups. It is their job to organise discussions and to stimulate the essential comparison of ideas. I would go further, and say that the political groups are the most effective channel for introducing the thoughts, ideas and directives generated in this Assembly in the general political thought of our seven countries.

The secretariats of the political groups are the best qualified for maintaining liaison between the political groups of the Council of Europe, WEU and the European Parliament, and between the activities of our Assembly and those of the national parliaments.

I am not asking for us to show proof of liberality next year — I have no illusions about this, for this is no time for liberality — but I am asking for the political groups belonging to this Assembly to be provided with the wherewithal to operate normally for the greater good of our common task. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, as I have no wish to disturb the agreeable Dutch climate created by Mr. Duynstee, I shall answer him in the language which he and I share.

A number of the comments which Mr. Duynstee has made will have to be dealt with by the Office of the Clerk, since it is impossible for us to concern ourselves here with purely administrative details of this kind.

As to his wish that documents be sent to members of the Assembly in good time, I must point out a practical difficulty. Not only is our printer in Strasbourg, but as a rule the decisive meetings of our committees take place only very shortly

M. le Hodey (suite)

Vous me direz que le contrôle des armements n'a pas beaucoup progressé, c'est juste ; la standardisation non plus, et c'est encore vrai. Mais cette année, deux décisions capitales ont été prises par le Conseil des Ministres : l'une refuse à notre personnel l'avancement qu'il mérite et l'autre nous refuse le bar dont nous avons besoin. On ne peut donc pas dire que le Conseil des Ministres ne travaille pas. Or, on n'a jamais vu une seule assemblée au monde qui ne dispose pas, à côté de son lieu de séance publique, d'un endroit où les collègues puissent se réunir, causer entre eux, échanger des idées et faire ce travail de coulisse souvent bien plus important que le travail de séance publique. De quoi disposons-nous ici ? D'une galerie froide et peuplée de courants d'air. Hier après-midi, j'ai voulu m'entretenir avec M. Montini qui était obligé de m'éloigner de chaque canapé en me disant : « Attention aux courants d'air ! » C'est un homme sage, M. Montini ! (*Sourires*)

Heureusement, la presse n'est pas trop mal installée et nous avons pu y trouver un petit coin à peu près tranquille ; heureusement aussi, nous sommes tous deux des hommes sobres, car si nous avions voulu prendre une tasse de café, nous aurions dû descendre dans cet effroyable sous-sol qui fait penser à autre chose qu'à un lieu où l'on prend des rafraîchissements. Nous n'avons même pas pu, avec nos collègues invités à l'occasion du Dixième anniversaire — les anciens, les présidents des commissions de la défense nationale de nos parlements nationaux — prendre une tasse de café ou une consommation quelconque. Il n'est pas raisonnable que le Conseil des Ministres ne mette pas à la disposition d'une assemblée qui se réunit deux fois par an un lieu où les parlementaires puissent se retrouver et échanger leurs idées.

J'en viens à ma troisième observation. Dans le budget de l'Assemblée, il est nécessaire de revoir les crédits accordés aux secrétariats des groupes politiques. Ces derniers ne demandent pas à disposer d'un secrétariat permanent toute l'année, bien entendu. Certains groupes politiques, entre autres le groupe démocrate chrétien et le groupe socialiste, ont pu s'entendre avec les groupes du Parlement européen qui sont plus gâtés que nous. Ils disposent d'une bonne organisation administrative et, très gentiment, ils acceptent de nous prêter, pendant la durée de la session, le personnel qui nous est nécessaire. Ces groupes nous demandent néanmoins de prendre à notre charge les frais de voyage — de Luxembourg à Rome

ou de Luxembourg à Paris — et les frais de séjour du personnel. Mais les crédits qui nous sont accordés ne nous permettent même pas de couvrir les frais de séjour et de voyage du personnel. Nos collaborateurs se trouvent donc ici dans une situation budgétaire curieuse. Nous espérons que nous ne serons pas assignés par les secrétariats des groupes du Parlement européen avant d'avoir pu recueillir les fonds nécessaires à la couverture des dettes que nous contractons pour faire venir ici ces collaborateurs indispensables.

Pourtant, la vie d'une assemblée politique — car nous sommes une assemblée politique — dépend de la vie des groupes politiques. Il leur revient d'organiser les débats et de provoquer l'indispensable confrontation des idées. J'ajouterais que les groupes politiques constituent le relais le plus efficace pour assurer la transmission de la pensée, des idées et des directives qui naissent dans cette assemblée vers la pensée politique d'ensemble de nos sept pays.

Les secrétariats des groupes politiques sont les mieux qualifiés pour établir une liaison entre les groupes politiques du Conseil de l'Europe, de l'U.E.O. et du Parlement européen et entre l'activité de notre assemblée et celles des parlements nationaux.

Je ne demande pas que l'année prochaine on fasse preuve de largesses — je ne me fais pas d'illusions — car nous ne sommes pas au temps des largesses, mais je demande qu'on donne aux groupes politiques de cette assemblée la possibilité de fonctionner normalement pour le plus grand bien de notre œuvre commune. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — M. le Président, je ne voudrais pas troubler l'agréable climat néerlandais que M. Duynstee a créé et je lui répondrai donc dans notre langue commune.

Certaines observations formulées par M. Duynstee devront être examinées par le Greffe, car il nous est impossible de nous occuper ici de détails purement administratifs.

Quant au vœu qu'il a exprimé de voir distribuer à temps les documents aux membres de l'Assemblée, je dois lui dire qu'on se heurte, sur ce point, à une difficulté d'ordre pratique. Non seulement notre imprimeur habite à Strasbourg,

Mr. Molter (continued)

before the opening date of our public sessions. One has to take into account too, the fact that the translation of the documents takes a good deal of time, particularly when these documents — and in this respect I gladly pay tribute to our activity — are rather long. The result is that considerable time passes between the moment when a document is handed in and the moment at which it can be sent to the members. First, it has to be translated, then it has to be sent to the printer and finally the proofs have to be checked.

We are, therefore, faced with a practical difficulty, and I think it would be well if our President mentioned to the Committee Chairmen that this problem has been raised by Mr. Duynstee ; we could then consider how this work can be organised on a systematic basis.

(Mr. Molter continued in French)

Ladies and Gentlemen, I want most particularly to thank those members of the Assembly, belonging to all groups and all nationalities, for supporting my efforts to retain the figures for the 1965 budget exactly as they were submitted.

I am also alive to Mr. le Hodey's indirect reproach to me concerning a club-room for our groups, if I may put it that way. The reason why we have not succeeded in finding a solution is that, while we are tolerated here, we do not own the premises. It may well be that the arrangements for our work give rise to some disorder and that we are asking for more than can reasonably be expected. Personally, I am giving up this idea, for I see no possibility of finding a suitable place for our members to meet.

There is just one consolation that I am happy to be able to put on record here : we are always given very pleasant receptions in Paris by various institutions, organisations and groups, which means that, in this rich and magnificent city we always find a place where we can foregather, often before well-laden buffets (*Laughter*) and in an atmosphere of genuine friendship, and for this I would like to express the indebtedness of us all.

He also mentioned the activities of the groups. I note that he considers this activity both great and useful, but I must also point out that the Council obviously agrees with him, because the appropriations placed at our disposal for 1965 have been doubled as compared with 1964. Thus definite progress has been made.

As Chairman of one of the groups, he will doubtless be in a position to initiate somewhat wider action than was the case previously. I am very glad about this and I can sum up what I have in mind by saying that I hope the dialogue with the Council of Ministers, which is not always unpleasant — far from it — will be resumed and that the arguments advanced here will receive their attention.

I have a feeling, however, that since we are laying down principles on which they are doubtless not in a position to pronounce we should try to find another solution with our respective governments.

It is in that quarter that we should find a normal hearing and an understanding of what our status requires and logic prescribes if we are to work in conditions worthy of an independent parliament. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it is not usual for the President to take any part in debates. But when the prestige of the organisation, which has entrusted him with the task of presiding over its deliberations, or the fate of the officials who serve that institution, are at stake, it is his duty to intervene.

I would therefore say that I regard the negative decision of the Council on this budgetary matter which the Assembly is discussing, namely the regrading of six members of its staff, as an unfriendly gesture towards the Assembly, incomprehensible in view of the insignificant amount of money involved, and, what is more, as unfair to the officials concerned.

It is quite true that, according to the Charter, the Council has the last word in budgetary matters, but I do not think this right should be exercised for the purpose of systematically opposing the Assembly's proposals.

In addition, I must protest yet again at the absence of Ministers from Assembly meetings. It is to them that your President should be able

M. Molter (suite)

mais encore les réunions décisives de nos commissions se tiennent généralement à des dates fort proches de celles de nos séances publiques. D'autre part, il faut tenir compte du fait que la traduction des documents prend beaucoup de temps, surtout lorsque ces documents — et, à cet égard, je rends volontiers hommage à votre activité, notamment — sont assez volumineux. Un laps de temps assez long s'écoule ainsi entre le moment où un document est déposé et celui où il peut être envoyé aux membres. En effet, le document doit tout d'abord être traduit, ensuite il doit être envoyé à l'imprimeur et, enfin, les épreuves doivent être corrigées.

Il s'agit donc d'une difficulté d'ordre pratique, et il serait bon, je crois, que notre Président signale aux présidents des commissions que vous avez soulevé le problème et qu'on examine ensuite comment on pourrait réorganiser le travail de façon systématique.

(M. Molter poursuit en français)

Mesdames, Messieurs, je remercie tout particulièrement les membres de cette assemblée qui, appartenant à tous les groupes et à toutes les nationalités, ont bien voulu me soutenir pour maintenir les chiffres de notre budget de 1965 tel qu'il a été présenté.

Je suis également sensible aux reproches indirects qui me sont faits par M. le Hodey au sujet de la salle de club, si je puis dire, de nos groupes. Je reconnais que nous ne sommes pas parvenus à trouver une solution car, si nous sommes ici tolérés, nous ne sommes pas les maîtres de ces locaux. Il se peut fort bien que l'organisation de nos travaux crée quelque désordre et que nous demandions plus que nous ne pouvons normalement obtenir. Toujours est-il que, personnellement, je renonce à cette idée car je ne vois pas la possibilité de trouver un local convenable où nos membres pourraient se réunir.

Il y a seulement une consolation, et je suis heureux de pouvoir en faire état devant vous : c'est que nous sommes toujours très aimablement reçus à Paris par différentes institutions, par différentes organisations et par différents groupes qui font en sorte que, dans le faste de cette magnifique ville, nous trouvons toujours des endroits où nous pouvons nous rencontrer devant des buffets souvent bien garnis (*Sourires*) et dans un climat de grande amitié, ce pour quoi je tiens à exprimer la gratitude de tous.

Vous vous êtes préoccupé également de l'activité des groupes. Je conçois que vous considériez cette activité comme très grande et très utile, mais je dois souligner que le Conseil nous a suivis pour 1965 puisque les crédits mis à notre disposition ont été doublés, par rapport à ceux de 1964. C'est donc un progrès.

Vous pourrez sans doute prendre des initiatives un peu plus larges que celles que vous avez pu prendre en votre qualité de président d'un des groupes. Je m'en réjouis et je me résume en disant que j'espère que le dialogue qui, en somme, n'est pas toujours désagréable — au contraire ! — avec le Conseil des Ministres pourra être repris et que les arguments qui ont été avancés ici retiendront son attention.

J'ai pourtant l'impression, étant donné que nous posons des principes sur lesquels ils ne sont sans doute pas habilités à se prononcer, qu'une autre solution devrait être recherchée auprès de nos gouvernements respectifs.

C'est là que nous devons rencontrer une audience normale. C'est là qu'on doit comprendre ce que notre dignité exige et ce que, d'autre part, la logique prescrit afin que nous puissions travailler dans des conditions dignes d'un parlement indépendant. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, il n'est pas d'usage que celui qui préside les débats intervienne dans ceux-ci. Toutefois, lorsqu'il s'agit du prestige de l'institution qui l'a investi de la charge de la présider ou du sort des fonctionnaires qui servent l'institution, ce lui est un devoir d'intervenir.

Je dirai donc que je considère la décision négative du Conseil dans cette question budgétaire qui intéresse l'Assemblée, à savoir le reclassement de six de ses agents, comme une manifestation inamicale envers l'Assemblée, une manifestation incompréhensible, eu égard à l'insignifiance de l'incidence financière de la dépense envisagée et, de plus, une action injuste à l'égard des fonctionnaires intéressés.

Il est certain qu'en vertu des textes, c'est le Conseil qui a le dernier mot en matière budgétaire, mais je ne pense pas que ce droit doive être exercé à des fins d'opposition systématique aux propositions de l'Assemblée.

En outre, je proteste une fois de plus contre l'absence des ministres aux réunions de l'Assemblée. C'est à eux que votre Président devrait

The President (continued)

to address his remarks. It is in their presence that this debate on the budget should take place.

I shall therefore give instructions for the full verbatim report of this debate to be sent to the Ministers in their capitals and also to the national parliaments, for it is time they were told how their representatives are treated. I would ask you all to take such action in your own parliaments as will produce from your governments the necessary explanations on the attitude of the Council.

We may thus exact the respect due to our Assembly, the respect which it deserves.

Does anyone else wish to speak ?...

The debate is closed.

The Committee on Budgetary Affairs and Administration has submitted three texts on which the Assembly must now vote.

We shall begin with the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965, contained in Document 316.

An amendment to Head III of the draft budget, entitled "Expenditure on Premises and Equipment", has been tabled by Mr. Molter, Chairman and Rapporteur of that Committee, for the purpose of reducing the estimate under Sub-Head 5, "Expenditure on Equipment", by 16,000 francs.

The original estimate under that sub-head, which was 32,000 francs, would thus be reduced to 16,000 francs.

Does anyone wish to speak ?...

I will put the amendment to the vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

(The amendment was adopted unanimously)

As a result of the adoption of this amendment, the total amount of the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965 is reduced from 2,140,000 francs to 2,124,000 francs.

Does anyone wish to speak ?...

I will put the draft budget, thus amended, to the vote.

Are there any objections to the draft budget?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

I accordingly declare the amended draft budget adopted unanimously.

We will now pass on to the Motion to approve the final accounts of the Assembly for the financial year 1963 contained in the Addendum to Document 314.

I put this Motion to the vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The Motion is adopted unanimously.

We now come to the draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1964, contained in Document 315.

I will put this draft Opinion to the vote by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I note that the Assembly is unanimous.

I accordingly declare the draft Opinion adopted unanimously¹.

6. Action taken in national parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly

(Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Vote on the draft Resolution, Doc. 328)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and vote on the draft Resolution, Document 328.

I call Mr. Meyers, Rapporteur of the Working Party.

Mr. MEYERS (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, judging by what you said a few

¹ See page 29.

M. le Président (suite)

pouvoir s'adresser. C'est en leur présence que ce débat budgétaire devrait se dérouler.

Je donnerai donc des instructions pour que le compte rendu *in extenso* de ce débat soit transmis aux ministres dans leurs capitales ainsi qu'aux parlements nationaux qu'il est temps d'éclairer sur les procédés dont on use à l'égard de leurs représentants. Je vous invite tous à agir au sein de vos parlements pour obtenir de vos gouvernements respectifs les explications nécessaires sur l'attitude du Conseil.

Nous arriverons peut-être ainsi à forcer le respect qui est dû à notre assemblée et qu'elle mérite.

Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

La Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration présente trois textes sur lesquels l'Assemblée doit maintenant statuer.

Nous commençons par le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965, contenu dans le Document 316.

Sur le chapitre III du projet de budget intitulé « Dépenses de locaux et d'équipement », un amendement a été déposé par M. Molter, président et rapporteur de la commission, qui tend à réduire de 16.000 francs le crédit prévu à l'article 5, « Dépenses d'équipement ».

La prévision initiale de l'article qui s'élevait à 32.000 francs serait donc ramenée à 16.000 francs.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'amendement par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement est adopté à l'unanimité)

A la suite de l'adoption de l'amendement, le montant total du projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 se trouve ramené de 2.140.000 francs à 2.124.000 francs.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix le projet de budget, ainsi amendé.

Il n'y a pas d'opposition à ce projet de budget ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de budget, ainsi amendé, adopté à l'unanimité.

Nous passons à la motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 contenue dans l'addendum au Document 314.

Je mets cette motion aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

La motion est adoptée à l'unanimité.

Nous arrivons au projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1964, contenu dans le Document 315.

Je mets ce projet aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare le projet d'avis adopté à l'unanimité¹.

6. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et vote sur le projet de résolution, Doc. 328)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et le vote sur le projet de résolution, Document 328.

La parole est à M. Meyers, rapporteur du Groupe de travail.

M. MEYERS (*Belgique*). — M. le Président, en vous écoutant il y a quelques instants, j'ai cons-

1. Voir page 29.

Mr. Meyers (continued)

moments ago, it seems that the opinions expressed in my report are in complete agreement with yours. The Working Party's task is to align and to link the work of this Assembly with that of the national parliaments. At the end of each session, its particular duty is to decide which Resolutions and Recommendations deal with problems most likely to interest national parliaments and to draw their attention to them. This work has been carried out for ten years. What we want, however, is a better response from the national parliaments. Various parliamentarians, over the years, have tabled questions and sought information on what was being done about these Recommendations.

But we realised that what we were doing was not enough. Moreover, during the last ten years some members have left the Assembly while others have come to join the pioneers. Even in the Working Party itself, some members were not aware of the work which had already been done.

For the last two years, the Working Party has felt that some sort of card-index was needed. Thanks to the co-operation of the Secretariat, index cards have been made which are sent regularly to members of the Working Party and to the secretariat of the various national groups. Members of this Assembly and of national parliaments have been able to consult the cards and see when and what Recommendations have been adopted by our Assembly and on what subjects. They have also been able to find out what, if any, action is being taken about them either in the Council of Ministers, by various governments or by national parliaments. It is now possible, from a single card, to get a complete picture of our Recommendations, including any follow-up action which may have taken place.

The Working Party felt, however, that even this system was inadequate, and so a few months ago it decided to establish still closer contact. A monthly bulletin is now published and sent to all members of the Assembly. It records not only the work of the Assembly, but also any action of a European nature in the national parliaments of member countries. Members of this Assembly

are thus informed each month of what is going on in the seven European parliaments and particularly of anything concerned with the building of Europe.

At our last meeting, in Bonn, the Committee realised that many of our colleagues had filed these monthly bulletins in their dossiers of working documents for the next session as they were very similar in appearance to the latter. We have, therefore, requested the Secretariat to send this particular document in a special envelope so that members will realise it is the monthly bulletin and worth-while consulting immediately because a month later it will be out of date and they will receive a new one.

The Working Party has also felt the need to strengthen the ties between national parliaments and this Assembly. You, Mr. President, have just expressed the wish for closer contact and for the work done here to be communicated to our various political groups and our respective parliaments. They should be informed of the intentions of our Assembly. I do not wish to criticise our colleagues in our respective national parliaments, but I think many of them are not, perhaps, aware of what happens in the European Parliament. They know even less of what goes on in the Council of Europe, and I think they are only dimly aware — to use an academic and even parliamentary word — of what is done in this "house". So it seemed to us that much closer contact with national parliaments was required. Following a proposal by our distinguished Chairman, Mrs. Hubert, we have been trying to establish these closer relations on the spot. In my opinion this has proved very fruitful, as we have been able to hold two meetings with the chairmen of the political groups in the various parliaments. An extremely interesting meeting with the chairmen and secretaries of the political groups took place a few weeks ago in Bonn. In this way, we are able to pass on information to our colleagues in the national parliaments who are not members of this Assembly, while we ourselves are kept informed of what has still to be done in the future.

Mr. President, after reading the little book entitled "Ten Years of Seven-Power Europe",

M. Meyers (suite)

taté que mon rapport était pleinement d'accord avec vos paroles. Le rôle du Groupe de travail consiste à réaliser un accord complet, une liaison totale entre les activités de cette assemblée et les parlements nationaux. Sa tâche consiste tout spécialement à faire, en fin de session, un choix entre les résolutions et les recommandations et de se diriger tout spécialement vers les problèmes susceptibles d'intéresser les parlements nationaux et ensuite de transmettre ces recommandations aux sept parlements. Cette tâche fut remplie pendant dix ans. Cependant, ce que nous désirons également, c'est provoquer des réactions dans les parlements nationaux. Cela s'est fait pendant plusieurs années par les différents parlementaires qui, en posant des questions aux gouvernements, se sont ainsi enquis du sort réservé aux recommandations.

Nous nous sommes rendu compte que ce travail était insuffisant. Il est, d'autre part, certain qu'au cours des dix dernières années, plusieurs membres ont quitté cette assemblée, que d'autres sont venus rejoindre les pionniers et qu'au sein même du Groupe de travail, plusieurs membres ne se rendaient pas compte du travail qui avait déjà été effectué.

Depuis deux ans, le Groupe de travail a senti la nécessité de dresser un inventaire. Grâce à la collaboration du secrétariat, des fiches ont été dressées qui sont régulièrement envoyées aux membres du Groupe de travail et au secrétariat des différents groupes nationaux. Les membres de cette assemblée et les membres des différents parlements nationaux sont ainsi dans la possibilité de consulter ces fiches et de voir quelles sont les recommandations adoptées par notre assemblée, à quel moment, et quel en est l'objet. Ces fiches permettent également de savoir quel est le sort qui leur a été réservé, soit par le Conseil des Ministres, soit par le gouvernement des différents pays, soit par les parlements nationaux. Au moyen d'une seule feuille, il est ainsi possible de se faire une vue de synthèse et de se rendre compte de la suite qui a été réservée aux recommandations.

Le Groupe de travail a estimé que cette méthode n'était pas suffisante et, pour établir un contact encore plus suivi, il a décidé, il y a quelques mois, de publier un bulletin mensuel, envoyé aux membres de notre assemblée. Ce bulletin, non seulement rapporte ce qui a été fait ici, mais indique également les activités d'ordre européen des différents parlements nationaux des

pays appartenant à cette assemblée. Mensuellement donc, les membres de cette assemblée sont tenus au courant de ce qui se passe dans les sept parlements européens, tout spécialement en ce qui concerne l'édification de l'Europe.

Au cours de notre dernière réunion, tenue à Bonn, nous nous sommes rendu compte que, ce document ressemblant aux autres, plusieurs de nos collègues avaient cru qu'ils devaient le mettre dans un dossier en vue de la préparation de la prochaine réunion. Aussi, pour attirer tout spécialement l'attention, nous avons demandé au secrétariat de mettre ce document dans une enveloppe spéciale, de façon que chaque membre puisse se rendre compte qu'il s'agit bien du document du mois qu'il est utile de consulter immédiatement car, un mois plus tard, un nouveau bulletin est envoyé et le précédent est périmé.

Votre groupe de travail s'est également rendu compte de la nécessité d'établir un contact plus étroit entre les parlements nationaux et votre assemblée. Immédiatement, nous avons entendu de la bouche de notre Président ce souhait d'un contact plus étroit, formant le vœu de faire part du travail que nous effectuons ici à nos différents groupements politiques et à nos parlements respectifs. Nous devons leur faire connaître la volonté de notre assemblée. Je ne voudrais pas dire du mal de nos collègues des parlements nationaux, mais je crois que plusieurs d'entre eux ne se rendent peut-être pas compte de ce qui se passe au Parlement européen. Ils se rendent moins bien compte de ce qui se passe au Conseil de l'Europe et je crois qu'ils ne se rendent que vaguement compte, pour employer une expression académique et encore parlementaire, de ce qui se passe dans cette « maison ». Dès lors, nous avons cru nécessaire d'établir des contacts très étroits avec les parlements nationaux et, sur la proposition de notre très distingué président, Mme Hubert, nous avons déjà pris des contacts sur place avec les parlements nationaux. Ils ont été, je crois, très fructueux, car nous avons pu tenir deux réunions avec les présidents des groupes politiques des différents parlements. C'est ce que nous avons fait, il y a quelques semaines, à Bonn, où nous avons tenu une réunion extrêmement intéressante avec les présidents et les secrétaires des groupes politiques. Nous parvenons, de cette façon, à informer nos collègues nationaux qui ne font pas partie de cette assemblée, et cela nous permet d'être renseignés nous-mêmes sur ce qui devrait être fait encore dans l'avenir.

M. le Président, après la lecture du petit ouvrage intitulé « Dix ans d'Europe à sept », et

Mr. Meyers (continued)

and looking at the conclusions set out in my report, I think what I am going to propose coincides with your present views and also with the intentions and desires of a former Chairman of the Council, Mr. Spaak. On page 16 of your preface, I find :

“If defence measures are to be effective in a democracy, it is essential to ensure the active co-operation of the populations. That is largely a matter of internal policy, but we consider it is absolutely impossible to develop effective measures and put them into practice by working from a national angle alone. Through the action of a European parliament with competence in the field of defence therefore (and the WEU Assembly is the only one with competence in this field), it is important to build up an informed public opinion that considers problems from a European viewpoint and whose influence on the national governments and parliaments will make itself felt in the shape of concrete measures and decisions.”

But how can we influence public opinion in our countries when there is inadequate contact between the Assembly and national parliaments ?

On the last page of this little book, Mr. Spaak seems to be expressing his hopes for the future of this Assembly :

“It is to be hoped that, as in the past, it will make every effort to fulfil its supervisory and incentive rôle with regard to the member States, and that in the national parliaments, its members, together with those of the other European assemblies, will support and encourage, if necessary, the zeal of those who are impatient to press forward with the unity of Europe which is our common concern.”

Mr. President, the Working Party for Liaison with National Parliaments does not usually submit Resolutions when presenting its reports. Today, however, I am venturing to do so on its behalf, by proposing to the Assembly the following Resolution which invites Representatives :

“1. To study the possibility of holding an annual debate on the work of the Assembly.”

No hard-and-fast rules can be made about this because of the different working methods in the national parliaments. The debate could perhaps take place on a question tabled in the house as happens, I believe, in the Italian Parliament, for instance, either during the debate on the Foreign Affairs budget or when the National Defence budget is being presented.

“2. To study how a national parliament could make use of texts and debates of the Assembly in support of its own debates.”

In Belgium, for instance, about eighteen months ago, we set up a Committee on European Affairs, not in the Senate but in the House of Representatives. It consists of Members of Parliament who are not members of the European assemblies, those who do attend European assemblies being present at committee meetings in an advisory capacity. Every year the Committee invites a member of each European assembly to report on its activities in general, and also on the speeches, reports and work of the Belgian Delegates to each Assembly. In this way, every Belgian Member of Parliament is able to get an overall picture of the work of the three assemblies and of the activities of their Belgian members.

“3. To make suggestions for strengthening relations between the Assembly and the national parliaments.”

That, Mr. President, Ladies and Gentlemen, is the Resolution I am submitting to you on behalf of the Working Party, in the hope that it will bring about closer contact between national parliaments and more especially between national parliaments and this Assembly, thus renewing the impetus and reviving the spirit that activated this Assembly ten years ago.

I want, in conclusion, to thank the Secretariat. As I said earlier, if the Working Party has done good work, it is mainly due to the Secretariat staff. (*Applause*)

(*Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid*)

M. Meyers (suite)

reprenant les conclusions de mon rapport, je crois que ce que je vais vous proposer est en concordance et avec l'opinion actuelle de notre Président et avec la volonté et le souhait d'un autre Président, M. Spaak. En effet, à la page 17 de la préface rédigée par notre Président, je lis ceci :

« En raison de la nature même de la démocratie, les mesures de défense exigent, pour être efficaces, un concours actif des populations. C'est là, en grande partie, une affaire de politique intérieure, mais il est à nos yeux absolument impossible de mettre au point et d'appliquer des mesures efficaces en se plaçant exclusivement au point de vue national. C'est pourquoi il importe que, grâce à l'action du parlement européen compétent pour les questions de défense — et l'Assemblée de l'U.E.O. est seule compétente en la matière — il puisse se constituer une opinion publique informée qui envisage le problème à l'échelle européenne et dont l'influence sur les parlements et les gouvernements nationaux se traduise par des mesures et des décisions concrètes. »

Or, comment influencer l'opinion publique dans nos pays quand, entre notre assemblée et les parlements nationaux, il n'existe pas un contact suffisant ?

En ce qui concerne les temps futurs de cette assemblée, M. Spaak écrit, à la dernière page de ce petit livre, ce qui semble d'ailleurs être un souhait :

« Il faut souhaiter que, comme par le passé, elle » notre assemblée « s'efforce d'assumer son rôle de contrôle et de stimulant à l'égard des Etats membres, et qu'au sein des parlements nationaux, ses membres, ainsi que ceux des autres assemblées européennes, appuient et stimulent, au besoin, le zèle de ceux qui sont impatients de voir progresser l'unité européenne qui est notre souci commun. »

Or, M. le Président, je crois qu'il n'est pas dans l'habitude du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, lors de la présentation d'un rapport, de présenter une résolution. Cependant, je me hasarde, au nom de ce groupe de travail, à le faire aujourd'hui en proposant notamment à votre assemblée la résolution suivante invitant les Représentants :

« 1. A étudier les possibilités d'instaurer un débat annuel sur les travaux de l'Assemblée. »

Et ici nous devons être très souples étant donné les différentes façons de travailler dans chaque parlement national, comme suite à une question posée par un parlement, comme ce fut le cas, je crois, pour l'Italie, soit au moment de la présentation du budget des affaires étrangères, soit au moment de la présentation du budget de la défense nationale.

« 2. A étudier comment un parlement national pourrait faire usage des textes et débats déjà discutés à l'Assemblée, pour étayer un débat national futur. »

C'est ainsi, par exemple, qu'au parlement belge, il y a à peu près un an et demi, nous avons créé, non pas encore au Sénat, mais bien à la Chambre des Représentants, une commission des affaires européennes. Font partie de cette commission des affaires européennes des membres qui ne font pas partie des assemblées européennes, ceux-ci n'y étant invités qu'à titre consultatif, tandis que ce sont d'autres membres du parlement qui y sont présents. Chaque année, un membre de chacune des assemblées est invité à faire rapport sur leur activité en général ainsi que sur les interventions, les rapports et l'activité propre des membres belges participant à chacune de ces assemblées. De cette façon, tous les membres du parlement belge ont la possibilité d'avoir une vue générale des activités des trois assemblées et de prendre connaissance de l'activité propre des membres belges dans chacune de ces assemblées.

« 3. A formuler des suggestions en vue d'affermir les liens entre l'Assemblée et les parlements nationaux. »

Telle est, M. le Président, mes chers collègues, la résolution que je vous présente au nom du Groupe de travail, en souhaitant que ce contact puisse être plus étroit entre les parlements nationaux et tout spécialement entre ceux-ci et votre assemblée, afin de relancer cet élan et de redonner cette âme qui présidaient, il y a dix ans, aux débats de cette assemblée.

Je tiens aussi, M. le Président, à la fin de ce rapport, à remercier également le secrétariat, car si, comme je l'ai déjà dit, toutes les activités du Groupe de travail ont été menées à bien, le mérite en revient à ce secrétariat et à ses fonctionnaires. (*Applaudissements*)

(*M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Meyers, for your very lucid and full report.

I call Mrs. Hubert.

Mrs. HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I wish to say a few words in support of Mr. Meyers' report. Before doing so, I, too, would like to express my gratitude to our present Rapporteur as well as to Mr. de la Vallée Poussin, our Rapporteur for many years past, who has had to give up this post through pressure of other work.

As he has just told us, Mr. Meyers has not confined himself to submitting a report; he has also, I am glad to see, put forward a Resolution for us to consider. I have the following comments to make.

We have heard from Viscount Muirshiel, during the Tenth Anniversary Sitting, how, when WEU started, he had to go round almost cap in hand, during the early days, to collect enough money to pay the staff and interpreters. We have just had our budget debate. Although we are admittedly better off today, the situation is still nonetheless a precarious one.

We in this Assembly know that we can make recommendations to the Council of Ministers, but we are only able to exert real influence through our national parliaments. I should like to make a further comment on the Council of Ministers. If my information is correct, the Council of Ministers is increasingly made up of the Council of Ministers' permanent Deputies, Secretaries of State and other high-ranking officials. I am casting no aspersions on the ability of these officials, but I do feel that the Assembly is entitled to ask for its recommendations to be considered, not by a body which, though it is composed of officials, is still in the last resort obliged to follow instructions, but by those who actually hold the political responsibility, i.e. the Ministers themselves.

To turn now to the activities of our Working Party, in particular as regards the choice of texts we send to national parliaments with a pressing invitation that they be read. True, all the texts are forwarded to them, but a selection is sent

with special recommendations and a request for special treatment, because we know how busy our colleagues in the national parliaments are. It seems to me clear from today's debate, that we should in future do something from which we have so far purposely abstained. We have never sent out the report on the budget accompanied by special recommendations, because we felt that this was an internal matter for our Assembly. I believe the detailed examination of our budget in national parliaments to be unnecessary; it would be better if each of them — as it is entitled to — instructed its Minister to vote in the Council of Ministers for the budget we have adopted.

The purpose of this Assembly is to contribute to the unification of Europe and, of course, it can only do so in a limited field; we have delegated our cultural and social powers to the Council of Europe. The Assembly has no other means of action than words, i.e. what it can say here. The intention of the Resolution which our Rapporteur has put before us, and which I urge you to adopt, is that our words should be heard loud and clear in the national parliaments.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Dassié, the last speaker on the list.

Mr. DASSIE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my congratulations to Mr. Meyers on his report, which I wholeheartedly approve.

I would, in particular, stress what members of the Working Party for Liaison with National Parliaments feel about the mission entrusted to them. Our action, Ladies and Gentlemen, will be effective only when national parliaments really take full account of our work, whether by means of an annual debate in our respective parliaments, the use of texts discussed by WEU or suggestions for strengthening the ties between our national parliaments and WEU. We shall succeed in making our influence felt only if our action is known. I know I am expressing the views of my colleagues in the Working Party when I say that our task must be to keep not only our colleagues, but the public as well, fully informed on what we are doing.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie M. Meyers de son rapport éloquent, clair et complet.

La parole est à Mme Hubert.

Mme **HUBERT** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, permettez-moi de dire quelques paroles à l'appui du rapport de M. Meyers. Auparavant, je voudrais associer ma gratitude envers notre rapporteur actuel à celle que j'éprouve envers M. de la Vallée Poussin, qui fut notre rapporteur pendant de si longues années et que d'autres tâches nombreuses ont obligé d'abandonner cette fonction.

Notre rapporteur, M. Meyers, comme il vient de le dire, ne s'est pas borné à nous présenter un rapport ; il nous a aussi soumis un projet de résolution et nous l'en remercions. Permettez-moi d'y consacrer quelques brèves remarques.

Au cours de la séance commémorative, Viscount Muirshiel a rappelé la manière dont il a dû, aux premiers jours de l'Assemblée, quêter des fonds pour pouvoir payer le personnel et les interprètes. La discussion sur le budget vient de se terminer. Nous avons beau nous trouver aujourd'hui dans une situation un peu moins difficile qu'alors, elle n'en reste pas moins extrêmement précaire.

Nous savons que nous pouvons, dans cette assemblée, adresser au Conseil des Ministres des recommandations, mais notre action ne peut être efficace qu'avec l'aide de nos parlements nationaux. Permettez-moi une autre remarque à propos du Conseil des Ministres. Si je suis bien renseignée, le Conseil des Ministres consiste de plus en plus en une réunion de suppléants permanents ou de secrétaires d'Etat et d'autres hauts fonctionnaires. Je ne doute pas un instant de leur compétence. Mais il me semble que cette assemblée a le droit d'exiger que ses recommandations soient examinées, non par un collègue qui, quand il se compose de fonctionnaires est en définitive tenu de suivre des instructions, mais par les personnalités politiquement responsables, c'est-à-dire par les ministres.

Un mot sur l'activité de notre groupe de travail, notamment dans le choix des textes que nous adressons aux parlements nationaux en les accompagnant d'une invitation pressante à les lire. Il est vrai que tous les textes leur sont envoyés,

mais certains, que nous sélectionnons, s'accompagnent de notes spéciales, demandant qu'ils soient spécialement examinés, car nous savons combien nos collègues parlementaires sont occupés. Il me semble ressortir clairement de nos débats d'aujourd'hui que nous devrions faire à l'avenir une chose dont nous nous étions volontairement abstenus jusqu'ici. En effet, nous n'avons jamais envoyé notre rapport sur le budget muni d'une note spéciale, car nous estimions qu'il s'agissait là d'une affaire interne de notre assemblée. Il me semble inutile que notre budget soit examiné dans ses détails par les parlements nationaux ; mieux vaudrait que chacun d'eux — comme il en a la faculté — charge son ministre d'approuver, au Conseil des Ministres, le budget que nous avons voté.

Mes chers collègues, cette assemblée a pour objet de contribuer à l'unification de l'Europe, et naturellement elle ne peut le faire que dans un domaine limité. N'avons-nous pas délégué au Conseil de l'Europe nos compétences culturelles et sociales ? Notre assemblée n'a d'autres moyens d'action que les paroles qu'elle peut prononcer ici. Faire en sorte que ces paroles résonnent hautement et clairement dans les parlements nationaux, voilà l'objet de la résolution que notre rapporteur nous a soumise et que je vous prie instamment d'approuver.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Dassié, dernier orateur inscrit.

M. **DASSIE** (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mes félicitations iront à M. Meyers pour son rapport que j'approuve totalement.

J'insisterai tout particulièrement sur ce que ressentent les membres du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux au sujet de leur mission. Notre action, Mesdames, Messieurs, ne sera efficace qu'à partir du moment où les parlements nationaux se rendront réellement compte du travail que nous effectuons, qu'il s'agisse d'un débat annuel au sein de nos parlements respectifs, de l'usage des textes discutés à l'U.E.O. ou des suggestions propres à renforcer les liens entre nos assemblées nationales et l'U.E.O. Nous ne réussirons et nous ne pourrons nous imposer que si notre action est connue. Je pense très certainement traduire la pensée de mes collègues du Groupe de travail en disant que nous devons renseigner et informer au maximum non seulement nos collègues, mais aussi et surtout l'opinion publique.

Mr. Dassié (continued)

We need some form of liaison and the press can provide it, whether internationally, nationally, or regionally. The press must be our main source of support in our relations with European public opinion.

In this connection, I was very surprised to find that our Tenth Anniversary Session did not receive as much notice in the press as we felt it deserved. We must all act as missionaries for WEU, and Mr. Meyers is quite right to emphasise in his report that one of our tasks is to provide information.

So I hope the press will work with us and support us loyally. That is the only condition on which we shall be able to carry out our task of making the activities of WEU part of the political life of our countries and of the attempt to ensure the constant progress of the European idea.

Our Rapporteur put our feeling about that very well and, like him, I believe we ought to be fully alive to the part that our Working Party, with its European ideals, has to play. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Laan.

Mr. LAAN (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, there are one or two brief comments I wish to make on the report by Mr. Meyers.

First, I should like to say that I support the remarks of the last speaker. I read yesterday in a Netherlands newspaper that little backing can be expected for the MLF formula as presented to us yesterday and today. It is conceivable that rumours heard in the lobbies of this building may have prompted such an article. I would like to use this example to stress what the previous speaker has said, and to show the need for closer press relations.

I think the Working Party should give special attention to contacts with both the national and the local press.

I have the highest regard for the points made in Document 328 as well as for the explanations we have just heard from Mr. Meyers.

In paragraph 3 of his draft Resolution, Mr. Meyers asks for suggestions for strengthening the ties between the Assembly and the national parliaments. One suggestion along these lines was made not long ago — Mr. Meyers himself referred to it. An experiment has also been made in Bonn with, I understand, good results.

I should, however, like to ask Mr. Meyers how long it will be before we establish satisfactory contact with all the parliaments. I feel this should be done fairly soon, for relations with the national parliaments are certainly still open to improvement.

In some countries I even consider that there is a real need for telling Members of Parliament more about Western European Union and, also, of course, about the Council of Europe. Although submitting our reports does to some extent serve some purpose, I continue to believe that talks between members of the Working Party, on the one hand, and the national delegations, and with other Members of Parliament invited to these meetings, on the other, could do much to improve their knowledge of these bodies. That is why I urge stepping-up these contacts.

Another thing to which I again wish to draw attention is the matter of the recommendations adopted by this Assembly.

When the Working Party meets the national delegations in the various countries, it would be a good thing if their agenda included what Mr. Meyers has called the fate that has befallen our recommendations in the various member countries.

This, I think, would allow us to keep some sort of check on what happens to our recommendations and to insert our findings in the half-yearly report to the Assembly.

I am happy to support Mr. Meyers' draft Resolution. I have, however, one further comment to make on what Mr. Meyers has said about the contacts that must be maintained with the chairmen or secretaries of the political parties in the national parliaments.

I should like these contacts restricted to the political parties represented in our Assembly. True, I am prepared to travel with the Working Party, but if, in The Hague, we had to speak to ten different political parties it would, I feel, take

M. Dassié (suite)

Or, il nous faut une liaison et la presse peut l'établir, que ce soit la presse internationale, nationale ou régionale. Cette presse doit être notre support numéro un auprès de l'opinion de tous les Européens.

A ce sujet, j'ai été surpris, étonné même, de voir que la célébration de notre Dixième session de l'U.E.O. n'a pas reçu dans la presse l'accueil que nous pensions être en droit d'attendre. Nous devons tous devenir des pèlerins de l'U.E.O. et notre collègue, M. Meyers, a parfaitement raison d'insister dans son rapport sur notre rôle d'informateurs.

Je souhaite donc que la presse s'associe à notre action et qu'elle soit notre fidèle supporter en la matière. Ce n'est qu'à cette condition que nous retrouverons l'élan vital nécessaire à la poursuite de notre tâche et à l'insertion de l'action de l'U.E.O. dans la vie politique de nos Etats et dans la relance permanente de l'Europe.

Notre rapporteur a très bien traduit en ce sens notre pensée et, tout comme lui, je pense que nous devons prendre conscience du rôle de notre groupe de travail inspiré de l'idéal européen. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Laan.

M. LAAN (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais formuler quelques brèves observations au sujet du rapport de M. Meyers.

Tout d'abord, je tiens à m'associer aux paroles de l'orateur précédent. J'ai lu dans un journal néerlandais d'hier que la formule de la M.L.F., telle qu'on nous l'a présentée hier et aujourd'hui, ne trouverait que peu de soutien. On s'imagine que des bruits de couloir aient pu inspirer pareil article, mais cet exemple m'incite à apporter mon appui à l'orateur précédent et à insister sur la nécessité de contacts plus étroits avec la presse.

Je crois que la question des contacts avec la presse nationale, comme avec la presse régionale, mérite l'attention toute particulière du groupe de travail.

M. le Président, j'apprécie beaucoup les considérations développées dans le Document 328, ainsi que les précisions que vient de fournir M. Meyers.

Au paragraphe 3 de son projet de résolution, M. Meyers nous invite à formuler des suggestions en vue d'affermir les liens entre l'Assemblée et les parlements nationaux. Or, récemment — M. Meyers y a fait allusion — une suggestion a été faite en ce sens. A Bonn aussi, une expérience a été tentée et j'ai appris qu'elle a eu d'excellents résultats.

Je voudrais cependant demander à M. Meyers combien de temps il faudra pour établir des contacts suffisants avec tous les parlements. A mon sens, il importe de le faire à bref délai, car les relations avec les parlements nationaux sont encore susceptibles d'amélioration.

Je pense même qu'il est nécessaire de mieux informer les parlementaires de certains pays sur l'Union de l'Europe Occidentale et, bien entendu, sur le Conseil de l'Europe. Encore que l'envoi de rapports réponde dans une certaine mesure à cette nécessité, je persiste à croire que des conversations entre les membres du groupe de travail, d'une part, et les délégations nationales complétées par d'autres parlementaires invités à y assister, d'autre part, seraient de nature à améliorer cette information. Aussi voudrais-je insister pour que ces contacts soient intensifiés.

D'autre part, je désire, une fois de plus, attirer votre attention sur la question des recommandations adoptées par cette assemblée.

Lors des réunions du groupe de travail avec les délégations nationales des divers pays, il serait important d'inscrire à l'ordre du jour, pour reprendre les paroles de M. Meyers, « le sort réservé à nos recommandations » dans les Etats membres.

Alors, nous pourrions, je crois, M. le Président, contrôler plus ou moins le sort réservé à nos recommandations et faire état de nos constatations dans le rapport bi-annuel qui est soumis à l'Assemblée.

M. le Président, je me rallie volontiers au projet de résolution de M. Meyers. Toutefois, je voudrais faire une remarque sur les précisions que le rapporteur vient de nous fournir au sujet des contacts avec les présidents et les secrétaires des partis politiques des parlements nationaux.

En effet, je voudrais que ces contacts soient limités aux partis politiques qui ont des représentants dans notre assemblée. Certes, je suis disposé à partir en voyage avec le groupe de travail, mais s'il fallait s'entretenir, à La Haye, avec dix

Mr. Laan (continued)

up too much time. The same may be true for other countries.

Speaking of the European Affairs Committee set up in Brussels by the Belgian Parliament, I hold that the method under which the secretary of the national delegation reports on the doings of this Assembly to the whole Chamber, with an opportunity for open discussion, provides the possibility of achieving better knowledge of WEU and closer contact with the national parliament.

I am delighted to give my support to the draft Resolution of Mr. Meyers and to the ideas put forward in his report. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Laan.

Does anyone else wish to speak ?...

Mr. MEYERS (*Belgium*) (Translation). — Yes.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyers.

Mr. MEYERS (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I want to thank the various speakers. I think they agree with the report and Resolution.

Mr. Laan has asked two questions.

(*Mr. Meyers continued in Dutch*)

Mr. Laan, too, mentioned contacts with the national parliaments.

We have already contacted the United Kingdom, Italy and Germany, and our next trip will be to The Hague, so we shall soon have established an important series of contacts. They began in London, then a few months ago we went to Rome, and a fortnight ago, to Bonn.

Mr. Laan's second question was whether contacts should not be restricted to the chairmen and secretaries of parties represented in this Assembly.

This has always been the case, Mr. President, and will continue to be so, since we can only recognise those political groups which are represented here. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The Working Party for Liaison with National Parliaments has submitted a draft Resolution in Document 328 to which no amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Resolution taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Resolution and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Resolution ?...

Are there any abstentions ?...

I see that the Assembly is unanimous.

*The draft Resolution is therefore adopted unanimously*¹.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — We have concluded our Orders of the Day and I propose that the Assembly hold its next public Sitting on Thursday, 3rd December, at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO ; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (Presentation of and Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Documents 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 322 and Amendments).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 6.10 p.m.*)

¹ See page 30.

M. Laan (suite)

partis politiques, il me semble que cela prendrait trop de temps. Peut-être en est-il de même pour d'autres pays.

En ce qui concerne la commission des affaires européennes créée au parlement belge à Bruxelles, je tiens à faire observer que la méthode qui consiste à confier au secrétaire de la délégation nationale le soin de faire rapport sur les travaux de l'Assemblée au parlement tout entier, avec la faculté pour celui-ci d'en discuter en séance publique, est, elle aussi, de nature à mieux informer le parlement national et à affermir les liens avec lui.

M. le Président, je me rallie au projet de résolution de M. Meyers ainsi qu'aux idées qu'il a développées dans son exposé. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Laan.

Personne ne demande plus la parole ? ...

M. MEYERS (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Meyers.

M. MEYERS (*Belgique*). — M. le Président, je remercie les différents intervenants. Je crois qu'ils seront d'accord sur le rapport et la résolution.

M. Laan a posé deux questions.

(*M. Meyers poursuit en néerlandais*)

(Traduction). — M. Laan a, lui aussi, parlé des contacts avec les parlements nationaux.

Nous avons déjà pris contact avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne. Le prochain voyage nous mènera à La Haye. D'ici peu, nous aurons donc eu une série importante de contacts. Ils ont commencé à Londres, puis, il y a quelques mois, nous sommes allés à Rome, et il y a une quinzaine de jours, à Bonn.

La seconde question posée par M. Laan portait sur le point de savoir s'il ne fallait pas limiter les contacts aux présidents et secrétaires des seuls partis représentés dans cette assemblée.

M. le Président, il en a toujours été et il en sera toujours ainsi, car nous ne devons reconnaître que les groupements politiques représentés ici. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

Le Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux présente, dans le Document 328, un projet de résolution sur lequel aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de résolution doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de résolution, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de résolution adopté à l'unanimité*¹.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Notre ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 3 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 325 et amendement, 324, 327 et amendements).
2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 322 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 18 h. 10*)

1. Voir page 30.

ELEVENTH SITTING

Thursday, 3rd December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Alteration to the Order of Business.
4. Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the

European Economic Community (*Presentation of and Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*).

Speakers: The President, Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Mr. de Grailly (*Rapporteur*), Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. de la Vallée Poussin, Lord Listowel, Mr. Meyer.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.10 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Alteration to the Order of Business

The PRESIDENT (Translation). — We shall begin this morning with the debate on the reports of the General Affairs Committee.

This debate will be resumed at the afternoon Sitting and it may be possible to vote today on the three draft Recommendations submitted by

1. See page 32.

the General Affairs Committee. These votes were initially included in the Order of Business for tomorrow, Friday morning.

It may also be possible this afternoon to take the second of this morning's Orders of the Day, i.e. the votes on the amendment and the draft Recommendation of the Committee on Defence Questions and Armaments on progress in space technology, Document 322.

Are there any objections ?...

That is agreed.

4. Unity of action — political union and WEU The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(*Presentation of and Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the reports of the General Affairs Committee on unity of action — political union and WEU, Document 325 and Amendment; the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community, Document 327 and Amendments; the political future of NATO, Document 324.

ONZIÈME SÉANCE

Jeudi 3 décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Modification du calendrier.

4. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et

la Communauté Economique Européenne (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements*).

Interviennent : le Président, M. von Merkatz (*rapporteur*), M. de Grailly (*rapporteur*), M. Leynen (*rapporteur*), M. de la Vallée Poussin, Lord Listowel, M. Meyer.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons commencer ce matin la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales.

Cette discussion se poursuivra à la séance de cet après-midi, et il pourrait être procédé dès aujourd'hui aux votes sur les trois projets de

recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales. Ces votes étaient initialement prévus dans le calendrier pour la séance de demain matin vendredi.

A la séance de cet après-midi pourraient également intervenir les votes inscrits comme deuxième point de l'ordre du jour de la séance de ce matin sur l'amendement et le projet de recommandation de la Commission des Questions de Défense et des Armements relatifs aux progrès dans la connaissance de l'espace, Document 322.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion commune des rapports de la Commission des Affaires Générales sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O., Document 325 et amendement ; sur le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne, Document 327 et amendement, et sur l'avenir politique de l'O.T.A.N., Document 324.

1. Voir page 32.

The President (continued)

I call Mr. von Merkatz to present the report on unity of action — political union and WEU, Document 325 and Amendment.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have today, on behalf of the General Affairs Committee, to present the report and Recommendation set forth in Document 325. They must be considered in close association with what Mr. Leynen will be saying.

It was as a result of the major catastrophes experienced by Europe in the world wars of 1914 and 1939, the famous speech made by the then British Prime Minister, Mr. Churchill, in Zurich in the Autumn of 1946, after the initiative taken by Robert Schuman with the support of Mr. de Gasperi and Chancellor Adenauer, that the will for European unification found clear expression and can be seen to be the outcome of the historical development of our Continent. This will has become stronger, not weaker, despite the setbacks and disappointments encountered along the road to unification. The determination to achieve this European unification, in the broad sense, is today no longer restricted to an intellectual élite, nor is it the concern of our governments alone. It has become the clear, and I should even say the self-evident, and almost over-evident, resolve of the peoples of Europe.

As was recognised by Winston Churchill in his Zurich speech — an inspired vision of things to come — the basis of European unification, a prerequisite for its achievement, is a “*rapprochement*” between the French and German peoples. Your Rapporteur is aware that a number of fundamental problems must be settled before the details of unification can be tackled. Among these questions, that of the defence of Europe in the nuclear age vitally affects not only our interests but also our peremptory requirements.

I would say in passing that, if a systematic approach is to be made to this vast and complex problem, already dealt with in the Assembly, a very sharp distinction must be drawn between the political organisation of deterrence and military defence proper. The difference, in my view, is that the policy of deterrence aims at preventing war, while the defence policy must provide for the frightful eventuality of the failure of deterrence. These are two altogether different

fields. I will not go into this here as Mr. Duynstee has already dealt with it in a report.

As I see it, the problem of a multilateral force must be looked at from a dual standpoint. We must inquire, in the first place to what extent the MLF could strengthen the effectiveness of our deterrent. To what extent would it serve the great Atlantic Alliance? Secondly, how far would the organisation of the MLF be compatible with the fundamental concepts of European unity? I am not called upon to express an opinion on these matters. Nevertheless, I should like to point out that they do, as it were, form the background of the proposals I have prepared with the help of the members of the Committee.

All my thinking is based on the premise that we need a strong, independent Europe capable of acting for itself, a Europe which speaks with a single voice. This is the essential precondition for a broader and more impressive Atlantic Alliance which will endure only if the partnership is established between Europe and the United States of America which alone corresponds to the principle and needs of our solidarity and will ensure its continuance.

A further point is that a united Europe can only be founded on the unification of economic and social conditions. In that respect, the existing economic Communities have developed very successfully. The next development should be their merging. There must be no obstacle to this development. That is why the problem of political union, as we understand it, has been examined separately, in the light of the various powers exercised. In reality, the division is a completely artificial one. The two elements are inseparable if political union is to be brought about concurrently with economic union. A customs union is not enough, there can be no doubt about that. An integrated agricultural policy is essential if there is to be a common market. However, discussion of these problems would be out of place in my report, which has been supplemented by that of Mr. Leynen.

The third major point is the framing of a common European policy *vis-à-vis* the East within the context of the Atlantic Alliance. The emergence of our own Europe confers great importance on this point, since it will provide the basis of a lasting peace.

M. le Président (suite)

La parole est à M. von Merkatz pour présenter le rapport sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O., Document 325 et amendement.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, la Commission des Affaires Générales m'a chargé de vous présenter le rapport et la recommandation qui font l'objet du Document 325. L'un et l'autre doivent être considérés comme faisant pendant aux déclarations que vous entendrez de la bouche de notre collègue M. Leynen.

C'est à la suite des grandes catastrophes que l'Europe a vécues au cours des guerres mondiales de 1914 et de 1939, après le célèbre discours prononcé à Zurich en automne 1946 par Winston Churchill, alors Premier britannique, après l'initiative de Robert Schuman appuyé par M. de Gasperi et par le Chancelier fédéral Adenauer, que la volonté d'unir l'Europe a pris corps, et l'on peut y voir le résultat de l'évolution historique de notre continent. Loin de s'affaiblir, cette volonté a acquis plus de force, en dépit des échecs et des désillusions subies en cours de route. La volonté de réaliser cette unification européenne prise dans son sens le plus large, n'est plus aujourd'hui le fait d'une élite intellectuelle. Elle n'est plus l'affaire des seuls gouvernements ; elle est aujourd'hui une volonté précise des peuples, au point de leur être devenue presque naturelle et même, pourrait-on dire, presque trop naturelle.

Comme l'a compris alors Winston Churchill dans son discours de Zurich — préfiguration des choses à venir — le fondement de l'unification européenne, la condition préalable à sa réalisation, est le rapprochement des peuples français et allemand. Votre rapporteur sait qu'il faudra résoudre un certain nombre de questions fondamentales avant de pouvoir passer aux détails pratiques. Parmi elles, la question de la défense européenne à l'âge nucléaire se place au centre non seulement de l'intérêt, mais aussi de la nécessité.

Je vous fais remarquer en passant que, pour aborder d'une manière systématique ce problème si vaste et si complexe, tel qu'il a été traité par l'Assemblée, il faut distinguer très exactement entre l'organisation politique de la dissuasion et la défense militaire proprement dite. Pour moi, la différence est que la politique de la dissuasion vise à empêcher la guerre alors que celle de la défense doit prévoir l'hypothèse terrible où la dissuasion ne jouerait plus. Ce sont là deux do-

maines radicalement différents. Mais je ne m'étendrai pas sur un sujet auquel notre collègue M. Duynstee a déjà consacré un rapport.

A mon avis, il faut considérer le problème de la M.L.F. à un double point de vue. Demandons-nous en premier lieu : dans quelle mesure la M.L.F. pourrait-elle renforcer le pouvoir de dissuasion ? Dans quelle mesure servirait-elle la grande Alliance atlantique ? Demandons-nous ensuite : jusqu'à quel point l'organisation de la M.L.F. serait-elle compatible avec les conceptions fondamentales de l'unité européenne ? Je n'ai pas été invité à prendre position sur ces questions. Mais je vous ferai observer qu'elles constituent en quelque sorte l'arrière-plan des propositions que j'ai élaborées avec les membres de la commission.

Votre rapporteur a subordonné toutes ses réflexions à l'idée maîtresse qu'il nous faut une Europe forte, indépendante, capable de prendre ses responsabilités, une Europe qui parle d'une seule voix. Cette Europe est la condition préalable d'une Alliance atlantique plus vaste et plus impressionnante, qui ne sera durable qu'à condition que s'établisse entre l'Europe et les Etats-Unis le *partnership* qui, seul, répond au principe et à la nécessité de notre solidarité et peut la garantir pour l'avenir.

Voyons la situation d'un autre point de vue. L'Europe unie ne peut trouver son fondement que dans l'unification des conditions de vie économique et sociale. A cet égard, les communautés économiques existantes se sont développées avec succès. Mais maintenant, il faut que se fasse la fusion. Il faut que cette évolution puisse se poursuivre sans entraves. C'est pourquoi le problème de l'union politique, tel que nous l'avons envisagé, a été examiné séparément, compte tenu des compétences de chacun. Mais il ne s'agit au fond que d'une division purement théorique. Les deux éléments ne peuvent être séparés, si l'on veut que l'union politique puisse se construire en même temps que l'union économique. Une union douanière ne suffit pas, cela est hors de doute. L'intégration de la politique agricole est indispensable s'il doit exister un marché commun. Mais ce sont là des problèmes qui n'entrent pas dans le cadre de mon rapport et que M. Leynen a traités pour compléter celui-ci.

Un troisième point essentiel est celui de l'élaboration d'une politique européenne commune à l'égard de l'Est dans le cadre de l'Alliance atlantique. La naissance d'une Europe à nous donne à ce point une importance capitale puisqu'elle permettra de jeter les bases d'une paix durable.

Mr. von Merkatz (continued)

After this introduction, devoted more especially to questions of general policy, I can now talk about my report. My task was not only to review the past for you but also to make a careful study of institutional formulas. The report, of course, only covers a transitional period. It will devolve more particularly on Professor Patijn, when he presents, next Spring, the third report on progress in European unification, to inform us of the events which will have occurred by then. In that new document, everything we are discussing today will be regarded as past history and the present period as, to some extent, one of transition. I have, however, felt the need to bring to the notice of the Assembly questions arising during this as yet uncompleted period.

The report contains a historical section, which I will sum up very briefly. It consists of, in the first place, Recommendation 104 which our Assembly adopted in Rome, and also refers to the suggestions made by the Belgian Foreign Minister, Mr. Spaak, at the joint meeting, on 9th September last, of the Political Committee of the Assembly and the Chairmen of the Foreign Affairs Committees of our parliaments. These suggestions helped to initiate a wide-ranging discussion of the proposals put forward by your Committee and Assembly and unanimously adopted at that time. It was pursuant to these talks that the German Government promised, at the Franco-German meeting on 3rd July to make the proposals it issued on 4th November of this year. These proposals came very close in spirit and method to the principles developed by the Committee and Assembly.

Then, too — although I have unfortunately not been able to lay my hands on an authentic text — there are the Italian proposals which, as regards method and the line taken, are not unlike those we have followed so far. It has not been possible, in the report before you, to consider these new Italian proposals. They were only transmitted by the Italian Government to the member countries of the European Communities a few days ago. What gives them special interest is that they emanate from a government which

has always sought to bridge the English Channel, something to which Western European Union has always resolutely addressed itself.

The point of departure here, too, is recognition of the fact — which Mr. Spaak, too, had to concede — that in present circumstances, a start will have to be made with the six countries which are partners in the European Economic Community. That these Italian proposals harmonise with the views of Mr. Spaak is well worth mentioning for this will help the Assembly to make up its mind. A preliminary period free from the constraints of a formal treaty, during which Heads of State and of Government would come together once a year and the Foreign Ministers and other responsible ministers every quarter, would prepare and test European unity of action. This idea has received the unanimous approval of your Committee. The Italian proposal, it is true, definitely excludes defence questions from these talks, apart from those which have an impact on the foreign policy of the six member States. Actually, there is little difference, in practice, between this formula and the proposals of your Committee, since it expressly provides for consultation on common problems of defence.

Another interesting feature of the Italian proposals is the idea of holding quarterly and yearly meetings at the highest level, and of setting up a European political commission with its own secretariat. In the organisational field, the Italian proposals go rather further than the German ones. The same applies to the duration of the experimental period which would terminate at the earliest after the merger of the economic Communities, and at the latest on 1st January 1968, when a political structure based on a firm and binding treaty would be initiated. So far as I have been able to discover, the Italian proposals do not give details of the content of this treaty. I am therefore glad that Professor Bettiol has announced the submission of a document in which the proposals of the Italian Government are set out more fully.

Having enlarged upon the historical part of the report and, as it were, reaffirmed my own and the Committee's views, I should now like to outline the institutional machinery it envisages. The report, as stated, falls into two parts. The first consists entirely of a review and analysis of political developments; in the second, I have

M. von Merkatz (suite)

Après cette introduction, consacrée surtout aux questions de politique générale, j'en arrive à la présentation de mon rapport. La mission de votre rapporteur ne consistait pas seulement à retracer pour vous une évolution historique ; il lui fallait également approfondir les formules institutionnelles. Son rapport ne couvre naturellement qu'une période de transition. Ce sera surtout à notre collègue le professeur Patijn, qui, au printemps prochain, nous présentera, sur l'unification politique de l'Europe, un troisième rapport, qu'il appartiendra de nous retracer les événements qui se seront produits d'ici là. Dans ce nouveau document, tout ce que nous analysons aujourd'hui dans le nôtre sera considéré comme appartenant au passé, et la période que nous traversons aujourd'hui apparaîtra plus ou moins comme transitoire. Cependant, votre rapporteur a voulu satisfaire à la nécessité de mettre sous les yeux de l'Assemblée les questions qui se posent dans cette période non encore arrivée à son terme.

Le rapport contient une partie historique. Je la résumerai en quelques mots. Elle renvoie tout d'abord à la Recommandation n° 104 que notre assemblée a adoptée à Rome et ensuite aux suggestions que le ministre belge des affaires étrangères, M. Spaak, a présentées le 9 septembre de cette année à la réunion conjointe de la Commission des Affaires Générales de notre assemblée et des présidents des commissions des affaires étrangères de nos parlements. Ces suggestions ont énormément contribué à provoquer une large discussion des propositions qui avaient été faites par votre commission et par votre assemblée, et qui, en leur temps, avaient été adoptées à l'unanimité. C'est à la suite de ces conversations que le gouvernement allemand avait promis, au cours des entretiens franco-allemands du 3 juillet, de faire des propositions qu'il a publiées le 4 novembre. Elles se rapprochent beaucoup, tant par l'esprit que par la méthode, des principes qu'avaient élaborés la commission et l'Assemblée de l'U.E.O.

Enfin, il y a les propositions italiennes, dont malheureusement je n'ai pu me procurer un texte authentique ; pour ce qui est de la méthode et de l'orientation, elles sont assez voisines de celles que nous avons adoptées. Ces nouvelles propositions italiennes n'ont pu être traitées dans le rapport que vous avez devant vous. Elles n'ont été communiquées par le gouvernement italien aux Etats membres des Communautés européennes que ces jours-ci. Ce qui leur donne un intérêt particulier, c'est qu'elles émanent d'un gouvernement dont le

souci constant a été de jeter un pont sur la Manche, œuvre à laquelle l'Union de l'Europe Occidentale s'est toujours énergiquement employée.

Elles partent également de la constatation, que M. Spaak a dû faire lui-même, qu'à l'heure actuelle il faut commencer à six, c'est-à-dire entre partenaires de la Communauté économique. Pour permettre à l'Assemblée de se prononcer, il importe de signaler que ces propositions italiennes, elles aussi, coïncident avec les idées de M. Spaak. Une phase préparatoire, pendant laquelle on ne serait pas tenu par les liens étroits d'un traité, et qui permettrait aux chefs d'Etat et de gouvernement de se rencontrer une fois par an, aux ministres des affaires étrangères ou à certains de leurs collègues spécialisés tous les trimestres, servirait de préparation et de test à l'unité d'action européenne. Cette idée a été approuvée par votre commission unanime. Il est vrai que le projet italien soustrait manifestement à ces délibérations l'examen des questions de défense, à l'exception pourtant de celles qui ont une incidence sur la politique étrangère des six Etats membres. En définitive, cette formule ne s'écarte guère, dans la pratique, des conceptions de votre commission, puisqu'elle prévoit expressément des consultations sur les problèmes de la défense commune.

Les propositions italiennes sont intéressantes aussi par l'idée de créer, en vue de ces rencontres trimestrielles et annuelles à l'échelon le plus élevé, une commission politique européenne, assistée d'un secrétariat. Dans le domaine de l'organisation, les propositions italiennes vont un peu plus loin que les propositions allemandes. Elles le font aussi à propos de la durée de la période expérimentale, qui se terminerait au plus tôt après la fusion des communautés économiques, et au plus tard le 1^{er} janvier 1968, époque où elle s'effacerait devant une structure politique établie sur les bases solides d'un traité, dont cependant les propositions italiennes ne précisent pas le contenu, pour autant que j'aie pu m'en assurer. Je me réjouis donc de l'annonce faite par le professeur Bettiol d'un texte où seront analysées de près les propositions de son gouvernement.

Après avoir apporté à la partie historique du rapport ce commentaire qui ne fait que confirmer les opinions de votre rapporteur et de la commission, je voudrais esquisser rapidement les mécanismes institutionnels prévus par le rapport. Celui-ci, comme je vous l'ai dit, se divise en deux parties. La première contient uniquement un rap-

Mr. von Merkatz (continued)

made a closer examination of the constructive solutions proposed in regard to organisation. I am well aware that thinking out procedures for consultation and co-operation provides no guarantee that the thorny underlying problems of general policy will be solved. I am therefore glad that at the last meeting of the Committee it was proposed, at the suggestion of Mr. de la Vallée Poussin and Mr. de Grailly, to hold a preliminary "summit conference" before even broaching procedural questions.

There are a few more points in my report to which I wish to draw your special attention. I have been asked what exactly is meant by "unity of action". I merely used this term, Ladies and Gentlemen, for working purposes. I was anxious to avoid one liable to start a long, dogmatic discussion. I take up no position on the concepts of federation or confederation, of integration and supranationality, because in the course of our proceedings they have gradually become set in an academic mould which has really drawn us away from the problem. However, I feel that the processes of *rapprochement* in an international context, i.e. an international federation, differ in essence from the federalist experiments of the 19th Century, because what was sought at that time was to bring together peoples belonging to the same ethnical group into frequently differing federal frameworks. Anyone who is interested in this question and would like to study it more deeply should read an article in the June issue of the Journal of the Heidelberg Institute for Political Research, written by Professor Friedrich of Heidelberg and Harvard Universities. It constitutes a very searching study and throws absolutely new light on the processes of international federation. Using this scientific authority as a basis, I have attempted to produce a formula which, for the moment, is devoid of content. By unity of action, I mean creating an organisation which would enable Europe to speak with one voice and take joint decisions. It is a concept which needs filling out by scientific knowledge and political experience, and for which we shall one day hit on the proper term.

I quite understand that the smaller countries of Europe, more than the others, should have a special interest in what I might term the mecha-

nic of integration, because it would enlarge their field of action, give them more say and ensure that they would not be subject to the domination of the bigger members on major political issues. It is precisely to settle such questions that the report proposes the use of "experimental procedures", starting with consultation, within bodies set up on a pragmatic basis.

Long experience has shown that three factors are needed for a strong federation. The first of these is a decision-making body. This body — the federal council, senior council, call it what you will — would consist of Heads of Government or, more usually, of Foreign Ministers and ministers responsible for other specialised fields, and be entitled to set up sub-committees.

The second factor, a very important one, is the body, whose structure has not yet been sufficiently studied, which will prepare decisions by collecting opinions in all interested quarters. In this respect, it is essential to set against the national interests, special circumstances and the views of the participating States, as well as their capabilities, a body designed for objectivity. Hence the suggestion of the Belgian Foreign Minister, Mr. Spaak, to create a committee of independent persons selected for their high qualifications who, like the EEC Commission in Brussels, would have the task of achieving objectivity and of preparing the compromise solutions which are always necessary in practical politics.

My original proposal, the idea of which was first embodied in Recommendation 104, was that there should be a secretary-general and a general secretariat, and that the secretary-general should be placed under the authority of this body designed to ensure objectivity — a council of wise men consisting of from three to five persons. This coupling of a general secretariat with the independent body represented an attempt at compromise on my part.

A third solution is conceivable, i.e. making of this council of independent persons a group which would direct the body concerned with preparations, thus placing the secretary-general and his staff under this council of wise men or independent committee which is mentioned in all the proposals. I believe the Italian proposals to be

M. von Merkatz (suite)

pel et une analyse de l'évolution politique ; dans la seconde, je me suis efforcé d'approfondir les solutions constructives proposées en matière d'organisation. Je sais fort bien qu'avoir imaginé une procédure de consultation et de coopération ne garantit nullement que seront réglées les âpres questions de politique générale qui se cachent à l'arrière-plan. C'est pourquoi je me félicite qu'au cours des dernières délibérations de la commission, il ait été prévu, à la demande de MM. de la Vallée Poussin et de Grailly, de réunir une conférence préparatoire, une conférence au sommet, avant même d'aborder les questions de procédure.

En ce qui concerne la teneur de mon exposé, je voudrais attirer votre attention toute particulière sur les points suivants. On m'a demandé ce que signifiait au juste l'expression « unité d'action ». Mesdames et Messieurs, elle n'a été pour moi qu'un titre de travail. J'ai voulu éviter de choisir un titre qui aurait pu déclencher une longue discussion dogmatique. Je ne prends pas position à l'égard des concepts de fédération ou de confédération, d'intégration et de supranationalité, pour la raison qu'au cours des discussions, ils se sont figés peu à peu en une fixité scolastique et nous ont écarté du vrai problème. Cependant, j'estime que les processus de rapprochement dans un cadre international, c'est-à-dire de fédéralisation internationale, sont de par leur nature très différents des expériences fédéralistes du XIX^e siècle, où il s'agissait de réunir des peuples appartenant au même groupe ethnique, dans un cadre fédéral d'ailleurs fort dissemblable. Je recommanderai, à ceux qui s'intéressent à ces questions et qui désirent les approfondir, l'article que M. Friedrich, professeur à l'université de Heidelberg et à celle de Harvard, a publié dans le cahier de juin de l'Institut des recherches politiques à Heidelberg. C'est une étude très pénétrante, qui a jeté sur le processus de fédéralisation internationale un jour absolument nouveau. Se basant sur cette autorité scientifique, votre rapporteur a essayé de trouver une formule qui, pour l'instant, est encore vide de contenu. Unité d'action, pour lui, signifie la mise sur pied d'une organisation qui permettrait à l'Europe de faire entendre une seule voix et de prendre des décisions communes. C'est une notion à laquelle la science et l'expérience politique devront donner un contenu et pour laquelle on trouvera sûrement un jour le mot juste.

Je comprends fort bien que les petits Etats européens aient, plus que les autres, intérêt à voir créer un mécanisme d'intégration — si j'ose

employer ce terme — car il est évident qu'il leur ouvrirait un champ d'action plus vaste, qu'il leur garantirait une influence accrue et leur éviterait d'être dominés par leurs grands partenaires dans les questions politiques essentielles. C'est précisément pour résoudre ces questions que le rapport prévoit l'instauration d'une procédure dite expérimentale qui débiterait par des consultations au sein d'organismes créés sur une base pragmatique.

Une vieille expérience a montré que trois éléments sont nécessaires pour constituer une fédération solide. Il faut qu'il y ait tout d'abord un organe investi du pouvoir de décision. Celui-ci, appelé le conseil fédéral — ou conseil supérieur, ou autrement — se composera ou des chefs de gouvernement ou, ce qui est plus normal, des ministres des affaires étrangères ou de leurs collègues spécialisés, avec la faculté de créer des sous-comités.

Le second organe, qui est très important — et dont la structure n'a pas encore été suffisamment étudiée — est celui qui doit préparer les décisions en recueillant les avis des divers milieux intéressés. A cet égard, il est indispensable de prévoir, pour faire contrepoids aux intérêts nationaux des Etats participants, à leur situation et leur opinion particulières, comme aussi à leurs possibilités, un élément d'objectivité. De là la suggestion de M. Spaak, Ministre belge des affaires étrangères, de créer une commission composée de personnalités indépendantes, choisies pour leur compétence, et chargées, comme la Commission de la Communauté économique à Bruxelles, d'objectiver quelque peu les choses et d'élaborer les formules de compromis toujours nécessaires dans la politique pratique.

Votre rapporteur avait proposé tout d'abord — et l'idée avait été admise dans la Recommandation n° 104 — de prévoir un secrétaire général assisté d'un secrétariat général et de subordonner au secrétaire général ledit élément d'objectivité, sous forme d'un conseil des sages, composé de trois à cinq personnes. C'était donc une tentative de compromis que de combiner la formule du secrétariat général avec celle du groupe indépendant.

Enfin, une troisième solution serait concevable : celle de faire, de ce conseil de personnalités indépendantes, le groupe qui dirigerait l'organe de préparation, de telle manière que le secrétaire général et ses collaborateurs seraient subordonnés à ce conseil des sages ou à cette commission indépendante, que l'on retrouve dans toutes les pro-

Mr. von Merkatz (continued)

closest to this idea, referred to in the supplementary report as a third possibility.

I know, Ladies and Gentlemen, that as politicians — and all of us here hold a political brief — you are not particularly interested in these institutional questions which, after all, tend to be theoretical. Jurists, today, no longer enjoy the monopoly they once did, and are now regarded, if not as a nuisance, in many respects as less worthy of the consideration they used to enjoy. However, just as the church must be set in the middle of the village, so must all political decisions be placed in the hands of jurists. I continue to hold the view that once a meeting has been called and decisions taken, the rest must be left to the jurists.

I must therefore ask you not to let the concept of unity of action, its incomplete definition and the theoretical speculations to which it has given rise, cause the failure of the undertaking on which we have embarked. If we scrutinise the many things accomplished so far, we discover that they invariably bear the mark of the experimental approach. This should continue to be our manner of proceeding if the decision is taken to call a meeting — and this should take precedence over everything else — to examine the most troublesome questions instead of using them as an excuse for waiting upon events.

The third essential for a permanent association of States — the one which reflects our times, the yearnings of the 20th Century, the parliamentary democracy which exists in all the member States — is a body designed to ensure the participation of the parliaments. It is my belief that the democratic will can only assert itself through discussion and the interplay of ideas between the executive, which assumes the responsibilities (i.e. the governments), and public opinion. A certain scepticism is often displayed with regard to the Council of Europe and the European parliamentary assemblies we have set up. They are held to be assemblies which do nothing but talk. This is not so. A parliament has other than legislative functions ; it also reflects public opinion. A constructive system of European co-operation can only be built up in collaboration with that public

opinion, which is why this third factor — a parliamentary assembly, an assembly of parliamentarians — is a vital one if progress, even during the experimental phase, is to keep pace with public opinion.

That is what I wished to say about the content of the report. It also raises in the theoretical, the dogmatic part, a number of other questions which it will only be possible to settle later. An amendment has been submitted by our British colleagues aimed at the deletion of the part of the Recommendation which refers to the major issue of the participation of the United Kingdom and the possibility of making a start with just the Six. Speaking as Rapporteur and conveying to you the Committee's opinion, which, moreover, is in agreement with the Italian proposals — I maintain that if the British Government does not wish to participate in the experiment, we should make a start with the Six. I would have you note that this does not represent the attitude of my own country which is that British participation from the outset would be welcome if Britain would agree to this. However, this is a big political issue, the solution of which does not lie with me and for which I do not propose a solution. It is one to be tackled by the Assembly and the governments, though great care must be taken not to be caught up once more in the vicious circle — with or without her? — and not to miss another opportunity of taking really practical action.

This brings me back to the Recommendation prepared at the last meeting of the General Affairs Committee ; it advocates in the first place — and this is a new feature — making a European summit conference the starting point for negotiations ; secondly, creating the minimum of institutions needed to meet objectively the common requirements ; thirdly — proceeding later, on the basis of this experiment — the report and Recommendation, unlike the Italian proposals, do not set a definite date — to prepare a treaty admitting, of course, of subsequent improvement. These are the very simple proposals it contains. We are constantly being told that this is not the right time for all this. It would appear to be good diplomatic style always to begin by adverse criticism when confronted with a scheme whose scope is not immediately evident. It makes a good impression. Raising objections, calling for time to think things over, seeking

M. von Merkatz (suite)

positions. Je crois que les propositions italiennes sont celles qui se rapprochent le plus de cette idée que le rapporteur a indiquée dans son rapport complémentaire comme une troisième formule possible.

Je sais, mes chers collègues, qu'en tant qu'hommes politiques — et nous le sommes tous ici de par notre mandat — vous ne vous intéressez pas spécialement à ces questions institutionnelles qui sont quand même assez théoriques. Nous sommes arrivés à une époque où les juristes ne détiennent plus un monopole comme autrefois et sont plutôt considérés comme des êtres encombrants ou moins dignes, en tout cas, de tant d'égards. De toute façon, Mesdames et Messieurs, il faut placer le clocher au milieu de la paroisse. Toutes les décisions politiques ont, en effet, besoin d'être traduites dans des formules juridiques. Votre rapporteur est du reste d'avis qu'il faut laisser tout cela aux experts, une fois prise la décision de se réunir.

Je vous demande donc de ne pas permettre que le concept d'unité d'action, que le fait de ne pas l'avoir défini complètement, de même que les spéculations théoriques auxquelles il pourrait donner lieu, provoquent l'échec de notre entreprise. Car si l'on examine ce qui s'est fait jusqu'à présent, on y aperçoit toujours la marque de l'empirisme. C'est dans cette voie qu'il faut continuer si l'on se décide à convoquer une conférence — et ceci doit primer tout le reste — pour examiner les questions les plus épineuses, au lieu de s'en servir comme prétexte pour se cantonner dans l'attentisme.

Le troisième élément indispensable pour arriver à une union permanente des Etats, celui qui correspond à notre époque, aux aspirations du XX^e siècle, à la démocratie parlementaire existant dans tous les Etats membres, est l'organe qui doit assurer la participation des parlements. A mon avis, une volonté démocratique ne peut se former que par le jeu et le dialogue entre l'exécutif, qui porte les responsabilités — c'est-à-dire les gouvernements — et l'opinion publique. On parle souvent avec un peu de scepticisme du Conseil de l'Europe et des assemblées parlementaires européennes que nous avons créées, insinuant que ce sont des assemblées où l'on ne fait que discuter. Non, ce n'est pas vrai. Un parlement n'a pas seulement mission de légiférer, il est aussi l'expression de l'opinion publique. Ce n'est qu'en liaison avec cette opinion publique qu'il sera possible

d'opérer d'une manière effective la coopération européenne. C'est pourquoi ce troisième élément, cette assemblée parlementaire, cette assemblée de parlementaires est absolument indispensable, même dans la phase expérimentale, pour permettre d'accomplir des progrès tout en tenant compte de l'opinion publique.

Voilà ce que je voulais vous dire au sujet de la teneur de mon rapport. Celui-ci soulève, du reste, dans sa partie théorique, dans sa partie dogmatique, certaines autres questions qui ne pourront être réglées qu'ultérieurement. Nous avons devant nous un amendement, présenté par nos collègues britanniques, qui vise à supprimer, dans le texte de la recommandation, la phrase relative au problème important de la participation britannique et d'un commencement à six. Je parle ici en ma qualité de rapporteur et vous donne l'avis de la commission qui concorde du reste avec les propositions italiennes ; cet avis est que nous devons commencer à six au cas où le gouvernement du Royaume-Uni ne serait pas disposé à participer à l'expérience. Remarquez que je ne défends pas ici l'opinion de mon pays, où l'on n'a cessé de souhaiter que la Grande-Bretagne, si elle le veut bien, se joigne à nous dès le début. Mais c'est là une grave question politique qu'il n'appartient pas à votre rapporteur de résoudre et pour laquelle, du reste, il ne propose pas de solution. C'est à l'Assemblée de décider, c'est aux gouvernements de décider, mais en prenant bien garde de ne pas retomber dans le cercle vicieux — avec elle ou sans elle ? — et en évitant de manquer une nouvelle fois l'occasion d'entreprendre une action véritablement pratique.

Cela me ramène au texte de la recommandation qui a été élaborée au cours de la dernière réunion de votre commission ; elle vise tout d'abord — et c'est l'élément nouveau qui y a été introduit — à prendre pour point de départ des négociations la convocation d'une conférence européenne au sommet ; deuxièmement, à créer un minimum d'institutions appelées à répondre objectivement aux nécessités communes ; troisièmement, à procéder dans un certain délai et sur la base de cette expérience — le rapport et la recommandation n'ont pas encore fixé de date précise, comme le font les propositions italiennes — à l'élaboration d'un traité susceptible évidemment d'être amélioré. Telles sont les idées très simples que nous proposons. On nous répète constamment que les temps ne sont pas mûrs. Il est apparemment de bon style diplomatique de commencer toujours par critiquer, quand on se trouve devant un projet dont on ne saisit pas tout de suite la por-

Mr. von Merkatz (continued)

through fine words to shirk one's responsibilities are intended to reflect wisdom and maturity. This is not a reproach aimed at professional diplomats, for they are sometimes obliged to be evasive. What I wish to stress, Ladies and Gentlemen, is that if Europe is ready to speak with a single voice, the time is more than ripe. Europe may be letting slip a great opportunity of laying the foundations of a peaceful order, the foundations of a rejuvenated, reinforced NATO Alliance adapted to the current world situation. We must not, I think, invoke the bad pretext that the time is not ripe.

I should like to mention something else. There can be no question of reversion to a bilateral approach. The world has changed so much, and the task of States, too, has changed so much and their responsibilities have become so heavy, that even very powerful countries, well aware of their rôle, with a long and glorious past, can no longer cope with these tasks alone or through a bilateral alliance; human existence demands the emergence or creation of new patterns which will not only ensure peace but also the necessary modifications to a society which has reached a decisive turning.

It is, of course, obvious that Europe cannot come into being overnight, like Pallas Athene issuing from the head of Zeus, but I consider that means must be found of strengthening this very natural feeling of solidarity of the free world, of an independent Europe able to accept responsibility and to play its part in taking decisions. These are concepts which we must at all costs not relinquish.

None of this, however, will come about through statements and declarations of intent alone. The time is really more than ripe for practical, pragmatic decisions, however modest these may be, and for us at last to move forward. The Committee shares my hope that we have done more than to express an opinion and to add to the output of literature; we hope by our efforts to have promoted future development and to have framed ideas which will have to be put into effect just because it is more than time to do so. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Grailly to present the report on the political future of NATO.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, no one can deny, no one would even think of denying, the close links between the North Atlantic Treaty Organisation and Western European Union, whose tenth anniversary we have recently celebrated and whose history was traced here a few days ago by Mr. Couve de Murville. So our Assembly is more than competent to understand and debate matters concerning the Alliance which was set up under the 1949 treaty.

The day before yesterday, for instance, we debated several highly topical questions concerning the organisation of defence within the Alliance. Similarly, at the Assembly's last session in Rome, Mr. Ridley presented a report of such interest that it gave rise, as you may remember, to heated debate.

It is obvious that we have by no means come to an end of the debate on NATO's political potentialities. That is why, following Mr. Ridley's report, the Chairman of the General Affairs Committee asked me, in my turn, to present another report on various aspects of this problem. It is these aspects that I want to put before you today. I shall present them under the same headings as in my written report by tackling the problem in the form of four questions.

Did the North Atlantic Treaty of April 1949 have a political function?

Has the treaty had an effect on political relations between the members of the Alliance and what experience can be gained from its fifteen years of application?

Does the treaty have a political future?

If so, what are its prospects?

Ladies and Gentlemen, it is essential to remember what the times were like when the treaty was signed.

M. von Merkatz (suite)

tée. Cela fait bonne impression. On fait figure d'homme sage et expérimenté lorsqu'on soulève des objections, qu'on demande le temps d'une mûre réflexion, qu'on cherche par d'autres belles paroles à se soustraire à ses responsabilités. Remarquons, du reste, que ce n'est pas là un reproche à l'encontre des diplomates de carrière, car parfois ils doivent être évasifs. Ce que je tiens à vous dire, Mesdames et Messieurs, c'est que l'Europe est prête à parler d'une seule voix, qu'elle est plus que mûre. L'Europe risque peut-être de manquer une grande occasion de jeter les bases d'un ordre pacifique, les bases d'une alliance atlantique renouvelée, approfondie et adaptée à la situation mondiale d'aujourd'hui. Nous devons, je crois, éviter ce mauvais prétexte d'un manque de maturité.

Permettez à votre rapporteur de vous entretenir d'une seconde idée. Il ne peut être question de retomber dans le bilatéralisme. Le monde a tellement changé, la mission des Etats, elle aussi, est devenue si différente et leurs responsabilités si grandes que même des pays très forts, très conscients de leur rôle, et qui ont derrière eux une longue et glorieuse histoire, ne peuvent plus y faire face seuls ou par une alliance bilatérale ; il faut que naissent ou soient créées pour l'existence humaine des formes nouvelles, propres à assurer non seulement la paix, mais aussi l'aménagement d'une société parvenue à un tournant décisif.

Il est évident que l'Europe ne peut jaillir, du jour au lendemain, comme Pallas Athénée du cerveau de Zeus, mais j'estime qu'il faut trouver le moyen de fortifier ce sentiment tout naturel de la solidarité du monde libre, dans une Europe indépendante, capable d'assumer ses responsabilités et de prendre sa part des décisions. Ce sont là des idées que nous ne devons sacrifier à aucun prix.

Mais tout ceci, Mesdames et Messieurs, ne se fera pas seulement avec des proclamations et des déclarations d'intention. Les temps sont vraiment plus que mûrs pour prendre des décisions pratiques, pragmatiques, si modestes qu'elles puissent être, et pour que nous fassions enfin un pas en avant. Le rapporteur partage l'espoir qu'a la commission, d'avoir fait autre chose que d'exprimer une opinion et de contribuer à la production littéraire, l'espoir d'avoir, par nos efforts, aidé à provoquer l'évolution de demain, d'avoir formulé des idées dont il faut poursuivre la réali-

sation, pour la raison bien simple que les temps sont plus que mûrs. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. de Grailly a la parole pour présenter le rapport sur l'avenir politique de l'O.T.A.N.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nul ne saurait contester — nul ne songe d'ailleurs à le faire — les liens étroits qui unissent l'Union de l'Europe Occidentale, dont nous venons de célébrer le dixième anniversaire et dont, il y a quelques jours, ici même, M. Couve de Murville retraçait l'histoire, et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. C'est dire la compétence de notre assemblée à connaître et à débattre des questions qui concernent l'Alliance consacrée dans le pacte de 1949.

C'est ainsi qu'avant-hier, nous avons débattu d'un certain nombre de questions de brûlante actualité concernant l'organisation de la défense au sein de cette alliance. C'est ainsi également qu'à la dernière session de notre assemblée, à Rome, notre collègue, M. Nicholas Ridley, a présenté un rapport dont il suffirait, pour souligner son intérêt, de rappeler les controverses qu'il avait suscitées.

Mesdames, Messieurs, il est certain que les virtualités politiques de l'avenir de l'O.T.A.N. constituent un sujet dont nous n'avons pas fini de débattre. C'est la raison pour laquelle M. le président de la Commission des Affaires Générales a bien voulu me faire l'honneur de me charger de présenter, à mon tour, après M. Nicholas Ridley, un certain nombre de réflexions sur ce problème. Ce sont ces réflexions que je me propose de vous soumettre aujourd'hui. Je le fais suivant le cadre que je me suis tracé dans mon rapport écrit, c'est-à-dire en abordant ce problème sous l'angle de quatre questions :

Le Traité de l'Atlantique Nord conclu en avril 1949 avait-il une vocation politique ?

Ce traité a-t-il eu des effets sur les rapports politiques entre les membres de l'Alliance, et quelle expérience peut-on dégager, à cet égard, des quinze années de son application ?

Le traité a-t-il un avenir politique ?

Dans l'affirmative, quelles en sont les perspectives ?

Mesdames, Messieurs, il est indispensable de rappeler les conditions historiques dans lesquelles le traité a été conclu.

Mr. de Grailly (continued)

In 1949, we were in the throes of the cold war. The peoples of the free world, having ratified the great Charter of the United Nations only four years before, were watching with horror a series of political operations taking place in Europe. These political acts enabled one power — Soviet Russia — to subjugate 90 million non-Russian Europeans. The final manifestation of this policy was the coup d'état in Prague in February 1948.

In these circumstances, not only was the defence of Western Europe on its own territory a burning problem; it was also obvious that Europe, exhausted by the world war, was in no position to defend itself. And so was born the Atlantic Treaty of April 1949.

This treaty was essentially a military one — and we must not forget that fact if we want to avoid unpleasant surprises when we look at its history. Some considerations regarding co-ordination of policy and the global aims of the allies were set out in the preamble and introductory articles, but the main provisions appear in Article 5 — the Agreement on reciprocal military commitment between the United States and the European members of the Alliance for the defence of their respective territories.

Make no mistake: politically, this was a significant historical event. For the first time in history, the United States bound themselves in advance to use their power for the defence if necessary of territory other than their own. This was a political commitment — I repeat: political — concerning major political issues. But that is as far as the treaty goes. In Article 6, the territories covered by the Alliance are so closely defined that when, in 1950, it was enlarged to include two new partners, Greece and Turkey, this article had to be amended in order to define the new geographical area covered by the treaty. It is most important not to forget that this is a regional defence treaty. The United States were already bound or were about to be bound by other world treaties which had nothing to do with the Atlantic Treaty, and their commitments under it were limited to the defence of European territory. I repeat that this was an important commitment, an historic event, but it was limited. This explains much and especially

the history of the treaty in the fifteen years of its existence. It can be divided into two main periods.

The first period is from the signing of the treaty to round about 1956. During this time we discovered its limitations, as I mentioned earlier. It was during these years, that several European States — the Netherlands, Britain and France — were faced with a number of world problems, particularly decolonisation. The Alliance played no part either between its European members or between them and the United States in solving this problem. When I say the Alliance played no part, I mean from the political point of view, not the military. There, I am thinking of the political action and votes in the United Nations listed by Mr. Ridley in his report.

It was at the end of this period that the Suez affair took place, and it seems to me quite characteristic. The Suez incident — please remember, Ladies and Gentlemen — was set in train by a political act, the position assumed by the United States of America towards the Egyptian Government. The Egyptian Government had been acting against certain European interests, those of Britain and France. Those two countries took action and found themselves not only deprived of United States support, but almost repudiated by the United States. Yet this action they took led to a direct threat against the two western European States by Soviet Russia. It is not surprising that events should have turned out like this and that the Alliance did not work because, as I said before, these events took place outside the geographical limits of the treaty.

I place the beginning of the second period in the history and existence of the treaty in 1956, not so much because of Suez, as because 1956 or, if you prefer, 1957 marked the end of the virtual nuclear monopoly of the United States. For some

M. de Grailly (suite)

En 1949, nous ne sommes pas seulement à l'époque de la guerre froide. Nous sommes à une époque où les peuples du monde libre, après avoir scellé un grand pacte, celui des Nations Unies, en 1945, assistent, consternés, à une série d'actions qui viennent de se dérouler au sein de l'Europe. Cette série d'actes politiques a permis à une puissance — la Russie soviétique — de soumettre à sa domination quelque 90 millions d'Européens non russes. Le dernier acte de cette politique a été le coup de Prague en février 1948.

Dans ces conditions, Mesdames, Messieurs, si la défense de l'Europe occidentale sur son territoire est un problème brûlant, il est manifeste et évident que l'Europe occidentale, sortie exsangue de la guerre mondiale, n'est pas en mesure d'assurer cette défense. Et c'est le traité d'avril 1949.

Ce traité est essentiellement — il ne faut pas l'oublier si l'on veut éviter des surprises injustifiées dans l'examen de son histoire — un pacte militaire. Il est assorti, dans le préambule et les articles introductifs, d'un certain nombre de considérations sur l'harmonisation des politiques et des buts mondiaux poursuivis par les alliés, mais ses dispositions essentielles sont celles de l'article 5, c'est-à-dire le pacte d'engagement réciproque entre les Etats-Unis et les membres européens de l'Alliance pour la défense de leurs territoires respectifs.

Ne nous y trompons pas. Il s'agit là politiquement d'un événement historique considérable. C'est la première fois dans l'histoire du monde que les Etats-Unis acceptent, à l'avance, de lier leur puissance et l'usage éventuel de leur puissance à la défense d'autres territoires que le leur. Il y a là, Mesdames, Messieurs, un engagement politique — je dis bien politique — sur des points politiques essentiels. Mais là se limite la portée du traité. C'est tellement vrai que, dans un article 6, sont énumérés et définis les territoires couverts par l'Alliance et que, lorsque cette alliance s'est trouvée étendue l'année suivante par l'admission de nouveaux partenaires, la Grèce et la Turquie, il a fallu modifier cet article pour définir la nouvelle aire géographique du traité. Il ne faut pas oublier, et cela est essentiel, qu'il s'agit d'un pacte de défense régional dans le monde. Les Etats-Unis, quant à eux, sont liés ou vont se lier par d'autres pactes dans le monde, distincts de ce pacte atlantique. Pour eux, les obligations du pacte atlantique se limitent à la

défense du territoire de l'Europe ; c'est, je vous le répète, un engagement considérable, un événement historique, mais un engagement limité. Cette observation se suffit à elle-même et explique ce qu'ont été l'histoire et l'expérience de ce traité pendant ses quinze années d'existence. Je pense que cette histoire peut être divisée en deux périodes.

La première va de la conclusion du traité jusqu'aux alentours de 1956. On a pu constater et vérifier au cours de cette période ce que j'ai énoncé tout à l'heure, à savoir le caractère limité du pacte atlantique. C'est en effet pendant ces années qu'un certain nombre d'Etats européens — les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France — se sont trouvés confrontés avec un certain nombre de problèmes dans le monde, je pense notamment au problème de la décolonisation. On a pu constater que l'Alliance n'a jamais joué, soit entre les membres européens, soit entre les membres européens et les Etats-Unis, lorsqu'il s'est agi de résoudre ce problème. Lorsque je dis que l'Alliance n'a pas joué, je parle non du point de vue militaire, mais du point de vue politique. Je pense à l'action politique et aux votes intervenus à l'Organisation des Nations Unies dont l'inventaire figure d'ailleurs dans le rapport de notre collègue, M. Nicholas Ridley.

C'est à la fin de cette période que se situe l'affaire de Suez qui me paraît tout à fait caractéristique. Les incidents de Suez — je vous demande, Mesdames, Messieurs, de vous en souvenir — ont été provoqués par une action politique, par une prise de position politique des Etats-Unis d'Amérique à l'égard du gouvernement égyptien. La réaction du gouvernement égyptien s'est exercée contre des intérêts européens : ceux de la Grande-Bretagne et de la France. Ces deux pays ont engagé une action dans laquelle ils se sont trouvés non seulement dépourvus du soutien des Etats-Unis, mais pratiquement désavoués par eux. Or, cette action a donné lieu à une menace directe proférée contre ces deux Etats de l'Europe occidentale par la Russie soviétique. Mais il ne faut pas s'étonner que les choses aient tourné de la sorte et que l'Alliance n'ait pas fonctionné car, je vous le répète, ces événements se sont produits en dehors de l'aire géographique d'application du traité.

Ce n'est pas à cause de Suez que je place en 1956 le début de la seconde période d'histoire et d'existence du traité ; c'est parce que 1956 — ou 1957, si vous préférez — est une date qui marque la fin du quasi-monopole atomique

Mr. de Grailly (continued)

years it had no longer been possible to think that the United States could undertake any nuclear military action against Soviet Russia without fear of reprisals. You will agree that this was enough to upset completely the fundamental strategic concepts on which the Alliance was based — and in fact did so — but you will also note that this did not lead to any reform in its machinery.

Quite apart from this major event, the world had changed out of all recognition during those ten years. There had been the revival of Europe — which was essential — the disintegration of the blocs, and the division of the world into two monolithic blocs. It was in terms of the situation existing in 1949 and the menace hanging over Europe that the treaty had been signed.

Gradually the two blocs have disintegrated and the world picture has changed so much that today it is no longer possible to refer to two blocs and a third world. Looking at the world situation now, we see instead six focal points: North America; Western Europe; the Soviet Union and Eastern Europe; Communist China with its extensions in South-East Asia; Africa, with which India may be linked; and South America. This is the world political situation today, with the additional important consideration that the very varied political activities of the major powers are carried on in all parts of the world. These far-reaching changes in the world may become even greater, but the relations between the members of the Alliance cannot evolve owing to the terms of the 1949 treaty.

In view of this situation which is characterised by the treaty's lack of political influence in co-ordinating the world activities of the allies, one cannot help asking whether the Atlantic Alliance has any political future, particularly in view of my earlier statement that all the world's most pressing and serious problems, apart from Berlin which I fully realise is of cardinal importance, occur outside the precise geographic limits laid

down by the treaty. This brings me to the end of my first series of questions.

Taking this as a starting-point, there are two possible attitudes of mind which, though based on totally different premises, lead to the same negative conclusion.

The first is based on what I have just said. Since the situation in 1964 is totally different from that of 1949, it may be felt that a treaty drawn up to meet those now out-of-date conditions is no longer adapted to present-day world problems, and that, consequently, it is a waste of time to try to found a political edifice on that treaty and equally useless to try to amend it or to increase its scope.

The second attitude approaches the problem from an entirely different angle. This consists in considering the treaty from the point of view of its primary purpose, which was and still remains the defence of western European territory against the machinations of its Russian neighbour. It may be observed in this connection that the treaty has fulfilled its purpose and that its main provisions still constitute today the essential safeguard of the independence and freedom of Western Europe.

In the light of these well-founded arguments, it would seem that, when all is said and done, the treaty as it stands is quite adequate and that consequently it is not easy to see what could be added to it.

Starting from two diametrically-opposed attitudes, we reach the same conclusion: why try to build anything, any political commitments, on the basis of this treaty?

In the report which has been distributed rather belatedly — for which I must apologise, as it was entirely my fault — I have expressed the opinion that both these arguments and the conclusions they lead to are false.

There is no doubt that the fundamental aim of the Atlantic Alliance — the defence of the free world — is by no means out of date. But although the threat which existed in 1949 is still present it has assumed a different shape, so that, from the point of view of defence alone, that is, of the strategy required to ensure defence, the problem is no longer the same as it was in 1949.

M. de Grailly (suite)

des Etats-Unis dans le monde. Depuis quelques années, il n'est plus possible de considérer que les Etats-Unis puissent entreprendre une action militaire atomique contre la Russie soviétique sans crainte de représailles. Vous admettez que ce fait essentiel était de nature à bouleverser fondamentalement les conceptions stratégiques qui étaient à la base de l'Alliance, et qui, effectivement, se sont trouvées bouleversées. Vous remarquerez également que ces événements n'ont donné lieu en aucune façon à une réforme des mécanismes de l'Alliance.

En dehors de ce fait capital, on peut également observer, depuis quelque dix ans, une évolution considérable dans le monde : tout d'abord, le relèvement de l'Europe — ce qui est essentiel — puis la désagrégation des blocs et la division du monde en deux blocs monolithiques. C'est en fonction de cette situation en 1949 et de l'existence d'une menace s'exerçant en Europe que le traité a été conclu.

Peu à peu, les blocs se sont désagrégés et le monde s'est diversifié, de telle sorte qu'il n'est même plus vrai de parler aujourd'hui de deux blocs et d'un tiers monde. Si l'on veut observer la situation politique mondiale, on peut constater l'existence d'un certain nombre de foyers. On peut en dénombrer six : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, la Russie soviétique et l'Europe de l'Est, la Chine communiste avec ses prolongements dans le sud-est asiatique, l'Afrique à laquelle on peut lier l'Inde, et l'Amérique du sud. Telle est, Mesdames, Messieurs, la vue du monde politique actuel à laquelle il convient d'ajouter cette considération essentielle que l'action politique des principales puissances s'exerce partout dans le monde et d'une manière aussi diversifiée que possible. Mais cette transformation du monde pourrait être encore plus complète et plus totale alors que les rapports entre les membres de l'Alliance ne pourront évoluer car le traité conclu en 1949 est tel que je l'ai défini.

En présence de cette situation qui se caractérise — ce sera ma conclusion sur cette première série de questions — par l'absence d'effets politiques du traité quant à la coordination de l'action mondiale des alliés, on peut se demander si l'Alliance atlantique a un avenir politique, compte tenu de l'observation que j'ai formulée il y a un instant et selon laquelle tous les problèmes importants et brûlants du monde se posent

— mis à part celui de Berlin dont je reconnais l'importance capitale — en dehors de l'aire territoriale précise couverte par le traité.

Partant de cette observation, deux premières attitudes d'esprit sont possibles ; bien que partant de prémisses absolument opposées, elles aboutissent à la même conclusion négative.

La première s'appuie sur la constatation que je viens de faire. Compte tenu du fait que la situation de 1964 n'a plus rien de commun avec celle de 1949, on peut penser qu'un traité conclu en fonction de cette situation totalement dépassée de 1949 n'est plus adapté aux problèmes du monde présent ; que, par conséquent, il est vain et inutile de chercher à établir une construction politique à partir de ce traité, qu'il est inutile également de chercher à l'amender ou à le compléter.

La deuxième attitude part d'une optique absolument différente consistant à considérer le traité dans son objet fondamental qui était et qui reste la défense des territoires de l'Europe occidentale contre les entreprises du voisin soviétique. A cet égard, on peut constater que le traité a parfaitement rempli sa fonction et que, maintenant encore, ses dispositions essentielles constituent la garantie nécessaire de l'indépendance et de la liberté de l'Europe occidentale.

Partant de ces observations absolument fondées, la conclusion est que, somme toute, ce traité se suffit à lui-même et que, par conséquent, on ne voit pas bien ce que l'on pourrait y ajouter.

En partant de deux attitudes absolument différentes, on arrive à la même conclusion : pourquoi chercher à bâtir quelque chose, à bâtir des engagements politiques à partir de ce traité ?

Dans le rapport qui a été distribué, avec un certain retard que je vous prie d'excuser et dont je suis entièrement responsable, j'exprime l'opinion que l'un et l'autre de ces raisonnements et les conclusions auxquelles ils aboutissent sont faux.

Sans doute l'Alliance atlantique n'est-elle nullement dépassée dans son objectif fondamental, qui reste la défense du monde libre. Mais si la menace de 1949 existe toujours, il faut constater qu'elle a pris des formes différentes, de sorte que, du seul point de vue de cette défense, sur le plan de la stratégie à appliquer pour l'assurer, le problème n'est plus celui que l'on a cherché

Mr. de Grailly (continued)

In this situation of a permanent balance between the major nuclear powers, the goal is to maintain a high degree of deterrence throughout the world wherever the vital interests of the members of the Alliance are at stake.

In this nuclear age, we can no longer contemplate the possibility of war to resolve political crises. The problem is a different one, what is required today is to deter the enemy from creating or precipitating crises. We have to prevent crises occurring. This is so manifestly true that it has been said that strategy should be defined anew. As a means of achieving political aims, it is first and foremost a process of thought which enables events to be recognised and evaluated in such a way as to permit a decision to be made on the best methods to be used, and only afterwards does it turn into action.

This problem of the world-wide deterrence of crises can be solved only if a system is established for co-ordinating the policies of allies with world-wide commitments. There are two basic reasons for this which I will mention only briefly as the problem is very simple.

The first is that unless the policies of allied powers with world-wide commitments are co-ordinated, possible mistakes on the part of one or other of the allies might lead us into danger. I will not quote any examples, as you can all probably think of one for yourselves.

The second reason is the need to create a real deterrent by presenting to the enemy a picture of absolute solidarity between the allies. If we limit our considerations to the fundamental aim of the Alliance — the defence of the free world — political decisions are necessarily involved if the means to solve the problem are to be adapted to present circumstances.

Conversely, political considerations, concepts and mental reservations govern some attitudes to problems which should not be political but military. You have only to remember the debate which took place here the day before yesterday.

To illustrate my point let me quote what an American Senator said about one project we were debating on Tuesday. He said that it was expensive and useless — I think that describes it sufficiently for you to know which one he was referring to — based on strange out-of-date ideas, and had been thought up to force other countries to take political decisions which suited the United States.

We must have political decisions in order to achieve the objectives of the Alliance, and on the other hand political considerations govern decisions on defence.

The fact that the future of the Alliance depends on solutions being found for political differences between its members is the third factor which leads me to conclude that NATO's destiny is unquestionably bound up with its political future and that we must advance, that we must increase the scope of the treaty, that we must move forward along a certain road and choose between a number of different solutions.

If we consider future political prospects, there are two basic solutions between which we can choose. The first is to construct a huge political unit, what is called an Atlantic association, but this is rather a vague term and covers almost anything ; I would prefer to be more precise and say an "Atlantic federation". Such a bipolar or even multipolar base for the Alliance would be a new and basically different solution.

The full consequences of such an approach must be realised. The full implications of "federation" must be accepted, which means federal policies and a single federal political authority. To set up such a system within our present Alliance would be to accept the political authority of its most powerful member, the United States. This solution in my opinion would not be wholly disadvantageous. It would tend to provide a legal framework for a *de facto* situation which many would be happy to accept.

In my earlier summary of the Alliance's history, I implied that on several occasions during the last fifteen years the United States in its world-wide political activities had demonstrated

M. de Grailly (suite)

à résoudre en 1949. Actuellement, dans cette situation que je rappelais, situation acquise de manière irréversible d'équilibre entre les grandes puissances nucléaires, le but à atteindre est de maintenir un degré élevé de dissuasion partout dans le monde où les intérêts vitaux des membres de l'Alliance sont en jeu.

Il est certain qu'à l'époque atomique, on ne peut plus imaginer la possibilité d'une guerre comme un moyen de résoudre les crises politiques. Le problème n'est plus là. Il consiste maintenant à dissuader l'adversaire de créer, de susciter des crises. Le problème est celui de la dissuasion de crises. Cela est tellement vrai qu'on a pu dire de la stratégie qu'elle devait recevoir une nouvelle définition. Pour atteindre les buts fixés par la politique, elle devient d'abord une méthode de pensée permettant de reconnaître et de hiérarchiser les événements afin de choisir les procédés les plus efficaces ; ensuite, elle devient une méthode d'action.

Ce problème de la dissuasion mondiale des crises ne peut être résolu que s'il est établi un système de coordination des politiques des puissances alliées à vocation mondiale. Cela pour deux raisons fondamentales que je vais brièvement énoncer car le problème est très simple.

La première raison, c'est qu'à défaut de cette coordination des politiques des puissances alliées à vocation mondiale pouvait être créé un risque en raison de fautes que pourraient commettre l'un ou l'autre des alliés dans le monde. Je n'en donnerai pas d'exemple car chacun de vous peut en choisir un parmi ceux qui viennent à l'esprit.

La deuxième raison est la nécessité de créer une dissuasion par le spectacle donné à l'adversaire d'une totale solidarité entre alliés. En s'en tenant à la seule considération de l'objectif fondamental de l'Alliance qui est la défense du monde libre, si l'on veut adapter les moyens de résoudre le problème aux données actuelles de celui-ci, on doit nécessairement passer par des décisions à caractère politique.

A l'inverse, il se trouve que des considérations, des conceptions ou des arrière-pensées politiques viennent à commander des prises de position sur des problèmes qui ne devraient pas être des problèmes politiques mais devraient être des problèmes spécifiquement militaires. Il suffit de rappeler le débat qui s'est instauré avant-hier dans cette enceinte.

A cet égard, je me contenterai, pour illustrer mon propos, de citer celui d'un sénateur américain qui, au sujet d'un projet dont nous avons discuté mardi, s'est exprimé en ces termes : « Ce projet inutile et coûteux » — je pense qu'il est suffisamment défini et que je n'ai pas besoin de le nommer — « est fondé sur des notions étrangères démodées et a été conçu pour forcer les autres pays à prendre des décisions politiques, décisions politiques qui nous conviennent ».

Ainsi, il y a nécessité de passer par des décisions politiques pour réaliser les objectifs de l'Alliance et, inversement, par des considérations politiques commandant des décisions dans l'ordre de la défense.

Enfin, le fait que l'avenir de l'Alliance dépend des solutions qui pourront être trouvées aux divergences politiques existant entre ses membres est le troisième élément qui me permet de conclure que l'avenir de l'O.T.A.N. est incontestablement lié à son avenir politique, que l'on doit progresser, que l'on doit ajouter à ce traité, par conséquent avancer sur une certaine voie et opérer un choix entre plusieurs solutions.

Si l'on considère les perspectives d'un avenir politique, on peut s'en tenir à une option fondamentale entre deux solutions. La première serait l'édification d'une vaste unité politique, ce que l'on appelle une association atlantique, mais ce terme est très vague et peut recouvrir tout ce que l'on veut. Je dirai d'une manière plus précise « une fédération atlantique ». C'est là une solution distincte et fondamentalement différente ; ce serait l'établissement de l'Alliance sur une base bipolaire, voire multipolaire.

La première formule ne peut être envisagée qu'en allant jusqu'au bout de ses conséquences. Il faut prendre le terme « fédération » dans son acception la plus complète. Qui dit fédération dit fédérateur politique, autorité politique fédérale donc unique. Par conséquent, instituer ce système au sein de notre alliance atlantique serait consacrer l'autorité politique, au sein de l'Alliance du membre le plus puissant de celle-ci, c'est-à-dire les Etats-Unis d'Amérique. Je considère que cette solution ne présenterait pas que des inconvénients, car elle tendrait d'abord à institutionnaliser en droit une situation que beaucoup accepteraient volontiers en fait.

Dans le bref rappel que j'ai fait à cette tribune de l'histoire de l'Alliance, j'ai laissé entendre qu'au cours des quinze dernières années, les Etats-Unis d'Amérique avaient à maintes reprises mar-

Mr. de Grailly (continued)

its complete independence with regard to the Alliance but that the like had not been true of most of the European States, some of which had drawn conclusions from this treaty, which was devoid of any political commitment other than the reciprocal agreement to defend allied territory, that were certainly not to be found in it. For some of our allies, and even for some members of WEU, the cohesion of the Alliance depends on our subordination in fact to United States policy.

In that case, it would be better to provide a legal framework for this state of affairs and to say that from now on we agree to join together in a federation which will carry out a federal policy. At least we shall avoid the dangers of any additional conflicts in the world and struggles for influence between members of the Alliance.

This is not a good solution, however, as it runs completely counter to world development in the last fifteen years. This has been very favourable to the interests of Europe, and we would therefore be mad to swing against the current. As I have already pointed out, this evolution has resulted among other things in changes in the Soviet world. I believe, and have said so, that these changes in the Soviet world are very far from weakening it. The Secretary-General of NATO was kind enough to quote me on this from my report when he addressed the Assembly. I can consequently shorten what I have to say today, because there is no need for me to repeat these arguments which he well understood and himself used here.

Western influence would not be increased by choosing that political formula. I very much fear that, on the contrary, it would be seriously diminished. The West would lose all means of exercising any influence over its neighbours in the East and any reason for trying to do so, because any concentration of the West through political action of this kind would inevitably result in a parallel regrouping within the Soviet camp. Once again, the world would be divided into two major blocs, if not into two exclusive blocs as in 1949.

The other possibility is quite different, and would consist in the Alliance being based on a treaty of association between partners with equal rights and equal influence, or what I would like to call in French a *partenariat* rather than a partnership. That would allow our documents to be really bilingual, and in any case, the word "partnership" has been used by many in quite a different sense.

President Kennedy's great speech on 4th July 1962 was not just empty words. As a great statesman he recognised that the world situation had changed, and he made a specific proposal conducive to putting an end to American leadership in the Alliance and to replacing it by a genuine partnership.

A few weeks later, in September of the same year, the same idea was expressed in an exactly similar spirit by the President of the French Republic, who said that the alliance of the free world, in other words the reciprocal commitment of Europe and America, could not in the long run remain secure and solid unless there was a powerful and prosperous magnetic pole in the old Continent equal to that represented by the United States in the New World.

As I say, this concept seems to me the same as that expressed by President Kennedy in July 1962, although that was perhaps more definite. Certain objections to it have been raised which I want to examine very briefly.

First of all, it is said that this desire for Europe to play a bigger part in the Alliance and in the world, which she seems to consider her due, is solely for reasons of prestige. Nothing could be further from the mark. That would be equivalent to denying that Europe has her vital and specific interests to maintain in the world, quite apart from her own political concepts. I am quite willing to admit that the basic interests of the allies are similar — they were in 1949 and still are today — but there are other interests which assume greater importance for some members of the Alliance than for others. What are vital interests for some may be marginal for others, and vice versa.

Let me give you an example. I pointed out a few moments ago that the main disadvantage of

M. de Granly (suite)

qué leur indépendance totale à l'égard de l'Alliance, dans l'action politique qui peut être la leur dans le monde, mais que la réciproque n'a pas été vraie pour la plupart des Etats européens et que, de ce traité dépourvu de tout engagement politique autre que l'engagement réciproque pour la défense des territoires alliés, un certain nombre d'Etats ont tiré des conséquences qui n'y figureraient absolument pas. Pour un certain nombre de nos alliés et d'Etats membres de l'organisation de l'U.E.O. même, la cohésion de l'Alliance dépendrait de l'existence d'un lien de subordination de fait à la politique des Etats-Unis.

Dès lors, il vaudrait mieux institutionnaliser effectivement cette situation et dire que, désormais, nous pourrions accepter de nous réunir en une fédération qui pratiquera une politique unique et qu'au moins, il n'existera pas dans le monde de risque de conflit supplémentaire, de lutte d'influence entre les membres de l'Alliance.

Toutefois, cette solution n'est pas bonne en ce sens qu'elle va radicalement à l'encontre de l'évolution du monde depuis quinze ans. Il faut bien constater, en effet, que cette évolution va dans un sens favorable aux intérêts de l'Europe et que, par conséquent, nous serions fous de la contre-carrer. Cette évolution, c'est celle que je vous indiquais tout à l'heure, celle qui a notamment abouti à la diversification du monde soviétique. Je pense, je l'ai dit, que cette diversité du monde soviétique était loin de constituer un facteur de faiblesse pour lui. Dans son intervention, M. le Secrétaire général de l'O.T.A.N. a bien voulu me faire l'honneur de citer, à cet égard, des extraits de mon rapport. Cela raccourcira mon propos d'aujourd'hui car je ne reviendrai pas sur ces considérations qu'il a parfaitement comprises et énoncées à cette tribune.

L'influence de l'Occident ne serait pas augmentée si l'on choisissait politiquement la formule que je viens d'énoncer. Je crains fort, au contraire, qu'elle ne fût fortement diminuée. En ce qui concerne son influence sur nos voisins de l'Est, elle perdrait tout moyen de s'exercer, toute raison de se manifester, car il est certain qu'une concentration de l'Occident au moyen d'une formule politique de la nature de celle que je viens d'énoncer aurait pour conséquence évidente un regroupement parallèle dans le camp soviétique. Ainsi, à nouveau, le monde se trouverait divisé sinon en deux blocs exclusifs comme en 1949, du moins en deux blocs principaux.

Tout autre est la perspective que l'on peut envisager et qui tendrait à établir au contraire l'Alliance sur la base d'un pacte d'association entre partenaires égaux en droit en en influence, ce que j'appellerai le partenariat plutôt que le *partnership*, ce qui permettra à nos documents d'être vraiment bilingues. Je sais que ce terme a été employé par beaucoup dans une interprétation différente.

Le grand discours du Président Kennedy du 4 juillet 1962 formulait vraiment autre chose que des paroles creuses. Il constituait une proposition vraiment concrète qui tendait, compte tenu de l'évolution du monde reconnue par le grand politique qu'il était, à mettre fin au *leadership* américain dans l'Alliance pour le remplacer par un véritable partenariat.

Quelques semaines plus tard, c'est exactement dans le même sens, dans le même esprit, en septembre de la même année, que le Président de la République Française abondait lorsqu'il disait : « L'alliance du monde libre, autrement dit l'engagement réciproque de l'Europe et de l'Amérique, ne peut conserver à la longue son assurance et sa solidité que s'il existe sur l'ancien continent un rôle de puissance et de prospérité du même ordre que celui que les Etats-Unis constituent dans le Nouveau Monde ».

A cette conception qui, je le répète, me paraît être la même que celle qu'exprimait le Président Kennedy en juillet 1962, mais peut-être d'une manière plus précise, on oppose un certain nombre d'objections que je voudrais très rapidement examiner ici.

On nous dit d'abord que cette préoccupation de voir reconnaître à l'Europe, dans l'Alliance et dans le monde, une place et un rôle qu'elle prétend être dignes d'elle est inspirée d'un vain souci de prestige. Rien n'est plus faux. C'est nier que l'Europe ait, outre ses propres conceptions politiques, à faire valoir dans le monde des intérêts vitaux qui soient spécifiquement les siens. Je veux bien que les intérêts fondamentaux des alliés soient les mêmes — ce sont ceux de 1949 et ils sont encore valables — mais il est d'autres intérêts qui peuvent revêtir une plus grande importance pour certains membres de l'Alliance que pour d'autres, de telle sorte que certains intérêts se trouvent être vitaux pour les uns, alors qu'ils peuvent être marginaux pour d'autres et inversement.

Je voudrais vous donner un exemple. J'ai indiqué tout à l'heure que l'inconvénient majeur de

Mr. de Grailly (continued)

the first of the two possible political solutions would be the danger of the Soviet bloc regrouping. We cannot permit this, for no European can accept the present division of Europe as final. Our fundamental political objectives must always include a genuine reunification of Europe as a real political unit in basic principles and moral concepts.

Is it conceivable that this will ever come about if East and West once again consolidate into two separate blocs? This dream, which is no dream, must become a medium-term objective of the European policy of reconciling the two Europes, East and West. Changes on both sides will be needed. Reconciliation is possible only if we accept the second of the two concepts of the Atlantic Alliance which I have just mentioned and which in no way weakens or changes the character of our reciprocal commitments. It is not possible with the first. On these terms, this is to Europe's fundamental interest. It is also to the interest of the United States, but to an infinitely smaller and less vital degree than for Europe.

The second reason stems from the very purpose of the Alliance, the defence of the free world. As I have said, conditions are not the same as fifteen years ago. The Soviet world's actions are entirely different. It would be ridiculous to say that Soviet Russia has any intention of attacking any State in Western Europe. On the other hand, the USSR now exerts an influence throughout the world.

This change in the activities of our adversary should be matched by a corresponding change in the objectives of the treaty. Inter-allied commitments should be extended and our political action adapted to his. Yet how can we ensure the equal defence of the various interests of which I have spoken? Clearly, if there were no basic differences going beyond our common interest, there would be no open discussion.

How can we defend the interests of each partner equally except by facing our adversary with an equal deterrent? This is possible only if our adversary is forced to recognise that the vital interests of one of the partners can involve all its allies throughout the world. The multiplicity of partners and their interests, which is one of the basic facts of the situation, must be counteracted by a proportionate solidarity in their reciprocal undertakings as a factor in absolute deterrence.

The second major objection to this political position was put forward in Committee. It is based on Europe's political weakness and lack of political organisation. No matter what we do, people say, Europe's military potential will never equal that of the United States. Ladies and Gentlemen, the idea I have been putting forward here in no way suggests that the military potential, even of a united Europe, would ever equal that of the United States, for Europe has no need of that.

I think, too, that this question of European power is given the wrong emphasis. Once its economic potential, in fact its real power, is about equal to that of the United States taken as a whole, it is finally a matter to be decided by those holding political responsibility in Europe.

On this point, Mr. von Merkat's report coincides with what I have said, and the Recommendation I am submitting to the Assembly is in complete harmony with the one he has put forward. The political construction of Europe can be achieved only on the basis of common concepts of primary objectives. Political Europe can be built only if there is agreement on the absolute finality of any common action.

Yet today it is doubtful if this basic agreement has been reached between Europeans, particularly regarding the fundamental choice which, as I hope I have proved, governs the political future of the Atlantic Alliance.

Even if we commit ourselves to one of the solutions in this basic choice which I have put before you, there may still be differences of opinion on how to achieve this partnership between Europe and the United States. Once again it is a question of deciding priorities among the things we have to do in common.

M. de Grailly (suite)

la première solution politique que l'on peut envisager serait le risque d'une nouvelle cristallisation du bloc soviétique. Pour nous, ce serait inadmissible et inacceptable, car aucun esprit européen ne peut admettre comme définitive la division actuelle de l'Europe. Parmi les objectifs politiques fondamentaux qui doivent être les nôtres, doit toujours figurer l'idée d'une réunification véritable de l'Europe, d'une réelle unité politique, c'est-à-dire d'une véritable unité dans les conceptions fondamentales, dans les concepts moraux.

Comment pouvons-nous penser qu'il puisse en être ainsi un jour si les deux blocs, oriental et occidental, doivent à nouveau se cristalliser sur eux-mêmes ? Ce rêve, qui n'en est pas un, doit être un objectif à moyen terme de la politique européenne de rapprochement entre les deux Europes : celle de l'Est et celle de l'Ouest. Celui-ci ne sera possible qu'au prix d'une évolution des deux côtés. Ce rapprochement est possible dans la seconde conception de l'Alliance atlantique que j'énonce ici et qui n'enlève rien à la force et au caractère absolu des engagements réciproques. Il n'est pas possible avec la première solution. Sur le plan de l'exemple que j'ai pris, voilà l'intérêt fondamental pour l'Europe, qui existe certes pour les Etats-Unis d'Amérique, mais on me permettra de dire qu'il est infiniment moins fondamental et moins vital que pour les Européens que nous sommes.

Une deuxième raison est tirée de l'objet même de l'Alliance, c'est-à-dire la défense des positions du monde libre. Ainsi que je l'ai dit, ces intérêts ne sont plus les mêmes qu'il y a quinze ans, maintenant que l'action du monde soviétique est fondamentalement différente. Il serait actuellement absurde de dire que l'U.R.S.S. ait l'intention d'attaquer tel ou tel Etat de l'Europe occidentale. En revanche, cette action de la Russie soviétique s'exerce dans le monde.

A ce déplacement de l'action de l'adversaire doivent correspondre nécessairement un déplacement des objectifs du traité, un élargissement des engagements entre les alliés, une adaptation de notre action politique à celle de l'adversaire. Or, comment assurer également la défense de ces intérêts diversifiés dont je parlais tout à l'heure ? Il est évident que si, à la base, cette diversification n'existait pas, au-delà de l'intérêt fondamental, il n'y aurait pas de discussion ouverte.

Comment assurer également la défense des intérêts de chacun, si ce n'est en opposant aux entreprises de l'adversaire une égale dissuasion ? Or, celle-ci n'est possible que si l'adversaire doit considérer sérieusement que l'intérêt vital d'un seul des partenaires peut engager l'ensemble de ses alliés partout dans le monde. Ainsi, à la pluralité des partenaires et des intérêts, qui est une des données de fait de notre dossier, doit correspondre la fermeté de leurs engagements réciproques comme un élément de dissuasion absolue.

La deuxième grande objection que l'on fait à cette position politique — elle a été expressément formulée en commission — est tirée de la faiblesse politique de l'Europe et de son inorganisation politique. Quoi que l'on fasse, dit-on, l'Europe n'atteindra jamais le potentiel militaire des Etats-Unis. Mesdames, Messieurs, la théorie que je développe ici ne comporte aucunement la perspective pour l'Europe, fût-elle unie, d'atteindre le potentiel militaire des Etats-Unis, dont elle n'a d'ailleurs pas besoin.

Je pense aussi que la question de la puissance de l'Europe est mal posée. Dès lors que son potentiel économique, c'est-à-dire sa puissance virtuelle, est à peu près équivalente à celle des Etats-Unis, si on la considère dans son ensemble, c'est, en définitive, une question de volonté de la part de ceux qui, en Europe, détiennent les responsabilités politiques.

Mon rapport rejoint ici et recoupe, si je puis dire, celui de M. von Merkatz, et la recommandation que je soumetts à notre assemblée s'accorde parfaitement avec celle qu'il vous présente. En effet, la construction politique de l'Europe ne se fera qu'à partir d'une définition commune d'objectifs fondamentaux. La construction politique de l'Europe ne se fera que s'il existe un accord sur la finalité profonde d'une éventuelle action commune.

Or, il n'est pas certain que cet accord fondamental, aujourd'hui, règne entre Européens, notamment sur l'option essentielle qui commande — je crois l'avoir montré — l'avenir politique de l'Alliance atlantique.

Même si l'on s'engage dans une des voies formulées par l'option fondamentale que je vous ai présentée, là encore des divergences peuvent exister sur le moyen de réaliser ce partenariat entre l'Europe et les Etats-Unis. C'est, là encore, une question de choix sur la priorité entre les solidarités.

Mr. de Grailly (continued)

This is the meaning of the Recommendation before you. We must declare that there should be prior agreement between the European members of the Alliance on the attitude they intend to adopt before they confront its other members.

Our only chance of succeeding in the way I have outlined is to follow this method.

Let me conclude, Mr. President, Ladies and Gentlemen, by saying that criticisms of the sort of Europe I have been advocating here — a Europe that wants to renew its historic rôle and to enjoy a revival of its peaceful power — are rather like those levelled at the frog in the fable.

But as I do not want to appear nationalistic, I will abandon La Fontaine in favour of an English poet. I cannot illustrate what I have been saying better than by quoting the words Shakespeare puts into Hamlet's mouth :

“Rightly to be great
Is not to stir without great argument,
But greatly to find quarrel in a straw
When honour's at the stake.”

(Applause)

(Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Carlo Schmid)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen to present the report on the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community, Document 327 and Amendments.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the document before you follows the general line of half a dozen previous reports on the same subject, the conclusions of which have always obtained general agreement, if not unanimity, in this Assembly.

You would all be perfectly justified in reproaching me for the fact that the report — the Recommendation contained in which was adopted only last Monday — was distributed only 48 hours before the debate.

While I apologise in advance, I would like to give you the reason. The General Affairs Committee was anxious to avoid the contrary reproach made at the last Session of the Council of Europe Assembly that the work of the Rapporteur was already out of date. Because of the meeting of the WEU Council of Ministers at Bonn on 17th November and of the Council of EFTA at Geneva on 19th and 20th November, the General Affairs Committee wished to delay its decision till the last possible moment. As a result, one part of the report at least, Chapter IV, supplies completely up-to-the-minute information.

I think the work of the Committee in the economic field is marked by the same unity of action as the outstanding report by Mr. von Merkatz.

The Committee — following a favourite idea of our Chairman's — wanted the two reports in a way to be coupled. At one stage, the Committee even wanted to adopt a single Recommendation in two parts, political and economic.

As in the past, I thought it best to collate the most important general information so as to enable politicians, who are unable to follow all the ramifications of this extensive subject, to express an opinion on the basis of a general summary, in which I have tried to avoid being over-technical.

Consequently, most of the report is expressed in neutral terms, or, to use a more suitable expression, it is as objective as possible. Only Chapter V contains my own conclusions, and even these are restricted to summarising the general trend of the Committee's debates. Perhaps Chapter V should be described rather as supplying some comments on the draft Recommendation.

The key idea of the Recommendation is that WEU is more than ever before in a position to play an important part — indeed, an essential one — in increasing economic contacts between the Common Market and the United Kingdom and, as the United Kingdom is in a way the pivot of EFTA, also between the two economic groups of Western Europe. I shall not be undermining the optimistic spirit that should always animate

M. de Grailly (suite)

Telle est la signification de la recommandation que je vous soumetts. Il s'agit d'affirmer que toute position prise par les membres européens de l'Alliance devra être une position préalablement concertée entre eux avant toute confrontation avec les autres membres de l'Alliance.

Seule cette méthode permettra de s'engager, avec une chance d'aboutir, dans la voie que j'ai tracée.

Je voudrais conclure, M. le Président, Mesdames, Messieurs, en constatant que les critiques que l'on oppose à cette idée de l'Europe que je défends ici, d'une Europe soucieuse de renouer avec son rôle historique, de se retrouver dans le rayonnement de sa puissance pacifique, ressemblent un peu à celles qui étaient faites à la grenouille de la fable.

Répudiant ici tout nationalisme, je récuserai le fabuliste français pour invoquer le poète anglais. Je ne saurais, en effet, mieux illustrer mon propos qu'en citant les paroles que Shakespeare plaçait dans la bouche d'Hamlet :

« Être grand, c'est soutenir un grande querelle. »

(Applaudissements)

(M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Carlo Schmid au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen pour présenter le rapport sur le rôle de l'Union de l'Europe Occidentale dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne, Document 327 et amendements.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, le document que vous avez sous les yeux se situe dans la ligne générale d'une demi-douzaine de rapports antérieurs sur le même sujet et dont les conclusions ont obtenu chaque fois à l'Assemblée sinon l'unanimité, du moins un assentiment général.

A juste titre, vous tous, mes chers collègues, pourriez m'adresser le reproche que ce rapport, dont la résolution n'a été adoptée que lundi dernier, a été distribué seulement quarante-huit heures avant le débat.

Je m'excuse d'avance pour ce reproche, mais je me permets d'en indiquer la raison. Votre Commission des Affaires Générales a voulu éviter le reproche inverse qui a été exprimé lors de la dernière session de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, notamment que le travail du rapporteur était déjà dépassé par les faits. En raison de la réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O., le 17 novembre dernier, à Bonn, et du Conseil de l'A.E.L.E., les 19 et 20 novembre à Genève, la Commission des Affaires Générales a voulu attendre les tout derniers jours pour se prononcer. Grâce à ce délai, au moins une partie de ce rapport, notamment le chapitre IV, fournit de l'information toute fraîche.

Je crois que le travail de votre commission dans le domaine économique peut battre le même pavillon que le remarquable rapport de M. von Merkatz, notamment l'unité d'action.

Votre commission — c'était là l'idée chère à notre président — a expressément voulu que les deux rapports soient en quelque sorte des jumeaux. A un moment donné, la commission a même été favorable à une résolution unique à deux volets : un volet politique et un volet économique.

Votre rapporteur a jugé opportun, comme par le passé, de rassembler la plus importante information générale permettant à des hommes politiques, qui ne peuvent suivre cette vaste matière dans toutes ses ramifications, d'exprimer un jugement sur les bases d'une information synthétique, dans laquelle j'ai eu soin d'éviter l'écueil de la technicité.

La plus grande partie du rapport est, par conséquent, un travail neutre. Comme je n'aime pas ce mot, je me permets de qualifier ce travail comme tendant à la plus grande objectivité. C'est seulement au chapitre V que vous trouverez des considérations de votre rapporteur ; là aussi, il s'est limité à résumer la tendance générale des débats dans votre commission. Disons plutôt que ce chapitre V fournit quelques commentaires sur le projet de recommandation.

Plus que jamais — c'est là l'idée maîtresse de la recommandation — l'U.E.O. est habilitée à jouer un rôle important — j'ose dire indispensable — en vue du rapprochement économique entre le Marché commun et le Royaume-Uni, et comme la Grande-Bretagne est en quelque sorte le pays pivot de l'A.E.L.E., également entre les deux groupes économiques de l'Europe occidentale. Ce n'est pas un péché contre l'optimisme qui

Mr. Leynen (continued)

the builders of Europe by observing that the European climate has recently been somewhat wintry. Suffice it to mention just a few items of disagreement, for example European nuclear defence and agriculture, more particularly the price of cereals in the Common Market, which are undoubtedly hampering the launching of a political Europe. The excitement aroused by the 15 % surcharge on British imports almost provoked the first crisis within EFTA, to judge from the newspaper comments in the various countries of Europe.

If WEU had not existed, it would have had to be invented at this stage, even if only for the purpose of maintaining a firm link between these two important economic groups.

The economic rôle of WEU was certainly reinforced as a result of the agreement reached on 11th and 26th July 1963, which provided for quarterly Council meetings, each of which would include one day devoted to economics and attended by the Common Market Commission. We feel that these quarterly conferences should continue and that frank discussions at ministerial level should be maintained to the utmost possible extent. The Assembly has more than once expressed the desire for appropriate procedure to be put in operation for increasing economic contacts. The Assembly will have derived great satisfaction from the reply given by the representative of the Chairman of the Council of Ministers to a question I raised in the Assembly last Tuesday concerning the possible establishment of a special permanent body or working party responsible for following the economic relations between our member countries and those of EFTA. Consequently, after consulting various colleagues, I am asking you to add, at the end of paragraph 3 of the Recommendation, an explicit request by the Assembly to that effect, as suggested by Mr. Dollinger. At Tuesday morning's Sitting, Mr. Dollinger spoke in favour of the idea of setting up a body responsible for following the economic relations between the member States and suggested that the Assembly should make a recommendation to that effect.

I am convinced that such an *ad hoc* driving body would make a valuable contribution to the

harmonisation of economic questions in our different countries and, consequently, to the building of Europe.

My journalistic training — or mis-training — has given me a dislike for long verbal quotations from documents already in print. A still, small voice keeps on reminding me that I have said enough, and that the shorter, the sweeter.

In conclusion, therefore, Mr. President, I would just like to thank the General Affairs Committee for according the draft Recommendation their unanimous approval. I hope this unconditional support may be of good augury for its fate in the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I now declare open the debate on the three reports of the General Affairs Committee that have just been presented to you.

I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to begin by telling Mr. Leynen how much I appreciated his report and by stressing the fact that, in spite of the difficult period through which we are passing, it is essential for WEU to continue to maintain regular contacts with the United Kingdom. No matter what anyone says, I do not believe that Britain is not part of Europe. I am convinced she is not part of America, and I would not like us continental Europeans to play the foolish game of thrusting into the arms of the United States one of the powers that has contributed most to the history of our civilisation.

The two reports on which I want to speak, those of Mr. von Merkatz and of Mr. de Grailly, although they start from different points, reach the same conclusions.

Mr. von Merkatz spoke about the political community and indicated that present circumstances seemed favourable for agreement to be reached not only on the legal form of political union — which would rather be an end result — but also on a common policy which, as Mr. de Grailly pointed out, is the necessary starting point.

Mr. de Grailly has recalled that the present situation compels us to consider the reform of

M. Leynen (suite)

doit toujours animer les constructeurs de l'Europe que de constater que le climat en Europe est, ces derniers temps, quelque peu hivernal. Il suffit de penser à quelques tiraillements : le préalable de la formule de défense nucléaire pour l'Europe, le préalable agricole et plus spécialement le prix des céréales dans le Marché commun qui freinent indubitablement la relance de l'Europe politique. La bourrasque provoquée par la surtaxe de 15 % sur les importations britanniques a failli causer pour la première fois, une crise à l'intérieur de l'A.E.L.E., à en juger par les commentaires de la grande presse des différents pays européens.

Si l'U.E.O. n'avait pas existé, on aurait dû l'inventer à ce moment même, ne fût-ce que pour maintenir un solide trait d'union entre les deux grands groupements économiques.

Le rôle économique de l'U.E.O. a été très certainement accentué par l'accord des 11 et 26 juillet 1963, prévoyant des réunions trimestrielles du Conseil, avec chaque fois une journée économique en présence de la Commission du Marché commun. Nous pensons qu'aucune relâche n'est autorisée dans ces contacts trimestriels et que le dialogue confiant doit être maintenu au maximum au niveau des ministres. A plus d'une occasion, l'Assemblée a exprimé le désir que les procédures appropriées soient mises en œuvre pour intensifier le rapprochement économique. C'est avec satisfaction que l'Assemblée aura entendu la réponse du Président du Conseil des Ministres à une question que je me suis permis de poser à l'Assemblée, mardi dernier, question relative à la mise en place éventuelle d'un organisme ou groupe de travail, spécial et permanent, ayant pour mission de suivre sans interruption les problèmes économiques intéressant les pays membres et aussi ceux de l'A.E.L.E. C'est pourquoi j'ai jugé utile, après consultation de différents collègues, de vous demander de compléter le point 3 de la recommandation par une sollicitation expresse venant de l'Assemblée, comme il a été suggéré par l'honorable ministre Dollinger. Je relis, en effet, une phrase du compte rendu analytique de la séance de mardi : « M. le Ministre Dollinger approuve l'idée de constituer un organisme chargé d'étudier les questions économiques et suggère à l'Assemblée de faire une proposition en ce sens. »

Je suis convaincu qu'un tel organisme-moteur ad hoc pourrait contribuer grandement au rap-

prochement économique de nos différents pays et, par conséquent, à la construction de l'Europe.

Ma formation — ou ma déformation ? — journalistique ne me fait pas apprécier les trop longues rééditions orales de documents déjà imprimés. Je ne veux pas rester sourd à ce que m'insuffle une voix intérieure : « Assez mon ami ; les chansons courtes sont souvent les meilleures. »

En guise de conclusion, M. le Président, je désire exprimer ma gratitude à la Commission des Affaires Générales qui a bien voulu approuver le texte de la recommandation à l'unanimité et j'ose espérer que cette approbation sans réserve de la commission sera de bon augure au moment où l'Assemblée devra, à son tour, se prononcer.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets en discussion les trois rapports de la Commission des Affaires Générales qui viennent de vous être présentés.

Dans la discussion, la parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord dire à notre collègue, M. Leynen, combien j'ai apprécié son rapport et souligner à cette occasion que, malgré les circonstances difficiles que nous traversons, il est indispensable que l'U.E.O. continue à maintenir des contacts réguliers avec la Grande-Bretagne. Quoi que l'on dise, je ne crois pas que la Grande-Bretagne ne soit pas européenne ; je suis persuadé qu'elle n'est pas américaine et je ne voudrais pas que nous, Européens du continent, nous jouions le jeu insensé de jeter dans les bras des Américains une des puissances qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire de notre civilisation.

Les deux rapports dont je voudrais parler, ceux de MM. von Merkatz et de Grailly, bien qu'adoptant des points de départ différents aboutissent aux mêmes conclusions.

M. von Merkatz nous a parlé de la communauté politique et nous a montré que les circonstances actuelles semblaient ramener des chances d'accord non seulement sur une forme juridique de communauté politique — ce qui serait plutôt un point d'aboutissement — mais aussi sur une politique commune, ce qui, comme l'a souligné M. de Grailly, est le point de départ nécessaire.

M. de Grailly nous a rappelé que les circonstances nous obligent à réfléchir sur les conditions

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

NATO and the possibilities which now exist of converting NATO into a genuine partnership. Politically and militarily, this partnership obviously depends on a European community.

It was this agreement that appears to have been a source of such great satisfaction to Mr. Struye, when he spoke so optimistically two days ago. I would like to share his optimism, but unfortunately it is still too soon. The most delicate problems have not yet been tackled.

In my opinion, all Europeans are equal. A distinction has been drawn between federalists and anti-federalists, Europeans who wish to speed up the construction of Europe, and those who wish to proceed more slowly, Europeans who throw themselves into the arms of the United States and those who want a genuine Europe. I feel that all this kind of thing belongs more to the realm of fancy than to that of fact.

As a member of the preparatory Committee of the Congress of Europe at The Hague in 1948, I think I should say that those who wanted a united Europe at that time — it is enough to read the statements then made — wanted a *European Europe*, in other words an independent Europe which, economically speaking, would be able to negotiate with the United States on an equal footing, a Europe — this is one of the items on which the greatest stress was laid at that time — capable of defending its own independence and ensuring its own security in the military field, a Europe above all capable of having an effective world policy.

I do not think the individual members and groups in this Assembly disagree on these high aims. Any differences there may be are not related to the substance but rather to the methods of building Europe. Are we going to fall down over this again?

I shall try — this is the only purpose of my speech — to place this crucial problem in its correct context and to show that there is only one way of tackling it.

In view of the good news that has reached us from Germany during the last few days and the fact that the prospects for trade negotiations with

the Americans seem to be fairly favourable, I believe that, more particularly at economic level, we already form a partnership and that, in spite of remaining difficulties, we can be optimistic. Any doubts we may have are not due to economic factors but to our fear that politics or military problems may one day jeopardise the results achieved by the existing European Communities.

Nor do I think that we are faced with any unsurmountable political problems. After all, the countries of Europe want an independent policy. They agree that prior negotiations should take place between them before they adopt an attitude on any international problem, or before they confer with the United States on any subject. The day may come when we disagree, but I do not think we shall have difficulties about the principle and the organisation of mutual discussions and permanent consultation.

On the other hand, a profound truth is now evident, and that is that some of the French Government's ideas have enabled us to see more clearly than before that no political unity is possible without a minimum of co-ordination in defence and without agreement on nuclear policy.

No one can deny that all the European States are concerned about their security. None of them wants to be deprived of the Atlantic shield and of American aid before an equally effective organisation has been set up. The solution proposed, whereby European and American forces will be on an equal footing in a common organisation in which both will keep full autonomy, is attractive, but has not yet been carried into effect.

How can this military partnership be achieved without European military unity? There can be no negotiation between the United States, on the one hand, and seven or eight European States, on the other. Negotiation must take place between a European entity, on the one hand, and the United States and Canada, on the other. For this to come about, there must be unity, a minimum of integration; there must be a European organisation.

That is why I do not share Mr. Struye's optimism. I honestly cannot see where we are going. The problems facing us seem more difficult to tackle and to solve than those existing at the time of the European Defence Community, when

M. de la Vallée Poussin (suite)

de révision de l'O.T.A.N. et sur les possibilités qui existent aujourd'hui de transformer le pacte de l'O.T.A.N. en un véritable « partenariat ». Ce partenariat suppose évidemment une communauté européenne, sur le plan politique et militaire.

C'est cet accord qui semble avoir tant réjoui mon collègue et ami, M. le président Struye, lorsqu'il a prononcé, il y deux jours, un discours plein d'optimisme. J'aimerais partager l'optimisme du président Struye, mais, hélas, je le crois prématuré. Les problèmes les plus délicats n'ont pas encore été touchés.

A mon avis, les Européens veulent tous la même chose. On a opposé les fédéralistes aux antifédéralistes, les Européens qui voulaient faire une Europe un peu plus vite à ceux qui l'auraient faite un peu moins vite, et les Européens qui se jetaient dans les bras des Américains à ceux qui voulaient une véritable Europe. J'ai l'impression que, dans tout cela, il y a beaucoup plus de littérature que de réalité.

Faisant partie du comité qui a préparé le Congrès de La Haye de 1948, je crois devoir répéter que ceux qui voulaient l'Europe alors — il suffit de relire les déclarations qui ont été faites à l'époque — voulaient une *Europe européenne*, c'est-à-dire qu'ils voulaient une Europe indépendante, une Europe qui, sur le plan économique, soit à même de discuter d'égale à égale avec les Etats-Unis, une Europe — c'est un des points sur lequel on a le plus insisté à cette époque — capable de défendre elle-même son indépendance et d'assurer sa sécurité sur le plan militaire, une Europe surtout capable d'avoir une politique mondiale efficace.

Si nous nous plaçons sur ces sommets, il n'y a aucune opposition, me semble-t-il, entre aucun des membres et aucune des tendances de cette Assemblée. Si des divergences se sont manifestées, elles ne portent pas sur le fond des choses, elles portent fondamentalement sur les méthodes de développement de l'Europe. Allons-nous, une fois de plus, trébucher là-dessus !

Je voudrais essayer — c'est le seul but de mon intervention — de situer le plus exactement possible le problème crucial et vous dire qu'il n'y a qu'un moyen de l'aborder.

Sur le plan économique, surtout grâce aux heureuses nouvelles qui nous sont parvenues d'Allemagne ces derniers jours et aux conditions qui

paraissent assez favorables de la négociation avec les Américains, je crois que nous sommes déjà dans le *partnership*, et qu'en dépit des difficultés qui subsistent, nous pouvons nous montrer optimistes. Si nous conservons quelques craintes, elles ne naissent pas des faits économiques ; nous craignons que la politique ou que les problèmes militaires ne compromettent les résultats acquis par les communautés européennes existantes.

Sur le plan politique, j'ai l'impression, cependant, que rien de vraiment insurmontable ne se présente à nous. Après tout, les pays de l'Europe désirent une politique indépendante. Ils sont d'accord pour accepter de négocier entre eux avant de prendre une position internationale, ou avant d'entamer n'importe quelle conférence avec les Etats-Unis. Nous pouvons peut-être nous trouver un jour en désaccord, mais sur le principe et sur l'organisation de la délibération commune, de la consultation permanente, je crois que nous n'aurons pas de difficulté.

Ce qui nous apparaît en revanche, aujourd'hui, c'est la vérité profonde que certaines visions du gouvernement français nous ont permis de voir plus clairement qu'avant, qu'aucune unité politique n'est possible sans un minimum de cohésion dans l'effort de défense et sans accord sur la politique nucléaire.

Personne ne niera que tous les Etats européens sont anxieux de leur sécurité. Aucun ne voudrait aujourd'hui se priver du bouclier atlantique et de l'aide américaine avant d'avoir mis sur pied une autre organisation aussi efficace. La formule qu'on nous propose, dans laquelle une armée européenne et une armée américaine se trouveraient à égalité dans une organisation commune où chacun garderait son autonomie, nous plaît, mais elle n'existe pas encore.

Comment réaliser ce *partnership* sur le plan militaire sans une unité militaire européenne ? Le dialogue ne peut pas s'instaurer entre les Etats-Unis, d'une part, et sept ou huit Etats européens d'autre part. Le dialogue doit exister entre d'une part une entité européenne et, d'autre part, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. Pour cela, il faut qu'il y ait une unité, un minimum d'intégration, il faut qu'il y ait une organisation européenne.

C'est à cause de cela que je ne partage pas l'optimisme de M. Struye. Je ne vois vraiment pas vers quoi nous allons. Les problèmes me paraissent plus difficiles à traiter et à résoudre qu'à l'époque de la Communauté Européenne de Dé-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

we were still concerned only with conventional forces. The EDC Treaty was concerned with two matters which have now become of scarcely more than secondary importance. It set up an armaments pool and integrated forces. If that armaments pool had now been in existence for ten years, there would be only one European armaments industry, more flourishing and more efficient than the scattered industries we still have today. We have lost ten years during which we have wasted hundreds of millions. However, that is past history.

So far as the organisation of conventional armies is concerned, the situation was much better at the time of the EDC, when the French army was by far the largest on the Continent. France would have provided the core of the European army, just as the United States now provides the core of the Atlantic army.

The situation today is no longer the same, as the German army has been built up, while the present policy of the French Government is to reduce the conventional forces in the French army. While this may not be a major difficulty, it is in any event an additional one.

The new major problem is that of nuclear weapons. What place should be given to French nuclear weapons within a European army? I do not see how the French Government can wish to force on its European partners the very situation it refuses to accept in respect of the United States.

For France alone to have a European atomic bomb at her disposal, for France to retain complete sovereignty over the most important weapon in an integrated army, really seems to be in complete contradiction with everything it has asserted up to now.

On the other hand, we are aware of the very important reasons for not disseminating nuclear weapons, even within this continent. That would lead to increased difficulties and to tensions that nobody wants. In these circumstances, I cannot see what road we should follow. But if we do not succeed in solving this problem, all else is fantasy.

Therefore, if we really want deeds, not words, we must agree that the proposals of Mr. von

Merkatz and Mr. de Grailly for a summit conference at which all these fundamental problems will be considered frankly is the only way open to us.

However, I must add for the benefit of my French friends that the first government to speak in this conference will have to be the French Government. It cannot go on repeating year after year what it does not want, what it does not like, why the Atlantic system does not suit it, why the position of Europe in relation to the United States does not please it, why it is opposed to the idea of a multilateral force, whether in German hands or with British participation, without ever telling us its own plans, its own concept of a European Europe, its own idea of a European army.

The great worth of such a summit conference would be to enable a French plan to be submitted at last and to provide a clear-cut basis for a decisive exchange of views. Could the French Government possibly propose an alternative to the multilateral force?

It must be emphasised that we are not speaking seriously if we cannot offer the European peoples, and particularly the Germans, who are the most concerned because they are the most threatened, a security system as valid as the present Atlantic shield. Since they cannot have the atomic bomb, and they cannot be given it, they will not easily give up the American guarantee, in which they have more faith than General de Gaulle and they will have to opt for some kind of multilateral force, whether they like it or not. Consequently, the decision of France's five allies will ultimately depend on the value of the counter-proposals made at this summit conference.

This is what must be foreseen before the conference. It is useless to hold it if we do not intend to seek agreement on that point. Such agreement is essential, and I hope with all my heart it can be achieved, not merely in the form of a militarily-integrated Europe, but in that of a European political community.

I do not really mean to say that I can see no way of doing this. I have something in mind, but I do not wish to discuss it for fear that it will be greeted with disapproval from the outset and so limit still further our field of choice.

M. de la Vallée Poussin (suite)

fense. A ce moment-là, il ne s'agissait encore que d'armée traditionnelle, de force conventionnelle. Le Traité de la C.E.D. visait deux choses qui maintenant passent presque au second plan. Il réalisait le pool des armements, il intégrait les armées. Si le pool des armements fonctionnait aujourd'hui depuis dix ans, il n'existerait qu'une industrie militaire européenne, plus prospère et de meilleur rendement que les entreprises dispersées d'aujourd'hui. Nous avons perdu dix années au cours desquelles nous avons gaspillé des centaines de milliards, mais cela appartient au passé.

Pour l'organisation des armées conventionnelles, la situation était plus facile à l'époque de la C.E.D. A ce moment-là, l'armée française était de très loin la plus grande force du continent. La France aurait été le cœur de l'armée européenne comme les Etats-Unis sont aujourd'hui le cœur de l'armée atlantique.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la même car l'armée allemande a été développée, alors que la politique actuelle du gouvernement français consiste à réduire l'importance de l'armée française sur le plan traditionnel. Ce n'est probablement pas une difficulté majeure, mais c'est en tout cas une difficulté supplémentaire.

La très grande nouveauté, c'est le problème de l'armement atomique. Quelle place donner à l'armement atomique français dans le cadre d'une armée européenne ? Il me paraît difficile que le gouvernement français veuille imposer à ses partenaires européens la situation même qu'il refuse d'accepter de la part des Etats-Unis.

Que la France ait seule à sa disposition une bombe atomique européenne, que la France veuille garder sa souveraineté totale pour l'arme la plus importante au sein d'une armée intégrée, cela paraît vraiment en contradiction avec tout ce qu'elle a proclamé jusqu'à présent.

D'autre part, nous connaissons l'importance des raisons qui commandent de ne pas disséminer l'arme atomique, même à l'intérieur du continent. Cela provoquerait des difficultés accrues et des tensions que personne ne souhaite. Dans ces conditions, je ne vois pas vers quelle formule nous pourrions nous diriger. Si nous n'arrivons pas à résoudre ce problème, tout le reste n'est que littérature.

Il est donc impossible de ne pas dire, si nous voulons vraiment mener une action positive et

ne pas nous payer de mots, que la proposition faite par M. von Merkatz et M. de Grailly d'une conférence au sommet où l'on examinerait franchement ces problèmes fondamentaux, est la seule voie, la voie obligée par laquelle il faut passer.

Mais je dois ajouter, à l'intention de nos amis français, que le premier gouvernement qui devra parler dans cette conférence, c'est le gouvernement français. Il n'est pas possible, en effet, qu'au fil des années, le gouvernement français dise toujours ce qu'il ne veut pas, ce qu'il n'aime pas, pourquoi le système atlantique ne lui convient pas, pourquoi la position de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique ne lui plaît pas, pourquoi il est hostile à la formule de force multilatérale, qu'elle soit entre les mains des Allemands ou que les Anglais y participent, et que, d'autre part, il ne nous dise jamais comment il conçoit son plan à lui, son Europe européenne à lui, son armée européenne à lui.

Le grand mérite d'une pareille conférence au sommet serait de nous mettre enfin en présence d'un projet français, base claire d'un échange de vues décisif. Est-il possible que le gouvernement français nous propose une alternative à la force multilatérale ?

Il faut bien dire que l'on parle à la cantonade si l'on ne peut offrir aux peuples européens, notamment aux Allemands qui sont les plus inquiets parce que les plus menacés, une organisation de la sécurité qui vaille le bouclier atlantique d'aujourd'hui. Comme ils ne peuvent avoir la bombe atomique et qu'on ne peut la leur offrir, ils ne renonceront pas facilement à la garantie américaine, dans laquelle ils ont plus de foi que le Général de Gaulle, et ils devront se raccrocher, qu'ils le veuillent ou non, à une formule quelconque de force multilatérale. C'est donc de la valeur de la contre-proposition qui sera faite à cette conférence au sommet que dépendra finalement la décision des cinq alliés de la France.

C'est ce choix qu'il faut prévoir avant la conférence. Il est inutile de l'engager si l'on ne veut pas chercher l'accord sur ce point. Celui-ci est nécessaire, et je souhaite de tout mon cœur qu'il puisse se faire sous la forme, non seulement d'une Europe militaire intégrée, mais aussi d'une communauté politique européenne.

Je ne veux pas dire que je ne vois pas la formule. Je l'imagine, mais je me garderai bien d'en parler, de peur qu'elle ne suscite déjà, a priori, des désapprobations et qu'elle ne limite encore le champ des possibilités dans les discussions.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

I repeat that if we want a positive deterrent now, if we want to base ourselves on reality, if we want to break out of the land of make-believe in which we have been basking for the last four years, we can do so only if we receive a positive, practical and properly-prepared proposal from France. Even if some aspects of such a proposal did not satisfy me, I would be inclined to support it, *a priori*, provided it was not totally unacceptable.

Our problem at this moment is not to select the best kind of Europe. It is to choose one that can grow and expand and to adjust initial errors at a later stage. So long as Europe is alive it will progress, and so long as it progresses there is a chance that it can be reformed and improved, but it must not be stifled at birth. Yet, this is our main worry at the present stage.

That is why I believe it necessary to say at the beginning of this debate that an alternative workable system must be proposed to us to replace NATO, as it is now, which certainly needs reforming, and to replace the multilateral force which arouses enthusiasm nowhere except that it is the sole means of preserving the American shield and of providing Germany with the security she needs. If such an alternative is proposed, we shall accept it; but something of the sort must be forthcoming. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*United Kingdom*). — I should like my first words to be words of warm and cordial thanks to all my fellow Representatives at this meeting of the Assembly for the honour they have done me by electing me as one of their Vice-Presidents. I assure them that I will do my very best to carry out the duties of my office to their satisfaction.

I trust that my fellow delegates at this meeting will not imagine that because there has been a change of government in Britain and the Labour Party is in office again after 13 years in opposition there has been any corresponding change in the fundamentals of British foreign or defence policy. The continuity of both our foreign and defence policy in relation to Western Europe can

be traced back to the aftermath of the war when a Labour Foreign Minister, Mr. Ernest Bevin, signed the Treaty of Dunkirk. This treaty, as the Assembly will remember, inaugurated the western Alliance and started the movement towards European unity. It was our national policy of close association with Europe after the war that made us signatories of the Brussels Treaty and later on partners with you in Western European Union.

If we appeared to some of our European friends to be less European-minded in opposition than we were when we were last in office, this was a false impression which we would like to dispel. We hope that our policies and our actions will soon demonstrate this falsity. Indeed, the present government affirmed in the Queen's Speech at the opening of Parliament that it desired "...closer co-operation than hitherto with Western Europe...", so we are pledged for our part to find ways and means of making even more effective use of existing machinery for European co-operation.

We welcomed very warmly the statement of Mr. Couve de Murville at our tenth anniversary meeting that the building of a unified Europe was a major ambition of France and that Britain should share it. That is exactly what we would like to do, but it is for our European partners to give us the opportunity to make our contribution to the rising edifice of European unity.

We feel very strongly that decisions affecting the political future of Europe are of concern to all European countries, not just to the Six, and that those countries wishing to take part should share in the making of these decisions. Moreover, we would like to harmonise our policy towards world affairs where we have common interests — such as the success of the negotiations in the Kennedy round — with that of our European neighbours. That is why we maintain that as well as the Six, we should be involved in the decision-making process from the start.

We cannot but regret that the recommendations in the admirable report of Herr von Merkatz suggest that discussions about the future political structure of Europe might be limited initially to the Six. Indeed, it was clear from the excellent speech of Herr von Merkatz that he and his fel-

M. de la Vallée Poussin (suite)

Je répète que, à l'heure actuelle, si nous voulons une dissuasion claire, si nous voulons partir de réalités, si nous voulons sortir de cette littérature dans laquelle nous sommes baignés depuis quatre ans, seule une proposition concrète, pratique, élaborée par la France, peut faire avancer les choses. Même si, à certains points de vue, la proposition qu'elle fera ne me plaisait pas, je pencherais a priori pour un ralliement du moment qu'elle ne serait pas radicalement inacceptable.

Le problème pour nous n'est pas en ce moment de choisir la meilleure Europe. Le problème est d'en choisir une qui puisse grandir, se développer, rectifier un jour les erreurs qui ont été commises à sa naissance. Tant que l'Europe vivra, elle progressera, et, tant qu'elle progressera, il y a des chances qu'elle se réforme et s'améliore, mais il ne faut pas qu'avant, elle soit tuée. Or, au point où nous en sommes, c'est l'inquiétude que nous avons.

C'est la raison pour laquelle je crois qu'au début de cette discussion il est nécessaire de déclarer qu'en face de l'O.T.A.N. actuelle, dont on a bien raison de dire qu'elle doit être réformée, en face de la force multilatérale qui, en elle-même, n'enthousiasme personne, sinon qu'elle est le seul moyen de conserver le bouclier américain et de donner à l'Allemagne une protection dont elle a besoin, on nous présente une autre solution qui soit possible. Si tel est le cas, nous l'accepterons, mais il faut tout de même qu'il y en ait une. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Pour commencer, je voudrais remercier mes collègues de l'honneur qu'ils m'ont fait en me portant à l'une des vice-présidences de cette assemblée. Je puis les assurer que je ferai mon possible pour remplir au mieux les devoirs de ma charge.

J'espère que mes collègues ici présents ne s'imaginent pas, sous prétexte qu'il vient d'y avoir un changement de gouvernement au Royaume-Uni et que le parti travailliste, après avoir passé treize ans dans l'opposition, est de nouveau au pouvoir, que les principes fondamentaux de la politique étrangère ou de la politique de défense britanniques se trouvent modifiés. La continuité de ces

deux politiques à l'égard de l'Europe occidentale remonte à la date où, à la fin de la guerre, un ministre des affaires étrangères travailliste, M. Ernest Bevin, a signé le Traité de Dunkerque. Ce traité, vous vous le rappelez, marquait le début de l'Alliance occidentale et donnait le départ à l'unification de l'Europe. C'est cette politique d'étroite association avec l'Europe qui nous a amenés à signer le Traité de Bruxelles après la guerre, puis à devenir vos partenaires au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

Si certains de nos amis européens jugent que nous paraissions moins préoccupés de l'Europe quand nous étions dans l'opposition que lorsque nous étions au pouvoir, c'est là une fausse impression que nous tenons à dissiper, en attendant que notre action politique en démontre la fausseté. Dans le discours prononcé par la Reine à l'ouverture du parlement, le gouvernement actuel marque son intention d'assurer « ...une coopération plus étroite que jamais avec l'Europe occidentale... » ce qui nous oblige, pour notre part, à trouver les moyens d'utiliser, avec plus d'efficacité encore, le mécanisme de coopération européenne existant.

Nous avons beaucoup apprécié que, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de notre dixième anniversaire, M. Couve de Murville ait affirmé que la réalisation d'une Europe unifiée est l'une des ambitions majeures de la France, que la Grande-Bretagne devrait partager. C'est exactement ce que nous souhaitons, mais ce sont nos partenaires européens qui doivent nous fournir l'occasion d'apporter notre pierre à l'édifice de l'unification européenne.

Nous sommes convaincus que les décisions qui intéressent l'avenir politique de l'Europe préoccupent tous les pays européens, et non pas seulement les Six, et que tous les pays qui en ont le désir devraient pouvoir participer à leur élaboration. Nous aimerions, en outre, harmoniser notre politique avec celles de nos voisins européens à l'égard des problèmes mondiaux qui nous intéressent tous, comme l'aboutissement des négociations du *Kennedy round* par exemple. C'est pourquoi nous affirmons que, tout comme les Six, nous devrions participer, dès les premiers stades, au processus de prise de décision.

Nous ne pouvons que déplorer que les recommandations formulées dans l'admirable rapport de M. von Merkatz tendent à limiter d'abord aux Six les discussions sur la future structure politique de l'Europe. M. von Merkatz n'a pas caché en effet, dans son excellent discours, que sa com-

Lord Listowel (continued)

low members of the Committee envisaged that at the start, and, presumably, at the summit meeting referred to in the speech of Mr. de la Vallée Poussin, these discussions should be limited to the Six, that they should not take place at the Council of Ministers of WEU, where the United Kingdom would be represented, but should be limited to the Six and that the United Kingdom should not participate in them. That is a point of view with which we cannot agree, and it is for this reason that we shall propose an amendment to the Recommendation that Herr von Merkatz is asking the Executive to endorse.

We recognise, of course — we always have done — that economic relations between the Six are their affair, as we are not a party to the Rome Treaty. We consider, however — and I emphasise this — that the political future of Western Europe concerns us as well as our neighbours on the Continent of Europe.

Exchange of information, which appears to be all that we are offered at this stage, is something very different indeed from frank, free consultation and full discussion. Surely, it is only by consultation and discussion between all the European countries concerned that defence and external policies can really be harmonised and a satisfactory solution found for the future political structure of Western Europe.

We hope that our partners in WEU will make it possible for us to play our part in promoting European unity, and in finding sufficient common ground for joint policies towards the outside world, by extending to us the same degree of friendly confidence and mutual consultation that they already enjoy with each other.

It is true that in matters of defence, this relationship that we desire in matters concerning European political unity already exists, but through a larger organisation than WEU, namely, the NATO Alliance. We not only regard the NATO Alliance as the essential guarantee of western security — and here is another link in the continuity of British policy — but as a military organisation that must be strengthened if it is to go on serving its defensive purpose.

When people talk of strengthening NATO, they are apt to think, these days, of nuclear strength and nuclear forces and to forget that the conventional forces are no less important to western defence. That is why I should like to emphasise, in view of certain newspaper reports, that we adhere to our treaty obligations in regard to the British Army of the Rhine and that we intend to carry out our undertaking to bring it up to a strength of 55,000 men. The date on which this can be done will depend on our other overseas commitments — I remind the Assembly that as a world power we have heavy responsibilities outside Europe — and on the rate of recruitment to our regular army. We are thus maintaining our position in regard to the army on the Rhine in spite of the fact that the wide gap in our balance of payments has obliged us to review the whole of our overseas expenditure, both military and civilian.

We are fully conscious of the important rôle which our troops are playing in the forward policy of the NATO army in Europe and we are anxious that their training and their equipment shall be as adequate as their numbers for the performance of this essential task.

If I may turn for a moment to NATO's nuclear strength, I should like to say that our debates yesterday and the day before on the Atlantic nuclear force could not have been better timed, for at this very moment NATO governments are at the stage of discussion and consideration and hardly approaching the stage of final decision. As the Assembly is aware, the British Prime Minister is going next week to Washington for talks with President Johnson. The cogent views expressed both for and against this force in this Assembly will be a useful contribution to governmental thinking.

I should like to explain why the British Government are examining this proposal for an Atlantic force so carefully and to suggest some of the conditions which a force of this kind should satisfy to make it acceptable. In the first place, such a force should strengthen the Alliance both in a political and in a military sense. The direction of our thinking is towards an Atlantic nuclear force, multilateral in character but much wider than the current American concept, although it could include a mixed-manned element. This, indeed, is very much in line with the amended Recommendation of Mr. Duynstee's admirable

Lord Listowel (suite)

mission et lui-même prévoient qu'au départ, et vraisemblablement à la réunion au sommet dont a parlé M. de la Vallée Poussin, ces discussions seraient réservées aux Six, qu'elles ne se dérouleraient pas au Conseil des Ministres de l'U.E.O. où le Royaume-Uni est représenté, mais que seuls les Six devraient y prendre part à l'exclusion du Royaume-Uni. Nous ne pouvons accepter ce point de vue et c'est pour cette raison que nous proposons un amendement à la recommandation que M. von Merkatz demande à l'exécutif d'approuver.

Nous admettons bien entendu, comme toujours, que les relations économiques entre les Six sont leur affaire puisque nous n'avons pas signé le Traité de Rome. Mais nous estimons, je tiens à insister sur ce point, que l'avenir politique de l'Europe occidentale nous intéresse au même chef que nos voisins du continent.

Les échanges d'informations, qui semblent être tout ce qu'on nous offre à ce stade, n'ont rien à voir avec des consultations libres et franches et des discussions approfondies. Or, c'est uniquement par voie de consultation et de discussion entre tous les pays européens intéressés que les politiques de défense et les politiques extérieures pourront être réellement harmonisées, et que l'on arrivera à dégager pour l'avenir une structure politique satisfaisante pour l'Europe occidentale.

Nous espérons que nos partenaires à l'U.E.O. nous permettront de jouer le rôle qui nous revient dans l'unification de l'Europe et dans l'établissement de fondations communes sur lesquelles puissent être établies des politiques d'ensemble à l'égard du reste du monde, en nous consentant la même confiance amicale et le même droit aux consultations mutuelles qu'ils s'accordent entre eux.

Certes, le mode de relations que nous souhaitons établir pour les questions relatives à l'unification politique de l'Europe existe déjà pour les questions de défense, mais c'est au sein d'une organisation plus vaste que la nôtre, au sein de l'Alliance atlantique. L'O.T.A.N. ne nous apparaît pas seulement comme la garantie essentielle de la sécurité occidentale — autre maillon de la chaîne continue de la politique britannique — mais comme une organisation militaire qu'il faut renforcer encore si l'on veut qu'elle continue à assurer son objectif défensif.

Lorsqu'on parle de renforcer l'O.T.A.N., on est tenté, à notre époque, de penser en termes de forces nucléaires et d'oublier que les armées classiques ne sont pas moins nécessaires à la défense de l'Occident. C'est pourquoi je tiens à souligner, en réponse à certains articles parus dans la presse, que nous nous conformons aux obligations du traité pour ce qui est de l'armée britannique du Rhin et que nous avons l'intention de remplir notre engagement d'en porter l'effectif à 55.000 hommes. La date à laquelle nous pourrions y arriver dépendra tant des autres engagements que nous avons contractés outre-mer — je rappelle à l'Assemblée qu'en notre qualité de puissance mondiale, nous avons de lourdes responsabilités hors d'Europe — que de la cadence du recrutement de notre armée régulière. Notre position pour ce qui est de l'armée du Rhin reste donc inchangée, bien que le déficit de notre balance des paiements nous ait obligés à reconsidérer l'ensemble de nos dépenses extérieures militaires et civiles.

Nous n'ignorons pas l'importance du rôle que jouent nos troupes dans la stratégie avancée de l'armée atlantique en Europe et nous voulons qu'outre leur effectif, leur niveau d'instruction et d'équipement soit suffisant pour leur permettre de remplir cette tâche essentielle.

Pour passer brièvement sur la puissance nucléaire de l'O.T.A.N., je dirai que nos débats d'hier et d'avant-hier sur la force nucléaire atlantique n'auraient pu être plus opportuns, car en ce moment même les gouvernements de l'O.T.A.N. n'en sont qu'au stade des discussions et des examens et sont encore loin des décisions définitives. Le premier ministre britannique doit, vous le savez, se rendre la semaine prochaine à Washington pour y avoir une entrevue avec le Président Johnson. Les arguments convaincants qui ont pu être avancés dans cette enceinte, pour ou contre cette force atlantique, contribueront utilement à l'élaboration des thèses gouvernementales.

J'aimerais expliquer pourquoi le gouvernement britannique examine avec tant de soin cette proposition de force atlantique et préciser certaines des conditions qui devraient être remplies pour que nous puissions l'accepter. Tout d'abord, une force de ce genre devrait renforcer l'Alliance sur le double plan politique et militaire. Ce que nous envisageons, c'est une force nucléaire atlantique, multilatérale de nature, mais beaucoup plus étendue que ne l'envisagent actuellement les Américains, et en partie, peut-être, à effectifs internationaux. Cette thèse est très proche de la recommandation amendée qui figure dans l'excellent

Lord Listowel (continued)

report on western security which was accepted yesterday by the Assembly by an overwhelming majority.

We, in the United Kingdom, would contribute our own nuclear weapons of all types, either existing or planned, to the composition of such a force provided, of course, that it is part of a settlement which will secure commensurate advantages for our collective defence. We would expect the other nuclear powers in the Alliance — principally, of course, the United States of America — to make a similar contribution.

In the second place, a closely-integrated Atlantic nuclear force should offer the NATO countries an alternative to national nuclear weapons and, therefore, prevent the further dissemination of these weapons in Western Europe. It would give every government a clear choice between a collective system of nuclear security, which was supported yesterday by the powerful speech of Herr Erler, with which I entirely agreed, and a dangerous spread of nuclear nationalism. This would also be a practical way of carrying out our undertaking to the United Nations to prevent the spread of nuclear weapons.

Another advantage is that it would save Europe from drifting towards the ineffective alternative of a separate European nuclear deterrent. We do not believe that Western Europe is in a position at present to be a third force in a military sense standing between the American and Soviet giants.

Thirdly, this Atlantic nuclear force should put an end to the American monopoly of nuclear planning and policy. President Johnson said at a recent press conference that — and I quote — :

“the meaning of our present interest in the multilateral force is to find new and better ways by which all interested members of the Alliance can increase their own sense of safety by sharing their responsibility in the unified defence of the Alliance as a whole.”

American thinking is, therefore, in favour of the force mainly because it is a means of sharing the

terrible burden of nuclear responsibility. The force should invigorate the Alliance by offering us and our European partners a much larger share in the policy planning and control of a wide range of nuclear weapons.

In this manner, the new economic strength of Western Europe would be used to benefit the whole Alliance and its growing political power would be recognised in the larger share which it would acquire in a collective system of nuclear control and responsibility.

Fourthly, the Atlantic nuclear force should not disturb the balance of arms in the world today. We know that Eastern Europe regards this proposal as provocative. That cannot be avoided. If, however, this attitude stems from a misconception of the purpose of the force, a real knowledge of the facts should quickly remove it. In fact, this effort to prevent the proliferation of nuclear weapons in Western Europe should add to the security of the Soviet Union. There is no valid reason why such a force should become an obstacle to agreement about arms control. We are still searching for such an agreement, and we have even appointed a minister, the first in British history, to deal specifically with the subject of disarmament.

Fifthly, and lastly, whatever the outcome of current proposals about an Atlantic nuclear force, it should carry with it the largest possible measure of agreement between the NATO partners. It would be a very great misfortune if it were to divide, and, therefore, to weaken, the Alliance. I would like to appeal to our French friends to be willing at any rate to consider these proposals with an open mind, and if they do not like them in their present form to let us have their counter proposals. They believe, as we do — it has been said by several of our French colleagues during these debates — in maintaining the Atlantic Alliance, and they surely must also want to avoid the danger of an alliance within the Alliance.

Let me say, in conclusion, that we welcome the positive proposals for European unity in the von Merkatz report and that we would like to be

Lord Listowel (suite)

rapport de M. Duynstee sur l'état de la sécurité européenne que l'Assemblée a approuvée hier à une majorité écrasante.

Le Royaume-Uni, pour sa part, affecterait son armement atomique, quel qu'en soit le type et qu'il s'agisse d'armes existantes ou prévues, à la constitution d'une force de ce genre, à condition, bien entendu, que ce soit dans le cadre d'un accord qui lui assure des garanties appréciables de défense collective. Nous attendrions des autres puissances nucléaires de l'Alliance — et, bien entendu, surtout des Etats-Unis d'Amérique — qu'ils apportent à la force une contribution analogue.

En second lieu, une force nucléaire atlantique étroitement intégrée pourrait remplacer pour les pays de l'O.T.A.N. leur force nucléaire nationale et éviterait ainsi la dissémination des armes atomiques parmi les pays d'Europe occidentale. Elle permettrait à chaque gouvernement de choisir entre un système de sécurité nucléaire collectif — préconisé hier par M. Erler dans son éminent intervention que j'approuve sans restriction — et une dangereuse extension du nationalisme atomique. Elle nous permettrait en outre, dans la pratique, de nous conformer à l'engagement que nous avons pris aux Nations Unies de lutter contre la dissémination des armes nucléaires.

Elle présenterait l'avantage supplémentaire d'empêcher l'Europe de glisser vers la solution irrationnelle d'une force de dissuasion nucléaire qui lui soit propre. Nous ne croyons pas que l'Europe occidentale puisse actuellement devenir une troisième force, au sens militaire du terme, entre les géants que sont les Etats-Unis et les Soviétiques.

En troisième lieu, cette force nucléaire atlantique mettrait un terme au monopole exercé par les Etats-Unis sur les plans et la politique nucléaires. Au cours d'une récente conférence de presse, le Président Johnson a déclaré :

« Si nous nous intéressons actuellement à la force multilatérale, c'est que nous cherchons de nouvelles et de meilleures méthodes grâce auxquelles tous les pays membres de l'Alliance que cela intéresse seraient mieux assurés de leur propre sécurité en partageant la responsabilité de la défense unifiée de l'Alliance tout entière. »

Si la thèse américaine penche donc en faveur de la force multilatérale, c'est surtout parce que

celle-ci permettrait de partager la terrible charge des responsabilités en matière nucléaire. La force multilatérale devrait vivifier l'Alliance parce qu'elle nous permettrait, ainsi qu'à nos partenaires européens, de jouer un rôle bien plus important dans l'élaboration de la politique et le contrôle d'un large éventail d'armes nucléaires.

La puissance économique nouvelle de l'Europe occidentale pourrait de la sorte être utilisée au profit de l'Alliance tout entière et son pouvoir politique croissant se concrétiserait par la place plus importante qui lui serait faite dans un système collectif de contrôle et de décision en matière nucléaire.

En quatrième lieu, la force nucléaire atlantique ne compromettrait pas l'équilibre actuel des armements dans le monde. Nous savons que l'Europe orientale voit dans cette proposition une provocation ; c'est malheureusement inévitable. Mais lorsque cette façon de voir vient d'une appréciation erronée du but de la force, elle ne devrait pas résister à une connaissance des faits. Cet effort entrepris en vue d'éviter la dissémination des armes nucléaires en Europe occidentale devrait, en effet, donner plus de sécurité à l'Union Soviétique. Rien ne permet raisonnablement de penser qu'une force de ce genre puisse constituer un obstacle à un accord sur le contrôle des armements. Nous n'avons toujours pas renoncé à un accord de ce genre et nous avons même, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, un ministre spécialement chargé des questions de désarmement.

Enfin, en cinquième lieu, quel que soit le résultat des propositions actuelles de force nucléaire atlantique, la solution devra réunir le plus grand nombre de suffrages possible parmi les partenaires de l'O.T.A.N. Ce serait une catastrophe si elle aboutissait à diviser, donc à affaiblir, l'Alliance. Je tiens à demander à nos amis français d'accepter au moins d'étudier ces propositions sans idée préconçue et, pour autant qu'elles ne leur plaisent pas dans leur forme actuelle, de présenter une contreproposition. Comme l'ont affirmé plusieurs de nos collègues français au cours des débats, ils croient avec nous au maintien de l'Alliance atlantique et ils tiennent assurément, eux aussi, à éviter tout risque d'une alliance au sein de l'Alliance.

Je tiens à dire, en conclusion, que nous nous félicitons des propositions constructives que formule le rapport Merkatz au sujet de l'unité euro-

Lord Listowel (continued)

associated from the start with all the discussions that may follow from it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyer.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my political friends and I will be voting for all three of the motions before us. That does not mean that we are wholly in agreement with everything in each of them. We are not. But we believe that the coming years will, in all probability, be years of momentous decisions. Consequently, it would be a mistake to look primarily for points of disagreement. On the contrary, we should look for and emphasise the things that unite us.

What is common to these three reports? A great deal, I think, though this does not blind me to the importance of the divergencies. All three reports testify to the same concern for not only the economic unification of Europe but also its political unification. This is very gratifying indeed. Economic union can lead to political union. The Common Market and EFTA can undoubtedly make a great contribution to the political unification of Europe, but I am unable to believe that this unification can be brought about entirely by EEC or EFTA. That is impossible. To achieve it, there must be a strong European political will for unification. The three reports by Mr. de Grailly, Mr. Leynen and Mr. von Merkatz are permeated through and through with this political will.

Implicit in all three is acceptance of the fact that, as things stand, a federal Europe is not yet feasible. All that can be hoped for is a confederation. To acknowledge this, as do the three Rapporteurs, is already evidence of progress in that French political thinking is brought into closer alignment with British ideas. As our last speaker pointed out, what would Europe be without France and the United Kingdom even though the latter may have ties outside Europe? Without the United Kingdom and France, Europe would resemble a mutilated body, and would have no future at all. Although a confederation often develops into a federation, it is, on the other hand, unusual on account of the far more numerous obstacles, to achieve a well-balanced whole when the underlying basis is unsound.

Accordingly the three Rapporteurs seek a political solution. All three advocate, at least for the immediate future, a confederative solution, in view of the attitudes of Britain and France. All three believe the Common Market, despite its political significance, to be inadequate to bring about this political union. Nevertheless, the three Rapporteurs, especially Mr. Leynen and Mr. von Merkatz, recognise the need of associating from the very outset, if possible, the United Kingdom which they see as an essential part of a politically-unified Europe. The doors of Europe must remain wide open to the United Kingdom. I believe, and have always believed, that Britain should participate from the start in the negotiations on the political unification of Europe. It may, however, be questioned whether this attitude towards Britain can be maintained when she herself consistently puts off her entry until later. We are strongly in favour of the accession of Britain. Even with the best will in the world, it is impossible to wait indefinitely doing nothing. It may well be asked whether, as the French Premier, Mr. Pompidou, said only yesterday, we can afford to wait and wait and wait.

The three Rapporteurs also agree on the need to maintain the alliance between a politically-united Europe and the United States. I was delighted to see this clearly stated, especially in the report by Mr. de Grailly. General de Gaulle has himself repeatedly voiced this desire, and the same was said only yesterday by Mr. Pompidou, the French Prime Minister. The world is full of peril, a fact that is often insufficiently appreciated. The three Rapporteurs agree, moreover, that a united Europe will be quite unable to do without America as an ally. It will perhaps prove feasible, either concurrently, or by stages, to enter into important treaties of guarantee with the Soviet Union. The Western Alliance although fundamentally opposed to the Communist ideology, will not always display anti-Soviet tendencies, but — following in President Kennedy's footsteps — will work for a lessening of East-West tension. This easing of tension must, as Lord Kennet so eloquently told us yesterday, also be sought with the firm determination to achieve the reunification of Germany, an essential condition for a fruitful peace.

Lord Listowel (suite)

péenne, et que nous aimerions participer dès le départ à tous les débats auxquels ces propositions pourraient donner lieu.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Meyer.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mes amis politiques et moi-même voterons les trois rapports qui nous sont soumis. Cela ne veut pas dire que nous soyons pleinement d'accord sur tous les termes de chacun de ces documents. Nous ne le sommes pas. Mais nous pensons que les années à venir seront, selon toute vraisemblance, des années de grandes décisions. Aussi est-il peu indiqué de rechercher d'abord tout ce qui nous sépare. Au contraire, il est beaucoup plus indiqué de rechercher et de souligner ce qui nous unit.

Qu'ont-ils en commun, ces trois rapports ? Beaucoup, je crois, mais cela ne m'empêche pas d'être conscient de la gravité de ce qui les sépare. Tous trois témoignent du même souci, non seulement de réaliser l'union économique, mais également l'union politique de l'Europe. Cela est particulièrement réjouissant. L'économie peut entraîner la politique. Le Marché commun tout comme l'A.E.L.E. peuvent, dans une large mesure, contribuer à l'unification politique de l'Europe. Mais, à mon sens, il est vain de croire que l'unification puisse sortir de la C.E.E. ou de l'A.E.L.E., seule. Non, cela est impossible. A cet égard, une ardente volonté politique européenne est indispensable. De cette volonté, les rapports de MM. de Grailly, Leynen et von Merkatz sont profondément imprégnés.

Tous les trois admettent, de façon implicite, que, dans l'état actuel des choses, l'Europe fédérale n'est pas encore réalisable. Tout ce qu'on peut espérer, c'est une confédération. Reconnaître cette situation, comme le font les trois rapporteurs, c'est tout de même un progrès dans la mesure où l'on se rapproche des idées qui inspirent la politique française et en même temps des conceptions britanniques. Que serait l'Europe sans la France ou sans la Grande-Bretagne, comme nous l'a assuré l'orateur précédent, malgré les liens qui unissent cette dernière à d'autres pays extra-européens ? Sans la Grande-Bretagne et sans la France, ce serait un corps tronqué qui n'aurait aucun avenir. S'il arrive souvent qu'une confédération se transforme en fédération, il est rare, en revanche, vu les obstacles beaucoup plus nom-

breux, qu'on arrive à un ensemble harmonieux lorsque la base de départ est défectueuse.

Les trois rapporteurs réclament donc une solution politique. En égard à l'attitude de la Grande-Bretagne et de la France, ils se prononcent, du moins dans l'immédiat, pour une solution confédérale. Ils estiment, tous les trois, que le Marché commun, quelle que soit son importance politique, est malheureusement insuffisant pour créer cette union politique. Néanmoins, les trois rapporteurs — plus spécialement MM. Leynen et Merkatz — reconnaissent la nécessité d'associer dès l'abord, si possible, la Grande-Bretagne, en tant qu'élément essentiel, à l'Europe politique unifiée. En effet, les portes de l'Europe doivent rester largement ouvertes au Royaume-Uni. J'ai toujours pensé, et je pense encore, que la Grande-Bretagne doit être associée dès le début aux négociations sur l'unification politique de l'Europe. Mais on doit se demander si cette attitude envers la Grande-Bretagne peut être maintenue lorsqu'on constate qu'elle-même remet toujours à plus tard son adhésion effective. Nous aspirons à voir la Grande-Bretagne se joindre à nous. Même les plus conciliants ne pourraient attendre indéfiniment sans agir. On se demande s'il est possible, comme l'a dit hier encore le Premier ministre français, M. Pompidou, d'attendre et de continuer à attendre.

Les trois rapporteurs sont également d'accord sur la nécessité de maintenir l'alliance entre une Europe politiquement unifiée et les Etats-Unis. J'ai été heureux de constater que ce désir a été clairement manifesté, notamment dans le rapport de M. de Grailly. Le Général de Gaulle, lui-même, n'a jamais cessé d'exprimer le même vœu. Hier encore, il l'a réaffirmé par la bouche du Premier ministre français, M. Pompidou. Le monde est plein de périls. Bien souvent, on n'en est pas assez conscient. Les trois rapporteurs sont d'accord pour dire que l'Europe unie ne pourra en aucune façon se passer de son allié américain. Peut-être pourra-t-on, en même temps ou par étapes, signer d'importants traités de garantie avec l'Union Soviétique. En effet, malgré son opposition fondamentale à l'idéologie communiste, l'Alliance occidentale n'aura pas éternellement une tendance anti-soviétique, mais, fidèle aux idées du Président Kennedy, elle contribuera à la détente entre l'Est et l'Ouest. Cette détente, il faudra aussi la rechercher avec la volonté d'aboutir à la réunification de l'Allemagne, condition indispensable d'une paix féconde, comme Lord Kennet l'a souligné hier en termes éloquentes.

Mr. Meyer (continued)

I have outlined some of the basic features common to these three significant reports, and I believe that a realistic European foreign policy can be established on this common ground. Although I must be brief, I should now like to touch on one or two special points in the three reports. In doing so, I too shall adopt the rule already established by Mr. de Grailly and other speakers who have said that they would vote only on the draft Recommendations without reference to the accompanying explanatory memoranda, for that would be something like poaching on the Rapporteurs' preserves.

I will first take Mr. de Grailly's document. I wish to make it clear from the start that my political friends and myself, supported in this by all — or virtually all — Germans, have for France an unshakable friendship which cannot be matched elsewhere, especially not by any European government. Our policy is crystal clear and all-embracing: we want lasting ties of friendship with both Washington and Paris. These ties stem from the heart as well as from reason; my feeling is that emotionally we are bound more closely to France than to the United States. But these are only questions of degree which lend colour and variety to the international scene. What really matters is that German relations with France and with the United States are based on vital interests which make co-operation imperative.

We believe, with Mr. de Grailly, that the NATO Alliance can no longer have a purely military and non-political character. Faithful to the ideas of President Kennedy, we believe, like him that ever-stronger ties must be forged between Europe and the United States and that European unification does nothing to lessen the need for co-operation and alliance with America. Events have not run ahead of the Atlantic military Alliance, but its political structure calls for reforms. This will perhaps be the really fruitful result of the present meeting.

Then again, we firmly believe that America is not inimical to these views, as is sometimes supposed. In this respect, I refer you to the report by Mr. Duynstee on his trip to the United States.

Time and again America herself has stressed that she would welcome political reform in Europe. In the circumstances there may occasionally be substantial differences of opinion between America and Europe and between France and Germany. They have been discussed or mentioned by the Rapporteurs. There will always be differences of opinion; they are inevitable even between friends, and they will not strain our friendship, let alone break it.

True, we shall not solve all our problems overnight, but I nevertheless believe that by patient pursuit of the paths along which we set out, solutions will eventually be found by means of constructive analysis of the present political situation.

Mr. von Merkatz also has emphasised the need for a political union and not just an economic, cultural or military one. He shares the opinions of my own political friends on this point and has issued a strong warning against weakening existing supranational institutions such as EEC, Euratom and the Coal and Steel Community. I will not go into too detailed an examination of his excellent report, as time does not allow it. I will only point out that Mr. von Merkatz too, says much the same thing as Mr. de Grailly in urging a genuine partnership between the United States and Europe, and gives — on page 3 of his report — an impassioned warning of what the outcome of an anti-American policy might be.

We also welcome Mr. von Merkatz's view that a "genuine partnership" could be the basis for a rapprochement between East and West. Senator Molter will, I think, want to say something similar to us tomorrow, if I can judge by his report. Mr. von Merkatz also maintains in his report that a genuine partnership would foster co-operation with the uncommitted developing countries. My political group has been saying this for a long time.

Every line of the report shows moreover — and I emphasise this — that all the reforms he suggests aim at upholding British interests to the full. He again stressed this in his speech today.

M. Meyer (suite)

J'ai ainsi esquissé quelques traits essentiels qui sont communs à ces trois importants rapports. Sur la base de ces éléments communs, on pourrait très bien, à mon avis, établir une politique extérieure réaliste pour l'Europe. Je voudrais maintenant, avec la concision qui s'impose, examiner quelques points particuliers touchant aux trois rapports. A cet égard, je m'en tiendrai, moi aussi, à la règle énoncée par M. de Grailly et par d'autres orateurs qui ont dit que leur vote ne porterait que sur les projets de recommandations, sans s'étendre aux termes des exposés des motifs qui les accompagnent et qui constituent, si l'on peut dire, un terrain de chasse réservé au rapporteur.

Je me propose d'examiner d'abord le document rédigé par notre honorable collègue, M. de Grailly. Je tiens à déclarer d'emblée à quel point mes amis politiques et moi-même — appuyés d'ailleurs par tous les Allemands sans exception ou presque — nous vouons à la France une amitié inébranlable, dont on ne trouvera l'équivalent nulle part ailleurs et, en particulier, chez aucun autre gouvernement européen. Notre politique est limpide et n'a rien d'exclusif. Nous voulons des liens d'amitié éternels autant avec Washington qu'avec Paris. Ils ont leur source dans le cœur autant que dans la raison. Notre penchant affectif est, à mon sens, plus fort à l'égard de la France qu'à l'égard des Etats-Unis. Mais ceci est plutôt affaire de nuances qui apportent à la vie internationale de la variété et de la couleur. Au fond, les relations de l'Allemagne avec la France et les Etats-Unis reposent sur des intérêts simplement vitaux, qui rendent une coopération étroite tout à fait indispensable.

Comme notre collègue M. de Grailly, nous sommes d'avis qu'il ne suffit plus de conserver à notre alliance, à l'O.T.A.N., son caractère non politique, son caractère purement militaire. Fidèles aux idées du Président Kennedy, nous croyons, comme lui, qu'il importe de jeter, entre l'Europe et les Etats-Unis, des ponts toujours plus solides, et que l'unification de l'Europe ne rend en aucun cas inutile la coopération, l'alliance avec les Etats-Unis. L'alliance militaire atlantique n'est pas dépassée par les événements, mais il faudra réformer sa structure politique. Voilà qui sera sans doute le résultat le plus fructueux de la présente session.

Enfin, nous sommes convaincus que les Etats-Unis d'Amérique ne s'opposent pas non plus à cette façon de voir, comme on le pense parfois. A cet égard, je vous renvoie aux déclarations que

notre collègue néerlandais, M. Duynstee, a faites après son voyage aux Etats-Unis. Trop souvent déjà, l'Amérique a souligné elle-même combien elle se réjouirait d'une réforme politique de l'Europe. Dans ces conditions, il peut y avoir des divergences de vues occasionnelles et considérables entre l'Amérique et l'Europe ou entre la France et l'Allemagne. Les rapporteurs les ont examinées ou indiquées. Des divergences de vues, il en existe toujours et elles sont inévitables, même entre amis, sans qu'elles risquent pour autant de troubler et, encore moins, de détruire l'amitié.

Certes, nous ne parviendrons pas à résoudre tous nos problèmes du jour au lendemain, mais je crois tout de même qu'en progressant patiemment sur la voie que nous avons choisie, des solutions finiront par se dégager grâce à une analyse constructive de la conjoncture politique du moment.

Mon collègue, M. von Merkatz, a lui aussi souligné la nécessité d'une union politique, et non pas seulement économique, culturelle ou militaire. Partageant sur ce point la conception de mes amis politiques, il nous met sévèrement en garde contre tout affaiblissement des organisations supranationales existantes comme la C.E.E., l'Euratom et la C.E.C.A. Faute de temps, je ne puis pousser à fond l'analyse de ce remarquable rapport. Mais je tiens à signaler encore que le point de vue de M. von Merkatz se rapproche de celui de notre collègue M. de Grailly, et notamment lorsqu'il souhaite un véritable *partnership* entre les Etats-Unis et l'Europe, et qu'il s'oppose vivement, à la page 3 de son rapport, à tout ce qui pourrait être considéré comme une politique anti-américaine.

Ce qui nous réjouit aussi, c'est que M. von Merkatz croit qu'un véritable *partnership* pourrait conduire à un rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Il semble, comme l'indique son rapport, que le sénateur Molter défendra demain un point de vue analogue. L'affirmation, dans le rapport de M. von Merkatz, qu'un véritable partenariat sera de nature à faciliter la coopération avec les pays non engagés en voie de développement me semble également fort pertinente. C'est une idée que mes amis défendent depuis longtemps.

Enfin, chaque ligne du rapport — permettez-moi d'y insister tout particulièrement — révèle que toutes les réformes proposées tendent à sauvegarder entièrement les intérêts du Royaume-Uni. C'est ce qu'il a d'ailleurs souligné une nouvelle fois dans son discours d'aujourd'hui.

Mr. Meyer (continued)

This last point is also prominent in the third report, the one by Mr. Leynen. He cannot accept that the door of the Common Market should ever be closed to Britain. According to him it must stay open. The Rapporteur's comments on this point were most impressive, and I thank him for them. I was also pleased to observe that in contrast to a fairly general tendency he has not dramatised the British 15 % surcharge but describes it as it really is, a temporary and unavoidable measure. This applies to many restrictive moves.

Mr. Leynen's report too, invites further comment, for it is full of good material. But I must stop.

All three reports show very clearly, I think, that Western European Union, as an association of the seven countries, is called upon, if not predestined, to take an active part in building a well-balanced, broader-based Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly would doubtless like to adjourn the discussion now and to resume it at the afternoon Sitting ? (*Murmurs of assent*)

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO ; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Documents 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments).
2. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 322 and Amendments).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 12.30 p.m.*)

M. Meyer (suite)

Le même souci a largement inspiré le troisième rapport, celui de notre honorable collègue, M. Leynen. Celui-ci n'admettrait pas que la porte du Marché commun soit jamais fermée à la Grande-Bretagne. Elle devrait, selon lui, rester toujours ouverte. Ce langage m'a fort impressionné et je tiens à en remercier le rapporteur. J'ai été très heureux aussi de constater que, contrairement à une tendance assez répandue, il n'a pas dramatisé l'augmentation de 15 % des tarifs douaniers britanniques, mais qu'il la tient pour ce qu'elle est d'ailleurs, au fond — et cela s'applique à beaucoup de restrictions — à savoir une mesure de sauvegarde transitoire qu'on ne pouvait éviter.

Le rapport de notre collègue, M. Leynen, pourrait, lui aussi, donner lieu à de plus amples considérations, car son contenu est riche. Mais je dois m'arrêter ici.

Les trois rapports démontrent clairement, à mon sens, que l'Union de l'Europe Occidentale, en tant que communauté des Sept, est appelée, sinon prédestinée, à participer activement à l'édification harmonieuse d'une Europe élargie. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre à la séance de cet après-midi ? (*Assentiment*)

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose donc à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Documents 325 et amendement, 324, 327 et amendements).
2. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 322 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 30*)

TWELFTH SITTING

Thursday, 3rd December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO ; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (*Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Webster, Mr. Jannuzzi, Mr. Kopf, Mr. Bettiol.
4. Changes in the Composition of a Committee.
5. Reference to Committee (Doc. 330).
6. Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO ; The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community (*Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments*).
7. Progress in space technology and possible repercussions on strategy (*Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322 and Amendments*).
Speakers : The President, Lord Crathorne, Mr. Bourgoïn (*Rapporteur*), Mr. Cadorna.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

Speakers : The President, Mr. Patijn, Mr. Price, Mr. de Grailly (*Rapporteur*), Mr. Michaud, Mr. Tomney, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Mr. le Hodey, Mr. Montini, Lord Crathorne, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Radius, Mr. Johnson, Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Lord Crathorne, Mr. Vos, Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Lord Crathorne, Mr. Montini, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Tjalma, Mr. Vos, Mr. de Grailly (*Rapporteur*), Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. Vos, Mr. Leynen, Mr. Radius, Mr. Leynen, Mr. Bourgoïn, Mr. Badini Confalonieri (*Chairman of the Committee*), Mr. Bourgoïn, Mr. Tjalma, Mr. Badini Confalonieri, Mr. Tjalma.

The Sitting was opened at 3.30 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 36.

3. Unity of action — political union and WEU

The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Webster, the next speaker in the general debate.

Mr. WEBSTER (*United Kingdom*). — In the name of my colleagues on both sides of the British Parliament, I beg to move Amendment No. 1 to Mr. von Merkatz's report on unity of action — political union and WEU. The Amendment seeks, in paragraph 1 of the Recommendation proper, to leave out the words "even if initially limited to the signatory States of the Rome and Paris Treaties".

DOUZIÈME SÉANCE

Jeudi 3 décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements).

Interviennent : le Président, M. Webster, M. Jannuzzi, M. Kopf, M. Bettiol.

4. Modifications dans la composition d'une commission.

5. Renvoi en commission (Doc. 330).

6. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N. ; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations*, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements).

Interviennent : le Président, M. Patijn, M. Price, M. de Grailly (*rapporteur*), M. Michaud, M. Tomney, M. de la Vallée Poussin, M. von Merkatz (*rapporteur*), M. le Hodey, M. Montini, Lord Crathorne, M. Badini Confalonieri, M. Radius, M. Johnson, M. von Merkatz (*rapporteur*), Lord Crathorne, M. Vos, M. von Merkatz (*rapporteur*), Lord Crathorne, M. Montini, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Tjalma, M. Vos, M. de Grailly (*rapporteur*), M. Leynen (*rapporteur*), M. Vos, M. Leynen, M. Radius, M. Leynen, M. Bourgoin, M. Badini Confalonieri (*président de la commission*), M. Bourgoin, M. Tjalma, M. Badini Confalonieri, M. Tjalma.

7. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie (*Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 322 et amendements).

Interviennent : le Président, Lord Crathorne, M. Bourgoin (*rapporteur*), M. Cadorna.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Vice-Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 36.

3. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Webster.

M. WEBSTER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Au nom de mes collègues conservateurs et travaillistes du parlement britannique, j'ai l'honneur de présenter l'amendement n° 1 au rapport de M. von Merkatz sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. Cet amendement a pour objet de supprimer, au premier paragraphe du dispositif de la recommandation, les mots : « même si initialement celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris ».

Mr. Webster (continued)

In moving the Amendment, I wish to emphasise the deep interest of the British people in what might take place in this connection in a committee or working party of the WEU and our desire not to be excluded from such discussions. We do not wish to impede those discussions. We wish them success; but we wish to take part in them.

If I may be bilateral in my own domestic politics, I would refer to page 4 of Mr. von Merkatz's report where he mentions the statement of Mr. Gordon Walker, the British Foreign Secretary, indicating that his Government was very interested in taking part in negotiations for European political union from the outset. In asking to take part, he particularly did not want to give the impression that it was his intention to hold up any progress that the Six might make between themselves. We have a deep interest here and we do not wish to be excluded by a veto from any one country from a discussion in an organ set up by WEU. We do not wish the French or any other veto to exclude us from these discussions. We mean seriously, if we may be included, to take part in them.

We have a deep concern with the building of a united Europe, and I noticed with regret references in speeches this morning to a British reluctance to apply to enter Europe. We must remind our colleagues that we did apply under Article 237 for full membership of the European Economic Community. We did not seek to obstruct or to break it up, or to open it up, by application under Article 238. The traditional saying concerning British reluctance probably arises because what we have done in recent years seems to be in direct contrast with centuries of British history. I wish to come back to this contrast later.

First may I call in aid some of the statements that were made in the most useful and comprehensive report of Mr. Duynstee, when he spoke of the battle between the free world and the Communist bloc as being dominated by what in modern jargon is called the "world gross national product".

He states, so appositely, that if the gross national product of the United States is added to that of Europe, and they are the same, they account for 62% of the world gross national product, which would then be a dominating force. I think I can widen that argument — I have told Mr. Duynstee of this and he does not disagree with it — by saying that if these countries in Europe, which are mostly manufacturing countries, are excluded from the sources of their raw materials, then that world gross national product will be most sharply reduced.

If I may quote what was said by Lenin in 1923 — the translation may not be absolutely perfect — he wrote: "First we will dominate Eastern Europe. Then we will liberate the masses of Asia. Third, we will encircle the United States of America. There will be no need to fight; she will fall like an over-ripe fruit into our hands." There Lenin was stating his intention, the constant intention of the Communist régime, to dominate the sources of raw material supplies so that the industrial world has to reduce its production and loses its industrial potential.

When considering this constant strategy, one has to remember how the tactics and strategy of Marxist Communism were evolved. We know very well that Marxism is a dialectical materialism which comes philosophically through Hegel from Plato. In this dialectic you have a thesis put forward and an antithesis put against it; thus you get the synthesis which, in the Marxist corruption of the Hegelian philosophy, is the Communist domination of the world.

Strategically, of course, the dialectic is applied by playing off the proletariat against the capitalist, by playing off the colonised countries against the colonising or former colonial countries or the imperialists, although who are the imperialists today is most difficult to judge. This dialectical strategy remains constant, but the tactic of bringing it about is variable and is itself a form of dialectic. You can have, as we have had until fairly recently, overt, offensive action from behind the iron and bamboo curtains. Then, as they are totalitarian countries, you can have an abrupt change in this tactic to one of friendliness, disarmament and reducing the West into a position of unguardedness so that when you switch back again to the overt aggression they are taken off their guard. When

M. Webster (suite)

En présentant cet amendement, je voudrais souligner le profond intérêt que porte le peuple britannique aux travaux qui pourraient avoir lieu, à cet égard, dans le cadre d'une commission ou d'un groupe de travail de l'U.E.O. ainsi que notre désir de ne pas être exclus de telles discussions. Nous ne désirons pas les entraver, nous leur souhaitons plein succès, mais nous voudrions être admis à y participer.

Oubliant un instant mon appartenance politique, je voudrais me reporter à la page 4 du rapport de M. von Merkatz qui mentionne la déclaration dans laquelle M. Gordon Walker, Ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, indique que son gouvernement voit le plus grand intérêt à participer, dès le début, aux négociations sur l'union politique européenne, mais veut surtout éviter de donner l'impression de vouloir entraver, par cette demande de participation, d'éventuels progrès que les Six pourraient réaliser entre eux. Nous portons un profond intérêt à ce qui se fait ici et nous ne désirons pas être exclus, par le veto d'un pays quelconque, d'un débat qui se déroule dans un organe créé par l'U.E.O. Nous ne voulons pas qu'un tel veto, français ou autre, entraîne notre exclusion. Si nous sommes admis à ces discussions, c'est avec le plus grand sérieux que nous y prendrons part.

Nous nous préoccupons très vivement de la construction d'une Europe unie, et j'ai noté avec regret ce matin des allusions au peu d'empressement que nous mettrions à demander d'en faire partie. Nous devons rappeler à nos collègues que nous avons effectivement demandé, en vertu de l'article 237 du Traité de Rome, l'admission de notre pays à part entière dans la Communauté Economique Européenne. En le faisant, nous n'avons pas cherché à la gêner, à la diviser ni à nous y introduire par application de l'article 238. Les évocations habituelles des réticences britanniques sont probablement dues au fait que notre action des dernières années contredit totalement des siècles de notre histoire. Je me réserve, d'ailleurs, d'y revenir.

Pour revenir à mon propos, je commencerai par faire remarquer à l'appui de ma thèse que dans son rapport extrêmement utile et complet, M. Duynstee estime que la bataille qui se livre entre le monde libre et le bloc communiste est dominée par ce que l'on appelle en jargon mo-

derne «le produit national brut mondial». Il indique, fort à propos, que si l'on ajoutait le produit national brut des Etats-Unis à celui de l'Europe, qui est analogue, ils représenteraient 62% du produit national brut mondial et deviendraient une force dominante. Je crois pouvoir élargir cette idée — et M. Duynstee, à qui j'en ai parlé, ne me désapprouve pas — en disant que si les pays d'Europe qui sont pour la plupart industrialisés, étaient coupés des sources de matières premières, le produit national brut mondial en serait très fortement réduit.

Si l'on me permet de citer ce que Lénine déclarait en 1923, voici — dans une traduction qui n'est peut-être pas absolument parfaite — ce qu'il écrivait alors: «Tout d'abord, nous dominerons l'Europe orientale. Ensuite, nous libérerons les masses d'Asie. Enfin, nous encerclerons les Etats-Unis d'Amérique. Il n'y aura pas besoin de combattre: ils tomberont comme un fruit mûr dans nos mains». Lénine a trahi là son intention, l'intention constante du régime communiste, de dominer les sources de matières premières pour forcer le monde industriel à réduire sa production et perdre son potentiel économique.

Pour bien apprécier cette stratégie permanente, il faut se rappeler comment ont évolué la tactique et la stratégie du communisme marxiste. Nous n'ignorons pas que le marxisme est un matérialisme dialectique qui, du point de vue philosophique, vient de Platon en passant par Hegel. Dans cette dialectique, la thèse et l'antithèse aboutissent à une synthèse, laquelle, dans la déformation marxiste de la philosophie hégélienne, est la domination du monde par les communistes.

Stratégiquement, bien entendu, la dialectique joue en opposant le prolétariat au capital, les pays colonisés aux pays colonisateurs actuels ou anciens, ou encore aux impérialistes, bien qu'il soit fort difficile de dire quels sont, aujourd'hui, les véritables impérialistes. Cette stratégie dialectique demeure constante, mais la tactique qu'elle détermine est variable et constitue elle-même parfois une forme de dialectique. Tantôt, comme on l'a vu tout récemment, c'est une offensive ouverte, déclenchée de derrière le Rideau de fer ou de bambou. Tantôt, comme il s'agit de pays totalitaires, cette tactique se transforme brusquement en une campagne d'amitié, de désarmement qui fait tomber la méfiance de l'Occident, de sorte qu'il est pris au dépourvu quand reprend l'attaque ouverte. Lorsque l'on considère

Mr. Webster (continued)

considering this tactical aspect of the dialectic, one wonders how much the effect of the fall of Mr. Khrushchev and the explosion of a nuclear device by the Chinese will have upon this tactic. I see the French argument that we are going to have a greater rapprochement with Russia, but I think it would be the most abject folly for us to reduce our guard at this present time. My feeling is that Russia will have to make a settlement with China — there are many disputes on the border between these countries — and if such a settlement is arrived at I cannot see how it is going to make life easier for the western countries.

In face of this variable challenge to a constant strategy, what sort of Europe do we wish? It is inconceivable when you are considering the defence of Europe that you should exclude either France or Great Britain. I am asking you today not to exclude Great Britain, but first may I say that equally to exclude France from the defence of Europe would be the most abject folly. Mr. Duynstee in his report says that the position of the free countries in Europe is a bridgehead within a bridgehead and if the French were to exclude themselves or were to be driven out of such a bridgehead it would then become untenable. Equally, I would say you cannot exclude the broader vision of British participation and the receipt of American defensive aid. For ourselves in Britain — and I come back to the argument so ably put this morning about the British reluctance — I think one must be aware that for half a century we in Britain have been carrying out a withdrawal from our imperial heritage. This has happened to other countries in Europe, and I think they will sympathise with the problems with which we have been confronted.

We have had to withdraw progressively from being a naval power of greater power than any other naval power in the world. There was the agreement of 1910 when we accepted parity as between the German fleet, the American fleet and our own. There was then later on the withdrawal from India, from Pakistan, from Burma and from many other territories, and for a country that has to make this withdrawal — and our French friends have experienced the same type of action — there can be produced a deep malaise if there is not an outlet for the

energies and activities of a great historic country. So to restore the dynamism of Britain we have to seek a greater tie with Europe. This is being genuinely done. The struggle is not an easy one, but we have many civil and cultural links with Europe which we seek to sustain.

We applied under Article 237 for full membership of the Treaty of Rome, and if it is said that public opinion lags behind those of the leaders of British political thought, then I think we must remind you that it is the duty of those leaders to lead and that public opinion comes after.

At this time now it is not possible for us to enter the Treaty of Rome. This is not the fault of Great Britain, and those who say that we are reluctant should be reminded of this. But we have a deep desire to make sure that the Europe that is created is one not looking in unto itself and being small in its conception, but one that is outward-looking and will grow and be influenced by the outside world and itself exert an influence which our culture and our industrial development can do equally upon the outside world against Communist domination.

There is, I think, accepted in Europe a Roman concept of the *mare nostrum*, that the only countries outside Europe that can be brought into the development of Europe are those African countries that are on the Mediterranean littoral. There is, however, a strong feeling also in Europe that this should go further, that this should maintain our contacts further afield with Africa and with many parts of Africa, with the East and with America.

There has been a great deal said today about our contact with America, and I do not think that I can usefully add to this, but I think it would be the wrong form of Chauvinism to exclude America and to tell her that she is irresponsible and is acting against the interests of Europe; and it is equally wrong that Britain should be excluded from negotiations carried out by this body of the Western European Union. I also note that this development of thought away from the narrower concept of the *Europe des patries* and the Europe which is looking in unto itself and only including the northern African States has itself recently been given a change of impetus by the French President himself.

M. Webster (suite)

cet aspect tactique de la dialectique, on se demande à quel point il sera influencé par la chute de M. Khrouchtchev ou l'explosion de la bombe chinoise. L'argument français selon lequel notre rapprochement avec la Russie va s'accroître ne m'échappe pas, mais je crois que ce serait une abjecte folie que de relâcher actuellement notre défense. Je crois que la Russie devra conclure un arrangement avec la Chine — car il existe de nombreux conflits de frontière entre ces deux pays — et je ne vois pas en quoi un tel règlement pourrait faciliter les choses pour les pays occidentaux.

En face de ces attaques variables contre une stratégie constante, quel genre d'Europe pouvons-nous désirer? Quand on considère la défense de l'Europe, il est inconcevable d'en exclure la France ou la Grande-Bretagne. Je vous demande aujourd'hui de ne pas exclure la Grande-Bretagne, mais j'ajoute immédiatement qu'exclure la France serait commettre une folie impardonnable. M. Duynstee déclare, dans son rapport, que les pays libres d'Europe constituent une tête de pont à l'intérieur d'une autre tête de pont et que si les Français devaient s'en exclure eux-mêmes ou en être chassés, la situation deviendrait alors intenable. Je ne crois pas non plus que l'on puisse exclure, dans une perspective élargie, la participation britannique et une aide défensive des Etats-Unis d'Amérique. Mais pour revenir à la thèse, si bien exposée ce matin, des réticences de la Grande-Bretagne, il ne faut pas oublier, je crois, que depuis un demi-siècle, nous avons dû renoncer peu à peu à notre héritage impérial. D'autres pays d'Europe l'ont fait également, et je pense qu'ils montreront quelque compréhension pour les difficultés que nous avons dû affronter.

Nous avons dû abandonner progressivement notre rang de première puissance navale du monde. Par l'accord de 1910, nous acceptions déjà la parité entre la flotte allemande, la flotte américaine et la nôtre. Plus tard, il a fallu nous retirer de l'Inde, du Pakistan, de la Birmanie et de beaucoup d'autres territoires, et une telle épreuve — qu'ont connue également nos amis français — peut causer un profond malaise lorsqu'il s'agit d'une grande puissance qui a joué un rôle historique et ne trouve plus de débouchés à ses énergies et à ses activités. Pour faire ré-

naître le dynamisme de la Grande-Bretagne, nous devons donc chercher à développer nos rapports avec l'Europe. C'est ce que nous faisons, en toute sincérité. La lutte n'est pas facile, mais nous avons, avec de nombreux milieux civils et culturels du continent, des liens que nous nous efforçons de maintenir.

Nous avons demandé, en vertu de l'article 237, à participer de plein droit au Traité de Rome, et si l'on objecte que l'opinion publique est en retard sur ceux qui dirigent la pensée politique anglaise, nous ferons remarquer qu'il appartient à ces chefs de file de conduire l'opinion et à celle-ci de les suivre.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons plus adhérer à ce traité. Ce n'est pas notre faute et il faut le rappeler à ceux qui nous accusent de mauvaise volonté. En fait, nous désirons vivement que l'Europe qui se crée soit non pas repliée sur elle-même et médiocrement conçue, mais tournée vers le monde extérieur, capable de croître sous son influence et d'exercer en retour l'influence que notre culture et notre développement industriel peuvent avoir sur le monde extérieur à l'encontre de la domination communiste.

L'Europe conserve encore, je crois, la conception romaine de la *mare nostrum*, selon laquelle les seuls pays extra-européens auxquels puisse s'étendre l'effort de développement de l'Europe sont les Etats africains riverains de la Méditerranée. Toutefois, on commence à concevoir très nettement aussi, en Europe, qu'il faudrait aller plus loin, c'est-à-dire étendre nos contacts à des régions plus lointaines et plus nombreuses d'Afrique et aussi d'Orient et d'Amérique.

On a beaucoup parlé aujourd'hui de nos rapports avec l'Amérique et je ne vois rien d'utile à ajouter à ces déclarations. Toutefois, je crois que ce serait une mauvaise forme de chauvinisme que d'exclure l'Amérique et de lui dire qu'elle agit de façon irresponsable et contre les intérêts de l'Europe. De même, il serait injuste que la Grande-Bretagne fût exclue des négociations qui se déroulent au sein de l'U.E.O. Je note également que ce courant d'idées, qui s'éloigne de la conception plus étroite de l'Europe des patries, d'un continent replié sur lui-même et étendu aux seuls Etats nord-africains, a reçu récemment une nouvelle impulsion grâce au Président français lui-même. J'ai vivement apprécié son récent

Mr. Webster (continued)

I very much welcomed his visit to South America recently. It was an enormous success, and I think this showed how the opinion within France and the French Government is already broadly in this concept. We welcome this and we hope that this will grow. We have a great belief that at this time patience is required; the germ of European unity once sown will grow and grow in strength. We want to have a great deal of say with what sort of Europe it is. We are a European country.

My Amendment is not one which seeks to impede discussions towards a closer Europe. It is very far from that, as was stated by the Foreign Secretary and as has been stated by previous Foreign Secretaries of my party.

I deeply regret the fact that as the report, excellent though it is, stands at present, we are excluded from immediate discussion. I seek to amend this so that we may have some say in the discussions that take place. I hope they will be successful. I hope we shall be allowed to take part. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it seems to me that with the document we have before us we are on the right road in our search for European political unity. We are, in fact, proposing to move on from the stage of debate and study to an initial experimental stage. No one is blind to the true causes of difficulty and the serious obstacles facing the creation of political unity. The first difficulty lies in the fact that effective political unity is bound to have a supra-national character, which implies the surrender by the different States of a part of their sovereignty. Now, we all know how jealous every country is of its sovereignty, refusing to renounce it unless certain that such a step is required or imposed by a higher interest which in turn coincides with the higher interests of other States.

The second difficulty lies in the internal political situation of each country. This situation,

which often differs from country to country, determines the policy of the various governments and makes it hard to pursue a foreign policy which would encounter strong domestic opposition. Nevertheless, except for the Communist opposition, which is particularly strong and lively in Italy and France and acts in obedience to well-known interests, all the European world is today in agreement with the preamble to the draft Recommendation we are about to examine, namely:

1. That the world situation makes it ever more urgent for Europe to speak with a single voice and to act in concert in matters concerning both foreign and defence policy;

2. That closer co-operation in the cultural field will invigorate and strengthen the feeling of European solidarity;

3. That unity of political action should form the keystone of the economic union sought on the basis of the Treaties of Rome and Paris;

4. That European political unity will strengthen the Atlantic Alliance;

5. That it can be the basis of a rapprochement between East and West;

6. That it can offer an effective contribution towards co-operation in aiding non-committed and developing countries.

The preamble to the draft Recommendation recalls the proposals and resolutions on which its conclusions are based, but mention should also be made of the plan for European political unity recently proposed by the Italian Government. This plan had already been announced by the Italian Minister for Foreign Affairs, but had not yet been made public when the report was written. Italy agrees that a treaty establishing a European political union should be preceded by a stage which is not merely experimental, but aims also at determining how far the overall plan, which now has general approval, can be put into effect. I think this should be a preparatory stage enabling us to gain experience, and then to define the character of the Community's organs and how they shall function and their members be elected. Italy has always accepted as a principle that the guarantee of peace is to be sought in the international balance of forces and that European unity, with the partnership of the United States,

M. Webster (suite)

voyage en Amérique du Sud. Ce voyage a eu un énorme succès et a montré, à mon sens, que l'opinion publique française et le gouvernement sont déjà favorables à ce concept. Nous espérons que cette évolution, dont nous nous félicitons, ne fera que s'accroître. Nous sommes profondément convaincus qu'en ce moment la patience est de règle; une fois semé, le germe de l'union européenne ne manquera pas de croître et de prendre vigueur. Nous voulons pouvoir exprimer largement notre sentiment sur la forme que prendra cette Europe, car nous sommes un pays européen.

Mon amendement ne tend nullement à entraver le débat sur l'unification de l'Europe. Il en est bien loin, comme l'a déclaré notre ministre des affaires étrangères et comme l'avaient dit déjà certains anciens ministres de mon parti.

Je regrette profondément que, si excellent que soit le rapport, sa teneur actuelle nous exclue des discussions immédiates. Je m'efforce d'y remédier afin que nous ayons la possibilité de dire notre mot dans le débat actuel. J'espère que ce débat sera couronné de succès, mais aussi que nous serons admis à y participer. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, il me semble, devant le document soumis à notre examen, qu'en matière d'unité politique européenne, nous sommes sur la bonne voie. En fait, nous nous proposons de passer, dans ce domaine, du stade des débats et des études à une première phase expérimentale. Nul ne se dissimule les véritables causes des difficultés que nous rencontrons ni l'existence de sérieux obstacles. La première difficulté tient à ce que l'unité politique, pour être effective, ne peut avoir qu'un caractère supranational, ce qui implique, de la part des différents États, l'abandon d'une partie de leur souveraineté. Or, chacun sait que tous les pays sont très jaloux de cette souveraineté et qu'ils n'y renonceront que s'ils ont la certitude qu'un intérêt supérieur — qui lui-même coïncide avec l'intérêt supérieur d'autres États — le requiert ou l'impose.

La seconde difficulté tient à la situation politique intérieure de chacun des États. Cette situa-

tion, qui varie très souvent d'un pays à l'autre, détermine la politique des divers gouvernements et rend difficile l'adoption d'une politique étrangère qui rencontrerait une forte opposition dans les milieux nationaux. Toutefois, à l'exception de l'opposition communiste qui est particulièrement vive et marquée en Italie et en France, et qui obéit à des intérêts bien connus, tout le monde européen approuve, aujourd'hui, les principes énoncés dans le préambule du projet de recommandation que nous allons examiner, à savoir:

1. Que la situation mondiale rend toujours plus urgente la nécessité pour l'Europe, de parler d'une seule voix et d'agir d'une manière concertée, également dans les domaines des politiques des affaires étrangères et de défense;
2. Qu'une coopération plus étroite entre les États européens dans le domaine culturel ranime et renforce le sentiment de solidarité européenne;
3. Que l'unité d'action politique doit constituer la clef de voûte de l'union économique poursuivie sur la base des Traités de Rome et de Paris;
4. Que celle-ci peut renforcer l'Alliance atlantique;
5. Qu'elle peut être l'élément de base d'un rapprochement entre l'Ouest et l'Est;
6. Qu'elle peut contribuer à augmenter l'efficacité de la coopération dans le domaine de l'aide aux pays non engagés en voie de développement.

Il est fait état, dans le préambule du projet de recommandation, des propositions et résolutions sur lesquelles se fondent ses conclusions; toutefois, il convient de mentionner également le plan d'unification politique de l'Europe proposé récemment par le gouvernement italien. Ce plan avait déjà été annoncé par le ministre italien des affaires étrangères, mais il n'avait pas encore été présenté lorsque fut rédigé le rapport. L'Italie estime qu'avant la conclusion d'un traité instituant une union politique européenne, il faut prévoir une phase qui n'ait pas seulement un caractère expérimental, afin de déterminer dans quelle mesure ce grand projet, qui a déjà recueilli tous les suffrages, peut être effectivement mis en œuvre. Cela devrait être, je crois, une phase de préparation qui nous permettrait d'acquiescer à une certaine expérience et de définir, alors, la nature des organes communautaires, leurs fonctions et les méthodes à adopter pour l'élection de leurs membres. En matière de principes, l'Italie a toujours reconnu que la garan-

Mr. Jannuzzi (continued)

is an important condition of world stability. But Italy has always believed in a federative Europe rather than a confederative Europe such as the President of the French Republic has in mind. For she is convinced that, although it is true that separate States are an indestructible reality, it is equally true that, in order to maintain their very existence and vitality, those States must at a certain point entrust the instruments for carrying out their general policy, including foreign, defence, economic and cultural policy, to supranational bodies which are better able than themselves to ensure the security and well-being of the populations concerned. This concept, as might be pointed out to the President of the French Republic, does not jeopardise or detract from each country's spiritual heritage which, especially in the case of the smaller countries, might be the better for collective protection.

Italy has always been averse to the creation, within the Community, of a position of supremacy at the expense of other countries. Convinced as she is of the validity of the present economic policy of Europe, she realises that efforts towards political unity must not interfere with the life of the three existing economic Communities, and that during the experimental period of political unity, relations between the members of these Communities must continue to be inter-State and not be supranational in character.

Having made this clear in general terms, I should now like to outline the three main points of the plan proposed by the Italian Minister for Foreign Affairs. These are:

1. The elaboration, over the next three years, of a joint foreign, military and cultural policy by means of annual consultations, possibly between Heads of State or Prime Ministers, and consultations between Foreign Ministers, perhaps every three months;

2. The immediate creation of a general secretariat and a political council;

3. The conclusion of a definitive treaty of European unification by 1st January 1968.

These proposals do not differ in their principle from those put forward by the Federal Republic of Germany, and as far as the experimental stage is concerned even the President of the French Republic should not object to them. At the end of three years, the Italian proposal envisages the transition of all the Union's organisations from the inter-State to the supranational stage. The Italian plan differs from the German proposals on the following points:

1. Italy would, from the beginning of the experimental period, confer a supranational character on the European secretariat and the political council, a point left vague in the German proposals;

2. The relations between the six countries of the European Community and Great Britain should be considered during the experimental stage, in order to keep the door open for Britain's entry at any time into the Economic Communities and the political union;

3. A very important point for our discussions today, the rôle given in the Italian plan to our own organisation, WEU, as a mediator and channel between Europe and Great Britain, with a view to bringing about Britain's hoped-for entry into the Economic Communities and the political union.

In this connection, Italy, like all of us, must regard as a good omen the attitude of the new British Government towards European problems. But the most important idea provided by Italy is that the European Parliament should be elected by direct universal suffrage: this idea was proposed earlier by the Italian Minister for Foreign Affairs and is now the subject of Bills tabled in the French and Italian Parliaments — in Italy, a Bill has already been laid before the Chamber of Deputies, and another, sponsored by Mr. Santero, myself, and others, is about to be submitted. The European idea, I believe, can penetrate people's minds only when they are called upon to discuss it in public debate with a view to appointing their direct representatives. Popular sovereignty will be fully vested in the European Parliament only when that sovereignty is transmitted to the par-

M. Jannuzzi (suite)

tie de la paix réside dans l'équilibre mondial des forces et que l'unité de l'Europe — associée sur un pied d'égalité aux Etats-Unis — est une condition importante de la stabilité du monde. Elle n'a cessé de croire cependant à l'idée d'une Europe fédérée mais non d'une Europe confédérée, telle que la conçoit le Président de la République Française. Mon pays est convaincu, en effet, que si chaque Etat est, en soi, une réalité indestructible, il n'en est pas moins vrai qu'il arrive un moment où, pour sauvegarder leur existence même et leur vitalité, ces Etats doivent, à un moment donné, confier les instruments de mise en œuvre de la politique générale — étrangère, militaire, économique et culturelle — à des organismes supranationaux communs qui sont, mieux qu'eux-mêmes, en mesure d'assurer la sécurité et le bien-être des populations intéressées. Cette conception, pourrait-on faire remarquer au Président de la République Française, ne saurait constituer, pour le patrimoine spirituel des divers pays, ni une menace ni un danger d'appauvrissement: peut-être même, ce patrimoine serait-il mieux protégé par la collectivité, surtout dans le cas des petits Etats.

L'Italie a toujours été hostile à la création, au sein de la Communauté, d'hégémonies contraires aux intérêts d'autres pays. Convaincue, par ailleurs, du bien-fondé de la politique économique européenne suivie jusqu'à présent, elle sait que la recherche de l'unité politique ne doit en aucune manière entraver les progrès des trois Communautés économiques qui existent déjà et qu'au cours de la période expérimentale, les rapports entre les membres desdites communautés doivent demeurer sur le plan des rapports entre Etats et ne pas prendre un caractère supranational.

Après avoir exposé la question en termes généraux, je voudrais maintenant préciser que le plan proposé par le ministre italien des affaires étrangères s'articule sur les trois points essentiels suivants:

1. Elaboration, au cours des trois années à venir, d'une politique commune dans le domaine des affaires étrangères, militaires et culturelles, grâce à des consultations annuelles, peut-être, entre les chefs d'Etat ou de gouvernement, trimestrielles, par exemple, entre les ministres des affaires étrangères;

2. Création immédiate d'un secrétariat général et d'une commission politique;

3. Conclusion d'un traité définitif d'unification européenne avant le 1^{er} janvier 1968.

Pour ce qui est des principes, ces propositions ne diffèrent pas de celles de la République Fédérale d'Allemagne et il semble qu'en ce qui concerne la phase expérimentale, elles ne devraient pas soulever d'objections, même de la part du Président de la République Française. La proposition italienne prévoit qu'au bout de trois ans, les organes de l'Union passeront de la phase des rapports entre Etats à la phase supranationale. Cette proposition diffère de la proposition allemande sur les points ci-après:

1. L'Italie propose de conférer un caractère supranational au secrétariat européen et à la commission politique dès la période expérimentale alors que la proposition allemande ne précise rien à cet égard;

2. Les relations entre les six pays de la Communauté et la Grande-Bretagne doivent être examinées au cours de la phase expérimentale afin de permettre à tout moment l'entrée de la Grande-Bretagne dans les communautés économiques et dans l'union politique;

3. Enfin, et c'est là un point particulièrement important pour notre débat d'aujourd'hui, l'Italie propose à l'U.E.O. un rôle d'intermédiaire, de trait d'union entre l'Europe et la Grande-Bretagne, et espère qu'elle pourra ainsi favoriser l'entrée vivement souhaitée de celle-ci dans les communautés économiques et l'union politique.

A cet égard, l'Italie — comme tous les autres pays certainement — considère que l'on peut tirer un bon augure de l'attitude adoptée par le nouveau gouvernement britannique vis-à-vis des problèmes européens. Mais l'idée-force de la proposition italienne est celle de l'élection du parlement européen au suffrage universel direct. Cette idée, présentée autrefois par le ministre italien des affaires étrangères, fait actuellement l'objet de projets de loi déposés devant le parlement, en France et en Italie. Dans mon pays, un de ces projets a été déjà soumis à la Chambre des députés et un autre lui sera très prochainement présenté par M. Santero, plusieurs autres parlementaires et moi-même. Je crois cependant que l'idée européenne ne pourra s'implanter dans l'âme populaire que quand le peuple sera appelé à en discuter au cours de débats publics, en vue de désigner directement ses représentants. Le

Mr. Jannuzzi (continued)

liamentary body by the free, universal and secret vote of those from whom it originates, in other words, the people. The European Parliament will not represent all the political forces that believe in European unity until they are all called upon to express their wishes by their votes.

The powers of the European Parliament are, to my mind, closely linked with this method of election to it by universal and direct suffrage. Here I am repeating what I have said on other occasions, but it seems to me essential to do so. When the delegation of the sovereignty of a people comes into operation, and when the European organisations become its representatives, it will be inconceivable, at least in the final stage, that bodies which derive their sovereignty from the people shall not also have full legislative and deliberative powers. Indeed it would seem impossible that the major instrument of national sovereignty, universal suffrage, should be exercised for purely consultative purposes.

I will not go into all the details, especially the technical details, of Mr. von Merkatz's remarkable report, with which I am in full agreement. It provides a clear and penetrating commentary on the draft Recommendation which we are examining and on which we shall shortly vote in accordance with our judgment. I believe that some of my colleagues, representing both Italy and other countries, will be speaking after me and will vote in favour of this document, animated as we all are — as the preamble to the draft Recommendation states — by the desire to see rapid progress in European political unification through unity of action which, though gradual, is sure and which is directed, now and in the future, towards clearing and keeping open the highways leading to the union and fraternity of the peoples we represent. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we are indebted to all three Rapporteurs who, on the basis of very different standpoints have tried objectively, yet each in accord-

ance with his personality, to deal in their reports with two fundamental aspects of our present and future policy, i.e. the means whereby free Europe can be brought to unification, and how the political unity of NATO can be ensured for the future.

I shall begin with a few comments on Mr. von Merkatz's report. He has taken as his goal European unification, a goal which is to be reached through unity of action. This means that the Rapporteur — and I entirely agree with him — is trying to work towards this unification of Europe not by new institutional measures, but rather through functional channels. This, I am sure, is the right way. The prerequisites for such action are in existence. The functional method consists in the creation, with the existing organisations and under the conditions ruling at the present time, of a system of co-ordination and consultation which can enter into operation at once and which, for a period of three years, would constitute an attempt to achieve European unity by experimental and pragmatic means. This is certainly a sound method. But we shall have to restrict ourselves to a minimum of institutions. The proposals made by Mr. von Merkatz and Mr. Spaak, like those just put forward by the Italian Government, all have the same aim in view, namely, with a minimum of institutions, to institute regular consultation and co-ordination between our countries in the field of foreign affairs and defence.

We have had the opportunity, during the last few years, to note the activities, the growth and, what is more, the success of the three European Communities. The roads proposed for us by the Rapporteur, by Mr. Spaak and by the German and Italian Governments, differ from the road to European integration successfully followed hitherto by the three existing Communities. The new proposals do not call for the setting up of any supranational organisations. Their purpose is rather to enable the governments, as governments of sovereign States, to co-operate more closely without relinquishing any of their national prerogatives.

Those who as members of European movements are accustomed to think of greater

M. Jannuzzi (suite)

parlement européen ne se sentira pleinement investi de la souveraineté populaire que lorsque celui qui la détient, à l'origine le peuple, la lui aura transmise en l'élisant au suffrage universel libre et secret. Il ne représentera toutes les forces politiques qui croient en l'unité de l'Europe que lorsqu'elles seront toutes appelées à exprimer leur volonté par un vote.

La question des pouvoirs du parlement européen est, à mon avis, étroitement liée à celle de l'adoption du système du suffrage universel direct. Je répète ici ce que j'ai déjà dit en d'autres occasions, mais il me paraît essentiel de le faire. Lorsque la délégation de la souveraineté populaire se fera directement et que les organismes européens en assumeront la représentation, il sera inconcevable, tout au moins au stade ultime, que les organes, dont la souveraineté émane du peuple, ne soient pas investis de pleins pouvoirs législatifs et délibératifs. En effet, on ne saurait imaginer que l'instrument majeur de la souveraineté populaire qu'est le suffrage universel puisse n'être utilisé qu'à des fins purement consultatives.

Je n'entrerai pas ici dans les détails, surtout dans les détails d'ordre technique, du remarquable rapport de M. von Merkatz que j'approuve pleinement. Celui-ci commente de la façon la plus claire et la plus approfondie le projet de recommandation que nous examinons actuellement et à propos duquel nous allons exprimer notre avis avant de passer au vote. Je suis certain que d'autres membres de l'Assemblée, représentants de l'Italie et de divers pays, prendront la parole après moi et voteront en faveur de ce projet de recommandation, animés, comme nous le sommes tous, du désir, exprimé dans le préambule de ce texte, de voir progresser rapidement l'unification politique de l'Europe, grâce à une unité d'action, progressive mais certaine, visant, dans le présent comme dans l'avenir, à ouvrir et à maintenir libres les grandes voies de l'union et de la fraternité entre les peuples que nous représentons. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, il nous faut exprimer notre gratitude aux trois rapporteurs qui, partant de points de vue très différents et selon le mode particulier

de leur personnalité, se sont efforcés, avec un grand souci d'objectivité, de traiter dans leurs rapports deux questions essentielles de notre politique, tant présente qu'à venir, celle des moyens par lesquels nous pouvons amener l'Europe libre à faire son unité et celle des voies propres à garantir pour l'avenir l'unité politique de l'O.T.A.N.

Je commencerai par quelques observations sur le rapport de M. von Merkatz. Notre collègue s'est donné pour but la relance de l'unité européenne. Ce but, il veut l'atteindre par l'unité d'action. Cela signifie que le rapporteur — en quoi je lui donne parfaitement raison — ne cherche pas tant à atteindre cette unité de l'Europe par de nouvelles mesures institutionnelles que par une voie fonctionnelle. Voilà qui me paraît juste. Les conditions préalables de cette action existent. Car la méthode fonctionnelle revient à créer, avec les institutions et dans les conditions existantes, un système de coordination et de consultation qui peut entrer en action immédiatement et qui, pendant une durée de trois ans, constituera l'essai d'une poursuite de l'unification européenne par une voie pragmatique et expérimentale. Cette voie est certainement bonne. Mais nous devons nous limiter à un minimum d'institutions. Les propositions de M. von Merkatz et de M. le Ministre Spaak, comme celles qui viennent d'être faites par le gouvernement italien, tendent toutes au même but qui est, avec un minimum d'institutions, d'arriver au même résultat, c'est-à-dire, d'instaurer une consultation et une coordination régulières entre les politiques de nos pays dans les domaines des affaires étrangères et de la défense.

Nous avons eu l'occasion, ces dernières années, de constater l'activité, la croissance, disons le succès, des trois Communautés européennes existantes. Les voies qui nous sont proposées ces temps-ci par le rapporteur, par M. Spaak, par le gouvernement allemand, par le gouvernement italien, diffèrent de celle qu'a suivie jusqu'à ce jour l'intégration européenne et qui a fait ses preuves dans les trois Communautés existantes. Les nouvelles propositions ne prévoient nullement la création d'organisations supranationales. Elles visent plutôt à ce que les gouvernements, en tant que gouvernements de pays souverains, sans rien abandonner de leurs compétences nationales, appliquent une forme plus étroite de collaboration.

Ceux qui, faisant partie de mouvements européens, ont l'habitude de voir dans un renforce-

Mr. Kopf (continued)

integration and the strengthening of existing international bodies as the right approach to European unity, may be disappointed that these methods have not been chosen. But they have quite deliberately not been chosen, mainly because the particular matters which we shall gradually have to deal with jointly — foreign policy and defence policy — are subject to their own special laws. These are quite different from the laws governing economic policy. In that field, it is much easier to transfer certain powers to international or supranational bodies. This, at least at the stage we have now reached, is far less feasible in the fields of foreign and defence policy. Here, the vital interests of the State are involved. Precisely because the State has to defend these vital interests, it may be to its advantage to study these problems in an appropriate manner in collaboration with other countries. However, it must do so as a State enjoying full sovereignty.

Consequently, the methods devised for political union, as freshly formulated in the recent proposals, for the study of the two questions with which we are concerned, are the most suitable ones at the present juncture. This of course, does not prevent us from regarding as highly desirable that European States in favour of joint action should advance in the direction of greater unity and be ready at the right time to go beyond the stage of confederation and to unite in a federation.

We are not unaware that the setting up of machinery for consultation and co-ordination, such as is described in the various proposals, is still no guarantee of unity of political action, and that the holding of regular consultations and conferences is by no means enough to ensure true harmony of views on the big issues of foreign policy and defence. Our experience with certain consultation agreements has shown that their provisions facilitate the regular exchange of political opinions, but do not ensure eventual concurrence of views.

It seems essential, therefore, in connection with the creation of a European political union, to aim at the broadest possible agreement on fundamental questions. This is far from simple. Unanimity may not be necessary on many issues on which each country may have special interests of its own to protect, but it will always be needed in the case of issues which affect all our countries equally.

It is a hopeful sign that present developments hold out hope of unity on one question that has caused the Common Market countries special concern — that of grain prices. We must also hope that on the very difficult question we discussed the day before yesterday — the question of the MLF, on which views differ so widely — an attempt will be made to arrive at an agreement.

In this connection, I should like to comment briefly on Mr. de Grailly's report. I followed with great interest the account given in the historical and analytical parts as well as in the forward-looking part. The historical survey should give us a better understanding of certain views held today in France.

I do not agree with Mr. de Grailly on all scores, particularly with his assessment of our present position. He spoke of the fundamental changes in world politics since the days when NATO and Western European Union were formed. No one doubts that history marches on, and that the appearance of the world around us changes every day, every hour and every minute. But I am just as sure that certain basic historical features have remained unaltered, even if there have been many minor changes of all kinds.

The basic pattern: the free world in opposition to the Communist world, and the latter, despite the emergence of a polycentric trend, still looking upon the conversion of the whole world to Communism as its mission, has remained virtually unchanged. Because this basic pattern has undergone no fundamental change — for the polycentric trend in reality affects only methods and not principles — it seems to me

M. Kopf (suite)

ment de l'intégration et des organisations internationales existantes le moyen propre à nous mener à l'unité européenne, ont peut-être été déçus que ces méthodes n'aient pas été choisies en l'occurrence. Mais si elles ne l'ont pas été, c'est avec intention; c'est avant tout parce que les questions particulières que nous sommes appelés peu à peu à traiter en commun, celle de la politique extérieure et celle de la politique de défense, sont soumises à des lois particulières. Et ces lois sont différentes de celles qui régissent la politique économique. Dans ce dernier domaine, il est beaucoup plus facile d'abandonner certaines de ses compétences à des organismes internationaux ou supranationaux. Ceci, du moins dans l'état actuel de nos réalisations, est beaucoup moins possible quand il s'agit de la politique extérieure et de la politique de défense. Car il en va alors des intérêts vitaux de l'Etat. L'Etat, justement parce qu'il doit défendre des intérêts vitaux, peut avoir avantage à étudier ces questions en collaboration avec d'autres Etats, et d'une manière appropriée; mais il doit le faire en qualité d'Etat demeurant souverain.

C'est pourquoi les méthodes d'union politique qui ont été définies et qui ont trouvé dans les nouvelles propositions des formulations nouvelles, sont, pour l'étude des deux questions qui nous occupent, celles qui conviennent le mieux à l'heure actuelle. Ceci, naturellement, ne nous empêche pas de considérer comme très souhaitable que les Etats d'Europe qui se seront décidés pour une action commune progressent vers l'unité, qu'ils soient prêts plus tard à dépasser au moment voulu le stade de la confédération et à s'unir en une fédération.

Nous n'ignorons pas que l'instauration d'un mécanisme de consultation et de coordination, comme celui que prévoient les diverses propositions en présence, ne garantit pas encore l'unité d'action politique, et que la convocation régulière de réunions consultatives et de conférences ne suffira pas, et de loin, à nous assurer une unité de vues réaliste devant les graves questions de la politique extérieure et de la politique de défense. L'expérience que nous avons faite dans le cadre de certains traités de consultation montre que pareilles consultations peuvent nous aider à organiser un échange régulier de nos opinions politiques, mais sans nous apporter encore la garantie d'aboutir à un accord.

Il semble donc nécessaire, lorsque nous pensons à la création d'une union politique européenne, de nous efforcer d'arriver à une entente aussi large que possible sur les questions fondamentales. Ceci est loin d'être simple. L'unanimité peut n'être pas nécessaire à l'égard de toute une série de questions où chacun des Etats peut avoir à défendre des intérêts particuliers. Mais elle sera toujours nécessaire dans les questions qui intéressent également tous nos pays.

Il est réconfortant de constater que dans une question qui a particulièrement passionné les pays du Marché commun, celle du prix des céréales, une tendance s'est maintenant fait jour qui nous permet d'entrevoir la possibilité de s'unir. Il faut espérer, de même, que dans la question exceptionnellement difficile qui a fait avant-hier l'objet de nos débats, celle de la M.L.F., et bien que les positions prises soient aussi divergentes, un effort sera tenté pour trouver un terrain d'entente.

Je voudrais, à ce propos, dire un mot du rapport de notre collègue M. de Grailly. J'ai suivi avec le plus grand intérêt l'exposé qu'il a fait, dans sa partie historique, dans sa partie analytique, mais aussi dans celle où il envisage l'avenir. L'historique qu'il nous a fait peut nous aider à mieux comprendre certains points de vue défendus par la France en ce moment.

Je ne suis pas d'accord avec M. de Grailly sur tous les points, notamment sur la façon dont il apprécie la situation dans laquelle nous nous trouvons. M. de Grailly a dit que depuis la création de l'O.T.A.N. et de l'Union de l'Europe Occidentale, des changements profonds se sont produits dans la politique mondiale. Il est hors de doute que l'histoire va toujours de l'avant. Chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, l'image du monde qui nous entoure se modifie. Mais il me paraît tout aussi certain que quelques-uns des traits essentiels de l'histoire n'ont pas changé, même si à propos de questions secondaires nous avons pu relever des modifications multiples et variées.

La situation fondamentale, à savoir que le monde libre est opposé au monde communiste et que ce dernier, malgré l'apparition de tendances polycentriques, continue comme autrefois à considérer l'extension du communisme au monde entier comme une tâche missionnaire, cette situation subsiste encore aujourd'hui. Puisque cette situation, en dépit d'un certain «polycentrisme» qui en réalité porte sur les méthodes et non sur

Mr. Kopf (continued)

just as necessary, today as in the past, not only to retain, but even to strengthen NATO to ensure the common defence of the free western world. In order to do so, we shall, of course, have to make suitable arrangements which will allow all the WEU member States to remain active members of NATO and to participate in its work, co-operating with it in the sense not of a mere alliance, but of integration.

That is why I should like to examine very closely the viewpoint of our French colleagues. I consider that Mr. de Grailly's report helps us to a better understanding of the ideas of France. However, I should appreciate their submission in a more practical and realistic form, that is to say, with greater precision.

If I have rightly understood Mr. de Grailly's report, it would seem that his misgivings apply far more to the political future of NATO than to its military future, although the latter of course depends upon the former. At all events, he prefers to concentrate on the political future. This means, in other words, that the West must, if it is to maintain a joint defence organisation, commence by ensuring the unity of its political action.

This is very reasonable. I remember clearly the year, the month and the day when we met here in Paris — some of us now present were there — as members of the *ad hoc* constitutional committee set up under the chairmanship of Dr. von Brentano, so prematurely taken from us. The European political community we were trying to establish was to have been the counterpart of the stillborn European Defence Community. Even at that time we realised that the military and political co-operation were complementary.

Even within NATO itself, particularly in the opinions expressed a few years ago by the Three Wise Men, which should be examined once more, the need for achieving political solidarity was acknowledged. It remains to be seen where it should manifest itself — within the NATO framework or outside it? Both ideas are conceivable. They both call for consideration.

However, when we envisage giving concrete expression to the political solidarity of the

NATO countries, we are obliged to revert to the question I touched upon earlier — that of a partnership between America and a united Europe.

Although this formula, which was devised by President Kennedy, assigns the leading part to America in a partnership with a united Europe, it also expresses the wish that Europe should begin by bringing about its unity.

The report of Mr. von Merkatz, which is in agreement with the proposals put forward by the various governments and Mr. Spaak, is intended to help bring this European partner into being. I believe it to be of paramount importance for us in Europe to persist relentlessly in our efforts to achieve this European solidarity in the shape of a political union, by which I do not mean union as defined by national or international law, for I am only interested in safeguarding the unity of our political will. This Europe, which we must lead to unification, would then be able to enter into this partnership with the United States. And it is precisely within the framework of this Europe which is advancing towards unification that hammering out a common European will in matters of foreign policy and defence policy will have a degree of importance we must not underrate.

I should now like to say a word or two about Britain. We must take as the starting point of our thinking the situation as it is today, taking for basis the statements made by many British statesmen in recent months or even further back to the effect that provisionally — for how much longer I dare not hazard a guess — there can be no question of the adhesion of Britain. This means that Common Market countries cannot and should not, at the present juncture, wait for Britain's entry, but should try rather, as proposed by Mr. von Merkatz, to go ahead with the work of political unification. Furthermore, we remain fully aware of the important rôle of Britain, not only in Europe but also as the centre of the Commonwealth. We believe that as the centre of the Commonwealth she still has a very important rôle in world politics and more especially in the maintenance of peace throughout the world. Britain's place is, and must be kept open. Effective means will have to be found of keeping her at least permanently informed, in an appropriate way and at every stage, of the negotiations pro-

M. Kopf. (suite)

les principes; n'a pas subi de modifications importantes, il me paraît indispensable aujourd'hui comme hier, non seulement de maintenir, mais de renforcer l'O.T.A.N. pour assurer la défense commune du monde occidental libre. Il va de soi que nous devons, à cet effet, créer les structures appropriées, permettant à tous les Etats membres de l'U.E.O. de rester des membres actifs de l'O.T.A.N. et de lui apporter leur concours, non pas sous forme d'une simple alliance, mais d'une intégration.

Pour cette raison, je voudrais étudier très sérieusement le point de vue de nos amis français. J'estime que le rapport de M. de Grailly a contribué à nous faire connaître les idées françaises. Mais je serais heureux que celles-ci nous soient présentées d'une manière plus réaliste et plus concrète, c'est-à-dire avec plus de précision.

Si j'ai bien compris le rapport de M. de Grailly, il s'inquiète beaucoup plus de l'avenir politique de l'O.T.A.N. que de son avenir militaire, étant entendu que le premier dépend du second. C'est d'ailleurs à l'avenir politique qu'il donne la préférence. En d'autres termes, cela signifie que le monde occidental, s'il veut maintenir une organisation de défense commune, doit commencer par assurer l'unité de son action politique.

Voilà qui est très sage. Je me rappelle le temps où se tenait ici, à Paris, la commission constituante ad hoc que présidait le regretté M. von Brentano, trop tôt disparu, et à laquelle plusieurs d'entre nous ont participé. La communauté politique européenne que nous entendions créer alors devait être le complément de la Communauté Européenne de Défense qui n'a jamais vu le jour. A ce moment déjà, on avait compris que la coopération militaire et la coopération politique doivent se compléter l'une l'autre.

Dans le cadre même de l'O.T.A.N. et spécialement dans les avis émis il y a quelques années par les trois Sages, et qu'il faudrait remettre à l'étude, il a été clairement indiqué que nous devons aboutir à cette solidarité politique. Resté à savoir où elle doit se manifester. Est-ce dans le cadre même de l'O.T.A.N. ou en dehors? Les deux hypothèses sont concevables. Il faut y réfléchir.

Mais lorsque nous envisageons ainsi de concrétiser la solidarité politique des Etats membres

de l'O.T.A.N., nous sommes forcés d'en revenir à la question que j'ai effleurée en commençant, celle d'un *partnership* entre l'Amérique et l'Europe unie.

Si cette formule, imaginée par le Président Kennedy, assigne à l'Amérique un rôle dirigeant dans ce *partnership* avec une Europe unie, elle exprime tout de même le vœu de voir cette Europe commencer par s'unir.

Le rapport que nous a fait M. von Merkatz, et qui est en harmonie avec les propositions des divers gouvernements et avec celles de M. Spaak, doit justement contribuer à mettre debout le partenaire européen. En fait, je crois qu'il est capital que nous essayions de toutes nos forces, aujourd'hui comme hier, de créer cette solidarité européenne sous la forme d'une union politique; et ce qui m'intéresse, ce n'est pas sa définition sur le plan du droit constitutionnel ou international; c'est uniquement que soit garantie l'unité de cette volonté politique. L'Europe, que nous devons mener à l'unification, pourra alors entrer dans le *partnership* avec les Etats-Unis. Mais dans le cadre précisément de cette Europe en marche vers son unité, comprenons à quel point il importe que se forme une volonté européenne commune en matière de politique extérieure et de politique de défense.

Un mot maintenant à propos de la Grande-Bretagne. Nous devons prendre comme point de départ de nos réflexions la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, nous fondant sur les déclarations qui ont été faites par de nombreux hommes d'Etat britanniques au cours de ces derniers mois ou même dans un passé plus lointain, et qui nous ont appris que provisoirement — pour combien de temps, je ne me hasarderai pas à le dire — l'adhésion de la Grande-Bretagne ne pouvait être envisagée. Cela signifie que les pays qui font partie du Marché commun ne peuvent ni ne doivent pour l'instant s'attendre à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, mais qu'ils doivent essayer, dans le sens que nous a indiqué M. von Merkatz, de pousser plus avant cette œuvre d'unification politique. Par ailleurs, demeurons parfaitement conscients du rôle primordial que joue la Grande-Bretagne, en Europe certes, mais aussi au centre du Commonwealth. Nous croyons donc que ce pays, justement parce qu'il est le centre du Commonwealth, doit jouer aujourd'hui encore un rôle exceptionnellement important dans la

Mr. Kopf (continued)

ceeding between the six countries. We can leave the governments concerned to decide what form of procedure to adopt.

Finally, I should like to say that parliamentarians have a significant part to play in all these efforts. Parliamentarians have always been bolder and more confident, and have perhaps had more faith in the future than governments, which have felt they had to shoulder all the responsibility and have sometimes hung back when parliamentarians advocated more ambitious aims. I do believe, however, that, within the European political union in the course of erection, the European Parliament should be cast for a leading rôle. I consider it a great pity that the existing European assemblies, known as consultative assemblies, should have had their prerogatives restricted to the point of being refused budgetary independence. It has become apparent that for the pursuit of European policies it is of prime importance that the dynamic element constituted by the European Parliament and European parliamentarians should be able to help speed up the process of unification. It can reasonably be expected that in all fields where the Council of Ministers, like any other organ of the coming European political union, is prepared to accept responsibility and enter into discussions, the parliament will take a hand and be in a position to take a responsible part in negotiations conducted under the authority of the Council of Ministers.

The picture I have of the future, Ladies and Gentlemen, is that on the one hand we must continue to strive for the unification of Europe by means of the unity of action so convincingly described in the reports under consideration. We shall have to do so initially — I much regret to say — without Britain but with the expectation that she will join us when the time comes. On the other hand, unity of action will have to be achieved and maintained in the field of defence. An attempt will have to be made to

arrive at a political unity of views which must be those of Europe reached in the framework of the political union which will make its weight felt increasingly; this weight will be exerted not against America, but in close co-operation with her, and for this reason we must take care to ensure that this political will we are cultivating is always in harmony with that of the United States.

I believe that if we succeed in advancing the work of uniting Europe and of ensuring unity of political action between Europe and America, we shall have brought about one of the essential conditions of a bright future for our free European countries in a free world. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I too feel I must begin my brief statement by expressing warm congratulations to my colleague the Rapporteur, Mr. von Merkatz, on this remarkable report written so clearly and with such mastery. I am in complete agreement with the draft Recommendation, and I shall vote for it with confidence and hope, even though the situation in which we find ourselves today is, as far as problems of European unification are concerned highly confused and uncertain as regards both methods and strategy. As regards methods, we do not yet know definitely what road to take, whether to adopt a logical, deductive and rationalistic system which would lead us, on the basis of prefabricated plans for a rationalistic Europe worthy of the age of enlightenment, to seek a unity reached by deductive methods; or to select instead, a different and perhaps more advantageous system, that of induction — and will Europe seek to achieve unity progressively, by practical experience, in the attempt to discover points upon which national political aspirations can converge and a common foundation for a common European policy conducive to unification? We are not agreed even about the aims of this policy; we do not know whether we seek federation, confederation, an alliance, or an undertaking of greater or lesser stringency entered into within the framework of a form of unity expressed in political terms.

M. Kopf (suite)

politique mondiale, et tout particulièrement pour le maintien de la paix universelle. La place de la Grande-Bretagne reste et doit rester libre. Nous devons rechercher des moyens efficaces pour que les négociations qui se déroulent entre les Six, dans toutes leurs phases, soient tout au moins portées à la connaissance de la Grande-Bretagne d'une manière continue et appropriée. Mais sous quelle forme? Nous laissons aux gouvernements le soin d'en décider.

Pour finir, je vous dirai que dans toute cette action, un rôle essentiel revient aux parlementaires. De tout temps, ceux-ci ont été plus audacieux, plus confiants en l'avenir et peut-être plus optimistes que les gouvernements qui croyaient devoir porter tout le poids des responsabilités et qui ont souvent hésité, lorsque les parlementaires faisaient des projets à plus longue échéance. Mais je n'en crois pas moins que, dans le cadre de l'union politique européenne qui s'échafaude, le parlement européen devra jouer un rôle décisif. Je regrette d'autant plus qu'on ait cru devoir restreindre les prérogatives d'assemblées européennes appelées consultatives, au point de leur refuser l'autonomie budgétaire. Il est apparu que, dans la poursuite de la politique européenne, il est de la plus haute importance que cet élément dynamique du parlement européen et des parlementaires européens soit en mesure de prêter son concours pour accélérer le processus d'unification. Il faut raisonnablement s'attendre à ce que, dans tous les domaines où le Conseil des Ministres, comme n'importe quel autre organe susceptible d'être institué dans le cadre de l'union politique européenne, serait prêt à assumer des responsabilités et à ouvrir des négociations, le parlement intervienne et sera mis à même de prendre une part légitime aux négociations qui se dérouleront dans le cadre des compétences du Conseil des Ministres.

Mesdames et Messieurs, voici l'image que je me fais de l'avenir: nous devons, d'une part, continuer à œuvrer pour l'unification de l'Europe par les voies et moyens de l'unité d'action, telle qu'elle nous a été décrite d'une manière si convaincante dans les rapports que nous étudions; nous devons le faire tout d'abord — ce que je regrette infiniment — sans la Grande-Bretagne, mais toujours dans l'espoir de la voir à nos côtés le moment venu; mais il nous faudra, d'autre part, établir et maintenir l'unité d'action dans

le domaine de la défense; nous devons, enfin, essayer d'atteindre l'unité de vues politique qui doit être celle de l'Europe, qui doit s'insérer dans le cadre de l'union politique et qui prendra peu à peu son propre poids politique, non pas contre l'Amérique, mais, au contraire, en collaboration étroite avec elle; d'où il suit que l'Europe devra sans cesse se préoccuper d'harmoniser cette volonté politique en formation avec celle de l'Amérique.

Je crois que si nous réussissons, d'une part à pousser ce travail d'unification de l'Europe, de l'autre à garantir l'unité d'action politique de l'Europe et de l'Amérique, nous aurons créé l'une des conditions essentielles pour assurer à nos pays de l'Europe libre un avenir heureux dans un monde libre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je tiens également, au début de ma brève intervention, à exprimer à notre collègue, le rapporteur, M. von Merkatz, mes félicitations les plus vives pour la clarté et la maîtrise avec lesquelles il a rédigé son remarquable rapport. J'approuve pleinement le projet de recommandation qui nous est présenté et je voterai pour ce projet, avec confiance et espoir, bien que la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, devant les problèmes que pose l'unification européenne, soit extrêmement confuse et incertaine, tant du point de vue méthodologique que du point de vue stratégique. En effet, pour ce qui est des méthodes, nous ne savons pas encore dans quelle voie nous engager définitivement: adopterons-nous la méthode de la logique déductive et rationaliste qui nous inciterait, élaborant les plans préfabriqués d'une Europe d'un rationalisme digne du Siècle des lumières, à rechercher l'unité par voie de déduction, ou bien choisirons-nous une autre méthode fondée sur l'induction — plus profitable, peut-être — et l'Europe cherchera-t-elle à s'unir en procédant par expériences progressives dans l'espoir de découvrir des points de convergence pour les aspirations politiques nationales et une base commune pour une commune politique européenne qui conduirait à l'unification. Même les fins de cette politique ne sont pas encore déterminées: nous ne savons pas si nous voulons une fédération, une confédération, une alliance ou un engagement plus ou moins strict dans le cadre d'une unité conçue en termes politiques.

Mr. Bettiol (continued)

Be that as it may, European unity, whether envisaged from the standpoint of method or of strategic aims, must be viewed against the background of stark reality, a political reality that is really frightening alike by its complexity and by the dangers still inherent in it. The policy of coexistence, which has sometimes followed the same course as our European policies, has always been regarded by us as sound as regards ultimate strategy, i. e. as a goal at which our efforts at unification should aim, while others have seen coexistence merely as an instrument, a means of arriving at completely unilateral ends consisting in the conquest of Europe in the name of a new unitary and totalitarian concept.

Anyway, there has been peace throughout recent years. The maintenance of peace of that kind has proved possible. But in spite of the feasibility of safeguarding it, this peace fraught with unknown factors, this peace which does not denote ordered tranquillity, but rather a state of immobility, is the outcome of efforts to prevent the worst. It is a peace due solely, as we all know, to the achievement of a balance of forces between the two blocs and the fear of reprisals. This we should frankly acknowledge, for the time is now past for posing as poets or prophets or indulging in impractical dreams. When I speak of a balance of forces, what I have in mind is primarily the military forces which, unfortunately, threaten that balance from a single side, for the Soviet Union and the member countries of the Warsaw Pact constitute a well-defined, homogeneous military bloc, whereas we, for our part, are a heterogeneous collection, that has not yet found a common denominator. Nevertheless, in spite of the confrontation of a homogeneous force and a collection of heterogeneous military forces the balance has been maintained even at the political level; and if its maintenance at this level has been possible, it has been due, first, to the Atlantic Alliance, and then to the policy of the unification of Europe. This unity in the political sphere and this homogeneity in the military sphere must, in my view, combine to create a western force, a European force, and not merely an illusive force, for this would be extremely dangerous and might well lead to disaster at the present critical juncture in international affairs. I wish to repeat that during

this critical period, European unity is today in jeopardy. After so many years of effort, illusion and hope, we find ourselves in the midst of a psychological and political emergency created, to my mind, by the completely uncritical acceptance of the policy of coexistence which the Soviet Union, through the medium of Khrushchev, has proposed to Europe and the United States since 1954 — a political initiative which began by allaying our fears and has ended by dividing us.

With their anxieties laid at rest, there are people today who think it still possible to take individual action as regards the western defence policy, forgetting that the danger from the East is today more serious than yesterday, that no European power will ever be able alone to deter a potential aggressor from the East, and that even a united Europe, without the United States and American aid, constitutes at this juncture a cause of weakness. Nevertheless, I do not believe that Europe cannot become that "third force" of which there is so much talk; but in any case, whether she is such a force or becomes one, this European force must always remain united with the forces of America, otherwise it will spell tragic weakness. And the fact that the United States has made so many mistakes in the last few years cannot possibly justify us in taking up an independent political and military position; I would say, on the contrary, that it imposes upon us joint efforts to avoid these mistakes in the future.

Hence the need to co-ordinate policies, first within the Atlantic, and then within the European framework. In Europe, we hear a great deal about partnership, but without European unity that partnership is only a foolish dream. Today, unfortunately, Europe is the scene of centrifugal forces. I do not propose to elaborate on or to analyse them, but there is no doubt that, if we look at British, French, German or Italian policy, we encounter certain attitudes and procedures which can hardly be regarded, within the context of joint action, as ushering in a policy directed at the unification of Europe even, and especially, when viewed from the institutional standpoint.

Quo vadis Europa? Whither Europe? This is the question that every responsible European

M. Bettiol (suite)

Quoi qu'il en soit, la question de l'unité européenne, qu'on l'envisage du point de vue des méthodes ou des fins stratégiques, doit être examinée dans le contexte d'une réalité terrible, d'une réalité politique vraiment effrayante par sa complexité et par les dangers qu'elle peut encore faire courir. La politique de coexistence pacifique, dont les voies ont parfois coïncidé avec celles de nos politiques européennes, nous a toujours semblé valable du point de vue de la stratégie finale, ou, en d'autres termes, de l'objectif vers lequel doivent tendre nos efforts d'unification, alors que, pour d'autres, la coexistence pacifique n'a été qu'un instrument, un moyen d'obtenir un résultat qui les intéressait seuls: la conquête de l'Europe au nom d'une nouvelle conception unitaire et totalitaire.

Toutefois, la paix a pu être sauvegardée au cours de ces années. Cette paix-là a été sauvegardée. Mais s'il a été possible de la sauvegarder, cette paix si lourde d'inconnu, cette paix qui ne signifie pas le calme dans l'ordre mais dans l'immobilisme, c'est grâce aux efforts déployés pour éviter le pire. Elle n'a pu, nous le savons tous, être maintenue que par un équilibre des forces entre les deux blocs et par la crainte de représailles. Et nous devons le reconnaître de la façon la plus nette, car ce n'est plus le moment de jouer les poètes ou les prophètes, ni de caresser des rêves irréalisables. Mais quand je parle de l'équilibre des forces, je pense tout d'abord à ces forces de caractère militaire qui, hélas, le menacent d'un côté, car l'Union soviétique et les pays qui ont adhéré au Pacte de Varsovie constituent un bloc homogène, de caractère militaire bien défini, alors que nous formons, pour notre part, un ensemble hétérogène qui n'a pas encore trouvé de dénominateur commun. Et cependant, malgré la présence, d'une part, d'une force homogène et, de l'autre, d'un ensemble hétérogène de forces militaires, l'équilibre a été maintenu, même sur le plan politique; et s'il a pu l'être sur ce plan, c'est grâce, tout d'abord, au Pacte atlantique et ensuite à la politique d'unification de l'Europe. L'unité politique et l'homogénéité militaire doivent, à mon avis, concourir à la création d'une force occidentale, d'une force européenne, mais pas seulement d'une force illusoire qui serait extrêmement dangereuse et pourrait fort bien mener au désastre en cette période critique de la politique internationale. Or, je le répète, en cette période cri-

tique, l'unité européenne est aujourd'hui menacée. Après tant d'années d'efforts, après tant d'années d'illusions, après tant d'années d'espoir, nous nous trouvons au milieu d'une crise psychologique et politique née, à mon avis, du fait que nous avons toujours accepté, avec une absence totale d'esprit critique, la politique de coexistence pacifique que l'Union Soviétique, par l'intermédiaire de Khrouchtchev, propose, depuis 1954, aux Européens et aux Américains — initiative politique qui a tout d'abord apaisé nos craintes pour ensuite nous diviser.

Leurs craintes étant ainsi apaisées, d'aucuns pensent qu'il est encore possible d'agir isolément dans le domaine de la politique de défense occidentale, oubliant qu'à l'Est le péril est plus grave aujourd'hui qu'hier, oubliant qu'aucune puissance européenne ne sera jamais en mesure de décourager, à elle seule, l'agresseur éventuel de l'Est, oubliant enfin que, dans la conjoncture actuelle, même unie l'Europe reste un point faible sans les Etats-Unis et sans l'aide américaine. Je ne crois pas, cependant, que l'Europe ne soit pas en mesure de devenir cette «troisième force» dont on parle tant, mais en tout cas, si elle est ou si elle devient une force, cette force européenne devra toujours rester unie à la force américaine, sinon elle ne sera plus que tragique faiblesse. Et le fait que les Américains aient commis tant d'erreurs au cours de ces dernières années ne peut en aucun cas nous autoriser à prendre, nous-mêmes, une position autonome sur le plan politique et militaire; je pense, au contraire, qu'elle doit nous obliger à faire un effort commun pour que de telles erreurs ne se renouvelent pas.

D'où la nécessité d'une coordination des politiques, d'abord dans le cadre atlantique et ensuite dans le cadre européen. On parle beaucoup, en Europe, de *partnership*, mais, sans unité européenne, ce *partnership* ne serait qu'un rêve insensé. Aujourd'hui, malheureusement, l'Europe est le théâtre de forces centrifuges. Je n'ai pas l'intention d'analyser ces forces ni de les énumérer en détail, mais il ne fait aucun doute que si l'on examine la politique italienne, on constate que certaines orientations et certaines dispositions peuvent difficilement être considérées, dans le cadre d'une action commune, comme annonciatrices d'une politique d'unification de l'Europe, même et surtout si on les envisage du point de vue institutionnel.

Quo vadis Europa? Europe, où vas-tu? Telle est la question que doit se poser, en Europe,

Mr. Bettiol (continued)

politician, aware of his responsibilities, must ask himself at this difficult, complex and confused moment in time, and to which he must try to give a clear answer within his own sphere of competence. I am not sure that this question can be answered in terms of unity and security, but in any case, if it is to receive an answer, account will have to be taken of certain ingredients of the situation and, especially that since the fall of Khrushchev, East-West relations have substantially changed and that a return to the cold war would seem to be imminent and inevitable.

In view of this, I differ from Mr. von Merkatz when he says in his report that it is still too soon to foresee what may be the repercussions of Khrushchev's fall on European policy and what line may be taken in the Kremlin. I think we can already form an opinion, and, I fear, an unfavourable opinion, about the prospects of an objective, clear and effective understanding between the two blocs.

Then again, we must display determination and a spirit of decision for the joint solution of the problems which the cold war will inevitably again raise at important strategic points throughout the world. The Europeans must be thoroughly convinced that adherence to the proposed multilateral force, however questionable or technically imperfect it may be, represents psychologically and politically a positive act of goodwill, a step towards security. And we, who believe in Europe, must revive the policy of the unification of Europe both by the development of a single common policy, especially between the six countries signatories of the Rome Treaty, and by the creation of European organs constituting milestones along the road to institutional political unification.

In this field, we can choose between various proposals: the Fouchet plan, the Spaak plan, the plan of the Federal Government of Germany, and now the Italian plan. These plans all testify to goodwill towards Europe on the part of distinguished political personalities or competent governments aware of their responsibilities.

My friend, Mr. Jannuzzi has already explained the main lines of the Italian plan, and has thus made my task much easier. However, I think it may nevertheless be appropriate to recapitulate briefly before the Assembly the salient points of the plan and the reasons why the Italian Government has thought it advisable at this particular time to put forward a plan which it regards as evidence of goodwill, an act of faith and confidence in European unity.

I wish to make it clear that I am speaking in a purely personal capacity, on the basis of rumours gathered unobtrusively from reliable sources, journalists, the press or news agencies, for I cannot speak in an official or semi-official capacity, but simply on my own behalf, as a European Member of Parliament. The Italian Government, in proposing the plan I have just mentioned, is convinced that the next step to aim at after economic unity, i.e. political unity, must be achieved for without it Europe and the United States will be unable to adopt the policy of strict parity needed if Europe is not constantly to find herself in a position of inferiority *vis-à-vis* the United States. This policy of unity and solidarity is also indispensable in relation to the developing countries — especially those of Africa — and I consider it appropriate as a European to state today, in this forum, my warm appreciation of the Belgian Government's humanitarian operation in the Congo in rescuing thousands of people in danger of massacre by the rebels, men who do not recognise the predominance of the rule of law over violence and brutality.

The Italian Government, moreover, believes that political unity must develop gradually. In other words, the problem of Europe cannot be presented as though Europe had suddenly dropped from the skies. Europe will have to become a psychological reality, first and foremost under the impetus of forces operating in the popular consciousness — not theoretical or abstract forces or purely formal ideologies, but concrete, shared experiences collated with a view to establishing a final synthesis. Moreover, while uniting, Europe must remain "open", by which I mean that if unity is achieved among the Six, these six countries must not retire within themselves but must aim at creating an organisation which other States can join, for such a develop-

M. Bettiol (suite)

tout homme politique conscient de ses responsabilités, en cette période difficile, compliquée et confuse de l'histoire, et à laquelle il doit s'efforcer de donner une réponse précise, dans son domaine de compétence. Je ne sais s'il est possible de le faire en matière d'unité et de sécurité, mais, en tout cas, si une réponse doit être donnée, il faudra tenir compte de certains éléments de la situation et notamment du fait, qu'après la chute de Khrouchtchev, les rapports entre l'Est et l'Ouest se sont notablement modifiés et qu'un retour à la guerre froide semble inévitable et imminent.

De ce point de vue, je ne pense pas, comme le dit M. von Merkatz dans son rapport, qu'il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences que peuvent avoir, pour la politique européenne, le renversement de Khrouchtchev et la politique adoptée par le Kremlin. Je crois qu'il est déjà possible de porter un jugement, malheureusement négatif, en ce qui concerne les perspectives d'une entente objective, nette et effective entre les deux blocs.

D'autre part, nous devons faire preuve de volonté et d'esprit de décision pour résoudre conjointement les problèmes que la guerre froide fera inévitablement naître en divers points d'importance stratégique dans le monde entier. Il faut que les Européens soient absolument convaincus que l'adoption du projet de force multilatérale — même imparfait ou discutable du point de vue technique — représente, du point de vue psychologique et politique, un témoignage indéniable de bonne volonté et un progrès dans la voie de la sécurité. Et nous, Européens, nous devons reprendre en main la politique d'unification de l'Europe, tant sur le plan du renforcement de la politique unitaire, surtout entre les six pays signataires du Traité de Rome, que sur le plan de la création d'institutions européennes de nature à constituer une étape décisive dans la voie de l'unification politique institutionnelle.

A cet égard, nous pouvons choisir entre plusieurs projets : le plan Fouchet, le plan Spaak, le projet du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et, désormais, le projet italien. Tous ces plans sont des témoignages de bonne volonté donnés à l'Europe par des hommes politiques éminents ou par des gouvernements qualifiés et conscients de leurs responsabilités.

Mon ami, le sénateur Jannuzzi, a déjà exposé les grandes lignes du projet italien et a ainsi beaucoup facilité ma tâche. Toutefois, je ne crois pas inutile de récapituler brièvement devant l'Assemblée les points fondamentaux de ce projet et les raisons pour lesquelles le gouvernement italien a jugé opportun, en ce moment historique, de présenter un plan qu'il considère comme un témoignage de bonne volonté, et comme un acte de foi et de confiance en l'unité européenne.

Le gouvernement italien — je tiens, ici, à préciser que je parle à titre purement personnel, en me fondant sur des bruits indiscrètement recueillis auprès de personnes autorisées, de journalistes, d'organes ou agences de presse, et que je ne peux parler ni à titre officiel, ni à titre officieux, mais en mon seul nom, comme député européen — le gouvernement italien, dis-je, qui a présenté le projet que je viens de mentionner, est convaincu qu'après l'unité économique, il faudra faire l'unité politique sans laquelle l'Europe et l'Amérique ne pourront pas adopter la politique de stricte parité nécessaire pour que l'Europe ne se trouve pas constamment en état d'infériorité vis-à-vis de l'Amérique. Or, cette politique d'unité et de solidarité est également indispensable en ce qui concerne les pays en voie de développement — surtout les pays africains — et je crois opportun, en tant qu'Européen, de dire, aujourd'hui, à cette tribune, combien j'apprécie l'action humanitaire entreprise par le gouvernement belge pour sauver des milliers de personnes qui risquaient d'être massacrées par des rebelles, par des hommes qui refusent de reconnaître la prééminence du droit sur la violence et sur la bestialité.

En second lieu, le gouvernement italien croit que l'unité politique doit se faire progressivement. En d'autres termes, le problème européen ne peut pas se poser comme si l'Europe devait descendre soudain du ciel sur la terre. L'Europe devra se créer psychologiquement et avant tout sous l'impulsion des forces qui opèrent dans la conscience populaire, non des forces théoriques et abstraites, ni des forces idéologiques purement formelles, mais des expériences concrètes effectuées en commun et réunies en vue d'une synthèse finale. D'autre part, en s'unissant, l'Europe doit rester « ouverte », c'est-à-dire que si l'union se fait entre les Six, ces six Etats ne devront pas se replier sur eux-mêmes, mais s'efforcer de créer un organisme

Mr. Bettiol (continued)

ment would foster their work for peace, security and progress. Moreover, the full autonomy of the Paris and Rome Treaties must also be fully safeguarded, without encroachment upon the functions and powers of the existing European Communities.

For this purpose, there must also be joint action through appropriate co-ordinating and executive bodies set up to reconcile national interests and to achieve consolidation at the highest level. International and intra-European trade will also have to be developed and close economic ties maintained between the European Communities and the United States. Election to the European Parliament must be by universal suffrage, a point on which the Italian Government has frequently insisted; and, next, the three existing Communities will have to be merged and the powers of the European Parliament strengthened.

These are the main political considerations put forward by the Italian Government before making a number of concrete proposals including the following: during an experimental period of three years, Heads of State and Prime Ministers should meet once a year, and Foreign Ministers at least quarterly; a common policy — which all would have to apply — should be framed in respect of international, economic and cultural policy.

I wish to stress that the Italian plan barely touches on defence problems, since other international bodies are qualified to handle these questions.

The plan contemplates the appointment of a political Commission with its own Secretariat. In 1968, after the expiry of the three-year experimental period, if the experiment is conclusive, a final institutional treaty would set European unification on a firm, objective basis.

Thus, as regards basic principles, the Italian plan has chosen to adopt an inductive line based on specific facts, interests and the like, as well

as on experience, while on the political side, it emphasises the democratic character which a federated Europe must assume. Italy therefore deliberately chooses federation as the final goal: an economically federated and politically united Europe.

These are the basic elements of the Italian plan which will be communicated to the governments and, along with the other plans submitted, will call for serious and constructive discussion. I find, between the different points of the Italian plan and the conclusions expressed by Mr. von Merkatz, in his final Recommendation, a certain degree of harmony, agreement and syntony, and this is very important if we are to work out something here which can be of service to European unity.

We have been talking about Europe for twenty years, and for another twenty years before that we Italians had talked against Europe, for Fascist Italy unhappily was an anti-European movement one of whose principal political reviews was called *Anti-Europa*, and the policy of European unification was regarded as a betrayal of the national interests.

Today, we see this as blind and extremist nationalism, and a real betrayal of national interests, because the policies of the European States must merge within the framework of a unification in which divergencies and separate interests may be reconciled and welded into a higher synthesis. We should thus be enabled tomorrow to create at long last a supranational organisation which can democratically issue laws to the countries of Europe so long divided by history, but now at last united to solve in common the problems of peace, security and well-being. (*Applause*)

4. Changes in the Composition of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — Before resuming the debate, I have a communication to make to the Assembly.

The Delegation of the Federal Republic of Germany proposes the following alterations in the membership of the General Affairs Committee :

M. Bettiol (suite)

auquel les autres pays pourront adhérer, car cette expansion servira les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix, de la sécurité et du progrès. En outre, l'autonomie des Traités de Paris et de Rome devra être pleinement sauvegardée, sans que l'on puisse toutefois restreindre les attributions et les pouvoirs des communautés européennes actuelles.

A cet effet, il faudra également prévoir une action commune, par l'intermédiaire d'organes de coordination et d'exécution appropriés, chargés de concilier les intérêts nationaux, et de réaliser la synthèse suprême. Il faudra aussi développer les échanges internationaux et inter-européens et établir des rapports économiques étroits entre les communautés européennes et les Etats-Unis d'Amérique. Enfin, point sur lequel le gouvernement italien a déjà insisté, l'élection du parlement européen devra se faire au suffrage universel et l'on devra ensuite procéder à la fusion des trois communautés existantes et renforcer les pouvoirs dudit parlement.

Telles sont les considérations de caractère politique que le gouvernement italien a exposées avant de formuler quelques propositions concrètes et, notamment, les propositions ci-après: pendant une période expérimentale de trois ans, réunion, une fois par an, des chefs d'Etat et des chefs de gouvernement, et réunion, au moins une fois tous les trois mois, des ministres des affaires étrangères; élaboration d'une politique commune — que tous seraient tenus d'appliquer — dans chacun des domaines de la politique internationale, culturelle et économique.

Je tiens à préciser que le projet italien aborde à peine les problèmes relatifs à la défense, puisque d'autres organismes de caractère international ont qualité pour en discuter.

Le projet envisage, d'autre part, la constitution d'une commission politique et de son secrétariat. Si, en 1968, à l'expiration de la période préparatoire de trois ans, l'expérience est concluante, un traité définitif institutionnalisera, en lui donnant une base solide et concrète, le processus d'unification de l'Europe.

Ainsi, pour les principes essentiels, le projet italien adopté, du point de vue méthodologique, est la voie de l'induction, celle des faits, des

intérêts, des choses concrètes, de l'expérience, et, du point de vue politique, il insiste sur le caractère démocratique que doit avoir l'Europe fédérée. L'Italie choisit donc délibérément la fédération comme objectif final; elle souhaite une Europe économiquement fédérée et politiquement unie.

Tels sont les éléments fondamentaux du plan italien qui sera porté à la connaissance des gouvernements et qui devra faire l'objet, ainsi que les autres projets actuellement présentés, d'un débat sérieux et constructif. Je crois qu'il existe entre les différents points de ce plan et les conclusions présentées par M. von Merkatz dans sa recommandation finale, une certaine harmonie, une certaine concordance et une certaine syntonie, et cela est très important si nous voulons élaborer, ici, un projet de nature à servir l'unité européenne.

Il y a vingt ans que nous parlons de l'Europe, et pendant les vingt années précédentes, nous parlions, nous Italiens, de l'anti-Europe, car le fascisme se qualifiait de mouvement anti-européen et avait donné à l'une de ses principales revues politiques le titre d'*Anti-Europa*, parce qu'il considérait que la politique d'unification européenne trahissait les intérêts nationaux.

Or, il nous apparaît aujourd'hui que c'est la politique nationaliste aveugle et poussée à l'extrême qui trahit, en réalité, les intérêts nationaux et que les politiques des Etats européens doivent trouver leur unité dans le cadre d'une unification où les divergences et les intérêts particuliers puissent s'harmoniser et se fondre en une synthèse supérieure. Nous pourrions alors, enfin, créer demain un organisme supranational qui légiférerait démocratiquement pour l'ensemble de l'Europe, si longtemps divisée au cours de l'histoire et unie, enfin, pour résoudre en commun les grands problèmes de la paix, de la sécurité et de la prospérité. (*Applaudissements*)

4. Modifications dans la composition d'une commission

M. le PRESIDENT. — Avant de poursuivre la discussion, je voudrais faire une communication à l'Assemblée.

La délégation allemande propose les modifications suivantes dans la composition de la Commission des Affaires Générales:

The President (continued)

Member: Mr. von Merkatz in place of Mr. Zimmer.

Alternate: Mr. Besold in place of Mr. von Merkatz.

These proposals are submitted to the Assembly in accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure.

Are there any objections?...

These proposals are agreed to.

5. Reference to Committee

(Doc. 330)

The PRESIDENT (Translation). — Lord Crathorne and others have tabled a Motion for a Resolution on peaceful space questions.

In accordance with Rule 16, paragraph 3, of the Rules of Procedure, this Motion for a Resolution will be submitted to the Presidential Committee.

6. Unity of action — political union and WEU

The political future of NATO

The rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community

(Resumed Debate on the Reports of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 325 and Amendment, 324, 327 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn to speak in the resumed debate on the reports of the General Affairs Committee.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — The phrase "unity of political action" appears several times in the Recommendation attached to the report by Mr. von Merkatz. We could not agree more. The present period will probably later be characterised as the period in which we lost that unity. Our Rapporteur, Mr. von Merkatz, has had the task of spelling out the procedures to bring about greater unity of action in circumstances where the conditions for unity are not very good and are even completely lacking. I can only pay tribute to the skill of our Rapporteur

in that we have before us a most interesting report in spite of such difficult circumstances.

We know that a number of suggestions for political consultation, to be followed by political union, have meanwhile been introduced, first by Mr. Spaak, by the Government of the Federal Republic of Germany in a well-known memorandum, and then by the Italian Government.

At this period of time, what should we think of these efforts to recommence and to make workable, through political consultation, preparations for the political union of Europe? We see this reflected in the recommendations of Mr. von Merkatz in the following form: first, that a summit conference should be convened and, second, that it should have the task of defining our fundamental aims and of working out a provisional scheme for an institutional framework.

I should like to ask two questions, taking into consideration the present political circumstances as I understand them. Is it possible to think of an institutional framework — that is, the instrument of policy — without any unity of purpose? Is this the right moment for schemes of this kind? Those are the two main points.

I should like to make a personal breakdown of the present situation and list the points of agreement and disagreement in Europe today. To what extent and in which framework do we have any basis of agreement on the aims and purposes of co-operation and, accordingly, a real chance of common political action being taken?

I then come to the European Common Market. The Common Market is approaching a new period of negotiations which may bring about a common agricultural policy and which may thus permit a good start to be made at the Kennedy round of negotiations. That means that economic co-operation between the Six is still possible because their common interests are so great that it will be possible to overcome the difficulties, which are far from negligible. But here the common interest is greater than the national misgivings and national reservations. Thus there is a real chance of continuing success in the economic field.

M. le Président (suite)

Titulaire: M. von Merkatz, siège vacant précédemment occupé par M. Zimmer.

Remplaçant: M. Besold, à la place de M. von Merkatz.

Ces propositions sont soumises à l'Assemblée en application de l'article 39, paragraphe 6, du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition? ...

Ces propositions sont adoptées.

5. Renvoi en commission

(Doc. 330)

M. le PRESIDENT. — Lord Crathorne et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution sur les questions relatives à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Conformément au paragraphe 3 de l'article 16 du Règlement, cette proposition de résolution sera soumise au Comité des Présidents.

6. Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.

L'avenir politique de l'O.T.A.N.

Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 325 et amendement, 324, 327 et amendements)

M. le PRESIDENT. — Dans la suite de la discussion sur les rapports de la Commission des Affaires Générales, la parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Dans la recommandation annexée à son rapport, M. von Merkatz utilise à plusieurs reprises l'expression «unité d'action politique». Nous sommes entièrement d'accord, mais la période actuelle sera vraisemblablement considérée plus tard comme celle où nous aurons perdu cette unité. Notre rapporteur, M. von Merkatz, a eu à définir un processus de renforcement de l'unité d'action à un moment où les conditions ne s'y prêtent guère ou pas du tout. Je ne peux que rendre hommage au savoir-faire de notre

rapporteur qui a réussi à nous présenter, malgré toutes ces difficultés, un rapport extrêmement intéressant.

Nous savons qu'entre temps, un certain nombre de suggestions en vue d'une consultation politique qui serait suivie d'une union politique, ont été formulées d'abord par M. Spaak, puis par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne dans un mémorandum que nous connaissons bien, enfin par le gouvernement italien.

Que faut-il penser à l'heure actuelle de ces efforts visant à reprendre et à rendre viables, par voie de consultations politiques, les préparatifs d'unification politique de l'Europe? Nous pouvons à cet égard nous reporter aux recommandations de M. von Merkatz, qui prévoient premièrement qu'une conférence au sommet sera convoquée et, en second lieu, qu'elle aura pour mandat de définir nos objectifs fondamentaux et d'élaborer un plan provisoire d'institutions.

Etant donné la situation politique actuelle telle que je la vois, je voudrais vous poser deux questions. Est-il possible de prévoir un cadre institutionnel, c'est-à-dire un mécanisme politique, quand il n'y a pas unité d'intention? Le moment est-il bien choisi pour un plan de ce genre? Ce sont les deux principaux problèmes auxquels nous nous heurtons.

J'aimerais analyser personnellement la situation actuelle et récapituler les points d'accord et de désaccord entre pays européens. Dans quelle mesure et dans quel cadre pouvons-nous convenir des objectifs d'une coopération et pouvons-nous, en conséquence, escompter réellement une unité d'action politique.

Si nous considérons le Marché commun européen, nous constatons qu'il aborde une nouvelle période de négociations qui aboutiront peut-être à l'adoption d'une politique agricole commune permettant ainsi aux négociations du *Kennedy round* de prendre un bon départ. Cela prouve qu'une coopération économique est encore possible entre les Six, parce que ces pays ont tant d'intérêts communs qu'ils arriveront à surmonter les difficultés, qui sont pourtant loin d'être négligeables. Dans ce domaine, où l'intérêt commun est plus fort que les malentendus et le particularisme, il y a des chances réelles de succès.

Mr. Patijn (continued)

Referring to the proposals for the political union of the Six, a few years ago negotiations have taken place — you will remember the Fouchet and the Cattani Plans — but without success. We failed because the road was blocked by fundamental differences in our political conceptions of the place of Europe in the world. The disagreement is well known and I do not need to spell it out fully. Do we want a united Europe independent of the United States, or do we want a united Europe within a framework of close Atlantic co-operation? For the time being — I underline that — there is little common ground between those who favour *une Europe européenne* and those who do not want to weaken their links with the United States and who do not accept European unity on the basis of distrust of the United States.

What can we do in the meantime? That is the position in which we find ourselves. In my view our best method is to play for time. We should not make an attempt to set up institutional frameworks for European political union. We should keep open our lines of communication for consultation with one another. Of course we can meet at summit conferences. There is not the slightest objection to that. We should pave the way for the future of Europe by means of every intellectual effort, but we should not build our institutional house now on the shifting sands of our fundamental disagreement.

Referring to defence, our most fundamental disagreement is over matters of security. We are divided, and most profoundly divided, by our different concepts of security. We are faced with a French concept of national nuclear defence which many others consider a very dangerous illusion. Mr. Baumel has described it in this debate as a gun on the *table de nuit*. We sometimes hear that the French Government would be inclined to offer its *force de frappe* as a common deterrent to her allies on the Continent of Europe instead of United States nuclear protection. Here things are very clear indeed. We will never accept such a concept. To accept such a European deterrent independent of the United States would mean our entering into a kind of suicide pact. I fully endorse what has been said by Mr. Erler and Mr. Kliesing in the debate on military matters which took place earlier this week. We need United States backing

in space and quantity and without that our own defence would no longer make any sense. Here our differences are most fundamental, and that is so because we feel very strongly that this is a matter of life and death for all of us. There can be no agreement on this point and no European political union on the basis of a misunderstanding in this field. This is not a subject in which national prestige should have the last word. My conclusion therefore is that this is not the right moment for any new decision on the institutional future of Europe.

There is another reason. We do not know what the newly-elected British Government will do. That is another reason to play for time. This is not the moment to face our British friends with a new *fait accompli*, and certainly not on such a shaky basis. I am not at all against forcing the hand of Great Britain. From time to time one should do that. We have done it. But it should not be done during the first months of office of the newly-elected British Government, and certainly not from a position of weakness. Later on, from a position of strength, we will be only too happy to do it again.

I now come to the Recommendation. First I should like to refer to the idea of an institutional summit conference. I do not see any objection there. Whether it should be a conference of the Six or the Seven is really, as I see it, a matter of expediency and not of principle. It will give the French Government the opportunity to expound its concept of European unity instead of saying "No" to everything that is proposed by others. Mr. de la Vallée Poussin in this debate has already pointed out that we always get a very clear view from the French Government; but we never get a proposal on which we can work.

The second point in the Recommendation is that a provisional institutional framework should be spelled out. That is the same kind of idea which we met in the Erhard plan. Here my inclination is to say "No, I do not feel that this is the right moment for that." We cannot bridge

M. Patijn (suite)

Pour ce qui est des projets d'union politique des Six, des négociations ont eu lieu à ce sujet il y a quelques années — vous n'avez pas oublié le plan Fouchet et le plan Cattani — mais sans succès. Si nous avons échoué, c'est que la route était barrée par des divergences fondamentales entre nos conceptions politiques de la place que l'Europe doit occuper dans le monde. Ces divergences de vues sont bien connues et je n'ai pas besoin de m'y étendre. Voulons-nous une Europe unie indépendante des Etats-Unis ou une Europe unie dans le cadre d'une étroite coopération atlantique? Pour le moment — et je tiens à souligner cette réserve — il y a peu de terrains d'entente entre les partisans d'une *Europe européenne* et ceux qui refusent de relâcher les liens avec les Etats-Unis et ne sont pas disposés à accepter une unité européenne fondée sur la défiance à l'égard des Etats-Unis.

Cela étant, que faire en attendant? Le mieux est, à mon sens, de laisser faire le temps, de ne pas essayer d'établir des cadres institutionnels en vue de l'unification politique de l'Europe. Nous devons laisser ouvertes nos voies de communication et de consultation mutuelles. Nous pouvons bien entendu nous rencontrer, sans la moindre objection, en des conférences au sommet. Nous devons préparer, autant que nous le pouvons, l'avenir de l'Europe sur le plan des idées, mais nous ne devons pas ériger l'édifice de nos institutions sur les sables mouvants de notre désaccord fondamental.

Dans le domaine de la défense, notre désaccord le plus fondamental porte sur les questions de sécurité; nous sommes divisés, et très profondément, quant à la façon de la concevoir. Il y a d'abord la thèse française d'une défense nucléaire nationale que beaucoup d'autres pays considèrent comme une très dangereuse illusion. M. Baumel en a parlé comme d'un pistolet posé sur la table de nuit. On nous dit parfois que le gouvernement français serait prêt à mettre sa force de frappe à la disposition de ses alliés du continent européen, en tant que force de dissuasion commune remplaçant la protection nucléaire des Etats-Unis. Ici les choses sont très claires en vérité: jamais nous n'accepterons cette conception. L'acceptation d'une force de dissuasion européenne indépendante des Etats-Unis équivaudrait à une sorte de pacte de suicide. Je me rallie totalement à ce qu'ont dit M. Erler et M. Kliesing au début de la semaine,

au cours du débat sur les questions militaires. Nous avons besoin de l'appui des Etats-Unis, au double point de vue géographique et quantitatif, et faute de cet appui notre défense n'aurait plus de raison d'être. C'est un point sur lequel nos divergences ont un caractère particulièrement fondamental parce que nous sentons parfaitement qu'il s'agit pour nous tous d'une question de vie ou de mort. Il ne peut y avoir d'accord sur ce point et il ne saurait y avoir d'union politique européenne sans cet accord. Comme en cette matière, les considérations de prestige national ne doivent pas l'emporter, je conclurai que le moment me paraît mal choisi pour prendre une nouvelle décision à propos de l'avenir des institutions européennes.

Autre chose encore. Nous ignorons les intentions du nouveau gouvernement britannique, et c'est une raison de plus de laisser faire le temps. Ce n'est pas le moment de mettre nos amis britanniques devant un nouveau fait accompli, en tout cas pas sur une base aussi fragile. Je ne suis pas du tout contre l'idée de forcer la main à la Grande-Bretagne; il faut le faire de temps en temps, et nous avons déjà utilisé ce procédé. Mais il ne faut pas y recourir alors que le gouvernement britannique n'est en fonction que depuis peu, ni à partir d'une position de faiblesse. Si un jour nous sommes en position de force, nous nous ferons un plaisir de recommencer.

J'en viens maintenant à la recommandation. Je voudrais d'abord reprendre l'idée d'une conférence au sommet sur les institutions. Je n'y vois pas d'objection, mais quant à savoir s'il doit s'agir d'une conférence des Six ou des Sept, ce n'est à mon sens qu'une question d'opportunité et non de principe. Cela donnera au gouvernement français l'occasion d'exposer sa conception de l'unité européenne au lieu de dire «non» à tout ce que proposent les autres. M. de la Vallée Poussin a déjà fait remarquer que nous obtenons toujours du gouvernement français un «non» catégorique, mais jamais une proposition sur laquelle nous puissions travailler.

Le second point de la recommandation vise la définition d'un cadre provisoire d'institutions. Nous retrouvons là le même genre d'idées que dans le plan Erhard. J'aurais tendance à répondre: «Non, je ne crois pas que le moment s'y prête». Nous ne pouvons pallier nos diver-

Mr. Patijn (continued)

our political differences with procedural means, and I see no advantage therefore in the adoption of this proposal. For this reason, since I am in favour of the idea of contact in the summit conference but I do not like the proposal for an institutional framework, I will abstain on this Recommendation.

I will say another word very briefly on the Recommendation of the report of Mr. de Grailly. The Recommendation in our view is quite acceptable except that there is one very curious word in it on which I should like to ask Mr. de Grailly's confirmation. Paragraph 3 states:

"Hold a discussion between the European members of the Alliance with a view to adopting a prior common attitude to the reforms considered,"

That means we would have a consultation of only the European members without the United States and Canada. Is that intended, that we are going to consult about these things with the Scandinavian countries and with Turkey and Greece but without the United States and Canada? If that is the case I do not see what it means, or what sense it makes. If that word "European" is maintained in this form I will abstain on this Recommendation. That is what I wanted to say on the two Recommendations.

Finally, may I say a few words on the whole of the situation today. I am deeply impressed by one thing in the last few months, that we do not understand one another at the present time. More than ever, it is between us and especially between France and her allies from both sides a kind of *dialogue de sourds*. I believe that this is a temporary affair. It is like fading in radio sound waves; our voices fall away and we no longer hear the other side. This is not the right moment, when you have such a period of fading, for a big fight over political conceptions.

I do not intend to make a big fight over the political conceptions when we simply do not understand one another, nor for the development of new institutions. I retain the hope that we shall find it easier to meet in the future, and I base my hope on the following considerations — considerations of facts, and facts carry in the

long run more weight than dreams, conceptions or plans. When I look at the facts, I think we can say the following.

First, Great Britain cannot modernise her industry, keep open her place in world trade and maintain the strength of her currency alone. It is no longer possible to do such a thing alone. Great Britain will need co-operation with Europe and, therefore, our ways will converge in the future.

Secondly, France cannot erect an atomic defence alone, certainly not a *force de frappe*, which would give her neighbours such a sense of security that they would accept it in exchange for the American protection. The French nuclear effort is bound to fail, is a *plan sans lendemain*, and I retain the hope that we will meet our friends in the future in a reasonable arrangement for nuclear sharing in the Atlantic Alliance.

Thirdly, Germany cannot solve alone her territorial problems and, therefore, will not be able to formulate alone the conditions for a solution of the central European problem. We all need one another in these great things. To speak for myself, the small countries will certainly not be able to do anything on their own, nor will they always get what they want on their own terms.

These are the facts of life of Europe today. Those are the reasons for a moderate optimism. In the meantime, could we not think more of what we have in common and especially our limitations instead of what separates us, and could we not stop blaming the United States for the failures of Europe, for they are largely our own and the consequence of our history? Therefore, let us continue with the Common Market; let us talk frankly about our political differences; let us keep open the Atlantic lines of communication, and let us agree tomorrow if we cannot agree today. In the end, all will be well. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Price.

Mr. PRICE (*United Kingdom*). — Mr. President, my European friends, a good deal has already been said from this rostrum today in support of the amendment sponsored by the British Delegation to Mr. von Merkatz's report and,

M. Patijn (suite)

gences politiques par des moyens de procédure, et je ne vois donc aucun avantage à adopter cette position. Etant donc partisan de l'idée de contacts au sein d'une conférence au sommet, mais opposé à celle d'un cadre institutionnel, je m'abstiendrai lors du vote de cette recommandation.

Un mot encore de la recommandation contenue dans le rapport de M. de Grailly et qui nous paraîtrait tout à fait acceptable, si elle ne contenait une phrase très curieuse que je voudrais demander à M. de Grailly de me confirmer. Je lis au paragraphe 3 :

« De procéder à un échange de vues entre membres européens de l'Alliance en vue d'arriver à une position commune préalable sur les réformes envisagées; »

ce qui signifie que nous nous consulterions entre membres européens seulement, en l'absence des Etats-Unis et du Canada. Est-ce bien cela que l'on cherche à obtenir : que nous procédions sur ces problèmes à des consultations avec les pays scandinaves et avec la Turquie et la Grèce, mais pas avec les Etats-Unis et le Canada ? S'il en est ainsi, je ne vois ni ce que cela signifie ni le sens que cela peut avoir. Si le mot « européens » est maintenu dans la rédaction actuelle, je m'abstiendrai lors du vote de cette recommandation. Voilà ce que je voulais dire à propos de ces deux recommandations.

Pour conclure, j'analyserai brièvement l'ensemble de la situation actuelle. Une chose m'a beaucoup frappé ces derniers mois : c'est qu'actuellement, nous ne nous comprenons pas les uns les autres. Plus que jamais, on assiste entre nous, et particulièrement entre la France et ses alliés, à un véritable dialogue de sourds. Je pense que cela n'est que momentané. Comme dans le *fading* des ondes radio, notre voix faiblit et nous n'entendons plus celles des autres, et ce n'est pas dans ces conditions que nous pouvons engager un grand débat sur nos conceptions politiques.

Je n'ai pas l'intention de me battre pour des conceptions politiques alors que nous ne nous comprenons même pas, ni à propos de la création d'institutions nouvelles. Je reste néanmoins persuadé qu'il sera bientôt possible de mieux nous entendre. Je fonde cet espoir sur les considérations qui suivent et qui portent sur des

faits, car les faits, en dernière analyse, pèsent plus lourd que les rêves, les idées ou les projets. Ces faits se présentent comme suit.

D'abord, la Grande-Bretagne, isolée, ne saurait moderniser son industrie, conserver sa place dans le commerce mondial et maintenir la valeur de sa monnaie. En cette matière, un pays ne peut faire cavalier seul. La Grande-Bretagne aura besoin de la coopération de l'Europe et désormais nos chemins convergeront.

Ensuite, la France ne saurait constituer, à elle seule, une défense atomique, en tout cas pas une force de frappe qui donne à ses voisins un sentiment de sécurité suffisant pour qu'ils la préfèrent à la protection des Etats-Unis. L'effort de la France dans le domaine nucléaire est voué à l'échec, c'est un plan sans lendemain, et je ne perds pas l'espoir de retrouver, plus tard, nos amis dans un état d'esprit raisonnable en vue du partage des armes nucléaires au sein de l'Alliance atlantique.

Enfin, l'Allemagne ne saurait, à elle seule, résoudre son problème territorial ni formuler, par conséquent, les conditions propres à résoudre le problème de l'Europe centrale. Pour ces grandes entreprises, nous avons tous besoin les uns des autres. D'autre part, les petits pays comme le mien ne pourront certainement rien faire par eux-mêmes, ni obtenir toujours ce qu'ils désirent à leurs propres conditions.

Il faut tenir compte des réalités européennes d'aujourd'hui qui ne justifient qu'un optimisme modeste. Pour l'instant, ne pourrions-nous penser davantage à ce qui nous rapproche, en particulier nos insuffisances, et moins à ce qui nous divise, et ne pourrions-nous cesser de faire endosser aux Etats-Unis des échecs européens qui nous incombent en grande partie, car ils découlent de notre histoire. Maintenons donc le Marché commun; parlons franchement de nos divergences politiques, laissons ouvertes les voies de communication atlantiques et remettons l'accord à demain s'il est impossible aujourd'hui. En définitive, vous verrez que tout ira bien. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Price.

M. PRICE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, chers amis européens, de nombreux orateurs ont déjà parlé ce matin en faveur de l'amendement que la délégation britannique désire apporter au rapport de M. von Merkatz,

Mr. Price (continued)

of course, inferentially a good deal of reference has been made to the British position which is not so favourable. I welcome the opportunity to intervene briefly at this late hour in the debate; I hope not to detract from anything that has been said in support of our British amendment but rather to underline and strengthen the very good arguments that have been put forward. I am grateful, particularly to Dr. Meyer, for what he said earlier in the day and to other speakers who have joined in this discourse. However, perhaps I could put the thing in its right perspective as I see it if I refer once again — if only for the benefit of those members of delegations who were not with us at an earlier stage — to the very clear and concise definition of the British attitude which was referred to by my friend, Lord Listowel, in his speech during the earlier part of the day. In that speech, which was of short duration and which was clearly defined in its aspects, he laid great emphasis on the four main positions that we take up in Britain under the new Labour Government which we have recently elected to office. First of all, we reaffirmed our intentions and our faith in being identified as a British nation with the close organisation of European affairs in a political sense.

I should not be in any way assisting this debate if I spent time in recriminations on the disappointments that have been encountered by many of our friends in Europe who are our friends in more ways than one. They were referred to this morning by Herr von Merkatz in presenting his report.

The Rapporteur referred to the fact that many of the disappointments that have been met arose from these processes of arid and scholastic discussion. One needs only to refer one's memory briefly to many of the academic and polemical arguments on which the intentions and the moral aspirations of Europe have been frustrated by a morass of scholastic and intellectual academic discussion. It is, I know, inevitable that we politicians who live our lives in the rather sheltered atmosphere of close political discussion should enter into all these hair-splitting sophisticated arguments.

I say this without disrespect to Mr. de Grailly, who addressed us at considerable length this morning in presenting his report. If it is not

immodest for me to say so, I congratulate him on the dialectical and polemical skill not only of the report itself, but also of the way in which he presented it at this rostrum. I hope that I may be corrected in this debate if I have got it wrong, but I failed this morning to follow many of the apparently conflicting propositions and doctrines which were put to us very engagingly, so lucidly and so rhetorically splendidly by Mr. de Grailly in presenting his report.

I do not wish to score any cheap debating points here this afternoon any more than I ever want to score them in the British House of Commons, but I find it a little disquieting and perplexing to refer to simply four instances in Mr. de Grailly's presentation this morning of the rather complex argument which he put before us.

Mr. de Grailly started early in his discourse to put forward a proposition in rather different words than those used in the text of his report: that is, the proposition that one may wonder whether the Atlantic Alliance has any future. There is nothing new about asking a rhetorical question of that kind. We know that many of our friends sincerely believe that the Alliance does not have a very great future. Those of us who are working politicians are fully aware of the great difficulties that have been met in pursuing an integrated policy for the Atlantic Alliance, to which we are all bound by treaty.

Mr. de Grailly went on to say that the position in 1964 has nothing in common with that of 1949. I agree. Historically, there are great differences in present circumstances, because in some respects the cold war has been limited and softened compared with those harsh days to which he had referred previously. I am, however, far from believing in any easy acceptance of the conception that simply because the cold war has, perhaps, become a little less severe, it is likely to disappear.

Mr. de Grailly went on to say that in his opinion, in these circumstances, and in the present practices of the powers of the Atlantic Alliance, to which we are all committed, it would be useless to amend the treaty or even to supplement it. That seemed to me to be rather a dogmatic thesis to couple with a report which suggested ways for improving the political organisation of Europe. I would not accept that for one moment.

M. Price (suite)

avec, par contrecoup, beaucoup d'allusions moins favorables pour la position de mon pays. Je me félicite de pouvoir intervenir brièvement en fin de ce débat, dans le but non de m'écarter en rien de ce qui a été dit à l'appui de l'amendement britannique, mais de souligner et de renforcer plutôt les très bons arguments invoqués en sa faveur. Je suis particulièrement reconnaissant à M. Meyer des déclarations qu'il a faites ce matin, ainsi qu'aux autres orateurs qui ont participé à cette discussion. Toutefois, pour replacer cette affaire dans ce que je crois être son exacte perspective, il me faut revenir — ne serait-ce qu'à l'intention des membres des délégations qui n'assistaient pas à nos délibérations précédentes — sur la définition très claire et très concise que mon ami Lord Listowel a donnée, de la position britannique, dans son discours de la matinée. Ce discours, bref et bien charpenté, soulignait en effet fortement les quatre positions essentielles qu'a adoptées, en Grande-Bretagne, le gouvernement travailliste que nous avons récemment porté au pouvoir, dont la première consiste à réaffirmer notre intention et notre espoir de voir associer la nation britannique à l'étroite organisation des affaires européennes sous l'angle politique.

Je ne contribuerais guère au présent débat si je me perdais en récriminations sur les désillusions éprouvées par nombre de mes amis d'Europe qui nous sont chers à plus d'un égard. M. von Merkatz y a fait allusion ce matin en présentant son rapport.

Le rapporteur a fait observer que ces déceptions sont souvent nées du caractère aride et scholastique de ce débat. Il suffit de se reporter brièvement à nombre d'échanges polémiques au cours desquels les intentions et les aspirations morales de l'Europe se sont perdues dans le dédale de discussions scholastiques, intellectuelles et académiques. Il est, je le sais, inévitable que des hommes politiques qui passent comme nous leur vie dans le climat assez protégé de débats politiques serrés, aient tendance à couper les cheveux en quatre.

Je le dis sans vouloir manquer de respect à M. de Grailly, qui nous a longuement présenté, ce matin, son rapport. Si je ne suis pas

trop présomptueux, je voudrais le féliciter du talent dialectique et polémique que révèlent non seulement son rapport, mais aussi la façon dont il l'a présenté à cette tribune. Si je me suis trompé, je suis tout prêt à le reconnaître, mais je dois avouer qu'il m'a été impossible de suivre nombre des thèses et des doctrines apparemment contradictoires que M. de Grailly nous a exposées avec tant de charme, de lucidité et de talent rhétorique.

Je ne voudrais pas marquer aisément des points dans ce débat, pas plus que je ne le ferais à la Chambre des Communes, mais quatre exemples pris dans l'argumentation plutôt complexe que M. de Grailly nous a présentée ce matin expliqueront mon inquiétude et ma perplexité.

Dès le début de son discours, M. de Grailly a formulé une thèse en des termes assez différents de ceux qu'il utilise dans le corps de son rapport, à savoir qu'on peut se demander si l'Alliance atlantique a un avenir. A vrai dire, cette question de rhétorique n'est pas une nouveauté pour nous. Nous savons, en effet, que beaucoup de nos amis croient sincèrement que l'Alliance n'a pas un brillant avenir. Ceux d'entre nous qui ont une expérience politique sont parfaitement conscients des grandes difficultés qu'il a fallu affronter pour poursuivre une politique unique au sein de l'Alliance atlantique, à laquelle nous sommes tous liés par traité.

M. de Grailly a fait ensuite remarquer qu'en 1964, la situation n'a rien de commun avec celle de 1949. Je suis d'accord. Historiquement parlant, on peut dire que la situation actuelle est très différente parce que la guerre froide a été, à certains égards, limitée et atténuée par rapport aux temps difficiles qu'il avait précédemment évoqués. Toutefois, il me semble que l'on acceptera difficilement de croire, simplement parce que la guerre froide est peut-être un peu moins intense, qu'elle soit appelée à disparaître.

M. de Grailly a poursuivi en disant que dans ces circonstances, et vu les démarches actuelles des puissances de l'Alliance atlantique, à laquelle nous sommes tous associés, il serait inutile d'amender le traité, ni même de le compléter. Il me paraît difficile de concilier cette thèse, quelque peu dogmatique, avec un rapport qui présente des formules propres à améliorer l'organisation politique de l'Europe. C'est une position insoutenable.

Mr. Price (continued)

I accept Mr. de Grailly's suggestion that the machinery of the North Atlantic Alliance is not everything that we should like it to be and that the security which it presents to the defence of Europe is not as great as we would like. We had the advantage on Tuesday of listening to General Lemnitzer, who, within the limitations of security which must dominate any military leader on a public platform, admitted, as we all knew that he must admit, that many things were not as they should be.

I fail, however, to understand the two propositions which I have quoted when I referred to later sections of Mr. de Grailly's speech this morning and when, in the crux of the whole question, it seemed to me that he was tacitly admitting in a most sophisticated way that the umbrella of the nuclear deterrent had been the sole defence of Europe. In these difficult years, as we all fully accept, nothing but the deterrent with all its terrible implications, which I detest, and all the horrible mechanisms which you, too, Ladies and Gentlemen, detest, has given us precarious security. We have to put our hands to them because they are the engines of defence that modern science has provided.

Then, however, Mr. de Grailly said that in that setting the treaty was not so much out of date so long as its fundamental objective was concerned with the defence of the free world. With great respect, I suggest that that proposition is diametrically opposed to the two previous propositions which I have quoted.

Mr. de Grailly went on to say that in those circumstances he thought that we must add to the treaty in future years. I try to be tolerant in these debates. I suppose that if we were sitting in our own national parliaments and I said anything quite so controversial, Mr. de Grailly would seek to intervene and I should readily give way. I sometimes wonder whether it would not be better for the life of this Assembly and the Council of Europe if we gave way to each other, which we are forbidden from doing under the procedure of the Assembly. Nevertheless, if Mr. de Grailly wished to dispute what I am saying, if it were in order I would give way to him straightaway. I do not, however, want to come into conflict with the Chair, because I have never seen

anyone do that before. I must therefore merely content myself with saying what I have said.

Lord Listowel this morning gave undertakings on the part of the British Delegation which, I suppose, are to a large extent the policy of the British Government, although I am not authorised to say that they are. At present, we are in a state of transition. We need tolerance and we need understanding from you people in this European Assembly. We need time to arrive at a finite policy.

Lord Listowel gave, however, a most important, emphatic and deliberate assurance to the Assembly to dispel many of the rumours which have been circulating in the European press. Goodness knows where they originated, but the European press has been full of them in recent weeks.

Lord Listowel gave an assurance that the new British Government certainly have no intention of defaulting in their undertaking to maintain the Army of the Rhine at 55,000 men and to bring it up to full strength as soon as our commitments allow us to do so. He gave a complete understanding of our loyalty to and our identity with the North Atlantic Alliance and of our devotion and loyalty to the United Nations. If those are not sufficiently strong indications of British policy, I should like to know what we are expected to say at a meeting of this kind. I believe that they are sound indications. As a member of the British Labour Party, I would strongly support them. They point the way to the future thinking of the British Government, of whatever political complexion. At the moment, Britain has a Socialist Government, which I support, but we have with us in the British Delegation our good friends whose party formed the last British Government and I believe I am fair in stating that in these matters there is not a great deal of difference between us in Britain.

We shall resist every attempt, from whatever quarter, to break us away from the American Alliance and to substitute anything else in its place. We think that in present circumstances, as Mr. Patijn said so forcibly a few moments ago, that would be suicide for Europe. We must continue to exercise our patience, ingenuity, sincerity and courage in going forward to improve our political organisation in order to get not

M. Price (suite)

Je suis d'accord avec M. de Grailly pour penser que le mécanisme de l'Alliance atlantique n'est pas aussi parfait que nous le voudrions et que la sécurité qu'il offre pour la défense de l'Europe n'est pas aussi grande qu'on pourrait le souhaiter. Nous avons eu l'avantage, mardi dernier, d'entendre le général Lemnitzer qui, avec les réserves que la sécurité impose à tout chef militaire qui parle en public, a admis, comme nous le prévoyions tous, que sur bien des points la situation laisse à désirer.

Je n'arrive cependant pas à comprendre les deux thèses que j'ai citées en analysant la dernière partie du discours que M. de Grailly a prononcé ce matin. Il m'a semblé qu'arrivé au cœur de la question, il a admis tacitement, et non sans ambages, que la dissuasion nucléaire a constitué la seule défense de l'Europe. De fait, comme nous sommes unanimes à l'admettre, seule la force de dissuasion, avec toutes ses terribles conséquences que je déteste, et avec tous les mécanismes horribles qu'elle met en œuvre et que vous, Mesdames et Messieurs, détestez également, nous a donné une sécurité précaire dans ces années difficiles. Si nous devons y mettre la main, c'est que ce sont les seuls engins de défense que la science moderne nous ait fournis.

Cependant, M. de Grailly a déclaré que, dans un tel contexte, le traité instituant l'Alliance n'est pas tellement démodé, pour autant que son objectif fondamental se rapporte à la défense du monde libre. Je lui ferai respectueusement remarquer que ce point de vue est diamétralement opposé à ses deux thèses précédentes.

M. de Grailly a dit ensuite que, dans ces conditions, nous devrions compléter le traité dans les prochaines années. Je m'efforce d'être tolérant dans ce débat. Je suppose que si, siégeant dans un parlement national, je formulais une opinion aussi discutable, M. de Grailly demanderait la parole et je la lui céderais de bon gré. D'ailleurs, je me demande parfois si l'existence de cette assemblée et celle du Conseil de l'Europe ne seraient pas plus faciles si nous pouvions nous céder la parole, ce que nous interdit le règlement de l'Assemblée. Néanmoins, si M. de Grailly voulait contester ce que je dis, et si le règlement m'y autorisait, je lui laisserais immédiatement la place. Mais je ne veux pas entrer sur ce point en conflit avec la

présidence, parce que je n'ai jamais vu personne le faire jusqu'à maintenant. Je dois donc m'en tenir à exposer ce que je viens de dire.

Lord Listowel a pris ce matin, au nom de la délégation britannique, des engagements qui, je le suppose, traduisent dans une large mesure la politique du gouvernement britannique, bien que je n'aie pas qualité pour l'affirmer. Nous nous trouvons actuellement dans une période transitoire. Nous avons besoin de tolérance et de compréhension de la part des membres de cette assemblée européenne. Nous avons besoin de temps pour élaborer une politique nettement définie.

Lord Listowel a, en tout cas, donné à cette assemblée une assurance extrêmement importante, nette et catégorique qui dissipe bon nombre des rumeurs qui circulent dans la presse européenne. Dieu sait d'où elles émanent, mais la presse en est pleine depuis quelques semaines.

Lord Listowel a également affirmé que le nouveau gouvernement britannique n'a certainement pas l'intention de faillir à son engagement de maintenir sur le Rhin une armée de 55 000 hommes et de la porter à son plein effectif dès que ses obligations le lui permettront. Il a affirmé notre loyauté et notre solidarité vis-à-vis de l'Alliance atlantique ainsi que notre dévouement et notre loyauté envers les Nations Unies. Si ces indications ne traduisent pas clairement la politique de mon pays, je me demande ce que nous pourrions dire de plus dans une assemblée comme celle-ci. Je crois qu'il s'agit d'indications sûres. En tant que membre du parti travailliste, je les approuve entièrement. Elles indiquent les orientations futures du gouvernement britannique, quelle que soit sa composition politique. En ce moment, la Grande-Bretagne a un gouvernement socialiste, que je soutiens, mais nous comptons dans notre délégation de bons amis dont le parti était avant nous au pouvoir, et je crois pouvoir dire qu'en ces domaines, il n'y a guère d'écart entre nous.

Nous résisterons à toute tentative, d'où qu'elle vienne, qui voudrait nous amener à rompre avec l'alliance américaine et lui substituer quelque chose d'autre. Nous estimons que, dans les circonstances actuelles, comme M. Patijn l'a énergiquement déclaré tout à l'heure, ce serait le suicide de l'Europe. Nous devons continuer, à force de patience, d'ingéniosité, de sincérité et de courage d'améliorer notre organisation poli-

Mr. Price (continued)

only a better defence of Europe but a better cohesion in our economic and cultural lives as Europeans.

Nothing has saddened me more on my rare visits to Strasbourg over recent years than to notice the growing division or tension between ourselves after the collapse of the Common Market negotiations and our old friends and allies whose history is so closely linked and identified with ours at so many points. I can assure Mr. de Grailly and other French members in this Assembly that there are many friends of France in Britain who are as sad as I am that these differences should arise.

What we should like to have is a feeling that Britain has a right to be consulted not only at some remote period in the future but now about the future of Europe, that if we are to be consulted on international world defence in relation to Europe, it is just as important that we should be consulted at the beginning, and that is the purpose of our amendment, which I hope delegates will find it possible to support. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Price, you put a question to Mr. de Grailly and he would like to reply.

Do you mind being interrupted?

Mr. PRICE (*United Kingdom*) (Translation). — Not at all.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — My answer, Mr. President, will be very short and simple. It will also serve as a reply to Mr. Patijn. In listening to Mr. Price and Mr. Patijn, it seemed to me that I had belied Boileau when he said that "what is well conceived is easy to express". I fear that I did not express myself clearly enough this morning, and trust you will excuse me.

Mr. Patijn told us once at Strasbourg in eloquent terms that the significance of recommendations made in an Assembly like ours should not really be sought in the Rapporteur's explanatory memorandum. That is perhaps why he asked me this question today. It may also explain why Mr. Price put his questions.

I would merely like to point out that the various passages you quoted from my summary this morning actually set forth theories which I expounded solely in order to refute them.

I also specified that I considered these approaches as basically unsound, and I gave my reasons for thinking so. This explains any contradictions you may have found in my remarks.

I would point out to Mr. Patijn that the interpretation of paragraph 3 we heard just now is correct, and that in consequence I shall unfortunately have to be content with his abstention, which I deeply regret.

Mr. PRICE (*United Kingdom*). — I am very much obliged to Mr. de Grailly for his explanation. I would only comment at this stage, since I am about to leave the rostrum, that clay pigeon shooting is always a dangerous occupation and that polemical argument can be continued sometimes until it goes beyond the frontiers of sophistry.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, once again confusion seems to have reigned over this Session — confusion in a multitude of forms. To use a fashionable term, I am almost tempted to call it multilateral confusion.

This confusion is to be found first in connection with western defence. We noticed this yesterday during a most interesting discussion and after a vote in which our colleagues split up into three groups — I would like to be unkind enough to say just as in the French National Assembly — namely the ayes, the noes and those who abstained.

At the same time, a debate was going on not far from here, in the National Assembly of the country I represent, which dealt with precisely the same subject — the attitude we should adopt to the three possibilities: a national deterrent; forces integrated in a comparatively limited

M. Price (suite)

tique afin de réaliser, non seulement une meilleure défense de l'Europe, mais aussi une meilleure cohésion de notre vie économique et culturelle d'Européens.

Rien ne m'a tant attristé, lors des rares visites que j'ai faites à Strasbourg ces dernières années, que de noter la division ou la tension croissante qui règne, depuis l'échec des négociations de Bruxelles, entre nous et des alliés dont l'histoire s'est si intimement liée et identifiée à la nôtre dans tant de domaines. Je puis donner à M. de Grailly et aux autres membres français de cette assemblée l'assurance qu'il existe en Grande-Bretagne beaucoup d'amis de la France qui regrettent autant que moi que ces divergences aient pu surgir.

Ce que nous désirons, c'est avoir le sentiment que la Grande-Bretagne a le droit d'être consultée, non seulement dans un avenir éloigné, mais dès maintenant, sur les destinées de l'Europe. Si nous devons être consultés sur les questions de défense mondiale dans leurs rapports avec la situation européenne, il est tout aussi important que nous le soyons dès le début. Tel est l'objectif de notre amendement que nos collègues, je l'espère, seront en mesure d'appuyer. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez, M. Price, posé une question à M. de Grailly, lequel désire vous répondre.

Acceptez-vous d'être interrompu? ...

M. PRICE (*Royaume-Uni*). — Très volontiers.

M. de GRAILLY (*France*). — Ma réponse, M. le Président, sera très brève et très simple. Je répondrai en même temps à M. Patijn. En vous écoutant, M. Price, tout comme en écoutant M. Patijn tout à l'heure, j'ai pensé avoir fait mentir Boileau qui a dit: «Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement». Je crains de ne m'être pas très clairement exprimé ce matin et je vous prie de m'en excuser.

M. Patijn nous a appris un jour à Strasbourg — avec une éloquence particulière — qu'il ne fallait pas trop rechercher le sens des recommandations d'une assemblée telle que la nôtre dans l'exposé des motifs du rapporteur. C'est peut-être la raison pour laquelle il m'a posé cette question aujourd'hui. C'est peut-être égale-

ment la raison pour laquelle vous m'avez posé les vôtres, M. Price.

Je tiens simplement à vous dire que les différents passages que vous avez relevés dans mon exposé de ce matin exposaient effectivement des théories que j'avais émises, mais simplement dans le but de les réfuter.

Je précisais d'ailleurs que je considérais ces positions comme fondamentalement fausses; je m'étais expliqué en disant pourquoi, à mes yeux, elles paraissaient fausses. Telle est l'explication de la contradiction que vous avez pu relever dans mes propos.

Je dirai à M. Patijn que l'interprétation qui a été donnée tout à l'heure du paragraphe 3 de la recommandation est bonne et qu'en conséquence je serai malheureusement obligé de me contenter de son abstention, ce que je regrette profondément.

M. PRICE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je remercie M. de Grailly de cette explication. Je me permettrai de rappeler, avant de quitter cette tribune, que le tir aux pigeons est toujours un jeu dangereux et qu'une polémique risque d'être poursuivie jusqu'au point où elle passe les bornes du sophisme.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, une fois de plus, notre session se déroule sous le signe du désarroi, un désarroi multiforme, je serais presque tenté de dire — pour employer un langage à la mode — un désarroi multilatéral.

Ce désarroi se manifeste d'abord sur le plan de la défense occidentale. Nous l'avons constaté hier au cours d'une discussion qui fut d'un très grand intérêt et à l'occasion d'un vote à la faveur duquel nos collègues se sont répartis — j'allais dire, presque vulgairement, comme à l'Assemblée nationale française — en trois catégories: ceux qui étaient pour, ceux qui étaient contre et ceux qui s'abstenaient.

Dans le même temps se déroulait — à quelques pas d'ici d'ailleurs — à l'Assemblée nationale du pays que je représente un débat qui rejoignait précisément le nôtre: sur l'attitude que nous pouvions prendre à l'égard, soit de la force de dissuasion nationale, soit des forces inté-

Mr. Michaud (continued)

framework which nevertheless corresponds very closely to Europe; and forces integrated in a wider framework, that of the Atlantic. I must admit that some confusion reigned there as well. Looking round at my colleagues from the National Assembly, I see that we are not unanimous in the way we vote, as for instance on Mr. Duynstee's Recommendation yesterday.

The same confusion is evident with regard to European policy as such. Here again, there is ample evidence and the Brussels negotiations, which I am delighted to hear seem now to be taking a favourable turn, are just one more witness to this.

Some people may claim that this confusion is due to an international situation which has certainly contributed to blurring all future prospects — the British elections, the United States Presidential election, the change of government in the USSR, the Chinese atomic bomb, etc., not to mention the situation in the Congo and in South-East Asia. In my view, for us here in a European Assembly, the reasons for this confusion are far more internal than external, and I leave out of account such side issues as the British and American elections and the Chinese atomic bomb.

In the sad aftermath of the 1939-45 war, which wrought such bitter havoc in our countries of Western Europe, a number of clear-minded, far-seeing and generous statesmen reached the conclusion that the time had come to overstep the narrow confines of self-centred nationalism and to build something bigger, broader, and more economically viable. Thus the European idea was born. Then our leading statesmen fashioned a number of different organisations. Western European Union, at which this discussion is taking place, is one of these European organisations, and let us say at once, that, happily for us, they have proved their value in a great many sectors.

Nevertheless, I believe that, as matters now stand, these organisations are inadequate, and

this brings me to my first question. Are the organisations we have adequate, and have they been treated with due respect? My reply to this question is in the negative. They are not adequate and this is probably due to the fact that they have not been treated with due respect.

And so, I put a second question. Without of course abolishing these organisations of ours, should we try to add something which is lacking in the European context, in order to take a decisive step in the direction of political co-operation? Here I am obviously referring to the excellent report and suggestions submitted by Mr. von Merkatz. My answer to this second question is yes, and in view of the lateness of the hour I will try to explain what I mean very briefly.

The organisations we possess have not, in my opinion, been treated with due respect. Our respective governments have not understood sufficiently that their signatures commit them to these institutions which are permanent and that the undertakings they have given prevent them from acting independently in any matter of international concern without prior consultation with their co-signatories to the same treaty or members of the same organisation.

I believe the principal weakness of our organisations, both European and Atlantic, is that most of the contracting countries have taken too lightly that preliminary moral obligation that they should have respected, namely prior consultation.

I have no wish to cite many examples, nor to lay the blame on any particular country, since the country I represent has, like the others, been guilty of this fault. I will mention only two facts. The first concerns the Atlantic Treaty, namely the Cuba affair, and the other has to do with France's recognition of the People's Republic of China.

I would like to enlarge a little on the second point. Try to imagine for a moment, Ladies and Gentlemen, the effect that recognising the People's Republic of China would have had in

M. Michaud (suite)

grées dans un cadre relativement restreint, mais concernant tout de même de très près le cadre européen, soit encore — dans un cadre plus large — le cadre atlantique. Là aussi, je dois constater que le désarroi s'est quelque peu manifesté; en jetant un coup d'œil circulaire sur les visages de mes collègues de l'Assemblée nationale, je m'aperçois que nous nous sommes, les uns et les autres, répartis dans des votes un peu différents, comme hier sur la recommandation présentée par M. Duynstee.

Ce désarroi, il se manifeste aussi sur le plan de la politique européenne proprement dite. Là encore, nous pourrions en trouver de multiples témoignages et les négociations de Bruxelles, dont on nous dit — je m'en réjouis fort — qu'elles prennent actuellement un bon tournant, en sont tout de même un témoignage parmi beaucoup d'autres.

Certains diront que ce désarroi se situe dans un contexte international qui contribue singulièrement à embrumer toutes les perspectives: élections britanniques, élections du Président des Etats-Unis, changement de gouvernement en U.R.S.S., bombe atomique chinoise, etc., sans parler de la situation au Congo ou dans l'Asie du sud-est. Les raisons de ce désarroi sont, à mon sens, pour nous qui sommes ici dans une assemblée européenne, d'ordre interne beaucoup plus que d'ordre externe, et j'écarte d'entrée de jeu ces explications, disons latérales, des élections britanniques, des élections américaines ou de la bombe atomique chinoise.

Il semble qu'après les graves remous de la guerre de 1939-1945, dans nos pays de cette Europe de l'Ouest qui a été si durement meurtrie, un certain nombre d'hommes d'Etat lucides, clairvoyants et généreux aient pensé qu'il fallait enfin dépasser le cadre étroit de nos égoïsmes nationaux pour construire quelque chose de plus vaste, de plus large, d'économiquement plus valable; c'est ainsi qu'est née l'idée d'Europe. Puis, au sommet, nos hommes d'Etat ont élaboré diverses institutions. L'Union de l'Europe Occidentale au sein de laquelle se déroule ce débat est l'une de nos institutions européennes et, disons-le tout de suite, heureusement pour nous, ces institutions ont leur valeur et ont fait leurs preuves dans un grand nombre de secteurs.

Néanmoins, je crois que, dans l'état présent des choses, ces institutions sont insuffisantes et

je me poserai d'abord la première question que voici: les institutions dont nous disposons sont-elles suffisantes et ont-elles été respectées? A cette première question, je réponds: non. Elles ne me paraissent pas suffisantes et, si elles ne le sont pas, c'est peut-être, c'est probablement parce qu'elles n'ont pas été suffisamment respectées.

Je poserai ensuite une deuxième question: faut-il, sans supprimer, certes, ces institutions qui sont nôtres, surajouter quelque chose qui manque à notre ensemble européen afin de marquer un pas décisif, notamment en matière de coopération politique? Evidemment, je fais allusion ici à l'excellent rapport et aux suggestions présentées par notre collègue, M. von Merkatz. A cette seconde question, je réponds oui, et je voudrais maintenant me permettre de vous donner brièvement, en raison de l'heure tardive, quelques explications.

Les institutions dont nous disposons, à mon avis, n'ont pas été suffisamment respectées. Nos Etats respectifs n'ont pas suffisamment compris qu'ils étaient engagés, par leur signature, dans des institutions qui avaient un caractère irréversible et que l'engagement qu'ils avaient pris portait essentiellement sur le fait de ne pas s'engager individuellement dans une opération de retentissement international sans que l'on se soit préalablement consulté entre associés cosignataires du même pacte ou de la même institution.

Je crois que la principale faiblesse de nos institutions, fussent-elles européennes ou atlantiques, réside dans le fait que la plupart des pays co-contractants en ont pris à leur aise avec cette sorte d'obligation morale liminaire qu'ils auraient dû respecter: la consultation préalable.

Je ne voudrais pas vous en donner beaucoup d'exemples, ni jeter l'anathème sur tel ou tel pays, étant donné que le pays que je représente est, comme les autres, coupable d'un certain nombre de ces attitudes. Je ne citerai que deux faits. L'un est relatif au pacte atlantique, il s'agit de l'affaire du Cuba; l'autre a trait à la reconnaissance de la Chine populaire par la France.

Vous me permettrez de m'étendre un peu sur ce second témoignage. Essayez d'imaginer, mes chers collègues, un seul instant, quel retentissement aurait pu avoir dans le monde — car cela

Mr. Michaud (continued)

the world — for this goes far beyond the limits of WEU — if it had been done not by one of our member countries and then, a few years later, by another, but if it had resulted from the deliberate and concerted action of all the seven western European countries. That is the action we should have taken. That is the action that one treaty permitted us to take, and in fact required us to take. That is the sort of action we have neither taken nor wanted to take sufficiently often. And that, in my view, is one of the major reasons for the confusion reigning in this Assembly.

Is it enough, then, just to strengthen our various organisations? My reply is in the affirmative because we must first of all make the maximum use of all the tools at our disposal. Also, in the economic sphere, the Rome Treaty is practically irreplaceable. To rectify the position a little, we must in the first place make the most of the agreements, organisations and treaties to which we are all contracting parties. But if Europe is not to fall into a state of inertia, we must now take another step forward, and this step is suggested, sketched out, by Mr. von Merkatz in his draft Recommendation, to a certain extent by the Recommendation on Atlantic co-operation in Mr. de Grailly's report, and also — since this is the Assembly of Western European Union, a body which includes both the Common Market countries and the United Kingdom — by Mr. Leynen's report, which is more specifically concerned with harmonising the economic relations between Britain and the six Common Market countries.

The Bureau of the Assembly had the excellent idea of holding a joint discussion on these three reports submitted by the General Affairs Committee. It is more than time we took the step towards political co-operation suggested by Mr. von Merkatz. As previous speakers have already done so, I will not enlarge on the various aspects of this proposal, but I give it *in toto* my full and immediate support.

A short while ago, I referred to the state of Europe during the immediate post-war years. The idea of a united Europe was launched by the leaders of our various countries. It was a ruler's Europe, and not yet a people's Europe. We know that, if it is to become a living reality, it cannot remain merely a ruler's Europe, and we have gradually been able to popularise in our countries the idea of a people's Europe and European co-operation.

While we have experienced a number of disappointments with regard to our major agreements and achievements, in more modest matters, such as youth exchanges and the pairing of towns, we have found encouraging signs which should give us greater confidence in the future of Europe.

Some of us attended the States-General of European Municipalities, held in Rome at the beginning of October. For my part, I found a remarkable contrast between the enthusiasm shown there by the leaders of the municipalities, the smallest units of civic organisation in our different countries, and the scepticism which permeates our gatherings, whether the Council of Europe, in the work of which we all share, or the Assembly of Western European Union.

I have no wish to use obtruse phrases such as *caveant consules*, the warning from the masses to those holding important responsibilities: "Beware, the people are watching you." But I do want to say that the signs of enthusiasm shown by our municipalities, and which permeate youth and cultural exchanges should serve as an example to our leaders.

It is more than time — and it is in this sense that I want to support Mr. von Merkatz's Recommendation — for our leaders to listen to the appeals which come from the masses and from our municipalities and to achieve at last that united — politically united — Europe that the people of our different countries so fervently desire. (*Applause*)

M. Michaud (suite)

déborde le cadre de l'U.E.O. — la reconnaissance de la Chine populaire si elle n'avait pas été le fait, à quelques années de distance, de l'un de nos pays, puis d'un autre, mais si elle avait été simultanément la conséquence d'un acte délibéré et réfléchi de l'ensemble des sept pays de l'Europe occidentale. Voilà ce que nous aurions pu faire. Voilà ce que le pacte qui nous lie nous permettait de faire, je dirais même nous imposait de faire. Voilà pourtant ce que nous n'avons pas fait suffisamment et ce que nous n'avons pas eu la volonté de faire. Voilà, nous semble-t-il, en quoi réside l'une des raisons majeures du désarroi dans lequel nous nous débattons.

Faut-il alors se contenter de revigorer nos différentes institutions? Je répondrai par l'affirmative parce qu'il convient avant tout d'utiliser au maximum tous les instruments dont nous pouvons disposer. D'ailleurs, dans le domaine économique, le Traité de Rome est pratiquement irremplaçable. Il convient donc, d'abord, pour redresser un peu la situation, de donner un plein effet aux pactes, aux institutions, aux traités dont nous sommes les uns et les autres les co-contractants. Il convient maintenant, pour que l'Europe ne stagne pas, de franchir un autre pas, et ce pas nous est présenté, il nous est esquissé par la proposition de recommandation de M. von Merkatz et, dans une certaine mesure, par la proposition faite en matière de coopération atlantique par le rapport de M. de Grailly, et aussi — puisque nous sommes à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, institution dans laquelle nous nous retrouvons organiquement, les six pays à côté de la Grande-Bretagne — par le rapport de M. Leynen qui étudie plus spécialement les conditions de l'harmonie économique entre les six pays du Marché commun et la Grande-Bretagne.

La présidence de l'Assemblée a eu l'excellente idée de joindre, dans une discussion commune, ces trois rapports présentés par votre Commission des Affaires Générales. Il est plus que temps de franchir maintenant l'étape suggérée en matière de coopération politique par M. von Merkatz. Sans m'étendre — les collègues qui m'ont précédé à cette tribune l'ont déjà fait — sur les différents aspects de la proposition de notre rapporteur, je lui donne globalement mon accord préalable et complet.

Je rappelais, tout à l'heure, ce que l'Europe avait été au cours des années qui ont suivi immédiatement la guerre. L'idée de l'Europe a été lancée par ceux qui détenaient des responsabilités à la tête de nos pays respectifs. C'était une sorte d'«Europe des sommets» qui n'était pas encore une «Europe des masses». Nous savons que, pour qu'elle devienne une réalité vivante, elle ne peut demeurer simplement l'Europe des sommets et, petit à petit, nous avons pu vulgariser dans nos pays cette idée d'Europe et de coopération européenne.

Si, dans le domaine des grandes réalisations et des grands accords, nous avons connu un certain nombre de déceptions, en revanche, dans le domaine des petites choses, des échanges de jeunes, des jumelages de communes, nous trouvons des symptômes rassurants qui doivent nous donner davantage de confiance dans les destinées de l'Europe.

Un certain nombre d'entre nous ont assisté aux Etats généraux des communes d'Europe qui se sont déroulés à Rome au début du mois d'octobre dernier. J'y ai trouvé, pour ma part, un singulier contraste entre l'enthousiasme qui se manifestait là-bas chez les responsables des cellules primaires de notre organisation civique dans nos différents pays, cellules que sont les communes, et le scepticisme qui souffle sur les débats de notre assemblée, qu'il s'agisse du Conseil de l'Europe, aux travaux duquel nous participons les uns et les autres, ou qu'il s'agisse même des sessions de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je n'emploierai pas de grands mots, comme ceux de *caveant consules*, qui, venant des foules, recommandaient à ceux qui avaient de grandes responsabilités: «Faites attention, le peuple vous observe.» Mais, tout de même, je dirai que ces symptômes de base, la ferveur qui se manifeste dans nos communes, celle qui se manifeste au stade des échanges de jeunes et des échanges culturels, devraient donner la lettre à nos responsables et à nos dirigeants.

Il est plus que temps — et c'est ce sens que je veux notamment donner à mon adhésion à la recommandation de M. von Merkatz — que nos dirigeants entendent les appels qui viennent de la base, de nos communes et de nos populations, et réalisent enfin dans les faits cette Europe unie, politiquement unie, que les masses de nos différents pays appellent de tous leurs vœux. (*Applaudissements*)

(*Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Tomney.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — Among the documents presented today, all of which have been adequately dealt with in the debate, I wish to confine myself mainly to Document 325 submitted by the Rapporteur, Mr. von Merkatz, because of its importance to my nation and to the British Delegation present. This Recommendation contains operative and executive words to which we take the greatest possible exception. Therefore, this becomes for us a black and white issue with no shade of grey.

During today's discussions on the various documents, there has been any amount of verbal badinage and verbal undergrowth. I should like to make my remarks as plain and as clear as possible. I have never been accused of being unclear.

The Recommendation is a definite Recommendation to exclude Great Britain from consultation in a Western European Assembly of which she is a full member in full partnership with her western European allies, and the machinery being used here today is not the correct machinery for this purpose. You have other machinery. The Recommendation is so comprehensive that if it were carried and acted upon it would pose grave problems for Europe for reasons which I will shortly explain. Starting off with the words "even if it is limited to the Six" implies a prescriptive right by Great Britain not to be consulted. We claim no such rights. On the contrary, in the preamble to this document our Foreign Secretary deliberately and as a matter of policy laid claim to participation in the negotiations and to full consultation. This, then, becomes an issue when the vote is taken, when every member of this Assembly with the full concept of four decades of European reasoning behind him must ask himself where the Six intend to go and to what purpose.

If I read the Recommendation in its full comprehensiveness, what does it say? It says:

"That it support, even if initially limited to the signatory States of the Rome and Paris Treaties, the drawing up of unity of action in an international summit conference..."

— this presumably dealing with international summit affairs —

"...which would define its fundamental aims and make the governments concerned responsible for applying this unity of action in a provisional institutional framework..."

and then it goes on to describe the framework.

The final paragraph also contains the gravest implications:

"That it invite the member governments to commit themselves to drawing up a treaty of final political union... the basis of the experience derived from the experimental procedure."

What experience, experience of 1954 or experience of 1914? That is what you have got to ask yourselves.

I now want to refer to a document of four years ago, the Proceedings of the Assembly of Western European Union of December 1960 where Recommendation 53, which is very different in tone and substance, in exposition and, indeed, promise, recognises the full difficulties of a Europe allied to Great Britain, and which, in its fulsomeness, states in the sixth paragraph:

"Considering nevertheless that while due weight must be given to these commercial considerations they must not be allowed to bury..."

— and these are the operative words —

"...what would be a political move of the greatest importance for the future of Europe and for the strength and unity of America's partner".

Those are wise words. You should not depart from them — they are very wise words indeed.

(M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Tomney.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Parmi les documents qui nous ont été présentés aujourd'hui et qui ont été tous examinés de façon approfondie au cours du débat, je voudrais me limiter essentiellement au Document 325 soumis par le rapporteur, M. von Merkat, en raison de l'importance qu'il revêt pour mon pays et pour la délégation britannique ici présente. Cette recommandation contient des considérants et un dispositif qui nous choquent au plus haut point. En conséquence, la question se pose pour nous en noir et blanc, sans aucune nuance.

Au cours du débat d'aujourd'hui sur les divers documents, nous avons entendu beaucoup de verbiage et d'obscurités. Je voudrais que mes remarques soient aussi simples et claires que possible. On ne m'a jamais accusé de manquer de netteté.

La recommandation qui nous est soumise a pour objet précis d'exclure la Grande-Bretagne de consultations prévues au sein d'une assemblée dont elle est membre à part entière, sur un pied d'égalité absolue avec ses alliés d'Europe occidentale. Or, le mécanisme prévu dans ce texte ne correspond pas à cette notion. Il en existe d'autres. La recommandation a une portée si vaste que si elle était votée, son application poserait de graves problèmes pour l'Europe, pour des motifs que je vais brièvement exposer. Le fait qu'elle commence par les mots «même si... celle-ci devait être limitée aux Six» implique un droit habituel de la Grande-Bretagne à ne pas être consultée. Or, nous ne réclamons aucun droit de ce genre. Au contraire, dans le préambule de ce document, notre ministre des affaires étrangères revendique délibérément, en tant que point de sa politique, le droit pour la Grande-Bretagne de participer aux négociations et à toutes les consultations. Tel est donc le problème qui se posera au moment du vote, lorsque chaque membre de cette assemblée, pleinement conscient de quarante ans de pensée européenne, devra se demander où les Six ont l'intention d'aller et quel est leur objectif.

Si je lis la recommandation in extenso, j'y trouve ce qui suit:

«De soutenir, même si initialement celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris, l'élaboration d'une unité d'action au sein d'une conférence internationale au sommet...»

— cela probablement pour traiter d'affaires internationales à cet échelon —

«... qui en définirait les buts fondamentaux et chargerait les gouvernements concernés de mettre en œuvre cette unité d'action dans un cadre institutionnel provisoire...»,

après quoi la recommandation définit ce cadre.

Le paragraphe final soulève également des problèmes de la plus grande gravité:

«D'inviter les gouvernements membres à conclure ... un traité d'union politique définitive ... sur la base de l'expérience fournie par la procédure expérimentale.»

De quelle expérience s'agit-il? De celle de 1954 ou de 1914? C'est ce qu'il faut vous demander.

Je voudrais maintenant me reporter à un document qui remonte à quatre ans et figure dans les actes officiels de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale de décembre 1960. Il s'agit de la Recommandation n° 53 qui, très différente de celle qui nous est soumise, tant par le ton et la substance que par sa portée et, à la vérité, ses promesses, reconnaît toutes les difficultés d'une Europe alliée à la Grande-Bretagne. On lit, en effet, au sixième paragraphe du préambule de ce texte:

«Considérant néanmoins que, bien qu'il faille accorder aux considérations commerciales toute l'importance qui leur est due, il convient de ne pas ... masquer ...»

— puis vient le passage essentiel —

«ce qui représenterait un développement politique de la plus grande importance pour l'avenir de l'Europe et pour la force et l'unité du partenaire des Etats-Unis d'Amérique.»

Ce sont là de sages paroles. On ne devrait pas s'en écarter, tant elles sont sages en vérité.

Mr. Tomney (continued)

I realise that the passing of time heals many things. Time is a great educator. There has been a growth of power in Europe. That is apparent from the terms of this Recommendation, but power is all right so long as when called upon to use it you do so sparingly and gently. Instead, in this atmosphere of power — and this is what is causing concern — the Six were reserving to themselves the right of decision as a bloc on international questions. This would mean at one time or another a confrontation not only in terms of the United States but of NATO and perhaps of Great Britain herself. With this growth of power and the 1963 exclusion of Great Britain from the Common Market, there seems to have grown up a political situation which is rather alarming. It is developing into political sophistry and should not be allowed to develop into political salaciousness. The Assembly should now consider what this Recommendation implies and where it is leading them. You all remember the fall of France and Churchill's tremendous offer of British union with France overnight; you all remember the start of the 1914 war and the complete lack of political consultation before that; you all remember the complete lack of political consideration up to and including the 1939 war; yet we find in this Recommendation proposals for setting up a bloc entity which will do its own thinking irrespective of and disregarding its international complications and implications. No wonder the Representatives here of the smaller countries are a little bit concerned. I think they have a right to be. If the lessons of recent weeks and recent years teach us anything at all, they teach us this: it is no longer possible to live either *in vacuo* or in isolation, whether it is bloc *vacuo* or splendid isolation. We know to our cost — and not only to our cost but to our benefit — that the great international institutions such as the World Bank, the United Nations, NATO and the International Monetary Fund available to and at the call of any nation in time of necessity are great and fundamental and durable and permanent institutions. Why, then, reserve to yourselves the right of a bloc position?

Mr. Patijn in his speech covered the position very fully, as did my colleague Mr. Price. In reading our amendment, Mr. Webster gave a

wide-ranging survey of the implications involved. International institutional frameworks once established cannot be disregarded. If they clash as institutions with international institutions, then there is trouble.

The paramount importance of the Atlantic Alliance, the tremendous American contribution to NATO and the tremendous American contribution to the defence of the West should not lightly be disregarded or cast on one side.

The whole complex of modern industry, commerce and finance and the whole emphasis on interdependence should be given a new perspective in this Assembly, because I want now to remind Representatives, especially the Berliners, of the wise and courageous words of President Kennedy on his one and only visit to Berlin. When confronted with the situation of the political impact and the military significance of the Wall, he had the courage to say to that magnificent crowd in West Berlin, "I, too, am a Berliner". The British, too, are Europeans, and do not let this Assembly forget it. Not only do we reserve the right to be consulted; whether or not the amendment is carried, we demand the right to be consulted. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Please excuse me, Mr. President, for speaking again at the last minute, but I feel obliged to answer Mr. Tomney. Our British colleague is really leading us into utter confusion. It is essential to note at once that the sponsors of the von Merkatz proposal cannot possibly subscribe to what he has just said.

It seems to me that Mr. Tomney is confusing two things. Certainly within the bounds of WEU, we have always held the most friendly conversations and consultations among the seven members of the Assembly, and it is to be hoped that we shall continue to do so. Such conversations are indispensable and our Assembly has always favoured close co-operation between Britain and Europe.

We were almost unanimous here in our regret that when Britain applied for membership of

M. Tomney (suite)

Je me rends compte que le temps guérit bien des maux. Le temps est un grand maître. La puissance de l'Europe s'est accrue, cela ressort clairement des termes de la recommandation, mais la puissance n'est bonne que si on l'utilise, le moment venu, avec modération et sans brutalité. Dans ce climat de puissance — et c'est ce qui cause notre souci — les Six se réservent au contraire de décider en bloc des questions internationales, ce qui veut dire qu'à un moment ou à un autre, ils se heurteront non seulement aux États-Unis, mais aussi à l'O.T.A.N. et peut-être à la Grande-Bretagne elle-même. Il semble que cette montée de pouvoir et l'exclusion de la Grande-Bretagne du Marché commun en 1963 aient abouti à une situation politique assez alarmante qui tourne au sophisme politique et que l'on ne devrait pas laisser dégénérer en manœuvres politiques. L'Assemblée devrait examiner maintenant ce que cette recommandation implique et où elle nous conduit. Personne n'a oublié l'effondrement de la France et l'offre admirable faite, la veille, par Churchill de conclure une union entre les deux pays; on se souvient également que la guerre de 1914 a éclaté sans aucune consultation politique préalable; enfin, personne n'a oublié le manque total d'égards politiques avant et pendant la guerre de 1939. Et pourtant, nous trouvons dans cette recommandation des propositions qui visent à créer un bloc qui délibérerait seul, sans se préoccuper des complications et des répercussions internationales de ses décisions. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les représentants des petits pays à cette assemblée en soient un peu inquiets, à bon droit, je crois. Si l'on peut tirer une leçon des événements de ces dernières semaines et de ces dernières années, c'est qu'un bloc ne peut plus vivre dans le vide ou dans l'isolement, même si c'est un vide «en bloc» ou un splendide isolement. Nous avons appris à nos dépens — mais pour notre profit aussi — que de grandes institutions internationales comme la Banque Mondiale, les Nations Unies, l'O.T.A.N. et le Fonds Monétaire International, auxquelles chaque nation peut faire appel en cas de nécessité, sont de grandes institutions, fondamentales, durables et permanentes. Pourquoi, dès lors, voulez-vous vous réserver le droit de faire bloc?

Dans son discours, M. Patijn a traité la question d'une façon très complète, comme l'a fait mon collègue, M. Price. A propos de notre amen-

dement, M. Webster a donné un aperçu très complet des répercussions en cause. Une fois que le cadre d'une institution a été établi, on ne peut plus le négliger. Si cette institution est en désaccord avec d'autres organisations internationales, il y a conflit.

On ne devrait pas non plus prendre à la légère ni méconnaître l'importance capitale de l'Alliance atlantique, l'énorme contribution américaine à l'O.T.A.N. ou l'immense appui que les États-Unis apportent à la défense de l'Occident.

Tout le complexe moderne de l'industrie, du commerce et des finances ainsi que toute la valeur qu'on attache aujourd'hui à l'interdépendance devraient apparaître dans une nouvelle perspective au sein de cette assemblée. Que les représentants ici présents et spécialement les Berlinoises se rappellent, en effet, les paroles si sages et si courageuses que le Président Kennedy a prononcées lors de l'unique voyage qu'il a fait à Berlin. Face à la signification politique et militaire du mur, il a eu le courage de dire à l'immense foule qui l'écoutait: «Moi aussi, je suis Berlinoise». Les Britanniques sont, de même, Européens. Que cette assemblée ne l'oublie pas! Enfin, je tiens à souligner que nous ne nous réservons pas simplement le droit d'être consultés; que l'amendement soit adopté ou non, c'est un droit que nous revendiquons. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, excusez-moi de reprendre la parole à la dernière minute, mais c'est pour répondre à ce que vient de me dire M. Tomney. Notre collègue britannique nous lance vraiment dans une équivoque complète. Il est indispensable de noter tout de suite que ce qu'il vient de dire est parfaitement inacceptable pour les auteurs de la proposition von Merkatz.

Je crois que M. Tomney confond deux choses. Il est bien certain que, dans le cadre de l'U.E.O., nous avons toujours eu et nous souhaitons conserver des conversations et des consultations aussi amicales que possible entre les sept membres de l'Assemblée. Ces conversations sont indispensables et l'Assemblée a toujours manifesté son grand désir d'une collaboration étroite de la Grande-Bretagne avec l'Europe.

Nous avons été à peu près unanimes ici à déplorer que, lorsque l'Angleterre a demandé

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

the Common Market she was unable to bring the negotiations to a successful conclusion.

We have also deplored on many occasions the unwillingness of Britain, in other circumstances, to co-operate more closely with Europe, but we have noted with satisfaction that, in this Assembly, British and French Members of Parliament have been more European than their governments.

I believe — at least I hope — that this state of things will continue. That is why I believe the WEU Assembly still has a major part to play in promoting closer understanding between European States.

However, this does not imply that we could agree that the British Government should necessarily take part in the negotiations when it comes to completing the Europe of the Six. The political discussions we are asking for, the proposals of Mr. von Merkatz, the political and military communities that we want to try to set up, cannot depend upon, but, at any rate for the present, must be complementary to the European Economic Community. So long as Britain does not belong to the EEC, she obviously cannot be a member of any political or military community intimately bound up with the Common Market. It would be a contradiction in terms to try to cap an economic unity which cannot be brought about with political or military headgear.

Consequently, Ladies and Gentlemen, I must emphasise that it is absolutely impossible for us to accept the British amendment. It would be tantamount to rendering the Economic Community meaningless. That body is the starting-point for a development that the Six may be able to bring about in the political and military fields. Like the vast majority of the members of this Assembly, I have always wanted Britain to be associated with the economic community, the military community and the political community, but it is not possible for her to have one foot in and one foot out. There would be no sense in that, for the negotiations we are obliged to enter into now must, by their very nature, take place between the Six.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is not altogether easy for me to take up a position on this matter, for a Rapporteur has always to adopt an attitude of objectivity and neutrality. I must, however, stress what Mr. de la Vallée Poussin mentioned as being the political basis, the point of departure for what has been set out in this report. This point of departure is the situation on 9th September — it may have changed since then — when the Belgian Foreign Minister, Mr. Spaak, recalled how long we had been waiting for Great Britain's membership; on many occasions, voices were heard — those familiar with the British tradition will understand this — which seemed to foreshadow her faltering and always uneasy co-operation. However, no official approach to join us at long last having been made, it was with reluctance — as Mr. de la Vallée Poussin has said — that we proposed the formula, which is embodied in the report, enabling if necessary a start to be made with just the Six.

I regret the tabling of the amendment because I regard it as premature and as anticipating decisions to be taken by the governments when invitations to the summit conference come up for discussion. The terms of the amendment are harmless enough, but in the background is the implied intention to do nothing without British participation. This text calls for a kind of veto on any initiative that might be taken. I am ready to accept that this is not what our British colleagues have in mind, but such an intention can be read into the text. It would therefore be well to make it quite plain once again that, if the British Government should decide not to co-operate with us, the outcome would not be a veto on all our efforts.

A third course is possible, the one proposed by the Italian Government in the event of the British Government's requiring more time to think things over. In any case, it will be quite a while before the summit conference can meet, if it meets at all. Should, however, there be some positive action by the Six — and this, in my opinion, is called for by the overall situation — the United Kingdom could be consulted and kept

M. de la Vallée Poussin (suite)

à faire partie du Marché commun, elle n'ait pas pu poursuivre sa négociation jusqu'à son terme.

Nous avons d'ailleurs déploré aussi, à maintes reprises, que la Grande-Bretagne ne veuille pas, dans d'autres circonstances, collaborer plus étroitement avec l'Europe; mais nous avons eu la satisfaction très souvent de constater ici que les parlementaires français et les parlementaires anglais se montraient plus européens que leurs gouvernements.

Je pense que cette situation se maintiendra, du moins je l'espère. C'est la raison pour laquelle je crois que l'Assemblée de l'U.E.O. a encore un grand rôle à jouer dans le rapprochement entre Etats européens.

Cela ne veut pourtant pas dire que nous puissions accepter l'idée que le gouvernement anglais participe nécessairement aux négociations lorsqu'il s'agira de compléter l'Europe des Six. Les discussions politiques que nous demandons, les propositions de M. von Merkatz, la communauté politique et la communauté militaire que nous voulons essayer d'instaurer, c'est non pas une dépendance, mais, au moins actuellement, le complément de la Communauté Economique Européenne. Du moment que l'Angleterre ne fait pas partie de la C.E.E., il est clair qu'elle ne peut faire partie ni d'une communauté politique, ni d'une communauté militaire, étroitement liées au Marché commun. Il y aurait une contradiction absolue à faire un «chapeau» politique et militaire à une unité économique qui ne veut pas se faire.

Par conséquent, Mesdames, Messieurs, j'insiste sur l'absolue impossibilité pour nous d'accepter l'amendement britannique. Cela reviendrait à enlever toute signification à la Communauté économique elle-même. Celle-ci est la base d'un développement qui peut se faire à six sur le plan militaire et sur le plan politique. J'ai toujours souhaité, comme la grande majorité des membres de cette Assemblée, que l'Angleterre soit associée à la communauté économique, à la communauté militaire et à la communauté politique, mais il est impossible qu'elle ait un pied dedans et un pied dehors. Cela n'a pas de sens; des négociations que nous sommes obligés d'entamer maintenant sont, par nature, des négociations à six.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

La parole est à M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, il n'est pas très facile pour le rapporteur de prendre position dans les conditions présentes, car il est toujours tenu à une certaine objectivité et neutralité. Je dois cependant insister sur le fait que c'est la situation politique qui a servi de point de départ au rapport, comme vient de le rappeler notre collègue, M. de la Vallée Poussin. Ce point de départ se situe au 9 septembre — peut-être la situation a-t-elle changé depuis — quand le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Spaak, devait rappeler combien de temps nous avions attendu l'adhésion de la Grande-Bretagne, et comment, à maintes reprises, des voix s'étaient élevées — ceux qui connaissent les traditions britanniques les comprennent — pour nous laisser entrevoir une coopération pourtant hésitante et jamais définitive. Mais aucune démarche officielle n'ayant été faite pour nous rejoindre enfin, c'est le cœur gros — comme l'a dit M. de la Vallée Poussin — que nous avons proposé une formule, celle que vous trouvez dans le rapport, afin de pouvoir, éventuellement commencer la construction à Six.

Je regrette que cet amendement ait été déposé, car il est prématuré et préjuge des décisions qu'auront à prendre les gouvernements au moment où l'on discutera des invitations à lancer pour la conférence au sommet. Les termes de l'amendement sont inoffensifs, mais dans le fond, sans la participation britannique, l'on y découvre l'intention de ne rien faire. Le texte réclame donc une sorte de veto contre toute initiative qui serait prise. Je veux bien admettre que ce ne soit pas l'idée de nos collègues britanniques, mais on peut la déduire du texte. C'est pourquoi il est bon d'exposer une fois de plus en toute clarté qu'au cas où le gouvernement britannique déciderait de ne pas participer à nos efforts, ceux-ci ne seraient pas frappés d'un veto.

Une troisième voie reste ouverte, celle proposée par le gouvernement italien, dans l'éventualité où le gouvernement de la Grande-Bretagne désirerait obtenir un délai de réflexion. Avant la conférence au sommet — si elle a lieu — il s'écoulera encore un certain temps. Et si les Six parvenaient à prendre une initiative, ce qui doit être possible dans l'état actuel des choses, le Royaume-Uni pourrait être consulté et informé

Mr. von Merkatz (continued)

abreast of developments through the WEU Council of Ministers. That is what could be done if the British Government should not wish to give its full support to our efforts forthwith.

There is much force in Mr. de la Vallée Pousin's argument. It has been maintained that so long as the United Kingdom, for reasons of her own, has not acceded to the restricted Community of Six, it would be somewhat illogical for her to participate, at all events fully, in a body designed for political consultation and co-operation which is very closely associated with the three existing economic Communities. Please do not impute to me, on this point, thoughts that are not mine. Is there anyone in Europe who does not wish for full participation in a political union with the United Kingdom? The discussion has a long history behind it and such an amendment might give backing to views we do not hold. I do not know what the British Government will finally decide. In any case, that is a question that will have to be thrashed out between the governments of the Six and the British Government. It is only if this amendment amounts in practice to a veto that I should have to reject it. Since uncertainty remains, I must tell you that as an individual and as a member of this Assembly the decision demanded of me is a very serious one.

All this is ascribable to specific historical reasons. I can quite understand that the Government of the United Kingdom, on account of its Commonwealth interests and longstanding position in the world, should adopt a somewhat different attitude. That is their affair. I had avoided taking a stand on these matters. The amendment before us compels me to do so. To my mind, this is a question of such political importance that it should not be prejudged.

Mr. Patijn spoke in very general terms, but the tone of his speech was one of resignation. He holds that the time is not yet ripe. Ladies and Gentlemen, the time for action will never come if we do not wish it to! (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The General Affairs Committee has three draft Recommendations to submit contained in Documents 325, 324 and 327.

We shall begin with the draft Recommendation on unity of action — political union and WEU contained in Document 325.

Mr. Webster and others of the United Kingdom Delegation have tabled Amendment No. 1 to delete the following words in paragraph 1 of the Recommendation proper:

“even if initially limited to the signatory States of the Rome and Paris Treaties.”

I call Mr. le Hodey.

Mr. le HODEY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President. Like Mr. von Merkatz before me, I regret the amendment tabled by the British Delegation because, to my mind, the text submitted by the Committee was perfectly clear. I will take the liberty of repeating it:

“Recommends to the Council that it support, even if initially limited to the signatory States of the Rome and Paris Treaties, the drawing up of unity of action in an international summit conference”.

Consequently, the words that the British amendment would delete contain nothing derogatory to Britain and close no door. They merely express a hypothesis which, in the view of the Committee, should have been a starting point only.

We now find ourselves in a predicament because we must either reject the amendment proposed by our British friends and so convey the mistaken impression that we do not desire the United Kingdom to play its part in the building of Europe, or else we must agree to this text and convey another false impression, namely that progress in the building of Europe is inconceivable for us without British participation.

In this difficult situation, I would like to say on behalf of myself and certain colleagues of mine that we shall vote for this amendment out of consideration for the British position, but that we must not read into it implications it does not contain.

We agree that the Six, who have done a great deal towards building Europe, but only as a Europe of the Six, alas — that was not their fault — should invite the United Kingdom to

M. von Merkatz (suite)

par la voie du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale. Voilà comment on pourrait s'arranger au cas où le gouvernement du Royaume-Uni ne voudrait pas s'associer immédiatement et pleinement à nos efforts.

L'argument développé par notre collègue, M. de la Vallée Poussin, est très pertinent. On a dit qu'aussi longtemps que pour des considérations qui lui sont propres, la Grande-Bretagne ne serait pas entrée dans la Communauté restreinte des Six, il ne serait pas très logique de la faire participer, du moins entièrement, à un organe de consultation et de coopération politiques étroitement lié aux trois communautés économiques existantes. Je vous prie de ne pas faire dire à votre rapporteur ce qu'il ne pense pas. Y a-t-il un seul en Europe qui ne souhaite pas entrer dans une véritable union politique avec le Royaume-Uni? Mais les discussions ont été longues et pareil amendement risque de faire adopter une thèse qui n'est pas la nôtre. J'ignore quelle sera la décision finale du gouvernement britannique. C'est en tout cas un point à régler entre les gouvernements des Six et le gouvernement britannique. Et ce n'est que dans le cas où l'amendement déposé aboutirait pratiquement à introduire un veto que votre rapporteur devrait le rejeter. Mais, comme l'incertitude subsiste, il doit vous dire que c'est une décision bien grave qu'on réclame de lui en tant qu'individu, en tant que membre de cette assemblée.

Il y a une raison historique à tout cela. Je comprends fort bien que les intérêts du Commonwealth et une vieille position dans le monde incitent le gouvernement britannique à prendre une attitude quelque peu différente. Mais cela, c'est son affaire. Le rapporteur a évité de se prononcer sur ces questions. L'amendement déposé l'oblige à le faire. Je considère que cette proposition a une portée politique telle qu'on ne peut en préjuger.

M. Patijn a exposé quelques considérations fort générales, mais, au fond, son discours est un discours de résignation. Il nous dit que les temps ne sont pas mûrs. Mesdames, Messieurs, le moment d'agir ne viendra jamais si nous ne le voulons pas! (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La Commission des Affaires Générales présente trois projets de recommandations dans les Documents 325, 324 et 327.

Nous commençons par le projet de recommandation sur l'unité d'action — L'union politique et l'U.E.O., contenu dans le Document 325.

Par l'amendement n° 1, M. Webster et plusieurs de ses collègues de la délégation du Royaume-Uni proposent, dans le paragraphe 1 de la recommandation elle-même, de supprimer les mots:

«même si initialement celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris».

La parole est à M. le Hodey.

M. le HODEY (*Belgique*). — M. le Président, comme M. von Merkatz, il y a un instant, je regrette l'amendement que la délégation britannique a déposé car il me semble que le texte soumis par la commission était parfaitement clair. Je vais me permettre de le relire:

«Recommande au Conseil de soutenir, même si initialement celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris, l'élaboration d'une unité d'action au sein d'une conférence internationale».

Dès lors, les mots que l'amendement britannique tend à supprimer n'avaient rien de désobligeant pour la Grande-Bretagne et ne fermaient aucune porte. Il s'agit d'une hypothèse qui, dans la pensée de la commission, ne devait être qu'une hypothèse de départ.

Nous nous trouvons maintenant dans une situation très délicate car, ou nous devons repousser l'amendement de nos collègues britanniques, et nous donnerions à tort l'impression que nous ne souhaiterions pas que le Royaume-Uni participe à la construction européenne, ou nous acceptons ce texte et nous risquons aussi de donner l'impression fautive que nous ne concevons pas de progrès de la construction européenne sans participation britannique.

Dans cette situation difficile, je tiens à dire, en mon nom personnel et au nom d'un certain nombre de collègues, que, par compréhension de la position britannique, nous voterons cet amendement, mais qu'il ne faut pas lui faire dire autre chose que ce qu'il dit.

Nous sommes d'accord pour que les Six qui ont fait progresser l'Europe considérablement, mais qui, hélas! l'ont fait progresser seulement à six — ce n'était pas leur faute — invitent dès

Mr. le Hodey (continued)

co-operate in this new conference from the outset. But if the United Kingdom refuses to take part, or suggests solutions the Six cannot accept, we see no reason why progress among the Six should be held up because of the position adopted by the United Kingdom.

Some of my colleagues and I are therefore going to vote for this amendment although we still feel that, practically speaking, it makes no difference to the text we all agreed.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — While associating myself with what my friend Mr. le Hodey has just said, I must confess that I was ready to vote in favour of the amendment in a very broad spirit of conciliation but my first enthusiasm was dashed by the construction put on this text by our British colleague.

He referred to the famous Recommendation 53, which at the time we all debated with much animation. I myself had tabled an amendment amplifying the Recommendation even further, but subsequently withdrew it because it was then taken for granted that the United Kingdom was going to take a greater part in the political life of Europe.

It is now being said here that the complete text of the draft Recommendation signifies that we are opposed to the entry of the United Kingdom, whereas as a matter of fact it is simply an effort to give renewed impetus, as far as possible, to the progressive unification of Europe, and if initially that effort should be limited merely to the signatory States of the Rome and Paris Treaties, it nevertheless reflects the hope that sooner or later Britain will come in too.

What we should like to know is whether the hard words just pronounced mean: "Here we are, we British, ready and willing to be with you from the start", or "We are here to tell you not to start, for if you do, we shall never join you"?

We are really embarrassed, and that is why I associate myself with what Mr. le Hodey has said, but with this proviso: that account should be taken of the goodwill that has been displayed,

and not of a negative attitude which is by no means in the spirit of the draft Recommendation before us.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — I think we are getting into rather a confused state, and I should like to speak in explanation of vote on behalf of the whole of the United Kingdom Delegation. As leader of the delegation, I speak now to try to explain the position to the Assembly, because I agree so thoroughly with Mr. le Hodey when he says that we shall get into a difficult position and that people will be casting votes which they will be sorry for afterwards.

The reason why the United Kingdom Delegation tabled the amendment was a very suitable one and a very simple one. Both the past British Government and the present British Government have always been in favour of hoping that we should be able to take part from the start in any new talks on European political unity. That is the first fundamental point.

The second fundamental point is that we perfectly well realise that what goes on within the Community — or what we call in common parlance the Six — is nothing whatsoever to do with us in the United Kingdom. They themselves must make up their minds exactly what they want. Although members from all political parties in the United Kingdom will say, and continue to say, that we would like to be invited to take part, that is no concern of ours: the decision must rest with the Six.

We have come to the WEU meeting in Paris. What do we find? This is a body in which, ever since its conception, all parties of my country have tried to play a part. This is an assembly where we are one of seven countries, all of which are equal partners. We now find that we are going to be deliberately debarred from taking part in the initial stages of discussions about political unity in Europe. It is because we are so anxious for political unity that we have tabled our amendment and proposal. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

M. le Hodey (suite)

le départ le Royaume-Uni à collaborer à cette nouvelle conférence. Cependant, si le Royaume-Uni devait refuser d'y participer ou s'il devait présenter des solutions inacceptables pour les Six, nous ne comprendrions pas que ceux-ci arrêtent leur marche en avant à cause de la position du Royaume-Uni.

Un certain nombre de mes collègues et moi, nous allons donc voter l'amendement, car nous avons l'impression que, pratiquement, il ne change rien au texte sur lequel nous étions tous tombés d'accord.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Tout en m'associant aux paroles prononcées par mon ami, M. le Hodey, je dois dire que j'étais disposé à voter l'amendement dans le plus large esprit de conciliation, mais ce premier élan s'est heurté à l'interprétation donnée au texte par notre collègue britannique.

Ce dernier a rappelé la fameuse Recommandation n° 53 que nous avons discutée à l'époque avec tant d'animation. J'avais personnellement présenté un amendement qui devait encore accroître la portée de cette recommandation, mais je l'ai retiré parce que l'on considérait alors comme certain que le Royaume-Uni allait s'intégrer davantage dans la vie politique européenne.

Or, on prétend maintenant que le texte intégral du projet de recommandation signifie que nous nous opposons à la présence du Royaume-Uni alors qu'il vise au contraire à provoquer, dans la mesure du possible, une relance de la politique d'unification progressive de l'Europe et que, même si, au début, il ne s'applique qu'aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris, il traduit l'espoir que, tôt ou tard, le Royaume-Uni sera également présent.

En fait, les dures paroles qui viennent d'être prononcées veulent-elles dire: «Nous sommes là, nous les Anglais, et nous voulons être avec vous dès le début», ou bien: «Nous sommes venus vous dire de ne pas vous mettre en route, sinon nous ne serons jamais avec vous»?

Nous sommes vraiment perplexes et c'est pour cette raison que je m'associe aux paroles prononcées par M. le Hodey, à condition toutefois que l'on tienne compte de la bonne volonté mani-

festée, et non pas d'une opposition qui ne correspond nullement à l'esprit du projet de recommandation dont nous sommes saisis.

Merci, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois qu'une certaine confusion commence à régner et, au nom de l'ensemble de la délégation du Royaume-Uni, j'aimerais donner quelques explications de vote. En tant que chef de cette délégation, je vais essayer d'expliquer la situation à l'Assemblée, car j'estime, tout comme M. le Hodey, que nous allons nous trouver dans une situation si délicate que les délégués vont risquer de voter d'une façon qu'ils regretteront par la suite.

Si la délégation du Royaume-Uni a déposé cet amendement, c'est pour une raison aussi valable que simple. Le gouvernement britannique, tout comme celui qui le précédait, a toujours espéré que nous pourrions participer, dès le début, à tous les entretiens relatifs à l'unité politique européenne. Voilà mon premier point fondamental.

Le second, c'est que nous comprenons parfaitement que ce qui se passe au sein de la Communauté ou, plus familièrement, chez les Six, n'a rien à voir avec le Royaume-Uni. C'est aux Six qu'il appartient de décider ce qu'ils veulent exactement. Bien que des membres de tous les partis politiques du Royaume-Uni déclarent à l'envi que nous aimerions être invités, cela ne dépend pas de nous: c'est aux Six qu'il appartient d'en décider.

Nous sommes venus à la réunion de l'U.E.O. à Paris. Que constatons-nous? Dans cette organisation dans laquelle tous les partis de mon pays ont essayé de jouer un rôle depuis sa création, dans cette assemblée où nous sommes à égalité avec six autres partenaires, nous constatons actuellement qu'on va nous empêcher délibérément de participer aux premiers stades des discussions sur l'unité politique de l'Europe. C'est parce que nous aspirons tant à l'unité politique que nous avons déposé notre amendement et notre proposition. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr President, I had not asked to speak because it is difficult for me, as Chairman of the General Affairs Committee, to discuss the substance of a problem when it has been presented to the Assembly today in the form of an amendment. But in view of the statements that have been made, I must explain why it is that we are voting on Mr. von Merkat's draft Recommendation in the form in which it has been submitted to the Assembly today. I must also say that this draft Recommendation was agreed to unanimously by the Committee, including the United Kingdom members on it.

Perhaps we should not have arrived at this had it not been for an earlier happening which I will recall very objectively: on 9th September, the General Affairs Committee met in Paris and invited the Chairmen of the Foreign Affairs Parliamentary Committees of our seven countries to be present at the meeting. For Britain, the Conservative Party and Labour Party each sent a representative: the Labour Party representative stated that the problem did not arise for Britain at the moment, and perhaps the statement of the Labour Party's official representative might have needed qualifying, but for the fact that it was followed by a speech from our colleague Mr. Stonehouse, who said that Britain was less interested in Europe than in the Commonwealth; which caused Mr. Spaak to remark that one should not be more royalist than the King or more British than the British.

I would like to say that we are really in this position because for years in WEU our General Affairs Committee, like the Assembly itself, has done everything possible to induce the United Kingdom to join the Six. This was the wish of the great majority of us and is still our wish. But the problem arising out of Mr. von Merkat's draft Recommendation is different in character. We feel that we cannot remain static and do nothing, because to do nothing, where problems of political unification are concerned, does not merely mean making no progress, it means going backward. Action is therefore called for and we say (this is the gist of the text before us): since it is not possible from the start, for all seven of us to act together, let us make a beginning

with the Six. The wish remains, very clearly expressed, to have the seventh co-operate with us, when the seventh agrees, if not today, then perhaps later on.

That is why I think, Ladies and Gentlemen, that we cannot vote either for or against the United Kingdom amendment, since it would give those outside this Assembly a false impression of our true position. For this reason I would like to urge our British colleagues, who drafted the amendment, to withdraw it, it being understood that the draft Recommendation voted by the General Affairs Committee is to be interpreted as a desire that the United Kingdom will join the Six, especially for purposes of political unification, but that as we cannot stand still and do nothing, we should forthwith go ahead in the expectation and hope of being joined by the seventh country. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. We are speaking a lot about this amendment but the position does not get any clearer, to say the least of it. I have no wish to make matters worse, but, logically speaking, we ought to reject this amendment. I will explain why later. We have yet to hear anyone speak against the amendment. We have heard speeches in favour of it, but in terms tinged with reservation. In other words, we are going to vote in favour of an amendment with which we disagree. All this is rather obscure.

It is my view, like that of Mr. Badini Confalonieri, that the best thing for Mr. Webster, Lord Crathorne and their British colleagues to do would be to withdraw their amendment. I too would like to reassure them. If the sentence they wish to delete were worded to read: "even if it were confined to the signatory States of the Treaties of Rome and Paris", I would fully understand their position. In that case Lord Crathorne would be right in saying we do not want them. But this is not the case. The doors were wide open when the Rome and Paris Treaties were concluded and, whether you like it

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je n'avais pas demandé la parole car il m'est difficile, en tant que président de la Commission des Affaires Générales, de traiter dans sa substance du problème qui est soumis aujourd'hui à l'Assemblée sous la forme d'un amendement. Toutefois, après les déclarations qui ont été faites, je dois préciser les motifs pour lesquels nous en sommes venus à voter le projet de recommandation de M. von Merkatz dans la forme où il est présenté aujourd'hui à l'Assemblée. Je dois dire également que ce projet de recommandation a été adopté à l'unanimité par la commission et, en conséquence, par les représentants du Royaume-Uni qui en font partie.

Peut-être ne serions-nous pas où nous sommes, sans un fait antérieur que je vais rappeler très objectivement: le 9 septembre, la Commission des Affaires Générales s'est réunie à Paris et a invité les présidents des commissions parlementaires des affaires étrangères de nos sept pays à participer à sa réunion. Deux représentants des partis anglais sont intervenus: celui du parti conservateur et celui du parti travailliste. Ce dernier a déclaré que, pour l'Angleterre, le problème n'avait pas un caractère d'actualité et peut-être aurait-on pu considérer qu'il convenait de ... «nuancer» la déclaration faite par le représentant officiel du parti travailliste, s'il n'était venu s'y ajouter celle de notre collègue M. Stonehouse, lequel a déclaré que ce qui intéressait l'Angleterre c'était le Commonwealth et non l'Europe; si bien que M. Spaak a cru devoir revenir sur ce qu'il avait dit, considérant que l'on ne saurait être plus royaliste que le roi et plus anglais que les Anglais.

Or, je voudrais souligner qu'en vérité, si nous nous trouvons dans cette situation c'est parce que, depuis des années, à l'U.E.O., notre Commission des Affaires Générales, comme l'Assemblée elle-même, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour que le Royaume-Uni se joigne aux Six. Ce vœu était celui de l'immense majorité de l'Assemblée, c'est encore celui que nous formons aujourd'hui. Mais le problème que pose le projet de recommandation de M. von Merkatz est de nature différente. Nous considérons qu'il n'est pas possible de rester immobile et de ne rien faire car, ne rien faire, quand il s'agit d'unification politique, ne signifie pas simplement ne pas avancer, cela signifie reculer. Il faut donc agir, et puisqu'il n'est pas possible,

dès le début — je me réfère au texte qui nous est soumis — de faire à sept ce que nous proposons, commençons par le faire à six. Il est donc tout à fait clair que nous continuons à souhaiter que le septième collabore avec nous, quand il voudra, peut-être pas aujourd'hui, mais plus tard.

C'est pourquoi je crois, Mesdames, Messieurs, que nous ne pouvons voter ni pour ni contre l'amendement britannique, car ce serait donner, hors de cette assemblée, une idée inexacte de notre véritable position. Pour ce motif, je voudrais prier instamment nos collègues britanniques, auteurs de l'amendement, de vouloir bien le retirer, étant entendu que le projet de recommandation adopté par la Commission des Affaires Générales signifie que nous souhaitons que le Royaume-Uni se joigne aux Six, notamment aux fins d'unification politique, mais que, comme il est impossible de demeurer dans l'inaction, il importe que nous allions d'ores et déjà de l'avant dans l'attente et dans l'espoir du jour où le septième pays viendra nous rejoindre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous parlons beaucoup sur cet amendement et la situation n'est pas plus claire, c'est le moins que l'on puisse dire. Je ne voudrais pas non plus envenimer la situation, mais, logiquement, nous devrions repousser cet amendement. J'en donnerai la raison ultérieurement. Mais nous n'avons pas encore entendu quelqu'un s'exprimer contre l'amendement, nous avons entendu des voix en sa faveur, mais elles étaient très nuancées. Cela revient à dire que nous allons voter l'amendement, mais que nous sommes contre. Ce n'est pas très clair.

Je crois effectivement — et je rejoins là M. Badini Confalonieri — que la meilleure chose serait que MM. Webster, Crathorne et leurs collègues de Grande-Bretagne veillent bien retirer leur amendement. A mon tour, je voudrais les rassurer; si la phrase qu'ils veulent supprimer était ainsi conçue: «même si celle-ci devait être limitée aux Etats signataires des Traités de Rome et de Paris», je comprendrais pleinement et entièrement leur position. Lord Crathorne aurait alors raison de dire que l'on ne veut pas d'eux. Mais ce n'est pas le cas, nous voulons bien de vous, et ce depuis longtemps. Les portes

Mr. Radius (continued)

or no, politics and economics are so intimately related that they cannot be parted.

If the Six have now reached the stage, thank Heaven, where it seems desirable to complete the Community by setting up a political commission, it is up to us to approve this movement and support it to the best of our ability.

There are three different proposals: those of the Federal Republic, Belgium and Italy. Let us give them every chance of succeeding and I am convinced that this can be done by leaving unaltered the text submitted in Mr. von Merkat's report.

I would therefore beg Lord Crathorne to believe that it contains no exclusive proviso. Let us get going on a six-power basis in the first place, in accordance with the word "initially" used in the text. Once the work is well under way, our British colleagues can join in more easily.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Johnson.

Mr. JOHNSON (*United Kingdom*). — Perhaps you will allow me, even at this late stage, to say a few words about the amendment and the Recommendation, because I was a member of the General Affairs Committee and one of those to whom the Chairman of the Committee referred.

I think that if we had received from Mr. von Merkat the explanation which the Chairman of the Committee gave us about this qualifying clause we should not be faced with the difficulty in which we now find ourselves. I understood that if one used the phrase "even if initially limited" one did not rule out the previous stage of trying to get a rather larger gathering. Lord Crathorne stressed the point that if at the very beginning Great Britain were invited to take part in these discussions but refused to do so, then we should of course have no grievance at all about the Six going ahead.

I understood that was not the position. I understood that at least in the first case a genuine attempt would be made to get Great Bri-

tain in. In support of that, I would refer to the fact that in the report itself, on page 4, there is a reference to the statement made by the new British Foreign Secretary as to Great Britain's position where he stated "that his Government was very interested in taking part in negotiations for a European political union from the outset, but in asking to take part, he particularly did not want to give the impression that it was his intention to hold up any progress the Six might make between themselves." In the preamble to the Recommendation, reference is specifically made to that statement by Mr. Gordon Walker.

I suggest that there could have been no reason at all either for the inclusion of that statement in the body of the report or the reference in the preamble unless Great Britain was to be consulted about the preliminary arrangements. Mr. Badini Confalonieri himself said he understood the Six would only proceed if the Seven at the very outset could not be brought together. That, of course, is not what Mr. von Merkat said. In his opening statements this morning, I took these words down: "In the first stage we should begin by having only the Six", and the whole of this argument has arisen simply from the use of those words. If the Rapporteur says that that is not what is intended, if he says that the Council of WEU is to exercise its proper function of discussing amongst the Seven the proposals for this conference, then the British are in no difficulty, but if we accept the Rapporteur's interpretation that by voting for this we are, in fact, saying that the WEU shall give official sanction to the holding of a conference of the Six to discuss a matter of vital importance to Great Britain, I do not see how in those circumstances we can withdraw our amendment and in those circumstances I hope it would be pressed.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkat.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I should like, very briefly, to say that the interpretation given by the Chairman of the Committee, Mr. Badini Confalonieri, is the right one. The statement made by Lord Crathorne in discussion was quite clear. However, there comes a time when discussions tend to get enshrouded in fog, and understanding to recede further and further. It does seem, however, that the comments by

M. Radius (suite)

étaient grandes ouvertes au moment des Accords de Rome et de Paris et, que vous le vouliez ou non, la politique et l'économie sont tellement liées qu'il est impossible de les disjoindre.

Si aujourd'hui, Dieu merci, les Six en sont arrivés à vouloir parfaire la communauté en instituant une commission politique, il faut saluer ce mouvement et le favoriser de toutes nos forces.

Nous sommes en présence de trois propositions : celle de la République fédérale, la proposition belge et la proposition italienne. Laissons-leur toutes les chances de réussir, et je suis convaincu que nous leur laissons cette chance en maintenant le texte tel qu'il est présenté dans le rapport de M. von Merkatz.

En conséquence, je prie Lord Crathorne de bien vouloir comprendre qu'il ne contient aucune exclusive. Laissez-nous faire un travail à six pour commencer, comme l'exprime le mot « initialement », et, lorsque ce travail sera bien entamé vous pourrez alors, mes chers amis britanniques, vous joindre plus facilement au mouvement.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Johnson.

M. JOHNSON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Peut-être me permettez-vous, même à ce stade tardif, de formuler quelques observations à propos de l'amendement et de la recommandation, car j'ai fait partie de la Commission des Affaires Générales et le président de la commission a mentionné mon nom.

Je crois que si M. von Merkatz nous avait donné, sur la portée de la clause de réserve, l'explication que nous a fournie le président de la commission, nous aurions évité la difficulté actuelle. J'avais compris qu'en utilisant l'expression « même si initialement celle-ci devait être limitée », on n'excluait pas le stade antérieur où l'on s'efforçait d'obtenir une plus large participation. Lord Crathorne a fait observer que si la Grande-Bretagne était invitée dès le début à ces discussions mais s'y refusait, nous ne pourrions naturellement pas faire grief aux Six de les poursuivre seuls.

D'après moi, les choses ne se présentent pas ainsi. Je croyais qu'au tout début, au moins, on tenterait sincèrement de faire participer la

Grande-Bretagne aux discussions. A l'appui, je ferai remarquer que le rapport lui-même mentionne, à la page 4, une déclaration où le nouveau ministre britannique des affaires étrangères déclare, à propos de la position de la Grande-Bretagne, « que son gouvernement voyait le plus grand intérêt à participer, dès le début, aux négociations sur l'union politique européenne, mais qu'il voulait surtout éviter de donner l'impression de vouloir entraver, par cette demande de participation, d'éventuels progrès que les Six pourraient réaliser entre eux ». Le préambule de la recommandation fait explicitement état de cette déclaration de M. Gordon Walker.

Il me semble qu'il n'y aurait eu aucune raison de citer cette déclaration dans le corps du rapport, ni de la mentionner dans le préambule, s'il n'avait été prévu de consulter la Grande-Bretagne sur les dispositions préliminaires. M. Badini Confalonieri lui-même a dit comprendre que les Six n'iraient seuls de l'avant que s'il était impossible de réunir les Sept dès le début. M. von Merkatz, naturellement, ne s'est pas exprimé en ces termes. Au cours de son exposé introductif de ce matin, il a dit, je l'ai relevé : « Au premier stade, il n'y aurait que les Six », et c'est de cette formule que vient tout le malentendu. Si le rapporteur déclare que telle n'était pas l'intention, s'il précise que le Conseil de l'U.E.O. doit, en vertu de son véritable mandat, procéder à un examen de ces propositions entre les Sept, les Britanniques n'y verront aucune difficulté. Si nous acceptons, au contraire, la thèse du rapporteur selon laquelle, en votant ce texte, l'U.E.O. sanctionnera officiellement la réunion d'une conférence à six pour examiner une question d'une importance capitale pour la Grande-Bretagne, je ne vois pas comment nous pourrions retirer notre amendement et j'espère que, dans ce cas, il serait adopté.

M. le PRESIDENT. — La parole est au rapporteur, M. von Merkatz.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je vous dirai brièvement que l'interprétation qu'a donnée le président de la commission, M. Badini Confalonieri, est exacte. La déclaration faite par Lord Crathorne au cours de la discussion était certes claire. Mais il arrive un moment où les débats deviennent si brumeux qu'on se comprend de moins en moins. Il me semble heureusement que

Mr. von Merkatz (continued)

Mr. Johnson, a member of the Committee, have helped to restore clarity.

Since the clear interpretation given by the Chairman of the Committee has won support on all sides I should regard it as a gesture of conciliation and comprehension on the part of our British colleagues if they were prepared to withdraw their draft amendment which, as we see, has needlessly introduced confusion. We in the Committee made every effort to work together in a really happy atmosphere of co-operation to finalise this Recommendation. That is why I should be very glad if our British friends could see their way to withdrawing their amendment, which has given rise to wrong interpretations.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it seems perfectly clear to me that everyone agrees with the interpretation given by the Chairman of the Committee. Since this is so, why cannot the amendment simply be withdrawn?

I call Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — I should like to be helpful on behalf of my colleagues — and my colleagues want to be helpful. The difficulty they got into, I assure you, was none of our making. It was the drafting of the text. We therefore had two entirely different interpretations from the Chairman of the Committee and the Rapporteur. I should like to meet — and my colleagues would like to meet — the view expressed by the Chairman of the Committee which does not in any way wash out the Representatives of Great Britain taking their part as equal partners in discussions for the future of Europe within WEU — it has nothing whatever to do with the six-power Community in Brussels; that is entirely different, that is their show.

What this paper says, as it is drafted and as it was explained to us by the Rapporteur this morning, is that we, an equal partner with the other six members of WEU, are not going to be allowed to take part in initial discussions as to the future of Europe which is an entirely different thing. It would seem to me now that the Chairman of the Committee does not wish to

send us away into the cold at all. Therefore, maybe there is a misunderstanding. If he could tell us again quite clearly from his position as Chairman of the General Affairs Committee, I am sure my colleagues will consider very favourably the idea of withdrawing our amendment because all we want is unanimity and this is a bad way to start to achieve unanimity in Europe.

The PRESIDENT (Translation). — It is quite clear that according to our Statutes and Rules of Procedure, we are entitled to discuss all these questions in WEU and our British colleagues are of course here with us because they are members of WEU. So they are naturally entitled to participate in all the discussions held in this hall. If, on the other hand, the Six wish to discuss any matters between themselves, that is their affair. The Six and the Seven can still discuss them together afterwards. Personally, I would prefer them to be discussed here between the Seven. That is my own view.

If some questions are discussed outside WEU, they involve only the Six, with whom the British can be associated. Here, however, we are not six, but seven, since this is Western European Union.

I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — I believe that if the Committee and Mr. von Merkatz accepted the amendment, it would alter none of the real significance of the text. Therefore, it would be much easier for Mr. von Merkatz and the Committee to accept the amendment than to have the two interpretations and for the British Delegation to withdraw the amendment. Accordingly, I ask Mr. von Merkatz to accept the amendment. This would reunite us and would avoid a split.

The PRESIDENT (Translation). — We seem to be unable to make up our minds. (*Laughter*) One side must be right — either in wanting to accept the amendment or in wanting to withdraw it.

Since we agree on the meaning of the Recommendation, and since I do not think anything will be changed, whether the amendment is accepted or withdrawn, it really makes no difference. The political result will still be the same.

M. von Merkatz (suite)

ce qu'a dit notre collègue de la commission, M. Johnson, a contribué à ramener la clarté.

Etant donné que l'interprétation très nette qu'a donnée le président de la commission a été appuyée de tous côtés, je considérerais comme un geste de conciliation et de compréhension que nos collègues britanniques soient disposés à retirer leur proposition d'amendement qui, comme on le voit, a provoqué sans raison une certaine confusion. A la commission, nous nous sommes efforcés, dans une atmosphère de collaboration très cordiale, de mettre au point le texte de cette recommandation. C'est pourquoi je serais heureux si nos amis britanniques pouvaient nous rendre le service de retirer un amendement qui a donné lieu à des interprétations inexacts.

M. le **PRESIDENT**. — Mesdames, Messieurs, j'ai nettement l'impression que tout le monde est d'accord avec l'interprétation qu'a donnée le président de la commission. Alors, puisqu'il en est bien ainsi, pourquoi ne pas retirer purement et simplement l'amendement?

La parole est à Lord Crathorne.

Lord **CRATHORNE** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais faire preuve de bonne volonté au nom de mes collègues; ceux-ci n'en manquent d'ailleurs pas non plus. La difficulté à laquelle ils se sont heurtés, ce n'est pas à nous, je vous l'assure, qu'elle est imputable, mais à la rédaction du texte. Nous avons en effet obtenu de ce texte deux interprétations totalement différentes, l'une du président de la commission et l'autre du rapporteur. J'aimerais — comme mes collègues d'ailleurs — me rallier à l'avis exprimé par le président de la commission, qui n'écarte en aucune manière la possibilité pour les représentants de la Grande-Bretagne de participer, sur un pied d'égalité, aux discussions qui auront lieu à l'U.E.O. à propos de l'avenir de l'Europe, lesquelles n'ont rien à voir avec la Communauté des Six de Bruxelles et constituent quelque chose de totalement différent.

Ce que nous déduisons, en fait, de la rédaction actuelle du document et de l'explication qui nous a été fournie ce matin par le rapporteur, c'est que nous, partenaires à égalité des six autres membres de l'U.E.O., nous n'aurons pas le droit de prendre part aux discussions initiales concernant l'avenir de l'Europe, ce qui est très différent. Or j'ai l'impression que le président de

la commission ne désire nullement nous mettre à la porte. Peut-être alors y a-t-il malentendu. Si notre collègue pouvait refaire le point en sa qualité de président de la Commission des Affaires Générales, je suis sûr que mes amis seraient tout à fait d'accord pour retirer notre amendement parce que nous ne souhaitons rien tant qu'un vote unanime et que ce malentendu est une bien mauvaise façon d'entamer la réalisation de l'unanimité européenne.

M. le **PRESIDENT**. — Il est naturel et certain, d'après notre statut et d'après notre Règlement, que nous pouvons ici, au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, parler de toutes ces questions. Ainsi donc, tout naturellement, nos amis britanniques sont avec nous, puisqu'ils font partie de l'U.E.O. Ils prennent donc part à toutes les discussions qui ont lieu dans cette enceinte. Si, par contre, les Six, dans leur orbite, parlent de leurs questions, c'est leur affaire. Nous pourrions ultérieurement en parler ensemble, les Six et les Sept réunis. Quant à moi, je préfère qu'on en parle ici, au sein des Sept. C'est du moins mon opinion.

Si on discute de certaines questions en dehors de l'U.E.O., il s'agit donc des Six auxquels on peut y associer les Anglais. Mais ici, on ne parle pas à six, mais bien à sept, puisque nous sommes au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

La parole est à M. Vos.

M. **VOS** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Il me semble que si la commission et M. von Merkatz acceptaient l'amendement, cela ne modifierait en rien le sens réel du texte. Il est donc beaucoup plus facile à M. von Merkatz et à la commission d'accepter l'amendement, de manière à éviter une double interprétation du texte, qu'à la délégation britannique de le retirer. Je demande en conséquence à M. von Merkatz de bien vouloir accepter l'amendement, ce qui nous permettrait de nous retrouver tous d'accord et d'éviter une scission.

M. le **PRESIDENT**. — Nous nous trouvons quelque peu dans la situation de l'âne de Buridan (*Sourires*). Des deux côtés l'on a raison, soit en demandant d'accepter l'amendement, soit en demandant de le retirer.

Puisque nous sommes d'accord sur la portée de la recommandation, et que je considère que rien n'en est modifié, qu'on accepte ou qu'on retire l'amendement, c'est la même chose. Le résultat politique en sera toujours le même.

The President (continued)

I call Mr. von Merkatz, Rapporteur.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, a Rapporteur is not able either to accept or to reject an amendment. The wording of the Recommendation is not his alone — it is the combined work of the whole Committee.

Furthermore, we are faced with two interpretations, one of them ascribed to me. It is possible that I did not express myself sufficiently clearly; I have stated categorically that the interpretation of what was meant, given by the Chairman of the Committee, is the correct one.

I also wish to recall what the President has said. We are in the curious situation of neither interpretation being entirely correct. Consequently, I would repeat my request to the British Representatives, since it is clear that there are not two equally valid interpretations, to withdraw their amendment and to be satisfied with the wording framed by the Committee as a whole, with a good deal of trouble, it is true, although in an excellent atmosphere of understanding on all sides. The fog produced by these divergent interpretations has now dispersed. I admit that it may have been a little bit my fault. I was misunderstood.

The PRESIDENT (Translation). — I want to repeat my opinion on this. We all agree — please tell me, Ladies and Gentlemen, if I am wrong — that when European questions are discussed by WEU, that is, by the Seven, everyone is entitled to take part in that discussion. (*Murmurs of assent*)

On the other hand, when European questions are discussed elsewhere, for example at Brussels between the Six, it is the affair of the Six. Do we all agree about that? (*Murmurs of assent*)

In that case, we seem to be rather like the winegrowers, some of whom said a glass was half-full, and the others half-empty. But the quantity remained the same. (*Laughter*)

I call Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — We had better have a vote. When the vote has been taken, if our amendment is carried, we shall be able to support wholeheartedly the report of the General Affairs Committee and we will do so with great pleasure. If we are defeated in the vote, the United Kingdom Delegation as such will abstain and will not vote against the report, unless there is any individual Representative who wishes to do so.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, votes are taken on a text, not on interpretations. I therefore urge that this text, with the statement of the Chairman of the Committee, be made available, so that the significance of the vote may be perfectly clear outside this Assembly, otherwise voting would be on the construction put on the text.

The PRESIDENT (Translation). — I will now put the amendment to the vote by sitting and standing.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — I have made a definite proposal, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — No, Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — I formally propose that an accurate text of the two interpretations should be laid before us. This is necessary to enable us to vote. We are asked to vote on a text with one meaning and on another text with a different meaning. This is not the way to vote. I therefore put forward a formal proposal that the Sitting be suspended for a quarter of an hour so as to agree on an interpretation of the texts. Otherwise it will be impossible to vote and I, for my part, shall abstain.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Montini, one never votes on the reasons for, or interpretation of a text, but on the text itself.

As an authority on Roman law, Mr. Montini, you will certainly know the old adage that a text is wiser than those who drafted it. (*Laughter*)

I call the Marchese Lucifero d'Aprigliano.

M. le Président (suite)

La parole est à M. von Merkatz, rapporteur.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, le rapporteur n'a pas le droit d'accepter ou de repousser un amendement. En effet, le projet n'a pas été rédigé par lui seul, mais par la commission tout entière.

J'ajoute que nous nous trouvons devant deux interprétations différentes. On m'impute la responsabilité de la première. Il est possible que je ne me sois pas exprimé avec une clarté suffisante. Mais je vous ai dit expressément que l'interprétation donnée par le président de la commission est la bonne.

Enfin, je vous rappelle ce que vous a dit le Président. Nous voilà dans la situation curieuse où ni l'une ni l'autre interprétation n'est plus tout à fait juste. Et puisqu'il est évident qu'il ne peut y avoir deux interprétations également valables, je me permets de réitérer la demande que j'ai adressée à mes collègues britanniques de retirer leur amendement et de s'en tenir au texte, fruit du travail collectif de la commission, qu'elle a établi avec beaucoup de peine, il faut le dire, mais favorisée par l'excellent esprit de compréhension qui s'est montré de toutes parts. Le flottement provoqué par les deux interprétations s'est dissipé. J'avoue que j'en suis peut-être un peu responsable, mais, en tout cas, j'ai été mal compris.

M. le PRESIDENT. — Permettez-moi de préciser encore mon opinion. Nous sommes donc d'accord — et dites-moi, Mesdames, Messieurs, si je me trompe — pour affirmer que si l'on discute dans le cadre de l'U.E.O., c'est-à-dire dans le cadre des Sept, de questions européennes, tout le monde doit participer à cette discussion. (*Assentiment*)

Par contre, si l'on discute de questions européennes ailleurs, par exemple à Bruxelles, dans le cadre des Six, c'est bien l'affaire des Six. Nous sommes tous d'accord à ce sujet? (*Assentiment*)

Dès lors, j'ai l'impression que l'on se trouve dans la situation de ces vigneron qui déclarent, devant un verre, les uns qu'il est à moitié plein, les autres qu'il est à moitié vide. Mais il s'agit toujours de la même quantité! (*Rires*)

La parole est à Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous préférons qu'il y ait vote. Après quoi, si notre amendement est accepté, nous pourrions soutenir sans réserves et avec un grand plaisir le rapport de la Commission des Affaires Générales. S'il est repoussé, la délégation du Royaume-Uni en tant que telle s'abstiendra et ne votera pas contre le rapport, mais ses membres pourront le faire en leur nom personnel.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, on ne vote pas sur des interprétations, on vote sur un texte; j'insiste donc pour que ce texte, accompagné de la déclaration du président de la commission, nous soit communiqué afin que le sens du vote soit parfaitement clair hors de cette assemblée. Autrement, c'est à l'interprétation donnée au texte qu'iront les suffrages exprimés.

M. le PRESIDENT. — Je mets alors aux voix l'amendement par assis et levé.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — J'ai fait une proposition précise, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Mais non, M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Je propose formellement que l'on nous soumette un texte précis des deux interprétations. Nous ne pouvons pas voter sans cela. On nous invite à nous prononcer sur un texte qui a une certaine signification et sur un deuxième texte qui en a une autre. Ce n'est pas de cette façon qu'il convient de voter. Je propose donc formellement que la séance soit suspendue pendant un quart d'heure afin que nous puissions nous mettre d'accord sur l'interprétation des textes. Autrement, il sera impossible de voter et je déclare que, pour ma part, je m'abstiendrai.

M. le PRESIDENT. — M. Montini, on ne vote jamais sur les motifs ni sur l'interprétation d'un texte, mais bien sur le texte lui-même.

Vous qui êtes juriste romain, M. Montini, vous connaissez certainement ce vieil adage qui dit que le texte est plus sage que ceux qui l'ont rédigé. (*Rires*)

La parole est au Marquis Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — I quite agree, Mr. President. It is true that we vote on a text, but when we vote, each of us interprets that text. If this discussion had not taken place, the meaning of the two texts would have been clear.

Half-way through the discussion, we all reached the conclusion that the Committee and those who had tabled the amendment agreed. But at the end, after perfectly clear statements from the Chairman of the Committee and the Rapporteur, our British friends maintained their amendment. This would imply that they consider their amendment to have a different meaning from that ascribed to it by the Chairman and the Rapporteur.

If they had accepted the latter's interpretation, there would be no need for the amendment. Consequently, we are voting on two different interpretations. Those who vote for the text will be voting for the official interpretation given to it by the Chairman and the Rapporteur of the Committee.

But those who vote for the amendment will be voting against that interpretation, which I personally do not quite understand although the authors of the amendment have probably understood it only too well.

For these reasons, the decision we take at the end of this discussion will have a political flavour. I myself accept the validity of the statement made by the Chairman of the Committee. I shall therefore vote for the Committee's text as the only one which is clear and precise.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?..

I put Amendment No. 1 to the vote.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The Amendment is adopted.

The Assembly now has to vote on the draft Recommendation as a whole contained in Document 325, as amended.

As there does not appear to be unanimity, voting will be by roll-call.

Before we vote, I call Mr. Tjalma, to explain his vote.

Mr. TJALMA (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, on behalf of some of the Netherlands Delegates, I wish to explain that, now that the amendment has been adopted, we shall be voting for the Recommendation, not because it meets a requirement, for its outcome would be the creation of a new organisation alongside Western European Union, but in the hope that these new initiatives will stimulate political discussion within WEU.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?..

I will now ask you to vote on the draft Recommendation as a whole.

The roll-call will begin with Mr. Hellige.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?..

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	58
Ayes	49
Noes	2
Abstentions	7

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

The second draft Recommendation submitted by the General Affairs Committee is contained in Document 327.

It deals with the rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community.

Three amendments to this draft Recommendation have been tabled.

Amendment No. 2, tabled by Mr. Vos, calls for the substitution of the following paragraph for paragraphs 3 and 4 of the Recommendation proper:

1. See page 37.

2. See page 41.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Je suis d'accord avec vous, M. le Président. On vote bien sur un texte. Mais au moment du vote, chacun de nous donne une signification à ce texte. Si cette discussion n'avait pas eu lieu, la signification des deux textes était évidente.

Au milieu de la discussion, nous étions tous arrivés à la conclusion que la commission et les auteurs de l'amendement étaient d'accord. Mais à la fin de la discussion, après les déclarations tellement précises du président de la commission et du rapporteur, nos amis britanniques ont maintenu leur amendement. Ce qui signifie donc qu'ils donnent à leur amendement une signification différente de celle qui leur est donnée par le président et le rapporteur.

En effet, s'ils avaient accepté cette interprétation, leur amendement n'avait plus lieu d'exister. Nous votons donc sur deux interprétations différentes. Ceux d'entre nous qui voteront sur le texte se prononceront pour l'interprétation officielle du président de la commission et du rapporteur.

Par contre, ceux qui voteront pour l'amendement voteront contre cette interprétation que, personnellement, je n'ai pas très bien comprise, mais que, probablement, les auteurs de l'amendement ont trop bien comprise.

Pour ces raisons, le vote que nous allons émettre aura une valeur politique après cette discussion. Pour ma part, je tiens pour valable ce qu'a déclaré le président de la commission. Je voterai donc pour le texte de la commission parce que c'est le seul dont l'interprétation soit claire et définitive.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

Je mets aux voix l'amendement n° 1.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

L'Assemblée va se prononcer maintenant sur l'ensemble du projet de recommandation contenu dans le Document 325 amendé.

Comme ce texte ne semble pas devoir rallier l'unanimité, nous procéderons à un vote par appel nominal.

Avant d'y procéder, je donne la parole à M. Tjalma, pour explication de vote.

M. TJALMA (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, l'amendement ayant été adopté, je tiens à déclarer, au nom de certains membres de la délégation néerlandaise, que nous voterons la recommandation, non parce qu'elle répond à un besoin, car, en fait, elle aboutira à créer un nouvel organisme à côté de l'Union de l'Europe Occidentale, mais dans l'espoir que ces nouvelles initiatives stimuleront les conversations politiques à l'intérieur de l'U.E.O.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

Je mets aux voix l'ensemble du projet.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Hellige.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	58
Pour	49
Contre	2
Abstentions	7

Le projet de recommandation amendé est adopté².

Le deuxième projet de recommandation, présenté par la Commission des Affaires Générales, est contenu dans le Document 327.

Il concerne le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne.

Sur ce projet de recommandation, trois amendements ont été déposés.

L'amendement n° 2, déposé par M. Vos, tend à remplacer les paragraphes 3 et 4 de la recommandation elle-même par le paragraphe suivant:

1. Voir page 37.

2. Voir page 41.

The President (continued)

“Take advantage of United Kingdom membership in WEU to apply appropriate procedures with a view to bringing the economic policies and customs practices of the European Economic Community and the European Free Trade Association closer together, and to harmonise the position of the Six and the Seven for the Kennedy round negotiations.”

Mr. Leynen and others have tabled Amendment No. 1, to add the following at the end of paragraph 3:

“and, in particular, set up a special permanent body responsible for following the economic relations between the member States.”

I shall begin by inviting discussion on Mr. Vos' Amendment No. 2, which is furthest removed from the draft submitted by the Committee.

I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — In paragraphs 3 and 4 of the draft Recommendation in the report by Mr. Leynen, there is reference to the application of appropriate procedures with a view to bringing the economic policies and customs practices of the European Economic Community and the United Kingdom closer together and to the drawing up of a joint or harmonised position for the United Kingdom and the EEC within WEU for the Kennedy round negotiations.

When we talk today in Europe about a customs union and the GATT negotiations, we cannot ignore the fact that the United Kingdom is part of EFTA, as is pointed out by Mr. Leynen in his report. I have tried to find a solution to the problem caused by the fact that when we refer to a United Kingdom customs policy we have to remember that the United Kingdom has no customs policy of its own but shares in the customs policy of the Seven.

Realising that, I have tabled an amendment asking that Western European Union should profit by the participation of Great Britain in WEU in order to devise a procedure aimed at bringing the economic policies and customs

practices of the EEC and EFTA together, thus bringing the positions of the Six and the Seven together.

I believe that this text is not beyond the competence of WEU. We are asking our Ministers to do something. What is asked in the Recommendation is something that they cannot do, but what I ask in my amendment can be done by them, and I regard it as a better proposition.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, may I speak on both amendments, that of Mr. Vos, and that of Mr. Leynen?

The PRESIDENT (Translation). — Certainly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I want to support Mr. Vos' amendment. Although the Assembly does not always adopt useful recommendations, Mr. Vos' amendment is certainly more useful than the other. Mr. Leynen proposes the establishment of yet another special permanent body. That does not seem very sensible to me. On the other hand, Mr. Vos' proposal to replace the third and fourth paragraphs of the Recommendation by a paragraph that complies with the views of the WEU Assembly seems perfectly justified and I shall therefore vote for it.

Furthermore, this amendment does not differ very much from that of Mr. Leynen, except for the manner and spirit in which Mr. Leynen has presented it. Would Mr. Leynen be prepared to withdraw his amendment?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, before speaking on the two amendments, I would like to make a small change in the drafting of my original text. It has been quite rightly brought to my notice that the Council of Ministers did hold their quarterly meetings, although a month late. The text was drafted when we thought the Council would meet only after the Assembly. I therefore propose that the words “continue conversations” be substituted

M. le Président (suite)

«De profiter de la participation de la Grande-Bretagne à l'U.E.O. pour appliquer les procédures appropriées en vue de rapprocher les politiques économiques et les pratiques douanières de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange, et pour harmoniser les positions des Six et des Sept en ce qui concerne les négociations du *Kennedy round*;»

Sur le paragraphe 3, M. Leynen et plusieurs de ses collègues ont déposé un amendement n° 1 tendant à ajouter à la fin de ce paragraphe les mots suivants:

«notamment, de mettre en place un organisme spécial permanent chargé de suivre les relations économiques entre les pays membres;»

Je vais d'abord mettre en discussion l'amendement n° 2 de M. Vos qui s'écarte le plus du texte de la commission.

La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Les paragraphes 3 et 4 du projet de recommandation contenu dans le rapport de M. Leynen évoquent la possibilité de mettre en œuvre les procédures appropriées en vue de rapprocher les politiques économiques et les mesures tarifaires de la Communauté Economique Européenne et du Royaume-Uni et d'élaborer une position commune ou harmonisée du Royaume-Uni et de la C.E.E. dans le cadre de l'U.E.O. en vue des négociations du *Kennedy round*.

Quand on parle aujourd'hui en Europe d'une union douanière et des négociations du G.A.T.T., il faut tenir compte du fait, souligné par M. Leynen dans son rapport, que le Royaume-Uni fait partie de l'A.E.L.E. J'ai cherché à résoudre le problème qui vient du fait que, lorsqu'on parle d'une politique douanière du Royaume-Uni, il ne faut pas oublier que ce pays n'a pas de politique douanière propre, mais se conforme à celle des Sept.

J'ai donc déposé sur le bureau de l'Assemblée un amendement qui demande à l'U.E.O. de profiter de la participation de la Grande-Bretagne pour appliquer les procédures appropriées en vue de rapprocher les politiques économiques et

les pratiques douanières de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. pour harmoniser les positions des Six et des Sept.

Je ne pense pas que ce texte excède la compétence de l'U.E.O. Ce que nous demandons à nos ministres, c'est de faire quelque chose. Or, s'ils ne sont pas en mesure de faire ce qui leur est demandé dans la recommandation, ils peuvent se conformer à ce qui leur est proposé dans mon amendement; c'est l'avantage que je vois à mon texte.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, m'autorisez-vous à prendre la parole à la fois sur l'amendement de M. Vos et sur celui de M. Leynen?

M. le PRÉSIDENT. — Je vous en prie.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, je voudrais appuyer la proposition de M. Vos. Bien que cette assemblée ne semble pas se soucier toujours d'émettre des recommandations utiles, l'amendement de M. Vos est certainement plus utile que le second. En effet, M. Leynen propose de mettre en place, une fois de plus, un organisme spécial permanent. Un de plus. Cela ne me semble pas très raisonnable. Par contre, la rédaction de M. Vos qui tend à remplacer les troisième et quatrième paragraphes de la recommandation pour émettre un vœu compatible avec les vues de l'Assemblée de l'U.E.O. me semble parfaitement correcte et je voterai l'amendement de M. Vos.

D'ailleurs, cet amendement n'est pas tellement éloigné de celui de M. Leynen, si ce n'est dans la méthode et l'esprit dans lequel M. Leynen présente son amendement. Peut-être M. Leynen pourrait-il le retirer?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, avant de prendre la parole sur les deux amendements, je vous demande de bien vouloir modifier un mot dans celui dont je suis l'auteur. Il m'a été fait remarquer, à juste titre, que le Conseil des Ministres a tenu ses réunions trimestrielles mais avec un mois de retard. Le texte a été rédigé au moment où l'on pensait que le Conseil ne se réunirait qu'après l'Assemblée. Je propose donc que les mots «maintenir les conversations» soient substitués aux mots «reprendre les con-

Mr. Leynen (continued)

for "resume conversations". I think we might be able to agree unanimously on this change.

So far as my amendment is concerned, I tabled it after conversations with some of my colleagues and as a result of our debate last Tuesday and the reply I received to a question I put to Mr. Dollinger.

So that there may be no misunderstanding, I will now speak to Mr. Vos in our common language.

(Mr. Leynen continued in Dutch)

As for the amendment by Mr. Vos, I can of course agree with the underlying principle. I have in fact already told him so in private.

Here, as within the Council of Europe, Mr. Vos is the faithful watchdog of EFTA. It does seem to me, however, that he tends when he is in WEU to look at the economic relations between the Six and Britain too much from the viewpoint of the Council of Europe, while I, for my part, have always wished to look at the same problem from the viewpoint of Western European Union.

In reality we are both working towards the same end — we merely look at things from a different angle. In my report I have — as Mr. Vos has admitted — included two sentences on pages 8 and 9 which make it clear that I am in agreement with the scope of Mr. Vos' amendment. However, if we are both aiming at the same thing, why should I as a Rapporteur looking at the subject from the viewpoint of WEU have to back down while Mr. Vos, looking at things from the viewpoint of the Council of Europe, wins his case?

If he does win his case, Mr. President, I shall be a cheerful loser; a slight difficulty will, however, then arise:

(Mr. Leynen continued in French)

A few minutes ago, Mr. de Grailly proved himself a little too skilful, for if Mr. Vos' amendment were adopted, there would be no further possibility of discussing mine. I would like my amendment to be discussed by the Assembly

as I did not submit it in a personal capacity, but only after discussion with colleagues in the Socialist, Liberal, and Christian Democrat Groups, and also because it is based on a suggestion made from the ministerial bench.

You will certainly remember that, after Mr. Dollinger had spoken representing the Chairman of the Council of Ministers, I asked him whether, in view of the difficulties, the time had not come to establish a special permanent body or working party. In reply he said my suggestion was an excellent one and that he would welcome such a proposal from the Assembly. To be logical, and because the representative of the Chairman of the Council of Ministers showed willingness to consider the suggestion and submit it to the Council, I tabled my amendment in the hope that it would be supported by the Assembly.

As regards Mr. Vos' amendment, I will leave it to the Assembly to judge. I shall definitely maintain mine, which is signed by a number of colleagues.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — I suggest that Mr. Leynen put his amendment to paragraph 2 and I will put mine to paragraphs 3 and 4.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I want to tell Mr. Vos that whatever the result of the vote on his amendment, I shall maintain mine, even if it has to be amended slightly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius to explain his vote.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we are considering two amendments to the same paragraph. In such cases, it is customary to vote first on the one furthest removed from the original. I assume that that is what we are about to do. Mr. Vos' amendment is furthest removed from the draft Recommendation. No one can deny that, since Mr. Leynen himself has reproached him mildly for going beyond WEU's terms of reference. Although Mr. Leynen regards Mr. Vos as EFTA's watchdog in this

M. Leynen (suite)

versations». Je pense que l'unanimité pourrait se faire sur cette modification de texte.

En ce qui concerne mon amendement, je puis déclarer que je l'ai introduit à la suite de conversations avec certains collègues et à la suite, aussi, du débat de mardi dernier et de la réponse que l'honorable ministre, M. Dollinger, a faite à une question que je lui ai posée.

Pour qu'il n'y ait pas d'erreur de compréhension, je vais m'expliquer avec M. Vos dans notre langue commune.

(M. Leynen poursuit en néerlandais)

(Traduction). — Quant à l'amendement de l'honorable M. Vos, je puis évidemment en approuver le principe. Je le lui ai d'ailleurs déjà dit dans une conversation privée.

Ici, comme au Conseil de l'Europe, M. Vos est le gardien vigilant de l'A.E.L.E. Mais je remarque qu'il considère le problème des relations économiques entre les Six et le Royaume-Uni un peu trop du point de vue du Conseil de l'Europe, alors que, pour ma part, j'ai voulu voir ce même problème plutôt sous l'angle de l'U.E.O.

En fait, nous poursuivons donc le même objectif, mais nous envisageons la question d'un point de vue différent. Aux pages 8 et 9 de mon rapport, j'ai — comme l'a d'ailleurs admis M. Vos — écrit deux phrases qui montrent clairement que je suis d'accord sur la portée de son amendement. Mais, si nous visons tous les deux la même chose, pourquoi faut-il, M. le Président, que l'amendement du rapporteur, qui considère la question du point de vue de l'U.E.O., soit sacrifié, alors que M. Vos, qui l'envisage sous l'optique du Conseil de l'Europe, obtient gain de cause?

M. le Président, s'il gagne la bataille, je me montrerai beau perdant. Mais alors il y aura une petite difficulté.

(M. Leynen poursuit en français)

M. de Grailly, tout à l'heure, s'est montré trop habile, car si on adopte l'amendement de M. Vos, le mien ne peut plus venir en discussion. Or, je voudrais que mon amendement, que j'ai présenté non pas à titre personnel mais après avoir

pris langue avec des collègues des groupes socialiste, libéral et démocrate chrétien, soit examiné par l'Assemblée car il répond à une suggestion qui est venue ici même du banc des ministres.

Vous vous rappellerez certainement qu'après l'exposé de M. Dollinger, qui faisait fonction de Président du Conseil des Ministres, je lui ai posé la question de savoir s'il n'était pas opportun, en ce moment, vu les difficultés rencontrées, de créer un organisme, un groupe de travail permanent. Le ministre m'a répondu que c'était une excellente suggestion et qu'il ne demandait pas mieux que l'Assemblée en fasse proposition. Pour être logique et puisque le Président du Conseil des Ministres est disposé à prendre cette suggestion en considération et à la soumettre au Conseil, j'ai déposé mon amendement, espérant bien que l'Assemblée s'y rallierait.

En ce qui concerne l'amendement de M. Vos, je laisse l'Assemblée juge. Quant au mien, qui est contresigné par plusieurs collègues, je le maintiens fermement.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — L'amendement de M. Leynen ne pourrait-il pas s'appliquer au paragraphe 2 de la recommandation et le mien aux paragraphes 3 et 4?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je réponds à M. Vos que, quel que soit le résultat du vote sur son amendement, je maintiendrai le mien, même si sa rédaction doit être quelque peu modifiée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radius, pour une explication de vote.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous sommes en présence de deux amendements portant sur le même alinéa. Il est, dans ce cas, d'usage que celui qui est le plus éloigné du texte original soit mis aux voix le premier. C'est ce que nous allons faire, je pense, dans un instant. L'amendement de M. Vos est, en effet, le plus éloigné du texte de la recommandation, personne ne peut le contredire puisque M. Leynen lui-même lui fait, légèrement, le reproche de sortir du cadre de l'U.E.O. Même si M. Leynen traite M. Vos de sentinelle

Mr. Radius (continued)

Assembly, I have to inform you that my friends and I intend to vote for Mr. Vos' amendment. A short while ago, I stated that our position was in no way directed against the United Kingdom. Lord Crathorne may take this as clear proof of that statement.

The PRESIDENT (Translation). — I will now put to the vote Amendment No. 2 to Document 327, tabled by Mr. Vos, the purpose of which, I would remind you, is to replace paragraphs 3 and 4 of the Recommendation by the following paragraph:

“Take advantage of the United Kingdom membership in WEU to apply appropriate procedures with a view to bringing the economic policies and customs practices of the European Economic Community and the European Free Trade Association closer together, and to harmonise the position of the Six and the Seven for the Kennedy round negotiations;”

(A vote was then taken by sitting and standing)

The Amendment is adopted.

I will now put Mr. Leynen's amendment to the vote.

Mr. LEYENEN (*Belgium*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYENEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, so that there may be no misunderstanding, and in view of the fact that Mr. Vos' amendment has been adopted, I would like to make a slight drafting change in my amendment, namely to delete the words “in particular”. If my amendment is adopted, it would then become paragraph 4 and would read as follows:

“Set up a special permanent body responsible for following the economic relations between the member States.”

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask you to vote on Amendment No. 1 by Mr. Leynen, to add, after the new paragraph 3 of the Recommendation, the words:

“4. Set up a special permanent body responsible for following the economic relations between the member States.”

(A vote was then taken by sitting and standing)

The Amendment is adopted.

We will now take Amendment No. 3 by Mr. Bourgoïn, to add the following paragraphs at the end of the Recommendation proper:

“8. Study, in accordance with the Resolutions of the Messina Conference of 2nd June 1955, the possibility of making the supersonic aircraft Concord a European project in respect of its production, financing and use by European airlines;

9. Consider sanctions against companies subsidised by member countries which select supersonic aircraft other than the Concord.”

I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the reason I tabled this amendment was to give the Assembly an opportunity of showing that it was not indifferent to the threat of dropping the project for building the Concord supersonic aircraft. The United Kingdom Government has considered abandoning its share in the project — I know with a great deal of bitterness and regret. To my mind, dropping the project would mean a real withdrawal on Europe's part. That is why I am proposing co-operation between the countries of Western Europe so that the project can be resumed. Such co-operation should be financial and technical, and should create an open market. It was said recently that Europe could be built only when European patriotism came into being. Patriotism can come into being only through striking symbols and great achievements. The Concord would make a very good symbol or achievement and I am sure that the WEU Assembly will do everything possible to see that the project is followed through.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

M. Radius (suite)

de l'A.E.L.E. dans notre enceinte, je tiens à déclarer que mes amis et moi-même, nous voterons l'amendement de M. Vos. J'ai précisé, tout à l'heure, que rien dans notre attitude n'était dirigé contre la Grande-Bretagne. De cette manière, mon cher Lord Crathorne, je vous en apporte ainsi la preuve manifeste.

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix l'amendement n° 2, présenté par M. Vos au Document 327, et qui, je le rappelle, tend à remplacer les paragraphes 3 et 4 de la recommandation par le paragraphe suivant:

«De profiter de la participation de la Grande-Bretagne à l'U.E.O. pour appliquer les procédures appropriées en vue de rapprocher les politiques économiques et les pratiques douanières de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange, et pour harmoniser les positions des Six et des Sept en ce qui concerne les négociations du *Kennedy round*;»

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Je vais mettre aux voix l'amendement de M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, afin d'éviter tout malentendu, après l'adoption de l'amendement de M. Vos au paragraphe 3, je voudrais apporter à mon amendement une modification de rédaction qui consisterait à supprimer le mot «notamment». Si mon amendement est adopté, il deviendrait ainsi le paragraphe 4, et il pourrait dès lors se lire comme suit:

«De mettre en place un organisme spécial permanent, chargé de suivre les relations économiques entre les pays membres.»

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix l'amendement n° 1 de M. Leynen qui tend maintenant à ajouter, après le nouveau paragraphe 3 de la recommandation, les mots:

«4. De mettre en place un organisme spécial permanent, chargé de suivre les relations économiques entre les pays membres.»

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Nous passons maintenant à l'examen de l'amendement n° 3, de M. Bourgoïn, qui tend à ajouter, à la fin de la recommandation elle-même, deux nouveaux paragraphes rédigés comme suit:

«8. D'étudier, conformément aux résolutions de la Conférence de Messine du 2 juin 1955, la possibilité de faire de l'avion supersonique Concorde un projet européen pour sa fabrication, son financement et son emploi par les sociétés de navigation aérienne européennes;

9. D'envisager des sanctions envers les compagnies bénéficiant de subventions des pays membres qui choisiraient un autre appareil supersonique de préférence au Concorde.»

La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'ai proposé cet amendement à l'Assemblée pour lui permettre d'exprimer qu'elle n'était pas indifférente à la menace d'abandon du projet de construction de l'avion supersonique Concorde. Le gouvernement de la Grande-Bretagne a envisagé, avec beaucoup d'amertume et de regret — je le sais — d'abandonner sa participation à ce projet. Je pense que la disparition de l'avion Concorde serait une véritable démission européenne. C'est pourquoi je propose qu'une collaboration entre les pays de l'Europe occidentale permette de reprendre ce projet et que cette collaboration soit faite par des participations financières, techniques ou par l'ouverture du marché. On a dit récemment que l'Europe ne se bâtirait que lorsqu'il existerait un patriotisme européen. Or, le patriotisme ne peut se créer qu'autour de grands symboles et de grandes réalisations. Concorde pouvait très bien représenter ce symbole ou cette réalisation; je pense que l'Assemblée de l'U.E.O. fera tout son possible pour essayer de donner une suite à ce projet.

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demandait-il la parole?

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — On behalf of the Chairman of the General Affairs Committee and of some members with whom I have had an opportunity of discussing the matter, I want to reply briefly to what was said by Mr. Bourgoïn.

He raises a new question which was not discussed by the Committee. He is perfectly justified in introducing it during the economic debate, as aircraft construction is part of the work of the Common Market. Indeed, an entire chapter is devoted to it.

It is therefore logical for this question to be discussed. However, as the Committee has been taken somewhat unawares, I would like to suggest — if Mr. Bourgoïn agrees — that his amendment be referred to the General Affairs Committee on the understanding that it will be discussed at its next meeting. This would mean that it could be submitted to the next session of the Assembly.

In these circumstances, I hope Mr. Bourgoïn will agree to withdraw his amendment for the time being — and I mean for the time being.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — What Mr. Leynen says is very pertinent. I realise how difficult it is to take a snap decision on so important a subject, and one which is so difficult to solve. So, in view of the urgency of the matter, I would simply like to ask the General Affairs Committee to deal with it as soon as possible.

I am willing to withdraw my amendment if I am given an assurance that the General Affairs Committee will draw up a special report on the matter.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — We all agree that Mr. Bourgoïn should be invited to put his case to our Committee.

The PRESIDENT (Translation). — Do you agree, Mr. Bourgoïn?

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I agree to my amendment being referred to the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Bourgoïn's amendment is referred to the Committee.

I will now put to the vote the draft Recommendation in Document 327 taken as a whole, as amended.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

Since the Assembly does not appear to be unanimous, we shall have to vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Hellige.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	55
Ayes	52
Noes	0
Abstentions	3

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

Document 324 contains a draft Recommendation presented by the General Affairs Committee on the political future of NATO.

No amendments have been tabled to this draft Recommendation.

1. See page 38.

2. See page 42.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Au nom du président de la Commission des Affaires Générales et de certains membres avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir, je voudrais répondre brièvement à l'intervention de M. Bourgoïn.

L'honorable M. Bourgoïn soulève une question nouvelle qui n'a fait l'objet d'aucune discussion à la commission. Il a parfaitement raison de l'introduire dans le débat économique, car la construction aéronautique fait partie des travaux du Marché commun; un chapitre entier y est même consacré.

Il est donc logique que cette question soit débattue mais, la commission ayant été prise un peu au dépourvu, je me permets de suggérer — si M. Bourgoïn est d'accord — que son texte soit renvoyé à la Commission des Affaires Générales, étant entendu qu'elle en délibérera lors de sa première réunion, de sorte que nous pourrions en référer à la prochaine Assemblée.

Dans ces conditions, j'ose espérer que M. Bourgoïn acceptera de renoncer provisoirement — je dis bien provisoirement — à son amendement.

M. BOURGOÏN (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — L'explication de M. Leynen est très pertinente. Je sais qu'il est difficile de prendre une décision immédiate sur un sujet aussi vaste et aussi difficile à résoudre. Je demande simplement à la Commission des Affaires Générales de s'en saisir très rapidement étant donné l'urgence qu'il présente.

J'accepte de retirer mon amendement si l'on me donne l'assurance que la Commission des Affaires Générales fera un rapport particulier sur ce sujet.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — Nous sommes tous d'accord pour inviter M. Bourgoïn à être entendu par notre commission.

M. le PRESIDENT. — Etes-vous d'accord, M. Bourgoïn?

M. BOURGOÏN (*France*). — Je suis d'accord pour le renvoi en commission de mon amendement.

M. le PRESIDENT. — L'amendement de M. Bourgoïn est renvoyé à la commission.

Je mets aux voix l'ensemble du projet de recommandation contenu dans le Document 327 amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Comme ce texte ne me semble pas devoir rallier l'unanimité, nous allons procéder à un vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Hellice.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	55
Pour	52
Contre	0
Abstentions	3

Le projet de recommandation amendé est adopté².

Dans le Document 324, la Commission des Affaires Générales présente un projet de recommandation relatif à l'avenir politique de l'O.T.A.N.

Sur le projet de recommandation aucun amendement n'a été déposé.

1. Voir page 38.

2. Voir page 42.

The President (continued)

I call Mr. Tjalma.

Mr. TJALMA (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, on behalf of a number of Dutch friends and myself, I would like to say that we shall be voting for the Recommendation on the political future of NATO.

Although it may be superfluous to do so, I must stress that this attitude applies solely to the Recommendation; it means, therefore, that we do not intend to endorse either Mr. de Grailly's explanatory memorandum nor his comments.

The PRESIDENT (Translation). — I would like to point out, Mr. Tjalma, that you are voting on the text of the Recommendation and not on the motives for it.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — May I have the floor?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I wish merely to point out that all of us, not only our Dutch friends, are voting only on the Recommendation. This rule applies to the Dutch as well as to all the other members of this Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Tjalma.

Mr. TJALMA (*Netherlands*) (Translation). — That is why I said, Mr. President, that I was making a superfluous comment. This therefore tallies entirely with what Mr. de Grailly has just said. (*Laughter*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I will now ask you to vote on the Recommendation contained in Document 324.

As we do not seem to be unanimous about this, voting will be by roll-call.

The voting will begin with Mr. Hellige.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	54
Ayes	43
Noes	1
Abstentions	10

The draft Recommendation is therefore adopted².

7. Progress in space technology and possible repercussions on strategy

(Vote on the draft Recommendation contained in the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 322 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the vote on the draft Recommendation on progress in space technology and possible repercussions on strategy, submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 322 and Amendments.

May I remind you that the debate on this item was closed at the end of yesterday afternoon's Sitting.

In Document 322, the Committee on Defence Questions and Armaments has submitted a draft Recommendation.

Two amendments to this have been tabled.

In the first, Lord Crathorne and others propose the deletion of the last paragraph and the insertion in its place of the following:

“That in accordance with Article 2, paragraph 2, of the ELDO Convention, that Organisation shall continue to concern itself only with peaceful application of space vehicle launchers.”

I call Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — I withdraw Amendment No. 1, Mr. President.

1. See page 39.

2. See page 44.

M. le Président (suite)

La parole est à M. Tjalma.

M. TJALMA (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, au nom de certains de mes amis néerlandais, et en mon nom propre, je tiens à déclarer que nous voterons la recommandation concernant l'avenir politique de l'O.T.A.N.

Nous insistons — même si cela est superfétatoire — sur le fait que notre adhésion concerne la seule recommandation. En d'autres termes, nous n'entendons prendre à notre compte ni l'exposé des motifs, ni le commentaire de M. de Grailly.

M. le PRÉSIDENT. — M. Tjalma, vous votez sur le texte de la recommandation et non sur les motifs.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. le Président, je voudrais seulement expliquer une situation: chacun de nous, et pas seulement nos amis néerlandais, vote seulement sur la recommandation. Tel est le règlement pour les Hollandais comme pour tous les autres membres de cette assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Tjalma.

M. TJALMA (*Pays-Bas*) (Traduction). — C'est la raison, M. le Président, pour laquelle j'ai dit que ma déclaration était superfétatoire. Cela correspond donc à ce que M. de Grailly vient de dire. (*Sourires*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole?...

Je mets aux voix le projet de recommandation contenu dans le Document 324.

Comme ce texte ne me semble pas devoir rallier l'unanimité, nous allons procéder à un vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Helige.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	54
Pour	43
Contre	1
Abstentions	10

Le projet de recommandation est adopté².

7. Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie

(Vote sur le projet de recommandation contenu dans le rapport présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 322 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de recommandation relatif au progrès dans la connaissance de l'espace et à ses incidences possibles sur la stratégie, présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 322 et amendements.

Je rappelle que la discussion a été close à la fin de la séance d'hier après-midi.

La Commission des Questions de Défense et des Armements a présenté, dans le Document 322, un projet de recommandation.

Deux amendements ont été déposés.

Par l'amendement n° 1, Lord Crathorne et plusieurs de ses collègues proposent, dans le texte de la recommandation elle-même, de remplacer le dernier paragraphe par le paragraphe suivant:

«De faire en sorte que, conformément à l'article 2, paragraphe 2, de la Convention du C.E.C.L.E.S., cette organisation continue de se préoccuper uniquement de l'utilisation des lanceurs d'engins spatiaux à des fins pacifiques.»

La parole est à Lord Crathorne.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je retire l'amendement n° 1.

1. Voir page 39.
2. Voir page 44.

The PRESIDENT (Translation). — Amendment No. 1 is withdrawn. Consequently, there remains for discussion only Amendment No. 2 revised, tabled by Colonel Bourgoïn.

In that amendment, Colonel Bourgoïn, the Rapporteur, proposes that the text of the Recommendation be replaced by the following:

“1. That the member governments be urged to call for a programme for the inter-European bodies which already exist, and which, with due regard for their statutes, will enable them to reach the most advanced level of development as soon as possible;

2. That for this purpose the technical co-operation of the Government of the United States be sought.”

I call the Rapporteur.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, our British colleagues expressed some concern on the grounds that our text was a little vague. They had the impression that the Committee on Defence Questions and Armaments intended to distort the purposes of those important associations which are now concerned with space vehicle construction in Europe by allocating to them military activities that were not in their statutes. Only slight drafting amendments were necessary to bring about general agreement. Once the amendment is accepted, there will be nothing to prevent a unanimous vote in favour of the draft Recommendation, since there are no longer any objections.

The PRESIDENT (Translation). — I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — The Committee accepts Colonel Bourgoïn's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I shall now put Amendment No. 2 revised to the vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The Amendment is adopted unanimously.

The Assembly now has to vote on the draft Recommendation as a whole contained in Document 322, as amended.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I see the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting on Friday, 4th December, at 10 a.m. with the following Orders of the Day:

1. The European position in the monetary field (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 319).
2. The situation in Berlin (Presentation of the Report of the General Affairs Committee; Speech by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany; Debate on the Report and Vote on the draft Resolution, Document 326 and Amendment).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 7.20 p.m.*)

1. See page 45.

M. le **PRESIDENT**. — L'amendement n° 1 est donc retiré. Reste donc seul en discussion l'amendement n° 2 révisé présenté par le colonel Bourgoïn.

Par l'amendement n° 2 révisé, en effet, M. Bourgoïn, rapporteur, propose de remplacer le texte de la recommandation elle-même par le texte suivant:

«1. D'insister pour que les gouvernements des Etats membres demandent la définition, pour les organismes inter-européens existant déjà, et dans le respect de leurs statuts, d'un programme susceptible de les mener, dès que possible, à atteindre le niveau des réalisations les plus élevées;

2. De rechercher, à cette fin, la coopération technique du gouvernement américain.»

La parole est à M. le rapporteur.

M. **BOURGOÏN** (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nos collègues britanniques avaient manifesté une certaine inquiétude parce que notre texte était légèrement ambigu. Ils avaient pu croire que la Commission des Questions de Défense et des Armements avait l'intention de dévier le sens des grandes associations qui, actuellement, s'occupent de construction spatiale en Europe pour leur donner une activité militaire qu'elles n'avaient pas dans leurs statuts. Il a suffi de légères modifications dans la rédaction pour que tout le monde soit d'accord. Maintenant, rien ne s'oppose à ce que, l'amendement ayant été accepté, le projet de recommandation soit voté à l'unanimité, puisqu'il n'y a plus d'objection nulle part.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est au général Cadorna.

M. **CADORNA** (*Italie*). — La commission accepte l'amendement du colonel Bourgoïn.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole?...

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 2 révisé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée doit se prononcer maintenant sur l'ensemble du projet de recommandation contenu dans le Document 322 amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, vendredi 4 décembre 1964, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. La position européenne en matière monétaire (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 319).

2. La situation à Berlin (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales; Discours de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne; Discussion du rapport et vote sur le projet de résolution, Document 326 et amendement).

Il n'y a pas d'opposition?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 19 h. 20)

1. Voir page 45.

THIRTEENTH SITTING

Friday, 4th December 1964

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Reference to Committee (Doc. 331).
4. Alteration to the Orders of the Day.
5. The situation in Berlin (*Speech by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany; Speech by Mr. Albertz, Deputy Mayor of Berlin; Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Resolution, Doc. 326 and Amendment*).
6. The European position in the monetary field (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 319*).
Speakers: The President, Lord Grantchester (Rapporteur), the President.
7. Close of the Session.

The Sitting was opened at 10.15 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Reference to Committee

(Doc. 331)

The PRESIDENT (Translation). — Sir Eric Errington and others have tabled a Motion for a Resolution to set up a special committee on space problems, Document 331.

In accordance with Rule 16, paragraph 3, of the Rules of Procedure, this Motion for a Resolution will be referred to the Presidential Committee.

4. Alteration to the Orders of the Day

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly begin the Sitting this morning with the debate on the second Order of the Day, the situation in Berlin.

Are there any comments?...

Are there any objections?...

This is agreed.

5. The situation in Berlin

(Speech by Mr. Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany; Speech by Mr. Albertz, Deputy Mayor of Berlin; Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Resolution, Doc. 326 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — We shall first hear Mr. Erich Mende, Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany, who has asked to speak at the beginning of the debate. As you know, Mr. Mende is Vice-Chancellor and Minister for All-German Questions; he is also Chair-

1. See page 48.

TREIZIÈME SÉANCE

Vendredi 4 décembre 1964

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Renvoi en commission (Doc. 331).
4. Modification de l'ordre du jour.
5. La situation à Berlin (*Discours de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne; Discours de M. Albertz, Maire-adjoint de Berlin; Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution, Doc. 326 et amendement*).
6. La position européenne en matière monétaire (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 319*).
Interviennent : le Président, Lord Grantchester (rapporteur), le Président.
7. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le **PRESIDENT**. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le **PRESIDENT**. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le **PRESIDENT**. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Renvoi en commission

(Doc. 331)

M. le **PRESIDENT**. — Sir Eric Errington et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution tendant à créer une commission spéciale des questions spatiales, Document 331.

1. Voir page 48.

Conformément au paragraphe 3 de l'article 16 du Règlement, cette proposition de résolution sera soumise au Comité des Présidents.

4. Modification de l'ordre du jour

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de commencer les débats de notre séance de ce matin par la discussion du second point inscrit à l'ordre du jour, la situation à Berlin.

Il n'y a pas d'observations ?...

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

5. La situation à Berlin

(*Discours de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne; Discours de M. Albertz, Maire-adjoint de Berlin; Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution, Doc. 326 et amendement*)

M. le **PRESIDENT**. — Nous allons tout d'abord entendre M. Erich Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, qui a exprimé le désir de parler dès l'ouverture du débat. Vous connaissez certainement tous M. Mende, qui est Vice-Chancelier et Ministre chargé

The President (continued)

man of the Liberal Party in the Federal Republic.

I now invite Mr. Mende to come to the rostrum and address the Assembly.

Mr. MENDE (*Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to thank you on behalf of the Federal Government for giving me this opportunity of addressing the Assembly of Western European Union on a subject which forms the main theme of German politics — the question of Berlin and Germany.

I will not spend time on a review of the history of how the German question arose, but will plunge straightway into matters of the present and future. I want to try to answer the following six questions: (1) What is the present situation in divided Germany? (2) What are the relations between the two parts of Germany? (3) What is the basis of the Federal Government's policy in regard to the German question? (4) What initiatives can be taken in regard to the German question? (5) What contribution can the Federal Government make to its solution? And finally, the really tough problem: (6) What is the position of the Federal Government and the three parties in the Bundestag regarding the problem of the Oder-Neisse line?

What is the present situation in divided Germany? Since 13th August 1961, Berlin has been divided by some 30 miles of concrete wall and barbed wire, and to our knowledge, 53 persons have died along the Wall in the last three years, including 18-year-old Peter Fechter, a builder's labourer, and a 21-year-old locksmith, Paul Schultz, shot dead on the first day of the Christmas holidays last year. These people were killed because they wanted to pass from Berlin to Berlin. From the bay of Lübeck on the Baltic coast to the border of the Czechoslovak Republic, our homeland is cut in two by 860 miles of barbed wire, minefields, no-man's-land and more than 600 watch towers. In this area, too, 52 persons have been shot dead or blown up by mines because they wanted to pass from Germany to Germany. Soviet politicians habitually refer to the Berlin Wall as a protective wall against Fascism; but,

Ladies and Gentlemen, not one single person has come to harm trying to pass from West to East. All the dead and all the injured were escaping from East Berlin to West Berlin, not making an attack from West Berlin on East Berlin. What the Soviet politicians refer to as a protective wall against Fascism is in fact a prison wall which, with the help of barbed wire and minefields, prevents free movement over the whole of Germany and keeps 17 million inhabitants of central Germany and East Berlin under the control of the Communist police State. The number of refugees from central Germany since the end of the second world war now tops the three million mark; these three millions are to be added to the nine million Germans from the territories in the East who had already flocked into western Germany. In the Federal Republic today, almost one inhabitant in four is a refugee or an exile — what we call a *Neubürger*, a new citizen. Since the building of the Wall alone, a little more than three years ago, we have registered 20,000 refugees from central Germany. Each week, some 50 people risk their lives in order to escape. With your permission, Ladies and Gentlemen, I wish to quote a passage selected at random from one of the main German newspapers, the *Frankfurter Allgemeine Zeitung* of 27th October 1964, which could be found in identical or similar form any week of the year in any other German paper, with the rather sinister headline "A weekend in divided Germany". I quote:

"Göttingen, 26th October 1964. During the weekend, 17 inhabitants of the Soviet zone succeeded in escaping to the Federal Republic across the zonal border in Lower Saxony. A 20-year-old Lance-Corporal in the East German border police managed to cross the zonal border unhurt, although another border policeman opened fire on him. In the northern sector, a 21-year-old Corporal crossed the minefield and the double barbed-wire fence. The other 15 refugees came singly or in small groups; among them were two schoolchildren, 15 and 16 years old. The other refugees, aged between 17 and 23, are skilled craftsmen and manual workers. During the same weekend, our correspondent reports, seven other inhabitants of the zone fled to Bavaria, including two young couples aged 23

M. le Président (suite)

des questions intéressant l'ensemble de l'Allemagne ; il est également président du groupe du parti libéral de la République fédérale.

J'invite M. Mende à monter à la tribune des orateurs. La parole est à M. Mende.

M. MENDE (*Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, au nom du gouvernement fédéral je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de parler devant l'éminente Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale de la question qui se situe au centre de la politique allemande, celle de Berlin et de l'Allemagne.

Je renoncerais à vous faire l'historique de la question allemande ; je préfère entrer immédiatement dans le vif du sujet en essayant de donner une réponse aux six questions que voici : premièrement, quelle est la situation actuelle dans l'Allemagne divisée ? Deuxièmement, quelles sont les relations entre les deux parties de l'Allemagne ? Troisièmement, quels sont les fondements de la politique du gouvernement fédéral à l'égard du problème allemand ? Quatrièmement, quelles initiatives est-il possible de prendre en ce qui concerne le problème allemand ? Cinquièmement, quelles contributions le gouvernement fédéral peut-il apporter à la solution de la question allemande ? Et, pour finir, question difficile entre toutes, sixièmement, quelle est l'attitude du gouvernement fédéral et des trois partis du Bundestag devant la question de la ligne Oder-Neisse ?

Et donc, tout d'abord : quelle est la situation actuelle dans l'Allemagne divisée ? Depuis le 13 août 1961, Berlin est traversée par un mur et des barbelés sur une longueur de près de 50 km. Parce qu'elles voulaient passer de l'autre côté de ce mur, 53 personnes ont perdu la vie, au cours de ces trois dernières années ; parmi elles un maçon de 18 ans, Peter Fechter, et un serrurier de 21 ans, Paul Schultz, ce dernier abattu le premier jour des vacances de Noël, l'année dernière. Tous ont trouvé la mort parce qu'ils voulaient se rendre de Berlin à Berlin. De la baie de Lübeck, sur la Baltique, jusqu'à la frontière de la République tchécoslovaque, notre pays est coupé par 1381 km de barbelés renforcés par des champs de mines, des zones dégagées et plus de 600 tours de guet. Sur cette ligne également, 52 personnes ont été victimes, depuis trois ans, de coups de feu ou d'explosions de mines, parce

qu'elles voulaient se rendre d'Allemagne en Allemagne. Les hommes politiques soviétiques ont l'habitude de qualifier le mur de Berlin de mur anti-fasciste. Mais jamais encore personne n'a été blessé en s'efforçant d'aller à Berlin-Est. Toutes les victimes que nous déplorons ont été tuées ou blessées alors qu'elles fuyaient de Berlin-Est vers Berlin-Ouest, mais jamais en raison d'un coup de main de Berlin-Ouest contre Berlin-Est. Ce que les hommes politiques soviétiques appellent un mur de défense anti-fasciste est en réalité un mur de prison qui, doublé de barbelés et de champs de mines, empêche dans toute l'Allemagne la libre circulation des personnes et retient de force sous le contrôle de l'Etat communiste 17 millions de personnes en Allemagne centrale et à Berlin-Est. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le nombre des réfugiés venus d'Allemagne centrale s'élève à plus de trois millions, qui s'ajoutent aux neuf millions d'Allemands des territoires de l'Est qui avaient déjà afflué en Allemagne occidentale. On peut presque dire que, chez nous, un homme sur quatre est un réfugié ou, comme nous disons un *Neubürger*, un citoyen nouveau. Depuis la construction du mur, seulement, soit depuis un peu plus de trois ans, nous avons enregistré l'entrée de 20.000 réfugiés d'Allemagne centrale. Chaque semaine, une cinquantaine de personnes s'enfuient au péril de leur vie. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de prendre au hasard dans un grand journal allemand, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, du 27 octobre 1964, un entrefilet que je pourrais du reste trouver chaque semaine dans tel autre de nos journaux, sous une forme semblable ou très voisine et sous le même titre un peu macabre : « Un week-end dans l'Allemagne divisée ».

« Göttingen, le 26 octobre 1964. Pendant le week-end, 17 habitants de la zone soviétique ont réussi à passer en Allemagne fédérale, en traversant la ligne de démarcation en Basse-Saxe. Un caporal des troupes frontalières, âgé de 20 ans, a pu passer la ligne sans être blessé, sous le tir d'un autre poste frontière. Dans le secteur nord, un sous-officier de 21 ans a passé par-dessus les deux rangs de barbelés bardés de mines. Les 15 autres réfugiés sont arrivés un à un ou par petits groupes ; il y avait parmi eux deux écoliers de 15 et 16 ans. Les autres réfugiés, qui ont entre 17 et 23 ans, sont artisans et ouvriers. Comme l'annonce notre correspondant, sept habitants de la zone ont pu s'enfuir, eux aussi, pendant le week-end et sont arrivés en Bavière. On compte parmi eux

Mr. Mende (continued)

and 24, with their two-year-old children, who crossed the death strip and the minefields by night."

That is a weekend in divided Germany! What is striking is that two-thirds of these refugees are under 25 years of age, which means that after 20 years of compulsory Communist education, young people in central Germany still do not believe in Communist ideology.

Living conditions in central Germany have improved so much in recent years that there can no longer be any question of material need. How great must be the spiritual need resulting from the denial of basic rights and freedom for people in such numbers and such circumstances to risk life and limb in trying to escape!

Last Summer, the Nestor of American journalists, Walter Lippmann, visited the Federal Republic. He asked me why things were so quiet along the Wall and along the zonal demarcation line. While one heard of bombs being planted in South Tyrol, everything was quiet in Berlin and Germany. It seemed almost as though the Germans had come to terms with the Wall and the barbed wire. I told Walter Lippmann that he was making a big mistake; however grotesque it might seem, thousands of police were patrolling the Wall in Berlin day and night to protect it from attacks by young idealists. My colleague from Berlin, the Deputy Mayor, Mr. Albertz, will be able to tell you more about this. The Red Army memorial is surrounded with barbed wire and is guarded night and day by British soldiers, otherwise it would have been blown to pieces long ago. Walter Lippmann was surprised to hear this.

So now you see how difficult the situation is. If bomb attacks were constantly made on the Wall, it is very possible that this would be misunderstood and it would be thought that we Germans were once again resorting to violence as a way of solving political disputes. If, through self-discipline on the part of our German youth and watchfulness on the part of the authorities, there are no such incidents, the very absence of revolutionary acts of resistance against this wall

of injustice may be interpreted as a sign of acceptance. But the fact remains, Ladies and Gentlemen, that the presence of the Wall and of barbed wire entanglements in Germany cannot be tolerated for ever. The Federal Government and the three parties in the Bundestag feel that the Berlin Wall and the barbed wire and minefields cutting through the heart of Germany are a constant danger to Europe, and a continual threat to human life of a kind usually only to be found in regions rent by civil war. There is, one might say, a permanent state of civil war in Berlin and in divided Germany.

Now let me turn to the second question: what relations are there between the two parts of Germany? At State level there are no relations at all between the Federal Republic and central Germany, for the Federal Government does not recognise the Soviet zone of Germany as being a State. It also avoids using the expression "German Democratic Republic" — DDR — and warns against its use because each word embodies a historical lie. The setting-up of the Communist police State in central Germany is of Soviet, not German origin. It has nothing to do with democracy, it is a dictatorship by a minority with the protection of the Soviet divisions stationed in central Germany. Nor is it a Republic in the traditional sense of the word. The Federal Government and the three political parties in the Bundestag consequently prefer to use the term "central Germany" as an indication of the region, or the Soviet zone of occupation.

The Federal Republic of Germany has diplomatic relations with 105 countries; only the 12 States of the Soviet bloc recognise the Communist régime in Germany. The Federal Republic cannot, nor will it, accord *de facto* or *de jure* recognition to this Communist police State because it owes its existence to a decision of the Soviet Union acting as an occupying power. It does not meet the wishes of the population and it is contrary to the provisions of the agreements signed by the victors in Berlin and Potsdam, agreements which, under international law, are still binding on the Soviet Union today and which it cannot denounce unilaterally.

The Soviet contention that the German question is something that concerns the Germans alone has been contradicted by the Soviets themselves. If this contention were true, the German question

M. Mende (suite)

deux jeunes couples, âgés de 23 et 24 ans, qui ont chacun traversé de nuit, avec un enfant de deux ans, les territoires minés et la zone de la mort. »

Voilà comment on passe son week-end dans l'Allemagne divisée ! Et, phénomène curieux, les deux tiers de ces évadés ont moins de 25 ans. Cela prouve que deux décennies d'éducation communiste forcée n'ont pas réussi à implanter l'idéologie marxiste chez les jeunes de l'Allemagne centrale.

Les conditions de vie en Allemagne centrale se sont tellement améliorées au cours de ces dernières années qu'il ne peut plus y être question de misère matérielle. Faut-il que soit grande la misère morale éprouvée par ces êtres du fait de la pression morale qu'ils endurent, la négation de leurs droits fondamentaux et de leur liberté, pour qu'en si grand nombre et dans de pareilles conditions, ils risquent leur vie en essayant de s'échapper !

L'été dernier, le nestor des journalistes américains, Walter Lippmann, est venu en République fédérale. Il m'a demandé comment il se faisait que tout soit si calme le long du mur et de la ligne de démarcation. Dans le Tyrol du sud, on entendait parler d'attaques à la bombe. Mais à Berlin, en Allemagne, tout était calme. On avait presque l'impression que les Allemands s'étaient habitués tant au mur qu'aux barbelés. J'ai dit à Walter Lippmann qu'il se trompait lourdement et que des milliers de policiers venaient, aussi grotesque que cela paraisse, surveiller nuit et jour le mur de Berlin, pour le protéger contre les coups de main de jeunes idéalistes. Mon collègue de Berlin, M. Albertz, Maire de la ville, aura l'occasion de vous en dire plus long à ce sujet. Le monument de l'armée rouge est entouré de barbelés et gardé jour et nuit par des soldats britanniques, sans quoi il y a beau temps qu'il aurait sauté. Walter Lippmann a été surpris de l'apprendre.

Vous voyez dans quelle situation difficile nous nous trouvons. Si des attaques à la bombe étaient perpétrées continuellement contre le mur, les Allemands risqueraient d'être accusés à tort d'en revenir à la violence pour régler les conflits politiques. Si rien ne se passe, grâce à l'attitude disciplinée de la jeunesse allemande et à la sagesse des autorités, nous risquons que cette abstention d'actes de résistance révolutionnaires contre le mur de l'injustice soit interprétée comme une

acceptation. Mais il n'en est pas moins clair que la présence du mur à Berlin et de la ligne de barbelés en Allemagne devient à la longue intolérable. Le gouvernement fédéral et les trois partis du Bundestag estiment que le mur de Berlin, de même que les barbelés et les champs de mines au beau milieu de l'Allemagne, représentent en Europe un danger permanent, une menace continue contre la vie humaine, tels qu'on ne les rencontre en général que dans les territoires où sévit la guerre civile. Le fait est que c'est une guerre civile permanente qui fait rage à Berlin et dans l'Allemagne divisée.

Abordons maintenant la seconde question : quelles relations y a-t-il entre les deux parties de l'Allemagne ? Il n'existe pas de relations d'Etat à Etat entre la République fédérale et l'Allemagne centrale. Le gouvernement fédéral ne reconnaît pas à la zone d'occupation soviétique la qualité d'Etat. Il évite aussi d'employer le terme de République Démocratique Allemande et met en garde contre son utilisation, étant donné que sous chacun de ces trois mots se cache un mensonge historique. La naissance, en Allemagne centrale, d'un Etat policier communiste est le fait d'une action, non allemande, mais soviétique. Il ne s'agit pas non plus d'une démocratie mais de la dictature d'une minorité, appuyée sur la protection des divisions soviétiques stationnées en Allemagne centrale. Il ne s'agit pas enfin d'une république au sens classique du terme. Aussi le gouvernement fédéral et les partis du Bundestag préfèrent-ils parler en termes géographiques de l'« Allemagne centrale », ou de la zone d'occupation soviétique.

La République Fédérale d'Allemagne entretient des relations diplomatiques avec 105 pays. L'Etat policier communiste n'a été reconnu que par douze pays du bloc communiste. La République fédérale ne peut aujourd'hui et ne pourra à l'avenir reconnaître cet Etat policier communiste, ni de jure ni de facto, du fait qu'il ne doit sa naissance qu'à une décision de l'Union Soviétique agissant en qualité de puissance d'occupation ; il ne répond pas à la volonté de la population et il est contraire aux dispositions des accords signés par les puissances victorieuses à Berlin et à Potsdam, accords qui lient l'Union Soviétique, aujourd'hui encore, en vertu du droit international, et qu'elle ne peut dénoncer unilatéralement.

La thèse soviétique selon laquelle le problème allemand ne peut être réglé que par les Allemands a été contredite par les Soviétiques eux-mêmes. Si elle était juste, la question allemande aurait été

Mr. Mende (continued)

would have been settled as long ago as 17th June 1953 by the popular uprising in East Berlin and central Germany. The intervention of Soviet divisions prevented the will of the people for self-determination from prevailing on that occasion, just as it did later in Hungary.

Nor is the other Soviet contention — that the best way of solving the German problem would be a confederation of the two parts of Germany — a valid argument. The example of the *Confoederatio helvetica* in Switzerland shows us that the prerequisite for a confederation is identity between the fundamental elements of a democratic system of law and order, even when different languages are involved. In the Communist police State of central Germany there are no basic rights and freedoms; freedom of movement, freedom to choose employment, freedom to express opinions orally and in writing, the sanctity of private property and the constitutional rights of the individual are unknown. Just as there can never be a synthesis between fire and water, so there can never be a synthesis between such widely-differing elements as a democratic State based on the rule of law and a Communist police State. This is a fundamental schism and it will remain so; any attempt to form a *Confoederatio germanica* is therefore doomed to failure from the very beginning.

There are, on the other hand, a great number of contacts at technical level between the Federal Republic and central Germany. They exist, for instance, in the field of trade and communications between the two zones, and derive from decisions and agreements reached by the victors after the war. Interzonal trade, for example, is based upon the Jessup-Malik Agreement, which even today is the basis for the so-called Berlin Agreement. Personal relations between the inhabitants of West Germany and those of the Soviet zone account for a yearly total of some 300 million letters from West to East. Last year, 50 million parcels were sent to the Soviet zone, and 1.5 million West Germans visited central Germany. The figure for 1964 will probably exceed two millions. In the past year, however, apart from the movement of Communist officials, only 1,500 visits in the other direction, from East to West, were possible. The proportion of travellers from West to East was therefore in the region of

1,000 : 1. Starting on 2nd November of this year, old-age pensioners over 60 years of age for women and 65 years for men were able for the first time to go to West Germany and West Berlin. The number for November exceeded 350,000, about 100,000 being registered as visitors in West Berlin and the remaining 250,000 in the rest of West Germany. At the same time, since Christmas last year it has been possible for inhabitants of West Berlin to visit the eastern sector of the city thanks to the agreement on passes which was concluded for one year and extended for a similar period. During the Christmas period last year, more than one million West Berliners visited friends and relations in the eastern sector — not only those who live in East Berlin, but also friends and relations who went there from other parts of central Germany. In November of this year — again on the basis of an agreement for a limited period — the number of visitors was about 600,000.

These meetings, Mr. President, Ladies and Gentlemen, are of a humanitarian kind. Although they may mitigate the pain and suffering caused by the division of Germany, they cannot cure it. Strictly speaking, they cannot be considered to constitute a policy on the German problem but merely a first step towards an active policy on Germany on the part of the four powers.

It is often asked whether these technical and humanitarian relations do not amount to something approaching *de facto* recognition of the Communist police State, particularly as passes and travel permits for central Germany have to be applied for, and recently it has even been made compulsory to exchange currency. Likewise, the payment of autobahn tolls at the border checkpoints for travel by road to and from Berlin should also be mentioned, since the movement of persons and goods by land and waterborne transport is entirely under the control of the East Berlin authorities.

The Federal Government is not afraid that these technical contacts will be considered as *de facto* recognition by people in the free world. The world is well aware of the shifts in power in central Europe resulting from the war and the

M. Mende (suite)

résolue, au plus tard, par le soulèvement populaire qui s'est produit à Berlin-Est et en Allemagne centrale le 17 juin 1953. L'intervention des divisions soviétiques, comme plus tard en Hongrie, a empêché la population d'affirmer sa volonté et d'exercer son droit à l'autodétermination.

Quant à l'autre thèse soviétique, selon laquelle la meilleure façon de résoudre la question allemande serait de créer une confédération groupant les deux parties de l'Allemagne, elle n'est pas soutenable. L'exemple de la Confédération helvétique prouve que la condition préalable à toute confédération réside dans un ordre démocratique fondé sur le règne du droit, sur une large identité de vues entre les éléments constructifs, même si les langues sont différentes. Dans l'Etat communiste d'Allemagne centrale, il n'existe ni droits fondamentaux ni liberté. La liberté de mouvement, la liberté de choisir une profession, le droit d'exprimer librement ses opinions oralement et par écrit, le droit à la propriété, ainsi que la garantie des droits constitutionnels n'y existent pas. Pas plus qu'on ne peut faire la synthèse entre l'eau et le feu, on ne le pourra entre les éléments essentiellement différents d'un Etat démocratique fondé sur le droit et un Etat communiste fondé sur la force. Il existe là une contradiction fondamentale. C'est pourquoi l'idée de créer une « confédération germanique » est, dès l'origine, condamnée à l'échec.

Mesdames et Messieurs, sachez qu'il n'en existe pas moins, entre la République fédérale et l'Allemagne centrale, de nombreux contacts d'ordre technique. Ils se présentent, par exemple, dans le domaine du commerce et du trafic inter-zones. Ces relations découlent de décisions prises et d'accords conclus après la guerre, entre les puissances victorieuses. Le commerce interzonal, par exemple, s'appuie sur l'accord Jessup-Malik, qui sert de base, aujourd'hui encore, à l'accord dit de Berlin. Les relations personnelles entre la population de l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Allemagne centrale se manifestent par l'envoi annuel d'environ 300 millions de lettres d'Allemagne occidentale en Allemagne centrale. 50 millions de colis ont été expédiés l'année dernière en zone soviétique. Un million et demi d'Allemands de l'Ouest se sont rendus l'année dernière en Allemagne centrale et on peut prévoir qu'en 1964 leur nombre dépassera deux millions. En revanche, dans le sens inverse, ces visites n'ont été

possibles, l'année dernière, qu'à 1.500 personnes, si l'on ne compte pas les fonctionnaires communistes. La proportion des voyages dans le sens Ouest-Est est donc environ de 1.000 contre 1, par rapport aux voyages dans le sens Est-Ouest. Pour la première fois depuis de nombreuses années, des retraités de plus de 60 ans (femmes) et de plus de 65 ans (hommes) ont pu, depuis le 2 novembre de cette année, se rendre à Berlin-Ouest et en Allemagne occidentale. Leur nombre a dépassé, pour le mois de novembre, 350.000 personnes dont 100.000 environ allaient à Berlin-Ouest et 250.000 en Allemagne fédérale. De même, depuis Noël dernier et pour l'année en cours, des rencontres sont devenues possibles entre Berlinois de l'Ouest et Berlinois de l'Est en vertu de l'accord sur les laissez-passer. A l'occasion des fêtes de Noël en 1963, plus d'un million de Berlinois de l'Ouest ont rendu visite, dans le secteur oriental de la ville, à des parents et amis résidant à Berlin-Est, mais venus également d'Allemagne centrale. En novembre de cette année, le nombre des visiteurs a atteint environ 600.000, grâce à un accord conclu pour une durée limitée.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, ces retrouvailles sont d'ordre humanitaire. Elles adoucissent peut-être les douleurs et les souffrances infligées par la division de l'Allemagne, elles ne peuvent y mettre fin. On ne peut les considérer comme une politique, au sens véritable du terme, à l'égard de la question allemande, mais seulement comme un premier pas dans la voie d'une politique active des quatre puissances dans ce domaine.

On demande souvent si ces relations, d'un caractère technique ou humanitaire, ne représentent quand même pas quelque chose comme une reconnaissance de facto de cet Etat policier communiste, puisque les Allemands de l'Ouest sont obligés de demander des laissez-passer pour Berlin et des autorisations d'entrée pour l'Allemagne centrale et qu'ils doivent depuis quelque temps se soumettre au change obligatoire. Les arrangements prévoient même le paiement d'un péage sur l'autoroute, pour les parcours entre Berlin et les points de passage, la circulation des personnes et des marchandises par la route et par les voies d'eau étant entièrement soumise au contrôle des autorités de Berlin-Est.

Le gouvernement fédéral ne craint pas que ces contacts, techniques et autres, puissent être interprétés dans le monde libre comme une reconnaissance de facto. Les changements intervenus dans le rapport des forces en Europe centrale,

Mr. Mende (continued)

defeat of Germany. It is also aware of the peculiar situation in which the Federal Government finds itself with regard to central Germany — now the Soviet zone of occupation. For us, the technical contacts and human relationships mean, therefore, an unfortunate and temporary acceptance of the changes in the power situation in central Europe produced by the war and Germany's defeat, an acceptance reluctantly made with a view to gradually overcoming the present situation by political means — and not by force.

Recently, the Communist authorities have tried to establish their position by sending invitations to various groups in Britain, France, Italy and the Benelux countries. Visits by youth groups, parliamentarians and writers are given as much publicity in the Communist press as links with individual French or Italian towns.

Speaking for the Federal Government, I beg you to do everything possible in your own countries to prevent the Communist authorities from exploiting these visits for propaganda purposes and thus breaking down the resistance of the people of central Germany. We fully understand the need of many of our European friends to obtain information. But this need to obtain information on the situation in East Berlin and central Germany can be satisfied quite easily by a visit to West Berlin; once there, every facility is available for visiting East Berlin and also, under the arrangements for entry permits, central Germany. We ask you, on the other hand, to understand why such visits to the Communist authorities by delegations from among our friends and allies, by-passing free Berlin and free Germany, must give rise to bitterness, because of the danger of misinterpretation and the risk of undermining the mental resistance of the population of central Germany to their Communist overlords.

The Federal Government will continue to make every effort to promote human relationships in our divided Germany and to ensure the feeling of solidarity and hence the indivisibility of the German people. In this respect, it will encourage all-German cultural exchanges, the revival of all-German sporting activities — which also came

to an end with the erection of the Wall — and continue to improve communications in divided Germany, for with the Soviet blockade measures of 1952, the splitting in two of our country has severed numerous traffic arteries between West Germany and central Germany. There is no need to be a traffic expert to understand what it means when 171 trunk roads, 3 autobahns, 32 railway lines and thousands of public and private roads are blocked off. Between West Germany and the Soviet zone there are at present only five road crossing points, eight rail crossing points and two waterways (the Mittelland Canal and the Elbe). Until the end of the war, the area along the zonal border, Thuringia in particular, was part of the dense traffic network of central Germany. Today, Thuringia projects like a wedge into the territory of the Federal Republic. Important traffic arteries between the zonal border area and the western parts of the Federal Republic, especially the Ruhr, have been almost entirely cut off which has made it necessary to draw up new plans and build new lines of communication.

The third question I want to answer here is the one about the bases of the Federal Government's policy on the German question. As opposed to the situation during the Weimar Republic, it has been possible, during the fifteen years of our post-war German democracy, to reach a large measure of agreement between the three parties in the Bundestag on the basic problems of our policy on Germany. On questions of principle, there is no difference of opinion between the Christian Democrats, the Social Democrats and the Liberals. Differences of opinion are rather on the methods to be used to attain the objective towards which all three are striving — unity and freedom for the whole of Germany.

The bases of the policy of the Federal Government and, from what I have just said, of the three parties in the Bundestag, are the following :

M. Mende (suite)

du fait de la guerre et de la défaite de l'Allemagne, sont connus de tous, de même que la situation particulière dans laquelle se trouve la République fédérale à l'égard de l'Allemagne centrale, l'actuelle zone d'occupation soviétique. Ces contacts techniques et ces rencontres humaines signifient, pour nous, l'obligation douloureuse d'accepter pour l'instant ce changement du rapport des forces provoqué par la guerre et la défaite, mais avec l'intention de le faire disparaître peu à peu par des moyens politiques, non par l'emploi de la force.

Depuis quelque temps, les dirigeants communistes essaient de se mettre en valeur, en invitant divers groupes en Grande-Bretagne, en France, en Italie et dans les Etats de Benelux, à venir visiter leur pays. Des visites de groupes de jeunes, de parlementaires, d'écrivains, sont alors dépeintes par la presse communiste, avec autant de relief que les jumelages avec certaines villes françaises ou italiennes.

Le gouvernement fédéral vous demande, par mon intermédiaire, de faire en sorte que dans vos pays, les dirigeants communistes ne parviennent pas à exploiter ces voyages dans un but de propagande, en vue d'entamer par ce moyen la volonté de résistance des populations de l'Allemagne centrale. Nous comprenons fort bien que beaucoup de nos amis européens aient le désir de s'informer de ce qui se passe là-bas. Mais il leur suffit, pour le satisfaire, d'aller à Berlin-Ouest, où ils trouveront toutes les possibilités de se rendre à Berlin-Est et même, s'ils se procurent un visa d'entrée, de visiter également la zone soviétique. Le gouvernement fédéral vous demande de comprendre que les voyages de délégations venues des pays qui sont nos amis et nos alliés, lorsqu'ils comportent simplement une traversée ou un survol de l'Allemagne libre et des secteurs libres de Berlin, pour aller chez les dirigeants communistes, ne peuvent que faire naître chez nous un sentiment d'amertume, en raison du danger d'une interprétation inexacte de la situation et du risque de miner la résistance psychologique des populations de l'Allemagne centrale à leurs maîtres communistes.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, le gouvernement fédéral s'efforcera comme par le passé de favoriser les relations humaines entre les deux parties de l'Allemagne divisée et de préserver, chez le peuple allemand, le sentiment de sa solidarité et par là de son indivisibilité. A cette fin, il devra favoriser les échanges culturels

entre les deux parties du pays, le rétablissement des compétitions sportives entre tous les Allemands, qui, elles aussi, ont été interrompues dès la construction du mur, et, enfin, poursuivre l'amélioration des conditions de transport dans l'Allemagne divisée. Car l'écartèlement de notre pays et les mesures de blocus qui ont été prises en 1952 dans la zone d'occupation soviétique ont eu pour effet de couper de nombreuses voies de communications entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne centrale. Il n'est pas besoin d'être grand expert en matière de trafic pour comprendre ce que représente l'interruption de la circulation sur 171 grandes routes, trois autoroutes, 32 lignes de chemin de fer et des milliers de voies publiques et privées. Le trafic, à l'entrée et à la sortie de la zone soviétique, se limite maintenant à cinq points de passages routiers, huit points de passages ferroviaires et deux points de passages fluviaux (sur le Mittellandkanal et l'Elbe). Jusqu'à la fin de la guerre, la zone située en bordure de la ligne de démarcation était reliée au réseau de communications très dense de l'Allemagne centrale, notamment en Thuringe. Aujourd'hui, la Thuringe avance comme un coin dans le territoire de la République fédérale. En de nombreux points de cette région, d'importantes liaisons entre la zone frontière et la partie ouest de la République fédérale, notamment la région de la Ruhr, ont été complètement supprimées, ce qui exige l'élaboration de nouveaux plans et l'ouverture de nouvelles voies de communications.

La troisième question à laquelle je vais avoir l'honneur de répondre est celle-ci : quels sont les fondements de la politique du gouvernement fédéral à l'égard du problème allemand ? Contrairement à ce qui s'était passé à l'époque de la République de Weimar, l'Allemagne démocratique d'après-guerre, au cours des quinze années de son existence, est arrivée à ce que les trois partis politiques représentés au Bundestag réalisent le plus large accord possible sur les problèmes fondamentaux qui se posent à la politique allemande. Sur les questions de principe, il n'existe pas de divergence de vues entre les démocrates chrétiens, les sociaux-démocrates et les libéraux. Celles qui se manifestent ont trait, plutôt aux méthodes et aux moyens d'action permettant d'atteindre l'objectif poursuivi par tous également, et qui est l'unité et la liberté de toute l'Allemagne.

La politique que suit, à l'égard de la question allemande, le gouvernement fédéral avec, comme je viens de vous le dire, l'appui des trois partis représentés au Bundestag, se fonde sur les textes suivants :

Mr. Mende (continued)

First, the Declaration by the Occupying Powers of 5th June 1945 that "Germany has remained within her frontiers as they were on 31st December 1937". The frontiers being established as they were on 31st December 1937, it is logical for Chancellor Erhard to reiterate the assurance to the Republic of Czechoslovakia that Germany has no territorial claims on Czechoslovakia.

Secondly, the Potsdam Agreements of 2nd August 1945, as part of international law. Here again unequivocal statements were made regarding the German eastern territories; in both the letter and the spirit of these agreements, these territories are explicity placed under the administration of foreign powers "pending final settlement in a peace treaty".

Thirdly, the Basic Law of the Federal Republic of Germany, which was promulgated with the agreement at that time of the three High Commissioners of the United States, the United Kingdom and France. In the preamble to the Basic Law of the Federal Republic of Germany, it is stated that "the entire German people is called upon to achieve, by free self-determination, the unity and freedom of Germany". This preamble has a special status for us, since a verdict of the Federal Constitutional Court in Karlsruhe has described it as a constitutional requirement which is binding on the legislative, executive and juridical bodies.

Fourthly, the 1954 Convention on relations between the three powers and the Federal Republic of Germany, in which the United States of America, the United Kingdom and France undertake to lend their active support to a policy of reunification and provide for a revision of the terms of the Convention "in the event of the reunification of Germany".

Fifthly, the Charter of the United Nations, particularly the section dealing with the right to self-determination. This states that all peoples on earth should have the right freely to settle their political, economic, social and cultural affairs on their own responsibility.

As far as divided Berlin is concerned, there are three special factors: the stationing of the troops of the protecting powers, guaranteed

means of communication to and from Berlin and the maintenance of Berlin's viability through generous financial and economic aid from the Federal Government.

What initiatives can be taken in the framework of German policy? The Federal Republic is unable to take any initiative which would involve a direct approach to the Communist police State in East Berlin and direct negotiations with this régime; if it were to do so, it would be usurping responsibilities which the occupying powers have expressly reserved for themselves. This means that the initiative must be taken by the four powers which are responsible for Berlin and Germany as a whole, and which have assumed special historical commitments. Interzonal trade provides an example of the fact that the four powers can adopt the method of delegating responsibility, and that such negotiations by delegation can reduce tension which is the prerequisite of reunification. The resumption of interzonal trade was dealt with in an agreement between Mr. Jessup and Mr. Malik. The three western powers then made the Federal Republic responsible for making the necessary arrangements; a similar procedure being applied by the Soviet Union in respect of the authorities in central Germany. The outcome of these negotiations, directed on either side by the victorious powers, was the Berlin Agreement on trade within Germany; this still functions today, and the annual volume of trade exceeds 2,000 million DM. This provides an example for the creation of mixed commissions first suggested in the Herter Plan of May 1959.

On 9th August 1963, the Federal Government sent the three western powers a memorandum on controlled disarmament, European security and the reunification of Germany; this was handed to Mr. Dean Rusk, the American Secretary of State for Foreign Affairs, on the occasion of his visit to Bonn and was delivered by our Ambassadors in Paris and London the same day. It is clear from the very title of this memorandum that it is impossible to solve the problem of Berlin and Germany in isolation — the German question is part and parcel of the problem of East-West relations, the increase or reduction of tension, controlled disarmament and European security.

M. Mende (suite)

Premièrement, la déclaration des puissances victorieuses, en date du 5 juin 1945, où il est constaté que l'Allemagne continue d'exister « à l'intérieur de ses frontières du 31 décembre 1937 ». C'est sur le maintien des frontières du 31 décembre 1937 que se fondent logiquement les assurances que le Chancelier fédéral, M. Erhard, a données à plusieurs reprises à la République tchécoslovaque, que l'Allemagne n'élève aucune revendication territoriale à l'encontre de ce pays.

Deuxièmement, les Accords de Potsdam du 2 août 1945, instrument de droit international. Ici, on trouve des déclarations explicites sur les territoires allemands de l'Est. De la lettre comme de l'esprit de ces accords, il résulte que ces territoires sont passés sous l'administration des puissances étrangères « en attendant la solution définitive des problèmes territoriaux par un traité de paix ».

Troisièmement, la Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne, qui a été promulguée en son temps avec l'accord des trois hauts commissaires des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la République Française. Dans le préambule de ce texte, on peut lire que « le peuple allemand tout entier est appelé à réaliser l'unité et à assurer la liberté de l'Allemagne par la voie de la libre autodétermination ». Ce préambule a, chez nous, une valeur toute particulière, un arrêt de la Cour fédérale de Karlsruhe ayant décidé qu'il fait partie du prescrit constitutionnel et qu'il a, dès lors, force obligatoire pour les organes législatifs, exécutifs et judiciaires.

Quatrièmement, la convention de 1954 sur les relations entre les trois puissances et la République Fédérale d'Allemagne dans laquelle les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la République Française s'engagent à soutenir activement une politique de réunification de l'Allemagne et prévoient la révision de cette convention « au cas où l'Allemagne serait réunifiée ».

Cinquièmement, la Charte des Nations Unies, et notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette disposition signifie que les peuples de la terre, tous les peuples doivent avoir ce droit et donc, il va sans dire, celui de régler librement leurs problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels.

En ce qui concerne Berlin, il convient d'ajouter trois autres éléments particuliers : le stationnement de forces armées des puissances protec-

trices, la garantie des communications avec Berlin, le maintien de la capacité de survie de la ville grâce à l'assistance généreuse accordée par le gouvernement fédéral dans les domaines financier et économique.

Quelles initiatives est-il possible de prendre dans le cadre de la politique allemande ? La République Fédérale d'Allemagne ne peut s'adresser directement aux dirigeants de l'Etat policier pour engager des négociations avec eux à Berlin-Est ; si elle le faisait, elle interviendrait dans un domaine que les puissances victorieuses se sont expressément réservé. C'est pourquoi toute initiative doit émaner des quatre puissances qui sont spécialement responsables de Berlin et de l'Allemagne tout entière et qui ont pris des engagements particuliers devant l'histoire. La reprise du commerce interzonal prouve clairement que les quatre puissances peuvent procéder par voie de mandat et que des négociations menées en vertu de pareil mandat sont susceptibles de contribuer à cette détente qui est la condition préalable à la réunification. La reprise du commerce interzonal a fait l'objet d'un accord entre MM. Jessup et Malik. La République fédérale a été chargée par les trois puissances occidentales, comme l'Allemagne centrale l'a été par l'Union Soviétique, de prendre les dispositions nécessaires à cet effet. Ces négociations, qui furent dirigées des deux côtés par les puissances victorieuses, ont abouti à la signature de l'Accord de Berlin sur le commerce interzonal, accord qui est encore en vigueur aujourd'hui et à la suite duquel le volume annuel du commerce intérieur a dépassé deux milliards de marks. Cet exemple nous indique la voie à suivre pour arriver à la création de commissions mixtes comme celles qui ont été proposées pour la première fois dans le plan Herter en mai 1959.

Le 9 août 1963, le gouvernement fédéral a adressé aux trois puissances occidentales un aide-mémoire sur les questions du désarmement contrôlé, de la sécurité européenne et de la réunification de l'Allemagne. Ce texte a été remis au ministre américain des affaires étrangères, M. Dean Rusk, à l'occasion de sa visite à Bonn, et communiqué le même jour par nos ambassadeurs aux gouvernements de Paris et de Londres. Le titre de cet aide-mémoire suffit à indiquer qu'il ne peut être question de résoudre isolément le problème de l'Allemagne et de Berlin, que la question allemande ne peut être dissociée de celle des relations Est-Ouest, du degré de tension ou de détente et des problèmes du désarmement contrôlé et de la sécurité européenne.

Mr. Mcnde (continued)

Controlled disarmament, European security and German reunification form an indivisible whole. The activities of the mixed commissions proposed by the Federal Government, bringing up to date and developing further the western peace plan put forward by Christian Herter in Geneva in May 1959, would be threefold: one commission, composed of an equal number of officials and experts (not politicians or parliamentarians), would deal with the movement of persons in divided Germany; a second would deal with economic matters and the movement of goods, while the third would deal with sport and cultural exchanges between the two parts of Germany.

Naturally the question of these three mixed commissions could not be considered outside the context of the memorandum as a whole through a delegation of responsibility by the four powers, as has been done for interzonal trade. These problems cannot be viewed in isolation — they have to be integrated in the overall theme of controlled disarmament, European security and reunification.

When considering military policy, the question arises, not only of security in presence of a reunited Germany, but also of security for a reunited Germany, which is a fundamental problem of concern for the German people. The Federal Government's memorandum has been discussed by the Ambassadors' Group in Washington. Unfortunately the elections in Britain and the United States and events in Moscow have delayed a decision being taken by the three western powers.

Nevertheless, Ladies and Gentlemen, it should not be overlooked — and I am voicing the Federal Government's anxiety on this score — that nearly six years have passed since the last Foreign Ministers' Conference on Germany. In a few months' time the German people will be celebrating the twentieth anniversary of the end of World War II, and there is still no sign of a peace treaty for the whole of Germany. Anyone who believes that in time the Germans will become resigned to the division of their homeland is deceiving himself. Young Germans in particular are asking more and more insistently what solutions are proposed for the problems remaining after the second world

war. At the last sitting of the third legislature of the Bundestag on 30th June 1961, the President stated — with the support of all three parties — that on behalf of the German people the freely-elected parliament called upon the world for a German peace treaty. This peace treaty must, the President said, make a final ruling on all questions concerned with the military status of a reunited Germany within the context of European security, and fix once and for all the eastern frontiers of Germany. Furthermore, it must give the German nation the right to settle its own future freely and on its own responsibility, on the basis of the right to self-determination.

What contribution can the Federal Government make towards a solution of the German question in the framework of the responsibilities and obligations of the four powers? Fifteen years ago, Ladies and Gentlemen, the Bundestag cherished the hope that reunification would be possible within a few years, based on free elections throughout Germany. It adopted unanimously (if I may disregard the sixteen Communist members who were still members of the Bundestag at that time) an electoral law which provided for free elections throughout Germany. A United Nations Commission under the chairmanship of Dr. Jacobson of Denmark arrived in the Federal Republic to supervise these elections, and asked for authorisation to enter the Soviet zone. The Soviet military commander, General Chuikov, and the Communist authorities in East Berlin remained silent. The United Nations Commission left, unable to carry out the task it came to do.

Today we realise that free elections throughout Germany cannot be the first step — they will have to come midway through or, at the latest, at the end of the process of reunification. Such elections are indispensable as the expression of a people's right to self-determination, and the demand for free elections cannot, therefore, be bargained away. But first the four victorious powers must take certain decisions stemming from their responsibilities with regard to Berlin and Germany as a whole. It is now generally accepted in the Federal Republic that the road to German reunification will be long and difficult and can only be followed step by step and not, as we hoped in the past, by the single, final act of free all-German elections. Many of the steps along this long and laborious path to German reunification

M. Mende (suite)

Le désarmement contrôlé, la sécurité européenne et la réunification de l'Allemagne forment un tout indivisible. Les commissions mixtes que, dans son aide-mémoire, le gouvernement fédéral a proposé de créer, auront mission de moderniser et de développer les plans de paix que Christian Herter avait présentés à Genève en mai 1959 ; elles auraient compétence dans trois secteurs : une commission mixte composée, sur une base paritaire, de fonctionnaires et de techniciens, à l'exclusion des hommes politiques et des parlementaires, serait chargée de régler la question de la circulation des personnes dans l'Allemagne divisée ; une autre s'occuperait des problèmes économiques et de la circulation des biens, la troisième des échanges en matière de culture et de sport.

Il est évident qu'on ne peut étudier l'idée de la création de ces trois commissions mixtes, constituées sur mandat des quatre puissances d'après une formule voisine de celle adoptée pour le commerce interzonal, sans examiner en même temps l'ensemble des problèmes qu'aborde l'aide-mémoire. La formule proposée ne peut en aucun cas être isolée de son contexte, qui porte sur le désarmement contrôlé, la sécurité européenne et la réunification.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, n'oublions pas que la politique militaire soulève non seulement la question de la sécurité en face d'une Allemagne réunifiée, mais aussi celle de la sécurité pour une Allemagne réunifiée, source pour le peuple allemand d'un souci primordial. L'aide-mémoire du gouvernement fédéral a fait l'objet des délibérations du Groupe des ambassadeurs à Washington. Malheureusement, les décisions des trois puissances occidentales ont été retardées par suite des élections américaines et britanniques ainsi que des événements survenus à Moscou.

Nous ne devons pourtant pas oublier — et j'exprime ici un avertissement et une grave préoccupation du gouvernement fédéral — que près de six ans se sont écoulés depuis la dernière conférence des ministres des affaires étrangères sur l'Allemagne. Le peuple allemand commémorera dans peu de mois le vingtième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale et, pourtant, aucun traité de paix pour l'ensemble de l'Allemagne n'est encore en vue. Ceux qui pensent que le peuple allemand s'habituerait avec le temps à la division de sa patrie se trompent. De plus en plus, et spécialement dans les rangs de la jeunesse allemande, on nous demande comment nous envi-

sageons le règlement de tous les problèmes nés de la deuxième guerre mondiale. Lors de la dernière séance de la troisième législature du Bundestag, le 30 juin 1961, son Président, avec l'accord des trois groupes politiques, a déclaré que le parlement librement élu élevait la voix devant le monde entier pour réclamer, au nom du peuple allemand, la conclusion d'un traité de paix. Ce traité de paix devrait, de l'avis du Président du Bundestag, comporter une décision définitive sur toutes les questions posées par le statut militaire d'une Allemagne réunifiée, dans le cadre de la sécurité européenne ; il devrait aussi fixer définitivement les frontières orientales de l'Allemagne. Il devrait enfin reconnaître au peuple allemand le droit de décider librement de son destin, sous sa propre responsabilité, et en vertu du droit à l'autodétermination.

Quelle contribution le gouvernement fédéral peut-il apporter à la solution de la question allemande, dans le cadre des responsabilités et des obligations des quatre puissances ? Il y a quinze ans, le Bundestag espérait que la réunification serait possible quelques années plus tard, sur la base d'élections libres dans toute l'Allemagne. Il avait adopté à l'unanimité — si je ne compte pas les seize membres communistes qui, à l'époque, siégeaient encore au parlement — une loi électorale en vue de ces élections. Une commission des Nations Unies présidée par un Danois, M. Jacobson, était déjà arrivée en République fédérale pour contrôler les élections et avait demandé l'autorisation de pénétrer en zone soviétique. Le commandant militaire soviétique Tchouikov et les dirigeants de Berlin-Est n'ont pas répondu. La commission des Nations Unies a donc quitté l'Allemagne sans avoir pu mener à bien sa mission.

Aujourd'hui, nous savons qu'il n'est pas possible de procéder tout de suite à des élections libres dans toute l'Allemagne. Elles ne pourront intervenir qu'au milieu ou même à la fin du processus de réunification. Mais comme elles sont l'expression indéniable du droit d'un peuple à disposer de lui-même, l'Allemagne ne saurait en aucun cas y renoncer. Avant qu'elles ne puissent avoir lieu, il faudra que les quatre puissances victorieuses aient pris certaines décisions qui découlent de la responsabilité qu'elles portent à l'égard de Berlin et de toute l'Allemagne. Chacun a désormais compris, en République fédérale, que nous n'obtiendrons la réunification qu'au terme d'une route longue et pénible, en bien des étapes et non plus, comme on l'avait espéré, par le seul acte d'une consultation électorale libre de tous

Mr. Menzies (continued)

will be fraught with danger, and risks will attend many of the stages of reunification. The important thing is that we keep the final goal clearly in view; the watchword of German policy must be the attainment of unity through self-determination and in guaranteed freedom.

There have, of course, been various economic, social and political developments over the past decade and a half which have some bearing on the German question. The problem of Germany cannot be treated as something apart from the development of Europe. Thanks to the extraordinary drive and energy of all our people in rebuilding their country, the Federal Republic is today the second strongest industrial nation in the West after the United States. In central Germany, thanks to hard work and drive in rebuilding their country, the people of Saxony, Thuringia, Brandenburg, Mecklenburg and Anhalt have succeeded, despite faulty Communist planning, controls, output norms and obstacles, in making their part of Germany the second strongest industrial power in the Soviet bloc after the USSR itself. If both parts of Germany were reunited, this combination of some 76 million inhabitants, thanks to its geographical and political situation in the centre of Europe, its vast industrial capacity and the dynamic drive of its people, would become the third industrial nation of the world after the United States and the USSR. This being so, it is quite understandable that there should be, here and there, a certain reserve with regard to the process of reuniting Germany; this reserve is felt not only among our neighbours in Poland, Hungary and Czechoslovakia, but possibly among our friends and allies in Belgium and the Netherlands as well, and in neutral countries like Switzerland. People wonder whether a reunited Germany, with its vast economic potential and drive and its position in the centre of Europe, might not once again be possessed by a *furor germanicus* — perhaps even a *furor teutonicus* — and yet again upset an equilibrium which has been reached in Europe after so much trouble and effort.

We must take this deep concern of our eastern neighbours, and even of our western friends, very seriously, and their fears must be overcome. How are they to be overcome? We believe that the German question can be solved only in a wider

European context including the nations and countries of east and south-east Europe as well, and only by widening the context in this way can the doubts felt by our neighbours at the idea of a reunited Germany be lessened if not entirely dispelled. The question, therefore, is to integrate the process of German reunification in the framework of a greater Europe, extending from its present confines to include those regions which, geographically, politically, culturally and historically, belong to Europe — countries such as Poland, Hungary, Rumania, Bulgaria, Czechoslovakia and Yugoslavia.

When I had the honour of meeting the President of the French Republic, General de Gaulle, I asked him what was the significance of visits from these countries of east and south-east Europe — President Maurer, Foreign Minister David and others. The French President explained that these visits helped to spread the notion of a European community of interests and to revive the traditional economic, cultural and intellectual links which France has had with these countries for many decades. The Federal Republic does, indeed, derive much satisfaction from these efforts by France. We have tried in a modest way, by means of trade missions in Warsaw, Budapest, Bucharest and Sophia — and soon now in Prague — to put our relations with these east and south-east European States on a more normal footing. We realise, however, how much the legacy of the war and the pre-war and post-war years affects our relationships with these countries. France is in the happy position of being able to draw upon centuries of traditional political, economic and intellectual ties with these nations in keeping with the spirit of friendship and partnership in the West and the extension of a European community of interests in this direction.

Apart from urging the four powers to initiate action, the ways in which the Federal Government can help lie mainly in the humanitarian sphere. Our former Federal Chancellor, Dr. Adenauer, and the present Chancellor, Professor Erhard, have both on many occasions expressed to the Bundestag their readiness to take certain economic steps if adequate humanitarian concessions in central Germany were forthcoming in return. The Federal Government is prepared to make many sacrifices to ease the lot of those who live in central Germany. The situation would be improved

M. Mende (suite)

les Allemands. Plusieurs des étapes qui devront être franchies sur cette route comporteront des dangers et des risques. L'essentiel sera de ne jamais perdre de vue le but à atteindre par la politique allemande et qui est la réalisation de l'unité par l'autodétermination, dans la liberté garantie.

Au cours de ces quelque quinze ans, il est vrai, une certaine évolution s'est produite sur le plan économique, social et politique qui n'a pas manqué d'exercer une influence sur la question allemande. Celle-ci ne peut être résolue, si on l'isole de l'évolution de l'Europe. La République Fédérale d'Allemagne, grâce à l'extraordinaire volonté de reconstruction qui s'est manifestée dans toutes les couches de la population, est devenue la deuxième puissance industrielle de l'Occident, après les Etats-Unis. L'Allemagne centrale, malgré toutes les erreurs commises par les communistes, malgré les contrôles, les normes et les entraves imposées à la production, est devenue, grâce à l'énergie et à la volonté de reconstruction des habitants de la Saxe, de la Thuringe, du Brandebourg, du Mecklembourg et de l'Anhalt, la deuxième puissance industrielle du bloc soviétique, après l'U.R.S.S. Si les deux parties de l'Allemagne se ressoudaient, cet ensemble, qui grouperait 76 millions d'habitants, serait, grâce à sa position géographique et politique au centre de l'Europe, grâce à sa capacité industrielle extraordinaire et au dynamisme de sa population, la troisième puissance industrielle du monde, après les Etats-Unis d'Amérique et l'U.R.S.S. On comprend donc, Mesdames et Messieurs, qu'on considère avec quelque appréhension cette réunification de l'Allemagne, non seulement chez nos voisins de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, mais peut-être même chez nos amis et partenaires de Belgique et des Pays-Bas, ou chez des neutres comme la Suisse. On se demande si cette Allemagne réunifiée, grâce à son potentiel économique extraordinaire et à son dynamisme, grâce aussi à la position qu'elle occupe au cœur de l'Europe, ne pourrait pas un jour être saisie à nouveau d'une « fureur germanique », peut-être même d'une « fureur teutonique » susceptible de rompre l'équilibre établi en Europe au prix de tels efforts.

Les appréhensions de nos voisins de l'Est et même de nos amis de l'Ouest, il nous faut les constater simplement et essayer de les vaincre. Comment pourrions-nous le faire ? A notre avis, la question allemande ne peut être résolue que

si on la situe dans le contexte plus large de l'évolution de l'Europe, d'une Europe qui englobe aussi les peuples et les Etats de l'Est et du sud-est. C'est seulement en donnant au problème une pareille ampleur qu'on arrivera à réduire, sinon à dissiper, les inquiétudes que la réunification de l'Allemagne peut inspirer à nos voisins. Vous voyez donc comment se pose la question : il s'agit d'insérer la réunification de l'Allemagne dans le cadre d'une Europe plus vaste qui, dépassant les étroites limites qui sont actuellement les siennes, comprendra ces régions qui, du point de vue de la géographie, de la politique, de la culture et de l'histoire, font partie d'elle-même ; j'ai nommé la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

J'ai eu l'honneur de rencontrer le Président de la République Française, le Général de Gaulle, et de lui demander comment il fallait interpréter les visites que font en France les représentants des peuples de l'Est et du sud-est européen, comme le Ministre-Président Maurer, le Ministre des affaires étrangères David et d'autres. Le Président de Gaulle m'a répondu qu'elles permettaient d'élargir la communauté d'intérêts européenne et de resserrer les liens historiques — économiques, culturels et spirituels — qui existent entre la France et ces pays depuis de nombreuses décennies. En fait, la République fédérale ne peut que se féliciter de ces efforts de la France. Par le moyen modeste de nos missions commerciales à Varsovie, à Budapest, à Bucarest, à Sofia et, bientôt, à Prague, nous avons essayé, de notre côté, de normaliser nos rapports avec ces mêmes Etats. Mais hélas, l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre font peser sur nos rapports avec eux de lourdes hypothèques. La France, elle, a la chance de pouvoir utiliser les relations séculaires qu'elle a entretenues avec eux sur les plans politique, économique et spirituel, conformément à l'esprit d'amitié et d'association en Occident et de l'élargissement de la communauté d'intérêts européenne dans cette direction.

Les moyens d'action dont dispose le gouvernement fédéral, outre la faculté qu'il a de demander aux quatre puissances de prendre certaines initiatives, ont plutôt un caractère humanitaire. Notre ancien Chancelier, M. Adenauer, et notre Chancelier actuel, M. Erhard, ont dit plusieurs fois devant le Bundestag, qu'ils étaient prêts à des prestations économiques s'ils pouvaient obtenir, en contrepartie, un allègement des conditions de vie en Allemagne centrale. La République fédérale est disposée à consentir bien des sacrifices pour améliorer le sort des Allemands qui vivent

Mr. Mende (continued)

considerably if freedom of movement were gradually restored throughout Germany and the means of communication which have been severed between the Federal Republic and Berlin reopened. A system similar to the Berlin pass agreement could well be instituted for short-distance visits across the interzonal border, for closely-knit communities have been arbitrarily split asunder and intimate family relationships broken apart along the whole of the 860 miles of barbed wire and minefields separating the two Germanies, and not just in the city of Berlin. The Federal Government has authorised local authorities in areas along the interzonal border to enter into agreements with their opposite numbers across the border for rendering official assistance in the event of catastrophes such as water shortage, fires and epidemics, and also for the disposal of sewage and so on. The authorities in East Berlin, however, have so far prohibited their local authorities from any such exchange of official aid. We hope that the Soviet Government will make the East Berlin authorities understand, as in the matter of the pass agreements, that closer human contacts can also lead to a relaxation of tension in divided Germany and, hence, throughout central Europe.

Finally, Mr. President, I would like to try to answer the most difficult question of all in German politics — that of the Federal Government's attitude to the problem of the Oder-Neisse line. Recently journalists in West Germany, and also Members of Parliament and Senators among our allies — Jean Palewski, for example, in this country and Senator Struye in Belgium — have advised the German Government and the three parties in the Bundestag to agree to the Oder-Neisse line as the final eastern frontier for Germany. This, we are told, would improve relations with the Polish People's Republic and help to relax tension. The Federal Government and the three parties in the Bundestag are unable to accept this advice, because it is at variance with the legal position already described earlier among the bases of German policy; in particular, it is in contradiction with the Declaration of 5th June 1945 and the Potsdam Agreements. Only a freely-elected government for the whole of Germany can

negotiate on this difficult question of the final eastern frontiers for Germany in the framework of a peace treaty, and only a freely-elected parliament for the whole of Germany can accept or reject the results of such negotiations. We well understand the sympathy felt here, in France and elsewhere, for the people of Poland, who experienced to a particular degree the horrors of war and oppression under Hitler and Stalin. After all, the Poles were the allies of France, Britain and others in those days. But at the same time we ask you to appreciate the position of the German Government and German politicians. Anyone who asks the Federal Government and German politicians to uphold the interests of the Polish people asks too much. As we see it, the members of the Federal Government have the solemn, sworn duty to further the interests of the German people, and to protect them from harm, so that no one can expect us to do otherwise than to work in the best interests of the German people in this most difficult of questions. Our own self-respect and our responsibility towards our budding democracy, which we must protect from taking a wrong course, leave us no choice. We are determined, therefore, to uphold the law and to discuss this matter only in the context of negotiations on a peace treaty for the whole of Germany.

Besides, it is foolish for anyone to reveal in advance the points he is going to make during negotiations — it may mean that he will never get to the conference table at all. So it is wise counsel not to give away now what will be matter for discussion when it comes to working out a peace treaty. And lastly, what is at stake is not just a small, narrow strip of land — it is a slice of eastern Germany equivalent to about one-fifth of the area of France, one-half of Great Britain or the whole area of Belgium, Holland, Switzerland and Luxembourg — quite a sizable piece of territory, as you can see.

M. Mende (suite)

en Allemagne centrale. La situation serait infiniment meilleure s'il était possible de rétablir peu à peu la liberté de mouvement dans toute l'Allemagne, ainsi que les liaisons interrompues entre la République fédérale et Berlin. En outre, il serait possible, selon un système analogue à celui qui découle de l'accord sur les laissez-passer à Berlin, d'autoriser le passage sur de courtes distances, de part et d'autre de la frontière inter-zones. En effet, non seulement à Berlin, mais également le long des 1.381 km de barbelés et de champs de mines, des communautés qui s'étaient formées organiquement ont été arbitrairement divisées et les relations humaines les plus naturelles brutalement interrompues. Le gouvernement fédéral a donné des instructions aux autorités locales le long de la frontière inter-zones, et notamment aux maires, pour qu'ils se mettent d'accord avec leurs homologues, de l'autre côté de la frontière, en vue d'établir une collaboration administrative, spécialement en cas de catastrophes, de pénurie d'eau, d'incendie, à propos des égouts pour l'écoulement des eaux et dans d'autres cas analogues. Et pourtant, les dirigeants de Berlin-Est ont interdit ces contacts administratifs à leurs autorités municipales. Nous espérons que le gouvernement soviétique, comme il l'a fait dans le règlement sur les laissez-passer, fera comprendre aux autorités de Berlin-Est que les progrès réalisés au moyen de contacts humains peuvent amener une détente dans l'Allemagne divisée et, par là, dans toute l'Europe centrale.

Pour finir, il me faut vous répondre à l'une des questions les plus épineuses qui se posent à la politique allemande : quelle est l'attitude du gouvernement fédéral face à la question de la ligne Oder-Neisse ? Dernièrement, des journalistes ouest-allemands, ainsi que des députés et des sénateurs de certains de nos partenaires — je pense, par exemple, à M. Jean Palewski, ici, dans ce pays, et au sénateur belge, M. Struye — ont recommandé au Bundestag et aux trois partis qui y sont représentés de reconnaître la ligne Oder-Neisse comme frontière définitive de l'Allemagne à l'est, afin d'améliorer ses relations avec la République populaire de Pologne et de contribuer à la détente générale. Le gouvernement fédéral et les trois partis représentés au Bundestag ne sont pas en mesure de suivre ces conseils, pour la raison qu'ils sont en contradiction avec la situation juridique, comme elle ressort des fondements de la politique allemande que nous avons indiqués plus haut, et, notamment, la déclaration du

5 juin 1945 et les Accords de Potsdam. Seule une autorité politique librement élue par l'ensemble du peuple allemand serait habilitée à négocier la question difficile des frontières orientales définitives de l'Allemagne, dans le cadre d'un traité de paix ; et seul un parlement librement élu par l'ensemble du peuple allemand pourrait se prononcer sur le résultat de telles négociations. Nous comprenons fort bien la sympathie qu'ici, en France et dans d'autres pays, on éprouve pour le peuple polonais qui, sous Hitler et Staline, a connu d'une manière particulièrement cruelle les malheurs de l'oppression et les affres de la guerre. Nous savons que le peuple polonais a été à ce moment-là l'allié de la France, de la Grande-Bretagne et d'autres Etats. Mais le gouvernement fédéral et les partis représentés au Bundestag demandent qu'on veuille bien comprendre la situation dans laquelle se trouvent aussi bien notre gouvernement que nos hommes politiques. Demander au gouvernement fédéral et aux hommes politiques allemands de défendre les intérêts du peuple polonais, c'est leur en demander trop. Les membres du gouvernement fédéral ont prêté serment sur notre constitution et sont obligés de veiller aux intérêts du peuple allemand et de repousser tout ce qui pourrait lui nuire. En conséquence, personne ne peut s'attendre que nous ne sauvegardions pas au maximum, sur ce point crucial comme sur les autres, les intérêts du peuple allemand ; nous y sommes obligés par respect de nous-mêmes d'abord, mais aussi par le souci de ne pas compromettre l'évolution démocratique récente de notre pays et d'éviter qu'elle ne s'oriente mal. Nous sommes donc décidés à maintenir notre prétention, fondée en droit, et à ne prendre de décision sur cette question que dans le cadre de négociations sur un traité de paix concernant l'ensemble de l'Allemagne.

Ajoutons que celui qui, avant même d'aborder de telles négociations, accepterait de lâcher les atouts qu'il peut avoir, agirait follement ; car il courrait le risque de n'être même pas invité à siéger autour du tapis vert. Le plus simple bon sens nous commande donc de ne pas renoncer d'emblée aux éléments de négociation dont nous aurons à discuter, lors du règlement à venir du traité de paix. Et, finalement, il ne s'agit pas d'une étroite bande de territoire, mais d'une superficie égale à un cinquième de la France, à la moitié de la Grande-Bretagne et à la totalité de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse et du Luxembourg ; il s'agit, comme vous le voyez, d'un très vaste territoire.

Mr. Mende (continued)

To be quite frank, though, we do realise how difficult a question this is ; we realise, too, that often in this life there is a gulf set between a legal claim and its settlement by negotiation. We do ask you, however, to understand why the Federal Government can only approach this thorny problem from the legal angle, as laid down in particular in the Potsdam Agreements.

Nevertheless, Ladies and Gentlemen, we firmly believe that in this age of electronics, nuclear fission and men in space, unions of peoples on a large scale will play a dominant rôle in future developments and the narrow confines of national frontiers will become less and less important. In a greater Europe where men, goods and ideas can pass to and fro unhindered, in a greater Europe where it will be as easy to travel to Warsaw, Budapest and Prague with just an identity card as it is today to go to Brussels, Paris and Lisbon, the coming generations will see many matters in a different light ; these questions will then seem less crucial than they have seemed to us from our exaggerated nationalist viewpoints. We hope this will also be true of the difficult problem of Germany's eastern frontiers.

Thank you, Mr. President, Ladies and Gentlemen, for listening to what I have had to say. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Vice-Chancellor Mende. The Assembly is grateful to you for your comprehensive and penetrating analysis, and for the spirited way in which you have tackled the difficulties which beset the whole German problem — the relations between Germans and Germany's position in the world.

(The President continued in French)

The next speaker to address the Assembly is Mr. Heinrich Albertz, Deputy Mayor of Berlin, representing Mr. Willy Brandt, who is unable to attend.

Mr. Heinrich Albertz has performed great services in the cause of peace and freedom. As a young

minister of the Protestant Church, he refused to take the oath of allegiance to Hitler. He survived persecution however and after the war became a Minister in the government of Lower Saxony. For the last few years, he has been Deputy Mayor of Berlin. In his position as Senator responsible for the internal affairs of Berlin, his first duty is to maintain law and order in that city. It is thanks to his cool judgment, his sense of responsibility and his European patriotism that the anger and exasperation of the people of Berlin has been prevented up to now from demonstrations against Soviet installations in West Berlin and along the "wall of shame".

We must not forget, Ladies and Gentlemen, that the day the wall was built the threat of war stalked the streets of Berlin and lay in wait for us all. Nor must we forget that it was not easy to hold back half a million Berliners, who had rushed to the scene and wanted to take the wall by storm. Mr. Albertz was one of those who did hold them back, and we are in his debt.

(The President continued in German)

I now ask Mr. Albertz to come to the rostrum and address the Assembly.

Mr. ALBERTZ (*Deputy Mayor of Berlin*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Mayor of Berlin, Willy Brandt, who is unfortunately unable to be here today, has asked me as his Deputy to bring to your debate on Germany and Berlin a message from the city of Berlin itself.

A few moments ago you were kind enough, Mr. President, to welcome me and to say a few words about my present duties, and I would like to carry straight on from those remarks. Yes, order does reign in the free sector of Berlin. Yes, we in West Berlin are a normal large European city — the largest industrial city, as a matter of fact, between Paris and Moscow. Our greatest task is not merely to keep this normal life going in our sector of the German capital, but to develop it as an asset in the heart of Europe, and not merely one for our own country either. But I will say quite frankly that this ordered existence — Mr. Mende has already pointed this out with various statistics — has been maintained in the face of an extraordinary situation, in conditions resembling those of civil war, alongside the barbed wire and the concrete wall. It is this twofold reality which has to be brought to the notice of this Assembly today. As Deputy Mayor of Berlin, I want to

M. Mende (suite)

Je dois vous dire, en toute franchise, que nous sommes parfaitement conscients de la difficulté de cette question. Il arrive souvent, nous le savons aussi, qu'entre la revendication d'un droit et le pouvoir de le faire reconnaître par voie de négociation, il y a une marge, un écart difficile à combler. Mais nous vous demandons de comprendre que, sur ce terrain brûlant, le gouvernement fédéral ne peut agir autrement qu'il ne le fait, c'est-à-dire en se fondant sur sa position juridique et plus spécialement sur celle qui découle des Accords de Potsdam.

De toutes façons, M. le Président, Mesdames et Messieurs, nous croyons fermement qu'à l'âge de l'électronique, de la fission nucléaire et des voyages de l'homme dans l'espace, ce sont les grandes communautés qui s'imposeront, alors que les frontières étroites des nations perdront de plus en plus de leur signification. Dans une Europe élargie, où rien ne s'opposera à la libre circulation des personnes, des idées et des biens, dans une Europe élargie où, muni d'une simple carte d'identité, on pourra, demain, aller aussi facilement à Varsovie, à Budapest et à Prague qu'aujourd'hui à Bruxelles, à Paris et à Lisbonne, de nombreux problèmes se présenteront aux générations futures sous un jour totalement différent de celui sous lequel ils nous apparaissent aujourd'hui, exacerbés par les excès de ce nationalisme qui, hier encore, nous oppressait. Nous avons l'espoir inébranlable de voir triompher ces idées, même lorsqu'il s'agira de trouver une solution définitive au problème délicat des frontières orientales de l'Allemagne.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. le Vice-Chancelier Mende. L'Assemblée vous saura gré de votre analyse complète et pénétrante et aussi du courage avec lequel vous avez abordé les difficultés inhérentes à l'ensemble du problème allemand, aux relations entre Allemands et à la position allemande dans le monde.

(M. le Président poursuit en français)

Je vais donner la parole à M. Heinrich Albertz, Maire-adjoint de Berlin, qui représente M. Willy Brandt, empêché d'assister à nos travaux.

M. Heinrich Albertz a des états de service brillants dans l'armée de la liberté et de la paix.

Jeune pasteur de l'église protestante, il fut un de ceux qui refusèrent de prêter serment à Adolf Hitler. Persécuté, il a cependant survécu. Après la guerre, il fut d'abord ministre du gouvernement de Basse-Saxe. Depuis quelques années, il est maire-adjoint de Berlin. En sa qualité de sénateur responsable des affaires intérieures de Berlin, c'est à lui qu'incombe en premier lieu le maintien de l'ordre à Berlin. C'est à son sang-froid, à son sens des responsabilités et à son patriotisme européen que nous devons que la colère et l'exaspération du peuple de Berlin n'aient pas conduit jusqu'ici à des exactions contre les installations soviétiques à Berlin-Ouest et le long du « mur de la honte ».

N'oublions pas, Mesdames, Messieurs, que le jour où ce mur fut érigé, la menace de la guerre planait dans les rues de Berlin et nous guettait. N'oublions pas qu'il ne fut pas facile de faire reculer les 500.000 Berlinois qui étaient accourus au pied du mur et qui voulaient le prendre d'assaut. M. Heinrich Albertz fut un de ceux qui en eurent le mérite.

(M. le Président poursuit en allemand)

(Traduction). — La parole est à M. Albertz.

M. ALBERTZ (*Maire-adjoint de Berlin*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le maire de Berlin, M. Willy Brandt, malheureusement empêché de prendre ici la parole aujourd'hui, m'a prié de le représenter parmi vous et de faire entendre dans la discussion sur l'Allemagne, et sur Berlin en particulier, la voix d'un habitant de cette ville.

M. le Président, vous avez eu l'amabilité de me souhaiter la bienvenue et de dire quelques mots sur mes responsabilités actuelles. Permettez-moi d'enchaîner. Il est vrai que l'ordre règne dans la partie libre de Berlin. Il est vrai que la partie libre de Berlin constitue une grande ville européenne qui, d'ailleurs, est restée la plus grande ville industrielle entre Paris et Moscou. Notre devoir le plus impérieux est non seulement de maintenir une vie normale dans cette partie de la capitale allemande, mais aussi de la développer, au milieu de l'Europe, comme un centre actif, dans l'intérêt non seulement de notre pays, mais aussi des autres. Je vous dirai avec une égale franchise que, si l'ordre y règne, on y côtoie aussi, à l'ombre du mur et des barbelés, des conditions extraordinaires qui tiennent de la guerre civile, comme M. Mende vous l'a indiqué par des chiffres. C'est en partant de cette double réalité que je voudrais aujourd'hui, en ma qualité de maire

Mr. Albertz (continued)

emphasise and expand upon various aspects of this twofold reality ; not because the Berlin Senate exists alongside, let alone in opposition to, the Federal Republic — if you can find allegiance to the Federal Republic anywhere, down to the very last man, based on firm convictions and German law, then it is among the citizens of West Berlin — but because, living as we unavoidably do close to the problem, it may perhaps be useful for me to put one or other point even more clearly.

To begin with, I want to express my thanks to the nations, parliaments and governments which are represented here, and which over recent years have stood beside Berlin with so much understanding and such firm emphasis. Almost three years to the day, Willy Brandt was telling this Assembly that it was not a matter of whether it was worth dying for Berlin. He expressed his conviction that nobody, in the East or in the West, wanted war. The surest way of avoiding war, he added, was to hold firmly and unmistakably to our principles.

There is a general feeling, at least among us in our outpost of Berlin, that, seen against the backdrop of world politics, we are no longer in the phase typified by the Soviet ultimatum on Berlin of 27th November 1958 and by the events of 13th August 1961 — the day of the military annexation of the eastern sector of the city. In terms of world politics, we are far more in the post-Cuba period ; the attitude of firmness tempered by moderation shown by the allies during the Cuba crisis still prevails. The three essentials for Berlin — the presence of allied troops, freedom of access and the viability of the city — have stood the test. It is no exaggeration to say, simply and soberly, that the West has weathered this material and political crisis together. What is more, the 13th August 1961 attack on the morale of the German people has been withstood ; the Wall has been unable to divide us from the Berliners and Germans in that other part of Germany. Berlin and Germany have, if we look at things carefully and take people as they really are, remained an indivisible whole. The free sector of Berlin is a visible symbol to all the world of the German people's claim to self-determination in peace and freedom.

If, four years ago, some major or minor prophet had foretold this outcome, most of us would probably have been sceptical. We should not seek to hide the fact that the shock produced by the cleaving in two of our city in August 1961, an operation carried out on the living tissue of Berlin without benefit of anaesthetic, went deep ; and the pain beneath the scar is still keenly felt. But I believe — and I think I can speak for all Berliners — that the resolute action of all concerned has prevented this shock from having any really fundamental effect on the body of Berlin itself.

As you know, a treaty was signed on 12th June 1964 between the Soviet Union and a part of itself — the Communist overlords in East Berlin. This is far from providing an opportunity for "sitting back" in European and German politics ; the treaty, which records the division of Germany, is anything but reassuring to my country, trying as it does to secure recognition of the Communist separatist State on the grounds that this alone offers the possibility of German reunification.

The Soviet Union and its régime in central Germany have stated in Article 6 of this treaty that they would consider West Berlin as being "an independent political entity". By doing this — and disregarding the allied position — they are providing themselves with a means of eventually separating the free sector of Berlin from the Federal Republic, and trying to gain an interim victory along the path to a so-called "Free City of West Berlin".

For this reason, we were very pleased to note the Declaration on Germany made by our allies in Berlin on 26th June this year, for this leaves no doubt that "the close ties between Berlin and the Federal Republic", including the representation of the *Land* of Berlin outside Berlin by the Federal Republic, are "essential to the viability of Berlin" and "will be maintained in the future". And because of this, we in Berlin strive, day by day and hour by hour, to give clear proof of German freedom and of the existence of freedom generally — a proof so clear that the other side must realise the futility of crouching behind its Wall and barbed wire.

M. Albertz (suite)

de Berlin, souligner certaines des observations qui ont été faites en y ajoutant quelques remarques complémentaires. Ce n'est pas que le Sénat de Berlin vive en marge de la République fédérale ou en opposition avec elle — car s'il est un lieu où tous les citoyens, du premier au dernier, sont attachés à la République fédérale, tant par conviction que dans le respect du droit allemand, c'est bien à Berlin-Ouest — mais, je n'en crois pas moins utile qu'un habitant de cette ville, vivant sur les lieux, vienne vous apporter ici certaines précisions.

Avant tout, je voudrais remercier les peuples, les parlements et les gouvernements représentés à cette assemblée et qui, au cours des années écoulées, se sont rangés avec tant de compréhension et tant de fermeté aux côtés de Berlin. Il y a trois ans, presque jour pour jour, M. Brandt constatait devant vous qu'il ne s'agissait pas de savoir s'il valait la peine de mourir pour Berlin. Il se disait persuadé que personne, ni à l'Est ni à l'Ouest, ne désirait un conflit, mais que la meilleure façon de l'éviter était incontestablement de nous en tenir fermement à nos principes.

Aujourd'hui, on est généralement convaincu, en tout cas dans notre ville, située à l'extrême limite du monde libre, que, sur le plan de la politique mondiale, le problème de Berlin est sorti de la phase marquée par l'ultimatum soviétique du 27 novembre 1958 et par celui du 13 août 1961, jour de l'annexion militaire du secteur oriental de Berlin. Sous l'angle de la politique mondiale, nous vivons plutôt dans la période qui s'est ouverte après les événements de Cuba. La fermeté, mais aussi la modération dont les alliés ont fait preuve durant la crise de Cuba continuent à porter leurs fruits. Les trois principes essentiels concernant Berlin, à savoir la présence de troupes alliées dans la ville, la liberté des communications avec la ville et la possibilité pour celle-ci de continuer à vivre, ont été sauvegardés. On peut, sans crainte d'exagération, constater en toute simplicité et sans passion que l'Occident a surmonté en commun, tant sur le plan matériel que politique, cette crise de Berlin. En outre, la construction du mur, commencée le 13 août 1961, qui devait porter un coup au moral du peuple allemand, n'y a pas réussi. Le mur n'a pas séparé de nous les Berlinoises, pas plus que les Allemands vivant dans l'autre partie de l'Allemagne. Si l'on examine la situation de près et si l'on prend les hommes pour ce qu'ils sont, Berlin et l'Allemagne demeurent un ensemble indivisible. A la face du monde entier, la

partie libre de Berlin continue à manifester la volonté des Allemands de disposer d'eux-mêmes, dans la liberté et la paix.

Si quelque prophète nous avait prédit cet événement il y a quatre ans, la plupart d'entre nous ne l'aurait probablement pas pris au sérieux. On ne peut nier — car sous la peau, la chair est restée sensible — les lésions profondes dues à la division brutale de cette ville, organiquement une, pratiquée à vif en août 1961 comme une opération chirurgicale sans anesthésie. Toutefois — et je crois pouvoir le dire au nom de tous les Berlinoises — ce choc violent n'a pas atteint les organes vitaux et la ville a résisté grâce à l'énergie et à la fermeté dont ont fait preuve tous les intéressés.

Or, comme vous le savez, il a été conclu, le 12 juin 1964, entre l'Union Soviétique et un morceau d'elle-même, le régime policier de Berlin-Est, un accord qui n'est pas fait pour apporter l'apaisement aux responsables de la politique allemande et européenne. Cet accord, qui tend à perpétuer la division de la nation allemande, apporte dans mon pays tout ce qu'on voudra, sauf l'apaisement, dans la mesure où il vise à reconnaître un Etat communiste séparatiste et prétend être le seul capable d'opérer la réunification allemande.

L'Union Soviétique et le gouvernement qu'elle a installé en Allemagne centrale ont expliqué, à l'article 6 de ce traité, qu'ils considéraient Berlin-Ouest comme une entité politique autonome. Sans se soucier de la position des alliés, l'U.R.S.S. s'est préparée, en notre ville, un instrument à l'aide duquel elle compte à la longue réussir à séparer la partie libre de Berlin d'avec la République fédérale, ce qui déjà constituerait un succès partiel sur la voie d'une soi-disant « ville libre de Berlin ».

C'est pourquoi nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction la déclaration sur l'Allemagne faite par nos alliés à Berlin le 26 juin de cette année. En effet, elle ne laisse subsister aucune équivoque sur les « liens étroits entre Berlin et la République fédérale », impliquant pour celle-ci le droit de représenter le *Land* de Berlin à l'extérieur ; « indispensables pour assurer la vie de Berlin », ces liens « seront maintenus dans l'avenir ». Nous fondant sur cette déclaration, nous faisons tout au monde pour maintenir à Berlin la présence de la liberté allemande et, par là, de la liberté tout court ; jour après jour, heure après heure, nous nous efforçons de la rendre si évidente que saute aux yeux, dans l'autre partie de la ville, l'absurdité de se cacher derrière un mur et des barbelés.

Mr. Albertz (continued)

In doing this we, as Germans, have duties to fulfil of which no one can relieve us; these were dealt with a few moments ago by the Vice-Chancellor, Dr. Mende. You, our friends in the outside world, can only — and though I say “only”, this is a big and important factor, one that is absolutely vital to us — can only create the conditions which will allow us to play our part. And for this we thank you. We are not shocked, or disappointed, when you take practical steps to bring about an improvement in East-West relations. We know that what is achieved will not benefit us, and the special Berlin situation, straightaway — this will have to wait until tomorrow or even the day after tomorrow. But we in Berlin are particularly eager to travel with you along this road.

The next steps will be attempts, which were mentioned a moment ago, to make life easier for the people who live in our divided Berlin and divided Germany. I agree entirely with Dr. Mende, not only because he was advocating the same views, but from personal conviction as well, that these minor alleviations in no way constitute a policy for the reunification of Germany. I agree with him, too, that we are here concerned primarily with a human problem. I take the rather old-fashioned view that politics are made for man, and not man for politics. I would add that, while wholeheartedly agreeing that this is something at an essentially human level — with fathers and sons, brothers and sisters, children and people who are dear to each other able to see and touch one another, there is an almost Old Testament feeling about it — this human element is of inestimable political importance.

The President was kind enough to make a few personal comments about me. Most of us here, irrespective of what country we come from, have been in a prison cell or camp somewhere at some time during the last 20 or 30 years. From the psychological and political viewpoint, happenings like the controlled visits in Berlin — now, if all goes well, to take place four times a year on a

mass scale — are equivalent to visits to a prison by half a million people at a time. Anyone who has ever been in a prison will know what a visit can mean, for weal or woe. It brings a breath of fresh air; suddenly there is someone beside you who lives in another world, and can talk about life in this other world. It gives rise to hope — and of course to pain as well. But as Dr. Mende has rightly said — and I want to stress this again — this human phenomenon has an undreamed-of political effect. For I hope that it is not only the German members of this Assembly who declare that, if we do not succeed in maintaining a link between the free and the unfree in the heart of Europe through living human contacts, then we can give up all talk of reuniting Germany or Europe. If we are not successful in this, then in a few years time there will no longer be anyone left to talk with those on the other side and achieve mutual understanding.

It is for this reason that the Federal Government and the Berlin Senate, with the approval of the protecting powers in West Berlin, have entered into the agreements which have already been mentioned here a number of times. I believe the world has been able to see very clearly, either at first hand in Berlin itself or by means of the television screen, the forces that have been released by these human contacts in the heart of Europe and of Germany; how they have strengthened the will to resist of those living in the Soviet zone, how they have awakened new hope and posed new questions, blowing a blast of fresh air into the world beyond the Wall. Dr. Mende has already told you that there have always been these technical, practical agreements between the two sectors of Germany, particularly in the field of trade and communications. We are concerned now with creating certain conditions for people to live in. I hope that the Federal Government and the Berlin Senate will, in agreement with the three western powers who have a special responsibility in West Berlin, be able to take further steps towards making conditions more normal. Not that this will break down the Wall, nor suddenly dissuade those in power over there from being Communists; but it will be a bridge by means of which international politics will be able, at some future date which

M. Albertz (suite)

Nous avons là, nous Allemands, une mission que personne ne peut remplir à notre place. Notre Vice-Chancelier, M. Mende, vient de vous en exposer le détail. Quant à vous, Mesdames et Messieurs, et à tous ceux qui sont dans le monde nos amis, vous pouvez seulement créer les conditions qui nous permettront de remplir cette mission ; et quand je dis « seulement », je ne parle pas moins d'un très grand service, d'un service décisif sans lequel nous ne pouvons survivre. Nous vous remercions de nous le rendre. J'ajouterai que nous ne sommes pas choqués, ni même déçus, lorsque nous vous voyons chercher, par des mesures pratiques, à amener une amélioration des rapports Est-Ouest. Mais nous savons que ce n'est pas aujourd'hui, mais seulement demain ou après-demain, que les résultats que vous aurez obtenus porteront leurs fruits pour nous et pour la situation particulière de Berlin. Mais sachez que nous n'en sommes pas moins, à Berlin même, tout spécialement disposés à marcher avec vous dans cette voie.

Les prochains pas que nous devons faire, ce sont les tentatives dont on vient de vous parler et qui visent à adoucir la vie des hommes, ceux qui vivent dans ce Berlin déchiré et ceux qui habitent l'Allemagne divisée. Je suis d'accord avec notre Vice-Chancelier, M. Mende, non seulement parce qu'il défend les mêmes idées, mais aussi parce que j'ai la conviction personnelle que des mesures limitées de ce genre amènent certes un soulagement, mais qu'elles ne constituent en aucune façon une politique de réunification. Je pense, comme lui, qu'il s'agit là avant tout d'une question d'humanité. Je suis de ces hommes d'autrefois qui estiment que la politique est faite pour l'homme et non l'homme pour la politique. Mais après avoir reconnu qu'il s'agit bien ici d'un problème essentiellement humain, j'ajouterai, devant ces scènes qui parfois nous rappellent l'Ancien Testament, et où des pères et des fils, des frères et des sœurs, des enfants, des êtres qui s'aiment, peuvent enfin se revoir et s'étreindre, qu'elles prennent, du point de vue politique, un poids incalculable.

Le Président de cette assemblée a été assez aimable pour faire une remarque d'ordre personnel sur l'homme qui vous parle en ce moment. La plupart de ceux qui sont ici présents, quel que soit le pays d'où ils viennent, ont eu certainement l'occasion, au cours de ces vingt ou trente dernières années, de se trouver dans une prison ou dans un camp de concentration. Ils compren-

dront ce que signifie, sous l'angle psychologique et politique, un mouvement de masse comme celui qui, en vertu du règlement sur les laissez-passer, se produit en ce moment à Berlin et qui, si tout va bien, se reproduira, avec la grâce de Dieu, quatre fois par an ; je parle des visites que font en ce moment un demi-million de personnes dans une prison. Tous ceux qui ont été en prison savent ce qu'une visite apporte de joie, de douleur aussi. Il entre un peu d'air. Tout à coup, un autre être est là, devant nous, un être qui vit dans un autre monde et qui peut nous en parler. Il éveille en nous de l'espoir, de la confiance, mais naturellement aussi de la souffrance. Or, cet événement essentiellement humain, comme M. Mende l'a dit à juste titre, a, je le répète, des conséquences politiques incroyables. J'espère que dans cette assemblée, les Allemands ne seront pas les seuls à comprendre que si nous ne réussissons pas, au cœur de l'Europe, à maintenir la liaison entre la liberté et l'esclavage par le contact des êtres humains, il est devenu parfaitement inutile de parler de la réunification de l'Allemagne ou de celle de l'Europe. Car si ce contact devait être coupé, il ne resterait plus, dans quelques années ou quelques dizaines d'années, personne avec qui on pourrait parler et se comprendre.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral et le Sénat, avec l'approbation des puissances protectrices de Berlin-Ouest, ont conclu les accords dont il a souvent été question ici. Je crois que le monde entier a pu, sinon dans les rues de notre ville, du moins sur les écrans de la télévision, se rendre compte de l'ampleur des forces que ces rencontres d'êtres humains ont libérées, au cœur de l'Europe et de l'Allemagne ; il a compris à quel point elles ont fortifié la capacité de résistance des Allemands de la zone soviétique, éveillé de nouvelles espérances et posé de nouvelles questions, tandis que passait sur cet autre monde, là-bas, une bouffée d'air frais. M. Mende vous a dit — et je n'ai donc pas à le répéter — que des accords techniques et pratiques ont toujours existé entre les deux parties de l'Allemagne, mais surtout dans les domaines du commerce et des communications. Ce qu'il faut maintenant, c'est créer pour ces hommes certaines conditions précises. J'espère que le gouvernement fédéral et le Sénat, en accord avec ceux qui portent à l'égard de Berlin-Ouest une responsabilité particulière, c'est-à-dire les trois puissances protectrices, arriveront, par de nouvelles mesures, à normaliser les conditions de vie, non pour que le mur tombe, non pour que les êtres qui vivent de l'autre côté du mur et qui détiennent là-bas

Mr. Albertz (continued)

none of us can predict, to make progress over the whole question of Germany.

I would like to add a few words to another point already made by Dr. Mende. He spoke of the hundreds of thousands of old people who, since 1st November of this year, have been allowed to visit West Berlin and West Germany for the first time since the building of the Wall. What I want to say now in this international Assembly, Ladies and Gentlemen, is : do not be surprised if an overwhelming proportion of these old people from the eastern part of Germany go back to their homes. They are the best people to convey the notion of a free society — they come from a generation which still knew freedom. Only a small proportion of them say that they want to stay with us ; this is not merely because they are old and do not want to have to tear up their roots, but because they see a duty before them. We do not seek to influence the free choice of these older citizens of our country, who have retained their inner freedom of will ; I would emphasise, however, that the opposing and intermingling flow of those who pass from West Berlin and West Germany to East Berlin and those who are now, for the first time, coming over to us from East Germany and East Berlin, is making Berlin the meeting point for the whole of Germany. The short and striking phrase that we and the Federal Government use to describe this phenomenon is "Meet Germany in Berlin !".

Now for one or two comments on the viability and the economic resources of the free sector of the city of Berlin, and on what we have achieved since the Khrushchev ultimatum and the erection of the Berlin Wall. The political intention behind the happenings of 1958 and 1961 was, as Khrushchev has openly admitted, to let the Berlin problem find its own solution through the city "drying up", its citizens moving away and the western sector of the city being left with nothing but a handful of old people, the city authorities and the allied powers. This calculation misfired. The reality of our life in West Berlin, as everyone

who visits us is able to confirm, gives quite a different picture.

Since the time of the ultimatum in 1958, our economic development has exceeded anything we dreamed of at that time. Our adversaries tried to cut Berlin off, economically, from the Federal Republic and the free world. We can say today that, within the economic framework of the Federal Republic, the economy of Berlin, taken as a whole and with very few exceptions, has followed the same trend as that of the greater part of free Germany. The Berliners' will to survive, their desire for self-determination, together with the help of the Federal Republic and the support of our friends in the outside world, have had results which the most sanguine of optimists would not have thought possible.

First and foremost, people have not left Berlin. The most important internal problem for the living nucleus of the free sector of the city has been solved, but, I must frankly admit, not without difficulty : the problem was not only not to lose existing inhabitants, but to gain new ones. Each year since the Wall was built we have been able to attract more than 20,000 people from West Germany, to renew the human tissue of our beleaguered city and to get the skilled workers we need. As regards population, Berlin, with 2,200,000 inhabitants, is once more a growing city, and this is something that gives us special satisfaction.

The Senate, in answer to the 1958 ultimatum and as a deliberate retort to the building of the Wall, has striven to enhance Berlin's attraction as one of the great cultural centres of the European and German spirit ; here again, I believe that despite all our difficulties our attainments show the success we have achieved.

And so we hope that we in the free sector of our city, striving in the face of our difficulties and disabilities to build up the function of our city as the capital of Germany, are contributing towards a reasonable interim solution to the intolerable state of division which exists at the moment — a solution which will offer a certain degree of stability and will, until such time as the world powers are able to come to a rational arrangement

M. Albertz (suite)

le pouvoir renoncent tout à coup au communisme, mais pour jeter un pont et arriver à ce que se lève, pour la politique internationale, un jour que personne d'entre nous ne peut encore fixer, mais où il sera possible d'étudier à nouveau l'ensemble de la question allemande.

Je voudrais compléter une déclaration que notre Vice-Chancelier, M. Mende, vient de faire. Il a parlé de ceux qui, pour la première fois depuis l'érection du mur, ont pu, depuis le 1^{er} novembre de cette année, se rendre par centaines de milliers à Berlin-Ouest et dans l'Allemagne fédérale, c'est-à-dire des vieillards. Mesdames et Messieurs, permettez-moi de le dire moi aussi devant cette haute assemblée internationale : ne vous étonnez pas, je vous prie, de voir une majorité écrasante de nos vieux compatriotes venus d'Allemagne centrale, retourner chez eux ; ils y seront les meilleurs ambassadeurs de notre régime de liberté, étant d'une génération qui a connu cette liberté. Si seul un petit nombre déclare vouloir rester chez nous, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont vieux et n'ont pas envie d'être déracinés, mais surtout parce qu'ils se sentent un devoir. Nous ne voulons pas influencer cette décision prise en toute liberté par des vieillards dont l'âme est restée libre ; mais je veux souligner que tous ces chassés-croisés de gens qui se retrouvent et qui se quittent, qui viennent de Berlin-Est pour aller à Berlin-Ouest et en Allemagne fédérale, qui souvent viennent de plus loin, d'Allemagne orientale, et qui, après avoir traversé l'Allemagne centrale et Berlin-Est, arrivent chez nous, parfois pour la première fois, ont fait de Berlin un lieu de rencontre entre tous les Allemands. Avec le gouvernement fédéral, nous exprimons la chose en une formule lapidaire et nous appelons Berlin le « rendez-vous de l'Allemagne ».

Laissez-moi ajouter quelques observations sur la viabilité, la puissance économique du secteur libre de Berlin et surtout ce que nous avons réalisé depuis l'ultimatum de Khrouchtchev et la construction du mur. L'objectif politique visé par ces deux actes, qui remontent respectivement à 1958 et à 1961, était, comme Khrouchtchev l'a dit ouvertement, que le problème de Berlin se liquide de lui-même, que la partie occidentale de la ville se désagrège, de par l'exode de ses habitants, et qu'il n'y reste finalement que quelques vieillards, les autorités officielles et les puissances protectrices alliées. Ce fut un faux calcul. En réalité —

et tous ceux qui ont visité la ville peuvent le confirmer — la vie à Berlin-Ouest se présente sous un aspect différent.

Depuis l'ultimatum de 1958, nous avons pris un essor économique que nul n'aurait pu prévoir à ce moment. Les communistes voulaient séparer Berlin de la République fédérale et du monde libre, au point de vue économique. Nous pouvons constater aujourd'hui que, dans l'ensemble et à de rares exceptions près, l'économie de Berlin s'est développée dans le cadre général de l'économie de la République fédérale au même rythme que dans la plus grande partie de l'Allemagne libre. La volonté de vivre et de s'affirmer dont les Berlinoises ont fait preuve, l'aide de la République fédérale et le soutien de nos amis dans le reste du monde ont eu pour effet de nous faire atteindre à des réalisations que même les plus optimistes n'auraient jamais cru possibles.

Et tout d'abord, comme je vous l'ai dit, il n'y a pas eu d'exode. La tâche la plus essentielle qui, sur le plan intérieur, s'est imposée pour maintenir, dans la partie libre de la ville, le noyau vivant de la population et qui, je dois le reconnaître franchement, s'est heurtée à de très graves difficultés, était non seulement de ne pas perdre nos habitants mais encore d'en gagner de nouveaux. Chaque année, depuis la construction du mur, nous avons pu faire venir d'Allemagne fédérale 20.000 personnes et les installer à Berlin-Ouest pour y renouveler la substance humaine, disons même la substance purement biologique de cette ville assiégée, et pour lui fournir de la main-d'œuvre. Berlin, avec ses 2.200.000 habitants, est donc redevenue, du point de vue démographique, une ville en développement et c'est là un fait particulièrement réjouissant.

Le Sénat, pour répondre à l'ultimatum de 1958 et répondre aussi, délibérément, à la construction du mur, s'est donc efforcé de développer la force d'attraction et de rayonnement de Berlin et d'en faire un des centres culturels de l'esprit européen et allemand. Je crois qu'ici aussi, et malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre à l'occasion, nous avons pleinement réussi.

Nous espérons donc avoir contribué, par les efforts qu'en dépit des obstacles et des insuffisances, nous avons déployés dans la partie libre de la ville pour revigorer les fonctions de Berlin en tant que capitale de l'Allemagne, à substituer, aux conditions actuellement insupportables que nous impose la coupure, la déchirure plutôt de notre pays, une formule temporaire raisonnable propre à assurer une certaine stabilité et à sau-

Mr. Albertz (continued)

throughout Europe, keep alive Berlin's sense of being the capital of an undivided Germany.

What we are doing in Berlin — and I want to end by stressing this very strongly — we are doing in the solemn knowledge that we can only survive if peace is kept in the world. No city has experienced more deeply than Berlin what a lost war and lost peace can mean. This is why we long so much for peace; we know that peace must be assured. We look towards the future, though at this moment no one knows what that future will bring. But I think I may say quite simply that we in Berlin — and when I say "we in Berlin" I mean not only those holding political responsibilities and those in official positions, but the citizens of Berlin, the human beings who live in the city — know what we want. Trusting in God and knowing that our cause is just, we want to place the strength of order in this outpost of free Europe on the asset side of our common interests.

In closing, I repeat that we Berliners thank you, the countries represented in this Assembly, your peoples and your governments, each and every one of you — and especially the one among you who has prepared such a sober, factual and pertinent report on Berlin (*Applause*) — for your understanding of our problems. We in Berlin shall do our duty, and I hope more than our duty, because we feel — without boasting — that Berlin involves more than the fate of a city or the fate of a country, it involves the freedom of the whole of Europe.

Thank you for your attention. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Albertz, the Assembly joins with me in thanking

you for what you have told us, especially about men and women and the value of our work for mankind. Thank you very much.

(The President continued in French)

I call Mr. Molter to present the report of the General Affairs Committee.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. Vice-Chancellor, Ladies and Gentlemen, the two speeches we have just heard were most impressive and have raised the level of the debates.

Mr. President, you have paid tribute to these two speeches, but I have to confine myself to the work of the General Affairs Committee as set out in Document 326.

You will no doubt remember that when we met in Rome last June, I asked you to postpone discussion of the Berlin problem to this Session. That was because of the event that had taken place that month. It was on 12th June that Soviet Russia concluded a treaty of friendship, so-called, with the authorities in the Soviet zone of occupation in Germany. At our last Session, therefore, the General Affairs Committee had not had time to study this new treaty and preferred not to raise false hopes or provoke fresh fears. This is the background to today's debate.

Since the erection of what is known as the "wall of shame" in Berlin, all of us here — and the whole western world with us — live in a permanent state of anxiety because the brutal aggression that this wall symbolises for us reminds us constantly of the Russian threat to conclude a separate peace treaty with its collaborators in the Soviet zone of Eastern Germany.

At a time when we anticipated fresh acts of aggression, our first reaction, on reading the text of the new treaty of friendship, was a sigh of relief. The treaty was not the separate peace treaty we feared.

Mr. President, hope springs eternal in the human breast when people expect the worst and it does not happen.

We all realise that the people of West Berlin, living on the edge of the abyss, react differently from the way we do. While the western world reacts to the slightest sign that can be interpreted

M. Albertz (suite)

vegarder la vocation réelle de Berlin, en tant que capitale de l'Allemagne indivise, jusqu'au jour où les forces se seront équilibrées à nouveau dans le monde pour créer dans l'Europe tout entière un ordre rationnel.

Ce que nous faisons à Berlin, laissez-moi vous le dire une dernière fois avec toute l'insistance et la gravité qui s'imposent, nous le faisons pleinement conscients du fait — plus évident à Berlin qu'ailleurs — que nous n'arriverons à survivre que si la paix du monde peut être préservée. Il n'est pas de ville qui sache mieux que la nôtre ce que peut être une guerre perdue, mais aussi ce que peut être une paix perdue. C'est pourquoi nous souhaitons si ardemment la paix. Nous savons aussi qu'elle doit être assurée. Nous tournons nos regards vers l'avenir sans savoir aujourd'hui comment il se présentera ; mais je crois pouvoir vous dire en toute simplicité que nous, Berlinois, nous savons ce que nous voulons, et, quand je dis « nous », je ne parle pas seulement de ceux qui portent des responsabilités politiques et remplissent une fonction officielle, je parle des citoyens, des êtres humains qui vivent dans la ville. C'est soutenus par notre confiance en Dieu et par notre certitude de servir une cause juste que nous vous apportons volontiers, en tant que contribution à la défense de nos intérêts communs, toute la force que représente l'ordre que nous avons réussi à établir dans cette position avancée, au bord de l'Europe libre.

Pour finir, permettez-moi de vous répéter ce que je vous ai dit : nous, Berlinois, nous remercions les pays représentés dans ce parlement, nous remercions vos peuples et vos gouvernements, chacun en particulier, mais tout spécialement l'homme qui, dans cette haute assemblée, a su rédiger sur Berlin un rapport si réaliste et si juste, animé de tant de sympathie pour nous (*Applaudissements*). Nous vous remercions pour toute la compréhension dont vous avez fait preuve à notre égard. Sachez que nous continuerons dans notre ville à faire notre devoir, et, je l'espère, plus que notre devoir, car nous pouvons dire, sans trop d'orgueil, que ce qui se joue à Berlin, c'est plus que le sort d'une ville ou celui d'un pays, c'est la liberté même de l'Europe.

Je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. le Maire, l'Assemblée vous remercie des paroles que

vous lui avez adressées, notamment à propos de l'aspect humain des problèmes et de la valeur de nos travaux à cet égard. Je vous remercie.

(*M. le Président poursuit en français*)

M. Molter a la parole pour présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales.

M. MOLTER (*Belgique*). — M. le Président, Excellence, Mesdames, Messieurs, les deux exposés que nous venons d'entendre ont donné un caractère impressionnant aux débats que nous avons à l'ordre du jour.

M. le Président, vous venez d'apprécier la valeur de ces deux interventions, mais mon propos doit se limiter aux travaux de notre Commission des Affaires Générales, que vous trouverez mentionnés dans le Document 326.

Vous vous rappellerez certainement que, lorsque nous étions réunis à Rome, en juin dernier, je vous ai demandé de reporter l'examen du problème de Berlin à notre réunion de ce jour. En effet, au mois de juin, un nouvel événement est intervenu. Le 12 juin exactement, la Russie des Soviets venait de conclure un traité, dit d'amitié, avec les autorités de la zone d'occupation soviétique en Allemagne. Notre Commission des Affaires Générales, n'ayant pas eu le temps de l'étudier, préférerait ne pas susciter de faux espoirs ou de nouvelles craintes. Ceci situe le débat aujourd'hui.

Depuis l'érection de ce que l'on est convenu d'appeler « le mur de la honte » à Berlin, nous vivons tous ici — et le monde occidental en son entier avec nous — dans l'anxiété permanente parce que cette agression brutale que ce mur matérialise à nos yeux nous rappelle constamment la menace russe quant à la conclusion d'un traité de paix séparée avec ses collaborateurs de la zone soviétique de l'Allemagne de l'Est.

Alors qu'on craignait de nouveaux coups de boutoir, la première impression, à la lecture du texte du nouveau traité d'amitié, provoque un soupir de soulagement. Ce traité n'est pas le traité de paix séparée redouté.

M. le Président, l'homme est ainsi fait : s'attendant au pire, il est immédiatement prêt à reprendre espoir lorsqu'il ne lui arrive qu'un moindre mal.

Vous vous souviendrez certainement que les Berlinois de l'Ouest, vivant au bord de l'abîme, ont des réactions différentes des nôtres. Alors que le monde occidental, attentif au moindre geste

Mr. Molter (continued)

as an easing of tension between East and West and regains its courage, the people of Berlin are discouraged anew when the great powers assess the balance of their respective forces and avoid becoming involved when their own interests are not at stake. This explains the bitterness of the Berliners when the West accepted the building of the wall with nothing more than a mild protest.

This bitterness found expression again when the western occupation forces allowed a young man from the eastern zone, mortally wounded on crossing the wall, to die before their eyes without going to his assistance.

The Cuban crisis confirmed the reasons for this bitterness on the part of the people of Berlin.

Western European Union can take credit for having kept up the morale of the people of Berlin in their darkest hour. I think we can assume that our attitude started the late President Kennedy on his efforts to restore the confidence of the people of Berlin in the Alliance, and caused the North Atlantic Council, meeting at The Hague last May, to reassert the western attitude on the problems of Germany and Berlin.

In assessing the present situation, I must mention two recent events, the treaty of friendship and the new agreements on passes. You will find an analysis of the treaty in Document 326. The Russian text is deliberately vague with regard to the respect due to rights based on international agreements, but it demonstrates Russian determination to recognise three distinct political entities on German territory: the West, the East and Berlin.

It is impossible to endorse a document that contains in embryo the intention to divide the German people for all time.

On the other hand, we can find grounds for satisfaction, for humanitarian reasons, in the conclusion of the new agreements on passes.

We can also be glad that the people of Berlin, both East and West, can renew family contacts, but we must remember that all this bother is the result of a situation created arbitrarily and for

no valid reason, whether from the human or legal point of view or from that of world peace.

That is why, Mr. President, we have not lost faith in the value of negotiation. I am urging the Assembly to recommend the practice of this virtue by tabling Amendment No. 1, also signed by Mr. Badini Confalonieri, Mr. le Hodey and Mr. Paul.

I hope all members of the Assembly will support it. Mindful of what Mr. Mende said about invitations sent to western personalities and groups, I feel it essential to protest once again against the idea that it is possible and normal to divide a people without consulting them, that more than a million inhabitants of Berlin can be menaced with economic suffocation, that their political and physical freedom can be threatened, and that 17 million people can be reduced to living in a vast concentration camp, compelled to carry out forced labour and threatened with death if they want to assert their sacred right to freedom. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Molter, for your excellent report.

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, my friends and I will vote for this amendment tabled by Mr. Molter and the leaders of the Liberal, Christian Democrat and Socialist Groups. All of us who can be described as European democrats will associate ourselves with it. We shall vote both for the amendment and for the draft Resolution itself with great enthusiasm, but with a slight feeling of guilt. Every time we concern ourselves, here or elsewhere, with the problem of Berlin, the problem of the eastern zone, or that of the captive nations, we can only feel sorry that the most we can do is to express our sympathy and make known our hopes. However, this is something that has to be done, for we deplore this so-called treaty of friendship. We would certainly have preferred any such treaty to grant the population of those areas the right to free elections and to self-determination.

We also regret that the pass system is valid only from West to East. It should also exist in the other direction as well because, to repeat what Mr. Albertz, representing the Lord Mayor of Ber-

M. Molter (suite)

qui pourrait être interprété comme un signe de détente entre l'Est et l'Ouest, reprend courage, les Berlinoises sentent revivre leurs inquiétudes lorsque les grandes puissances se rendent compte de l'équilibre de leurs forces respectives et évitent de s'engager personnellement quand leurs propres intérêts ne sont pas en jeu. Cela explique l'amertume des Berlinoises lorsque l'Ouest a admis la construction du mur, en se contentant d'une protestation purement platonique.

Cette amertume s'extériorisa à nouveau lorsque les forces d'occupation occidentales laissèrent mourir sous leurs yeux, sans lui porter secours, un jeune homme de l'Est blessé mortellement en franchissant le mur.

La crise de Cuba devait confirmer pour les Berlinoises les raisons de leur amertume.

M. le Président, ce sera l'honneur de l'Union de l'Europe Occidentale d'avoir soutenu le moral des Berlinoises dans les heures les plus sombres. Je pense qu'il nous est permis de supposer que notre attitude a engagé feu le Président Kennedy à rétablir la confiance des Berlinoises dans les alliés, et le Conseil de l'Atlantique Nord, réuni à La Haye au mois de mai de cette année, à réaffirmer les positions occidentales sur les problèmes de l'Allemagne et de Berlin.

Invité à faire actuellement le point, votre rapporteur doit s'arrêter à deux événements récents : le traité d'amitié et les nouveaux accords sur les laissez-passer. Vous trouverez l'analyse de ce traité dans le Document 326. Le document russe laisse une impression d'ambiguïté voulue quant au respect dû aux droits découlant des accords internationaux, mais il manifeste, d'autre part, la volonté des Russes de reconnaître trois entités politiques distinctes sur le territoire de l'Allemagne : celle de l'Ouest, celle de l'Est et celle de Berlin.

Il est impossible d'avaliser un document qui contient en germe la volonté de diviser à tout jamais le peuple allemand.

En revanche, nous pouvons nous féliciter, pour des raisons humanitaires, de la conclusion des nouveaux accords sur les laissez-passer.

Nous pouvons également nous féliciter de ce que les Berlinoises, qu'ils soient de l'Ouest ou de l'Est, peuvent renouer des relations familiales, mais nous devons nous souvenir que tous ces tracés découlent d'une situation créée arbitraire-

ment sans raison valable, ni du point de vue humain, ni du point de vue du droit, ni encore du point de vue des intérêts de la paix dans le monde.

C'est pourquoi, M. le Président, nous ne désespérons pas de la vertu du dialogue. Votre rapporteur engage notre assemblée à recommander la pratique de cette vertu dans les termes formulés dans l'amendement n° 1, contresigné par MM. Badini Confalonieri, le Hodey et Paul.

J'espère que tous les membres de notre assemblée pourront s'y rallier. Me souvenant des paroles de son Excellence le ministre Mende au sujet des invitations que l'on adresse à certaines personnalités et à certains groupes de l'Ouest, je ressens la nécessité de m'insurger à nouveau contre l'idée qu'il puisse être possible et normal de diviser un peuple sans le consulter, qu'on menace plus d'un million de Berlinoises d'une asphyxie économique, qu'on menace leur liberté politique et physique, et qu'on réduise 17 millions d'individus à vivre dans un immense camp de concentration, obligés à des travaux forcés et menacés de mort s'ils veulent manifester leur droit sacré à la liberté. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. le rapporteur de son excellent rapport verbal.

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mes amis et moi-même voterons cet amendement et nous associerons — nous qui pourrions être appelés des démocrates européens — à l'amendement déposé par M. Molter et les responsables des groupes libéral, démocrate chrétien et socialiste. Nous le voterons comme le projet lui-même avec enthousiasme, mais avec cependant un petit sentiment de complexe. Chaque fois que nous nous occupons, dans cette enceinte ou dans d'autres, du problème berlinois, de celui de la zone ou de celui des nations captives, nous ne pouvons que déplorer de pouvoir uniquement exprimer notre sympathie et formuler des vœux. Il est pourtant nécessaire de le faire car nous déplorons qu'il y ait eu un prétendu traité d'amitié ; nous aurions certes préféré qu'un quelconque traité accorde à ces populations le droit aux élections libres et à l'autodétermination.

Quant aux laissez-passer, nous déplorons qu'ils n'aient de valeur que dans le sens Ouest-Est alors qu'ils devraient exister également dans l'autre sens car, pour reprendre ce que disait tout à

Mr. Radius (continued)

lin, said a few moments ago, the value of a visit to anyone in prison is tremendous — and I can confirm this myself. However, the desire to get out of prison is even stronger and, unfortunately, we cannot yet do anything to enable those who are in prison to get out.

I can also confirm how important and reassuring it is to anyone compelled to live under a régime he dislikes to receive a message of hope and sympathy, even if it cannot be followed by more positive action.

There is one very comforting thing about all this, and Mr. Erich Mende mentioned it at the beginning of his extremely objective and courageous speech when he pointed out that those who left the Russian zone, those who were lucky enough to break through the Iron Curtain and the double fence of barbed wire, were young people under 25.

There is something extraordinary in this. These are young people whose only schooling has been under Stalin, Khrushchev and company, who have been members of youth organisations where they have been taught nothing but lies and never the message of freedom. Yet, in spite of this, their desire for freedom is so great that they risk their lives to reach free Europe.

That is why we are right to send a message of sympathy in the hope that one day we shall find a solution to this tragic problem, which is the great disgrace of the second half of the twentieth century. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Radius.

I call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have heard two important speeches during this debate on the problem of Berlin: one by the Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany, Mr. Mende, the other by the Deputy Mayor of West Berlin, Mr. Albertz. I listened to these two statements with great interest, and I wish to express my deep appreciation of the earnestness, clarity, and sense

of responsibility displayed in the discussion here of this problem.

I continue to consider German unity to be the fundamental problem for the preservation of peace throughout our Continent, for it is quite impossible to go on systematically and unceasingly violating the natural right to unity of a people which, like that of Germany, though it, indeed, experienced a terrible dictatorship, has also demonstrated to mankind its capacity to redeem itself through its action to promote peace and progress.

For us, the problem of what is known as Eastern Germany cannot be set within a political, legal and democratic framework recognisable as such. Its structure is purely and simply one designed and imposed by the political will of the occupying power, which has violated and still violates all the rules as well as the pledges concluded in the past with the western powers at Potsdam. No recognition, whether formal or merely *de facto*, of so-called Eastern Germany can ever be envisaged or taken into consideration by us, in the West, because to do so would be useless, absurd, dangerous, and legally wrong.

As regards the problem of Berlin, more particularly, I think that the situation as it unhappily presents itself today, with the wall which divides the city, affords clear evidence that there can be no talk of democracy where Germany is dominated by the Soviets, that this wall which cuts the German capital in two is a disgrace, not only to the Russians but also to all who have approved it and to the moral values upon which international life should centre. In this connection, we should spare a thought for the victims who, even in recent days, have fallen at and around the Berlin wall, in a bid for freedom, so as to be able to live in Western Germany as men enjoying the full rights to which, as human beings, they are entitled. This wall also, to my mind, constitutes a warning to all who believe in the possibility of *bona fide* constructive talks with Soviet Russia. I am not wholly in agreement with the conclusions of this report on the situation in Berlin, which come near to expressing regret at the failure to establish contact with Khrushchev; for Khrushchev always sought, especially in this context, to divide the West. There has always been a cold war in Berlin, where, unhappily, it still goes on; I would even say that it is a hot

M. Radius (suite)

l'heure M. Albertz, représentant le maire de Berlin, lorsqu'il parlait de la valeur d'une visite que l'on reçoit lorsqu'on est en prison — je puis en témoigner — c'est énorme. Mais le désir de sortir de prison est encore plus fort et, sur ce point, malheureusement, nous ne pouvons pas encore faire un coup de main pour permettre à ceux qui sont en prison d'en sortir.

Je puis également témoigner combien, lorsqu'on est obligé de vivre sous un régime qui ne vous convient pas, il est important et réconfortant de recevoir une missive d'espoir et de sympathie, même si elle ne peut être suivie d'une action plus concrète.

Ce qui est réconfortant, dans tout cela, c'est ce qu'a souligné M. le Vice-Chancelier Erich Mende au début de son exposé, si objectif et si courageux, lorsqu'il a insisté sur le fait que ceux qui quittent la zone, ceux qui franchissent ou qui arrivent heureusement à franchir le Rideau ou les doubles haies de barbelés, sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

C'est quelque chose de remarquable ; voici des jeunes qui n'ont fréquenté que l'école de Staline, de Khrouchtchev ou d'autres, qui n'ont été que des membres d'organisations de jeunes dans lesquelles ils ont été embrigadés et où ils n'ont entendu que des mensonges, mais jamais le message de la liberté. Malgré tout, leur désir de liberté est tel qu'ils prennent le risque du suprême sacrifice pour venir dans cette partie de l'Europe qui est libre.

C'est pour cela que nous avons raison de lancer ce message de sympathie, dans l'espoir que nous verrons un jour la solution de ce problème si douloureux, qui est la honte de cette seconde partie du XX^e siècle. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Radius.

La parole est à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, au cours du débat sur le problème de Berlin, nous avons entendu deux discours importants : celui de M. Mende, Vice-Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, et celui de M. Albertz, Maire-adjoint de Berlin. J'ai écouté ces deux interventions avec un très grand intérêt et je tiens à exprimer la profonde satisfaction que m'inspirent le sérieux,

la clarté et le sens des responsabilités avec lesquels le problème en question a été traité ici.

Le problème de l'unité allemande est toujours, à mes yeux, le problème fondamental en ce qui concerne le maintien de la paix dans notre continent, car il est absolument impossible de continuer à violer de façon systématique et permanente le droit naturel à l'unité d'un peuple comme le peuple allemand qui, s'il a connu une terrible dictature, a prouvé, à la face du monde, qu'il savait se racheter par son action en faveur de la paix et du progrès.

Pour nous, le problème de l'Allemagne dite orientale ne peut s'inscrire dans un cadre politique, juridique et démocratique qui puisse être reconnu comme tel. Il s'agit purement et simplement d'une construction échafaudée et imposée par la volonté politique du pays occupant, lequel a violé et continue de violer toutes les règles et tous les engagements pris dans le passé par les puissances occidentales à Potsdam. Et aucune reconnaissance, je ne dirai pas officielle, mais simplement de facto de l'Allemagne dite orientale ne pourra jamais être envisagée sérieusement et prise en considération par nous, Occidentaux, parce que ce serait un acte inutile, un acte absurde, un acte dangereux et un acte anti-juridique.

En ce qui concerne plus particulièrement le problème de Berlin, je crois que la situation, telle qu'elle se présente malheureusement aujourd'hui avec le mur qui divise la ville, est la preuve manifeste que l'on ne peut parler de démocratie dans une Allemagne dominée par les Soviétiques, que ce mur qui coupe en deux la capitale de l'Allemagne est une honte non seulement pour les Russes, mais aussi pour tous ceux qui l'ont voulu et pour les valeurs morales sur lesquelles devrait se fonder la vie internationale. Et, à cet égard, qu'il me soit permis d'évoquer les victimes qui, ces jours-ci encore, sont tombées en face ou aux abords de ce mur de Berlin en essayant de conquérir la liberté et de devenir, en Allemagne occidentale, des citoyens jouissant de la plénitude des droits qui doivent être ceux de tout être humain. En outre, ce mur constitue, à mon avis, un avertissement pour tous ceux qui croient à la possibilité de conversations sérieuses et constructives avec la Russie soviétique. Je ne suis pas tellement favorable, pour ma part, aux conclusions du rapport qui nous est soumis sur la situation à Berlin, conclusions qui laissent presque entendre que l'on regrette qu'il n'ait pas été possible d'établir des relations avec M. Khrouchtchev ; car

Mr. Bettiol (continued)

rather than cold war in which so many young people are dying because they try to gain freedom.

We in the West do not and, if we are true to our convictions, cannot contemplate violence for the solution of the problems of Berlin and the unification of Germany. We know, moreover, that in the long run, with patience and endurance, a satisfactory solution which complies with the wishes of the German people and of all Europeans will eventually be found. However, on these fundamental points of peace the free world, the western world, must stand united and indivisible. Similarly united and indivisible is the democratic determination of all Germans, whether of the West or the East, to seek by plebiscite or free elections, which the Soviets have never allowed, a democratic solution for this problem which is a festering sore in the very centre of our unhappy Continent.

The unity, the moral power and the technical strength of the whole of the West must one day bring about a just solution within the framework of respect for the basic rules of international law, rules based on moral principles which cannot be violated with impunity. We must therefore not confine our help for Germany in these matters to mere professions of faith or verbal expressions of sympathy: our whole concrete and practical policy must be directed towards recognition of the right of the German people to unity after so many years of division, dissension, and conflict. We must therefore affirm what is a right of the German people within the framework of unity and peace, which are a fundamental need for Western Europe and, indeed, of all the free world. There is no question, as Mr. Mende has rightly said, of permitting a renewal of the old *furor germanicus*, but rather of recognising the existence of a legitimate basic need of unity, humanity and freedom. In other words, we must act in such a way that hope can revive in the heart of Europe, in the heart of a great people that has given us a great poet of democracy and lover of liberty, Schiller, in whose wonderful poems we find the lines: "*Es reden und hoffen die Menschen viel von besseren künftigen Tagen*" ("Men speak and hope much of better days to come").

May this hope, nourished by effective, constructive and responsible action on our part be fulfilled in the heart of Europe and of the Germans for the good of all the free world. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

I have before me Amendment No. 1, tabled by Mr. Molter, Rapporteur, and Mr. Badini Confalonieri, Mr. le Hodey and Mr. Paul on behalf of the Liberal, Christian Democrat and Socialist Groups.

The purpose of this amendment is to change the text of the draft Resolution on the situation in Berlin by deleting the last three paragraphs and inserting the following text:

"Remembering that the planned visit by the former President of the Soviet Council, Nikita Khrushchev, would have provided an opportunity of examining possible solutions to the German problem;

Considering that the pursuit of a lasting peace calls for constancy, tenacity, patience and a sense of reality,

HOPES

That the new Soviet Government will, on its own account, show its will to start serious negotiations on the German problem as a whole and that it may be encouraged in this by the western governments."

I will ask the Assembly to vote on this amendment by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The Amendment is adopted unanimously.

I will now put to the vote the amended draft Resolution.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Resolution taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Resolution

M. Bettiol (suite)

Khrouchtchev a toujours cherché — et notamment à ce propos — à diviser les Occidentaux. La guerre froide a toujours existé à Berlin, elle continue malheureusement et, en fait, plutôt que de guerre froide, c'est de guerre ouverte qu'il convient de parler, au moment où tombent tant de jeunes qui s'efforcent de conquérir leur liberté.

Nous, Occidentaux, nous n'envisageons nullement et nous ne pourrions d'ailleurs pas envisager, étant donné nos convictions, de résoudre par la violence le problème de Berlin et de la réunification de l'Allemagne. Nous savons d'ailleurs qu'à la longue, grâce à une constante patience, ce problème finira par être résolu de façon satisfaisante, conformément aux aspirations du peuple allemand et de tous les Européens. Toutefois, le monde libre, le monde occidental, doit, sur ces points fondamentaux de la paix, se montrer uni et indivisible. De même qu'est unie et indivisible la volonté démocratique de tous les Allemands, de l'Ouest comme de l'Est, de chercher à résoudre démocratiquement par un plébiscite ou des élections libres, que la Russie n'a jamais autorisés, ce problème qui représente une véritable plaie au cœur même de notre malheureux continent.

L'unité, la force morale, la puissance technique de tout l'Occident devront permettre d'arriver un jour à une solution de justice dans le cadre et le respect des règles fondamentales du droit international, qui sont fondées sur des principes moraux que l'on ne saurait impunément violer. Ce n'est donc pas seulement par des professions de foi et des témoignages verbaux de sympathie que doit se traduire notre aide à l'Allemagne, dans ce domaine : toute notre politique concrète et pratique doit tendre à faire reconnaître le droit du peuple allemand à l'unité, après tant d'années de divisions, de dissensions et de luttes. Il s'agit donc de faire reconnaître un droit du peuple allemand dans le cadre de l'unité et de la paix qui sont un besoin essentiel de l'Europe occidentale et même de tout le monde libre. Il n'est pas question, comme l'a fort bien dit M. Mende, Vice-Chancelier de la République fédérale, de permettre la renaissance d'une « fureur germanique », mais de reconnaître l'existence d'un besoin légitime et fondamental d'humanité et de liberté. Il s'agit, en d'autres termes, de faire en sorte que l'espérance renaisse dans le cœur de l'Europe, dans le cœur d'un grand peuple auquel nous devons un grand poète démocrate amoureux de la liberté, comme Schiller, qui disait dans une mer-

veilleuse poésie : « *Es reden und hoffen die Menschen viel von besseren künftigen Tagen* » (Les hommes parlent et espèrent beaucoup de meilleurs jours à venir).

Souhaitons que cette espérance, renforcée par l'action efficace et constructive d'hommes conscients de leurs responsabilités, porte ses fruits dans le cœur de l'Europe et des Allemands pour le bien du monde libre tout entier. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

Je suis saisi d'un amendement n° 1 déposé par M. Molter, rapporteur, et MM. Badini Confalonieri, le Hodey et Paul au nom des groupes libéral, démocrate chrétien et socialiste.

Cet amendement tend à remplacer les trois derniers alinéas du projet de résolution sur la situation à Berlin, à partir des mots : « Se souvenant... » par le texte suivant :

« Se souvenant que la visite projetée par l'ancien Président du Conseil soviétique, Nikita Khrouchtchev, aurait pu donner l'occasion d'examiner les solutions possibles de la question allemande ;

Estimant que la poursuite de l'établissement d'une paix durable recommande la constance, la ténacité, la patience et le sens du réel,

SOUHAITE

Que le nouveau gouvernement soviétique montre de son côté la volonté d'ouvrir des négociations sérieuses sur l'ensemble du problème allemand, et qu'il y soit encouragé par les gouvernements occidentaux. »

Je mets aux voix cet amendement par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Je vais mettre aux voix l'ensemble du projet de résolution ainsi amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de résolution doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet

The President (continued)

and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Resolution ?...

Are there any abstentions ?...

I see the Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the amended draft Resolution adopted unanimously*¹. (*Applause*)

6. The European position in the monetary field

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 319)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on the European position in the monetary field, and the vote on the draft Recommendation in Document 319.

I call Lord Grantchester, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Lord GRANTCHESTER (*United Kingdom*). — On behalf of the General Affairs Committee, I have the honour to present the Recommendation contained in Document 319. This Recommendation had the unanimous support of the Committee, and I hope it will receive the support of this Assembly.

An obvious comment is that this debate could not have come at a time when the matters dealt with in the report were more topical. Perhaps we may express the hope that it will make some contribution to the understanding of the implications of such terms as "balance of payments", "liquidity", "inflation", "devaluation", and the rest of the phraseology which with unwelcome regularity has plagued us and painfully disturbed the even tenor of our way.

I wish to take up as little time as possible, so I will comment very briefly upon the clauses of the preamble and give the reasons prompting the Recommendation and its purpose.

1. See page 49.

The European treaties and the international institutions mentioned in the preamble are charged with the duty of furthering co-ordinated activity in our countries and commercial exchanges between them. The currency provided in each country is the medium which enables exchanges to be made with convenience and simplicity, and its stability in relation to some fixed standard of value is therefore of prime importance.

As we are considering particularly the European position in the monetary field, I should like to draw attention to the possibility of achieving within a comparatively short period inside the Community established by the Treaty of Rome a common currency and a single balance of payments. This would be the most becoming evidence of Community unity in which every citizen of the Community would share. We who do not share in the direction but watch the development of the Community from outside wish them success in the achievement of their aim.

The studies made by the OECD and the statement of the Group of Ministers — also referred to in the preamble — are fully described in Chapters I and VII of the report. I am sure Representatives of the Assembly will not wish me to weary them by repeating this part of the report.

The preamble concludes by asking that, after having taken note of all that has been done to date, this Assembly put on record the fact that it is disturbed by the dangers it feels are inherent in the continuous rise in prices or otherwise expressed in the continuous fall in the value of our currencies.

The rate of the creeping inflation which we have been experiencing in Europe has averaged 50% since 1950. It has now reached a point where the possibilities of our currencies becoming valueless within a decade must be faced. Many of us have known more than one occasion when a cake of soap or a packet of cigarettes was more acceptable than a currency note of high value. We have seen times when government bonds without a guarantee against depreciation were unsaleable. We dare not let this state of affairs recur. Let us be quite clear that inflation is not an inevitable process. The Federal German Minister of Finance used these words :

"Inflation is not an act of God to which we must simply be resigned. In all cases it is due

M. le Président (suite)

de résolution, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de résolution ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je déclare donc le projet de résolution adopté à l'unanimité¹. (Applaudissements)

6. La position européenne en matière monétaire

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 319)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la position européenne en matière monétaire et le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 319.

La parole est à Lord Grantchester, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

Lord GRANTCHESTER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Au nom de la Commission des Affaires Générales, j'ai l'honneur de présenter la recommandation contenue dans le Document 319. Cette recommandation a reçu l'appui unanime de la commission et j'espère que l'Assemblée pourra également se prononcer en sa faveur.

Une remarque qui s'impose, c'est que ce débat n'aurait pu venir à un moment où les questions traitées dans le rapport eussent été plus actuelles. Peut-être est-il permis d'espérer qu'il contribuera à éclaircir la portée de certains termes tels que « balance des paiements », « liquidités », « inflation », « dévaluation », et autres termes qui sont venus, avec une régularité regrettable, troubler le cours normal de nos travaux.

Pour abuser le moins possible de votre temps, je passerai très brièvement sur les clauses du préambule et donnerai les raisons qui militent en faveur de la recommandation et de ses objectifs.

1. Voir page 49.

Les traités européens et les institutions internationales que mentionne le préambule visent à promouvoir une activité coordonnée dans nos pays et les échanges commerciaux entre eux. La monnaie de chaque pays est le moyen qui lui permet d'effectuer ces échanges de façon commode et simple, et la stabilité de cette monnaie par rapport à un étalon revêt, par conséquent, une importance primordiale.

Comme nous examinons ici en particulier la situation monétaire de l'Europe, je voudrais appeler l'attention sur la possibilité qu'a la Communauté établie par le Traité de Rome d'instituer, dans un temps relativement court, une monnaie commune et une balance des paiements unique. Ce serait la preuve d'une unité croissante à laquelle participeraient tous les citoyens de la Communauté. Nous, qui n'avons aucune part à la direction de la Communauté, mais qui en surveillons l'évolution de l'extérieur, lui souhaitons de réussir pleinement dans cette entreprise.

Les études de l'O.C.D.E. et la déclaration du Groupe des Dix — dont il est également question dans le préambule — font l'objet d'un exposé complet aux chapitres I et VII du rapport. Je suis sûr que les Représentants à cette assemblée ne désirent pas que je les importune en leur répétant cette partie du document.

Le préambule conclut en demandant à l'Assemblée, une fois qu'elle aura pris note de tout ce qui s'est fait jusqu'ici, de manifester officiellement son inquiétude des dangers inhérents, selon elle, à la hausse continue des prix et autres facteurs qui se traduisent par un fléchissement continu du pouvoir d'achat de nos monnaies.

L'inflation larvée que nous connaissons en Europe a atteint un taux moyen de 50 % depuis 1950. Elle en est arrivée au point où nos monnaies risquent de perdre leur valeur d'ici dix ans. Nombre d'entre nous ont connu plus d'une époque où une savonnette ou un paquet de cigarettes était plus recherché qu'un gros billet de banque. Nous avons également connu des époques où les rentes sur l'Etat, dépourvues d'une clause de dépréciation, étaient invendables. Le retour à un tel état de choses est impensable. Nous devons affirmer que l'inflation n'est pas un processus inévitable. A cet égard, le ministre des finances de l'Allemagne fédérale s'est exprimé en ces termes :

« L'inflation n'est pas un cas de force majeure inéluctable. Elle est toujours due à une

Lord Grantchester (continued)

to human error. It is not a matter of fate but of guilt — a crime against society, as it has been termed by the sociologist and economist Alexander Rüstow. We know that inflation brings with it not only the destruction of material values but also inevitably signs of dissolution at the very roots of political, social and moral life."

At the meeting of the IMF in Tokyo in September last, Dr. Karl Blessing, the Governor of the Federal German Bank, said :

"I think it is high time the process of creeping inflation be stopped. One cannot suffer a continuous erosion of the value of savings without endangering the whole of free enterprise."

Such a state of affairs is not compatible with sustained growth which is a primary aim of every European country. Mr. Robert Marjolin, speaking to the Community recently, said : "We have to continue to fight inflation."

The reports of the IMF and of the Group of Ministers note the large measure of success which has been achieved in recent years in maintaining stable rates of exchange, but this very success has helped to mask a process of general debasement of currencies in all European countries.

The Recommendation before us is clear in the request it makes. The first paragraph is a call to the Council of Ministers to concert together to halt the prevailing trend of rising prices in Europe and to ensure the value of the currencies for the issue of which they are responsible in their respective countries — and the means are clearly indicated in the reports of the IMF and by the Group of Ministers of the Ten — by the maintenance of monetary discipline.

In the days of my youth, the governments of Europe did not themselves issue paper money. They authorised certain banks to do this, but they made sure that the authorised banks would act honestly by compelling them to exchange on demand the paper they issued for a definite quantity of fine gold, the price of which was fixed. Our request should be construed by the Ministers as notice to apply to their actions standards of honesty no less exacting than those

they impose upon their citizens. I believe they are now really concerned for the future, but lest they be tempted to continue inaction for the two reasons sometimes put forward for doing nothing, it is as well that I should refer to them.

The first is that to allow the depreciation of currencies is a means of redistributing wealth and of avoiding the burden of unwelcome obligations contracted in the past. There are in this Assembly Representatives of several governments in Europe who can explain the nightmares of injustice and anarchy produced by the tolerance of a method which ruins the thrifty and favours the baser elements of society.

The second excuse sometimes put forward is that full employment and monetary discipline are not compatible and, if this is so, full employment is to be preferred to monetary orthodoxy. The answer to this is that full employment on these terms can, at best, be short-lived and that it will inevitably be followed by more serious unemployment accompanied by severe hardship as, at the same time, savings and pensions become of less and less value. If it is to survive, a government must command respect, and for this reason alone it must put honesty first. If we have not learned the lesson, Mr. Robert Murphy repeats it in his recently published "Diplomat Among Warriors" in these words : "Inflation did more than any other single factor to make Hitlerism possible."

We are told that among the undesirable features of our society today are the chase after money and the comparative affluence of the young compared with the poverty of the aged. The chase after money is surely natural while everyone feels its value is ever slipping away. The young are paid in money adjusted to the current purchasing power of the currency, whereas the aged are relying upon provisions made some years ago and now sadly depreciated in value. In these comments are expressed the injustices as well as the evils accruing from the present monetary system.

I now come to the second paragraph of our Recommendation. Serious criticisms have been levelled against the existing gold-exchange standard. These are, briefly, that the adjustment process in the case of disequilibrium is inadequate and not automatic ; that it is inflationary ; and that it is unstable and precarious in view of its dependence upon the so-called key currencies, the dollar and the pound. To meet this criticism, the

Lord Grantchester (suite)

erreur humaine. Ce n'est pas une affaire de fatalité mais de faute, de crime contre la société comme l'a dit le sociologue et économiste Alexandre Rüstow. Nous savons que l'inflation amène avec elle, non seulement la destruction des valeurs matérielles, mais inévitablement aussi des symptômes de dissolution à la racine même de la vie politique, sociale et morale. »

Lors de la réunion du Fonds Monétaire International à Tokyo, en septembre dernier, M. Karl Blessing, Gouverneur de la Banque fédérale allemande, a déclaré :

« Je crois qu'il est grand temps d'arrêter le processus de l'inflation larvée. Nous ne saurions tolérer une érosion continue de la valeur de l'épargne sans mettre en péril tout le système de la libre entreprise. »

Un tel état de choses est d'ailleurs incompatible avec la croissance soutenue qui est un objectif essentiel de chaque pays européen. Dans un discours récemment adressé à la Communauté, M. Robert Marjolin, a dit lui aussi : « Nous devons continuer à combattre l'inflation. »

Les rapports du F.M.I. et du Groupe des Dix font état du succès avec lequel il a été possible d'assurer, dans une grande mesure, la stabilité des taux de change, mais ce succès lui-même contribue à masquer le processus d'avilissement général de toutes les monnaies européennes.

La demande formulée dans la recommandation dont nous sommes saisis est nette. Le premier paragraphe invite, en effet, les ministres à se concerter pour juguler la tendance actuelle à la hausse des prix en Europe et pour garantir la valeur des monnaies, dont l'émission leur incombe dans leurs pays respectifs (les moyens à employer sont clairement indiqués dans les rapports du F.M.I. et du Groupe des Dix) par le maintien de la discipline monétaire.

Au temps de ma jeunesse, les gouvernements des pays d'Europe n'émettaient pas eux-mêmes le papier-monnaie. Ils autorisaient certaines banques à le faire, mais ils s'assuraient de l'honnêteté de celles-ci en les obligeant à échanger à vue les billets qu'elles émettaient contre une quantité déterminée d'or fin, dont le prix était fixé. Notre demande devrait être interprétée par les ministres comme une invitation à s'inspirer, dans leur action, de critères d'honnêteté aussi rigoureux que

ceux qu'ils imposent à leurs citoyens. Je crois que maintenant, ils se préoccupent réellement de l'avenir, mais, de peur qu'ils ne soient tentés de rester dans l'inaction, je citerai les deux raisons qu'on invoque parfois pour ce faire.

La première, c'est qu'en laissant la monnaie se déprécier, on dispose d'un moyen de redistribuer la richesse et d'esquiver le pesant fardeau des obligations contractées dans le passé. Or, des représentants de plusieurs pays d'Europe à cette assemblée peuvent témoigner du cauchemar d'injustice et d'anarchie que provoque la tolérance d'une méthode qui ruine les épargnants et favorise les éléments les moins intéressants de la société.

La seconde excuse qu'on invoque parfois, c'est que le plein emploi et la discipline monétaire sont incompatibles et que, cela étant, le plein emploi est préférable à l'orthodoxie monétaire. On peut répondre qu'un plein emploi obtenu dans ces conditions ne serait, au mieux, que de courte durée, qu'il serait inévitablement suivi d'un chômage aggravé, accompagné de sévères privations, tandis que la valeur des économies et des retraites ne cesserait de diminuer. Pour survivre, un gouvernement doit tout d'abord inspirer le respect et, ne fût-ce que pour cette raison, mettre l'honnêteté au premier rang. Si nous n'avions pas compris cette leçon, nous la trouverions reprise dans le récent ouvrage, « *Diplomat Among Warriors* », où M. Robert Murphy écrit : « C'est l'inflation, plus que tout autre facteur, pris séparément, qui a rendu l'hitlérisme possible. »

On nous dit que l'un des aspects indésirables de notre société d'aujourd'hui, c'est la course à l'argent et l'opulence relative des jeunes par rapport à la pauvreté des gens âgés. La course à l'argent est certainement naturelle quand on a le sentiment que sa valeur ne cesse de s'effriter. Les jeunes perçoivent des sommes conformes au pouvoir d'achat actuel de la monnaie, alors que les gens âgés vivent de réserves constituées il y a un certain temps et dont la valeur est tristement dépréciée. Ces commentaires suffisent à montrer les injustices ainsi que les maux qui découlent du système monétaire actuel.

J'en viens maintenant au second paragraphe de notre recommandation. De sérieuses critiques ont été formulées contre l'actuel *gold exchange standard*, à savoir, en bref, que le processus de réajustement, en cas de déséquilibre, n'est ni suffisant ni automatique, que le système est inflationniste et enfin qu'il est instable et précaire puisqu'il dépend de ce que l'on appelle les monnaies-clés, c'est-à-dire la livre et le dollar. Pour parer

Lord Grantchester (continued)

Ministers of the Group have agreed to meet regularly and to exercise, in the light of information which will be collected by the BIS, what they term "multilateral surveillance". It is not clear whether they intend solely to concern themselves with the form and the use of national reserves or whether they mean seriously to tackle the defects of the existing system by moving gradually to an improved monetary system with the formulation of a code of rules of conduct in monetary matters and which may require the taking of some fundamental decisions. In the second paragraph, therefore, of the Recommendation before you, we seek elucidation of the objectives which the Ministers of the Group have in mind.

The recognition (welcomed in the preamble) that the form in which national reserves are held is a matter of common concern constitutes a useful start. This point has been strongly stressed by the French authorities for some time, and I am particularly sorry that the distinguished French Minister of Finance has been prevented by the many demands made upon his time from making what, I am sure, would have been a notable contribution to this debate.

The Ministers of the Group of Ten have also decided to ask Working Party No. 3 of the OECD Economic Policy Committee to study the ways and means which could best be used by a country in deficit in its balance of payments to restore equilibrium. In the third paragraph of our Recommendation, the Council of Ministers are therefore asked to see that this study is speedily undertaken and concluded. The happenings of the past weeks show how necessary this is.

This, Mr. President, is as far as the Committee decided to go in its Recommendation.

Neither the Recommendation nor, for that matter, the report attempts to lay down solutions. It is intended as a prelude to the fullest study, as a matter of urgency, to work towards a more satisfactory monetary system.

We are not satisfied with the system now in vogue for the reasons that words such as "growth" and the "value" of a currency can only have a precarious meaning and honesty a very doubtful one.

Having made clear the point about the Recommendation and having dissociated the Recommendation from the report, perhaps I may take up just one or two minutes more in making a few comments which arise out of the report, for which, in accordance with custom, I as Rapporteur am responsible. This is particularly true of the report before you, for in WEU we have no economic secretariat.

The report has been under discussion in Committee for a year and, during this time, I have received from members of the Committee many helpful suggestions which have been embodied in the report. I should like to pay tribute to all the members of the Committee for the help they have given me, as well as to members of the staff of WEU, and to thank them for the many long hours they have given to the consideration of this report. I hope that it remains what it should be: thought provoking.

It is relevant to refer, as a matter of history, to the comparatively smooth lines upon which great progress, nationally and internationally, took place during the century prior to 1914 with little or no currency or liquidity troubles.

It is relevant to point out that the IMF conducts its business in gold or on the basis of the relation of current exchange rates via the dollar to the existing official price of gold.

It is relevant to observe that in countries where its citizens are forbidden to purchase gold there is a presumption that these citizens are worried about the ability of their governments to maintain a stable currency; otherwise they would not want to buy gold.

It is relevant to ask whether the key currencies can continue to perform the rôle they have played in recent years and whether the restrictions imposed on the IMF by reason of their special relationship are still justified.

It is relevant to ask whether there may be something wrong, for instance, in the established official price of gold when it is known that in spite of the restrictions in many countries, more gold mined since the war has found its way into private hands rather than into monetary reserves.

It is relevant to ask whether there is any method of maintaining the value of a currency over more than short periods except by relating

Lord Grantchester (suite)

à ces critiques, les ministres du Groupe des Dix ont décidé de se réunir régulièrement et d'exercer, à la lumière des renseignements recueillis par la Banque des Règlements Internationaux, ce qu'ils appellent une « surveillance multilatérale ». On ne saurait dire s'ils veulent seulement s'occuper de la forme et de l'utilisation des réserves nationales ou bien s'ils envisagent sérieusement de s'attaquer aux défauts du système existant en passant graduellement à un système monétaire amélioré et en formulant un code d'éthique monétaire, ce qui pourrait exiger l'adoption de certaines décisions fondamentales. C'est pourquoi nous cherchons, dans la recommandation qui vous est soumise, à élucider les objectifs que les ministres du Groupe ont en vue.

Le fait, noté avec satisfaction, dans le préambule, que la forme sous laquelle sont détenues les réserves nationales ait été reconnue comme problème d'intérêt commun, est un utile point de départ. Les autorités françaises y insistent fortement depuis quelque temps et je regrette tout particulièrement que l'éminent ministre des finances de la France ait été empêché, par ses nombreux engagements, d'apporter ce qui aurait été, j'en suis sûr, une contribution remarquable à ce débat.

Les ministres du Groupe des Dix ont également décidé de demander au groupe de travail n° 3 du Comité de politique économique de l'O.C.D.E. d'étudier les voies et moyens qui permettraient le mieux à un pays de rétablir l'équilibre d'une balance des paiements déficitaire. Au troisième paragraphe de notre recommandation, le Conseil des Ministres est donc invité à veiller à ce que cette étude soit rapidement entreprise et menée à bien. Les événements de ces dernières semaines montrent combien cela est nécessaire.

Voilà donc, M. le Président, jusqu'où la commission a décidé de pousser cette recommandation.

Cette recommandation, pas plus que le rapport, ne tente de formuler des solutions. Nous y voyons le prélude à une étude aussi complète que possible d'un système monétaire plus satisfaisant.

Si nous ne sommes pas satisfaits du système actuel, c'est que des mots comme « expansion » ou « valeur d'une monnaie » ne peuvent avoir qu'un sens précaire et l'honnêteté qu'un sens très douteux.

Après avoir ainsi fait le point de la recommandation et l'avoir dissociée du rapport, peut-être m'accorderez-vous une ou deux minutes pour formuler quelques remarques sur ce document dont, selon la coutume, je suis responsable en ma qualité de rapporteur. C'est particulièrement vrai du rapport dont vous êtes saisi, car nous n'avons pas de secrétariat économique à l'U.E.O.

La commission a discuté de ce rapport pendant un an et, durant ce temps, j'ai reçu de ses membres bien des suggestions utiles que j'ai incorporées au texte. Je tiens donc à remercier tous les membres de la commission ainsi que les membres du personnel de l'U.E.O. de l'aide qu'ils m'ont accordée, et d'avoir consacré tant d'heures à l'examen d'un rapport qui, je l'espère, continuera d'avoir l'effet désiré, qui est de provoquer la réflexion.

A cet égard, il convient de se reporter, sous l'angle historique, à la facilité relative avec laquelle de grands progrès nationaux et internationaux sont intervenus au cours du siècle qui a précédé 1914, sans beaucoup de difficultés de monnaie ou de liquidités.

Il convient de signaler que le F.M.I. effectue ses transactions soit en or, soit d'après le rapport entre les taux de change actuels — via le dollar — et le cours officiel de l'or.

Il convient de faire remarquer que, dans les pays où il est interdit aux particuliers d'acheter de l'or, ces derniers ont vraisemblablement des doutes quant à la capacité de leurs gouvernements à maintenir une monnaie stable ; sans quoi ils n'auraient pas envie d'acheter de l'or.

Il convient de se demander si les monnaies-clés peuvent continuer de jouer le rôle qu'elles ont assumé ces dernières années et si les restrictions imposées au F.M.I., en raison de leurs rapports particuliers, sont encore justifiées.

Il convient de se demander s'il y a quelque chose à redire, par exemple, au prix officiel de l'or, tel qu'il a été fixé, lorsqu'on sait que, malgré les restrictions instituées dans de nombreux pays, l'or extrait depuis la guerre est allé bien plus au patrimoine des particuliers qu'aux réserves monétaires.

Il convient de se demander s'il existe d'autres moyens de maintenir à long terme la valeur d'une monnaie que le rattachement de cette monnaie à

Lord Grantchester (continued)

it to some fixed standard and, if so, what the standard should be.

It is relevant to ask, as Mr. Holtrop, President of the Netherlands Bank, did at Tokyo, how far temporary over-expenditure caused by excessive investment or unwarranted expansion of consumption, which, he maintained, necessarily exercises an inflationary impact in other countries, should be financed too easily by short-term or bilateral facilities.

It is relevant to ask whether harmonious relations can be maintained between countries when a surplus or a deficit starts to arise in one country when there are no rules which bring into play automatic correctives. As has been obvious on more than one occasion recently, discretionary action is slow and apt to be discriminatory, or is thought to be so.

It is relevant to ask whether the vagaries in the supply of key currencies in building reserves are any more predictable than the alleged vagaries of the supply of gold which may be more due to an unrealistic price than to any other factor. It is relevant to ask a whole series of further questions which may suggest themselves to a careful reader of the report.

In concluding, Mr. President, I must repeat again that the Committee, faced with such questions, made no attempt to reach any conclusions which might have influenced the Recommendation which they have proposed for your approval. But all these questions have a special significance for Europe and we hope that our Council of Ministers, when seeking the elucidation for which we are asking from the Ministerial Committee of the Group of Ten, will not fail to press them or allow the deliberations to be restricted by any preconditions or reservations. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Grantchester, for your very interesting report. I think we can all learn a lot from it.

No Representatives have put their names down to speak in the general debate.

Does anyone wish to speak ?...

In that case, I will put to the vote the draft Recommendation in Document 319.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I see the Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

Ladies and Gentlemen, we have now completed the agenda for the Second Part of our Tenth Session.

7. Close of the Session

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, at the close of this Tenth Session, I would like to thank you for attending the Sittings in such numbers. I would also like to express my deep satisfaction at the brilliant way in which our tenth anniversary was celebrated at the beginning of the week.

More important, however, is the work we have managed to accomplish. Of course, the European and Atlantic crises, which profoundly affect our organisation, itself partly European and partly Atlantic, still exist, but our work during the last few days has proved that we must and can reach agreement if we apply to negotiations and diplomatic relations the same frankness and determination to succeed that we have displayed in our work here.

I very much hope that the resolutions we have just adopted will be followed by unremitting activity on our part — in our political parties, our national parliaments, and even in our constituencies. I make this a personal request to you all. It will be one way of demonstrating your

¹. See page 50.

Lord Grantchester (suite)

un certain étalon fixe et, dans l'affirmative, quel devrait être cet étalon.

Il convient de se demander, comme l'a fait à Tokyo M. Holtrop, Président de la Banque des Pays-Bas, dans quelle mesure des excédents temporaires de dépenses causés par un investissement excessif ou par une expansion injustifiée de la consommation (et qui, d'après lui, ont nécessairement des incidences inflationnistes dans d'autres pays), doivent être financés avec une aisance excessive par des moyens à court terme ou bilatéraux.

Il convient de se demander s'il est possible de maintenir des relations harmonieuses entre les pays, lorsqu'un excédent ou un déficit se produit dans un Etat où aucun règlement ne prévoit le déclenchement de correctifs automatiques. Comme on a pu le constater récemment — et de toute évidence — en plusieurs occasions, les mesures discrétionnaires sont lentes et ont tendance à être discriminatoires, ou du moins à être considérées comme telles.

Il convient de se demander si les oscillations de la masse de monnaies-clés disponibles pour la constitution de réserves sont plus prévisibles que les prétendues oscillations des réserves d'or, lesquelles peuvent provenir davantage d'un prix non réaliste que de tout autre facteur. On peut encore poser toute une série de questions qui viennent à l'esprit de tout lecteur attentif du rapport.

En conclusion, M. le Président, je tiens à répéter que la commission s'est abstenue, en face de tels problèmes, de formuler aucune conclusion qui puisse peser sur la recommandation soumise par elle. Mais toutes ces questions ont une importance particulière pour l'Europe, et nous espérons que le Conseil des Ministres, lorsqu'il cherchera à élucider les objectifs que se sont fixés les ministres du Groupe des Dix, ne manquera pas d'en pousser l'examen et ne laissera pas restreindre ses délibérations par des préalables ou des réserves quelconques. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. le rapporteur pour cet intéressant rapport dont nous pouvons tous, je pense, beaucoup apprendre.

Il n'y a pas d'orateur inscrit dans la discussion générale.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

Si personne ne demande la parole, je vais mettre aux voix le projet de recommandation contenu dans le Document 319.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour de la deuxième partie de notre Dixième session est épuisé.

7. Clôture de la session

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, au moment de clore notre Dixième session, je voudrais vous remercier d'être venus si nombreux assister à nos travaux. Et je me réjouis du lustre qu'a revêtu la célébration de notre dixième anniversaire au début de la semaine.

Plus important néanmoins est le travail que nous avons accompli. Certes, la crise européenne et la crise atlantique qui secouent profondément notre institution — elle-même pour partie européenne et pour partie atlantique — ne sont pas terminées, mais nos travaux de ces jours derniers ont prouvé que l'on devait s'entendre et que l'on pourra s'entendre si l'on applique aux négociations et aux relations diplomatiques la même franchise et la même volonté d'aboutir que celle dont nos travaux ont témoigné.

Je forme le vœu que les résolutions que nous venons d'adopter soient suivies d'un écho par une incessante action de nous tous dans nos partis, dans nos parlements nationaux, jusque dans nos circonscriptions électorales. Votre Président vous le demande, et ce sera de votre part une manière

1. Voir page 50.

The President (continued)

determination and your faith in the European idea.

I want to thank the President of the French Economic and Social Council, Mr. Emile Roche, for the hospitality with which he has again received us. I also want to thank the Assembly staff — interpreters, summary and verbatim reporters — and especially the staff of the Office of the Clerk of the Assembly, who do not confine themselves merely to playing the technical part allotted to them by the statutes, but by their constant drive and enthusiasm are largely responsible for keeping our Assembly alive. I would like to thank them most particularly on your behalf.

My thanks are also due to the press, whose representatives have been following our work and who have brought it to the attention of the general public.

Ladies and Gentlemen, this Session has taken place during Advent. I would like to think that this coincidence may be a symbol which will help us to listen even more hopefully to the chorus of angels in the Gospel according to St. Luke — “Glory to God in the highest, Peace on earth and Goodwill to all men.”

We shall meet again at our next Session at the beginning of June and I now declare closed the Tenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.30 p.m.)

M. le Président (suite)

de prouver votre foi en l'idée européenne et votre générosité.

Je voudrais remercier le Président du Conseil Economique et Social de la République Française, M. Emile Roche, pour l'hospitalité qu'il nous a donnée une fois encore. Je voudrais remercier aussi tout le personnel de l'Assemblée, les interprètes, les analystes, les sténographes, et plus particulièrement le Greffe de l'Assemblée qui ne joue pas seulement le rôle technique qui lui est imparti par son statut, mais aussi, je tiens à le souligner, un rôle d'animation permanente et d'impulsion enthousiaste, sans lequel notre assemblée ne pourrait vivre. En votre nom, je leur dis à tous un grand merci.

Mes remerciements s'adressent enfin aux représentants de la presse qui ont suivi nos travaux et qui en ont amplifié l'écho dans l'opinion publique.

Mesdames, Messieurs, nous avons tenu nos assises pendant le temps de l'Avent. Puisse cette coïncidence être un symbole qui nous permettra d'écouter avec plus d'espoir ce cantique des anges, selon l'Evangile de Saint-Luc : « *Gloria in excelsis Deo et pax in terra hominibus bonae voluntatis* ».

Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine session au début de juin et déclare close la Dixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 30)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I — First Part of the Tenth Ordinary Session
II — Second Part of the Tenth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Accounts of the Assembly for the financial year 1963		Aspects of western strategy (see : State of European security)	
Presentation of the Motion to approve the final —	II - 139	Assembly of Captive European Nations (see : President, Communication by the —)	
Vote on the Motion	II - 148	Attendance Lists	I - 13, 19, 21, 24, 34, 36 II - 14, 17, 20, 27, 32, 36, 48
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly		B	
Presentation of the Report	II - 148-150	Berlin, The situation in	
Debate on the Report	II - 151-153	Reference back to Committee .	I - 128
Vote on the draft Resolution .	II - 153	Address by :	
Address by :		— Mr. Mende	II - 212-220
— Mr. Campilli	I - 43	— Mr. Albertz	II - 220-224
— the Provisional President ..	I - 43-46	Presentation of the Report	II - 224-225
— the President	I - 46-48, 184-185 II - 53-54, 231-232	Debate on the Report	II - 225-227
— Mr. Aldo Moro	I - 49-51	Amendment by Mr. Molter	II - 227
— Mr. Saragat	I - 64-66	— Adoption of the Amendment	II - 227
— Mr. Jean Rey	I - 99-106	Vote on the draft Resolution ..	II - 227-228
— His Holiness Pope Paul VI	I - 110	Budget of the Assembly for 1965	
— Mr. Walt Rostow	I - 143-148	Presentation of the —	II - 139-140
— Questions and replies ..	I - 159-166	Debate on the —	II - 140-148
— General Speidel	I - 149-157	Amendment by Mr. Molter	II - 148
— Questions and replies ..	I - 159-166	— Adoption of the Amendment	II - 148
— Mr. Dollinger	II - 56-59	Vote on the draft —	II - 148
— Questions and replies ..	II - 59-60	Budget of the Ministerial Organs of WEU for 1964	
— Mr. Manlio Brosio	II - 76-82	Vote on the draft Opinion ...	II - 148
— General Lemnitzer	II - 83-88	C	
— Questions and replies ..	II - 88-92	Civil defence	
— Mr. Mende	II - 212-220	(see : Joint production of armaments, etc.)	
— Mr. Albertz	II - 220-224	Committees	
Amendment of Article III of the Charter and Rule 2 of the Rules of Procedure		Nomination of members for —	I - 14-18, 60, 81
Reference to Committee	II - 76	Changes in the composition of —	I - 166 II - 12-13, 73, 106, 186-187
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council		Co-ordination of the economic policies of the Seven	
(see : Joint production of armaments, etc.)		(see : Unity of action — European political union and WEU)	

	Page
Credentials	
Examination of —	I - 46 II - 54-55
D	
Disarmament	
Presentation of the Report	II - 126-129
Debate on the Report	II - 129
Vote on the draft Recommendation	II - 129-130
E	
Economic policies of the Seven ; Economic relations between the United Kingdom and the EEC (see : Unity of action —)	
European political union and WEU (see : Unity of action —)	
European position in the monetary field	
Presentation of the Report	II - 228-231
Vote on the draft Recommendation	II - 231
F	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty (see : Unity of action — Euro- pean political union and WEU)	
J	
Joint production of armaments (Doc. 304)	
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council (Doc. 309)	
Public survival and civil defence (Doc. 303)	
Presentation of the Reports	
— Doc. 304	I - 130-137
— Doc. 309	I - 137-140
— Doc. 303	I - 140-142
Address by :	
— Mr. Walt Rostow	I - 143-148
— General Speidel	I - 149-157
— Questions and replies ..	I - 159-166

	Page
Debate on the Reports	I - 157-159, 168-183
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 303	I - 183
— Doc. 304	I - 183-184
— Doc. 309	I - 184
O	
Order of Business	
Adoption of the —	I - 48-49 II - 55
Alteration to the —	II - 125, 154
Orders of the Day of the Sitzings	I - 11, 14, 20, 22, 32, 35 II - 11, 15, 18, 24, 31, 33, 46
Alteration to the —	I - 61 II - 211
P	
Parliaments	
(see : Action taken in national —)	
Political consultations under the North Atlantic Treaty (see : Unity of action — European political union and WEU)	
Political future of NATO (see : Unity of action — Political union and WEU)	
President	
Election of the —	I - 46
Communication by the —	II - 75-76
Progress in space technology and possible repercussions on strategy	
Reference to Committee	II - 130-131, 134-135
— Rejection of the motion ...	II - 135
Presentation of the Report	II - 131-134
Debate on the Report	II - 135-138
Amendment by Lord Crathorne	II - 209
— Withdrawal of the Amend- ment	II - 209
Amendment by Mr. Bourgoïn .	II - 210
— Adoption of the Amendment	II - 210
Vote on the draft Recommendation	II - 210
Public survival and civil defence (see : Joint production of arma- ments, etc.)	

	Page
Presentation of the Reports	
— Doc. 308	I - 52-55
— Doc. 310	I - 55-59
— Doc. 312	I - 59-60
Debate on the Reports	I - 66-81,82-99, 106-108, 111-125
Address by Mr. Jean Rey	I - 99-106
Amendment by Mr. Kopf (Doc. 310)	I - 126
— Adoption of the Amendment	I - 126
Amendment by Mr. Van Offelen (Doc. 312)	I - 126-127
— Adoption of the Amendment	I - 127
Amendment by Mr. Ehm (Doc. 312)	I - 127
— Rejection of the Amendment	I - 127
Votes on the draft Recommendations ..	
— Doc. 308	I - 125
— Doc. 310	I - 126
— Doc. 312	I - 127-128
Unity of action — political union and WEU (Doc. 325)	
Political future of NATO (Doc. 324)	
Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC (Doc. 327)	

	Page
Presentation of the Reports	
— Doc. 325	II - 155-159
— Doc. 324	II - 159-165
— Doc. 327	II - 165-166
Debate on the Reports	II - 166-174, 175-186, 187-198
Amendment by Mr. Webster (Doc. 325)	II - 175-178, 198-204
— Adoption of the Amendment	II - 204
Amendments by Mr. Vos and Mr. Leynen (Doc. 327)	II - 204-207
— Adoption of the Amendments	II - 207
Amendment by Mr. Bourgoïn (Doc. 327)	II - 207-208
— Reference to Committee ...	II - 208
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 325	II - 204
— Doc. 327	II - 208
— Doc. 324	II - 209

V

Vice-Presidents	
Election of the Six —	I - 48
Election of a —	II - 55-56, 107-108

INDEX OF SPEAKERS

I — First Part of the Tenth Ordinary Session
 II — Second Part of the Tenth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Mr. Albertz (<i>Deputy Mayor of Berlin</i>):			
Address by —	II - 220-224		
Lord Alport (<i>United Kingdom</i>):			
Unity of action — European political union and WEU; For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty; Co-ordination of the economic policies of the Seven	I - 106-108		
B			
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):			
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 120-121		
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 141-143		
Unity of action — political union and WEU			
— Amendment by Mr. Webster	II - 200		
Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC			
— Amendment by Mr. Bourgoïn	II - 208		
Political future of NATO			
— Vote on the draft Recommendation	II - 209		
Mr. Baumel (<i>France</i>):			
Unity of action — European political union and WEU; For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty; Co-ordination of the economic policies of the Seven	I - 90-96, 98		
State of European security — aspects of western strategy	II - 100-106		
Mr. Bettiol (<i>Italy</i>):			
Unity of action — political union and WEU	II - 183-186		
The situation in Berlin	II - 226-227		
		Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):	
		Question put to the Acting Chairman of the Council	II - 59
		State of European security — aspects of western strategy	
		— Question put to General Lemnitzer	II - 91
		Progress in space technology and possible repercussions on strategy	II - 131-134, 137 138
		— Amendment by Mr. Bourgoïn	II - 210
		Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	
		— Amendment by Mr. Bourgoïn	II - 207, 208
		Mr. Manlio Brosio (<i>Secretary-General of NATO</i>):	
		Address by —	II - 76-82
C			
		Mr. Cadorna (<i>Italy</i>):	
		Joint production of armaments; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council	I - 172-173
		Question put to the Acting Chairman of the Council	II - 59
		State of European security — aspects of western strategy ...	II - 72-73
		Progress in space technology and possible repercussions on strategy	
		— Amendment by Mr. Bourgoïn	II - 210
		Mr. Campilli (<i>President of the Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro of the Italian Republic</i>):	
		Address by —	I - 43
		Mr. Clark (<i>United Kingdom</i>):	
		For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 111-113
		Lord Crathorne (<i>United Kingdom</i>):	
		Progress in space technology and possible repercussions on strategy	
		— Reference to Committee ...	II - 130

	Page
— Amendment by Lord Cra- thorne	II - 209
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 199, 202, 203

D

Mr. Dassié (France) :	
State of European security — aspects of western strategy	
— Question put to General Lem- nitzer	II - 88
Action taken in national parlia- ments on Recommendations of the Assembly	II - 151-152
Mr. de Grauw (Belgium) :	
Co-ordination of the economic policies of the Seven	I - 70-71
Mr. Dejardin (Belgium) :	
Question put to the Acting Chair- man of the Council	II - 59-60
Mr. de la Vallée Poussin (Belgium) :	
Joint production of armaments .	I - 130-137, 181-183
Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO	II - 166-169, 196-197
Mr. Dollinger (Minister of the Treas- ury of the Federal Republic of Germany, Acting Chairman-in- Office of the Council of WEU) :	
Address by —	II - 56-59
— Replies to questions	II - 60
Mr. Duterne (France) :	
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council	
— Vote on the draft Recommen- dation	I - 184
State of European security — aspects of western strategy	
— Question put to General Lem- nitzer	II - 92
Mr. Duynstee (Netherlands) :	
State of European security — aspects of western strategy	II - 60-66, 120-124
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 144-145

E

Mr. Ehm (France) :	
Unity of action — European poli- tical union and WEU	I - 84-86
Co-ordination of the economic policies of the Seven	
— Amendment by Mr. Ehm ..	I - 127, 128
Mr. Emery (United Kingdom) :	
Joint production of armaments ; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council	I - 168-171
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 67-68
Mr. Ecler (Federal Republic of Germany) :	
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 108-113
— Question put to General Lem- nitzer	II - 88
Sir Eric Errington (United King- dom) :	
Progress in space technology and possible repercussions on strategy	II - 135-136
— On a point of order	II - 135

G

Mr. Gallion (Luxembourg) :	
State of European security — aspects of western strategy	
— Question put to General Lem- nitzer	II - 92
Mr. de Grailly (France) :	
Unity of action — European poli- tical union and WEU	I - 115-118
The political future of NATO	II - 159-165, 192
Rôle of WEU in economic rela- tions between the United King- dom and the EEC	
— Amendments by Mr. Vos and Mr. Leynen	II - 205
Lord Grantchester (United King- dom) :	
Unity of action — European poli- tical union and WEU ; For con- sideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consul- tations under the North Atlantic Treaty	I - 89-90
The European position in the monetary field	II - 228-231

	Page
Mr. Gresham Cooke (<i>United Kingdom</i>):	
Joint production of armaments	I - 157-159
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 113-114
— Question put to General Lemnitzer	II - 89

H

Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>):	
Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council	I - 137-140, 180-181
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 114-116

Mrs. Hubert (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly	II - 151

J

Mr. Jaeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Unity of action — European political union and WEU; For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 82-84

Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>):	
Unity of action — European political union and WEU	I - 76-78
Unity of action — political union and WEU	II - 178-180

Mr. Johnson (<i>United Kingdom</i>):	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 74-76
Progress in space technology and possible repercussions on strategy	II - 137-138
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 143-144
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 201

K

Lord Kennet (<i>United Kingdom</i>):	
Unity of action — European political union and WEU; For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty; Co-ordination of the economic policies of the Seven ...	I - 87-89
Questions put to Mr. Rostow and General Speidel	I - 161
State of European security — aspects of western strategy ...	
— Amendment by Lord Kennet	II - 116
Disarmament	II - 126-129

Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 71-74
Question put to Mr. Rostow ..	I - 164
Joint production of armaments; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council; Public survival and civil defence	I - 179-180
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 95, 116-120
— Question put to General Lemnitzer	II - 90
Progress in space technology and possible repercussions on strategy	II - 138
— Reference to Committee ...	II - 130-131, 134-135

Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO	II - 180-183

L

Mr. Laan (<i>Netherlands</i>):	
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly	II - 152-153

Mr. le Hodey (<i>Belgium</i>):	
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 145-146
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 198-199

	Page
General Lemnitzer (<i>Supreme Allied Commander Europe</i>):	
Address by —	II - 83-88
— Replies to questions	II - 88-92
Mr. Leynen (<i>Belgium</i>):	
Co-ordination of the economic policies of the Seven	I - 59-60
— Amendment by Mr. Van Offelen	I - 127
— Amendment by Mr. Ehm ..	I - 127
Question put to the Acting Chairman of the Council	II - 59
Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	II - 165-166
— Amendments by Mr. Leynen and Mr. Vos	II - 205-206, 207
— Amendment by Mr. Bourgoïn	II - 208
Lord Listowel (<i>United Kingdom</i>):	
Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO; Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	II - 169-172
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>):	
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 204
M	
Mr. Massimo Lancellotti (<i>Italy</i>):	
Public survival and civil defence	I - 175-177
Mr. Matteotti (<i>Italy</i>):	
Joint production of armaments; Application of the Brussels Treaty — Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Ninth Annual Report of the Council	I - 177-179
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 68-70
Mr. Mende (<i>Vice-Chancellor of the Federal Republic of Germany</i>):	
Address by —	II - 212-220
Mr. von Merkatz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Unity of action — European political union and WEU	I - 52-55, 123-125
Unity of action — political union and WEU	II - 155-159, 197-198
— Amendment by Mr. Webster	II - 201-202, 203

	Page
Mr. Meyer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 86-87
Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO; Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	II - 172-174
Mr. Meyers (<i>Belgium</i>):	
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly	II - 148-150, 153
Mr. Michaud (<i>France</i>):	
Unity of action — European political union and WEU	I - 79-81
Question put to the Acting Chairman of the Council	II - 59
Unity of action — political union and WEU; The political future of NATO; Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	II - 192-194
Mr. Molter (<i>Belgium</i>):	
The situation in Berlin	II - 224-225
— Reference back to Committee	I - 128
State of European security — aspects of western strategy	
— Explanation of vote	II - 125
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965;	
Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1963 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts;	
Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1964	II - 139-140, 146-147
Mr. Montini (<i>Italy</i>):	
Election of a Vice-President of the Assembly	II - 107-108
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 199, 203
Mr. Aldo Moro (<i>Prime Minister of the Italian Republic</i>):	
Speech by —	I - 49-51
Mr. Morris (<i>United Kingdom</i>):	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 118-120

	Page
Mr. Moutet (France) :	
Address by the Provisional President	I - 43-46
Examination of credentials	I - 46
Election of the President	I - 46
Question put to Mr. Rostow and General Speidel	I - 165
Mr. Moyersoen (Belgium) :	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 113-115

P

Mr. Patijn (Netherlands) :	
Unity of action — European political union and WEU ; For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 96-98, 98-99, 125
Questions put to Mr. Rostow	I - 159
Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO	II - 187-189
Pope Paul VI	
Address by His Holiness — ...	I - 110
Mr. Price (United Kingdom) :	
Unity of action — political union and WEU ; The political future of NATO	II - 189-192

R

Mr. Radius (France) :	
Election of the President	I - 46
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 66-69
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 140-141
Unity of action — political union and WEU	
— Amendment by Mr. Webster	II - 200-201
Rôle of WEU in economic relations between the United Kingdom and the EEC	
— Amendments by Mr. Vos and Mr. Leynen	II - 206-207
The situation in Berlin	II - 225-226

	Page
Mrs. Renger (Federal Republic of Germany) :	
Public survival and civil defence	I - 173-174
Mr. Jean Rey (Member of the Commission of the European Economic Community) :	
Address by —	I - 99-106

Mr. Ridley (United Kingdom) :	
For consideration 1969 — The rôle of WEU in the reform of political consultations under the North Atlantic Treaty	I - 55-59, 121-123
State of European security — aspects of western strategy ...	II - 92-95

Mr. Walt Rostow (Chairman of the Policy Planning Council, Department of State) :	
Address by —	I - 143-148
— Replies to questions	I - 159-161, 161-162, 163-164, 164-165, 165-166

S

Mr. Saragat (Minister for Foreign Affairs of the Italian Republic) :	
Address and Presentation of the Ninth Annual Report of the Council	I - 62-66
Mr. Carlo Schmid (Federal Republic of Germany) :	
Address by the President	I - 46-48 II - 53-54
Election of the six Vice-Presidents	I - 48
Election of a Vice-President ...	II - 55-56, 107, 108
Tributes	
— to Mr. Joseph Lerner	II - 52
— to Mr. Paul-Jacques Kalb .	II - 52
— to Mr. Michael Cliffe	II - 52
— to Mr. Heinrich von Brentano	II - 53
Message from the Assembly of Captive European Nations ...	II - 75-76
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1965	II - 147-148
Closing address	I - 184-185 II - 231-232
General Speidel (Former Commander-in-Chief, Allied Land Forces Central Europe) :	
Address by —	I - 149-157
— Replies to questions	I - 162, 164

Page

Mr. Struye (*Belgium*):
 State of European security —
 aspects of western strategy ... II - 96-100

T

Mr. Tjalma (*Netherlands*):
 Public survival and civil defence I - 171-172
 Unity of action — political union
 and WEU
 — Explanation of vote II - 204
 Political future of NATO
 — Explanation of vote II - 209

Mr. Tomney (*United Kingdom*):
 State of European security —
 aspects of western strategy II - 70-72
 — Question put to General Lem-
 nitzer II - 91
 Progress in space technology and
 possible repercussions on strategy II - 136-137
 — Reference to Committee ... II - 134
 Unity of action — political union
 and WEU II - 195-196

V

Mr. Van Offelen (*Belgium*):
 Co-ordination of the economic
 policies of the Seven I - 78-79

Mr. Voilquin (*France*):
 Disarmament II - 129

Page

Mr. Vos (*Netherlands*):
 Unity of action — political union
 and WEU
 — Amendment by Mr. Webster II - 202

Rôle of WEU in economic rela-
 tions between the United King-
 dom and the EEC
 — Amendment by Mr. Vos ... II - 205, 206

W

Mr. Webster (*United Kingdom*):
 Unity of action — political union
 and WEU
 — Amendment by Mr. Webster II - 175-178

Mr. Wienand (*Federal Republic of
 Germany*):
 Public survival and civil defence I - 140-142
 Questions put to Mr. Rostow and
 General Speidel I - 162-163

Z

Mr. Zimmer (*Federal Republic of
 Germany*):
 For consideration 1969 — The
 rôle of WEU in the reform of poli-
 tical consultations under the
 North Atlantic Treaty
 — Amendment by Mr. Kopf .. I - 126

INDEX ANALYTIQUE

I — Première partie de la Dixième session ordinaire
II — Deuxième partie de la Dixième session ordinaire

	Page		Page
A		C	
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée		Calendrier	
Présentation du rapport	II - 148-150	Adoption du —	I - 48-49 II - 55
Discussion du rapport	II - 151-153	Modification du —	II - 125, 154
Vote sur le projet de résolution	II - 153	Commissions de l'Assemblée	
Allocution		Nomination des membres des —	I - 14-18, 60, 81
(voir : Discours)		Modification dans la composition de —	I - 166 II - 12-13, 73, 106, 186-187
Amendement de l'article III de la Charte et de l'article 2 du Règlement		Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963	
Renvoi en commission	II - 76	Présentation de la motion d'approbation des —	II - 139
Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil		Vote sur la motion	II - 148
(voir : Production en commun des armements)		Constitution d'une commission spéciale des questions spatiales	
Avenir politique de l'O.T.A.N., L'— (voir : Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.)		Renvoi en commission	II - 211
		Coordination des politiques économiques des Sept	
B		(voir : Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.)	
Berlin, La situation à —		D	
Renvoi en commission	I - 128	Désarmement, Le —	
Discours de M. Mende	II - 212-220	Présentation du rapport	II - 126-129
Discours de M. Albertz	II - 220-224	Discussion du rapport	II - 129
Présentation du rapport	II - 224-225	Vote sur le projet de recommandation	II - 129-130
Discussion du rapport	II - 225-227	Discours	
Amendement déposé par M. Molter	II - 227	— M. Campilli	I - 43
— Adoption de l'amendement .	II - 227	— Président d'âge	I - 43-46
Vote sur le projet de résolution	II - 227-228	— Président	I - 46-48, 184-185 II - 53-54, 231-232
Budget de l'Assemblée pour 1965		— M. Aldo Moro	I - 49-51
Présentation du —	II - 139-140	— M. Saragat	I - 64-66
Discussion du —	II - 140-148	— M. Jean Rey	I - 99-106
Amendement de M. Molter	II - 148	— S. S. le Pape Paul VI	I - 110
— Adoption de l'amendement .	II - 148	— M. Walt Rostow	I - 143-148
Vote sur le projet de —	II - 148	— Questions et réponses	I - 159-166
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1964		— Général Speidel	I - 149-157
Vote sur le projet d'avis	II - 148	— Questions et réponses	I - 159-166

	Page
— M. Dollinger	II - 56-59
— Questions et réponses ...	II - 59-60
— M. Manlio Brosio	II - 76-82
— Général Lemnitzer	II - 83-88
— Questions et réponses ...	II - 88-92
— M. Mende	II - 212-220
— M. Albertz	II - 220-224

E

L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord
(voir : Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.)

Eloges funèbres

— M. Joseph Lermer	II - 52
— M. Paul-Jacques Kalb	II - 52
— M. Michael Cliffe	II - 52
— M. Heinrich von Brentano ..	II - 53

Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale

Présentation du rapport	II - 60-67
Discussion du rapport	II - 67-73, 92-106, 108-124
Discours de M. Manlio Brosio ..	II - 76-82
Discours du général Lemnitzer ..	II - 83-88
— Questions et réponses	II - 88-92
Amendement déposé par Lord Kennet	II - 116
— Adoption de l'amendement ..	II - 124
Vote sur le projet de recommandation	II - 124-125

N

Nations européennes captives

(voir : Président, Communication du —)

O

Ordre du jour des séances	I - 11, 14, 20, 22, 32, 35
	II - 11, 15, 18, 24, 31, 33, 46
Modification de l' —	I - 61
	II - 211

P

Position européenne en matière monétaire, La —	
Présentation du rapport	II - 228-231
Vote du projet de recommandation	II - 231

Pouvoirs

Vérification des —	I - 46
	II - 54-55

Présences	I - 13, 19, 21, 24, 34, 36
	II - 14, 17, 20, 27, 32, 36, 48

Président

Election du —	I - 46
Communication du —	II - 75-76

Production en commun des armements (Doc. 304)

Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil (Doc. 309)

Survie des populations et protection civile (Doc. 303)

Présentation des rapports

— Doc. 304	I - 130-137
— Doc. 309	I - 137-140
— Doc. 303	I - 140-143

Discours de

— M. Walt Rostow	I - 143-148
— Général Speidel	I - 149-157
— Questions et réponses ...	I - 159-166

Discussion des rapports	I - 157-159, 168-183
-------------------------------	----------------------

Votes sur les projets de textes

— Doc. 303	I - 183
— Doc. 304	I - 183-184
— Doc. 309	I - 184

Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie

Renvoi en commission	II - 130-131, 134-135
----------------------------	-----------------------

— Rejet de la motion de renvoi ..
 II - 135 |

Présentation du rapport	II - 131-134
-------------------------------	--------------

Discussion du rapport	II - 135-138
-----------------------------	--------------

Amendement déposé par Lord Crathorne
 II - 209 |

— Retrait de l'amendement
 II - 209 |

Amendement déposé par M. Bourgoïn
 II - 210 |

— Adoption de l'amendement ..
 II - 210 |

Vote sur le projet de recommandation
 II - 210 |

	Page
Q	
Questions relatives à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques	
Renvoi en commission	II - 187
Questions spatiales (voir : Constitution d'une commission spéciale des —)	
R	
Rapport annuel du Conseil, Neuvième —	
Présentation par M. Saragat, Ministre des affaires étrangères d'Italie	I - 62-64
Renvoi en commission (voir : Berlin, La situation à —) (voir : Amendement de l'article III de la Charte et de l'article 2 du Règlement) (voir : Questions relatives à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques) (voir : Constitution d'une commission spéciale des questions spatiales)	
Rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne, Le — ... (voir : Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.)	
S	
Session	
Ouverture de la —	I - 43
Interruption de la première partie de la —	I - 184-185
Reprise de la —	II - 52
Clôture de la —	II - 231-232
Stratégie occidentale (voir : Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la —)	
Survie des populations et protection civile (voir : Production en commun des armements)	
T	
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 104 — Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 29

	Page
— n° 105 — L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 30
— n° 106 — Coordination des politiques économiques des Sept	I - 31
— n° 107 — Survie des populations et protection civile ...	I - 39
— n° 108 — Production en commun des armements	I - 40
— n° 109 — Application du Traité de Bruxelles	I - 41
— n° 110 — Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 23
— n° 111 — Désarmement ...	II - 28
— n° 112 — Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	II - 41
— n° 113 — Rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	II - 42
— n° 114 — Avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 44
— n° 115 — Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 45
— n° 116 — Position européenne en matière monétaire	II - 50
Résolutions :	
— n° 24 — Moyens de renforcer les liens entre l'Assemblée de l'U.E.O. et les parlements nationaux	II - 30
— n° 25 — Situation à Berlin	II - 49
Avis :	
— n° 11 — Budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1964	II - 29
U	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O. (Doc. 308)	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations prévues par le Traité de l'Atlantique Nord (Doc. 310)	
Coordination des politiques économiques des Sept (Doc. 312)	
Présentation des rapports	
— Doc. 308	I - 52-55
— Doc. 310	I - 55-59
— Doc. 312	I - 59-60

INDEX

	Page
Discussion des rapports	I - 66-81, 82-99, 106-108, 111-125
Discours de M. Rey	I - 99-106
Amendement déposé par M. Kopf (Doc. 310)	I - 126
— Adoption de l'amendement .	I - 126
Amendement déposé par M. Van Offelen (Doc. 312)	I - 126-127
— Adoption de l'amendement .	I - 127
Amendement déposé par M. Ehm (Doc. 312)	I - 127
— Rejet de l'amendement	I - 127
Votes sur les projets de textes	
— Doc. 308	I - 125
— Doc. 310	I - 126
— Doc. 312	I - 127-128
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. (Doc. 325)	
L'avenir politique de l'O.T.A.N. (Doc. 324)	
Le rôle de l'U.E.O. dans les rap- ports économiques entre la Gran- de-Bretagne et la Communauté Economique Européenne (Doc. 327)	
Présentation des rapports	
— Doc. 325	II - 155-159

	Page
— Doc. 324	II - 159-165
— Doc. 327	II - 165-166
Discussion des rapports	II - 166-174, 175-186, 187-198
Amendement déposé par M. Webster (Doc. 325)	II - 175-178, 198-204
— Adoption de l'amendement .	II - 204
Amendements déposés par M. Vos et M. Leynen (Doc. 327)	II - 204-207
— Adoption des amendements	II - 207
Amendement déposé par M. Bourgoin (Doc. 327)	II - 207-208
— Renvoi en commission	II - 208
Votes sur les projets de textes	
— Doc. 325	II - 204
— Doc. 327	II - 208
— Doc. 324	II - 209

V

Vice-Présidents	
Election des six —	I - 48
Election d'un —	II - 55-56, 107-108

INDEX DES ORATEURS

I — Première partie de la Dixième session ordinaire

II — Deuxième partie de la Dixième session ordinaire

	Page
A	
M. Albertz (<i>Maire-adjoint de Berlin</i>):	
Discours de —	II - 220-224
Lord Alport (<i>Royaume-Uni</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord; Coordination des politiques économiques des Sept ...	I - 106-108
B	
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 120-121
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 ..	II - 141-143
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 200
Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	
— Amendement de M. Bourgoïn	II - 208
L'avenir politique de l'O.T.A.N.	
— Vote sur le projet de recommandation	II - 209
M. Baumel (<i>France</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord; Coordination des politiques économiques des Sept	I - 90-96, 98
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 100-106
M. Bettiol (<i>Italie</i>):	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	II - 183-186
La situation à Berlin	II - 226-227
C	
M. Bourgoïn (<i>France</i>):	
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Question posée au général Lemnitzer	II - 91
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 131-134, 137, 138
— Amendement de M. Bourgoïn	II - 210
Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	
— Amendement de M. Bourgoïn	II - 207, 208
M. Manlio Brosio (<i>Secrétaire général de l'O.T.A.N.</i>):	
Discours de —	II - 76-82
C	
M. Cadorna (<i>Italie</i>):	
Production en commun des armements; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil.....	I - 172-173
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 72-73
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	
— Amendement de M. Bourgoïn	II - 210
M. Campilli (<i>Président du Conseil National de l'Economie et du Travail de la République Italienne</i>):	
Allocution de —	I - 43
M. Clark (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 111-113

	Page
Lord Crathorne (<i>Royaume-Uni</i>):	
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	
— Renvoi en commission	II - 130
— Amendement de Lord Crathorne	II - 209
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 199, 202, 203

D

M. Dassié (<i>France</i>):	
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Question posée au général Lemnitzer	II - 88
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	II - 151-152
M. de Grauw (<i>Belgique</i>):	
Coordination des politiques économiques des Sept	I - 70-71
M. Dejardin (<i>Belgique</i>):	
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59-60
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>):	
Production en commun des armements	I - 130-137, 181-183
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.; L'avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 166-169, 196-197

M. Dollinger (<i>Ministre du trésor de la République Fédérale d'Allemagne, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.</i>):	
Discours de —	II - 56-59
— Réponses aux questions posées	II - 60

M. Duterne (<i>France</i>):	
Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil	
— Vote sur le projet de recommandation	I - 184
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Question posée au général Lemnitzer	II - 92

M. Duynstee (<i>Pays-Bas</i>):	
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 60-67, 120-124
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 . .	II - 144-145

E

M. Ehm (<i>France</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 84-86
Coordination des politiques économiques des Sept	
— Amendement de M. Ehm	I - 127, 128
M. Emery (<i>Royaume-Uni</i>):	
Production en commun des armements; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil	I - 168-171
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 67-68
M. Erler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 108-113
— Question posée au général Lemnitzer	II - 88
Sir Eric Errington (<i>Royaume-Uni</i>):	
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 135-136
— Point de procédure	II - 135

G

M. Gallion (<i>Luxembourg</i>):	
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Question posée au général Lemnitzer	II - 92
M. de Grailly (<i>France</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 115-118
L'avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 159-165, 192
Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	
— Amendements de M. Vos et de M. Leynen	II - 205

	Page
Lord Grantchester (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O. ; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 89-90
La position européenne en matière monétaire	II - 228-231

M. Gresham Cooke (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Production en commun des armements	I - 157-159
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 113-114
— Question posée au général Lemnitzer	II - 89

H

M. Housiaux (<i>Belgique</i>) :	
Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil	I - 137-140, 180-181
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 114-116

Mme Hubert (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	II - 151

J

M. Jaeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O. ; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 82-84
M. Jannuzzi (<i>Italie</i>) :	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 76-78
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	II - 178-180
M. Johnson (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 74-76

	Page
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 137-138
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 ..	II - 143-144
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 201

K

Lord Kennet (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O. ; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord ; Coordination des politiques économiques des Sept	I - 87-89
Questions posées à M. Rostow et au général Speidel	I - 161
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Amendement de Lord Kennet	II - 116
Le désarmement	II - 126-129

M. Kliesing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 71-74
— Question posée à M. Rostow	I - 164
Production en commun des armements ; Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil ; Survie des populations et protection civile	I - 179-180
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 95, 116-120
— Question posée au général Lemnitzer	II - 90
Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 138
— Renvoi en commission	II - 130-131, 134-135

M. Kopf (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 180-183

	Page
L	
M. Laan (<i>Pays-Bas</i>):	
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	II - 152-153
M. le Hodey (<i>Belgique</i>):	
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 ..	II - 145-146
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 198-199
Général Lemnitzer (<i>Commandant suprême des forces alliées en Europe</i>):	
Discours du —	II - 83-88
— Réponses aux questions posées	II - 88-92
M. Leynen (<i>Belgique</i>):	
Coordination des politiques économiques des Sept	I - 59-60
— Amendement de M. Van Offelen	I - 127
— Amendement de M. Ehm ..	I - 127
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59
Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	II - 165-166
— Amendements de M. Vos et de M. Leynen	II - 205-206, 207
— Amendement de M. Bourgoïn	II - 208
Lord Listowel (<i>Royaume-Uni</i>):	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.; L'avenir politique de l'O.T.A.N.; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	II - 169-172
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>):	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 204
M	
M. Massimo Lancellotti (<i>Italie</i>):	
Survie des populations et protection civile	I - 175-177
M. Matteotti (<i>Italie</i>):	
Production en commun des armements; Application du Traité de	

	Page
Bruxelles — Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Neuvième rapport annuel du Conseil	I - 177-179
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 68-70
M. Mende (<i>Vice Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Discours de —	II - 212-220
M. von Merkatz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 52-55, 123-125
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	II - 155-159, 197-198
— Amendement de M. Webster	II - 201-202, 203
M. Meyer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 86-87
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.; L'avenir politique de l'O.T.A.N.; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	II - 172-174
M. Meyers (<i>Belgique</i>):	
Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	II - 148-150, 153
M. Michaud (<i>France</i>):	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O.	I - 79-81
Question posée au Président en exercice du Conseil	II - 59
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.; L'avenir politique de l'O.T.A.N.; Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	II - 192-194
M. Molter (<i>Belgique</i>):	
La situation à Berlin	II - 224-225
— Renvoi en commission	I - 128
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	
— Explication de vote	II - 125

	Page
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965	
Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1963 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs	
Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1964	II - 139-140, 146-147
M. Montini (Italie) :	
Election d'un Vice-Président de l'Assemblée	II - 107-108
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 199, 203
M. Aldo Moro (Président du Conseil de la République Italienne) :	
Allocution de —	I - 49-51
M. Morris (Royaume-Uni) :	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 118-120
M. Moutet (France) :	
Allocution du Président d'âge	I - 43-46
Vérification des pouvoirs	I - 46
Election du Président de l'Assemblée	I - 46
Question posée à M. Rostow et au général Speidel	I - 165
M. Moyersoen (Belgique) :	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 113-115
P	
Pape Paul VI	
Allocution prononcée par S.S. le —	I - 110
M. Patijn (Pays-Bas) :	
Unité d'action — L'union politique européenne et l'U.E.O. ; L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 96-98, 98-99, 125
— Questions posées à M. Rostow	I - 159

	Page
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 187-189
M. Price (Royaume-Uni) :	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O. ; L'avenir politique de l'O.T.A.N.	II - 189-192
R	
M. Radius (France) :	
Election du Président de l'Assemblée	I - 46
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 66-69
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965	II - 140-141
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Amendement de M. Webster	II - 200-201
Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	
— Amendements de M. Vos et de M. Leynen	II - 206-207
La situation à Berlin	II - 225-226
Mme Renger (République Fédérale d'Allemagne) :	
Survie des populations et protection civile	I - 173-174
M. Jean Rey (Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne) :	
Allocution de —	I - 99-106
M. Ridley (Royaume-Uni) :	
L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	I - 55-59, 121-123
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 92-95
M. Walt Rostow (Chef du Département de planification politique du Département d'Etat) :	
Discours de —	I - 143-148
— Réponses aux questions posées	I - 159-161, 161-162, 163-164, 164-165, 165-166

	Page		Page
S			
M. Saragat (<i>Ministre des affaires étrangères d'Italie</i>):		Progrès dans la connaissance de l'espace et ses incidences possibles sur la stratégie	II - 136-137
Discours et présentation du Neuvième rapport annuel du Conseil	I - 62-66	— Renvoi en commission	II - 134
M. Carlo Schmid (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	II - 195-196
Discours du Président	I - 46-48 II - 53-54	V	
Election des six Vice-Présidents	I - 48	M. Van Offelen (<i>Belgique</i>):	
Election d'un Vice-Président ..	II - 55-56, 107, 108	Coordination des politiques économiques des Sept	I - 78-79
Eloges funèbres		M. Voilquin (<i>France</i>):	
— M. Joseph Lerner	II - 52	Le désarmement	II - 129
— M. Paul-Jacques Kalb	II - 52	M. Vos (<i>Pays-Bas</i>):	
— M. Michael Cliffe	II - 52	Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— M. Heinrich von Brentano ..	II - 53	— Amendement de M. Webster	II - 202
Message de l'Assemblée des Nations européennes captives	II - 75-76	Le rôle de l'U.E.O. dans les rapports économiques entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne	
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1965 ..	II - 147-148	— Amendement de M. Vos ...	II - 205, 206
Discours de clôture	I - 184-185 II - 231-232	W	
Général Speidel (<i>Ancien Commandant en chef des forces alliées du Centre-Europe</i>):		M. Webster (<i>Royaume-Uni</i>):	
Discours du —	I - 149-157	Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.	
— Réponses aux questions posées	I - 162, 164	— Amendement de M. Webster	II - 175-178
M. Struye (<i>Belgique</i>):		M. Wienand (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 96-100	Survie des populations et protection civile	I - 140-143
T		Questions posées à M. Rostow et au général Speidel	I - 162-163
M. Tjalma (<i>Pays-Bas</i>):		Z	
Survie des populations et protection civile	I - 171-172	M. Zimmer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Unité d'action — L'union politique et l'U.E.O.		L'échéance de 1969 — Le rôle de l'U.E.O. dans la réforme des consultations politiques prévues par le Traité de l'Atlantique Nord	
— Explication de vote	II - 204	— Amendement de M. Kopf .	I - 126
L'avenir politique de l'O.T.A.N.			
— Explication de vote	II - 209		
M. Tomney (<i>Royaume-Uni</i>):			
Etat de la sécurité européenne — Les aspects de la stratégie occidentale	II - 70-72		
— Question posée au général Lemnitzer	II - 91		

PRINTED IN FRANCE


STRASBOURG